This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

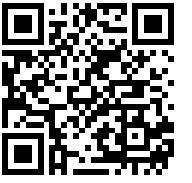

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

950355

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1905-1906

CLVI[e] ANNÉE

6[e] SÉRIE — TOME III

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C[ie]

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1906

Digitized by Google

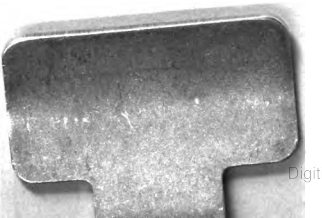

Digitized by Google

950355

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Digitized by Google

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Digitized by Google

Digitized by Google

HENRI DE TOURVILLE

1842-1903

Digitized by Google

950355

Digitized by Google

Digitized by Google

950355

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1905-1906

CLVIe ANNÉE

6e SÉRIE — TOME III

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie

18, RUE DES GLACIS, 18

—

1906

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MAI 1906

RAPPORT

SUR LES PRIX DE VERTU

PAR LE LIEUTENANT-COLONEL LE JOINDRE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Une des prérogatives les plus précieuses de votre compagnie est celle que la libéralité de généreux bienfaiteurs permet d'exercer à l'égard des actes de dévouement. Pour répondre aux intentions multiples qui régissent l'attribution des divers prix que vous avez mission de décerner, vous avez à découvrir des mérites qui sont d'autant plus grands que la condition des personnes qui les présentent est plus modeste. Faut-il ajouter que ces mérites, qui s'ignorent souvent eux-mêmes, se dérobent presque à votre recherche? Néanmoins, constatation bien réconfortante, les candidats dont vous arrivez à réunir les titres sont toujours nombreux et il vous faut établir une véritable sélection pour répartir vos récompenses.

Digitized by Google

Aussi semble-t-il qu'afin de répondre à votre secret désir de disposer de ressources encore plus étendues pour encourager le bien, les donateurs s'ingénient à multiplier les fondations et à en varier l'objet. Grâce à eux, vous avez, cette année, à choisir les titulaires de nouveaux prix qui vous permettront d'honorer, dans une plus grande mesure que par le passé, les manifestations de la vertu. Vertu est bien pris ici dans son acception la plus large ; c'est, ainsi que l'indique l'étymologie, le plein épanouissement moral de l'être supérieur auquel la langue latine a donné le nom de *vir*.

Le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter traitera d'abord des actes de dévouement accomplis dans la famille, dévouement maternel et piété filiale. Il se terminera par le détail de ceux qui n'ont pas la famille pour cadre obligatoire.

Permettez-moi, Messieurs, avant d'aborder cet exposé, de vous dire combien je suis heureux qu'une semblable mission constitue la première tâche que j'aie à remplir à l'Académie. Si la tâche est élevée, en effet, et digne d'être confiée à de plus qualifiés que moi, elle me vient par contre singulièrement en aide aujourd'hui, où vous voulez bien confirmer officiellement mon entrée dans votre compagnie. J'espère ainsi que votre attention, justement sollicitée par les mérites que vous avez à couronner, s'y attachera exclusivement, et que vous serez moins tentés de peser les trop modestes titres de votre nouveau confrère à figurer parmi vous.

Digitized by Google

En m'admettant comme membre titulaire, vous m'avez fait un honneur insigne dont je sens vivement le prix. Ma carrière m'avait peu préparé aux travaux dont s'illustre l'Académie ; aussi n'aurais-je pas conçu l'ambition d'y siéger, si vous n'aviez de tout temps réservé votre accueil à des représentants de l'armée, officiers en activité ou retirés du service. C'est donc de cette tradition patriotique que j'ai cherché à bénéficier ; c'est elle seule qui a pu inspirer votre choix, pour lequel je vous prie d'agréer de nouveau mes sentiments de profonde reconnaissance.

Je reviens maintenant à l'objet du rapport que vous avez bien voulu me confier.

I

La fondation Jules Gouy met annuellement une somme de 600 fr. à votre disposition, pour récompenser le dévouement maternel. Elle a été partagée entre Mmes Racadot, Lutz, Million et Mutelet ; un prix de 200 fr. est attribué à la première, un prix de 150 fr. à chacune des deux suivantes, la dernière en reçoit un de 100 fr.

Mme Racadot (1) est veuve depuis le mois de janvier 1902. Son mari, excellent sujet, employé depuis vingt et un ans comme charretier à la verrerie Daum, s'est

1. 119, rue du Faubourg-Saint-Georges.

Digitized by Google

noyé accidentellement, laissant à la malheureuse femme la charge de subvenir à l'entretien et à l'éducation de huit enfants âgés de treize ans à deux ans.

L'aînée des enfants, une fille, a fait son apprentissage à l'école ménagère du bureau de bienfaisance, y est devenue monitrice, puis est entrée dans un atelier de couture ; elle s'est mariée l'année dernière. Le fils, qui vient ensuite, est apprenti graveur à la verrerie et suit le cours de l'école des beaux-arts. La seconde fille, apprentie du bureau de bienfaisance, est employée chez une couturière. Les cinq autres enfants vont encore à l'école.

Bien que le grand-père de ces enfants, établi dans les Vosges, et un oncle paternel, laitier à Saulxures, en aient pris momentanément trois chez eux, la tâche de Mme Racadot n'en est pas moins restée très lourde; les soins à donner à son ménage, d'ailleurs très bien tenu, ne lui permettent de s'employer que comme *débarrasseuse;* aussi son gain est-il fort modeste. Sa situation a déjà été signalée, à plusieurs reprises, à l'Académie, et ceux de vos confrères qui l'ont visitée sont d'accord pour reconnaître que cette mère de famille se voue tout entière à son rôle et avec succès.

Mme Lutz (1), originaire de l'Alsace, habite Nancy depuis longtemps. Son mari, ouvrier en chaussures, a été emporté par une méningite en 1900; elle est ainsi restée veuve avec cinq enfants, dont l'aîné avait onze ans et le plus jeune à peine vingt et un mois.

1. 9-11, rue Vayringe.

Digitized by Google

Avec un courage remarquable et souvent supérieur à ses forces, Mme Lutz s'est mise à l'œuvre ; le début a été particulièrement rude, en raison des maladies qui avaient facilement prise sur une nature déjà débilitée par le chagrin, les soucis, la fatigue et la misère. Ses mains crevassées gardent encore la trace d'un eczéma dont elle fut tout d'abord atteinte et que suivit, un an après, une pneumonie.

La pauvre femme ne connut pas de défaillance ; debout de très grand matin, prolongeant tard sa veillée, elle n'avait que le souci d'assurer à ses chers enfants, en même temps que le pain de chaque jour, une bonne éducation, honnête et chrétienne. Sur les cinq, deux petits garçons ont pu être placés à l'hospice Saint-Stanislas ; ils y donnent toute satisfaction, et leur mère, qui a dû se séparer d'eux avec regret, continue à les suivre avec une tendre sollicitude, dans les limites que permet le règlement de la maison. L'aînée des filles, bonne ouvrière, est placée comme femme de chambre, tandis que ses deux sœurs suivent, l'une, les cours de l'école ménagère, l'autre, ceux de l'école du faubourg des Trois-Maisons ; le patronage paroissial du faubourg voit ces deux dernières assidues à ses séances du jeudi et du dimanche, où elles se font remarquer par leur bonne tenue.

Mme Lutz, dont toutes les personnes qui l'emploient font le plus grand cas, ne dispose, pour satisfaire à ses obligations, que de bien faibles ressources. En dehors de ce que lui alloue le bureau de bienfaisance ou de l'aide qu'elle reçoit quelquefois de personnes charitables, elle n'a que le produit de ses journées de tra-

Digitized by Google

vail, dont le salaire dépasse rarement 1 fr. et lui est parfois inférieur.

La disparition du chef de famille est, comme vous venez de le voir, un coup redoutable ; mais combien l'épreuve est plus angoissante, lorsque la mère est en même temps frappée par la maladie ou par la mort. Tout soutien manque alors aux malheureux enfants, et si celle qui assume le rôle de la mère et la remplace y est moins préparée par la nature, son dévouement n'en est que plus touchant et plus méritoire. Tel est le cas de Mlle Million, devenue vraiment la mère de ses frères et sœurs; aussi a-t-elle été admise, sans hésiter, à participer au prix réservé pour le dévouement maternel.

Mlle Clémentine Million (1) n'avait pas encore terminé sa dix-huitième année, lorsque en février 1900, son père, brave Alsacien, ancien soldat de la légion étrangère, mourut. Elle était l'aînée de sept enfants; les âges des plus jeunes s'échelonnaient entre quatorze ans et trois ans. Sa mère vivait encore, il est vrai; mais, estropiée et infirme, elle suffisait à peine aux soins du ménage et constituait plutôt une charge; elle succombait d'ailleurs elle-même, dès le début de 1905. Dans cette douloureuse situation, la seule ressource assurée provenait des journées de repasseuse de Mlle Clémentine. Celle-ci, aidée seulement de quelques secours du bureau de bienfaisance, s'imposa la tâche écrasante de subvenir aux besoins de tous les

1. 61, rue Oberlin.

Digitized by Google

siens; fière de cette tâche, elle refusa même de confier sa plus jeune sœur à une voisine qui lui proposait de s'en charger.

Au moment où Mme Million mourait, deux des enfants, un fils devenu ouvrier ferblantier et une fille travaillant avec sa sœur aînée à la blanchisserie du pont de Malzéville, commençaient à gagner un peu d'argent. La troisième fille, de santé délicate, faisait quelques ouvrages et veillait surtout au ménage. Quant aux autres enfants, ils sont encore en apprentissage ou à l'école ; la dernière fille, qui n'a que neuf ans, trouve moyen d'aller, entre les heures de classe, chez un propriétaire du voisinage, garder l'enfant de celui-ci, âgé de six ans.

La partie la plus ardue de la tâche de Mlle Million était donc accomplie, vous voyez avec quel succès, lorsque au mois de septembre dernier elle consentit à épouser M. Becker, employé également à la blanchisserie. M. Becker, au courant de la situation, a promis d'aider sa femme à remplir la noble mission dont elle s'est si bien acquittée jusqu'à présent. Cette intéressante famille continue à vivre dans la même union et Mme Becker mènera à bonne fin, nous en sommes convaincu, l'œuvre de Mlle Million.

Restée veuve avec un fils de douze ans et une fille de cinq ans, Mme Mutelet(1) a eu depuis huit ans à surmonter de réelles difficultés. Si sa fille, qui suit les cours de l'école Drouot, où elle est demi-pensionnaire,

1. 16, rue Verlaine.

Digitized by Google

ne lui a pas imposé de charge spéciale, elle a eu par contre à assurer l'entretien de son fils, pauvre garçon qui, atteint par une fièvre typhoïde, à l'âge de huit ans, a perdu une partie de ses facultés intellectuelles et n'a pas même pu apprendre à lire. Bien qu'il ait un caractère doux et rangé et soit en état d'exécuter quelques travaux de manœuvre maigrement rétribués, il n'apporte pas à sa mère le soutien qu'elle serait en droit d'attendre d'un homme de vingt ans.

Ce soutien serait cependant bien utile à Mme Mutelet, dont la santé laisse beaucoup à désirer et qui a même dû subir une très grave opération. Elle n'en continue pas moins son existence pénible; levée de bonne heure pour balayer des trottoirs, elle s'emploie ensuite le reste de la journée comme lessiveuse ou femme de ménage et subvient ainsi à ses besoins et à ceux de ses enfants.

II

Le prix de piété filiale Jules Gouy, d'une valeur de 600 fr., a été également réparti entre Mlles Homehr, Pivois et Bonnardot, qui reçoivent chacune une récompense de 200 fr.

La famille Homehr, originaire de la Lorraine allemande, a voulu se soustraire à l'annexion et s'est établie du côté français de la frontière, où elle a dû changer plusieurs fois de résidence. Des revers de fortune ont malheureusement frappé M. et Mme Homehr; devenus âgés et malades, ils ont été presque exclusive-

Digitized by Google

ment soutenus par leur fille, Mlle Marie Homehr (1), leurs autres enfants étant dispersés ou hors d'état de venir en aide à leurs parents.

Mlle Homehr passe presque toutes ses nuits à veiller les malades; une fois rentrée chez elle, très fatiguée, elle prodigue ses soins à son vieux père, atteint d'une maladie de cœur avancée et qui réclame une sollicitude continuelle.

C'est à sa mère, veuve depuis cinq ans et aujourd'hui presque aveugle et d'une intelligence affaiblie, que se consacre Mlle Marie Pivois (2). Employée comme manutentionnaire dans une maison de couture, d'une santé précaire, car elle souffre depuis sept ou huit ans de sinusites qui ont nécessité plusieurs opérations sérieuses, très anémiée, Mlle Pivois fait courageusement face à la situation. Digne fille de sa mère, à qui l'Académie a décerné, naguère, un prix de dévouement maternel, elle justifie l'appréciation suivante du confrère qui l'a visitée et qui la connaît depuis plus de quatorze ans : « J'avoue ne pas comprendre par quel miracle de dévouement filial, avec un salaire mensuel maximum de 48 fr., Mlle Pivois suffit à l'entretien du ménage et au sien propre et parvient encore à donner quelquefois à sa mère l'illusion de l'aisance. »

Il en est de même de Mlle Claudine Bonnardot (3), qui

1. 16, rue Jeanne-d'Arc.
2. 40, rue du Bastion.
3. 12, place Saint-Epvre.

Digitized by Google

vit avec sa mère octogénaire, Mme Vve Bouley, infirme et constamment malade. Sans doute, elle est aidée par une sœur, religieuse à la maison des Orphelines, mais son modeste salaire passe tout entier à l'humble ménage de la mère et de la fille; bien souvent, Mlle Bonnardot, après avoir donné toute la journée à l'indispensable travail, est obligée de passer sa nuit au chevet de la chère malade, torturée par d'affreuses crises rhumatismales.

« D'une piété solide autant qu'éclairée, d'une parfaite égalité de caractère, — ainsi s'exprime également le confrère cité plus haut, — Mlle Bonnardot est aimée et admirée de tous ceux qui l'approchent. Elle est bonne et sait donner à ceux qui viennent lui demander un conseil l'avis éclairé qui guide ou la parole qui réconforte. »

Mlle Eugénie Ferry (1), ouvrière intelligente et active, a donné à sa mère, morte il y a plusieurs années, les soins les plus assidus; elle reporte entièrement son affection sur son père, avec lequel elle vit. M. Ferry, employé depuis cinquante-six ans comme peintre dans la même maison, ce qui fait à la fois son éloge et celui de son patron, est certainement à l'abri du besoin. Il n'en est pas moins touchant de voir sa fille se consacrer entièrement à lui.

Le dévouement de Mlle Ferry à ses parents, ses excellents sentiments, sa bonne conduite, lui ont déjà mérité un prix de la ville en 1904. L'Académie à son

1. 15, rue Saint-Julien.

Digitized by Google

tour lui alloue le prix Mangeon, d'une valeur de 100 fr.

Le tableau que nous offre l'intérieur de Mme Brouard est plus sombre. Agée de soixante-quinze ans, veuve depuis vingt ans, infirme, ayant perdu, il y a environ douze ans, un fils dont le travail l'aidait à vivre, ne pouvant recevoir aucun soutien effectif de plusieurs autres enfants, elle est complètement à la charge de sa fille Marie (1). Celle-ci, d'une santé ébranlée et ne réalisant que des gains aléatoires, fait preuve d'un grand courage ainsi que d'une foi profonde envers la Providence, au milieu de toutes ses épreuves.

Mlle Brouard a été jugée digne de recevoir le prix annuel de 300 fr. dû à M. René de Goussaincourt.

Le prix annuel Cardin-Roussel, d'une valeur de 200 fr., est attribué pour la première fois cette année ; il doit, suivant les termes de la fondation, être donné à « une fille plus ou moins jeune, ouvrière de son état, remarquable par son dévouement à sa mère veuve et pauvre, vivant ensemble toutes deux, très honnêtes, bonnes catholiques et dignes d'intérêt ».

Mlle Émélie Laurent (2), à qui ce prix est décerné, remplit pleinement les conditions requises. Vous dépeindre le dévouement de Mlle Laurent envers sa mère, infirme et usée par une existence de labeur, vous parler de la santé délicate de cette jeune fille que le tra-

1. 1, rue des Orphelines
2. 11, rue des États.

Digitized by Google

vail anémie, louer sa conduite et sa bonne tenue, c'est vous présenter des traits déjà mis sous vos yeux pour les prix précédents. Et, cependant, il semble qu'on ne doive pas se lasser de semblables redites.

Napoléon, songeant sans doute à de nombreux bataillons alignés, a dit, paraît-il, que la répétition était la plus belle des figures de rhétorique. Appliquons donc, si vous le voulez bien, le mot à nos modestes héroïnes de la piété filiale dont les phalanges se renouvellent chaque année, parées des mêmes signes distinctifs, correspondant, hélas ! à des misères identiques, et saluons leur vertu, sans craindre de nous répéter.

III

La persévérance et la continuité dans l'action constituent un mérite primordial aux dévouements que vous venez de récompenser. C'est d'après ces caractères que Pascal apprécie la vertu, lorsqu'il dit : « La vertu d'un homme ne doit pas se mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire. » L'effort énergique, spontané, qui pousse un homme à braver le danger, à se sacrifier pour son semblable, n'en est pas moins un haut acte de vertu, fût-il même exceptionnel de la part de celui qui l'accomplit. C'est, permettez-moi la comparaison, l'éclair qui illumine soudain le ciel, au lieu de la douce lumière dont vous contempliez tout à l'heure le rayonnement constant.

Digitized by Google

Le prix biennal de 100 fr., fondé par M. René de Goussaincourt, vous donne la faculté de rendre hommage à cette forme du dévouement. Il a été réservé, en 1906, au jeune Motto Boschis, de Maxéville, âgé de dix ans ; le titulaire du prix ne doit pas, vous le savez, avoir atteint l'âge de vingt et un ans.

Le 27 juillet 1905, Henri-Motto Boschis venait de se baigner dans le canal de la Marne au Rhin, avec deux camarades un peu plus âgés que lui, lorsque survinrent les frères Walter, Marcel et Alfred. Ce dernier, enfant de onze ans, ne sachant qu'imparfaitement nager, entra dans l'eau à son tour et tenta de traverser le canal, assez large en cet endroit ; arrivé vers le milieu, il sentit ses forces l'abandonner et il ne tarda pas à couler à fond. Les camarades de Boschis se portèrent immédiatement au secours de l'imprudent, mais ils durent renoncer presque aussitôt à poursuivre leur tentative.

Boschis, qui s'était jeté à l'eau, sans prendre même le temps d'enlever sa chemise qu'il venait à peine de revêtir, et malgré la gêne qu'elle lui causait, parvint, après avoir plongé plusieurs fois, à saisir Alfred Walter, à le ramener au bord en nageant vigoureusement et à le remettre aux autres enfants qui le hissèrent vivement sur le chemin de halage. A ce moment, le courageux sauveteur, pris d'une faiblesse subite, glissait au fond et se faisait sur des tessons une large blessure au genou. Toutefois, par un reste d'énergie, Boschis revenait bientôt à la surface et se tirait heureusement d'affaire.

Le lendemain, il rentrait en classe, et grâce à l'instituteur de Maxéville, il reçut, pendant une quinzaine

Digitized by Google

de jours, à l'hospice J.-B. Thiéry, les pansements que nécessitait sa blessure.

Le 19 août suivant, Boschis se baignait encore dans le canal et voyait glisser et tomber à l'eau le petit Émile Dufour, âgé de six ans, qui s'amusait sur le quai du vieux port de la mine de Sarrebruck. Le canal est profond sur ce point et la rive à pic; Boschis y fut bien vite, empoigna l'enfant et le remit entre les mains de camarades accourus à son appel.

Le jeune lauréat est donc déjà, malgré son âge peu avancé, un récidiviste du dévouement; il est doublement digne du prix que vous lui décernez.

Notre confrère M. René de Goussaincourt, dont la bienfaisance éclairée est aussi sujette à récidive, vient de fonder un prix biennal de 100 fr., destiné à honorer le dévouement professionnel d'un infirmier — gradé ou non — appartenant soit à l'hôpital, soit aux infirmeries régimentaires de la garnison. Vous vous rappelez les motifs qui l'inspirèrent et qu'il vous énonça, comme il suit, dans une lettre en date du 19 mai 1905 : « Depuis qu'on a commis la faute de priver nos chers petits soldats, malades ou blessés, des soins exquis des saintes filles de la Charité, la tâche des infirmiers dans les hôpitaux militaires est devenue bien plus ardue, et le service de deux ans la rendra plus difficile encore. »

Pour décerner ce nouvel encouragement, votre président s'est adressé au directeur du service de santé du 20e corps d'armée, juge éminemment qualifié en l'espèce. M. le médecin-inspecteur Benech a bien

Digitized by Google

voulu répondre à son appel, mais les renseignements qu'il a donnés ont mis l'Académie dans un réel embarras; il signalait en effet, au même titre, et sans oser marquer de préférence pour l'un ou pour l'autre, deux infirmiers de l'hôpital militaire. Partager un simple prix de 100 fr. paraissait difficile, surtout l'année où il était délivré pour la première fois; et comment comparer, d'autre part, des mérites que le directeur du service se refusait à différencier? Instruit de votre perplexité, M. de Goussaincourt y a mis fin de la manière la plus délicate, en doublant, à titre exceptionnel, le prix en 1906, et en vous permettant de récompenser ainsi les deux candidats *ex æquo*.

Un prix de 100 fr. est par suite attribué à l'infirmier Joseph Leclerc qui a contracté, en soignant ses camarades, une fièvre typhoïde dont il est à peine convalescent. Ce soldat est, au dire de son chef, un modèle de douceur et d'aménité pour les malades. N'ayant jamais encouru de punition, il accomplit sa dernière année de service, et son défaut d'instruction première l'a seul empêché de conquérir des galons supérieurs à ceux de soldat de 1re classe.

Le soldat infirmier de 1re classe Robert Delafond présente les mêmes qualités que son camarade; ses conditions de service sont semblables. Le prix de 100 fr., que vous lui donnez également, s'ajoutera à un témoignage officiel de satisfaction qui lui a été accordé par le ministre en 1905, pour sa conduite pendant une épidémie de grippe dont il fut alors lui-même

Digitized by Google

atteint, au chevet des malades auxquels il donnait ses soins.

Le prix annuel de 100 fr. fondé par Mme Ferdinand Lachasse, en souvenir de son mari décédé, est aussi distribué pour la première fois en 1906. Il a pour objet de récompenser le dévouement, dans le sens le plus large de ce mot.

C'est Mlle Adèle Leduit[1] qui en est la bénéficiaire. Pendant plus de vingt ans, cette fille estimable a soigné une sœur plus âgée qu'elle qui, à la suite d'une attaque, était tombée dans le gâtisme. Depuis la mort de cette sœur, son travail de couturière, bien peu rémunéré, lui permet de soutenir son beau-frère âgé de soixante-quinze ans et incapable de gagner son pain.

Mlle Leduit vous a été chaudement recommandée par Mme Lachasse et l'Académie est heureuse de se rendre au juste désir de la généreuse donatrice.

J'ai terminé, Messieurs, la revue des humbles, mais vaillants lauréats sur lesquels s'est porté, cette année, le choix de votre compagnie. Représentants d'éminents bienfaiteurs auxquels je renouvelle, en votre nom, l'expression d'une vive reconnaissance, vous avez rendu un hommage tangible à la vertu et présenté des exemples encourageants à ceux qui ont à lutter contre les difficultés ardues de l'existence.

Votre œuvre a donc, comme toujours, été utile à un double titre : elle atteint la mesure de ce que vous

1. 17, rue Braconnot.

Digitized by Google

deviez faire, et il ne vous appartenait pas de faire davantage. Car, s'il vous est donné d'honorer la vertu, il ne dépend pas de votre pouvoir de lui remettre une récompense adéquate à sa valeur. Cette récompense, vos lauréats la trouvent tout d'abord dans leur propre conscience, puis surtout ils l'attendent de Dieu qui a inspiré leur conduite et qui dispose seul du prix légitimement dû à leur mérite.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONCOURS

POUR LE PRIX DE GUAITA

PAR M. PIERRE BOYÉ

MESSIEURS,

Le prix Dupeux n'étant pas décerné cette année par l'Académie, j'ai simplement à vous entretenir du concours pour le prix Stanislas de Guaita. Un seul candidat se recommande à vos suffrages. Ses titres sont sérieux. Ma mission sera donc aussi courte qu'aisée.

On parle beaucoup aujourd'hui de régionalisme. Le mot est à la mode et d'aucuns, de l'idée, voient surgir de grandes réformes. Il ne m'appartient pas d'examiner jusqu'à quel point cet espoir est fondé. Peut-être des réserves seraient-elles à objecter à un programme d'autant plus séduisant que le désir s'y donne libre cours. C'est presque jeu de dilettante que de remanier, à son gré, sur le papier, le pesant et délicat appareil d'un mécanisme administratif. Le souhait part d'un bon sentiment. Sa sincérité est louable. Mais bien des

Digitized by Google

illusions n'entrent-elles pas dans ces projets? Pouvons-nous remonter le courant, de plus en plus rapide, qui, avec les nécessités de la vie actuelle, les fiévreuses exigences de la civilisation moderne, nous entraîne? Nous Français, aux cohésions lointaines, aux soudures historiques, pouvons-nous prendre des modèles en Suisse ou dans les États-Unis, pays au passé et à la formation si différents des nôtres? Et, puisque l'on choisit volontiers des comparaisons entre les organismes vivants et les organismes sociaux, ne voyons-nous pas, à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des êtres, une concentration de substance nerveuse s'opérer au profit d'un cerveau plus puissant, et la multiplicité des centres d'impulsion correspondre au contraire à une infériorité réelle? Certaine équivoque, d'ailleurs, n'est-elle pas à craindre? Déjà une consonnance fâcheuse semblerait avertir du danger. Le terrain est glissant; la pente, rapide. Et, si l'on ne sait s'arrêter, voici que bientôt le particularisme n'est plus loin! Je me retourne et je cherche la patrie. Est-ce la province, la contrée, la ville, le hameau? L'horizon s'est rétréci, et le culte jaloux pour un héritage aussi complexe que sacré va peu à peu s'amoindrir, dans une captieuse habitude, en l'égoïste attachement aux choses ambiantes.

Or, nulle part mieux qu'à cette frontière, le patriotisme n'a besoin d'être entendu dans sa plus noble intégrité.

Mais que, sans rêver à d'improbables bouleversements, on garde, dans le fond de son cœur, à la terre natale une douce prédilection, laissant entier un

Digitized by Google

autre amour; qu'avec Maurice Barrès, aux heures de recueillement, on se penche sur ce sol béni pour écouter la voix de ses morts; qu'avec Émile Gebhart, familier des plus exquises émotions intellectuelles, on revienne souvent dans une ville chérie en goûter d'une incomparable fraîcheur; qu'avec André Theuriet, — et je ne sors ici ni de notre Province, ni de notre Compagnie, — on mette tout son talent à célébrer la riante vallée où s'écoula son enfance : voilà, Messieurs, un régionalisme que nous approuvons tous.

M. Charles Sadoul ne doit pas penser autrement, lui qui a circonscrit, j'allais dire enfermé, dans les limites de sa Lorraine une activité toujours en éveil.

Une thèse de doctorat en droit, sur *les Institutions judiciaires des duchés de Lorraine et de Bar avant les réformes de Léopold,* signalait, en 1898, M. Sadoul à la sympathique attention des historiens locaux. Le sujet était vaste. Trop vaste, pour être abordé sous tous ses aspects avec une égale précision. Aussi bien l'auteur ne voyait-il dans ce livre qu'un essai. Mais essai des plus méritoires.

A composer ces pages, M. Sadoul avait deviné les joies discrètes que réservent au chercheur les patientes investigations dans le trésor des archives. C'est de cet instant, en effet, qu'il forma le projet d'une œuvre plus importante et plus originale.

Lorsque l'on étudie la procédure et les rudes pénalités de jadis, comment ne pas s'arrêter, ému d'une pitié douloureuse, à cette époque tragique où, d'un bout à l'autre des états lorrains, de la frontière champenoise aux Vosges, les cachots se peuplent

Digitized by Google

d'hommes, de femmes, d'enfants, dont les seuls crimes sont dans le soupçon maladif de leurs contemporains, alors que se succèdent les plus étranges interrogatoires, que s'arrachent les plus stupéfiants aveux, que se multiplient les tortures et que s'allument les bûchers? Un vent de folie passait sur l'Europe occidentale, hantée du spectre de Satan et des visions du sabbat. Folie à ce point contagieuse, que les accusés eux-mêmes finissent par y succomber. Avouant les détails du diabolique commerce qui leur est reproché, ils livrent au châtiment maints innocents complices, et pas une fois, pourtant, un de ces malheureux ne songera à jeter à la face de ses persécuteurs la véritable riposte, à crier le mot qui repris, répété, eût sans doute été la délivrance, à dénoncer ses propres juges. Ironie et faiblesse des conceptions humaines! le magistrat qui se vantait d'avoir, dans sa féconde carrière, fait brûler neuf cents victimes, le fameux procureur général de Nancy, Nicolas Remy, était pour son temps un fort honnête homme, vertueux, éclairé. Il mourut grandement honoré de tous, fier de son inlassable zèle.

Trois siècles ne nous séparent pas de la monstrueuse erreur dont M. Sadoul s'est proposé, pour la Lorraine, de dénombrer les martyrs. Le dépouillement méthodique des dossiers où sont relatées les phases de ces procès de sorcellerie lui permettra d'apporter une précieuse contribution à l'histoire d'une des plus singulières épidémies morales qui aient jamais sévi.

Simultanément avec des listes de sorciers, préparer un recueil de chansons populaires; entre l'examen de

Digitized by Google

deux poudreuses liasses d'où s'évoquent des scènes de cauchemar dignes d'inspirer la lyre d'un Dante ou le crayon d'un Goya, noter les airs naïfs où revit la verve des ancêtres; saisir, sur des bouches d'enfants qui peut-être dans l'âge mûr en auront oublié les paroles, ou sur des lèvres d'aïeules près d'en emporter la cadence dans la tombe, ces vieux *noëls,* ces entraînants rondeaux, ces couplets empreints d'une saine bonne humeur ou d'une mélancolie résignée, le contraste n'est pas banal; et, à se le ménager, M. Sadoul, grand amateur de traditions et de *fiauves,* a dû souvent en retirer, j'imagine, un délicieux plaisir. Environ quatre cents chansons ont été de la sorte rassemblées. M. Sadoul n'a pas terminé sa poétique enquête. Pour la rendre aussi complète que possible, longtemps encore il lui faudra aller à travers les villages, sur les places où l'on *rondie,* au fond des granges où l'on veille, le long des faubourgs de nos cités et aux *couarails* de nos montagnes, écouter et interroger.

Si, pour ces entreprises de longue haleine, dont la perfection du reste réclame le concours des années, l'Académie doit faire crédit à M. Sadoul, elle n'ignore pas les services que rend aux travailleurs sa *Table générale des publications de la Société d'archéologie lorraine de 1849 à 1900.* Le dépouillement fut laborieux. Il exigea la confection de 20 000 fiches. Grâce à ce répertoire, l'exploration d'une mine fort riche est devenue facile, et l'œuvre à laquelle collaborèrent pendant cinquante ans les archéologues et les historiens lorrains apparaît, on l'a dit, dans toute sa grandeur. Notre Compagnie se souvient avec plaisir que

Digitized by Google

l'excellente statistique dressée pour elle par son dévoué bibliothécaire-archiviste a servi de modèle à M. Sadoul. Elle se félicite de ce que l'initiative de M. Favier ait eu des suites si heureuses.

Plus encore que cette *Table,* journellement consultée, la revue que fondait naguère M. Sadoul est connue de quiconque s'intéresse à la Province. A plusieurs reprises, des périodiques analogues avaient été annoncés. Ils n'eurent qu'une existence éphémère. L'espace de quelques numéros, et ils disparaissaient dans l'indifférence et l'oubli. Le *Pays lorrain* poursuit sa troisième année. Signe certain de vitalité, le chiffre de ses abonnés va sans cesse augmentant. L'appel adressé par M. Sadoul n'est pas demeuré sans écho. Pour coopérer au succès, dans une franche émulation et un cordial éclectisme, vétérans et novices de la plume, des disciples à côté des maîtres, ont à l'envi décrit nos sites et nos monuments, raconté nos coutumes vénérables ou nos usages plaisants, fait revivre nos grands hommes et vanté nos artistes. Voici même qu'au début de 1906, événement notable, une jeune sœur, fort coquette dès le berceau, est née au *Pays lorrain* en la personne de la *Revue lorraine illustrée.*

Dans la lettre où il pose sa candidature, M. Sadoul avoue ne le faire que contraint par les règlements. Le programme du concours ne permet pas de décerner la couronne à la revue. Le directeur s'enhardit donc à l'ambitionner pour soi-même. Nous nous applaudissons de ces circonstances. Le prix Stanislas de Guaita est particulièrement destiné à récompenser « les efforts

Digitized by Google

et les mérites d'un littérateur ». En adoptant les conclusions de sa Commission, c'est-à-dire en proclamant M. Charles Sadoul lauréat, l'Académie sanctionne les mérites de l'œuvre personnelle comme de l'œuvre collective. Elle réunit dans un même élogieux témoignage le *Pays lorrain* et son fondateur.

Digitized by Google

HENRI DE TOURVILLE

ET SON ŒUVRE SOCIALE

PAR

G. MELIN

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous remercier d'abord du grand honneur que vous me faites en m'accueillant dans votre Compagnie. Je sais — et je le dis sans fausse modestie — que je ne possède aucun titre à une distinction si flatteuse. Mais, sans compter le désir que vous avez peut-être de replacer sur la liste de vos membres un nom qui vous a jadis appartenu, vous souhaitez, je pense, augmenter d'une unité le nombre de ceux qui, parmi vous, se livrent à l'étude des questions sociales. L'Académie de Stanislas, en effet, n'entretient pas seulement avec un soin pieux le culte du passé; avec un sentiment profond des besoins du temps présent, elle porte un sympathique intérêt à toutes les sciences nouvelles qui semblent devoir marquer un pas en avant dans la voie du progrès; la

Digitized by Google

science sociale lui a paru être de celles-là. Et puisqu'elle lui témoigne une si indulgente bienveillance, elle consentira sans doute à ce que ce soit de science sociale, précisément, qu'on l'entretienne aujourd'hui dans la personne d'un homme qui lui consacra l'essentiel de sa vie et fut, en même temps qu'un apôtre, un vrai et grand savant. Son œuvre est considérable et son nom presque inconnu encore : M. l'abbé Henri de Tourville.

I

Lorsqu'il mourut, il y a trois ans seulement, le 5 mars 1903 (1), sa disparition fut douloureusement ressentie par tous ceux — et ils étaient nombreux — qui spontanément s'étaient groupés sous sa direction scientifique et morale (2). C'est que, chose peu com-

1. Henri de Tourville, né à Paris le 19 mars 1842, fut élevé et instruit à la campagne, au château de Tourville, par son père, ancien avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État. Son éducation fut complétée et terminée par l'abbé Foulon, qui devint plus tard évêque de Nancy, archevêque de Lyon et cardinal. Il fit son droit de 1861 à 1864. Pendant l'année scolaire 1864-1865, il suivit les cours de l'École des chartes. Il entra au séminaire d'Issy au mois d'octobre 1865 et fut ordonné prêtre le 7 juin de l'année 1873. C'est à l'automne de cette même année qu'il fut nommé vicaire de la paroisse Saint-Augustin de Paris; il exerça ces fonctions jusqu'en 1881.

Voir Paul Bureau : L'Œuvre de H. de Tourville, *Science sociale*, juin 1903, t. XXXV, p. 465 (tirage à part, librairie Firmin-Didot) et *Préface* à l'ouvrage posthume : *Piété confiante* (Lettres de l'abbé de Tourville), Paris, V. Lecoffre, 1905.

2. Voir les discours prononcés à ses funérailles par M. Demolins (*Science sociale*, mars 1903, t. XXXV, p. 186) et par M. l'abbé Desmonts, *ibid.*, avril 1903, p. 269; cf. *ibid.*, p. 247.

Digitized by Google

mune, il ne devait son autorité et son prestige qu'à sa valeur personnelle : il ne possédait aucun titre officiel, n'était ni docteur ni agrégé, n'enseignait dans aucun collège ni aucune faculté, n'était revêtu d'aucune dignité ecclésiastique, n'appartenait à aucun corps savant. Simple prêtre, il avait exercé, pendant huit années, le ministère le plus modeste, mais le plus actif, dans la paroisse Saint-Augustin de Paris ; puis une santé délabrée l'obligeait bientôt à abandonner des fonctions trop fatigantes. C'est alors que, condamné à un repos presque absolu, il entreprenait les travaux de science sociale auxquels il devait désormais vouer toutes les ressources de sa puissante intelligence et auxquels d'ailleurs l'avaient admirablement préparé une culture générale très poussée et de fortes études juridiques et historiques poursuivies à la faculté de droit et à l'École des chartes. Depuis cette époque, sa vie se passe tantôt dans sa famille, au château de Tourville, près de Pont-Audemer, tantôt chez de fidèles amis, au manoir de Calmont, près de Dieppe. Tourville, Calmont, noms chers à ceux qui ont eu le bonheur d'approcher M. de Tourville et de goûter le charme de son accueil ! C'est là qu'il a travaillé, là qu'il a souffert ; c'est de là qu'a rayonné son action féconde et entraînante.

Déjà, pendant ses années d'apostolat à Saint-Augustin, un fait l'avait profondément frappé : il observait combien peu les bons conseils, les exhortations pieuses avaient de prise sur les individus, lorsque ceux-ci se trouvaient engagés dans une vie anormale, désorganisée, dénuée des ressources indis-

Digitized by Google

pensables. Il se disait que demander la vertu à ces infortunés, c'était leur demander l'héroïsme et presque la sainteté et que, avant de tant exiger d'eux, il serait opportun de les établir dans des conditions de vie normale et saine, avec un minimum de bien-être matériel (1). Dès ce moment, M. de Tourville estima qu'il était de son devoir, comme directeur d'âmes, d'étudier avec soin et application les lois de l'organisation et du fonctionnement de la vie sociale et en particulier de la vie familiale.

Au surplus, son attention avait dû être attirée déjà de ce côté par certaines œuvres du P. Gratry, dont la lecture lui était familière : *les Sources de la régénération sociale, la Morale et la loi de l'histoire* (2). Le P. Gratry, avec ce don de vue lointaine qui lui était propre, annonçait déjà l'avènement de la *science*

---

1. C'était la pensée d'Aristote : « La vie la plus parfaite pour le citoyen isolé et pour l'État en général est celle qui joint à la vertu *assez de biens extérieurs* pour faire ce que la vertu commande » (*Politique*, IV, ch. II, § 6). Un philosophe contemporain a dit de même : « Il y a un certain bien-être inséparable du bien faire, une indépendance matérielle sans laquelle, au sein d'une société civilisée, sont compromises l'indépendance morale et la liberté de l'individu » (A. Fouillée, *Esquisse psychologique des peuples européens*, p. 194).

2. *Les Sources de la régénération sociale*, ouvrage publié en 1848 sous ce titre : *Catéchisme social ou demandes et réponses sur les devoirs sociaux*, et réédité en 1871 et en 1901 sous son titre actuel. — *La Morale et la loi de l'histoire*, 1868. — Voir sur les doctrines sociales du P. Gratry le livre du cardinal Perraud : *le Père Gratry, sa vie et ses œuvres*, pp. 214-257, et celui du P. Chauvin : *le Père Gratry, l'homme et l'œuvre*, chap. XVI-XIX. Voir aussi un pénétrant article de M. l'abbé Klein : *le Retour au P. Gratry*, dans *Quelques motifs d'espérer*, pp. 115 et s.

Digitized by Google

sociale et saluait d'avance les bienfaits qu'il en attendait.

« Le temps approche, s'écriait-il, où le rayon lumineux de la science va tomber sur la vie des sociétés humaines[1]. » — « Oui, voici véritablement une *science nouvelle* qui montre à tous les yeux que les hommes de bonne volonté peuvent, dès qu'ils le voudront bien, changer l'état du monde et transformer les sociétés humaines dans la justice, dans la liberté, dans la paix. Cette belle science, je la vois naître sous mes yeux, comme naissaient il y a trois siècles la science des astres, la science des forces du monde physique. — La science des forces du monde SOCIAL se développe maintenant ! Sa certitude égale sa simplicité merveilleuse[2]. »

Et un peu plus loin : « C'est à l'égard de la nature physique que la science de la vérité nous donne la liberté. *La connaissance des lois nous donne la possession des forces.* Les forces qui autrefois nous écrasaient nous sèrvent aujourd'hui. Nous sommes à leur égard non seulement libres, mais rois. Au lieu d'esclaves ou de victimes, nous sommes régulateurs et conducteurs de forces... Voilà la liberté au sein de la nature ! — Qu'est-ce que la liberté au sein des SOCIÉTÉS ? C'est le développement des forces humaines sous la loi. Lorsque la force de chaque homme, au lieu d'écraser celle d'autrui ou d'en être écrasée, ou, pour parler plus vrai, lorsque nos forces à nous tous,

1. *La morale et la loi de l'histoire,* t. I, p. 195.
2. *Op. cit.,* pp. 201-202. Cf. pp. 205-206 ; p. 253.

Digitized by Google

au lieu de se neutraliser ou de s'anéantir par la lutte et la contradiction, sauront, *dans la vraie science des lois sociales,* se multiplier par l'accord et se déployer par l'union, alors nous serons libres (1). » — « Il y a cent ans, déjà riches de nos sciences naturelles, nous n'avions vraiment pas la science des lois et des forces humaines, la science de l'économie véritable des sociétés... Pour moi, je la salue comme un grand et nouvel élan du soleil levant de la science. C'est le second moment de ce que j'ai nommé l'ère scientifique du genre humain. Après la science de la nature, celle qui doit nous apprendre à remplir notre premier devoir : *couvrir la terre et la dompter,* après ce premier moment de la science doit venir et vient en effet le second rayon lumineux, la science de l'homme en société, celle qui doit nous apprendre à remplir notre second devoir : *disposer le globe terrestre dans la justice et l'équité*..... Voilà la science dont les progrès nous donneront enfin quelque progrès de liberté..... Je vois la SCIENCE SOCIALE magnifique et pleine d'espérances, dans la minorité qui la possède, éclairer, consoler les esprits. Elle annonce, elle promet et demande avant tout la justice, la liberté, la paix (2). »

---

1. *Op. cit.,* pp. 256-258.

2. *Op. cit.,* pp. 259-261. — Il ne faut pas oublier que le P. Gratry était un esprit éminemment *scientifique.* Il était ancien élève de l'École polytechnique et l'on sait avec quelle compétence il a parlé des sciences dans sa *Logique* et en particulier dans le livre VI de cet ouvrage, depuis publié à part sous ce titre : *les Sources, conseils pour la conduite de l'esprit.* — Des passages rapportés plus haut, il est intéressant de rapprocher la lettre suivante écrite en 1857 par le P. Gratry à Montalembert qui venait d'échouer aux élections : « Les grands cœurs et les

Digitized by Google

Comment, Messieurs, ces paroles enthousiastes n'auraient-elles pas entraîné l'âme généreuse de Henri de Tourville vers des études dont la nécessité lui apparaissait, dans la pratique quotidienne de son ministère, de plus en plus évidente et impérieuse ?

Or, justement, en 1873, il avait été présenté à Frédéric Le Play. Les œuvres du grand sociologue furent pour lui une révélation : sa méthode d'investigation surtout le séduisit ; et, quand, en 1881, le mauvais état de sa santé ne lui permit plus que le labeur intellectuel, ce fut l'œuvre scientifique de Le Play qu'il rêva de continuer et de compléter.

Frédéric Le Play (1806-1882) est véritablement le fondateur de la science sociale (1). C'est lui qui a eu

---

grands esprits ont aujourd'hui mieux à faire que de s'occuper de politique. Vous le voyez, c'est de morale qu'il faut s'occuper et de *science sociale*, et de la vie évangélique à introduire dans la vie sociale. C'est l'état général de l'Europe et du monde entier qu'il faut considérer et améliorer. C'est le royaume de Dieu et la pleine civilisation chrétienne qu'il faut prêcher et provoquer... » Lettre inédite du 25 juin 1857 publiée par le P. Chauvin, *op. cit.* p. 337.

1. Voir sur Le Play : l'ouvrage de M. DE RIBBE : *Le Play d'après sa correspondance* (Paris, Firmin-Didot) ; — celui de M. DE CURZON : *F. Le Play, sa méthode, sa doctrine, son œuvre, son esprit*, d'après ses écrits et sa correspondance (Paris, Oudin) ; — l'introduction placée par M. Auburtin en tête des *Extraits des œuvres de Le Play* publiés par la librairie Guillaumin (petite bibliothèque économique française et étrangère) ; — les articles de SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. IX, pp. 61-201 ; — la brochure de M. A. DELAIRE, *F. Le Play et l'École de la paix sociale* (Paris, V. Lecoffre) ; — les études récentes de M. BÉCHAUX : *Fr. Le Play* (à l'occasion de son centenaire) *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1906, et de M. JOLY : *La statue de Fr. Le Play, Correspondant*, 10 juin 1906 ; enfin le livre nouvellement paru de M. AUBURTIN : *Frédéric Le Play d'après lui-même (vie, méthode, doctrine)*, Paris, Girard et Brière, 1906.

Digitized by Google

l'idée géniale de soumettre les groupements humains à une observation rigoureuse et méthodique, et de faire, pour les hommes vivant en société, ce que les botanistes ou les géologues font pour les plantes ou les minéraux. Jusqu'à lui, on s'était borné à des remarques, à des constatations superficielles hâtivement généralisées ou à des constructions *a priori* rapidement anéanties par la brutalité des faits. Le Play, ingénieur, professeur à l'École des mines, inaugure une méthode nouvelle, strictement scientifique, la méthode d'observation directe, et il l'inaugure de la façon la plus pratique et la plus probante, en en faisant aussitôt l'application : il voyage et il observe, non pas au hasard ou à sa fantaisie, mais selon des règles qu'il s'est imposées et qu'il suit à la lettre, prenant pour point de départ la *famille ouvrière* considérée par lui, et à juste titre, comme le groupe social élémentaire et, si l'on peut dire, la cellule de l'organisme social. De ses nombreux voyages (1) accomplis dans toute l'Europe et jusqu'en Asie, Le Play rapporta ces magnifiques monographies de familles dont la collection intitulée *les Ouvriers européens* et publiée en 1855 (2) recevait aussitôt le prix de

1. Voir *F. Le Play, Voyages en Europe,* extraits de sa correspondance, publiés par M. Albert Le Play. Paris, Plon et Nourrit.

2. Un volume in-folio publié à l'Imprimerie impériale. Une seconde édition a été publiée en 1877-1879, en six volumes in-8, par la maison Mame. Le titre complet de l'ouvrage est : *Les Ouvriers européens, études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe.* Le premier volume contient l'exposé de la *Méthode.* — Les monographies sont toujours continuées par la *Société d'économie*

Digitized by Google

statistique de l'Académie des sciences. En tête de cet ouvrage, il pouvait écrire ces très justes paroles: « *J'ai appliqué à l'observation des sociétés humaines des règles analogues à celles qui avaient dressé mon esprit à l'étude des minéraux et des plantes.* J'ai construit un mécanisme scientifique; en d'autres termes, j'ai créé une méthode qui m'a permis de connaître personnellement toutes les nuances de *paix,* de *discorde,* de *prospérité* et de *souffrance* que présentent en Europe les sociétés contemporaines (1). »

Et, en effet, ce à quoi Le Play s'était surtout attaché, c'est à décrire des organismes sociaux (familles, ateliers, etc.) sains, normaux, *prospères.* La prospérité était pour lui l'équivalent de la santé sociale, et, pour lui encore, la paix, l'harmonie, le bien-être étaient les signes extérieurs de la *prospérité* (2). Mais il allait plus

---

sociale fondée à Paris par Le Play en 1856. Le champ d'investigation s'étant étendu, cette publication est intitulée maintenant : *les Ouvriers des deux mondes;* elle comprend actuellement deux séries complètes de cinq volumes chacune; le tome II de la troisième série est en cours de publication.

1. *Les Ouvriers Européens,* t. I, page x.

2. « *Prospérité :* état d'une société qui, en pratiquant la loi de Dieu, conserve l'harmonie, le bien-être et la sécurité ». (Le Play, *Index des mots,* placé en tête du premier volume de la *Réforme sociale*). « J'appelle *prospères* les sociétés où la paix règne sans un recours habituel à la force armée; où la stabilité des foyers domestiques, des ateliers de travail et des voisinages est assurée par la libre entente des pères de famille; où enfin la conservation de l'ordre traditionnel, *fondé sur la loi morale,* est le vœu commun des populations. » (*Ouvriers Européens,* t. I, chap. III, § 2, p. 70). Voir aussi dans le même ouvrage, p. 444 et suivantes, *les trois cents mots constitutifs du langage propre à la science sociale,* Vis : Bien-être, Bonheur, Harmonie sociale, Nations prospères, Paix sociale, Stabilité, Prospérité.

Digitized by Google

loin : il en constatait froidement, scientifiquement, les *conditions,* au nombre desquelles il trouvait, au premier rang, le respect de la loi morale. Là où ces conditions étaient remplies, la *prospérité* se manifestait ; là où elles faisaient défaut, la *prospérité* manquait, et c'était, à sa place, le désordre, le malaise, la souffrance (1). La conclusion pratique s'imposait : s'efforcer de rétablir partout, et dans tous les groupements sociaux, les conditions générales de la prospérité ; du même coup la paix sociale, l'harmonie, le bien-être se rétablissaient.

Cela était rigoureusement scientifique et nous pouvons ajouter : tout à fait nouveau, car jamais jusqu'alors on n'avait envisagé les questions sociales avec ce flegme, cette froide précision, ce dédain des prétendus principes et des théories préconçues.

Après les *Ouvriers européens,* Le Play écrivit, sur les instances réitérées d'amis effrayés par les troubles politiques et sociaux du temps, un grand nombre d'ouvrages de vulgarisation qui ont eu le plus vif succès auprès du grand public : la *Réforme sociale* (1864), l'*Organisation du travail,* l'*Organisation de la famille* (1870), la *Constitution de l'Angleterre* (1875), la *Constitution essentielle de l'humanité* (1881). Henri de Tourville lut avidement tous ces livres, mais cette fois les conclusions de l'auteur ne lui semblèrent plus suffisamment motivées. C'est que Le Play avait cru devoir abandonner ici la méthode strictement scientifique pour courir au plus pressé qui était, à ses yeux,

1. Voir *les trois cents mots constitutifs...* (*loc. cit.*), Vis Antagonisme social, Corruption, Désorganisation sociale, Ébranlement, Instabilité, Malheur, Souffrance.

Digitized by Google

de donner à ses contemporains l'exposé de ses vues personnelles sur l'état actuel des sociétés humaines. Malheureusement, l'esprit naturellement conservateur et traditionaliste de Le Play avait percé dans ces vues d'ensemble où les conditions de prospérité d'*autrefois* et d'*hier* étaient présentées comme devant être celles d'*aujourd'hui*, de *demain* et de *toujours*.

Surtout, il parut à Henri de Tourville qu'avant de hasarder d'aussi vastes synthèses il fallait multiplier les études de détail, reprendre le travail monographique et perfectionner encore, s'il se pouvait, cette méthode d'observation grâce à laquelle tant de précieuses conquêtes avaient pu être opérées.

C'est à ce travail délicat qu'Henri de Tourville se consacra résolument, silencieusement, pendant des années. Il n'avait d'autre dessein que de réaliser une œuvre vraiment scientifique, qu'elles qu'en puissent être les conclusions ultérieures : il ne poursuivait que le vrai. Ce qu'il cherchait, c'était un moyen, un procédé, quelque chose comme un instrument de précision lui permettant d'étudier avec netteté et rigueur tout le détail minutieux des sociétés humaines.

Après un labeur persévérant, il parvint enfin au but désiré. Il avait construit de ses propres mains l'instrument dont il avait besoin. Il avait dressé cette magnifique CLASSIFICATION[1] que connaissent bien tous ceux qui ont abordé la science sociale et dont il n'est que juste de dire qu'elle a fait accomplir à cette science des pas de géant.

---

1. Voir la *Classification sociale* à l'appendice I.

Digitized by Google

Qu'est-ce donc que cette *Classification?* Elle se présente, Messieurs, sous l'aspect très modeste d'un *tableau* contenant, classés dans un ordre méthodique, tous les phénomènes sociaux, tous ceux, sans exception, qui peuvent être observés au sein de n'importe quelle société humaine, la plus simple comme la plus compliquée. Ces phénomènes sont disposés dans un ordre de complexité croissante, « allant du connu à l'inconnu, de ce qui est plus facile à connaître à ce qui est moins facile à connaître » (1). C'est ainsi que le tableau commence par l'étude du *lieu* physique où la société qu'on observe se trouve établie. Le lieu est suivi du *travail,* auquel succède la *propriété;* tous ces faits s'enchaînent et se conditionnent les uns les autres. Puis vient la *famille,* son *mode* et ses *phases d'existence,* et tout ce qui contribue à l'aider dans sa vie matérielle, intellectuelle et morale : le *patronage,* le *commerce,* les *cultures intellectuelles,* la *religion.* Viennent enfin les organismes superposés à la famille : le *voisinage,* les *corporations,* la *commune,* le *pays,* la *province,* l'*État* et, pour terminer, les rapports de la société étudiée avec les autres sociétés connues soit dans le passé, soit dans le présent. Encore n'indiquons-nous ici que les grandes lignes; mais chacune des catégories sociales que nous venons de nommer, *lieu, travail, propriété, famille,* etc., contient, sous sa rubrique générale, un nombre considérable de distinctions,

1. Voir à l'appendice IV quelques lettres inédites de M. de Tourville sur la *Classification.*

Digitized by Google

de subdivisions, disposées, elles aussi, dans l'ordre le plus naturel (1).

L'emploi de cette *nomenclature* est aussi simple que facile. Il suffit, lorsqu'on se propose d'étudier une société quelconque, de faire ses observations dans l'ordre même où les faits se présentent dans la classification, en commençant par le *lieu* où elle est établie pour continuer par le *travail* auquel elle se livre, la *propriété* dont elle jouit, la *famille* qu'elle a constituée, etc. (2). Et si, au lieu d'étudier une société

---

1. Pour l'étude détaillée de la *Classification*, il faut se reporter aux articles de M. DE TOURVILLE : *La science sociale est-elle une science?* dans la revue *la Science sociale*, t. I et II; — au travail de M. PRIEUR : *Introduction au cours de méthode d'observation sociale*, même revue; t. I à VII; — et au *Cours de méthode de la Science sociale* de M. R. Pinot, *ibid.*, t. XI à XVI.

2. Ainsi l'ancien cadre de Le Play se trouvait élargi ; à la *monographie de famille* était substituée la *monographie de société ;* dès lors, la science sociale prenait une ampleur inconnue jusque-là. On remarquera que TAINE avait eu, à peu près à la même époque que Le Play, l'idée de soumettre les sociétés à une observation méthodique ; on sait assez l'importance qu'il a attribuée dans ses ouvrages, surtout dans son *Histoire de la littérature anglaise* (1863) et sa *Philosophie de l'art* (1865-1869), à ce qu'il appelait le *milieu*, la *race* et le *moment ;* il insistait particulièrement sur le *milieu*. Voir L. ROURE, *H. Taine*, pp. 34 et s. — Taine connaissait d'ailleurs très bien les ouvrages de Le Play ; il les cite notamment dans les *Origines de la France contemporaine* (*La Révolution*, t. III, pp. 424-425, notes 1 et 2). « M. Le Play, dit-il, par ses recherches méthodiques, exactes et profondes, a rendu un service de premier ordre à la politique et, par contre-coup, à l'histoire. Il a observé et décrit minutieusement les débris épars de l'ancienne organisation sociale : l'analyse et la comparaison de ces débris montrent l'épaisseur et l'étendue de la couche presque détruite à laquelle ils ont appartenu. Mes propres observations sur place en plusieurs provinces de la France, et mes souvenirs d'enfance concordent avec les dé-

Digitized by Google

déterminée, c'est *un fait social* pris dans son ensemble qu'on se propose d'examiner : le *travail* en général, la *propriété,* la *famille,* etc., la même méthode s'impose toujours : on observera d'abord ce phénomène au sein des diverses sociétés antérieurement étudiées, on comparera et on classera ces diverses observations et ce n'est qu'après cette étude concrète préliminaire qu'on s'élèvera aux considérations générales, aux principes, aux lois, c'est-à-dire à l'abstrait : ce qui est proprement, il faut bien le dire, le renversement de l'ordre communément et abusivement suivi.

Il n'est jamais entré dans la pensée de M. de Tourville de croire que sa classification fût sans défaut et qu'elle ne dût jamais être rectifiée(1). Tout ce qu'on peut dire c'est que, depuis 1886, date de son élaboration définitive, elle a rendu à la science sociale des services éminents. Tous les collaborateurs de M. de Tourville se sont inclinés devant la supériorité de sa méthode et tous l'ont acceptée et adoptée avec le plus admirable ensemble. Aussi lorsque, quatre années

---

couvertes de M. Le Play. » Taine eut aussi connaissance des premiers travaux de M. de Tourville et, à cette occasion, il aurait fait l'aveu suivant : « Moi aussi, j'ai voulu faire entrer les phénomènes sociaux dans le cadre de la science et dégager les causes qui les produisent. Mais je m'aperçois que j'ai été incomplet, en voulant tout expliquer par un seul facteur : le milieu physique. Votre nomenclature sociale constitue un progrès très remarquable, car elle tient compte de beaucoup d'autres facteurs. J'admire également l'ordre dans lequel vous avez disposé les divers phénomènes sociaux : il y a là un enchaînement méthodique et très suggestif qui facilitera singulièrement l'analyse sociale. » (*Mouvement social,* mars 1893, t. I, pp. 213-214.)

1. Voir à l'appendice IV une rectification opérée par M. de Tourville lui-même.

Digitized by Google

après la mort de Le Play, quelques hommes de progrès, laissant de côté les conclusions provisoires que le maître défunt avait cru devoir formuler, entreprirent de poursuivre son œuvre purement scientifique, tous se groupèrent-ils sans hésitation autour de Henri de Tourville, considéré dès lors comme le maître incontesté de la science sociale.

Il l'est resté, Messieurs, jusqu'au jour de sa mort : pendant dix-sept ans.

Ces dix-sept années ont été extraordinairement fécondes.

En 1886 est fondée la revue *la Science sociale*. C'est M. Edmond Demolins qui en est le directeur infatigable et dévoué, mais c'est Henri de Tourville qui en est l'âme, l'inspirateur. C'est lui qui suggère, dirige, corrige tous les travaux ; c'est lui qui donne l'impulsion à tous les collaborateurs, communique à tous le feu sacré, l'enthousiasme scientifique.

Aujourd'hui *la Science sociale* ne comprend pas moins de quarante volumes[1]. C'est un recueil, unique en son genre, de travaux originaux sur les sujets les plus variés ; mais ce qui donne à ce recueil son caractère propre, c'est que tous ces travaux sont ordonnés sur le même plan, poursuivis selon la même inflexible méthode, en sorte qu'ils se complètent, se contrôlent les uns les autres et forment ainsi un ensemble imposant dont aucun esprit impartial ne saurait contester la haute valeur scientifique.

Les sociétés humaines les plus diverses ont été ainsi

1. Voir à l'appendice III.

Digitized by Google

étudiées, depuis les civilisations les plus anciennes, la Chaldée, l'Assyrie, l'Égypte, jusqu'aux civilisations les plus récentes et les plus raffinées, l'Angleterre, la France, les États-Unis. Les migrations des peuples depuis les origines du monde, le peuplement de la terre, les grandes invasions historiques ont été éclairés par la science sociale d'une lumière vive et imprévue. Le problème des races a été renouvelé ; l'histoire sociale a été fondée, la philosophie de l'histoire transformée ; le mécanisme de la vie sociale, publique et privée, mis en plein jour ; et l'étude des questions contemporaines, infiniment mieux comprises, s'est trouvée du même coup orientée vers des solutions jeunes, vigoureuses et hardies (1).

C'est qu'en effet, en science sociale, comme H. de Tourville l'a si souvent répété, la méthode prescrit de faire abstraction des idées préconçues, d'observer les faits, de déterminer les relations de cause à effet qui peuvent exister entre eux et de ne se hasarder à formuler des principes ou des théories qu'après avoir accumulé les observations méthodiques concordantes. Dès lors, il ne s'agit pas de se laisser conduire par ses préférences doctrinales, par les convictions politiques, philosophiques ou religieuses qu'on peut posséder d'autre part. L'observation prime tout et c'est elle seule qui impose, qui dicte les conclusions. Ce qu'il faut c'est *voir, comprendre* le mécanisme social, en *saisir* les forces et *se les assujettir*.

1. Pour avoir une *vue d'ensemble* de la science sociale, il est bon de lire les articles du P. Schwalm, publiés dans la *Revue thomiste*, t. I, p. 637, et t. II, p. 106.

Digitized by Google

« On commence à comprendre, écrit H. de Tourville (1), qu'il ne s'agit pas de faire le monde présent à sa guise, mais de savoir comment il se fait; on reconnaît qu'il y a là non une combinaison à trouver, mais un phénomène à observer et que, pour le bien connaître, il le faut observer comme tous les autres, à la manière des savants. Et de fait, autant dans l'ordre des connaissances sociales le public était naguère prévenu en faveur des politiques et défiant des laborieux, autant il tient aujourd'hui en suspicion ce qui lui vient des hommes de parti et des agitateurs, et c'est par des observateurs patients et sérieux qu'il veut être renseigné sur l'état du monde ; c'est d'après leurs études menées avec une scrupuleuse précision qu'il entend se former une opinion ; c'est en raison même de la sûreté et de la rigueur de leurs procédés d'observation qu'il est prêt à leur accorder crédit. Ainsi peu à peu, après avoir subi un long ostracisme, la juste idée d'une *science sociale* bien faite reçoit du sentiment public droit de cité. »

C'est en s'inspirant de ces idées et de ces vues que les collaborateurs de Henri de Tourville ont poursuivi leur tâche. De leurs efforts communs sont issus les quarante volumes de la revue, un enseignement public de la science sociale qui se continue toujours à Paris (2)

1. Préface au livre de M. DE ROUSIERS : *La Question ouvrière en Angleterre*, p. IX.

2. L'enseignement de la science sociale a été donné pendant de longues années à Paris, dans une des salles de la Société de géographie, par M. Edmond Demolins et par M. Robert Pinot. Il est aujourd'hui donné par M. Paul Bureau, professeur à la faculté libre de droit et à l'école des hautes études sociales.

Digitized by Google

et une magnifique éclosion de livres savants qui font autant d'honneur à celui qui les a inspirés qu'à ceux qui en sont les auteurs, les Demolins, les de Rousiers, les de Préville, les Paul Bureau et tant d'autres (1).

Ici, Messieurs, une question se présente naturellement à l'esprit : H. de Tourville s'est-il borné au rôle d'inspirateur ? N'a-t-il produit aucune œuvre personnelle ? N'a-t-il rien écrit ?

Il n'a publié que fort peu de chose : la nomenclature et quelques articles de revue (2). Mais c'est ici que nous touchons à l'un des plus nobles traits de son caractère : le désintéressement le plus complet, le dédain absolu de toutes les satisfactions d'amour-propre. Que la science sociale se fasse, se constitue, qu'elle se répande, cela lui suffisait ; peu lui importait par quel instrument ou quel intermédiaire. Aussi H. de Tourville a-t-il beaucoup écrit pour lui et ses amis ; mais il distribuait sans compter, autour de lui, tous les trésors de son observation et de sa méditation, d'abord dans des entretiens particuliers où il se dépensait jusqu'à l'épuisement, ensuite par la communication toute libérale de ses notes manuscrites. C'est ainsi que, pendant des années, les rédacteurs de la *Science sociale* ont pris pour base de leurs études son grand travail manuscrit sur *l'Histoire de la formation particulariste* et pendant des années ils ont été seuls à recueillir l'honneur des idées neuves et ori-

1. Voir à l'appendice III la liste des ouvrages compris dans la Bibliothèque de la science sociale.

2. Voir la liste de ces articles à l'appendice II.

Digitized by Google

ginales qui y étaient contenues. Il a fallu les supplications de ses amis pour décider H. de Tourville à publier cette œuvre fondamentale dans la revue, où elle a paru en articles de 1897 à 1903 (1), et ce n'est qu'après sa mort, l'année dernière, que ces articles ont été réunis en volume. C'est, à vrai dire, le seul livre de science sociale que nous ayons de M. de Tourville, mais il est admirable. C'est l'histoire sociale de la race anglo-saxonne depuis ses origines les plus lointaines jusqu'à son magnifique épanouissement contemporain, et c'est en même temps et parallèlement l'histoire sociale de notre pays. Sans doute on pourra lui adresser quelques critiques et peut-être lui reprocher l'absence de cet appareil de notes et de références auquel on attache tant de prix aujourd'hui (2). Il n'importe. Tout l'ouvrage contient un enchaînement si logique et si nécessaire des faits sociaux de cette double histoire que l'esprit, une fois saisi par cet ensemble où les liaisons s'imposent invinciblement, ne saurait plus s'en défendre : c'est chose faite, définitivement acquise. Désormais, on ne peut plus concevoir l'histoire autrement et toutes les connais-

1. Voir à l'appendice II le détail de ces articles sur l'*Histoire de la formation particulariste*.

2. Encore ce reproche n'est-il pas mérité, car dans cette synthèse grandiose du développement historique de l'Angleterre et de la France, M. de Tourville s'est toujours attaché, et il l'a dit, à ne s'appuyer que sur des faits connus et admis de tout le monde. Il jugeait inutile, dès lors, d'indiquer au bas des pages des références que chacun pouvait aisément trouver dans les livres les plus recommandables des deux pays. Au reste, les références ne manquent pas absolument, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en feuilletant le volume.

Digitized by Google

sances qu'on en peut conquérir dans la suite viennent comme d'elles-mêmes se ranger, se classer dans ce cadre aux dimensions si larges et aux divisions si simples. N'est-ce pas la preuve que cette histoire est vraie, qu'elle est directement calquée sur la réalité des faits, sainement observée et lumineusement décrite ?

Une des principales conclusions qui se dégagent de l'œuvre de M. de Tourville c'est la supériorité sociale de la race anglo-saxonne. Certes, ce n'était pas chez lui parti pris ni prévention ; il apercevait, comme un autre, les défauts des Anglais et des Américains, mais, à l'exemple de son maître Frédéric Le Play, il estimait que ce qui fait la puissance sociale d'une nation c'est la formation de l'*homme,* de l'*être humain ;* et il observait que nulle part, plus qu'en pays anglo-saxon, l'homme ne recevait une éducation plus virile, plus énergique, plus indépendante, que nulle part il n'était mieux formé aux entreprises courageuses et hardies, nulle part mieux préparé aux risques et aux responsabilités de la vie(1). Pour caractériser ce genre de formation, il avait trouvé un mot expressif ; il l'appelait PARTICULARISTE. Il entendait par là une organisation de vie où l'individu, le *particulier,* est habitué à tirer le plus possible de son propre fonds pour vivre d'une vie personnelle, se suffire à lui-même et se tirer seul d'affaire en toute circonstance donnée. A la for-

1. Voir notamment la *préface* déjà citée p. XIX-XXI; et dans le *Mouvement social,* décembre 1893, t. II, p. 155 : *Simplicité et fécondité de l'éducation anglo-saxonne.* — Cf. E. DEMOLINS : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons.*

Digitized by Google

mation particulariste il opposait la formation COMMUNAUTAIRE, dans laquelle l'individu a tendance, pour résoudre le problème de la vie, à se reposer sur autrui, à s'appuyer sur les groupes, les *communautés* auxquels il appartient, la famille ou l'État, le plus souvent les deux ensemble.

Il observait, avec la netteté de vue qui le caractérisait, que les races *particularistes* étaient partout en progrès, les races *communautaires* en décadence ; que les premières se développaient, prospéraient, couvraient le monde, tandis que les secondes déclinaient, perdaient toute influence, tout pouvoir d'expansion. Son patriotisme s'en alarmait. Et c'est pourquoi l'une des formes pratiques de son apostolat social était de pousser au particularisme : « Soyez des particularistes », ne cessait-il de répéter ; et par là il entendait : Soyez énergiques, vigoureux, capables ; développez avec intensité toutes les puissances de votre être ; ce qui nous manque le plus, ce sont des hommes : soyez des hommes !

Et c'est pourquoi, encore, les questions d'éducation le préoccupaient si vivement. « C'est un de mes sujets d'étude les plus empoignants », écrivait-il (1). Il estimait que toute notre éducation française était à réformer et que, pour être efficace, cette réforme ne pouvait s'opérer que dans le sens du *particularisme*. Il écrivait à un ami : « Plus l'âge me permet de sonder ce qu'a été l'éducation de notre temps, *notre* éducation, et de juger, non plus en enfant et en disciple,

1. Lettre inédite du 15 décembre 1890.

Digitized by Google

mais en homme responsable à son tour vis-à-vis des petits et des jeunes, plus je suis confondu des erreurs et des méfaits qui ont été, de la meilleure foi du monde, avec vertu, avec zèle, implacablement pratiqués comme les plus hautes vérités et les plus grands bienfaits. C'est renversant ! Et le pis est que cela continue !... Néanmoins, les conséquences s'accentuent et se généralisent ; il faudra bien qu'on avoue et qu'on change (1). »

Un peu plus loin, à propos d'un enfant dont on lui annonçait les heureuses dispositions naturelles : « Pourvu qu'on ne saccage pas tout cela par la préoccupation de le faire passer par le moule ! Le moule des études, le moule des usages, le moule des prétendus devoirs, etc. J'aime à penser que vous aspirez à quelque chose de plus large, de plus respectueux de la personnalité, constituée directement par Dieu, de plus pratique pour bâtir une nature sur son propre fonds. Si vous faites pour l'éducation de vos enfants dans ce sens-là ce que vous avez fait pour votre émancipation personnelle, si vous arrivez à brûler ce que vous avez adoré et à adorer ce que vous avez brûlé, si vous remplacez la méthode de contrainte par la méthode d'entraînement et l'usage de l'autorité par l'usage d'une sollicitude émancipatrice, alors je suis capable de me sentir rajeuni de vingt ans, tant j'en aurai de joie ! Je ne puis pas faire plus (2) ! »

---

1. Lettre inédite du 8 juin 1892.
2. Lettre inédite du 11 juin 1892.

Digitized by Google

Après cela, on peut juger du bonheur qu'éprouva H. de Tourville quand il apprit, en 1899, que l'un de ses meilleurs disciples, M. Edmond Demolins, venait de fonder, en pleine campagne, une grande école privée, l'*école des Roches* (1), où, en toute indépendance, sans aucun subside de l'État, on se proposait de donner à la jeunesse cette éducation vivifiante, libérale, émancipatrice qui semblait de plus en plus réclamée par les nécessités du présent et les besoins prévus d'un avenir qui s'annonçait exigeant. Jusqu'à son dernier jour, H. de Tourville n'a cessé de suivre, avec un intérêt passionné, les progrès de cette école, dont le légitime succès n'a fait encore, depuis, que s'affirmer et grandir (2).

II

Lui-même, Messieurs, fut un éducateur incomparable, si l'on entend par là qu'il sut, mieux que tout

1. Près de Verneuil-sur-Avre (Eure). Voir sur l'*école des Roches* le livre de M. Demolins : *L'Éducation nouvelle* et le *Journal de l'École des Roches*.

2. Après une visite à l'*école des Roches*, M. A. Ribot, ancien président du conseil et de la commission d'enquête pour la réforme de l'enseignement, écrivait à M. Demolins : « *Je vous félicite du succès de votre entreprise. Le branle est donné : vous avez fait plus pour la réforme de nos lycées et de nos collèges que tous les discours et tous les écrits.* » Depuis la création de l'*école des Roches* (1899), sept autres écoles du même genre, s'inspirant des mêmes idées et des mêmes principes, ont été fondées : le *collège de Normandie* (près de Rouen), le *collège de l'Ile-de-France* (à Liancourt, Oise), l'*école de l'Estérel* (près de Cannes), l'*école du Sud-Est* (près de Lyon), le *collège de Guyenne*, le *collège d'Aquitaine* et l'*école d'Arcachon* (près de Bordeaux).

Digitized by Google

autre, élever les esprits et les âmes, les retirer, *educere,* des chemins battus, des ornières et des fondrières pour les mener sur les cimes, où se respire, en des sentiers nouveaux, l'air pur et subtil de la vérité clairement aperçue et joyeusement acceptée.

Ses études de science sociale le jetaient dans le ravissement : rien ne lui semblait plus beau que le spectacle grandiose de cette mécanique sociale dont il avait réussi à pénétrer tous les ressorts et qu'il aimait à comparer à la mécanique céleste. Sa plus douce joie était d'introduire les autres au cœur même de cette science qui, par la sûreté de ses conclusions, donne si abondamment, avec le calme, la sérénité, la possession de soi-même, des vues si limpides sur les plus graves questions du temps présent.

« Je ne puis me consoler, écrivait-il un jour à une âme désemparée, de voir que vous n'avez pas à votre aide la connaissance de ce temps-ci que donne la science sociale, comme les rayons X donnent la photographie de l'invisible. Si vous saviez le bien merveilleux que cette connaissance opère dans les esprits ! Quelle sérénité ! quelle jubilation ! quel plaisir de vivre ! quelle limpidité dans les questions religieuses ! Comme on comprend bien les conditions dans lesquelles on agit ; ce qu'on peut s'en promettre ; ce qui ne peut réussir à aucun titre ; ce à quoi cela se relie dans le monde ; ce qui vient inévitablement à notre suite ; de quel côté il faut diriger les jeunes qui sont destinés non à notre temps, mais à des temps tout nouveaux ; ce qu'il ressort de bien du mal ; ce qu'il y a de mal inaperçu dans les choses

Digitized by Google

encore tenues pour bonnes ! Enfin, c'est la lumière ! Elle en a le charme et l'utilité. » Et, un peu plus loin : « Oh ! que cet ordre du monde social est beau ! Et que sa connaissance en est pratique ! C'est aussi grand que le monde astral, et c'est aussi usuel que de savoir faire le feu (1). »

C'est dans sa correspondance, malheureusement à peu près inédite encore, que M. de Tourville se révèle tout entier (2).

Il avait une inaltérable confiance dans l'avenir, convaincu que malgré les heurts, les chutes, les défaillances, le monde suivait, en définitive, sur la grande route du progrès, une marche ascendante vers plus de justice, plus de lumière, plus de bonheur. Son optimisme, à cet égard, était inaltérable. Il écrivait :

« Il ne faut pas gémir sur l'état du monde, comme s'il était perdu. Il y a tout simplement une crise entre le vieil esprit et le nouveau, et elle se révèle d'autant

---

1. Lettre du 27 juin 1902, reproduite dans *Piété confiante,* pp. 224-225. Cf. la note suivante.

2. Voir à l'appendice II *in fine* la liste des travaux inédits de M. de Tourville. De sa correspondance on n'a publié encore, jusqu'à présent, que des lettres de direction adressées à deux religieuses. Sur ce recueil, auquel on a donné le titre de *Piété confiante,* il faut lire le bel article de M. l'abbé Hemmer, dans la revue lyonnaise *Demain* (numéro du 29 décembre 1905). « Adressées à des personnes cloîtrées, dit M. Hemmer, ces lettres seront lues avec fruit par les personnes du monde, j'entends les laïques les moins disposés à se laisser gouverner par les méthodes en usage dans la direction intérieure des communautés religieuses. Ceux qui ont connu M. de Tourville y retrouveront son âme tout entière : sa pensée ferme, hardie, mesurée, sa parole nette et précise, son cœur incroyablement bon, son esprit de foi vive mise à la pratique usuelle de la vie. »

Digitized by Google

plus que le vieil esprit se voit plus vieux et s'aperçoit que rien n'est plus à son point de vue. C'est une bonne bataille dont l'issue n'est pas douteuse, en faveur de ce qui vient contre ce qui a été (1). » Et il continuait : «... Ne croyez donc pas que les choses aillent aussi mal. C'est une bien mauvaise habitude de la grande masse actuelle des honnêtes gens et des saintes gens que de se lamenter intérieurement de toutes choses. Je ne sais pas quel paradis ils ont rêvé sur terre, qui fait leur désespoir parce qu'il n'est pas. Sur terre, on fait beaucoup de tentatives très généreuses et très intelligentes : elles ne réussissent pas, la plupart du temps, en apparence ; ou du moins elles réussissent peu pour l'effort fait. Mais, en réalité, ces résultats qui se préparent sont énormes. Voyez donc l'empire romain devenant entièrement chrétien, au lendemain des plus dures persécutions. C'est que tout avait germé à couvert partout (2). »

Il était persuadé que nos gémissements ne venaient que d'une erreur de notre intelligence ; si nous comprenions mieux, nous ne cesserions jamais, selon son expression, de « voir heureux et joyeux » (3). — Il disait :

« Un grand principe de lumière est celui-ci : ce qui nous fait paraître la vie triste et lamentable est une erreur dont il faut nous défaire. Retenez cela et usez-en. Vous verrez les progrès que vous ferez dans la

1. 11 février 1899, *Piété confiante*, p. 193.
2. 1er février 1901, *Piété confiante*, pp. 209-210.
3. *Ibid.*, pp. 214 et 222.

Digitized by Google

vitalité. Si nous trouvons la vie malheureuse et le monde pitoyable, c'est que nous avons mal compris (1). » — « Non, ces temps-ci ne sont pas du tout mauvais. Ce sont des idées anciennes qui font voir à l'envers la marche actuelle du monde (2). » — « Ce qui nous manque, au point de vue naturel, c'est une vue claire et heureuse de la vie présente, telle qu'elle est, et de la marche actuelle du monde, tel qu'il est. Quand on a cette vue, on se console aisément, au point de vue naturel, de ses infirmités, de ses impuissances, de tous les obstacles, en sachant que ce qui est bon et désirable pour nous et pour le monde n'en va pas moins vers son accomplissement... La vie, naturellement parlant, est bonne et très bonne. Le temps actuel, même au point de vue chrétien, est bon et très bon. Je comprends que vous ne voyiez pas cela, puisqu'on est entouré de gens décontenancés, désorientés, désespérés, qui ne voient plus clair à rien et ne savent que dire : *Où allons-nous?* (3) Ils font l'aveu qu'ils n'y voient goutte. Mais je ne connais, pour remédier à cet embrouillage indigne de l'esprit humain et purement démoralisant, que la *science sociale* qui, comme toutes les sciences, a le mérite d'éclairer son objet. Tâchez de vous mettre un peu au courant... Bientôt, vous y sentirez une lumière qui vous réjouira par sa limpi-

1. 11 février 1899, *ibid.*, p. 192.

2. 7 juillet 1901, *ibid.*, p. 211.

3. « Il ne faut pas dire que l'époque actuelle soit une énigme affreuse, indéchiffrable : c'est se classer parmi les ignorants et les incapables. Il n'y a, au temps présent, aucune énigme pour les Américains, ni pour les étudiants en science sociale, ni pour bien d'autres encore... » Lettre inédite du 9 juin 1894.

Digitized by Google

dité et vous fera voir vrai au point de vue naturel, vrai et joyeux. Alors la joie chrétienne et surnaturelle ne se heurtera plus à la triste représentation qu'on se fait, autour de vous, du monde naturel, qu'on croirait volontiers l'œuvre du principe mauvais, comme le pensaient les manichéens (1). »

Si l'on songe que M. de Tourville était constamment malade, que ses souffrances allaient jusqu'à le réduire, pendant des semaines et des mois, plusieurs fois par an, à l'impuissance et à l'immobilité du lit, on comprendra quel fut le mérite de cette sérénité conquise et de cette joie intime invinciblement conservée en dépit des circonstances contraires (2).

A ses yeux, il ne suffisait pas d'être de son temps, il fallait encore le devancer; il fallait favoriser et hâter l'avènement des solutions fécondes qu'on savait devoir inévitablement triompher. Il faut être précurseur, pionnier: la tâche est rude, mais la récompense vaut l'effort.

« Vous m'indiquez, écrivait-il à un ami (3), que, par un retournement contraire à ce siècle français tout entiché de ce qu'il a fait, de ce qu'il a connu, de

1. 19 septembre 1901, *Piété confiante,* pp. 214-215.

2. « Il y a bientôt six mois que je ne suis sorti. Je vis à la chambre et ne descends qu'au repas du soir. Je vis cependant très heureux, trouvant la vie telle qu'elle est... vraiment très bonne et belle. » 23 décembre 1900, *ibid.,* pp. 206-207. Cf. pp. 210-211, 217 et *passim.*

3. Lettre inédite du 14 juin 1892. — Cf. *Piété confiante,* pp. 200-201, 220, et cette pensée écrite le 10 janvier 1898 : « Il nous faut, au milieu du monde actuel, beaucoup d'ermites sachant porter l'isolement d'idées nouvelles et d'une vie où l'on veut se suffire. »

Digitized by Google

ce qu'il a éprouvé, vous reportez votre intérêt, votre ardeur, votre action, vos vues, votre enthousiasme vers l'avenir; à la bonne heure! Soyez à cela sans réserve, sans arrière-goût, sans timidité. Rajeunissez tous les jours en faisant l'avenir et en le faisant avec l'activité et la presse d'un homme qui veut anticiper, qui sent courtes les années de cette seconde jeunesse. Vous échappez ainsi à ce sentiment étrange des vieillesses d'aujourd'hui qui se sentent mourir tout entières et qui ne savent se redonner quelque illusion de vie qu'en se rappelant ce qui est plus vieux qu'elles-mêmes... Que nous avons dévié du vrai sentiment de la nature humaine! Celui d'aller de l'avant, de pousser les jeunes, de faire par eux ce que nos forces ou le temps nous refusent de faire, d'être fiers d'être dépassés par nos fils ou nos disciples, parce que nous les aimons de haut, en gens mûris, et que nous avons conscience de la force d'impulsion que nous pouvons leur communiquer. Oh! qu'elle se sent active et puissante, cette vieillesse, cette maturité, si vous aimez mieux, qui se tourne tout entière à devancer, à élargir l'avenir, à soutenir l'audace et la naissante vigueur des jeunes, à se prolonger ainsi elle-même au delà d'elle-même. »

Il n'entre pas, Messieurs, dans notre plan, d'insister sur l'œuvre philosophique et religieuse, pourtant considérable et capitale à ses yeux, de M. l'abbé de Tourville. Il nous suffira d'indiquer d'un mot qu'il appliquait à l'étude de la philosophie et de la religion la même méthode rigoureusement scientifique qui lui

Digitized by Google

avait si heureusement réussi pour les questions sociales. Nous possédons de lui un grand nombre de notes, d'essais, de travaux manuscrits sur ces grands sujets(1), et nous savons par sa correspondance que beaucoup de prêtres, soucieux de mieux adapter leur enseignement aux exigences de la mentalité contemporaine, s'adressaient à lui pour essayer d'une orientation nouvelle de l'apologétique chrétienne (2).

Quant à son apostolat religieux, on prévoit déjà ce qu'il devait être. Quelques idées directrices lui suffisaient, mais auxquelles il savait communiquer un accent singulièrement persuasif. Il prêchait la *confiance* en Dieu, mais surtout la confiance en sa bonté, en son amour infini pour chacune de ses créatures

---

1. Voir appendice II.

2. « S'il vous passe des ombres au sujet de la foi, c'est que tout cela a été si peu enseigné, *pour le besoin actuel,* qu'on ne s'y retrouve pas toujours. C'est ce qui m'a fait recommencer toutes mes études théologiques, jusqu'à ce que j'aie trouvé le terrain ferme. Il faudra que quelque jour je vous mette au courant, car c'est malheureux de laisser les âmes avec des assises dans leur croyance si peu solidifiées : elles sont pourtant de granit et plus claires que la raison même, toute claire qu'elle est. « Les petits ont demandé du pain et il n'y avait personne « qui le leur rompît. » En ce siècle, tout est à refaire, même ce qui ne change pas en soi. La nature a-t-elle changé? Et cependant vous voyez que la manière de la connaître a changé, dans votre chimie et votre physique. Les méthodes s'améliorent et on voit mieux les mêmes choses : ce qui est précisément ce qu'on demande dans la foi. » 11 février 1899, *Piété confiante,* pp. 193-194. — Cf. pp. 185, 190, 217-218. — Pour se rendre compte de ce que peut la méthode d'observation appliquée à l'étude de la religion, il faut se reporter au beau livre de M. l'abbé F. Klein : *Le Fait religieux et la manière de l'observer* (1 vol. in-18, Paris, Lethielleux, 1903), ouvrage écrit « sous l'inspiration directe de M. de Tourville ». P. Bureau, *op. cit.,* p. 24, note 1.

Digitized by Google

prises individuellement. Il appuyait beaucoup sur ce point ; il ne suffit pas d'aimer Dieu ; il faut avoir la conviction profonde, inébranlable qu'on est aimé de Lui nominalement et tel qu'on est. « Dormez sur la plus absolue conviction, écrivait-il, que Notre-Seigneur vous aime prodigieusement et nominalement et *telle que vous êtes*. Oh ! que cela manque aux âmes les plus portées à Dieu ! Elles font perpétuel effort pour aimer Dieu, elles en ressentent la joie d'aimer et elles savent peu, sentent peu que Dieu aime incomparablement plus qu'on ne saurait jamais l'aimer. Ne pensez plus qu'à cela ; dites-vous : « Je suis aimée de « Dieu inimaginablement, indiciblement ! » *Et que cela soit toute votre âme et toute votre dévotion* (1). »

Mais, si Dieu nous aime ainsi, comme nous sommes, nous devons donc chercher, naturellement, à être ce qu'Il veut que nous soyons, à développer la personnalité qu'Il nous a donnée en puissance. Soyons nous-mêmes, tâchons de nous constituer une vie propre, indépendante de l'opinion et des préjugés de la foule. Et si nous voulons agir sur les autres, travaillons d'abord à notre perfectionnement individuel : il n'y a que les individualités fortes pour agir efficacement sur la conduite d'autrui. — Écoutons ces paroles :

« Ce qui est véritablement vital dans tout ce que nous faisons, c'est nous-mêmes. C'est en nous qu'est la vie et le trésor, le vivifiant et l'enrichissant... Mettons notre activité à puiser la vie en nous-mêmes et à la répandre ou plutôt à la laisser transpercer autour

1. 21 juin 1900, *Piété confiante*, pp. 203-204.

Digitized by Google

de nous pour y faire ce qu'elle pourra... Être une grande et belle nature, non pas selon l'orgueil du monde, mais selon la vérité simple des choses, voilà notre œuvre à tous en ce monde. Et cela a son action non pas toujours évidente, mais toujours certaine (1). »

Et le doux et modeste savant, qui ne parlait jamais de lui, se laisse aller, pour une fois, à rappeler son expérience personnelle; c'est comme un résumé de toute sa vie d'études, de souffrances et de victoires sur soi-même :

« A quoi pouvais-je être bon, souffrant, solitaire, vrai cénobite depuis dix-sept ans et malade à l'excès depuis deux ans ? Si je souffrais, à quoi bon pour les autres ? Si je pensais, qui pouvait l'entendre ? Si j'étudiais, qui pouvais-je enseigner ? Si j'étais des jours entiers, des nuits entières, livré à moi-même, sans société, qui pouvait me remonter ? J'ai cru que mon âme pouvait être mon élève et se former pour elle-même en tout cela. Et elle y est arrivée, et je sens maintenant qu'elle se tient ferme sur elle-même et qu'elle est toute joyeuse et toute libre, ayant appris à se soutenir de son propre fonds. Et sans que je le veuille, et quand je ne le voudrais pas, il se trouve qu'elle appuie des gens que je ne connais même pas et quoique je sois un inconnu... On a requis mon pauvre secours pour l'enseignement religieux à Paris, où il se fait entendre de gens qui ne voulaient plus en écouter; hier, je recevais du prêtre le plus connu de Genève une demande de le seconder aussi de ce

1. 11 février 1899, *Piété confiante*, pp. 188-189.

Digitized by Google

que je n'avais cru apprendre que pour moi-même. Et cela ne cesse pas. Pourquoi ? Pour une seule raison, il n'y en a pas d'autre : c'est que j'ai pensé bon de faire de mon esprit et de mon âme mes premiers élèves, puisque je n'en avais pas d'autres, et il paraît que cette méthode est bonne et on dit qu'elle fait ce qu'ils appellent des natures, c'est-à-dire des natures qui ont poussé, qui ont grandi, qui ont pris de la sève, qui ont jeté des racines, et cela dans un sol qui était désert, où soufflait la tribulation, souvent la tempête du dedans et du dehors, le froid intérieur ou extérieur, sans soleil et sans jardinier (1). »

Il le fut, lui, Messieurs, ce jardinier des âmes. Celles qui se sont confiées à lui, il les a remuées, retournées, ensemencées ; il les a exposées au bon soleil de la vérité, et il leur a fait germer des fleurs de sérénité, de foi et d'amour. A ce titre il est de la lignée des Gratry, des Perreyve, des Ollé-Laprune.

Mais il a fait plus encore, s'il est possible. Aux esprits désemparés de notre temps, tirés en tous sens par les opinions les plus opposées et les systèmes les plus contradictoires, H. de Tourville a rendu un inappréciable service, en leur fournissant le moyen infaillible de se reconnaître au milieu de tant d'embrouillements, de complications et de ténèbres. Ce moyen, c'est la *méthode d'observation*. En établissant lui-même les règles précises de l'observation méthodique, en forgeant de ses propres mains ce merveilleux instrument de travail qu'est la *Nomenclature*

1. 11 février 1891, *Piété confiante*, pp. 190-191.

Digitized by Google

sociale, il a véritablement fondé, avec Le Play, une science nouvelle, la science des phénomènes sociaux, science féconde et libératrice entre toutes, appelée à donner aux esprits le calme, la paix, la claire vue des choses, — destinée aussi, par la connaissance qu'elle procure des grandes forces sociales, à augmenter notre patrimoine de bien-être, de moralité, de bonheur. — Et, à ce titre, M. de Tourville mérite de figurer au nombre des savants qui honorent le plus l'humanité et ont le plus de droits à sa reconnaissance.

Digitized by Google

APPENDICE I

Digitized by Google

LA CLASSIFICATION SOCIALE

GROUPEMENT

DES GRANDES DIVISIONS DE LA CLASSIFICATION

				LES VINGT-CINQ GRANDES CLASSES DE FAITS SOCIAUX
Privée.	La Famille (Ouvrière).	Ses Moyens d'Existence, fournis par	Le Lieu	A. — Le Lieu.
			Le Travail	B. — Le Travail.
			La Propriété	C. — La Propriété.
			Les Biens Mobiliers	D. — Les Biens Mobiliers.
			Le Salaire	E. — Le Salaire.
			L'Épargne	F. — L'Épargne.
		Son Organisation		G. — La Famille (Ouvrière).
		Son Mode d'Existence		H. — Le Mode d'existence.
		Ses Phases d'Existence		I. — Les Phases de l'Existence.
	Le Patronage			J. — Le Patronage.

Digitized by Google

I. La Constitution de la Race. — La Vie (*Les Groupements superposés à la Famille ouvrière.*)	Les Professions non manuelles	Le Commerce	K. — Le Commerce.
		Les Cultures Intellectuelles	L. — Les Cultures intellectuelles.
	La Religion		M. — La Religion.
	Les Associations Libres.	Le Voisinage	N. — Le Voisinage.
		Les Corporations	O. — Les Corporations.
La Vie Publique.	Les Associations forcées.	La Commune	P. — La Commune.
		Les Unions de Communes	Q. — Les Unions de Communes.
		La Cité	R. — La Cité.
		Le Pays-Membre	S. — Le Pays-Membre.
		La Province	T. — La Province.
		L'État	U. — L'État.
II. — **Le Mode de développement de la Race**			V. — L'Expansion de la Race.
III. — **L'Action de l'Étranger sur la Race**			X. — L'Étranger.
IV. — **L'Histoire de la Race**			Y. — L'Histoire de la Race.
V. — **Le Rang de la Race**			Z. — Le Rang de la Race.

Digitized by Google

LA CLASSIFICATION SOCIALE

(*Suite.*)

A. — LE LIEU

I Sol et eaux (*Géographie physique*).

1 Situation géographique de la famille et superficie étudiée.
2 Reliefs et contours du sol.
3 Terrains.
4 Eaux.

II Sous-sol (*Géologie*).

III Air (*Météorologie*).

1 Saisons.
2 Accidents atmosphériques.

IV Productions végétales (*Botanique*).

1 Steppes.
2 Forêts.
3 Végétations variées.

V Productions animales (*Zoologie*).

1 De la terre.
2 Des eaux.

B. — LE TRAVAIL

(des divers membres de la famille — objet, outillage, atelier, opération, personnel).

I Simple récolte.

1 Pâturage.
2 Pêche côtière.
3 Chasse, pêche fluviale, cueillette.

Digitized by Google

II Extraction.

1 Culture en communauté (*dite agricole*).
2 Culture, petite.
3 Culture fragmentaire. — Quasi-patriarcale.
4 Culture, grande [*avec les usines agricoles*]. — Quasi-patriarcale.
5 Forêts (art des) [*avec les usines forestières*]. — Particulariste.
6 Mines (art des) [*avec les fonderies*]. — Instable.

III Fabrication.

1 A la main.
2 A moteurs animés.
3 A vent.
4 A eau.
5 Au bois.
6 A la houille.

a En communauté ouvrière (*dite industrielle*).
b D'industrie domestique principale.
c D'industrie domestique accessoire.
d En petit atelier patronal.
e En fabrique collective.
f En grand atelier.

IV Transports.

1 Par portefaix.
2 Par animaux de bât ou de trait.
3 Par glissage.
4 Par batellerie.
5 Par vapeur.

a Particuliers.
b Publics.

C. — LA PROPRIÉTÉ

(Composition des biens, mode de possession, subventions, transmission).

Pr. Sol disponible : sa nature, son parcours, abondance de ses productions spontanées, sa permanence.

I Communauté (*ouvrière*).

1 Du foyer.
2 Du domaine.
3 De l'industrie.

Digitized by Google

II Propriété familiale (*limitée ou illimitée*).

1 Du foyer.
2 Du domaine, petit.
3 Du domaine, fragmentaire.
4 De la petite industrie principale. { *a* Domestique. *b* Patronale.
5 De la petite industrie accessoire.

III Propriété patronale (*particulière ou collective*).

1 Du foyer maître.
2 Du foyer ouvrier.
3 Du domaine chef.
4 Du domaine dépendant.
5 De la grande industrie en grand atelier.
6 De la grande industrie en fabrique collective.

D. — LES BIENS MOBILIERS

I Animaux domestiques.

II Instruments de travail.

III Mobilier meublant.

IV Mobilier personnel.

E. — LE SALAIRE

I Entente sur le salaire.

II Objet du salaire.

1 Salaire en nature.
2 Salaire en argent.

III Mesure du salaire.

1 Salaire à la journée.
2 Salaire à la tâche.
3 Salaire avec prime.

Digitized by Google

F. — L'ÉPARGNE

I Objet de l'épargne.

1 Épargne en nature.

2 Épargne en argent.

II Aides de l'épargne.

III Emploi de l'épargne.

G. — LA FAMILLE

(ouvrière).

I Patriarcale

1 **Père.**

a Le vice originel.

b L'autorité au foyer.

c La loi de Dieu.

d La tradition des ancêtres.

II Quasi-Patriarcale

2 **Mère.**

a Les fiançailles.

b Le mariage.

c Le ménage domestique.

3 **Enfants.**

a Leur nombre.

b Leurs rapports.

c Leurs aptitudes diverses.

d Leur éducation.

III Particulariste

4 *a* **Enfants mariés au foyer.** — Nouvelle génération.

b **Le choix de l'héritier associé.** — Nouvelle génération.

5 **Émigrants**, dans leurs rapports avec le foyer. — Ancienne génération.

IV Instable

6 **Célibataires** demeurant au foyer. — Ancienne génération.

7 **Domestiques.**

8 **Vieillards.**

9 **Infirmes.**

Digitized by Google

H. — LE MODE D'EXISTENCE
(matériel).

I Nourriture.
II Habitation.
III Vêtements.
IV Hygiène.
V Récréations.

I. — LES PHASES DE L'EXISTENCE

I Origines.
1 Du père.
2 De la mère.

II Survenances notables.
1 Naissances.
2 Instruction.
3 Solennités et somptuosités.
4 Établissements et entreprises.
5 Alliances et noces.
6 Institution de l'héritier.
7 Déplacements et départs.
8 Adoptions, donations, héritages.
9 Autres survenances notables.

III Perturbations.
1 Accidents et maladies.
2 Retraites.
3 Décès.
4 Sinistres.
5 Chômages.
6 Dettes.
7 Inconduite.
8 Condamnations.
9 Service public.
10 Calamités sociales.
11 Autres perturbations.

Digitized by Google

J. — LE PATRONAGE

(d'après chaque nature de travail).

I 1 **Patriarche.**
2 **Conseil de communauté** (*ouvrière*).
II Ouvrier chef de métier.
III 1 **Petit patron.**
2 **Patron de fabrique collective.**
3 **Grand patron.**
IV Société d'actionnaires.

a A Famille Quasi-Patriarcale.
b A Famille Particulariste.
c A Famille Instable.

K. — LE COMMERCE

I Chef de métier commerçant.
II 1 **Petit commerçant.**
2 **Grand commerçant.**
3 **Société commerciale.**
III Commis.
IV Banque.

L. — LES CULTURES INTELLECTUELLES

I Culture intellectuelle résultant des conditions de vie.
II Arts libéraux.
1 L'Instituteur primaire.
2 Le Professeur d'enseignement secondaire.
3 Le Médecin.
4 Le Savant.
5 L'Artiste.
6 Le Lettré.
7 Le Légiste.
III Corporations d'arts libéraux.
1 Fermées.
2 Ouvertes.

Digitized by Google

M. — LA RELIGION

(dans toute la série des faits sociaux).

I Culte privé.
II Culte public.
III Corporations religieuses.
IV Relations des dissidents.

1 Personnel actif et passif.
2 Rites et coutumes.
3 Enseignement et doctrine.

N. — LE VOISINAGE

I Proximité des foyers.
II Extension du voisinage.
III 1 Diversité et rapports du voisinage.
2 Autorités sociales.
3 Gentlemen.

O. — LES CORPORATIONS

(de bien public).

I Corporations d'intérêts communs.
II Corporations de bienfaisance.
III Corporations mixtes.

P. — LA COMMUNE

(rurale).

I La circonscription et ses divisions.
II Biens et intérêts communaux.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Démocratie.
2 Intervention supérieure.

Digitized by Google

Q. — LES UNIONS DE COMMUNES

I Diverses unions communales.
II Biens et intérêts de l'union communale.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Fédération.
2 Intervention supérieure.

R. — LA CITÉ

I 1 La ville, ses quartiers et sa banlieue.
2 Relations des campagnes avec la ville.
II Biens et intérêts de la cité.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Distinction politique des villes et des campagnes.
2 Intervention supérieure.

S. — LE PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE

I La circonscription et ses divisions.
II Biens et intérêts du pays membre.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.

Digitized by Google

VIII Contrôle.
IX 1 Autonomie locale.
2 Intervention supérieure.

T. — LA PROVINCE

I La circonscription et ses divisions.
1 Province générale.
2 Province spéciale.
3 Université.

II 1 Biens et intérêts provinciaux.
2 — — universitaires.
III Service de la paix publique.
IV Impositions et contraintes.
V Participants.
VI Autorités et agents.
VII Gestion.
VIII Contrôle.
IX 1 Aristocratie.
2 Autonomie provinciale.
3 Privilèges universitaires.
4 Intervention supérieure.

U. — L'ÉTAT

I La circonscription et ses divisions.
II Biens et intérêts nationaux.
1 Domaines.
2 Affaires intérieures.
3 Affaires extérieures.

III Service de la paix publique.
1 Cours centrales de justice.
2 Police centrale.
3 Force armée centralisée.

Digitized by Google

IV Impositions et contraintes.

1 Contributions en service.
2 Contributions en nature.
3 Contributions en argent.

V Participants.

1 Nationaux ou résidants : leurs variétés.
2 Représentation nationale.
3 Loi écrite.

VI Autorités et agents.

1 Souverain.
2 Conseil du souverain.
3 Premier ministre.
4 Fonctionnaires, hauts et bas.

VII Gestion.

1 Mœurs administratives.
2 Mœurs politiques.
3 Capitale.
4 Cour et résidence du souverain.

VIII Contrôle.

1 Garanties légales.
2 Garanties sociales.

IX 1 **Indépendance nationale.**
2 **Protectorat politique.**

V. — L'EXPANSION DE LA RACE

I 1 **Essaimage.**
2 **Émigration organisée.**
1 Temporaire. } *a* A l'intérieur.
2 Périodique. } *b* A l'étranger.
3 Définitive. }
3 **Émigration désorganisée.**

II 1 **Invasion nomade.**
2 **Colonisation agricole.** } *a* Libre.
3 **Colonisation commerciale.** } *b* Administrative.

Digitized by Google

III 1 Établissement en territoire vacant.
1 Avec une race unique.
2 Avec des races mêlées.
3 Avec des races subordonnées.
2 Établissement en territoire peuplé.

X. — L'ÉTRANGER

I 1 Nationaux de passage à l'étranger.
2 Étrangers de passage.
II 1 Introduction d'essaims étrangers.
2 Immigration organisée.
a Temporaire.
b Périodique.
c Définitive.
3 Immigration désorganisée.
III Voisinage des races étrangères.
IV Concurrence des races étrangères.
V Annexions.

Y. — L'HISTOIRE DE LA RACE

I Origine historique des faits sociaux actuels.
II Résultats des mêmes faits aux diverses époques.
III Variations historiques de la race.
IV Comparaison avec les races locales antérieures.

Z. — LE RANG DE LA RACE

I Rôle actuel de la race dans le monde.
II Rapprochement avec les faits similaires.
1 Actuels. } Chez des races étrangères.
2 Passés. }
III Réformes.
IV Avenir de la race.

Digitized by Google

APPENDICE II

TRAVAUX DE M. DE TOURVILLE

Dans la RÉFORME SOCIALE.

1° *Le cardinal de Bonnechose* (Lettre sur), 15 novembre 1883, t. VI, p. 511.

2° *Enseignement de la science sociale* (Extraits d'une correspondance). Deux articles : I. *Les études sociales*, 1er mai 1885, t. IX, p. 426 ; II. *Méthode d'une exploration sociale*, 1er juin 1885, t. IX, p. 535.

Dans la SCIENCE SOCIALE.

1° *La science sociale est-elle une science ?* Quatre articles : Janvier, février, avril et décembre 1886 ; t. I, pp. 9, 97 et 289 ; t. II, p. 493. — Sommaire de ce travail : I. Le sentiment de Le Play sur la science sociale ; II. Préjugés opposés à la science sociale ; III. Objet précis de la science sociale ; IV. Premier procédé de la science sociale : l'analyse méthodique ; V. Second procédé de la science sociale : l'observation comparée ; VI. Troisième et dernier procédé de la science sociale : la classification.

2° *Ce que donne un simple fait dans une monographie. Les gisements d'or en Russie et en Chine ; leurs conséquences sociales* (sous le pseudonyme de L. de Rogavel), avril 1886, t. I, p. 334.

3° *La décadence du fermage*, février 1887, t. III, p. 109.

4° *Saint Columban et les destinées de l'Angleterre* (sous le pseudonyme de J. Villaret), juillet 1887, t. IV, p. 93.

5° *Les vues sociales de Necker*, septembre 1887, t. IV, p. 252.

Digitized by Google

6° *Le manifeste de M. le comte de Paris,* novembre 1887, t. IV, p. 389.

7° *L'Empire allemand,* avril 1888, t. V, p. 277.

8° *Une nouvelle colonie normande en Normandie,* octobre 1888, t. VI, p. 265.

9° *Les modifications du transport et la formation politique de l'Europe. Introduction* (en collaboration avec M. E. Demolins), mars 1891, t. XI, p. 217.

10° *Les Celtes* (continuation du travail précédent). Trois articles : I. *Leur installation,* mai 1891, t. XI, p. 379 ; II. *La fondation du clan,* juin 1891, t. XI, p. 483 ; III. *L'autorité publique,* octobre 1891, t. XII, p. 299.

11° *L'action sociale de l'Église,* juin 1894, t. XVII, p. 516.

12° *Controverse sur l'école de la science sociale,* octobre 1894, t. XVIII, p. 301.

13° *La renaissance de l'esclavage dans l'Occident au quinzième siècle.* Deux articles : janvier 1895, t. XIX, p. 71 ; février 1896, t. XXI, p. 116.

14° *Préface à l'ouvrage de M. de Rousiers sur la question ouvrière en Angleterre,* avril 1895, t. XIX, p. 297.

15° *L'observation sociale appliquée à la mythologie grecque. Jupiter, Hercule et Hellen,* avril 1897, t. XXIII, p. 302.

16° *L'Église et les races particularistes* (sans nom d'auteur), mars 1901, t. XXXI, p. 209.

17° *Les retours de la classe lettrée et libérale à la culture directe au cours du dernier siècle,* avril 1903, t. XXXV, p. 273.

18° HISTOIRE DE LA FORMATION PARTICULARISTE. Trente articles :

I. *Les origines germaniques et gothiques,* février 1897, t. XXIII, p. 117.

II. *Les origines odiniques,* janvier 1900, t. XXIX, p. 27.

III. *Le pêcheur côtier de Norvège,* février 1900, t. XXIX, p. 121.

Digitized by Google

IV. *Le pêcheur côtier de Norvège* (suite), décembre 1900, t. XXX, p. 511.

V. *Le Saxon,* janvier 1901, t. XXXI, p. 28.

VI. *Le Franc,* février 1901, t. XXXI, p. 158.

VII. *Le Franc* (2e partie), mars 1901, t. XXXI, p. 239.

VIII. *Le Franc* (3e partie), avril 1901, t. XXXI, p. 315.

IX. *Le Franc* (4e partie), mai 1901, t. XXXI, p. 430.

X. *Le Féodal* (1re partie). *Charlemagne,* juin 1901, t. XXXI, p. 494.

XI. *Le Féodal* (2e partie). *La décadence carlovingienne,* juillet 1901, t. XXXII, p. 20.

XII. *Le Féodal* (3e partie). *L'apogée de la féodalité,* août 1901, t. XXXII, p. 102.

XIII. *L'introduction des Saxons dans la Grande-Bretagne par les Jutes,* septembre 1901, t. XXXII, p. 200.

XIV. *Prédominance des Saxons sur les Celtes et sur les Jutes en Grande-Bretagne,* octobre 1901, t. XXXII, p. 295.

XV. *Prédominance des Saxons sur les Angles en Grande-Bretagne,* novembre 1901, t. XXXII, p. 423.

XVI. *Prédominance des Saxons sur les Danois en Grande-Bretagne,* décembre 1901, t. XXXII, p. 531.

XVII. *Triomphe des Saxons sur la féodalité normande en Grande-Bretagne,* janvier 1902, t. XXXIII, p. 24.

XVIII. *Le mouvement communal en France,* février 1902, t. XXXIII, p. 121.

XIX. *Le mouvement communal en France* (suite), mars 1902, t. XXXIII, p. 211.

XX. *La Chevalerie ou le militarisme féodal,* avril 1902, t. XXXIII, p. 305.

XXI. *La renaissance de la royauté en France,* mai 1902, t. XXXIII, p. 402.

Digitized by Google

XXII. *La germanisation nouvelle de l'Europe centrale au Moyen Age,* juin 1902, t. XXXIII, p. 489.

XXIII. *Le commerce des villes libres au Moyen Age,* juillet 1902, t. XXXIV, p. 19.

XXIV. *La découverte des Indes orientales et occidentales,* août 1902, t. XXXIV, p. 112.

XXV. *Les grandes monarchies européennes de l'âge moderne* (*l'Espagne, la France*), septembre 1902, t. XXXIV, p. 210.

XXVI. *Les grandes monarchies européennes de l'âge moderne* (*la France* [suite]), octobre 1902, t. XXXIV, p. 312.

XXVII. *Les grandes monarchies européennes de l'âge moderne* (*Le lien de l'ancien régime et de la Révolution*), novembre 1902, t. XXXIV, p. 398.

XXVIII. *La dernière grande monarchie européenne et les grands peuples particularistes actuels* (*l'empire allemand, le peuple anglais*), décembre 1902, t. XXXIV, p. 505.

XXIX. *Les grands peuples particularistes actuels. Le peuple anglais* (suite), janvier 1903, t. XXXV, p. 19.

XXX. *Les grands peuples particularistes actuels. La fondation des États-Unis,* février 1903, t. XXXV, p. 107.

Dans le MOUVEMENT SOCIAL (1).

1° *Le clergé et la science sociale,* mars 1893, t. I, p. 216.

2° *Observations sur l'Enquête* (2). Cinq articles : I. Novembre 1893, t. II, p. 128; II. Avril 1894, t. III, p. 85; III. Juil-

1. Bulletin annexé à la *Science sociale* et qui a paru de juin 1892 à décembre 1899 avec une pagination séparée.

2. Enquête ouverte par la *Science sociale* au mois d'avril 1893 en vue d'établir la *carte sociale de la France.* Voir le numéro du *Mouvement social* publié à cette date, t. I, p. 237.

Digitized by Google

let 1894, t. III, p. 156; IV. Août 1894, t. III, p. 188; V. Septembre 1894, t. III, p. 206.

3° *Simplicité et fécondité de l'éducation anglo-saxonne,* décembre 1893, t. II, p. 155.

4° *La science sociale se confond-elle avec la science de la morale? Non.* Deux articles : I. Mai 1894, t. III, p. 97; II. Juin 1894, t. III, p. 121.

5° *Wagner et la formation sociale allemande,* décembre 1896, t. V, p. 251.

OUVRAGES POSTHUMES (1)

1° HISTOIRE DE LA FORMATION PARTICULARISTE. *L'origine des grands peuples actuels.* Un volume grand in-8 de 547 pages. Paris, 1905. Librairie Firmin-Didot.

---

1. A part les articles cités plus haut et la préface à l'ouvrage de M. de Rousiers (*La question ouvrière en Angleterre,* 1 vol. Paris, 1895. Firmin-Didot), il n'a été publié, du vivant de M. H. de Tourville, aucun livre portant son nom. Mais plusieurs de ses collaborateurs se sont plu à reconnaître avec beaucoup de franchise tout ce qu'ils lui devaient. Ainsi M. Demolins écrit dans la préface de son ouvrage : *Comment la route crée le type social* (2 vol. Paris, Firmin-Didot, p. X et XI) : « Ces pages résument une partie de l'enseignement que j'ai donné pendant seize années... Les matières de ce cours étaient tirées surtout des travaux de mon maître et ami Henri de Tourville, à qui était due la création de cet enseignement... Les études publiées dans ce livre sont donc pour une grande partie le résultat des recherches de H. de Tourville, qui a été le plus complètement l'héritier du génie de F. Le Play... Le public n'a pas encore pu apprécier à sa haute valeur le labeur immense et la rare puissance d'esprit d'Henri de Tourville, parce que, plus soucieux de continuer ses travaux que de les publier, il ne les a guère communiqués qu'à ses amis. Je dois rendre ce témoignage que, sans lui, jamais cet ouvrage n'aurait été écrit. » Et à la page 279 du tome I, en note : « Tout ce que je vais exposer dans ce chapitre et dans les suivants, sur les *peuples de la Méditerranée tant anciens que modernes,* est exclusivement dû aux travaux de M. H. de Tourville. Je le remercie de la permission qu'il m'a donnée d'en faire usage ici pour la diffusion des connaissances sociales. »

Digitized by Google

2° PIÉTÉ CONFIANTE. *Lettres de l'abbé de Tourville.* Un volume in-12 de 330 pages. Paris, 1905. Librairie Victor Lecoffre.

TRAVAUX INÉDITS

Les œuvres manuscrites de M. de Tourville ont été recueillies avec le soin le plus attentif et le plus intelligent par M. Albert Dauprat qui, pour en assurer la conservation intégrale et authentique, a eu la patience de les reproduire, à la machine à écrire, en un petit nombre d'exemplaires réservés.

Cette reproduction comprend quatorze cahiers in-folio de 80 à 90 pages chacun. En voici le contenu :

I

PHILOSOPHIE FONDAMENTALE

D'après la méthode d'observation (deux cahiers).

I. Méthode.
II. Raison (faculté de connaissance).
III. Sens intime (faculté de connaissance).
IV. Sens externe (faculté de connaissance).
V. Mémoire (faculté de connaissance).
VI. Volonté (faculté d'action).

II

SCIENCE RELIGIEUSE

(Neuf cahiers).

I. Méthode. — Comment il faut appliquer à la religion les procédés de l'observation scientifique.
II. Détermination et vérification sommaire du genre de rapport avec Dieu qui est la religion.
III. Détermination et vérification des quatre espèces de rapports avec Dieu. Première espèce : rapports par la *raison*.

Digitized by Google

IV. Deuxième espèce : rapports avec Dieu par la *conscience.*

V. Troisième espèce : rapports avec Dieu par la *faculté religieuse.* La détermination et vérification comparatives des trois facultés relatives à Dieu.

VI. Quatrième espèce : rapports avec Dieu par la *révélation.*

VII. Révélation présentée par l'Église catholique.

VIII. Détermination par classement des dogmes catholiques. La Trinité divine.

IX. L'Incarnation.

X. La Grâce dans son régime individuel.

XI. La Grâce dans son régime individuel (suite).

XII. La Grâce dans son régime individuel. Mystique.

XIII. Régime individuel de la Grâce après la vie présente.

XIV. La Grâce dans son régime social. A. *Communion des Saints.*

XV. La Grâce dans son régime social. B. *L'Église.*

XVI. Rapports des institutions essentielles de l'Église avec les divers états sociaux : dans le *présent* et l'*avenir.*

XVII. Rapports des institutions essentielles de l'Église avec les divers états sociaux : dans le *passé.*

XVIII. *a*) Des faits révélés antérieurs à la révélation catholique.

b) Des faits à venir annoncés par la révélation catholique.

III

NOTES D'HISTOIRE ANCIENNE

(Un cahier).

A. Abraham. Les Nomades. Les Patriarches.

B. Odin.

C. Origine des Pélasges.

Digitized by Google

I. Les Pélasges.
II. Les Gréco-Romains.
III. Les Phéniciens et les Carthaginois.

IV

NOTES — LETTRES — EXTRAITS (Science sociale)
(Deux cahiers).

A. Méthode.
B. Divers.
C. Éducation.
D. Nouvelle phase sociale. Politique mondiale.
E. Sujets divers.
F. Histoire.

Digitized by Google

APPENDICE III

a) La revue *la Science sociale*.
b) La Société internationale de science sociale.
c) La bibliothèque de la science sociale.

a) La revue *la Science sociale* a commencé de paraître en janvier 1886. Une première série comprend trente-six volumes; chaque fascicule mensuel contenait plusieurs articles sur les sujets les plus divers. Une seconde série, inaugurée en janvier 1904, comprend actuellement trente fascicules dont chacun est consacré tout entier à un seul sujet. Cette revue est éditée par la librairie Firmin-Didot.

b) La *Société internationale de science sociale*(1), fondée en 1892 (2) et reconstituée en 1904, « a pour but de favoriser les travaux de science sociale par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des congrès sur tous les points de la France ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement

1. Elle a son siège aux *bureaux de la Science sociale*, 56, rue Jacob, Paris.

2. Sous le nom de *Société pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la Science sociale*. Voir *le Mouvement social* de juin 1892, t. I, pp. 1 et s.

Digitized by Google

de réforme scolaire qui est sorti de la science sociale et dont l'école des Roches a été l'application directe (1). »

c) La *Bibliothèque de la Science sociale* comprend dès maintenant un grand nombre d'ouvrages publiés par les collaborateurs de la revue soit dans la revue elle-même, soit séparément.

Elle constitue déjà un ensemble unique d'études sociales toutes pénétrées du même esprit scientifique et poursuivies selon la même méthode. Elle est en voie de développement. Voici l'état actuel de son catalogue :

SÉRIE I

MÉTHODE

LA MÉTHODE SOCIALE, par Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers. Un fascicule. Paris, Firmin-Didot.

LA CLASSIFICATION SOCIALE, résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par E. Demolins. Un fascicule, *ibid.*

L'ÉTAT ACTUEL DE LA SCIENCE SOCIALE, par E. Demolins (brochure d'introduction à la Science sociale).

SÉRIE II

GÉOGRAPHIE SOCIALE

(En préparation.)

SÉRIE III

MONOGRAPHIES DE FAMILLES ET DE RÉGIONS

LE CONFLIT DES RACES EN MACÉDOINE, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja. Un fascicule. Paris, Firmin-Didot.

---

1. Bulletin de la Société, placé en tête de chaque numéro de la revue.

Digitized by Google

La Russie; le peuple et le gouvernement, par Léon Poinsard. Un fascicule, *ibid.*

Le Japon et son évolution sociale, par A. de Préville. Un fascicule, *ibid.*

Les Sociétés africaines, origine, évolution, avenir, par A. de Préville. Un volume in-8. Paris, Firmin-Didot.

Hambourg et l'Allemagne contemporaine, par Paul de Rousiers. Un volume in-12. Paris, A. Colin.

Les Français d'aujourd'hui. *Les types sociaux du Midi et du Centre*, par E. Demolins. Un volume in-12. Paris, Firmin-Didot.

La France au Maroc, par Léon Poinsard. Un fascicule, *ibid.*

Le Paysan des fjords de Norvège, par Paul Bureau. (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques). Un volume in-8, *ibid.*

Le Paysan basque du Labourd, par G. Olphe Galliard. 1 fascicule, *ibid.*

Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens, par le Dr J. Bailhache. Un fascicule, *ibid.*

Une vallée pyrénéenne; Ossau, par F. Butel. Un volume in-12, *ibid.*

A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, par É. Demolins. Un volume in-12. Paris, Firmin-Didot (traduit en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais, en russe, en roumain, en polonais, en arabe et en japonais).

La Vie américaine, par Paul de Rousiers. Couronné par l'Académie française (traduit en anglais). Un volume in-4 illustré. 2e édition, deux volumes in-12. Paris, Firmin-Didot.

SÉRIE IV

TRAVAIL — QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET OUVRIÈRES

L'Organisation du travail, *Réglementation ou liberté*, par E. Demolins. Un fascicule. Paris, Firmin-Didot.

Digitized by Google

La Révolution agricole. *Nécessité de transformer les procédés de culture,* par Albert Dauprat. Un fascicule, *ibid.*

Une expérience agricole du propriétaire résidant, par Albert Dauprat. Un fascicule, *ibid.*

Libre échange et protection. *La politique douanière de tous les pays expliquée par les circonstances de leur état social et économique,* par Léon Poinsard, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Un volume petit in-8. Paris, Firmin-Didot (1).

La Question monétaire, par Léon Poinsard. Un volume in-12. Paris.

La guerre de classes peut-elle être évitée? par L. Poinsard, préface de E. Demolins. Un volume in-12. Paris, H. Le Soudier.

La Diminution du revenu et la baisse du taux de l'intérêt, par Paul Bureau. Un volume in-12. Paris, Firmin-Didot.

Le Contrat de travail. *Le rôle des syndicats professionnels.* Un volume in-8. Paris, F. Alcan (Bibliothèque générale des sciences sociales).

Le Homestead, ou l'insaisissabilité de la petite propriété foncière, par Paul Bureau (Mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, prix Rossi). Un volume in-8. Paris, A. Rousseau.

L'Association de l'ouvrier aux profits du patron et la participation aux bénéfices (Ouvrage couronné par le *Musée social*). Un volume in-8. Paris, A. Rousseau.

Pour développer notre commerce. Groupes d'expansion commerciale, par E. Demolins. Un fascicule. Paris, Firmin-Didot.

Le Commerce franco-belge, par Ph. Robert. Un fascicule, *ibid.*

---

1. Une nouvelle édition de cet ouvrage doit paraître prochainement en deux volumes, sous le titre : La Production, le Travail et le Problème social dans tous les pays au début du vingtième siècle.

Digitized by Google

LES SYNDICATS INDUSTRIELS DE PRODUCTEURS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, par Paul de Rousiers. Un volume in-18. Paris, A. Colin.

LA QUESTION OUVRIÈRE EN ANGLETERRE. Préface de H. de Tourville. Un volume petit in-8. Paris, Firmin-Didot.

LE TRADE-UNIONISME EN ANGLETERRE, par Paul de Rousiers. Un volume in-18. Paris, A. Colin.

LES INDUSTRIES MONOPOLISÉES (TRUSTS) AUX ÉTATS-UNIS, par Paul de Rousiers. Un volume in-18. Paris, A. Colin.

SÉRIE V

ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION

L'ÉDUCATION NOUVELLE ; L'ÉCOLE DES ROCHES, par E. Demolins. Un volume in-18. Paris, Firmin-Didot (traduit en espagnol, en russe et en italien).

LE JOURNAL DE L'ÉCOLE DES ROCHES. Années 1904, 1905. Deux fascicules, *ibid.*

LES TROIS FORMES ESSENTIELLES DE L'ÉDUCATION ; *leur évolution comparée,* par Paul Descamps. Un fascicule, *ibid.*

SÉRIE VI

LITTÉRATURE ET ART

(En préparation.)

SÉRIE VII

ORGANISATIONS RELIGIEUSES

L'OUVERTURE DU THIBET. LE BOUDDHISME ET LE LAMAÏSME, par A. de Préville. Un fascicule. Paris, Firmin-Didot.

SÉRIE VIII

INSTITUTIONS POLITIQUES

A-T-ON INTÉRÊT A S'EMPARER DU POUVOIR ? par E. Demolins. Un volume in-18. Paris, Firmin-Didot.

VERS LA RUINE, par Léon Poinsard. Un volume in-18. Paris, librairie A. L. Charles.

Digitized by Google

SÉRIE IX

ÉMIGRATION ET COLONISATION

LA CRISE COLONIALE EN NOUVELLE-CALÉDONIE, par Marc Le Goupils, ancien président du conseil général de la Nouvelle-Calédonie. Un fascicule. Paris, Firmin-Didot.

SÉRIE X

HISTOIRE SOCIALE

HISTOIRE DE LA FORMATION PARTICULARISTE ; L'ORIGINE DES GRANDS PEUPLES ACTUELS. Un volume grand in-8. Paris, Firmin-Didot.

PHÉNICIENS ET GRECS EN ITALIE, d'après l'*Odyssée*, par Philippe Champault. Un volume in-8. Paris. Ernest Leroux.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis les origines jusqu'à nos jours, par Edmond Demolins. Quatre volumes in-18. Paris, Firmin-Didot : I. Les Origines ; la Féodalité ; II. La Monarchie féodale ; III. La Monarchie moderne ; IV. La Révolution et les Monarchies contemporaines. (Cet ouvrage, actuellement épuisé, doit être refondu par l'auteur.)

LES ORIGINES DE LA MONNAIE, par Ernest Babelon. Un volume in-18. Paris, Firmin-Didot.

LES GRANDES ROUTES DES PEUPLES. *Comment la route créé le type social,* par E. Demolins. Deux volumes in-18, *ibid* : I. *Les routes de l'antiquité ;* II. *Les routes du monde moderne.*

Digitized by Google

APPENDICE IV

QUELQUES LETTRES INÉDITES DE M. DE TOURVILLE

I

Calmont, 14 décembre 1899.

. . . . . .

J'en viens à vos questions sur l'espèce de SYNTHÈSE qui précède la nomenclature (1). Je vous ai dit déjà que cette synthèse était hors cadre, un procédé d'enseignement, mais n'était pas un bon instrument scientifique. Il n'y a de classique que la nomenclature ou classification elle-même. Ces grands groupements de la synthèse ont le tort grave d'être beaucoup trop généraux pour être exacts. Les vingt-cinq classes de la nomenclature sont toute la mesure de généralités qu'on puisse établir sans contraindre les faits et alourdir l'instrument d'observation. Vouloir *les grouper toutes ensemble à un point de vue dominant* a précisément l'inconvénient dont vous souffrez en vous trouvant poussé à demander : « Quel est *le principe fondamental* de *toute* la classification ? » et : « La Religion n'a-t-elle donc d'autre rôle dans la société que d'*organiser convenablement les moyens d'existence,* puisque l'organisation des

1. Cette synthèse n'est autre que le tableau préliminaire reproduit plus haut p. LX et LXI.

Digitized by Google

moyens d'existence paraît être le principe fondamental de la société ?

La classification ne repose sur aucun principe fondamental relatif soit à la raison d'être, soit au but, soit au ressort le plus essentiel ou le plus considérable de la société.

Le principe fondamental et l'unique principe de toute la classification est de procéder « du connu à l'inconnu », ce qui veut dire de ce qui est plus facile à connaître à ce qui est plus difficile à connaître.

La classification n'est pas une doctrine sociale, mais une méthode, un procédé d'observation sociale.

Si le Lieu est placé le premier dans la classification, ce n'est pas qu'il soit le premier élément des moyens d'existence (ce qu'a l'air de dire la synthèse) ; mais c'est que, par sa matérialité et par la facilité de l'observer sans connaissances sociales antérieures, il est, de toutes les classes de faits que la science sociale est obligée d'observer, *la plus aisée à connaître d'abord,* avant toutes les autres. Le Travail ne pourrait être classé le premier : il présuppose le Lieu ; le Lieu ne présuppose rien. Mais c'est le Travail qui vient immédiatement après le Lieu, parce qu'il s'y rattache par une contiguïté telle qu'à peine y a-t-il transition entre ces deux ordres de faits ; ils semblent plutôt se fondre l'un avec l'autre. Dans le Lieu, en effet, on a observé ce que fournissent les forces matérielles inorganiques, végétales et animales, et on ne fait, pour ainsi dire, que continuer dans le même ordre de faits en observant ce que l'action matérielle de l'homme superpose aux actions inorganiques, végétales et animales : c'est la production de l'homme après celle des plantes et des animaux ; cette suite est simple, manifeste, j'allais dire palpable et grossière. Le Travail n'est mis après le Lieu *que pour cette raison* qui est de procéder de ce qui est déjà connu à ce qui est le plus près de cette connaissance. Le Travail n'est pas mis là parce qu'il est un second élément

Digitized by Google

des moyens d'existence. La Propriété vient ensuite, parce que le Travail ne s'ajoute pas seulement et ne coopère pas seulement au Lieu, mais il fait du Lieu une distribution, des appropriations exclusives ; il est donc l'ordre de phénomènes qui se lie le plus étroitement et le plus indissolublement à cette rencontre du Lieu et du Travail. C'est cette chaîne absolument étroite de phénomènes que suit le classement des faits sociaux. J'ai exposé sommairement cet enchaînement dans un article sur la classification qui fait partie de mon étude intitulée : « La science sociale est-elle une science ? » Voilà toute l'idée génératrice, voilà le *principe fondamental* et l'unique principe, comme je vous le disais, de tout l'ordre de la classification. Il faut bien se persuader qu'une science n'a qu'*une idée :* CONNAÎTRE *son objet* par un moyen rigoureux d'analyse et de classement.

Ce qu'il importe ensuite de bien comprendre, c'est que *cet enchaînement le plus strict* que suit une classification scientifique n'exprime pas *tous les enchaînements,* tous les rapports qui relient les faits entre eux. Ce n'est qu'un fil conducteur. Par cet enchaînement *le plus sensible,* le plus grossier, comme je le disais tout à l'heure, *le plus aisé à saisir,* on tient la masse globale des faits *sous une vue simple et sûre,* linéaire, pour ainsi dire. C'est à partir de cette ligne tracée à travers des faits qu'on peut rayonner dans tout l'ensemble avec ordre. C'est comme la voie romaine qui éclaire tout le pays.

La *synthèse* placée devant la classification n'exprime pas cette idée de l'enchaînement des faits en vertu du principe : *Aller du connu à l'inconnu ;* aller de proche en proche, à ce qui se lie de plus près à la connaissance antérieure.

La synthèse procède de *plusieurs* constatations, de *plusieurs* résultats, tirés de l'*application* de la méthode, de *plusieurs idées,* si vous voulez, qui forment entre elles un enchaînement *parallèle* à celui du connu à l'inconnu, mais qui n'ont pas son unité et son caractère scientifique radical.

Digitized by Google

Dans sa plus grande généralité, elle classe les faits d'après l'idée de la *constitution* d'une société *nationale* et de son *mode de développement :* voilà la division et l'opposition.

Dans un sous-classement, elle va du groupe le plus élémentaire au groupe total : elle va de la *famille* à l'ensemble que constitue le *monde*. (Le Rang de la Race dans le Monde.)

Dans une autre partie, elle divise par le lien qui soude les membres du groupement : les groupes de la Vie Privée ; ceux de la Vie Publique.

Ailleurs, elle envisage les groupements au point de vue de la famille ouvrière (les ressources et leur consommation *dans* la famille) : la famille ouvrière, le patronage, les auxiliaires du patronage dont le voisinage et tout ce qui suit jusqu'à la fin ne semble être qu'une continuation, une addition de patronage. Etc., etc.

Cette idée des auxiliaires du patronage m'a paru un point de vue véritablement trop restreint, et je l'ai à demi effacé en supprimant le terme (1) et à demi laissé en groupant le Patron avec ceux qui, comme lui d'ailleurs, sont

---

1. Cette partie de la *synthèse* qui précède la classification était *primitivement* conçue de la manière suivante :

Le Patronage	Le Patronage		J. Le Patronage.
	Les auxiliaires du Patronage.	Le Commerce.	K. Le Commerce.
		Les Cultures intellectuelles.	L. Les Cultures intellectuelles.
		La Religion. .	M. La Religion.

En 1899, M. de Tourville lui fit subir une première modification indiquée dans la lettre rapportée ci-dessus :

Le Patronage	Le Patronage		J. Le Patronage.
	Les Professions non manuelles.	Le Commerce.	K. Le Commerce.
		Les Cultures intellectuelles.	L. Les Cultures intellectuelles.
La Religion.	La Religion.		M. La Religion.

Digitized by Google

des travailleurs non manuels, au moins le plus souvent aujourd'hui, et qui, avec lui, patronnent à certains égards.

C'est pour la Religion surtout qu'il m'a paru bon d'échapper à cette vue trop étroite ; et c'est pourquoi je l'ai mise à part. Elle vient là comme *au-dessus des cultures intellectuelles proprement dites,* dans la progression du travail manuel aux travaux non manuels. Et elle rayonne de là sur ce qui précède et sur ce qui suit.

. . . . . .

II

Calmont, 21 décembre 1899.

. . . . . .

Je vais essayer de revenir sur la difficulté du grand tableau préliminaire, ajouté contre mon avis propre à la Nomenclature qui, encore une fois, est seule scientifique.

Le mal est que le classement, *dans ce tableau,* est fait, suivant les parties, *à des points de vue très différents.* Le même point de vue n'est souvent pas suivi jusqu'au bout, dans la même partie du classement.

En groupant ensemble le *Patronage,* les *Professions non manuelles* et la *Religion* sous l'idée commune d'un organisme patronal, on n'a envisagé que leurs rapports avec les besoins de la famille ouvrière. Ceci a deux inconvénients : c'est d'être deux fois trop étroit. Trop étroit à l'égard du Patron, des Professions non manuelles et de la Religion, qui n'ont pas que cet office. Trop étroit au point de vue des besoins de la famille ouvrière, qui appelle encore l'aide du Voisinage, des Corporations, des Pouvoirs publics et à qui n'est pas indifférent ce qui suit les Pouvoirs publics dans la Nomenclature.

Je reconnais que la correction que j'ai essayée *n'a pas été assez radicale.* Je n'ai fait que soustraire la Religion à

Digitized by Google

l'inconvénient de ce classement. Et cela jette, je le vois, plus de confusion dans les choses, tout en étant un pas vers le vrai.

Mais le remède me paraît facile. Il faut tout simplement rayer, dans le tableau préliminaire, les deux mots en majuscules PATRONAGE et RELIGION, et faire avancer sur la gauche, à leur place, les trois termes de la colonne suivante, c'est-à-dire le Patronage, les Professions non manuelles, la Religion, *en les supposant écrits en majuscules*. L'accolade qui suit les Professions non manuelles et qui réunit le Commerce et les Cultures intellectuelles subsistera et sera entraînée d'un rang vers la gauche... (1).

Alors tout me paraît s'arranger.

Le classement n'est plus fait au point de vue des besoins de la famille ouvrière, mais au point de vue des natures de travail. En tête, le travail manuel, indiqué par LA FAMILLE OUVRIÈRE. Ensuite, LE PATRONAGE, travail de direction des travaux manuels : c'est ce qui se rapproche le plus du précédent. En troisième lieu, les PROFESSIONS NON MANUELLES, bien distinctes et détachées du travail manuel, travail appartenant à l'ordre intellectuel naturel. Enfin, la RELIGION, travail plus délicat encore que le précédent, parce qu'il concerne un ordre de choses supérieur et plus élevé dans les aptitudes humaines. Ce classement suit bien la marche du plus simple au plus difficile. *On va s'éloignant toujours de la matérialité de l'objet du travail manuel.*

Quant à l'idée de classement tirée des besoins de la famille ouvrière, elle subsiste après tout et est plus largement appliquée, dans la longue accolade intitulée : *Les groupements superposés* (c'est-à-dire *complétant*) *à la famille ouvrière.*

. . . . . .

1. C'est la disposition définitive adoptée dans le tableau de la Classification reproduit à l'appendice I.

Digitized by Google

III

Calmont, 22 décembre 1899.

. . . . . .

Il me semble que la *rature* dont je vous ai parlé ne doit pas déconcerter vos auditeurs. Elle leur montrera que la transition, qu'ils trouvaient un peu brusque, du Patronage à la Religion, n'est qu'un effet d'*inscription ;* en réalité, le lien du classement est très strict et, moyennant un très petit changement d'inscription, il apparaît nettement.

J'ajoute qu'avec cette correction, le bien fondé du classement réapparaît des deux côtés, c'est-à-dire qu'on comprend, au moyen de la grande, de la longue accolade des *Groupements superposés* (additionnels, auxiliaires) à la Famille Ouvrière, pourquoi les groupes LES PLUS *rapprochés de la famille ouvrière* (Patronage, Commerce, Cultures intellectuelles, Religion), groupes qui sont LE PLUS *en rapport avec des besoins d'aide intellectuelle et morale,* ont pu être PARTICULIÈREMENT caractérisés par leur rôle *patronnant*. Et, en second lieu, on comprend, au moyen de l'idée de classement par la nature de plus en plus relevée, de moins en moins ordinaire, du travail, on comprend, dis-je, pourquoi on a introduit une rubrique des *Professions non manuelles*.

Sur cette rubrique, il y a une explication que je vous dois. Le Patronage, non manuel dans la personne du *grand* patron, ne l'est pas dans celle du petit patron : là il reste manuel. De plus, l'objet dont s'occupe le patron demeure toujours, est toujours travail manuel proprement dit. Ceci disparaît avec le Commerce (bien distinct des Transports) qui est surtout *spéculation,* exercice de l'esprit, et avec les cultures intellectuelles proprement dites. Mais comment la Religion se distingue-t-elle des travaux non manuels ? Elle est non manuelle, mais elle n'est pas

Digitized by Google

une profession et c'est par là qu'elle sort de la rubrique des *Professions* non manuelles. Elle est une *Fonction*, ce qui n'est pas la même chose. La *Profession* est un *métier*, dont le générateur et le régulateur normal est l'*intérêt personnel*. La *Fonction* est un *service*, dont le générateur et le régulateur normal est le *bien des autres*. Les *services publics* sont dans le même cas ; ce ne sont pas des professions, mais des *fonctions publiques*. Ainsi le travail, les *professions* s'arrêtent bien aux Cultures intellectuelles.

Quant à ce qui suit la Religion, c'est une autre classe encore que celle de tous les faits qui précèdent. Jusqu'à la Religion inclusivement, on a affaire à des rapports qui sont *corrélatifs*, qui se composent de deux termes corrélatifs dont l'un est le contraire et le complément nécessaire de l'autre : ainsi le Père et la Mère ; ainsi le Patron et l'Ouvrier ; ainsi le Marchand et l'Acheteur, le Maître et l'Élève, le Fidèle et le Pasteur. Tandis que ce qui suit la Religion constitue essentiellement des rapports d'Association, des groupements dont les éléments sont *additionnels*, dont les termes sont *identiques, pareils entre eux*. Il y a entre les deux séries la différence des ACCOUPLEMENTS aux ASSOCIATIONS. Comme dans toutes les expressions générales de fait, il est évident ici que c'est une *expression sommaire* sujette à infiniment de nuances, de distinctions, de restrictions particulières.

. . . . . .

IV

Calmont, 25 juillet 1900.

. . . . . .

...Je vais essayer de satisfaire aux questions de votre *post-scriptum*. Je dirai l'essentiel : si vous le trouvez insuffisant, sur un point ou sur un autre, vous pousserez votre interrogatoire.

Digitized by Google

1° La famille particulariste est celle dont RÉGULIÈREMENT (normalement) TOUS *les enfants* sont APTES, TOUT AU MOINS, à se créer un domaine *de culture, en simple ménage,* dans *un pays neuf.*

C'est là *l'étiage* de *l'éducation,* ou (si vous le voulez) de la formation *particulariste.* Vous pouvez mesurer à cela la puissance de pareille race !

2° Le sauvage de l'Amazone s'appuie sur les productions *spontanées,* ce qui rend son énergie absolument inféconde, parce qu'il ne donne lieu, par son travail, à *aucune production autre que celle que lui fournit la nature.* C'est, si vous me permettez cette expression, « le progrès rasé par la base ».

3° La famille instable est celle dont les enfants, régulièrement, ne sont formés ni à la communauté familiale ni à la création (indépendante) d'un domaine de culture.

4° La supériorité sociale consiste dans l'aptitude à procurer le plus haut développement de la personne, pour le plus haut bénéfice de la collectivité.

4° SI la famille *pourvoit* à la formation physique de l'enfant et lui *fait un milieu* mental éclairé, elle est préférable à tout internat.

Voilà qui est succinct; mais ce sera le point de départ de vos questions ultérieures, s'il y a lieu.

V

Calmont, 18 décembre 1900.

. . . . . .

Plus vous entrerez dans la connaissance de la science sociale, plus vous vous sentirez apte aussi aux connaissances religieuses et philosophiques, qui sont aujourd'hui si incroyablement insuffisantes ou lamentablement déviées et retournées : ce dernier point regarde la philosophie.

Digitized by Google

Pour les études religieuses, elles ne sont qu'attardées, mais non pas dans le sens qu'on imagine d'ordinaire; elles n'ont rien à modifier au fond, ce qui est tout simple, puisqu'elles sont parfaitement vraies; il ne s'agit que d'une meilleure méthode pour les mieux connaître...

Ceci me met tout droit à vous parler de l'aimable envoi que vous m'avez fait de votre échange de vues avec M. l'abbé P.(1) Je vous ai réexpédié les deux manuscrits. Je les ai lus... Dans l'état présent de la philosophie, vous avez raison : les travaux philosophiques sont généralement des œuvres de tendances. Mais, dans le fond des choses, M. l'abbé P. me paraît avoir raison : les phénomènes conscients du « moi » et ce à quoi il apparaît, de la façon la plus invincible et la plus manifeste, qu'ils sont liés, *peuvent être l'objet d'une observation méthodique,* scientifique, *aussi bien que tout ce qui se présente, d'une manière quelconque, à l'aperception de l'homme.* Il faut dire seulement que, jusqu'à présent, *la méthode d'observation en philosophie est insaffisamment établie.* On ne saurait formuler au juste ce qu'elle est. C'est ce qui retarde les progrès scientifiques de la philosophie. Elle a plutôt progressé à coup d'intuitions heureuses, parfois géniales et sublimes; et à coup de travaux fragmentaires, le plus souvent trop limités et confinés en eux-mêmes. Enfin, il y a lieu d'ajouter que l'objet même de la philosophie n'est même pas défini et qu'il naît de là une confusion extraordinaire. Son objet devrait être ce que j'ai dit plus haut.

Il n'est pas très extraordinaire que la philosophie soit ainsi, *de fait,* encore éloignée du caractère scientifique. Les sciences aujourd'hui formées le sont en somme depuis peu de temps, quoique leurs objets fussent, depuis longtemps, tout aussi bien à la portée de l'homme que les phénomènes conscients du moi et leurs dépendances nécessaires. Il

1. Le fond de la discussion était de savoir si la *philosophie* était et pouvait devenir une *science.*

Digitized by Google

est notoire que la science proprement dite a commencé par les ordres de phénomènes les plus facile à saisir, les plus simples, les plus matériels : physique, chimie, botanique, zoologie. On n'atteint qu'à peine encore la physiologie, la biologie et les phénomènes proprement humains, comme sont ceux de la science sociale qui ont eux-mêmes un côté matériel et bien sensible. La science philosophique bien comprise ne viendra que plus tard. Elle sera non pas l'aînée, mais la cadette de la science sociale. Elle a un objet plus subtil et moins commodément saisissable.

Pour toutes les conclusions scientifiques, de quelque science qu'elles soient, il est d'expérience constante qu'elles ont beaucoup de peine à se faire admettre, quand elles contrarient des dispositions d'esprit auxquelles les hommes sont intimement attachés. Plus une science concerne de près les choses proprement humaines, plus elle court de risque. Et, sous ce rapport, la science sociale aura fort à faire. Vous en savez par vous-même quelque chose... Ayez bon courage. Pour le peu que vous connaissiez ceux qui ont tenu ferme avant vous dans cette science, vous devez remarquer que leurs lumières et leur contentement en ont été si fort augmentés qu'ils estiment à très petit inconvénient les oppositions de beaucoup de gens.

VI

Tourville, 11 février 1901.

. . . . . .

La définition que je vous avais donnée de la philosophie a, en effet, l'équivoque que vous dites. Je vous l'avais écrite au courant de la plume en ayant le tort de ne pas la laisser dans sa simplicité pure : « Observation méthodique des phénomènes conscients du moi humain ». J'ai voulu, en y ajoutant, répondre à une question : « Excluez-vous de la

Digitized by Google

philosophie la connaissance de Dieu, de la destinée de l'homme, etc. ? » et j'ai indiqué que ces questions n'étaient atteintes par la philosophie que par ce qu'en révèle la connaissance des faits conscients du moi. La connaissance de Dieu, par exemple, ou de la destinée humaine n'est pas l'objet propre de la philosophie. Cette connaissance n'est atteinte par la philosophie qu'autant que l'étude du moi, par des faits conscients, aboutit à quelque constatation sur ce sujet. Le sens est donc : « ...Les phénomènes... et *ce à quoi ils sont liés* ». Comme exemples, l'existence de l'Infini est essentiellement liée aux phénomènes de la raison pure ; l'immatérialité du moi est essentiellement liée à sa faculté d'être conscient ; une seconde vie, après celle-ci, pour l'homme, est essentiellement liée à la responsabilité morale, etc. Voilà comment quelques grands problèmes sont liés, par quelque côté, à la simple observation méthodique des phénomènes conscients du moi. Mais ces problèmes ne sont pas l'objet propre, direct et, encore moins, exclusif de la philosophie. Ainsi la science qui a proprement Dieu pour objet (la science religieuse, pour lui donner un nom qui est cependant incomplet) ne pourrait pas s'arrêter à étudier Dieu par la raison : elle doit l'étudier par tous les moyens de connaître Dieu, par tous les moyens de saisir son objet.

Je connaissais le discours de M. Brunetière(1)... M. B.

1. *Les raisons actuelles de croire,* discours prononcé le 18 novembre 1900 à l'assemblée générale des catholiques du Nord (reproduit dans les *Discours de combat* de M. Brunetière, 2e série, p. 3 et suiv.). — Le passage plus particulièrement visé de ce discours est le suivant : « *Capable de construire de savants et quelquefois admirables systèmes, capable aussi, sur toutes les questions... de nous fournir deux ou trois réponses, la philosophie ne l'est ni de fixer notre choix, ni surtout de nous démontrer qu'il y en ait une de préférable aux autres. Cela la passe et la dépasse. Elle a besoin ici d'un secours étranger. Il nous faut faire intervenir des considérations d'un autre ordre. Nous avons besoin d'une autorité qui décide.* » P. 22.

Digitized by Google

est un *lettré,* suivant le terme classique de Le Play. Le propre du lettré est de faire valoir une pensée, non pas de la trouver ni de la vérifier... Il n'est pas vrai que la philosophie sévèrement menée donne *à choisir* entre trois ou quatre solutions sur quelques grands problèmes. *En science on n'a pas à choisir.* Si l'on a à choisir, rien n'est fait : c'est une science à faire. Et d'ailleurs ces grands problèmes, encore une fois, ne sont pas l'objet propre et direct de la philosophie.

Mais il est incontestable que, sauf les résistances *d'à côté* de l'esprit humain, la philosophie apporte sur ces problèmes des renseignements indiscutables.

VII

Tourville, 12 octobre 1901.

. . . . . .

Sur le compte de la philosophie vous savez mon sentiment. Ce nom désigne aujourd'hui quelque chose qui est très mal défini et qui n'est pas traité avec les ressources acquises à la méthode scientifique. Mais le tour de la philosophie à devenir science viendra, après celui de beaucoup d'objets moins subtils de l'observation humaine. Il n'y a pas un ordre de choses quelconque, mis en relation de quelque façon que ce soit avec l'esprit de l'homme, qui ne puisse être étudié avec un soin exact par analyse et par classement. Ce soin strict et ordonné est ce qui constitue toute la différence (et elle est grande, assurément) de la connaissance scientifique à la connaissance vulgaire, de la science à l'empirisme. Toutes les grandes divisions des objets de la connaissance humaine ont jusqu'ici passé par ces deux phases, quand elles sont arrivées à constituer des sciences proprement dites : la phase empirique ou de connaissance vulgaire ; la phase scientifique ou de connais-

Digitized by Google

sance méthodique. La philosophie en est encore, ou peu s'en faut, à la première phase. Mais la seconde lui demeure absolument ouverte.

Si vous aviez fait toutes vos réserves en faveur de l'avenir scientifique de la philosophie (1), et que vous eussiez seulement humilié les prétentions actuelles des philosophes, vous auriez été inexpugnable. Il est clair, en effet (sans compter l'autonomie essentielle de chaque science), que nous n'aurions pu fonder une science des phénomènes de société sur les connaissances philosophiques, qui n'ont pas méthodiquement déterminé leur critérium d'exactitude. Et ce qu'il faut bien remarquer, c'est que la première démarche de la philosophie, pour entrer dans la voie scientifique, sera de délimiter son objet ; et que, dès ce premier pas, elle constatera que son objet *propre et spécifique* n'est pas la connaissance des faits sociaux, mais des *fonctions conscientes du moi*. Quant à la connaissance de l'*homme* complet, de *la nature* extérieure à l'homme et de *Dieu*, elle n'y apporte que les éléments qu'elle peut tirer de ses observations sur les opérations conscientes du moi ; elle n'y fournit qu'une part. La philosophie n'est et ne sera jamais la science de l'homme, la science de la nature, ni la science de Dieu. Ces trois objets demandent à être connus par des ordres de phénomènes qui ne sont pas saisis par la seule observation philosophique.

L'ensemble des procédés par lesquels vous arrivez à des *certitudes* sur l'homme (envisagé dans son être complet), sur la nature et sur Dieu, se présentant à votre esprit sans que vous, ni d'autres avec vous, ayez eu le loisir de discerner l'action particulière et bien définie de chacun de ces procédés, vous appelez *croyance* le résultat de leur opération sur vous. C'est tout simplement pour marquer

1. Dans l'essai intitulé : *la Science sociale et sa constitution indépendante,* publié dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas 1900-1901* (tirage à part, Nancy, Berger-Levrault, 1901).

Digitized by Google

que vous ne distinguez pas bien la part de démonstration irréfragable que chacun vous apporte, et que vous n'en pouvez, dans l'état présent de votre esprit, rendre compte par un exposé parfaitement didactique. Mais *toute croyance,* au sens où vous employez ce mot, toute croyance qui est une adhésion pleine et résolue de l'esprit, et non pas seulement une opinion, une tendance à croire, est *une certitude réellement fondée :* il ne s'agit que d'en débrouiller les éléments pour en avoir la démonstration claire, point par point. Descartes dirait : « Cette croyance est une certitude dont vous n'avez pas l'idée *distincte,* mais l'idée confuse. » Je n'aime pas, pour mon compte, à mettre une sorte d'opposition entre la certitude et la croyance. Cette opposition tend à faire considérer la croyance comme n'étant pas un fait de certitude et n'étant, par conséquent, qu'un fait de *bon vouloir de l'esprit, sans fondement sûr.* L'observation psychologique distingue parfaitement une *opinion* d'une *croyance;* et la différence entre ces deux opérations de l'esprit est que, dans la première, l'esprit n'est pas certain, tandis que, dans la seconde, il l'est. Et si vous me demandez quelle est alors la différence entre ce que vous appelez *croyance* et ce qu'on appelle *certitude,* je vous renverrai à ce que je viens de vous dire plus haut : « La croyance est une certitude dont vous n'avez l'idée que confuse. » Vous pouvez voir d'ailleurs dans la *Logique* de Bossuet (livre I, chap. IX et X) ce fait, bien exposé, des idées *distinctes* et des idées *confuses,* et que l'idée confuse n'équivaut pas à l'incertitude. Je tenais, en passant, à vous mettre en défiance contre l'usage abusif du mot *croyance* qui semblerait faire reposer la certitude sur autre chose que sur des preuves certaines.

Je reviens à la philosophie, dont ce ne sera jamais l'objet propre et spécifique de faire *la science de l'homme* total, *la science de la nature,* ni *la science de Dieu,* quoiqu'elle y apporte des éléments. En faisant à la philosophie un procès de fond et non de circonstance seulement, en

Digitized by Google

lui refusant de pouvoir jamais entrer dans l'ordre des sciences, je crains que, sans vous en apercevoir, vous ne nuisiez à l'idée pourtant si nécessaire de l'application progressive d'une méthode scientifique à tous les objets de la connaissance humaine. Sans cette idée, tous les préjugés prennent librement leur cours ; tous se fondent sur la prétention, catégoriquement énoncée, que les choses sur lesquelles ils portent n'appartiennent pas et *ne peuvent pas appartenir au domaine de la science :* après quoi, tout homme est régulièrement autorisé à croire à ce qu'il lui plaît de croire, sur ce qui fait l'objet de ces préjugés. Non, encore une fois ; *rien* de ce qui parvient, d'une façon quelconque, à la connaissance de l'homme, n'échappe au domaine de la science, c'est-à-dire à la possibilité d'une étude rendue attentive par l'analyse et le classement. « La science » n'a pas un objet spécial et exclusif ; elle s'étend *à tout,* parce qu'elle n'est autre chose qu'une *manière d'étudier plus attentive, par conséquent plus exacte, grâce à des moyens spéciaux d'attention,* qu'on appelle la méthode scientifique.

La querelle que vous faites à la philosophie aurait pu être faite, et a bien été faite en réalité, aux autres ordres de connaissances qui sont pourtant arrivés, en fin de compte, à une organisation scientifique. Au temps des premiers philosophes grecs, vous auriez pu nier non seulement que la philosophie proprement dite pût jamais se débrouiller, mais qu'on arrivât jamais à une connaissance scientifique de la nature, parce que ceux qui s'occupaient de ce sujet ne pouvaient pas s'entendre et ne réussissaient à rien démontrer : l'un voulait que tout eût été formé par l'action de l'eau ; l'autre par l'action du feu ; un troisième par le mouvement des atomes ; et d'autres encore, par d'autres causes. Il y avait alors en science naturelle quelques grandes solutions « à choisir » comme Brunetière voudrait que ce fût à perpétuité en philosophie..... Aujourd'hui, la physique et la chimie sont aux premiers

Digitized by Google

rangs des sciences. Les astronomes ont été terriblement en querelle de tout temps, jusqu'au temps de Copernic, de Kepler et de Galilée, et en ce temps-là plus que jamais ; et on ne savait auquel croire : ce qui n'empêche pas qu'il y ait aujourd'hui une science astronomique incontestée. Si seulement vous aviez, comme moi, vécu déjà entre 1848 et 1864, entre le temps des sociologues et celui de Le Play, vous auriez été témoin des risées dont était poursuivie l'idée même d'une science sociale : ce qui n'empêche pas que Le Play, et nous après lui, avons jeté les bases, plus claires que le jour, de la science sociale. La philosophie en est encore à la période « préscientifique » : c'est tout ce qu'on peut dire contre elle. Si vous aviez fortement établi cela, c'était merveille.....

J'ai depuis plusieurs jours déjà et pour un certain temps encore l'abbé ....., venu pour que nous travaillions en commun un enseignement religieux qui doit entrer dans cette voie scientifique, dans cette méthode d'analyse et de classement des faits dont je vous parlais tout à l'heure comme convenant à toute sorte d'étude (1). Connaissez-vous la nouvelle publication de l'abbé Klein, traduite de Mgr Spalding, évêque de Péoria en Amérique, dans l'Illinois. Le titre est « Opportunité » (2). Il faut que vous lisiez cela.....

Je vous remercie de tout l'intérêt que vous portez à mon étude sur la formation particulariste et à l'essai philosophique que j'ai fait cet hiver. Tout cela est ramené à peu de mots ; mais, à mesure que vous aurez l'occasion de vérifier les choses, vous verrez à quel point ces études m'ont donné de joie à moi-même en me mettant dans la route ouverte du vrai.....

---

1. Voir *Le Fait religieux et la manière de l'observer* par l'abbé F. Klein. Paris, Lethielleux.

2. 1 vol. in-12. Paris, Lethielleux.

Digitized by Google

VIII

Tourville, 13 novembre 1901.

Cher Monsieur,

Je vous écris uniquement pour vous dire que je vous envoie un numéro de la *Revue du clergé français* (15 octobre), pour que vous y puissiez lire un article de l'abbé Hemmer, intitulé : « Le mouvement religieux. » L'abbé Hemmer est mon ami et j'ose ajouter, *comme vous le verrez bien,* un peu mon élève, sur la question qu'il traite. C'est celle des procédés de la science à appliquer à l'ordre des phénomènes de l'esprit comme à l'ordre des phénomènes matériels. Cela est très fortement fait, quoique demandant une lecture très attentive et un peu laborieuse. Vous y trouverez en bonne partie la solution de vos débats entre les rôles de la volonté et de l'intelligence dans la certitude. La conclusion est que tout peut et doit aider l'intelligence à la connaissance du vrai, du certain, mais que le vrai, le certain *est la fonction propre* de l'intelligence.....

IX

Tourville, 31 mars 1902.

. . . . . .

J'espère que cette colonie énergique de pionniers de la science sociale..... ne se laisse décourager par aucune des opinions adverses qui me paraissent être en pleine ébullition autour de vous. *Fructibus eorum cognoscetis eos.* Toutes ces opinions ne donnent que des conclusions toujours démenties par les faits : terrible malechance ! Il est temps que les esprits sérieux, sincères et droits sortent de ce méfait de toujours donner du côté de l'erreur. La mar-

Digitized by Google

che du monde, en ce moment, est admirable : on n'a jamais tant vu la Providence passer outre aux préjugés des « honnêtes gens » pour établir un ordre plus viril des choses, où la foi sera moins embrouillée de choses humaines, et la raison plus ouverte. Le Maître souverain du monde me paraît faire, en un certain sens, ce que font aujourd'hui les gouverneurs les plus marquants des peuples qui, tous, gouvernent énergiquement à l'encontre de l'opinion courante..... Que deviendrait l'état actuel du monde, si les gouvernants de cette trempe se mettaient à la remorque de la folie générale suscitée et entretenue par le journalisme, dont le crédit est actuellement la honte de l'esprit humain ?

X

Tourville, 10 mai 1902.

. . . . . .

Que veut dire *le bon côté, le côté où vont les choses* (1) ?

C'est *le bien, moralement bon et utile,* auquel la force des choses mène. Ainsi une condition meilleure des intérêts de la classe ouvrière. Lutter contre pareils résultats est doublement défectueux, puisque c'est lutter contre un *bien* qui devient *nécessaire* et inévitable. Je crois que ceci suffit. Vous me dites : on peut se tromper à ce sujet. C'est précisément pourquoi je dis et réponds qu'il faut s'évertuer à ne s'y pas tromper. Tant pis pour qui s'y trompe ; tant pis pour eux et pour les autres en même temps qu'eux. De là *l'extrême nécessité de la lumière, pour son bien à soi et pour celui des autres.*

1. M. de Tourville avait écrit à son correspondant : « Il faut ouvrir la voie *du bon côté,* c'est-à-dire *dans le sens des choses.* » Une explication lui avait été demandée à ce sujet.

Digitized by Google

Comme moyen de s'éclairer vous paraissez repousser *la prospérité* dont parle M. Le Play. C'est que vous ne l'avez pas bien entendue. Elle équivaut tout simplement à l'*épreuve expérimentale : c'est au fruit qu'on juge l'arbre.* Et sous ce rapport, le divorce est condamné, car il introduit dans les milieux sociaux où il pénètre un malaise et des embarras de tous genres qui n'échappent à personne, puisque si la loi, à tort, admet le divorce, l'opinion pratique de tous les peuples, antiques et modernes, les plus heureux de leur constitution, et parmi eux les classes les plus heureuses de leur manière de se comporter, n'ont aucune tendance à vanter le divorce et à lui faire honneur ni accueil louangeur.

Digitized by Google

RÉPONSE DU PRÉSIDENT

M. R. BLONDEL

AUX RÉCIPIENDAIRES

MM. MELIN ET LE JOINDRE

MONSIEUR (1),

Une tradition, aussi vieille, j'imagine, que les académies les plus respectables, veut que le récipiendaire, en rendant grâces à la Compagnie de l'accueil favorable fait à sa candidature, s'excuse de l'insuffisance prétendue de ses titres. Ceux qui vous connaissent savent qu'en vous conformant à cette tradition vous n'avez pas voulu sacrifier simplement à l'usage, mais exprimer aussi un sentiment sincère; vous permettrez à l'Académie de ne pas le partager et d'affirmer sans détour que, pour nous appartenir, il ne suffit pas d'en concevoir l'ambition et d'en exprimer le désir. Laissez-moi donc rappeler pourquoi vous êtes aujourd'hui des nôtres et quels mérites vous ont désigné à nos suffrages.

Assurément, la pensée de retrouver parmi nous un nom, celui de votre vénéré père, dont le temps n'a pu effacer ni à Nancy, ni à l'Académie de Stanislas le

---

1. M. G. Melin.

Digitized by Google

souvenir, n'a pas été étrangère à notre choix; mais nous avions, pour nous y incliner, d'autres raisons qui vous touchent de plus près encore. Votre jeunesse studieuse, après d'heureux débuts au lycée de Nancy, a été couronnée dès 1889 par deux thèses de doctorat qui ont clos brillamment vos études de droit. C'est d'abord un *Essai sur la clientèle romaine*, envisagée dès la première époque de cette institution, contemporaine de la fondation de l'État romain et se rattachant par les liens les plus intimes à la constitution patricienne de cet État. Vous en avez savamment reconstitué les origines en mettant à profit toutes les ressources de la critique historique moderne et en utilisant, à côté des œuvres des grands jurisconsultes, les écrits des littérateurs; et c'est ainsi que vous nous avez montré la clientèle antique dans ses rapports avec l'organisation politique et la constitution de la famille, dégageant et précisant clairement les idées, généralement un peu vagues, sur les devoirs réciproques du patron et du client; le second devant suivre le premier partout, à la guerre comme au forum, l'aider à payer ses amendes judiciaires, les dépenses imposées par son rang, la dot de sa fille; le premier veillant aux intérêts de son client, suivant ses procès, lui accordant quelque concession de terre, le tout sous la garantie de sanctions religieuses.

Vous avez plus sommairement dépeint l'institution vieillie, corrompue et en décadence sous l'empire romain et dès la fin même de la république où, suivant vos expressions que je résume, le client n'est plus qu'une espèce de parasite, un quémandeur famé-

Digitized by Google

lique qui vient, dès l'aube, saluer son protecteur et mendier la quotidienne distribution de vivres ou de monnaie, la « sportule », son principal moyen d'existence.

La société moderne n'offre plus guère le type de l'ancien client romain qui faisait appel à la protection de son patron, mais lui rendait au besoin service en contribuant à ses dépenses ; en revanche, la race du client dégénéré s'est accrue et les solliciteurs en haillons ne sont pas toujours les plus obsédants ni les plus difficiles à décourager et surtout à satisfaire.

Au témoignage des juges les plus compétents, vous avez traité toutes ces questions avec une grande sûreté de méthode, une absolue rigueur de raisonnement et une connaissance approfondie des travaux français ou étrangers relatifs à ce sujet.

En étudiant, dans votre thèse de droit français, *la protection de l'enfance contre les abus de la puissance paternelle,* vous abordiez un problème qui, de tout temps, a préoccupé les esprits généreux. Vous avez dépeint la puissance paternelle organisée d'abord, à Rome, dans l'intérêt d'une conception politique bien plus que dans l'intérêt de l'enfant ; comment, partant de là, elle a toujours, en dépit d'adoucissements successifs, affecté un caractère sinon inhumain, du moins étranger à tout sentiment d'humanité ; comment enfin, elle a passé, avec cet aspect, dans nos pays de droit écrit, si fortement imprégnés de la tradition romaine.

C'est l'honneur de notre droit coutumier d'avoir dégagé l'idée que la puissance paternelle n'a d'autre fondement et d'autre limite que le besoin de protec-

Digitized by Google

tion de l'enfant et qu'elle est seulement, entre les mains du père, un moyen d'accomplir sa tâche et son devoir d'éducation. Idée féconde en conséquences et qui conduisait notamment tout droit à celle-ci : faire cesser la puissance paternelle quand l'âge de l'enfant ne réclamerait plus la protection due à sa faiblesse.

Le Code civil, ici encore, n'avait pas manqué de s'inspirer des conceptions du droit coutumier; mais il avait quelque peu négligé d'assurer la sanction des devoirs dont l'autorité du père a surtout pour but de procurer l'accomplissement. De là, un mouvement législatif qui s'accentue particulièrement à dater de 1851 et qui se manifeste par des lois spéciales sur le contrat d'apprentissage, sur le travail des enfants mineurs dans l'industrie, sur la protection des enfants employés dans les professions ambulantes et des enfants du premier âge, sur l'instruction primaire obligatoire. Votre thèse, après avoir résumé tous ces précédents, apportait enfin une utile contribution à une réforme réalisée par la loi du 24 juillet 1889, qui organise la protection de l'enfant contre les abus de la puissance paternelle et va même jusqu'à en prévoir la déchéance, soit de plein droit, soit par l'autorité judiciaire. Il n'est pas prouvé que l'intervention législative ait dit, en cette matière, son dernier mot; espérons, en tout cas, que son action sera secondée par les mœurs, sans lesquelles les meilleures lois risquent de rester impuissantes.

Par cette thèse, vous aviez pris contact avec une question touchant à des problèmes d'organisation sociale, puisqu'il s'agit de la famille; une fois entré

Digitized by Google

dans cette voie, vous ne vous en êtes plus laissé détourner.

Tout en poursuivant vos études de droit, avec d'heureux succès, vous aviez toujours gardé une prédilection marquée pour la littérature, pour les sciences historiques et philosophiques. La lecture des œuvres du père Gratry, de celles de M. Ollé-Laprune et en particulier du livre de ce dernier intitulé : *Le prix de la vie*, dont le chapitre final est un encouragement pressant à l'étude des sciences sociales, détermina décidément ce qu'il n'est point exagéré d'appeler votre vocation. C'est ainsi que vous avez été conduit à étudier Le Play, sa méthode et ses œuvres et qu'enfin, en 1898, vous avez complété votre initiation à la science sociale par des relations fréquentes avec MM. Demolins, de Rousiers et autres, et surtout avec M. Henri de Tourville, à qui vous avez voulu, par un pieux et reconnaissant souvenir, consacrer l'étude dont nous venons d'entendre la lecture. Cet hommage n'a rien pour nous surprendre. N'est-ce pas à M. de Tourville que vous devez, pour une bonne part, d'avoir réussi dans une tentative dont les destinées pouvaient paraître, au début, bien incertaines, et qui s'ajoute à ces « initiatives lorraines » dont la ville de Nancy et l'Académie de Stanislas ont plus d'une fois donné l'exemple? Je veux parler de cet enseignement de la science sociale, professé d'abord par vous comme cours libre pendant deux ans (1899-1900, 1900-1901) puis consacré comme cours complémentaire de l'université de Nancy grâce à une subvention du conseil de l'université. Je n'apprendrai rien à personne en

Digitized by Google

disant que rarement enseignement organisé en dehors des cadres officiels a rencontré un succès plus brillant et de meilleur aloi. Un public aussi fidèle que nombreux se presse à vos leçons, dans un amphithéâtre devenu bien vite trop étroit, et cela n'a rien d'étonnant pour qui connaît le programme déjà exploré par vous et dont j'essaierai tout à l'heure d'esquisser le rapide résumé. Bref, cet enseignement n'a pas été, à nos yeux, le moindre de vos titres.

Vous avez cru devoir à la mémoire de votre principal maître et initiateur de nous révéler ce « savant inconnu » et j'avoue humblement que, pour ma part, peut-être ne serai-je pas le seul, votre discours a été une véritable révélation. Le moment, d'ailleurs, semble opportun pour évoquer cette mémoire. Aujourd'hui plus que jamais, les études sociales sont à l'ordre du jour; elles s'imposent comme une nécessité de l'époque. Les docteurs ès sciences sociales n'ont jamais manqué; mais pendant longtemps les uns n'étaient que de simples empiriques; d'autres procédaient à peu près uniquement de conceptions *a priori*. C'est Frédéric Le Play qui, le premier, a vraiment créé la science sociale, en la dotant d'une méthode grâce à laquelle elle a fait, depuis moins d'un siècle, des progrès vraiment extraordinaires. Vous nous avez exposé cette méthode en des termes dont je ne veux pas risquer d'atténuer la rigueur et la précision en essayant de les analyser; j'aime mieux m'attacher particulièrement à celui que j'appellerai, non votre héros, le mot risquerait d'effaroucher sa mémoire, mais votre modèle. Combien nous comprenons la

Digitized by Google

sympathie émue et attendrie avec laquelle vous nous avez parlé de lui, et, à côté de la figure du savant, combien celle de l'homme nous apparaît avec cette auréole de charité, de bonté, de dévouement et de généreux enthousiasme que vous savez faire rayonner autour de lui !

Adepte fervent de Frédéric Le Play, M. de Tourville ne s'est pas borné à se pénétrer de son œuvre ; il a entrepris de la compléter et de la propager. Il l'a complétée surtout par l'établissement de cette remarquable classification dont vous avez résumé l'utile et ingénieux mécanisme et qui constitue désormais un instrument indispensable de travail à quiconque prétend s'occuper de science sociale. M. de Tourville est devenu ainsi le chef incontesté d'une école qui compte aujourd'hui de nombreux disciples dont quelques-uns, et non des moindres, ont su, en s'inspirant de leur maître et sans rien renier de ce qu'ils doivent aussi à Le Play, rectifier certaines conclusions hasardées ou douteuses de celui-ci.

C'est ainsi qu'au lieu de distinguer trois types de familles, la famille patriarcale, la famille particulariste et la famille instable, par l'éducation qu'elles donnaient à leurs enfants, ce qui est leur fonction essentielle, Le Play les caractérisait par le système de transmission auquel elles avaient recours, à chaque génération, pour la disposition de leurs biens. La liberté testamentaire, la transmission intégrale du domaine familial constituait, pour lui, le type caractéristique de la famille-souche. Aussi croyait-il ce type menacé en Angleterre et ne le reconnaissait-il

Digitized by Google

pas aux États-Unis, où personne ne continue l'œuvre paternelle, parce que chacun a su se créer une vie indépendante, et il considérait l'avenir des États-Unis comme aussi compromis que celui des pays à famille instable, où personne non plus ne continue l'œuvre paternelle parce que chacun compte pour vivre sur un lambeau de son patrimoine; partant de là, il prédisait aux États-Unis un abaissement prochain, prévision à laquelle les événements ont, jusqu'à présent, donné un démenti.

Les adeptes de la méthode de M. de Tourville ont fait ressortir, sur ce point, l'erreur de Le Play. A la classification dressée par celui-ci et fondée sur la transmission des biens, ils ont substitué une classification nouvelle établie sur l'aptitude des enfants à la véritable indépendance (1). C'est dire que, si le mode de transmission de l'héritage exerce une action profonde sur l'organisme familial, il n'en est qu'un des facteurs et non le principal. La fonction essentielle du groupe familial n'est pas de transmettre un héritage: combien de familles organisées n'en transmettent pas! La fonction essentielle, la cause constituante de la famille, c'est l'éducation des jeunes générations (2), et, dans cette œuvre, aucune action ne peut remplacer la sienne.

Il n'est pas douteux que telle ait été l'idée particulièrement chère à M. de Tourville; les passages de sa

1. Voir P. DE ROUSIERS, *La Science sociale*. Paris, 1904; 1er fascicule; p. 39 et suiv.

2. Voir M. Robert-ENOT, *La Science sociale*. Paris, 1904; 1er fascicule; p. 57 et suiv.

Digitized by Google

correspondance que vous nous avez lus montrent combien elle lui tenait à cœur, et je me reprocherais, devant l'auditoire d'élite auquel je m'adresse, d'insister sur les conséquences à la fois nombreuses et graves qui s'y rattachent.

L'éducation des jeunes générations! Telle a été, vous le dites vous-même après lui, l'une de ses préoccupations, l'un de ses sujets d'étude les plus empoignants. Il estimait qu'elle était toute à réformer chez nous, et il admirait, sous ce rapport, les mœurs anglo-saxonnes qui, en effet, il faut bien l'avouer, préparent mieux la jeunesse aux entreprises hardies, courageuses, aux risques et aux responsabilités de la vie. Oui, certes, la formation particulariste de l'être humain, de l'homme, est préférable à la formation communautaire, si l'on entend (j'emprunte vos paroles mêmes) « que la première habitue l'individu, le par-« ticulier, à tirer le plus possible de son propre fonds « pour vivre d'une vie personnelle, se suffire à lui-« même et se tirer seul d'affaire en toute circonstance « donnée, tandis que par la formation communautaire « les individus ont tendance, pour résoudre le pro-« blème de la vie, à se reposer sur autrui, à s'appuyer « sur les groupes, les communautés auxquels ils « appartiennent, la famille ou l'État, le plus souvent « les deux ensemble ».

Aussi avec quelle prédilection ne revient-il pas là-dessus à maintes reprises, dans cette correspondance dont vous nous avez lu des fragments et que de fois il renouvelle en faveur du particularisme le *sursum corda*. « Soyez énergiques, vigoureux, capables;

Digitized by Google

« développez avec intensité toutes les puissances de « votre être. Ce qui nous manque le plus, ce sont des « hommes ; soyez des hommes. »

C'est aux mérites de la formation particulariste que M. de Tourville et tous ceux qui procèdent de son école attribuent, pour la plus grande part, la supériorité sociale de la race anglo-saxonne. Peut-être y aurait-il lieu de hasarder ici certaines réserves discrètes, si l'on songe que plusieurs races, plusieurs nations ont paru posséder cette supériorité tour à tour, sans pouvoir la rattacher à des causes identiques. L'Espagne, à un moment donné, la France un peu plus tard ont tenu dans le monde la place que l'on revendique aujourd'hui pour les Anglo-Saxons et qui ne laisse pas de leur être disputée par des rivaux dont les prétentions s'affirment assez ouvertement pour me dispenser de les désigner d'une façon plus précise. Nul ne connaît, à cet égard, le secret de l'avenir ; mais, cette réserve faite, je n'hésite pas à saluer dans les sociologues de l'école de Le Play et de l'abbé de Tourville des « professeurs d'énergie » dont les sociétés humaines peuvent, sans risque, suivre les inspirations.

Ce qui me frappe le plus chez eux, c'est la foi profonde en l'excellence de leur méthode et l'efficacité souveraine de l'étude de la science sociale telle qu'ils la comprennent. Ce sont de véritables apôtres ; n'est-ce pas de ce nom que vous qualifiez M. de Tourville ? Personne plus que lui ne le mérite, car personne n'a possédé à un degré égal cette confiance robuste et cet optimisme inaltérable qu'il sut inspirer à tous ses disciples. « Sa plus douce joie, dites-vous, était d'intro-

Digitized by Google

« duire les autres au cœur même de cette science qui,
« par la sûreté de ses conclusions, donne si abondam-
« ment avec le calme, la sérénité, la possession de soi-
« même, des vues si limpides sur les plus graves ques-
« tions du temps présent. »

Et par des extraits de sa correspondance, vous nous montrez M. de Tourville animé d'une imperturbable confiance dans l'avenir, en dépit des tristesses et des difficultés de l'heure présente. « Il ne faut pas,
« écrit-il, gémir sur l'état du monde comme s'il était
« perdu. C'est une bien mauvaise habitude de la grande
« masse actuelle des honnêtes gens et des saintes gens
« que de se lamenter intérieurement de toutes choses.
« Je ne sais quel paradis ils ont rêvé sur terre, qui
« fait leur désespoir parce qu'il n'est pas. Sur terre
« on fait beaucoup de tentatives très généreuses et
« très intelligentes; elles ne réussissent pas, la plu-
« part du temps, en apparence; ou, du moins, elles
« réussissent peu, pour l'effort fait, mais en réalité les
« résultats qui se préparent sont énormes. »

Ne semble-t-il pas, dans cette citation que je vous emprunte, percevoir comme un écho de notre grand poète lyrique quand il écrit :

.....Qui sait comment Dieu travaille;
Qui sait si l'onde qui tressaille,
Si le cri des gouffres amers,
Si la trombe aux ardentes serres,
Si les éclairs et les tonnerres,
Seigneur, ne sont pas nécessaires
A la perle que font les mers ? (1)

1. Victor Hugo, *Les Chants du Crépuscule :* Napoléon II.

Digitized by Google

Intéressante rencontre de l'apôtre et du *vates*. Encore celui-ci ne formule-t-il qu'une vague espérance, tandis que le premier exprime une certitude.

Ce n'est pas lui, en effet, bien qu'il eût, selon l'expression de Montaigne, *une tête bien faite,* qui se fût volontiers reposé sur le *mol oreiller du doute* (1). La foi ardente dont il était pénétré tant en matière religieuse qu'en matière scientifique était pour lui un « oreiller » autrement commode, et vous êtes certainement de cet avis, Monsieur, quand vous nous représentez M. de Tourville constamment malade, en proie à des souffrances assez cruelles et assez longues pour le réduire pendant des semaines et des mois jusqu'à l'impuissance et l'immobilité; on comprendra, ajoutez vous « quel fut le mérite de « cette sérénité conquise et de cette joie intime in- « vinciblement conservée en dépit de circonstances « contraires ».

---

1. Ces paroles sont ordinairement citées comme étant de Montaigne même. Il n'est pas téméraire d'y voir une traduction assez peu fidèle, quant au texte et à la pensée, d'un passage des *Essais*, livre III, chap. XIII. « Oh! que c'est un doux et mol chevet, et « sain, que l'ignorance et l'incuriosité à reposer une tête bien « faite. » Littré, au mot « Oreiller » restitue à Montaigne l'expression de « chevet ». Peut-être faut-il attribuer l'origine de la locution courante à Pascal qui écrit: « La sienne (la vertu de « Montaigne) est naïve, familière, plaisante, enjouée et pour « ainsi dire folâtre; elle suit ce qui la charme et badine négli- « gemment des accidents bons ou mauvais, couchée mollement « dans le sein de l'oisiveté tranquille d'où elle montre aux hommes « qui cherchent la félicité avec tant de peines que c'est là seule- « ment où elle repose et que l'ignorance et l'incuriosité sont « deux doux *oreillers* pour une tête bien faite, comme il dit lui- « même. » (Entretien avec M. de Saci, p. XLIV de l'édition in-8 des *Pensées* de Pascal, donnée par M. Ernest Havet.)

Digitized by Google

A ce trait, la vie de M. de Tourville nous apparaît non seulement admirable, mais encore enviable.

Une autre particularité achève de le rendre respectable à nos yeux. Me pardonnerez-vous d'évoquer ici un souvenir littéraire auquel ne se mêle, veuillez bien le croire, ni la pensée, ni l'ombre même d'une comparaison? L'immortel Cervantès nous montre son héros, avant sa première sortie, essayant d'accommoder à ses desseins les pièces d'une armure qui avait appartenu à ses aïeux. « Mais, s'étant aperçu qu'il manquait « à cette armure une chose importante, et qu'au lieu « d'un heaume complet elle n'avait qu'un simple « morion, son industrie voulut suppléer à ce défaut; « avec du carton, il fit une manière de demi-salade « qui, emboîtée avec le morion, paraissait aux yeux « une salade entière. Il est vrai de dire que pour « essayer si elle était solide et à l'épreuve, il tira son « épée et lui porta deux coups dont le premier détrui- « sit en un instant l'ouvrage d'une semaine. La faci- « lité avec laquelle il l'avait mise en pièces ne laissa « pas de lui déplaire; et, pour s'assurer contre un tel « péril, il se remit de nouveau à rajuster son armet, « le garnissant en dedans de petites bandes de fer, de « manière à demeurer satisfait de sa solidité, et, sans « vouloir faire dessus une nouvelle épreuve, il le tint « désormais pour un casque à visière de la plus fine « trempe (1). »

M. de Tourville mettait ses idées à de bien autres

1. *Don Quichotte,* traduction de Damas-Hinard, t. I, p. 14. Paris, Charpentier, 1869.

Digitized by Google

épreuves. « Il était capable, écrit l'un de ses meilleurs « disciples (1), de réfléchir presque sans relâche pen- « dant des journées et des semaines entières sur un « seul fait, pour le ramener à ses éléments simples, « pour en saisir toutes les manifestations, pour le « comparer à tous les faits similaires connus, pour en « dégager la loi et, finalement, le classer dans la série « sociale à laquelle il se rattachait. Il essayait ensuite « d'ébranler l'édifice qu'il venait de construire si péni- « blement; il cherchait tous les faits qu'il pouvait « opposer aux conclusions obtenues et ne se déclarait « satisfait que lorsque ces conclusions demeuraient « inébranlables sur leur base. »

Et plus loin (2) : « Henri de Tourville ne travaillait pas à la façon de ces érudits qui compilent une multitude innombrable de faits, qui les accumulent en tas énormes dans des cartons, qui se noient eux-mêmes sous cette accumulation au point de ne plus rien distinguer et qui, de guerre lasse, lorsque décidément ils sont bien perdus, se résignent enfin à publier un ou plusieurs volumes, à la grande joie de l'érudition allemande.

« Il savait que la science n'a jamais procédé ainsi; il savait qu'un seul fait, bien observé, bien analysé à fond, fait plus avancer nos connaissances que des centaines de faits rassemblés de toutes mains et entassés sans ordre les uns sur les autres. Le temple de la science n'est pas un entrepôt, c'est un laboratoire. »

---

1. Demolins, *La Science sociale*, 1904. 1er fascicule, p. 5.
2. Idem, *ibidem*, p. 6.

Digitized by Google

Et cela explique pourquoi son nom n'a pas été connu du grand public ; c'est qu'il n'a pas écrit ou du moins n'a pas écrit pour lui, « il est rarement sorti du laboratoire de sa pensée ». En revanche, il s'est prodigué pour ceux qui ont bien voulu rechercher sa direction. Ses entretiens, sa correspondance, qui remplirait plusieurs volumes, ce don de lui-même tout entier à ses élèves, ont permis de dire de lui que son œuvre fut de créer des hommes et non des livres.

Vous êtes, Monsieur, l'un de ses disciples les plus fervents et vous portez haut le flambeau tombé de sa main défaillante. Je résume succinctement les sujets déjà traités par vous dans ce cours de science sociale dont je n'ai plus à rappeler le succès. Vous avez d'abord exposé votre méthode ; puis entrepris l'étude du travail (culture, travail des mines, travaux de fabrication et de transport, le patronage dans la grande industrie). Deux années ont été consacrées à cette partie de votre programme (1). Vous avez ensuite étudié le mouvement syndical en France et à l'étranger (corporations, *trade-unions,* syndicats), son évolution, son avenir (2). Et voici quatre ans que vous consacrez à la famille ; vous en avez observé les divers types (famille patriarcale, famille particulariste, norvégienne, anglaise, américaine). Vous avez recherché les conditions de prospérité de la famille, sa constitution essentielle. Puis c'est l'éducation, naturellement, qui a sollicité votre attention, puisqu'elle est la fonction

1. 1899-1900, 1900-1901.
2. 1901-1902.

Digitized by Google

essentielle de la famille, et, après avoir exposé les divers types sociaux d'éducation, vous avez voulu nous la faire connaître en France, dans la famille, à l'école, au collège, à l'université et vous n'avez pas manqué de mettre en parallèle ce que vous appelez les réformes utopiques et les réformes possibles. Votre tâche, sans doute, n'est pas terminée et la carrière n'est point tout entière parcourue. Mais si, comme on l'a dit, les maîtres de tous les temps se sont survécu plus par leurs disciples que par leurs œuvres, si les livres d'Henri de Tourville, ce sont ses élèves, vous êtes assurément, Monsieur, l'un de ceux en qui il se survit ; vous êtes, je demande grâce pour cette image un peu hardie, l'un des meilleurs livres de M. de Tourville.

MONSIEUR (1),

En vous présentant aux suffrages de l'Académie comme membre titulaire, vous avez compté, dites-vous, sur l'accueil réservé, de tout temps, par notre Compagnie à des représentants de l'armée, officiers en activité, ou retirés du service. Vous aviez raison de penser que l'Académie tiendrait à rester fidèle à cette patriotique tradition, mais vous aviez d'autres sujets d'espérer que nos rangs vous seraient ouverts sans difficulté. Vous portez un nom qui eût pu être inscrit sur nos listes ; votre père, M. Charles Le Joindre, figurait depuis quarante ans parmi les membres de la première société savante de la ville de Metz lorsque les malheurs de la patrie nous infligèrent la

1. M. le lieutenant-colonel Le Joindre.

Digitized by Google

cruelle séparation. L'Académie de Stanislas tint à honneur de recueillir les académiciens de Metz exilés ; mais la fonction de membre du conseil général des ponts et chaussées, le mandat de député de la Moselle au Corps législatif avaient créé dès auparavant à M. Le Joindre des attaches qui le décidèrent à se fixer à Paris.

Vous êtes venu, au terme d'une carrière militaire brillamment parcourue et volontairement abrégée par vous, demander à la ville de Nancy, où vous aviez d'ailleurs d'étroites relations, droit de cité et vous avez manifesté tout de suite l'intention d'y participer activement aux œuvres de l'intelligence en vous faisant agréer d'abord comme associé correspondant par notre Compagnie, puis en exprimant le désir d'en devenir membre titulaire. Votre passé tout entier vous désignait à notre choix. Admis à l'École polytechnique au moment même où nos premières défaites ouvraient le sol de la France à l'invasion étrangère, vous vous êtes d'abord rendu à Bordeaux où vous appelait votre feuille de route ; là, vous avez contracté un engagement volontaire à la suite duquel vous avez été bientôt pourvu d'une commission d'officier auxiliaire dans le corps d'artillerie, et lorsque les hostilités durent prendre fin, vous comptiez parmi les jeunes sous-lieutenants de cette arme que ceux qui ne voulaient pas encore désespérer auraient trouvés résolus à de nouveaux combats. L'École polytechnique réorganisée et l'École d'application transplantée, hélas ! de Metz à Fontainebleau, complétèrent l'éducation hâtive et fiévreuse ébauchée dans des cours improvisés à Bor-

Digitized by Google

deaux. En 1878, vous étiez désigné en qualité de capitaine en second pour être attaché à l'état-major général. Vous y êtes resté cinq ans, principalement occupé de l'étude des armées étrangères, et votre passage a été marqué par de nombreux articles publiés sans signature, d'après le règlement, dans la *Revue militaire de l'étranger*. Le mystère officiel a pu cependant être pénétré. C'est, naturellement, l'artillerie des puissances étrangères qui vous a servi de sujet d'études s'étendant à l'organisation générale, au personnel, au matériel, aux établissements. Vous avez ainsi conduit vos lecteurs en Autriche-Hongrie, en Russie, en Italie, en Angleterre et le caractère nettement technique de ces travaux n'en exclut ni les qualités de style et d'exposition, ni l'intérêt pour tous ceux qui aiment à se tenir au courant des questions militaires.

Le commandement d'une batterie, puis le grade supérieur et enfin les fonctions de chef d'état-major de l'artillerie du 5e corps d'armée vous donnèrent l'occasion de mettre en relief la variété de vos aptitudes. Comme lieutenant-colonel, vous commandiez par intérim le 32e régiment de l'arme pendant une absence du colonel, lorsqu'un ordre de mutation imprévu vous désigna d'office pour Bastia. C'était l'effet de perfides calomnies reproduites par un journal de Paris et dont le général Farny, commandant le 5e corps d'armée, fit aussitôt justice par un ordre du jour où il donne à son subordonné le témoignage de sa haute estime.

Vous avez résolument accepté les devoirs nouveaux et le poste éloigné qu'on vous imposait. Pendant deux

Digitized by Google

ans, vous avez particulièrement étudié le littoral de la Corse et les moyens de garantir la défense de l'île par la construction et l'armement de batteries de côte ; mieux que personne, vous étiez en état d'assurer à la direction de Bastia ce qu'on appelle en langage militaire « le bien du service ».

Des raisons d'ordre personnel vous firent prendre la détermination de demander votre retraite et de mettre prématurément un terme à une carrière jusque-là si utilement parcourue. Vous rapportiez du moins de votre séjour en Corse la matière d'une intéressante publication éditée en 1904 par les soins de la maison Berger-Levrault et Cie et intitulée : *La Corse et les Corses.*

A part les choses militaires, à raison desquelles vous avez estimé que le secret professionnel, survivant à la cessation de vos fonctions, vous imposait encore le silence, il n'est pas un point intéressant que vous n'ayez touché. Géographie physique, histoire, situation économique, état social, mœurs publiques et privées, tout concourt à l'attrait de ce livre, œuvre d'un écrivain qui sait voir et peindre et qu'on ne referme pas sans l'avoir parcouru tout entier. Les pages consacrées à la description des mœurs locales sont particulièrement intéressantes ; on apprend que le tableau tracé par Mérimée dans *Colomba* est resté vrai et vous réjouissez les admirateurs de ce roman tant de fois lu et relu en leur rappelant (p. 72) que Colomba a existé et que Mérimée l'avait connue. Vous signalez, comme un trait persistant des mœurs anciennes, le maintien de l'esprit de clan et de l'esprit de

Digitized by Google

famille ; malgré la différence de situation et de fortune qui peut exister entre les membres composant la famille, « la voix du sang, dites-vous, est toujours écoutée ; un cousin éloigné, « un petit parent », si modeste qu'il soit, n'est jamais renié. Les familles conservent ainsi une force réelle que chacun prend à tâche de maintenir et de développer. C'est ce sentiment puissant qui guidait Bonaparte lorsqu'il agissait en faveur de ses frères et sœurs dès l'école de Brienne ».

Et, un peu plus loin (p. 87), vous ajoutez cette remarque singulièrement suggestive :

« C'est autant à ce népotisme caractéristique de tout chef de clan qu'à des considérations politiques, qu'obéissait le plus grand de tous les Corses, Napoléon, lorsqu'il asseyait ses frères et sœurs sur des trônes et modifiait en leur faveur la carte de l'Europe. »

Un livre sur la Corse paraîtrait évidemment sans saveur s'il ne traitait de ce classique banditisme auquel se borne, pour beaucoup de nos concitoyens, la connaissance de ce pays. Vous n'avez pas manqué de le décrire dans son état actuel, mais vous vous êtes gardé d'imiter ceux qui ont revêtu de couleurs vraiment trop poétiques cette plaie traditionnelle de la Corse et je recommande la lecture de votre livre aux amateurs de la vérité non fardée. A vous lire, la miss Lydia de *Colomba* trouverait certainement à vos bandits la « couleur locale » qui l'avait si fort effarouchée, dans son aventure du maquis, chez Brandolaccio et Castriconi.

Digitized by Google

En vous accueillant, notre Compagnie savait qu'elle pouvait compter sur votre concours; il ne lui a pas fait défaut, puisque, cette année, vous nous avez donné la biographie d'un de vos ancêtres déjà officier d'artillerie en 1767 et, depuis, soldat de la République et du Consulat, le général de Bollemont, en y joignant d'intéressants détails sur les campagnes auxquelles il a pris part.

Vous venez enfin, Monsieur, de montrer une fois de plus, dans un genre difficile, comment vous savez mettre au service de pensées délicates un style à la fois élégant et précis. L'Académie ne peut donc que s'applaudir de vous avoir ouvert ses rangs, et c'est pour moi, Monsieur, un véritable honneur, d'être appelé à vous adresser, en son nom, la plus cordiale bienvenue.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DE L'EXERCICE 1905-1906

PAR

M. GEORGES PARISET

SECRÉTAIRE ANNUEL

MESSIEURS,

L'usage veut qu'à la fin du mandat que vous avez bien voulu lui confier, votre secrétaire annuel se fasse votre annaliste, résume vos travaux, rappelle le souvenir de ceux qui sont partis pour toujours et salue ceux qui vous viennent ; l'usage est bon, et sa vertu sera secourable à mon insuffisance possible. Grâce à lui en effet vous pouvez vous rendre compte, année par année, comment votre Compagnie, malgré la variété de ses occupations et le perpétuel renouvellement de ses membres, est à la fois toujours changeante et toujours semblable. Pour décrire la vie de l'Académie, il faut donc que je vous parle d'abord des morts. Et les deuils ont été nombreux. Vous avez perdu cette année

Digitized by Google

un membre honoraire, trois anciens membres titulaires et six associés correspondants, dont deux au titre lorrain, trois nationaux et un étranger.

*
* *

M. HECHT était fils d'un professeur de l'École de pharmacie de Strasbourg et son fils est chef de travaux à la Faculté des sciences de Nancy. Lui-même avait été agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg (de 1858 à 1871) et professeur à la Faculté de Nancy (de 1872 à 1893). Au dix-huitième siècle et dans la première moitié du dix-neuvième siècle, sa famille tenait héréditairement la pharmacie de la Vierge à Strasbourg, et la voici maintenant transplantée à Nancy. Votre confrère a subi la transition douloureuse. Il était resté profondément attaché à sa terre natale. Le premier travail dont il vous ait donné lecture portait sur *les Colonies alsaciennes et lorraines en Hongrie :* au cours d'un voyage au pays magyar, il avait retrouvé là-bas, comme à Nancy, des compatriotes dispersés. Plus tard, il étudia devant vous les *Lépreux en Lorraine*. La compétence me fait défaut pour vous parler de ses nombreuses et importantes publications médicales. Il me suffira de noter qu'à Strasbourg comme à Nancy, à l'université et dans les corps savants, l'estime de ses collègues avait toujours porté M. Hecht aux premiers rangs : comme secrétaire de la Société de médecine de Strasbourg, secrétaire général de la Société des sciences de Nancy et président de la Société de médecine de Nancy. A l'Acadé-

Digitized by Google

mie, après son remarquable discours de réception sur les *Rapports de la médecine avec les sciences physiques et naturelles,* il avait été élu vice-président ; puis quand, en 1898, il ne lui fut plus possible d'assister régulièrement à vos séances, vous n'avez pas hésité à lui décerner unanimement le titre enviable, et que vous n'accordez jamais que par exception, de « membre honoraire ».

Le jour même des obsèques de M. Hecht, le 28 avril 1906, une heure avant, vous assistiez à la cérémonie funèbre de M. Mathieu. Il y a quelques mois à peine, M. Mathieu, déjà souffrant, avait, non sans regret, donné sa démission de membre titulaire et, avec cette modestie qui était, comme sa piété profonde et tolérante, un des traits de son caractère, il avait sollicité comme un honneur de vous rester uni en qualité d'associé correspondant, reprenant ainsi le titre qu'il avait porté de 1893 à 1895, avant son élection comme membre titulaire. Pendant de longues années, de 1854 à 1892, M. Mathieu avait appartenu à l'administration des forêts. Il était sous-inspecteur à Metz depuis 1864 quand la guerre commença et il servit bravement comme capitaine des guides forestiers pendant le siège de Metz. Devenu ensuite conservateur à Oran, il eut la direction d'un des plus importants services forestiers de l'Algérie et il y consacra les dix dernières années de sa carrière active. Étant encore à Metz, M. Mathieu avait donné à la *Revue de l'Est* plusieurs articles sur la philosophie de l'histoire ; mais la plupart de ses publications se rapportent à l'Algérie. C'est M. Ma-

Digitized by Google

thieu qui, un des premiers en France, a signalé, dès 1887, l'importance économique de la culture de l'*alfa* et je ne puis que rappeler ses études sur les *Hauts Plateaux oranais* (1891), sur l'*Administration forestière en Algérie* (1892), *les Forêts d'Algérie* (1893), *les Races et les Religions en Algérie* (1894), *l'Est* (1895) et *le Sud-Ouest oranais* (1896) — ces deux dernières publiées dans vos *Mémoires,* — et enfin, son beau discours de réception sur *les Forêts et la Vie rurale,* où votre regretté confrère a comme condensé toute la philosophie de sa longue et utile carrière.

Lorsque en 1857, M. de MARGERIE fut élu associé correspondant, puis membre titulaire, il n'avait guère que trente ans; depuis près de dix ans, il enseignait la philosophie dans divers lycées de province, et les thèses de doctorat qu'il avait récemment soutenues à la Sorbonne, en 1855, venaient de lui donner accès à l'enseignement supérieur. Sa thèse latine sur *Tertullien,* sa thèse française sur *Saint Bonaventure,* sa leçon inaugurale à la Faculté des lettres de Nancy sur l'*Histoire de la philosophie chrétienne* procédaient toutes trois de cette idée commune que « le vrai mysticisme et la vraie philosophie, loin de se combattre, se complètent l'un par l'autre », ou, en d'autres termes, que la raison et la foi sont d'accord. Cette démonstration a été comme le pivot de la vie intellectuelle et morale de votre confrère. Tous ses ouvrages en procèdent ou y mènent. M. de Margerie était un robuste travailleur, un esprit toujours en activité, et plusieurs de ses publications ont eu un grand succès; la liste en

Digitized by Google

serait longue, depuis les livres sur la *Famille* (1861), la *Théodicée* (1865), et la *Restauration* (1871) jusqu'aux études récentes sur *Taine* et sur le *Comte de Lambel,* dont M. de Margerie achevait la rédaction à quatre-vingts ans passés, peu avant sa mort. Il n'a pas donné moins de dix rapports, discours, essais ou fragments à vos *Mémoires,* de 1859 à 1876, et il devint successivement secrétaire annuel (1863), vice-président (1865) et président (1866). En 1876, il quitta l'Université, où il professait depuis trente ans, Nancy, où il résidait depuis vingt ans, et il se rendit à Lille, où il devint professeur puis doyen de la Faculté catholique des lettres ; et bien qu'il vous fût resté attaché comme associé correspondant, il ne vous communiqua plus aucune de ces études substantielles et brillantes dont s'enrichissaient autrefois vos *Mémoires.*

Comme M. de Margerie, M. Decharme était préoccupé du problème religieux, et il y consacra toute sa vie scientifique ; mais il avait fait sien un autre domaine. Il fut l'historien de la pensée religieuse chez le peuple grec. Sa thèse de doctorat, qu'il écrivit au retour de l'École française d'Athènes, sur la *Mythologie des Muses* (1869), son grand ouvrage, devenu classique, sur la *Mythologie de la Grèce antique* (1878), puis ses travaux sur *Euripide et l'esprit de son théâtre* (1893), sur la *Critique des traditions religieuses chez les Grecs* (1904), reprennent tous la même question, sous toutes ses faces, à toutes les époques de son évolution, depuis les temps primitifs, où l'imagination voyait une force surnaturelle dans

Digitized by Google

chacun des phénomènes de la nature et lui attribuait une forme concrète, jusqu'aux siècles de critique, où la dialectique raisonneuse se croyait en état de résoudre la grande énigme. De même que l'esprit grec « a cru aux fantômes de son imagination, il croit à présent aux chimères de sa raison, et ainsi se noue la chaîne qui va des vieux poètes aryens aux sophistes et aux philosophes » : j'emprunte ces expressions, qui résument avec tant de clarté l'œuvre entière de M. Decharme, au plus compétent des juges, à votre confrère, M. le doyen Albert Martin, qui est maintenant, à la Faculté des lettres de Nancy, doublement le successeur de M. Decharme : dans sa chaire magistrale et au décanat. Mais il ne convenait pas à Paris de laisser en province le maître incontesté des études mythologiques et l'historien du paganisme grec. M. Decharme, qui du reste n'était pas d'origine lorraine, fut nommé à la Sorbonne en 1886 et il prit rang sur vos listes parmi les anciens membres titulaires. Il n'avait fait que passer à Nancy.

*
* *

Tout au contraire, M. Bichat était le Lorrain personnifié. Né à Lunéville, d'une modeste famille d'ouvriers, élève du collège de Lunéville et du lycée de Nancy, M. Bichat n'avait quitté son pays que pour son temps d'études à l'École normale et pendant quelques années d'enseignement secondaire. Dès 1876, à trente et un ans, il était de retour ici, comme professeur à la Faculté des sciences. Élu doyen en 1888, ses persévérants efforts élevèrent la Faculté à un tel degré de prospérité

Digitized by Google

qu'on peut dire, sans nulle exagération, qu'elle est maintenant la première de France, après Paris, et la première, avant Paris même, qui ait si parfaitement réalisé l'union féconde de la science et de l'industrie. Mais M. Bichat était encore conseiller municipal de la ville de Nancy (de 1886 à 1892), conseiller général de Meurthe-et-Moselle (depuis 1880), membre du conseil d'hygiène (depuis 1884), membre du conseil supérieur de l'instruction publique (depuis 1892), correspondant de l'Académie des sciences (depuis 1893), membre, vice-président et président de presque toutes les sociétés locales d'instruction publique à Nancy et à Lunéville : homme de science et d'action, physicien, professeur, conférencier, administrateur, organisateur, il était devenu une des personnalités les plus en vue de toute la région lorraine et ses obsèques ont pris le caractère solennel d'un véritable deuil public. L'Académie, qui avait élu M. Bichat associé correspondant en 1903, a pris part aux unanimes regrets de la Lorraine et de l'université.

M. Caspar était le compatriote de M. Bichat. Fils de l'organiste de l'église Saint-Jacques, à Lunéville, il montrait les plus brillantes dispositions musicales et se trouvait en cours d'études au Conservatoire de Paris, lorsque son père mourut, laissant sa famille sans ressources. C'était en 1845; le jeune Caspar n'avait que dix-huit ans; il revint à Lunéville, y obtint la succession de son père : sa vie était fixée. Que serait-elle devenue sur un plus vaste théâtre? Dès 1848, le nouvel organiste faisait exécuter son premier

Digitized by Google

oratorio : *la Chute des Anges;* d'autres vinrent ensuite : *la Fille de Jaïr, la France au tribunal de Dieu,* un *Stabat* en 1863. Entre temps, M. Caspar se délassait des compositions religieuses par l'opéra comique, mais ni la *Dot de Mirette,* ni la *Reine des Korrigans* ne furent jamais représentées. En 1895, l'association des anciens élèves du collège de Lunéville organisa, pour le cinquantenaire des fonctions de M. Caspar à Saint-Jacques, une grande fête à laquelle s'associa toute la cité de Lunéville ; on y exécuta un deuxième *Stabat* qui fit grande impression. La gloire n'était pas venue, — et pouvait-on l'attendre dans la petite ville ? — mais une réputation locale, saine et durable, qu'attesta l'élection que vous fîtes en 1879 de M. Caspar au titre d'associé correspondant.

M. Oppert n'était ni Lorrain, ni même d'origine française, et pourtant il figurait sur vos contrôles dans la liste des associés correspondants nationaux. Venu de Hambourg à Paris pour y être assyriologue, il faisait partie de ce groupe d'Allemands qui, vers le milieu du siècle dernier, ont fait en France leur carrière scientifique et sont entrés à l'Institut comme titulaires français : tels les philologues Mohl, de Stuttgart, Munk, de Glogau, Derenbourg, de Mayence, à l'Académie des inscriptions, ou le publiciste Block, de Berlin, à l'Académie des sciences morales. Presque tous furent des initiateurs, et il est assez connu que M. Oppert a contribué pour sa grande part au renouvellement des études relatives à la langue et aux antiquités sémitiques et assyriennes. La date de son élection dans

Digitized by Google

votre Compagnie n'est sans doute pas indifférente : elle se place au 7 juillet 1871. Quatre mois auparavant, le mercredi 15 mars 1871, l'empereur Guillaume quittait Nancy, où il logeait à la préfecture, et retournait en Allemagne, sa campagne finie ; mais l'occupation étrangère durait encore. En élisant un Allemand d'origine dans ces douloureuses conjonctures, l'Académie mettait à son vote une signification qui dépassait de beaucoup la personnalité, d'ailleurs considérable, de M. Oppert : elle voulait, de toute évidence, donner à entendre qu'elle ne confondait pas avec l'Allemagne présente, bismarckienne et triomphante, la vieille Allemagne d'autrefois, penseuse, idéaliste et savante, qui ne haïssait pas la France et qui savait lui être redevable d'autant que la France l'était d'elle-même.

Ces idées ont été le programme d'une des publications les plus intéressantes du second Empire, la *Revue germanique*, la sœur cadette de la *Revue britannique*. M. Sachot, qui devint en 1879 l'un de vos associés correspondants nationaux, a été pendant plus d'un quart de siècle rédacteur attitré, puis secrétaire de rédaction à la *Revue britannique*. Il collabora aussi à la *Revue contemporaine*, à la *Revue européenne* et à plusieurs autres périodiques ou journaux. Ses articles portaient sur les sujets les plus variés : histoire, géographie, colonisation, économie politique, sciences vulgarisées, littérature, philosophie, droit, critique, traduction ou adaptation d'ouvrages et de romans anglais ; ils représentent la matière d'une trentaine de

Digitized by Google

volumes, sans préjudice des autres volumes publiés séparément, et dont les articles, réimprimés à part en forme d'ouvrages, augmentent encore le nombre; production qui dénote un labeur infatigable, une souplesse d'aptitude, une rapidité d'exécution vraiment remarquables. Le succès constant s'en affirma maintes fois par de fréquentes rééditions. M. Sachot est mort le 19 juillet 1905, à quatre-vingt-deux ans.

M. Rambaud n'avait que soixante-trois ans quand il succomba le 9 novembre 1905 au mal dont il souffrait depuis longtemps. Il n'est pas possible de donner en quelques lignes l'idée, même sommaire, d'une vie aussi remplie que la sienne. Professeur de lycée à Nancy, puis de faculté à Caen d'où il est revenu à Nancy de 1875 à 1879, chef de cabinet du ministre de l'instruction publique, professeur à la Sorbonne, conseiller général et sénateur du Doubs, son département d'origine, ministre de l'instruction publique de 1896 à 1898, membre de l'Institut en 1897, M. Rambaud, tout en gravissant jusqu'au sommet l'échelle des fonctions publiques, n'avait pas laissé d'être un historien de la plus haute valeur, un maître expérimenté, dont les leçons, lucides et pleines, n'étaient pas moins instructives par la facture que par le contenu, un savant tout ensemble hardiment novateur, car il a ouvert à l'érudition française des voies nouvelles, et vulgarisateur lorsqu'il convenait de mettre le grand public au courant des questions urgentes ou mal connues. Faut-il vous rappeler ses travaux d'histoire byzantine, d'histoire russe, sur la domination française en Allemagne,

*

Digitized by Google

sur la colonisation et les colonies françaises, sur l'histoire de la civilisation en France, sur Jules Ferry et son œuvre, et tant de livres et d'articles que l'énumération seule en tiendrait plusieurs pages ? Souffrez seulement qu'en votre nom, un des anciens élèves de M. Rambaud à la Sorbonne exprime ici un respectueux hommage à la mémoire du maître qui n'est plus.

M. DE COLNET D'HUART, docteur ès sciences, professeur puis directeur de l'athénée du Luxembourg, secrétaire perpétuel de la Société des sciences du grand-duché, s'était fait connaître par de savantes études de physique mathématique qui lui avaient valu de nombreuses distinctions et en particulier son élection comme correspondant de votre Compagnie dès 1864. Sans participer à vos travaux, il n'oubliait cependant pas le corps auquel il était associé et, au cours de sa longue carrière scientifique, pendant près de quarante ans, il ne cessa de vous envoyer fidèlement la plupart de ses publications. L'Académie retiendra le souvenir de M. de Colnet d'Huart.

*
* *

A la longue liste des noms que je viens d'énumérer, vous avez pu mesurer, mieux sans doute que par mon imparfait compte rendu, l'étendue des pertes subies par l'Académie en 1905-1906, d'autant que tous les vides n'ont pas encore été comblés. Vous n'avez en effet élu cette année qu'un membre titulaire et quatre associés correspondants nationaux au titre lorrain.

Je me ferais scrupule, après ce qu'ont dit mon dis-

Digitized by Google

tingué prédécesseur, M. le chanoine Jérôme, dans son dernier rapport, et votre président M. le doyen Blondel, dans son discours de réponse aux récipiendaires, d'insister à nouveau sur les titres décisifs de M. le lieutenant-colonel LE JOINDRE, que vous avez élu, à moins d'un an d'intervalle, associé correspondant en 1905 et membre titulaire en 1906. Mais il est dans ma mission de secrétaire de souligner par quelques dates et quelques faits, au risque d'offenser sa modestie, l'activité précieuse du concours qu'apporte à vos travaux votre nouveau confrère. Sitôt après son élection, M. Le Joindre était adjoint à la commission des prix de vertu. Puis, au cours de trois séances consécutives, il vous donnait lecture d'une notice sur un de ses ancêtres, le *général de Bollemont* (1749-1815), et vous en avez tous apprécié la netteté d'exposition, la compétence technique et l'exactitude historique. Dès qu'elle a été publiée en un beau volume, dont M. Le Joindre s'est empressé de faire hommage à l'Académie, cette notice a été accueillie par la critique comme une très utile contribution à l'histoire des guerres de la Révolution. Entre temps, à la commission des prix de vertu, M. Le Joindre se révélait comme un de vos enquêteurs les plus consciencieux, et désigné comme rapporteur, vous avez unanimement applaudi un travail qu'il vous a lu au cours d'une quatrième séance. Aussi n'est-ce pas sans les plus justes raisons que vous avez considéré M. Le Joindre comme un de vos « récipiendaires » de l'année.

Comme M. Le Joindre, M. Robert PARISOT a été

Digitized by Google

officier. Ancien élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, il tenait garnison dans l'Est, lorsqu'il se sentit, irrésistiblement, la vocation historique. Il résolut d'écrire les annales de son pays lorrain. Mais il savait que l'histoire n'est pas une science aisée et que, pour composer la moindre dissertation, il faut un long apprentissage. Étant Lorrain, M. Parisot pratique la décentralisation. Il n'alla pas à Paris, comme tant d'autres; il se fit inscrire comme étudiant à la Faculté des lettres de Nancy et, courageusement, il se mit à la besogne. Avec une ponctualité toute militaire, il prit un à un tous ses grades universitaires : la licence, puis l'agrégation ; il prépara à Nancy sa thèse de doctorat, sur le *Royaume de Lorraine de 843 à 923 ;* il fut reçu à la Sorbonne avec la mention très honorable, qui est la plus élevée, et sa thèse a obtenu peu après le grand prix Gobert à l'Académie des inscriptions et belles-lettres : récompense digne du travail, car le livre de M. Parisot est un admirable monument d'érudition solide et judicieuse. Devenu professeur, M. Parisot resta en Lorraine et, après avoir enseigné quelques années aux lycées de Bar-le-Duc et de Nancy, il succéda à la Faculté des lettres au maître qui avait contribué pour la plus grande part à son éducation historique, à votre éminent confrère, M. Pfister, aujourd'hui professeur à la Sorbonne. L'héritage était lourd, avec ses charges multiples d'enseignement, leçons d'histoire du Moyen Age et d'histoire de l'Est de la France, la direction des *Annales* publiées par la Faculté des lettres et les recherches personnelles à poursuivre. M. Parisot n'a pas plié sous le faix, et chaque

Digitized by Google

année il publie de nouveaux travaux. L'Académie se devait à elle-même d'inscrire sur ses listes le nom de M. Robert Parisot.

M. René Perrout consacre au culte du passé les loisirs qu'il dérobe à la charge de l'emploi important et entouré d'une légitime considération qu'il exerce comme avocat au barreau d'Épinal. Il est historien et il est poète. Il voit le passé dans le présent, et il aime le passé par le présent, le présent par le passé. Quand, dans les campagnes vosgiennes, on promène en procession les images des vieux saints du pays, il se représente les croyances d'autrefois. « Je les aime toujours les vieux saints de bois, ils m'émeuvent comme les ruines du château, les statues brisées, l'église gothique, les parchemins jaunis et les papiers poudreux : ce sont les vieux souvenirs, ce sont les traditions qui passent. » Pour les retrouver et les faire connaître, M. Perrout a écrit l'*Histoire d'Épinal au dix-septième siècle,* les *Histoires lorraines* et le livre de contes qu'il a intitulé : *Autour de mon clocher ;* œuvres toutes de charme pénétrant et fin, mais robustes et pleines de vie, comme nos bruyères des hautes chaumes, car elles sont solidement agrippées au sol natal, et leur épanouissement harmonieux est la fleur d'une culture historique saine et méthodique. « Je ne serais pas fidèle à mon culte lorrain, écrivait M. Perrout, si je n'avais pour la plus illustre des institutions lorraines une révérence et une dilection particulières », et l'Académie n'eût pas été fidèle à ses traditions si elle n'avait pas fait bon accueil, non pas seulement à une demande

Digitized by Google

si galamment présentée, mais au plus séducteur de nos traditionalistes vosgiens.

La candidature de M. l'abbé MARIN, professeur au collège de la Malgrange, se recommandait à vos suffrages par une série fort importante d'œuvres historiques. M. l'abbé Marin s'est d'abord fait une spécialité du monachisme byzantin. Sa thèse sur les *Moines de Constantinople* lui a valu le grade de docteur ès lettres et un prix à l'Académie française; elle nous a valu la connaissance approfondie d'un des chapitres les plus notables de l'histoire ecclésiastique d'Orient. Les autres études de M. l'abbé Marin sur *Saint Nicolas dans l'hymnographie grecque* et sur *Saint Théodore* (cette dernière toute récente), n'ont pas été moins appréciées. D'autre part, M. l'abbé Marin a écrit la vie de deux missionnaires d'origine lorraine : Mgr Midon, évêque d'Osaka en Japon, et Mgr Hacquard, des Pères Blancs. De deux belles vies, il a fait deux beaux livres, qui sont des actes, comme ces vies mêmes; et l'Académie française a décerné au biographe de Mgr Hacquard un des prix Montyon, qui sont destinés, comme on sait « aux ouvrages les plus utiles aux mœurs et recommandables par un caractère d'élévation et d'utilité morales ». Enfin, nombreux sont les articles que l'auteur a donnés aux revues spéciales d'histoire, de théologie et d'enseignement. Vous avez été heureux de vous adjoindre un collaborateur qui a déjà donné tant de preuves de sa puissance de travail, de sa science historique et de son talent d'écrivain.

M. FERTÉ était, il y a peu d'années, professeur de

Digitized by Google

rhétorique supérieure au lycée Janson-de-Sailly. Pour mettre aux mains de ses élèves de bonnes éditions d'usage, il s'est livré à de longues recherches, il a collationné lui-même les manuscrits et il a donné ainsi un *Aristophane* qui n'est pas seulement un livre de classe excellent et pratique, mais aussi un livre de science. Au fait, les bons manuels scolaires ne sont-ils pas toujours ceux qui demandent le plus de science? Puis, M. Ferté a librement abandonné la situation enviable qu'il occupait à Paris, à la tête d'une des plus hautes classes d'un des premiers lycées; en pleine possession de son talent et de son activité, il a décidé de se consacrer à l'administration et il est devenu proviseur du lycée de Nancy. Parmi les nombreux symptômes de la vie nouvelle qui circule dans l'Université, l'exemple de M. Ferté n'est pas un des moins caractéristiques, car chacun sait qu'autrefois l'administration n'était pas d'ordinaire très en faveur auprès du corps professoral. Mais il y a plus. Le novateur qu'est M. Ferté s'est mis à étudier le passé et, reprenant les notes réunies par son père, professeur comme lui, il a fait l'histoire du plus célèbre des recteurs de l'ancienne université de Paris, de Rollin, l'auteur du *Traité des études*. En vous agrégeant M. Ferté comme associé correspondant, ce n'est pas seulement le proviseur du lycée de Nancy que vous avez élu, ni l'historien de Rollin, mais l'un des membres les plus « représentatifs » de l'Université nouvelle, jeune et consciente de sa haute mission sociale.

*
* *

Digitized by Google

Le travail n'a manqué à aucune de vos séances, et comme vous retrouverez dans le volume de vos *Mémoires* la plupart des lectures qui vous ont été faites, je n'ai ici qu'à vous rappeler les études de M. Pfister sur *Emmanuel Héré et la place royale,* de M. le chanoine Martin, sur *Bobbio, l'ombre d'un grand nom,* de M. Boyé, sur *Stanislas et le grand Frédéric d'après leur correspondance inédite,* de M. Collignon, sur le *Portrait des Esprits* (*Icon animorum*) *par Barclay,* de M. de Roche du Teilloy, sur *Madame Foucquet, la Mère des pauvres,* et de M. Fliche, sur une *Question de bibliographie botanique lorraine.* En outre, M. Thoulet vous a lu un mémoire intitulé : *Considérations générales sur la constitution du sol sous-marin,* et vous avez eu le profit d'entendre l'initiateur de la science océanographique française vous entretenir des questions qu'il connaît si bien et qu'il a le secret de faire comprendre avec tant d'attrayante lucidité. J'ai déjà parlé de la *Notice* de M. Le Joindre *sur le général de Bollemont* et enfin vous n'avez pas perdu le souvenir de la belle *Notice nécrologique sur M. Bichat* dont M. Le Monnier vous a donné la primeur avant de l'envoyer à l'Association des anciens élèves de l'École normale supérieure et où il a, bien mieux et plus complètement que je n'ai pu le faire, mis en lumière les titres de M. Bichat à la reconnaissance publique.

Sous la conduite de votre aimable confrère M. Imbeaux, plusieurs d'entre vous ont visité, l'été dernier, les mines et les usines de Neuves-Maisons et de Messein ; l'instructive promenade fut une partie de plaisir,

Digitized by Google

et vous avez fort goûté l'innovation d'une séance ambulante et de plein air. Comme secrétaire, j'ai à noter une autre heureuse innovation : Mme la marquise d'Eyragues, associée correspondante de l'Académie, est venue prendre séance et parole le 23 juin 1905, et vous a donné lecture de sa pénétrante étude sur *l'Ecclésiaste,* que les *Mémoires* reproduiront. Votre Compagnie avait déjà plusieurs fois élu des associées correspondantes avant Mme d'Eyragues, mais il semble bien que vous n'aviez pas encore eu de participation féminine active à vos séances, et le juriste consommé qu'est M. le président Blondel, doyen de la Faculté de droit, n'a pas manqué de noter le précédent créé par le concours dont vous honorait Mme d'Eyragues.

Vos trois commissions des finances, des prix de vertu et des prix littéraires et scientifiques ont fonctionné normalement. Comme d'ordinaire, vous avez voté d'unanimes félicitations à votre questeur, M. de Metz-Noblat, pour sa dévouée gestion financière; et comme d'ordinaire encore, votre secrétaire doit rendre grâce à l'inlassable bienveillance de votre associé correspondant M. de Goussaincourt. Le prix fondé par lui, l'an passé, en faveur des infirmiers militaires, a été accru cette année, à titre exceptionnel, d'une somme supplémentaire de 100 fr. Votre budget de bienfaisance s'est encore augmenté d'un prix annuel de 100 fr. pour actes de dévouement créé par Mme Lachasse et qui portera le titre de « prix Ferdinand Lachasse ». Vous avez accueilli avec gratitude la donation qui vous en a été faite, et votre commission des

Digitized by Google

prix de vertu ne sera certes pas en peine d'en trouver l'emploi. Mais, s'il m'est permis d'exprimer un vœu, souhaitons que votre commission des prix littéraires et scientifiques, dont le budget reste stationnaire depuis bientôt dix ans, bénéficie aussi de la générosité de nos concitoyens.

Deux des membres de votre bureau, votre secrétaire perpétuel M. Thomas et votre questeur, M. de Metz-Noblat, ainsi qu'un de vos associés correspondants, M. Arth, directeur de l'Institut chimique, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur. M. Thoulet, qui n'en est plus à compter les distinctions dont il a été l'objet, a reçu l'ordre de Saint-Jacques du Portugal. M. le comte Beaupré a été nommé officier d'académie. A l'Institut, M. des Robert, membre titulaire, et MM. Duvernoy et Haillant, associés correspondants, ont obtenu mentions et prix. M. le général Langlois a été élu sénateur de Meurthe-et-Moselle. A tous, vos félicitations sont allées avec joie, comme vos remerciements aux donateurs qui, membres de l'Académie ou étrangers à votre Compagnie, vous ont envoyé les livres et les brochures dont la liste est établie à la fin des *Mémoires*.

Enfin, la Lorraine est entrée à l'Académie française avec M. Maurice Barrès, l'un de vos associés correspondants. Si le pointage d'un de mes prédécesseurs est exact, le nouvel élu est le vingt-septième des membres de votre Compagnie qui siègent aussi à l'Académie française. Du train dont vont les choses, vous aurez fourni les Quarante dans trois quarts de siècle,

Digitized by Google

et il vous aura suffi de deux cent trente ans pour recruter le corps de l'Académie française au complet. Le calcul n'a rien d'ironique. En histoire, les institutions les plus anciennes sont toujours celles qui durent le plus longtemps. Attendre un siècle n'est rien, quand on a déjà cent cinquante-cinq ans d'âge ; et je salue avec une confiante certitude le long avenir que son long passé garantit à l'Académie de Stanislas.

Digitized by Google

Digitized by Google

EMMANUEL HÉRÉ

ET

LA PLACE STANISLAS

PAR

CHR. PFISTER

La période entre la guerre de la succession d'Autriche et la guerre de Sept ans, de 1748 à 1756, est l'une des plus fécondes de l'histoire de Nancy. Dans cet intervalle, Stanislas Leszczynski, pour gagner le cœur de ses sujets, jusqu'alors assez froids, multiplie ses « fondations » en Lorraine et spécialement à Nancy. Mais surtout c'est l'époque où le roi de Pologne construit une troisième cité de Nancy, qu'il intercale entre la Ville-Vieille et la ville de Charles III; où sont créées ces admirables places qui, à l'origine, s'appelaient la Place Royale et la place Saint-Stanislas et qui maintenant se nomment place Stanislas et place d'Alliance; où se dresse la statue de Louis XV; où s'élève l'Arc-de-Triomphe; où la place de la Carrière est profondément modifiée et où se bâtit, au fond de cette place, le palais de la Nouvelle-Intendance, aujourd'hui

Digitized by Google

palais du Gouvernement. Nous voudrions exposer la biographie de l'architecte qui a conçu toutes ces merveilles et qui en a surveillé l'exécution ; montrer comment son plan s'est formé, quelle en est la vraie originalité et le vrai mérite ; enfin, nous désirerions raconter l'histoire de cette journée glorieuse où furent inaugurés ces monuments, sortis du sol comme par enchantement.

Digitized by Google

I

Le lieu de naissance de Héré. — Influence de Boffrand sur lui. — L'hôtel de Craon. — Héré architecte de Stanislas. — Ses constructions à Lunéville. — Les premières constructions à Nancy : l'église de Bonsecours, La Malgrange, les Missions royales, le pavillon de Saint-Julien, la maison des Frères de Saint-Jean-de-Dieu. — Les constructions de Commercy. — La galerie d'Einville. — L'*Album* de Héré et le graveur Charles François. — Honneurs conférés à Héré. — Le pavillon de la place de la Carrière. — La fabrique d'amidon. — Triste fin de Héré. — Ses seize enfants. — La rue et la statue de Héré à Nancy.

La biographie de l'architecte Emmanuel Héré est encore mal connue et elle a été longtemps déparée par de graves erreurs (1). Dom Pelletier, dans son *Nobiliaire de Lorraine* publié en 1758, du vivant même de Héré, a imprimé : Emmanuel Héré est né à Sancy (2). Or, Sancy est une coquille d'imprimerie évidente, pour Nancy. Pourtant, le témoignage de dom Pelletier a fait foi ; Durival, dans sa *Description de la Lorraine,* a identifié ce *Sancy* avec un village du bailliage de Briey (3), aujourd'hui Sancy-Bas et Sancy-Haut, dans

1. On consultera pourtant avec profit l'article de Louis Lallement, *Quelques notes biographiques sur Héré et Lamour,* dans le *J. S. A. L.,* 1861, p. 110 et suiv., et le travail de Morey, *Notice sur la vie et les œuvres d'Emmanuel Héré de Corny,* 1863. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1862.

2. *Nobiliaire ou Armorial général de la Lorraine et du Barrois,* t. I, p. 378.

3. T. II, p. 322. Ce tome II a été publié en 1779. La note de Durival sur Héré est d'une singulière sécheresse, sans une épithète laudative. On trouvera l'explication de ce fait plus loin.

Digitized by Google

le canton d'Audun-le-Roman, et cette erreur a été répétée depuis.

Mais aucun doute ne saurait plus être possible : nous avons vu l'acte de naissance ou, pour mieux dire, l'acte de baptême. Héré est né et a été baptisé, le 12 octobre 1705 (1), sur la paroisse de Saint-Sébastien Ville-Neuve de Nancy ; il était fils légitime de Paul Héré, dont le nom est orthographié *Hayré,* et d'Élisabeth Henry, sa femme. Il eut pour parrain Emmanuel Vaudré, docteur en médecine à Nancy, et pour marraine demoiselle Anne Carême (2). Héré est donc certainement Nancéien : c'est sa ville natale qu'il a embellie, avec un filial enthousiasme. Son père devint plus tard caissier des bâtiments du duc Léopold à Lunéville ; il fit construire dans cette cité deux maisons de rapport dans une rue qui encore aujourd'hui porte le nom de *rue Héré* (3). Ce nom est dû, contrairement à ce qu'on croit, au père, et non pas au fils.

Le père du jeune Emmanuel, par ses fonctions mêmes, se trouvait en relations constantes avec l'architecte que le duc Léopold avait fait venir de France, avec Germain Boffrand. C'est auprès de Boffrand, à Lunéville, que Héré grandit, et nul doute que l'ar-

1. Dom Pelletier et, d'après lui, Durival ont donné comme date de la naissance le *14* octobre 1705. L'erreur a été rectifiée pour la première fois dans l'article cité de Louis LALLEMENT.

2. LEPAGE, *Les Archives de Nancy,* III, 267.

3. Sur ces maisons, voir Louis LALLEMENT, *l. c.,* p. 128. La rue est située dans le quartier entre les Ponts, longe l'ancienne caserne des Cadets (quartier Beauvau), et aboutit d'une part à la Vezouse, de l'autre à la rue des Ponts (*rue Chanzy*).

Digitized by Google

chitecte de Nantes fut son véritable maître. Le jeune Héré vit s'élever le château de Lunéville; en son enfance, il vit construire à Nancy tous ces beaux hôtels privés, d'une ordonnance classique, comme l'hôtel Ferrari et de Vitrimont, dans la rue du Haut-Bourgeois; l'hôtel des Loups dans la rue des Loups; l'hôtel Mahuet dans la rue Saint-Dizier. Mais surtout il vit commencer le Louvre que Boffrand élevait au fond de la place de la Carrière, — cette longue façade l'inspirera plus tard pour le plan de son hôtel de ville et pour celui du palais du Gouvernement; — il vit achever, au milieu de cette place, l'hôtel de Craon, qui est aujourd'hui la cour d'appel. Cet hôtel de Craon, que Léopold offrit au prince de Craon et par lequel il récompensait les complaisances de la princesse, était terminé en 1715, alors que Héré avait dix ans. Qu'on contemple le plan de cet hôtel tel qu'il existait à l'origine et tel qu'il est reproduit dans le *Livre d'architecture* de Boffrand(1); qu'on observe au rez-de-chaussée les six arcades à plein cintre avec les mascarons à la clef, les sept pilastres corinthiens, le long du premier et du second étage, la disposition des fenêtres cintrées du premier étage et des petites fenêtres bombées du second; qu'on jette un coup d'œil sur les balcons et sur la galerie à jour, aujourd'hui disparue, qui court au sommet et qui supporte des vases élé-

1. *Le livre d'architecture contenant les principes généraux de cet art et les plans, élévations et projets de quelques-uns des bâtiments faits en France et dans les pays étrangers.* A Paris, chez Guillaume Cavelier, 1745. Qu'on note aussi la date de l'apparition de ce livre, dont Héré s'est certainement inspiré. La description de l'hôtel de Craon est à la page 67.

Digitized by Google

gants(1), et l'on verra tout de suite où Héré a pris son modèle pour les bâtiments de la Place Royale. Il s'est presque borné à copier l'hôtel de Craon de Boffrand, et l'on ne saurait assez montrer quelle fut l'influence décisive de l'architecte breton sur le développement de Nancy; c'est lui qui a fourni le *schéma* des monuments de notre admirable place (2).

Héré, tout en recevant les leçons de Boffrand, suivit sans doute les cours de l'Académie des beaux-arts que Léopold avait établie au-dessus de la porte Royale, à l'entrée de la Grande-Rue, et qui fut ensuite transportée au haut de la porte Saint-Georges (3). Il apprit l'art décoratif des Claude Charles et des Joseph Provençal. Il fit aussi, ce semble, des voyages en France, connut les monuments de Paris et de Versailles. Alla-t-il puiser à la source de tout art et visita-t-il l'Italie? Il serait téméraire de l'affirmer; on a voulu voir un caractère italien dans les hôtels de la Place Royale qui jadis se terminaient par des terrasses plates; mais nous avons déjà trouvé cette particularité à l'hôtel du prince de Craon et, en vérité, nous ne saurions à quelle époque placer ce séjour au delà des Alpes.

Héré entra, jeune encore, au service du duc de

---

1. Cette galerie a dû disparaître en 1751, lorsque Stanislas installa dans l'hôtel de Craon la Cour souveraine.

2. Cette vérité a été mise déjà en lumière par Morey, *op. cit.*, p. 17. « Héré prit pour modèle, tout en modifiant certains détails, le centre de la façade de l'hôtel de Craon de Nancy, bâti par Boffrand. »

3. Sur cette Académie, voir Baumont, *Études sur le règne de Léopold*, p. 539.

Digitized by Google

Lorraine. En 1725, à vingt ans, il a le titre de commis des travaux de S. A. R. (1). En l'année 1730, nous le trouvons en qualité de « garde-magasin » de François III (2), et il occupa assez longtemps cette fonction subalterne. Sa vraie carrière commença peu de temps après l'arrivée de Stanislas en Lorraine. Il reçut du roi de Pologne le titre de concierge du château de Lunéville (3) ; et bientôt il devint son architecte, comme Boffrand avait été celui de Léopold. Dans le *Compte général de la dépense des édifices faits à Nancy* (4), on lit : « Le roi de Pologne avait, depuis

1. Ch. Denis, *Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville*, p. 91.

2. Compte des gages et appointemens des officiers domestiques de la maison de Son Altesse Royale pendant janvier, février et mars 1730. « Dépense de la somme de cent livres à Emmanuel Hayré pour ses gages de garde-magasin pendant lesdits trois premiers mois. » *A. D.*, B. 1703, fol. 44. Même mention, 2e partie, fol. 32, *v°*. Emmanuel Héré y est nommé Hayré fils. Au fol. 89, on fait mention de 125 livres à la demoiselle Hayré, pour ses gages de femme de chambre de S. A. R. Madame (la Régente).

3. Le 29 décembre 1737, il porte sur l'état civil de Lunéville le titre de « capitaine et concierge du château royal de Lunéville ». Ch. Denis, *o. c.*, p. 111. En février 1740, Emmanuel *Heyré*, concierge du château royal de Lunéville, reçut de Sa Majesté, à titre d'accensement, deux terrains dépendant du domaine : l'un situé près des Bosquets, le long du chemin qui conduit au réservoir d'une part et la rivière de Vezouse d'autre ; le second entre des terrains dépendant de M. le prince Charles de Lorraine, moyennant un cens annuel de 6 gros par arpent. La Chambre des comptes approuve ce double accensement le 17 mars 1740. *A. D.*, B. 11070, n° 5. Copie de ces deux arrêts avec le plan des terrains se trouve *A. D.*, B. 11289-11295. Le 4 janvier 1750, le duc Ossolinski fut subrogé au bénéfice du premier accensement.

4. *Compte général de la dépense des édifices et bâtimens que*

Digitized by Google

bien des années, formé le projet de rendre la ville de Nancy l'une des plus belles de l'Europe; la matière était préparée, il restait à la mettre en œuvre. Les architectes des anciens plans n'étaient plus : il devenait impossible de suivre leurs vues et difficile d'achever des édifices qu'eux seuls eussent pu construire; il a donc fallu travailler sur de nouveaux desseins. S. M. commença par créer et de nouveaux architectes et des artistes en tous genres. » Héré fut un de ces nouveaux architectes que le roi de Pologne « créa », et l'on doit prendre ce mot en ce sens qu'il lui donna le brevet de premier architecte du duché de Lorraine et d'inspecteur des bâtiments (1).

De 1737 à 1750, Héré commença à se préparer à sa grande tâche, par une série de travaux, dont quelques-uns font déjà deviner le futur auteur de la Place Royale. A lui furent dues en partie toutes ces constructions, plus ou moins parasites, que Stanislas, après son installation à Lunéville, ordonna d'ajouter au château de Boffrand. Le roi de Pologne agrandit et transforma le parc; des canaux et des pièces d'eau sont creusés; les marais de la Vezouse sont desséchés et deviennent les petits Bosquets (2); au

---

le roi de Pologne... a fait construire pour l'embellissement de la ville de Nancy depuis 1751 jusqu'en 1759. Lunéville, Messuy, 1751, p. 15.

1. Le 12 janvier 1740, sur les registres de l'état civil, Héré porte pour la première fois les titres suivants : « Premier architecte de S. M., capitaine du château royal de Lunéville et inspecteur des hôtels et maisons de S. M. » Héré est alors en faveur; Stanislas et sa femme sont parrain et marraine d'un de ses enfants. Denis, *o. c.*, p. 116.

2. Baumont, *Histoire de Lunéville*, p. 156.

Digitized by Google

pied de la Terrasse, est créé le *Rocher,* où l'eau fait mouvoir plus de cent automates de grandeur naturelle. On y voit un moulin qui tourne, un jeune homme qui fait balancer sa charrette, un joueur de cornemuse, un scieur de long, des forgerons, un rémouleur, des lavandières, un ivrogne qui frappe à la porte d'un cabaret et reçoit sur la tête une douche froide lancée par une donzelle, un ermite priant (1). Et, pendant que ces automates tournent, on entend tout à la fois « des concerts d'instruments, des voix humaines, des cris d'animaux, des ramages d'oiseaux, le bruit du tonnerre et celui du canon (2) ». Nous aimons à croire qu'à cette construction le mécanicien François Richard (3) eut plus de part que Héré lui-même ; ce sont là de simples joujoux qui amusaient pour un moment les hôtes de Stanislas. Mais à Héré est dû le *Kiosque,* ce pavillon si élégant où Stanislas aimait à dîner pendant les chaleurs et que Voltaire a chanté, le Kiosque, avec

> ...ce salon magnifique,
> Moitié turc et moitié chinois,
> Où le goût moderne et l'antique
> Sans se nuire ont uni leurs lois (4).

---

1. Nous avons suivi la planche qui est dessinée dans l'*Album* de Héré. Cf. *infra.*

2. Description citée par BAUMONT, *o. c.,* p. 159.

3. Il était né à Charleroi le 22 février 1678. Voir sur lui dom CALMET, *Bibliothèque lorraine,* col. 213.

4. Ce Kiosque était situé tout près du théâtre. Le 11 juillet 1762, lors du passage à Lunéville des dames de France, petites-filles de Stanislas, le Kiosque fut incendié. Voici à ce sujet quelques détails empruntés à une lettre qui se trouve dans le Journal de Durival, t. V, fol. 196, et qui paraît avoir été écrite par lui. « Cette cruelle aventure qui m'a tenu sur pied depuis deux heures

Digitized by Google

Héré a aussi élevé, dans les petits Bosquets, le *Trèfle,* ainsi nommé de sa forme, et une série de gracieux pavillons qui servaient pendant l'été de retraites aux seigneurs de la cour. Mais l'œuvre qui lui fit le plus de gloire fut le château de Chanteheux, construit

---

après minuit, nous prive de la fête la plus agréable et la plus jolie sans contredit de toutes celles que le Roy prépare à Mesdames. On ne fait pas de doute que l'accident a été occasionné par une baguette enflammée d'une des fusées du feu d'artifice de Chevalier, parce que tous les environs des bâtiments en étaient parsemés ; vous savès que la toiture n'étoit comme tout le reste que d'un bois de sapin vernissé et extrêmement inflammable ; les préparatifs de l'illumination y ajoutaient encore ; ajoutès à cela, comme vous savès, tout l'intérieur couvert de 15 ou 20 couches de vernis, et jugès de l'activité des flammes. Il n'a pas été possible de saper l'édifice qui n'étoit que d'une seule pièce ; en moins d'un quart d'heure, dit-on, l'embrazement a été général, et c'est dans cet instant-là même que je l'ai vu ; il s'est bientôt communiqué aux toitures des maisons voisines, et on a été obligé d'écraser l'habitation d'un huissier du roy, celle-ci attenant à celle de M. Febvrel ; il a été obligé d'eloigner d'abord ses minutes, puis de débagager le reste ; on a tout lieu de craindre, *paries cum proximus ardet,* et c'étoit vraiment le cas d'avoir peur. J'ai été pendant deux heures incertain si l'on pourroit empêcher la communication ; sans cela, c'étoit fait de la Comédie et de l'hôtel de Craon. Madame Victoire a été éveillée aux premiers sons de la cloche et a joui du spectacle dans le moment le plus affreusement beau ; il a singulièrement ému la princesse ; mais le Roy, à son réveil, après s'être assuré que lui seul avoit fait la perte, n'en a fait que rire, et l'on croit qu'il a déjà tracé dans son imagination le plan d'un nouvel édifice. La seule chaleur du feu a fait fendre l'écorce de plusieurs arbres les plus voisins, mais le pont n'a pas été embrazé. L'écurie d'un aubergiste a été écrasée par précaution, et les fourrages en ont été semés dans les rues et transportés sur la place Neuve. A cinq heures du matin, il ne restoit plus rien du kiosque et le danger de la communication avoit cessé, par la direction entendue de M. Mique. M. de Solignac regrete beaucoup une collection d'estampes qu'on n'a pas pu tirer de la gallerie du kiosque ; un garde du corps de Mesdames en a sauvé les tableaux. » Stanislas fit aussitôt reconstruire le Kiosque.

Digitized by Google

en 1739, et par lequel se terminait la perspective du parc. Il se composait de trois étages en retrait l'un sur l'autre et formant terrasse. La salle du bas était ornée de quatre fontaines de marbre, avec des groupes d'enfants se livrant à la chasse ou à la pêche, prototypes des enfants de notre place de la Carrière ; au milieu, sur un piédestal, était dressé en 1753 un modèle de la statue de Louis XV qui sera érigée sur notre Place Royale (1). Au premier, est le cabinet de Stanislas, où le roi de Pologne se retire pour peindre et où il montre volontiers aux visiteurs des estampes tirées des contes de La Fontaine. De la terrasse supérieure, on jouit d'une vue magnifique sur les Bosquets et le château de Lunéville(2). Ajoutons que Héré construisit à Lunéville l'église des Carmes et qu'il termina les travaux de l'église Saint-Jacques, commencée par Boffrand : c'est à lui qu'on doit attribuer les tours, l'horloge et la tribune des orgues. Peut-être ici a-t-il jeté avec trop de profusion les ornements et a-t-il exagéré le style Louis XV ; à Nancy, il montrera plus de goût et de sobriété.

Du reste, au moment même où il élevait à Lunéville ces monuments dont la plupart n'eurent qu'une existence éphémère, il était fort occupé à Nancy. De 1738

---

1. *Relation d'un voyage fait par un Bourguignon en Lorraine pendant l'année 1753.* Bibliothèque de Nancy, ms. 1270 (783), f° 22.

2. Le château de Jolivet, sur les bords de la Vezouse, n'était qu'une maison de campagne très simple, que Stanislas acheta et à laquelle il ne changea presque rien. Il fut démoli en 1806. Guerrier, *Promenades et excursions dans les communes de l'arrondissement de Lunéville,* p. 104.

Digitized by Google

à 1741, il achève la chapelle de Bonsecours, moitié sanctuaire, moitié théâtre, où il dut se plier aux volontés de Stanislas, qui voulait retrouver sur terre lorraine une chapelle polonaise. En 1739 et 1740, il bâtit le château de la nouvelle Malgrange. L'édifice principal que surmontait la couronne royale était d'une belle ordonnance classique, avec son double étage et la galerie qui le flanquait de chaque côté ; mais, de cet édifice, il ne reste aujourd'hui plus rien. Il a disparu aussitôt après la mort de Stanislas, de même que le château de Chanteheux ; il s'est effacé « comme un beau rêve » (1). Mais nous pouvons encore admirer les *Communs* de La Malgrange, qui vraiment présentent grand caractère. Le mauvais goût fut pour les jardins, avec la Capucinière, les chemins de croix et les kiosques à la chinoise (2). De 1741 à 1743, Héré termina à Nancy le bâtiment des Missions royales, qui est devenu au dix-neuvième siècle le grand séminaire ; la construction sévère est dans le plus pur style classique et compte parmi les plus élégantes de notre ville. En 1747, à la fin de la guerre de la succession d'Autriche, il dressa le plan du pavillon de l'hospice Saint-Julien où devaient être abrités les vingt-quatre orphelins recueillis par Stanislas ; et nous avons assisté, non sans un peu de regret, à la disparition de ce gracieux bâtiment. En 1750, il reconstruisit la demeure où Stanislas avait installé les Frères de Saint-Jean-de-Dieu : c'est

1. L'expression est de Durival, *Description de la Lorraine*, I, 257.

2. Nous consacrerons une étude spéciale au château de La Malgrange.

Digitized by Google

aujourd'hui, avec son fronton, le plus bel immeuble de la rue Sainte-Catherine. Nancy devait déjà à Héré une grande reconnaissance, avant qu'il fût chargé, en 1750, de diriger les travaux d'embellissements dont rêvait le roi de Pologne.

Mais, en cette première période de 1737 à 1750, Nancy et Lunéville n'absorbèrent pas toute l'activité de Héré. En 1745, après la mort de l'ancienne duchesse douairière, Élisabeth-Charlotte, Stanislas avait pris possession du château de Commercy. Le vieux château de cette ville avait été presque complètement rebâti à neuf par le prince de Vaudémont, fils de Charles IV et de Béatrix de Cusance, à qui la seigneurie de Commercy avait été accordée au début du dix-huitième siècle ; ce même seigneur planta, au bout de la rue d'Orléans, la superbe avenue qui se prolonge jusqu'au bois (1). Stanislas aimait ce séjour de Commercy, où il passait souvent le temps de la chasse, et il chargea Héré d'embellir sa demeure. L'architecte plaça ici des constructions analogues à celles de Lunéville.

Au point le plus élevé de la forêt, il bâtit un pavillon à colonnes, avec un kiosque fort curieux ; on y accédait par deux chemins entre lesquels il fit creuser des bassins (2). Au pied du château (3) passait,

1. Dumont, *Histoire de Commercy*, II, 262.

2. On appela cet endroit la fontaine royale. Il a été chanté par M. de Sauvigny :

Dans un bois délicieux
Il est une source pure,
Où ce prince industrieux,
D'accord avec la nature,
A fait un réduit charmant.
Ce réduit sombre et tranquille
Ne paraît être l'asyle
Que d'un sage ou d'un amant.

Dumont, *o. c.*, p. 344.

3. Du côté de la gare actuelle.

Digitized by Google

comme aujourd'hui, le canal des Moulins ; on y construisit un pont de 22 mètres de longueur sur 12 de largeur qu'on appelait le *pont d'Eau ;* des deux côtés, s'élevaient sept colonnes portant une corniche que surmontaient des vases et des bouquets de fleurs ; le piédestal était formé de mascarons qui lançaient l'eau à la rivière ; une balustrade élégante remplissait l'intervalle entre chaque colonne. Le pont conduisait dans les jardins en face, au milieu desquels était une pièce d'eau immense, appelée la pièce de Neptune. Là, on s'embarquait dans une gondole et on arrivait au château d'eau. Ce château paraissait une pure merveille. Au milieu s'élevait un grand corps de logis avec un étage ; à cet étage, trois portes vitrées conduisaient à un balcon que soutenaient six colonnes d'eau ; l'eau se précipitait hors des colonnes dans le bassin qu'alimentaient encore trois grandes cascades. Dans le salon on admirait un lustre retenu par un cordon qui était lui-même une colonne d'eau ; on y voyait Neptune monté sur des monstres marins qui jetaient de l'eau par leurs bouches(1). Mentionnons encore le Kiosque dont les croisées étaient garnies de stores d'eau ; il était situé dans un jardin à droite du château vu du côté du canal.

Les constructions d'Einville suivirent celles de Commercy. Dans ce petit village, situé à une heure de Lunéville, sur les bords du Sanon, les ducs de Lorraine avaient autrefois un château avec un parc magnifique ;

1. Voir les explications données sur les planches de l'*Atlas* de Héré et le *Journal de Trévoux* qui les reproduit à peu près telles quelles.

Digitized by Google

c'est même ce jardin qui a fait donner à ce village le nom d'Einville-aux-Jards (1). Léopold s'était intéressé à cette résidence, encore qu'il eût abandonné pendant quelque temps le château et le parc au marquis de Lambertye. Stanislas, à son tour, y fit des embellissements ; il arrangea les parterres, les bosquets ; il fit construire par Héré une belle galerie, où furent données quelques représentations théâtrales. Cette galerie fut décorée, par ses peintres, de groupes d'enfants et de diverses chinoiseries : on y représenta la perspective des châteaux qu'il avait élevés. Sur les murs on admirait de la sorte La Malgrange, les Bosquets de Lunéville, le château d'eau de Commercy, des vues de la Ville-Vieille et de la Ville-Neuve de Nancy. Un peu plus tard, on eût pu joindre à ces constructions la nouvelle cité de Nancy, que Héré va faire sortir du sol.

Et notre énumération des travaux de Héré n'est pas achevée. En 1749, il donna le plan du pont qui fut jeté sur la Meurthe, à Essey, en remplacement du bac séculaire; en 1752, il dessina le fameux pont en pierre qu'on construisit à Pont-Saint-Vincent et qui unit les deux rives de la Moselle. Pendant longtemps, ce pont passa pour le plus beau de la province (2).

Les années 1750 à 1755 marquent dans l'existence de Héré une nouvelle période. C'est l'époque où il bâtit une troisième ville de Nancy, la ville de Stanislas. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces belles cons-

1. Le nom signifierait dès lors Einville-aux-Jardins.

2. Paul Fournier, *Chaligny, ses seigneurs, son comté,* dans les *M. S. A. L.*, 1903, p. 261.

Digitized by Google

tructions ; nous voudrions tout de suite achever la biographie du grand artiste et dire quels déboires il éprouva à la fin de sa vie.

Au moment même où Héré était occupé des constructions de la Place Royale de Nancy, il voulut faire reproduire par la gravure les châteaux qu'il avait déjà construits et cette ville nouvelle qui s'élevait. Il rencontra un auxiliaire en un graveur né à Nancy, Jean-Charles François (1), qui est moins connu que les graveurs du dix-septième siècle, les Callot, les Israël Silvestre, les Sébastien Leclerc, mais qui n'en tient pas moins une place honorable dans la phalange d'artistes produits par nos régions. C'est lui qui inventa la gravure en manière de crayon et qui a reproduit une série de dessins de Boucher (2). Il se plaisait à rappeler son origine lorraine et signait ses planches Fr. Lotha (*Lotharingicus*).

Héré a réparti les planches en trois *Atlas* (3). Les

1. Il était né à Nancy en 1717. Lepage, *Les Archives de Nancy*, II, 374. Il mourut le 21 mars 1769.

2. Voir de lui : *Lettre de M. François, graveur, à M. Savirien, sur l'utilité du dessin et sur la gravure dans le goût du crayon*. Paris, Brunet, 1760.

3. *Recueil des plans, élévations et coupes, tant géométrales qu'en perspective, des châteaux, jardins et dépendances que le roy de Pologne occupe en Lorraine, y compris les bâtiments qu'il a fait élever, et les changements considérables, les décorations et autres enrichissements qu'il a fait faire à ceux qui étaient déjà construits. Le tout dirigé et dédié à Sa Majesté par M. Héré son premier architecte.* Les deux premiers recueils sans date. Le troisième porte pour titre : *Plans et élévations de la Place Royale de Nancy et d'autres édifices qui l'environnent, bâtie par les ordres du Roy de Pologne, duc de Lorraine. Dédiés au Roy de France par Héré, premier architecte de Sa Majesté Polonaise.* MDCCLIII.

Digitized by Google

deux premiers reproduisent les châteaux du roi de Pologne : Lunéville, Chanteheux, La Malgrange, Commercy, Einville, la maison des Missions et l'église de Bonsecours. Le recueil est dédié à Stanislas : « Dédier ce recueil à Votre Majesté, dit avec modestie l'auteur, c'est luy offrir ses propres ouvrages. Je n'ay fait que les rassembler et avoir soin qu'ils fussent gravés avec précision et élégance. » Et l'architecte s'efface lui-même, pour faire honneur de toutes ces merveilles à son souverain. Le troisième recueil, daté de 1753, comprend les planches relatives à la Place Royale et à la place de la Carrière. Il est dédié cette fois-ci à Louis XV lui-même. Si nous avons trouvé exagérées les flatteries adressées à Stanislas, combien plus alambiqués nous paraîtront les éloges décernés au roi de France ! Que Héré y parle de la gloire du souverain, passe encore ; mais il parle aussi de ses vertus : ce qui nous paraît aujourd'hui bien ironique.

Les trois recueils furent tirés à 125 exemplaires, et Stanislas les paya à François, en chiffres ronds, 12 500 livres, cours de France(1). Le graveur François exprime à la fin du volume toute la satisfaction avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche ; il fait un pompeux éloge du roi de Pologne. « Ce roi ne renferme ni ne transporte point les trésors qu'il reçoit, il les fait circuler dans le pays et les consacre entièrement à

1. *Compte général des dépenses*, p. 112. Il y eut encore d'autres petites dépenses, comme celle de 153 livres au Sr Babin, pour fourniture de papier de dessin, de 200 livres au Sr Lerouge, géomètre à Paris, pour gravure du plan qui accompagne le *Compte général*, etc.

Digitized by Google

l'utilité de son peuple, préférant aux étrangers les ouvriers de la Lorraine et rappelant ceux qui s'en étaient écartés. Il n'est qu'un sage dépositaire et que le dispensateur des biens qui entrent dans ses mains généreuses. C'est ainsi que le soleil laisse retomber en rosée et en pluie les vapeurs qu'il élève sur les mêmes prairies et sur les mêmes champs d'où il les a tirées. C'est ainsi qu'un vaste fleuve qui roule majestueusement les eaux qui se rendent dans son sein les fait servir à entretenir sur son rivage de la verdure, des fleurs et des fruits. »

Aux dédicaces de Héré le roi de Pologne et le roi de France répondirent par des honneurs. Au mois de septembre 1749, Stanislas avait créé une série d'offices, entre autres deux offices de conseillers-contrôleurs généraux des domaines et bois (1), l'un ancien devant entrer en exercice au 1er janvier 1750, l'autre alternatif au 1er janvier 1751. Héré, qui avait acquis quelque aisance, acheta la première charge pour 16 000 livres au cours de France, et y fut confirmé par Stanislas le 27 avril 1750 (2). Toutes les deux années, il devait

1. L'édit dans le *Recueil des ordonnances*, t. VIII, p. 95, voir l'article 4.

2. Stanislas, par la grâce de Dieu, etc., à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Ayant par édit du mois de septembre 1749 créé entre autres offices deux nos conseillers controlleurs généraux de nos domaines et bois, l'un ancien et l'autre alternatif, auxquels voulant pourvoir, savoir faisons qu'étant pleinement informé de la capacité, suffisance et expérience de notre amé Emanuel Héré : pour ces causes et autres à ce nous mouvants, nous luy avons donné, conféré et octroié, donnons, conférons et octroyons par ces présentes l'office ancien de notre conseiller controlleur général de

Digitized by Google

par suite surveiller le domaine ducal ; je suppose que cet emploi fut surtout une sinécure qui lui rapportait un revenu de 1 000 livres, cours de Lorraine, par an ; l'architecte si affairé prenait rang parmi les fonctionnaires inutiles ; du reste, il ne garda point cette charge

---

nos domaines et bois, après avoir justifié du paiement par luy fait de la finance dudit office, en exécution de l'édit de création du mois de septembre dernier, et du role arrêté en notre conseil des finances le 21 mars de la présente année, et duquel paiement il conste par la quittance duement visée, enregistrée et controlée qui sera cy jointe et attachée sous le contre scel de notre chancellerie, pour ledit office ancien, avoir, tenir et exercer par ledit Héré, ses héritiers, successeurs et ayans cause alternativement avec celuy, aujourd'hui pourvu de l'office alternatif de controlleur général de nos dits domaines et bois, et duquel office ancien l'exercice a commencé au 1er janvier dernier..... Donné en notre ville de Lunéville le 27 avril 1750. *A. D.*, B. 195, n° 73. Aux lettres patentes est ajoutée la quittance du receveur général des finances de Lorraine, affirmant avoir reçu d'Emmanuel Héré la somme de 16 000 livres argent au cours de France. Elle est datée du 20 avril 1750. Le 9 mai 1750, la Chambre des comptes, vu les pièces précédentes, « les informations des vie, mœurs, religion et affection au service du roy dudit Emmanuel Héré, faites à requête dudit procureur général par le sieur Maillart, doyen des conseillers maîtres en ladite chambre », reçoit le Sr Emmanuel Héré à faire les fonctions susdites, et Héré est admis à prêter le serment d'usage.

Pour l'information, le doyen Maillart a consulté maître Claude Doyette et maître Antoine-Henry Didier, avocats à la Cour, et ceux-ci déposent que, depuis plusieurs années, ils connaissent parfaitement le sieur *Herré* pour un homme de probité, de la religion catholique, apostolique et romaine, de très bonnes vie et mœurs, et qu'il est très affectionné au service du roy.

Par lettres patentes du même jour (27 avril 1750), l'office alternatif de conseiller controlleur général des bois et domaines est donné à Jean-Baptiste Füster, qui l'a payé de même 16 000 livres. *Ibid.*, n° 72. Cette charge rapportait à Héré chaque semestre la somme de 516 livres 13 sous 4 deniers, cours de Lorraine. Voir ses quittances (signatures autographes) *A. D.*, B. 1767, avec duplicata des lettres patentes de Stanislas.

Digitized by Google

fort longtemps (1). Le 15 septembre 1751, Stanislas l'anoblit, lui et sa postérité, et il lui donna des armoiries : *d'or à la fasce de gueules, chargée d'un croissant d'argent, et en chef un héron éployé, becqué et armé des couleurs naturelles,* et pour cimier : *le héron de l'écu issant d'un armet morné, orné de ses bourlets et lambrequins, aux mêmes couleurs que l'écu* (2). Héré fut très fier de cette noblesse et de ses armoiries. En 1752, il les fit dessiner sur un *ex-libris* par le graveur Dominique Collin (3). Comme, un peu plus tard, il acquit le fief de Corny(4), près de Metz, il prit parfois le nom de ce village et s'appela : Héré de Corny. Louis XV, de son côté, le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et cette distinction, réservée d'ordinaire aux officiers, n'était accordée qu'aux plus grands artistes. Dirons-nous encore que Héré obtint, par brevet du 31 mai 1752, pour une de ses filles, Élisabeth-Charlotte, l'une des douze bourses de 775 livres que Stanislas créa, en faveur de pauvres demoiselles nobles, au couvent

1. Il toucha encore en 1752 ses appointements pour 4 mois 14 jours ; puis il céda la charge à Pierre Delaunai. Compte de la recette générale des domaines et bois de 1752. *A. D.*, B. 1773, n° 729.

2. Les lettres de noblesse ont été publiées par Louis Lallement, *l. c.*, p. 119, et, à sa suite, par Morey, *o. c.*, note C, p. 50. On les trouve *A. D.*, B. 251, n° 72. La Chambre des comptes enregistra ces lettres le 25 septembre.

3. Beaupré, *Note sur quelques graveurs nancéiens du dix-huitième siècle et sur leurs ouvrages* dans les *M. S. A. L.*, 1861, p. 63.

4. Canton de Gorze, arrondissement de Metz, Moselle. Le 13 janvier 1759, il porte sur les registres de Lunéville le titre de « seigneur de Corny, chevalier de Saint-Michel, premier architecte du roi ». Ch. Denis, *o. c.*, p. 144.

Digitized by Google

du Saint-Sacrement de Nancy(1)? On lui donna, en outre, lors de la distribution des terrains dans la nouvelle cité de Nancy, des avantages matériels. Il reçut le terrain à l'est de la nouvelle place Saint-Stanislas (*place d'Alliance*), et il y éleva la maison qui plus tard devait devenir l'hôtel d'Alsace (le n° 8). Stanislas lui paya pour la construction de la façade 16 929 livres 9 sols 9 deniers (2). Plus tard, Héré vendit cette demeure à M. de Marainville et il céda, le 26 octobre 1757, au roi de Pologne, le terrain qui s'étendait en arrière (3) et dont le roi fit cadeau à l'hôpital Saint-Julien. Stanislas donna aussi à Héré, à titre de gratification, une somme de 20 000 fr. pour l'achat des maisons et terrains sur lesquels fut bâti l'un des pavillons à l'extrémité de la place de la Carrière, celui de gauche en regardant le palais du Gouvernement (4). Là, Héré voulut fixer sa résidence. Sachant les embarras d'argent de son architecte, Stanislas lui fit cadeau d'une partie des sommes dépensées pour la construc-

---

1. Compte du receveur des domaines et bois de 1752. *A. D.*, B. 1773, n° 223.

2. *Compte général de la dépense*, p. 72. Héré obtint en outre le terrain au sud de l'hôtel d'Alsace, sur notre rue Girardet, où il éleva une demeure qu'il habita un certain temps (maison de M. de Conty).

3. Avec le terrain Héré céda le mur qu'il avait fait construire autour; le terrain et le mur étaient estimés 11 957 livres 14 sols, cours de Lorraine. *Ibid.*, p. 96, note. Stanislas avait pris à l'hôpital Saint-Julien une partie de son jardin pour la nouvelle rue de la Congrégation (*Constitution*) qui joignait le portail de la Primatiale à la nouvelle place. En échange, il lui abandonna le jardin derrière la demeure de M. Marainville.

4. *Ibid.*, p. 85.

Digitized by Google

tion du pavillon (1). En signe de reconnaissance, Héré fit placer un médaillon de Stanislas au haut du grand escalier, dont les rampes sont dues à Jean Lamour(2). La ville de Nancy voulut aussi embellir la demeure de l'artiste à qui elle devait son hôtel de ville et la salle de comédie. Le 7 mai 1758, elle lui donna gratuitement neuf lignes d'eau (3).

Mais Héré ne se contenta pas de l'argent qu'il gagnait comme architecte. Très ambitieux, il songeait à devenir riche et il se lança dans des spéculations industrielles. Il prétendait avoir trouvé un moyen de fabriquer de l'amidon avec les marrons d'Inde. La découverte avait de l'importance, à une époque où les disettes de blé étaient assez fréquentes. Or, Stanislas voulait que le blé ne servît qu'à la consommation ; il avait même calculé que, chaque jour, on employait en France 100 000 livres de froment pour se poudrer les cheveux et qu'avec ce blé on pourrait nourrir 125 000 indigents, et il avait invité son Académie à donner un prix de littérature à un chirurgien de Lunéville, Janet, qui cherchait à remplacer la poudre de farine par une

---

1. C'était une somme de 85 071 livres 12 sols 8 deniers, cours de Lorraine, savoir 39 627 livres 9 sols 8 deniers pour les ouvrages en maçonnerie, pierre de taille et architecture pour la façade du pavillon et la face en retour ; et 45 444 livres 3 sols pour la construction, tant de la face sur la Grande-Rue que des murs de refend et autres ouvrages en maçonnerie faits dans l'intérieur. Partie de cette somme servit à rembourser le terrain derrière l'hôtel de la place d'Alliance. *Compte général de la dépense*, p. 96, note.

2. Ce médaillon, qui porte l'inscription STAN. REX. POL. DVX. LOTH., subsiste encore.

3. Lepage, *Les Archives de Nancy*, II, 91.

Digitized by Google

poudre tirée de la plante appelée couleuvrée (1). Aussi accueillit-il avec bienveillance la découverte de Héré, que vantait d'ailleurs le chimiste Hellot, membre de l'Académie des sciences, et, le 27 janvier 1754, il approuva l'arrêt du Conseil des finances, du 2 janvier, donnant à Héré la permission d'établir à Nancy ou dans toute autre ville de Lorraine une manufacture d'amidon fabriqué avec des marrons d'Inde, avec privilège pour quinze années (2). La fabrique fut établie

---

1. Druon, *Stanislas et la Société royale des sciences,* dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1892, p. 55.

2. Stanislas, par la grâce de Dieu, etc... à nos amés et féaux les présidents, conseillers et gens tenans notre Chambre des comptes de Lorraine, salut. Ayant par arrêt rendu en notre Conseil royal des finances et commerce, nous y étant ce jourd'huy, permis à notre cher et amé premier architecte et directeur de nos batimens, le sieur Emmanuel Héré, ses hoirs, successeurs et ayant causes, d'établir, soit dans notre bonne ville de Nancy, soit dans tel autre lieu de nos États qu'ils jugeront à propos, exclusivement à tous autres, pendant quinze années consécutives, une manufacture d'amidon fabriqué de marrons d'Inde, à condition de la mettre en état de travail dans un an à peine de révocation, et ayant fait très expresses inhibitions et deffenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, de troubler ledit sieur Héré dans l'exploitation dudit privilège ny d'établir pareille fabrique dans nos États à peine de tous dépens, dommages et intérêts, suivant que le tout est plus amplement porté et détaillé par le susdit arrêt, nous vous mandons de le faire incessamment registrer, ensemble les présentes... Fait et donné en notre ville de Lunéville, le 27 janvier 1754. » L'arrêt du Conseil des finances du 2 janvier 1754 vante la découverte de Héré, « d'autant plus grande qu'elle diminuera la consommation du blé »; il s'appuie sur « les certificats d'expériences faites à ce sujet par le Sr Hellot, de l'Académie des sciences de Paris, et le mémoire contenant la description du secret et la manière de fabriquer ledit amidon, cacheté des armes de S. M. et envoyé par ses ordres à la Société royale de Nancy ». Le privilège fut enregistré le 6 février 1754. *A. D.,* B. 253, nº 4.

Digitized by Google

à Lunéville, ce semble, et dès lors les soucis commencèrent pour Héré. « Cela ne réussit point », écrit Durival, très sèchement (1). Certainement, Héré, obligé d'achever les monuments de Nancy et de surveiller sa fabrique, fut entièrement ruiné. Sa fin fut très triste et, dans la ruine de sa fortune, il semble que sa raison se perdit. Celui qui avait construit la nouvelle Nancy traîna, oublié, les dernières années de sa vie. Il mourut le 2 février 1763, à l'âge de cinquante-sept ans (2), et on l'enterra le 4, dans le caveau de l'église des Carmes, qu'il avait en partie bâtie. On lui avait donné en hâte l'extrême-onction, sa maladie n'ayant pas permis de lui administrer le saint viatique (3). Faut-il rappeler la phrase qu'a écrite sur lui le Journal manuscrit de Durival : « Depuis quelques années, il était mort civilement et existait à peine à Lunéville (4) » ?

Héré s'était marié le 28 février 1729 à Lunéville, avec Marguerite Duquesnoy (5) et il en eut seize enfants (6).

---

1. *Description de la Lorraine*, t. I, p. 214.

2. Ch. Denis, *Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville*, p. 200. L'acte portait d'abord la date du 3 février; une surcharge porte 2 février. Lallement, *l. c.*, p. 127.

3. L'acte de décès a été publié par Morey, *o. c.*, p. 31.

4. T. VI, fol. 4, *v°*. Nous croyons que les mots « mort civilement » doivent se prendre au sens juridique.

5. Ch. Denis, p. 100.

6. M. Denis a relevé, sur les registres de Lunéville : 28 février 1730, Anne-Marguerite (p. 101) — elle épousa le 3 janvier 1748 François Duvergé de Saint-Étienne, gentilhomme de la cour du roi; — 26 mars 1731, Charles-François (p. 102); 27 avril 1732, Anne-Marguerite (p. 105); 26 juillet 1733, Jean (p. 106); 13 août 1734, Claude-François (p. 107); 3 octobre 1735, Marc-Antoine-Emmanuel (p. 108); 10 décembre 1736, Élisabeth-Charlotte (p. 110) — elle épousa le 25 juin 1760 Pierre-Charles le Chan-

Digitized by Google

C'est en partie pour nourrir cette nombreuse famille que Héré se lança dans l'entreprise industrielle qui avorta. Hâtons-nous de dire que quelques-unes de ses filles firent néanmoins de brillants mariages, en épousant de jeunes seigneurs de la cour de France (1), et qu'il ne paraît point que les amis de l'artiste l'aient jamais abandonné en sa détresse (2). Il semble qu'il ne reste point de descendant direct de Héré ; le nom s'est éteint, au moins dans nos régions.

Nancy doit beaucoup à Héré, et, néanmoins, pendant longtemps, son souvenir n'était rappelé nulle part dans notre ville. En 1861, Louis Lallement pouvait écrire avec indignation : « Il n'y a pas à Nancy la moindre ruelle timbrée de ce beau nom, qui devrait nous être si cher. L'Auvergnat La Fayette, qui n'a sans doute jamais mis les pieds à Nancy, a dans nos murs une place et une rue ; Mably, le rêveur dauphinois,

---

geur, premier secrétaire de l'intendance de Lorraine ; — 29 décembre 1737, Reine-Thérèse (p. 111) — ici, il a pour la première fois le titre de capitaine et concierge du château royal ; — 26 janvier 1739, Marguerite-Françoise (p. 114) ; 12 janvier 1740, Stanislas (p. 116) ; 18 janvier 1741, Agathe, décédée le 31 mai suivant (p. 117) ; 9 février 1742, Catherine-Pierre (p. 118) — elle épousa, le 16 novembre 1768, Jean-François Bisouard de Verrey, mestre de camp de cavalerie ; — 18 août 1743, Stanislas-Antoine (p. 120) ; 10 août 1744, Philibert-Laurent (p. 121) ; 13 juin 1746, Marguerite (p. 124) ; 31 juillet 1747, Jean (p. 126).

1. Voir la note précédente. Une petite-fille de Héré, Élisabeth-Charlotte Duvergé de Saint-Étienne, épousa Jean-François-Louis, comte d'Hozier, chambellan de l'électeur palatin duc de Bavière (p. 220). Marguerite Duquesnoy était encore vivante en 1780.

2. Le 13 janvier 1757, Héré est parrain d'une fille de Richard Mique, ingénieur des ponts et chaussées. Denis, *o. l.*, p. 141.

Digitized by Google

est également le patron d'une de nos voies publiques ; le Bordelais Montesquieu a, lui aussi, sa rue : et cet insigne honneur, qui devrait être réservé aux gloires de la cité et du pays, a été jusqu'ici refusé à Héré, l'enfant de Nancy, le créateur de la Place Royale, de la nouvelle Carrière, de la place d'Alliance, du Nancy de Stanislas en un mot. O justice des municipalités (1) ! » Louis Lallement proposait de donner ce nom aux *trottoirs Stanislas,* la voie qui de la place mène à l'Arc-de-Triomphe. Le vœu de Louis Lallement fut entendu en 1867 ; et désormais le nom de Héré se trouve inscrit près de cette place qui est son œuvre (2).

Mais ce n'est pas tout. Depuis 1894, à Nancy, Héré a sa statue, que lui a donnée un généreux anonyme. Le monument est adossé à l'Arc-de-Triomphe, tournant le dos à toutes ces merveilles que l'artiste a créées. Il a pour auteur un jeune sculpteur, Charles Jacquot, à qui on avait d'abord commandé une Jeanne d'Arc (3) et qui la remplaça par Héré, quand M. Osiris eut fait don à la ville du monument de Frémiet. La statue de Héré devait être inaugurée le 28 juin, en même temps que le buste de Gringore ; mais, le 24, le président de la République, Carnot, était assassiné à

1. *Loc. cit*, p. 125.

2. Courbe, *Les Rues de Nancy,* II, 323. On a appelé d'abord cette rue *rue du Passage,* car par elle on entrait dans la Ville-Vieille ; le 9 août 1793, elle est devenue la *rue Marat,* puis on l'a nommée successivement *trottoirs Napoléon, trottoirs Royaux, trottoirs Stanislas.*

3. La *Jeanne d'Arc* de Jacquot a été reléguée au musée de sculpture.

Digitized by Google

Lyon et toutes les fêtes qu'on avait préparées furent supprimées (1).

1. M. Ferdinand Genay avait préparé un excellent discours d'inauguration, qui a été imprimé : *Statue d'Emmanuel Héré. Discours d'inauguration.* Nancy, impr. de l'Est, 1894, 13 p. in-8°. La statue de Héré, avec son air maussade et ses longues jambes repliées, prête à la critique ; mais nous ne saurions admettre l'objection qu'on lui a faite de ne pas représenter les traits de l'architecte. Les traits répondent bien à un portrait de Héré, attribué à Girardet, et qu'on trouve avec ses armes au Musée lorrain (n° 532) ; ils répondent surtout au frontispice du *Compte général de la dépense.* On y voit un architecte debout, très élancé, présentant un dessin à Stanislas assis sur une pierre, devant l'hôtel de ville inachevé. L'estampe est de Girardet et de Collin. On peut aussi reconnaître le portrait de Héré dans la *Vue septentrionale de la Carrière de Nancy,* par Collin. Il déploie, au premier plan, devant Stanislas, le dessin de la Nouvelle-Intendance (*palais du Gouvernement*). Il est vrai que d'autres portraits sont un peu différents : celui que Morey a fait graver pour sa *Notice* et qui appartenait à Mme de Beaufort, descendante de Héré ; celui aussi qui a été donné naguère par Mlle d'Hozier au Musée lorrain (n° 531). Cf. *J. S. A. L.*, 1861, pp. 245-246. On y voit un Héré plus replet, aux joues pleines, à la physionomie placide. Ces différentes images nous représentent l'artiste à deux périodes diverses de sa vie. Les premières sont celles de Héré à l'âge de quarante ans, au moment où il trace les plans de la place Stanislas ; les secondes, celles de Héré vieilli. Mlle d'Hozier a donné aussi au Musée lorrain le portrait de la femme de Héré, Marguerite Duquesnoy (n° 533).

Digitized by Google

II

La statue de Louis XV. — Projet de l'élever sur la place du Marché. — Nouveau plan. — L'Esplanade. — Le côté méridional de la rue Gambetta : les hôtels de Rouerke, de Juvrécourt et de Gerbéviller ; la Visitation, les Minimes et les Petites-Carmélites. — Le côté septentrional de la rue Stanislas : les halles, l'hôpital militaire. — Les maisons intermédiaires : l'hôtel de Samuel Lévy ; distribution de terrains sur l'Esplanade. — La Place Royale. — Les grands et les petits pavillons. — Harmonie du plan de Héré. — Modifications de la place de la Carrière. — La place Saint-Stanislas.

Après avoir suivi jusqu'à son terme la biographie de Héré, il nous faut revenir en arrière et étudier ce magnifique plan d'ensemble de toute une nouvelle ville de Nancy, qui, à côté de la ville des anciens ducs et de celle de Charles III, sera la cité de Stanislas.

Quand la paix d'Aix-la-Chapelle eut été signée, Stanislas songea à faire éclater toute l'admiration qu'il professait pour son gendre Louis XV. Les Parisiens commandaient en ce moment à Bouchardon une statue du *Bien-Aimé ;* Stanislas voulut que la Lorraine eût aussi la sienne, dans sa capitale, Nancy. Sa première pensée fut de l'élever sur l'unique place publique qui existât alors dans la Ville-Neuve, la place du Marché. On aurait reconstruit au fond l'ancien hôtel de ville, qui serait devenu un palais magnifique (1). Quant aux maisons privées qui entouraient la place sur les autres côtés, Stanislas en aurait rebâti les façades à ses frais,

1. L'hôtel de ville venait du reste d'être remanié au temps de François III. *Journal* du libraire Jean-François Nicolas, p. 87.

Digitized by Google

sur un plan identique, et aurait fait régner tout le long une belle colonnade avec des chapiteaux grecs. Le projet se heurta à des difficultés : où se serait tenu le marché de Nancy, pendant l'intervalle des constructions ? Cette question ne laissait pas que de préoccuper les marchands, qui protestèrent ; puis cette place du Marché, limitée entre nos rues Saint-Dizier et des Quatre-Églises, n'était-elle pas bien mesquine, bien resserrée pour recevoir un pareil monument(1)? Stanislas chercha alors un autre espace pour sa statue et pour une place qui devait former un cadre digne d'elle ; la nouvelle place serait avant tout l'encadrement pompeux, l'accessoire décoratif de la statue.

A ce moment, les fortifications qui séparaient les deux villes de Nancy, la Ville-Vieille et la Ville-Neuve de Charles III, étaient encore debout, mais en un bien triste état de délabrement. Les trois bastions des Michottes, d'Haussonville et de Vaudémont subsistaient, leurs pointes tournées vers la Ville-Neuve, aux emplacements qui correspondent aujourd'hui à la brasserie Viennoise, au terre-plein du café de la Rotonde et à l'entrée de la Pépinière ; ils étaient reliés par des courtines alors en ruines et dont se détachaient les pierres. Devant les bastions et les courtines régnait un fossé, jadis assez profond, mais qui chaque jour était comblé davantage par les éboulis du rempart ;

1. Lionnois, II, 24. On avait déjà construit, sur la place du Marché, un magasin destiné à enfermer les matériaux et les outils des ouvriers pendant la durée des constructions, lorsque Stanislas changea de dessein. Le roi de Pologne paya pour ce magasin au Sr Duprey, charpentier, la somme de 1 370 livres. *Compte général de la dépense*, p. 109.

Digitized by Google

ce fossé est encore visible aujourd'hui dans les jardins qui se trouvent derrière les maisons du côté nord de la rue Stanislas. En avant des fossés, vers la Ville-Neuve, avaient été disposés jadis la contrescarpe et les glacis. Mais, au début du règne de Léopold, cette contrescarpe et ces glacis furent nivelés tant bien que mal ; on y disposa une promenade qui fut appelée l'*Esplanade* et qu'on planta de tilleuls. Les dernières maisons de la Ville-Neuve tournèrent leurs façades sur cette promenade, et ainsi s'aligna le côté sud de la rue de la Poissonnerie (*rue Gambetta*). En face, le long des fossés, s'élevèrent quelques baraques en planches et aussi des maisons en pierre de taille : ce fut le premier alignement du côté nord de la rue Stanislas. Ce n'est pas tout. Dans l'intervalle même, sur la promenade, on éleva une autre rangée de maisons, et ainsi se dessinaient les deux voies que nous appelons rue Gambetta et rue Stanislas.

Voici à peu près l'état de ces voies en l'année 1750, en commençant par les dernières maisons de la Ville-Neuve, du côté de l'est. Entre la rue de la Congrégation (*de la Constitution*) et la rue des Dominicains, devant l'hôpital Saint-Julien, se dressait une série d'hôtels privés de bel aspect, bâtis au début du dix-huitième siècle. C'était d'abord l'hôtel de Rouerke. Le terrain en avait été acheté, le 14 janvier 1713, par Eugène de Rouerke, gentilhomme irlandais venu en Lorraine à la suite du Prétendant et nommé capitaine des gardes de Léopold, puis chambellan. En 1727, des lettres patentes lui conférèrent le titre de comte. Il avait épousé Catherine-Diane de Beauvau et, sans

Digitized by Google

doute, cette illustre alliance fut l'origine de sa haute fortune. Le terrain n'était pas libre au moment de l'acquisition; là se trouvait la manufacture de tabacs de Lorraine qui y avait élevé des remises et des hangars; ces constructions furent abattues et remplacées par une demeure spacieuse, dont la façade s'étendait un peu en arrière de celle de l'hôtel de ville actuel; devant elle régnait un assez vaste jardin. Cette demeure passa, par héritage, au comte de Ligny, qui la possédait en 1750 (1). Après l'hôtel de Rouerke, on voyait, du côté sud, la maison du sieur Rousselot d'Hédival : maison historique, puisque là avaient logé Louis XIII et Anne d'Autriche, après la prise de Nancy en septembre 1633 (2). Au-devant de cette maison était, la façade tournée sur la place actuelle, l'hôtel de Claude-Joseph Aubertin, comte de Juvrécourt, qui était occupé en 1750 par sa veuve, Christine de Sarrazin. Plus à l'ouest, Camille, marquis de Lambertye et comte de Tornielle (3), avait élevé l'hôtel de Gerbéviller (4). Stanislas fit l'acquisition d'une partie de l'hôtel de Rouerke, en décembre 1753, pour une

1. Toute l'histoire de l'hôtel de Rouerke a été faite par M. Charles Guyot, *Les agrandissements de l'hôtel de ville de Nancy à propos de la démolition de l'hôtel de Rouerke*, dans le *J. S. A. L.*, 1890, pp. 97 et 121. Voir surtout l'acte de vente du duc Léopold à Eugène de Rouerke.

2. Lionnois, II, 2. Sur l'emplacement de cette maison, construite en 1619, se trouvait auparavant une *romaine* pour peser les voitures entrant en ville; elle était l'œuvre de Jean de Chaligny.

3. Il était maréchal de Lorraine et du Barrois.

4. Avant la construction de ces hôtels, il y avait en cet endroit un jeu de paume couvert. Lionnois, II, 3.

Digitized by Google

somme de 35 000 livres, cours de France; de l'hôtel de Juvrécourt, le 3 mai 1752, pour 24 000 livres; de l'hôtel de Gerbéviller, le 20 mars 1752, pour 51 000 livres (1); et, à la place de ces trois hôtels (2), il construisit le bâtiment qui est aujourd'hui l'hôtel de ville, superbe façade dont le grand mur de derrière allait s'appuyer sur l'hôtel Rousselot (3).

La rue des Dominicains limitait à l'ouest l'hôtel de Gerbéviller; entre cette rue et la rue Saint-Dizier s'élevait une série de maisons particulières auxquelles rien ne fut changé et qui, d'ailleurs, ne présentaient aucune particularité. Entre la rue Saint-Dizier et la rue des Carmes, sur l'ancienne place de la Licorne, les Carmes étaient les maîtres; ils avaient élevé, en bordure de notre rue Gambetta, des maisons qu'ils louaient à des particuliers. Entre les rues des Carmes et de la Visitation, sur l'ancien cimetière et la place jadis réservée pour l'hôtel de ville, se dressaient d'autres demeures privées. Puis venait toute une série de couvents : la Visitation, entre la rue de la Visitation et la rue Notre-Dame; les Minimes, entre cette dernière et la rue Saint-François (*rue Chanzy*), sur un espace assez étendu; les Petites-Carmélites. Les jardins des Petites-Carmélites barraient la voie près de l'ancien bastion Saint-Jean; la rue n'aura de dé-

1. *Compte général de la dépense,* pp. 18-21.

2. Un élégant pavillon de l'hôtel de Rouerke a été conservé jusqu'en 1890. Sur une partie du jardin de Rouerke a été disposée la nouvelle rue de la Congrégation (*de la Constitution*).

3. On dut donner à M. Rousselot pour ce motif une indemnité de 231 livres 5 sols.

Digitized by Google

bouché vers l'ouest qu'à une époque récente, en 1882-1883.

En face de cette ligne de maisons, le long des fossés de la Ville-Vieille, à partir de l'endroit où s'étend aujourd'hui la place Stanislas, nous trouvons toujours les baraques en planches dont il a été question plus haut et qu'avaient bâties des artisans ou de petits merciers. Comme ce terrain dépendait des glacis, les détenteurs payaient un léger cens au génie militaire ; mais ils finirent par s'en considérer comme les vrais propriétaires. Quelques maisons étaient en pierre, l'auberge du *Cheval blanc,* appartenant à Pierre Dubois, et la demeure de l'architecte Guesnon(1). A l'ouest de cette dernière, Léopold construisit, en 1717, des hangars en bois destinés à servir de remise aux voitures et aux carrosses de la cour(2). En 1732, sous François III, on transporta ici les halles qui, jusqu'alors, étaient contiguës à l'hôtel de ville, entre la place du Marché et l'église Saint-Sébastien. « Il n'y avait qu'une couverture placée sur des piliers en bois, autour d'une vaste cour, et un petit bâtiment de deux chambres pour le concierge. » En 1750, le sieur Corneille Dubois, fermier et adjudicataire des halles, reçut à titre d'accensement perpétuel les bâtiments, à condition de les mettre en état et de les entretenir à ses frais. Bientôt, il construira des maisons formant façade sur la nouvelle voie et, dans une de ces maisons, il établira une hôtellerie, l'*hôtel des Halles,* qui deviendra l'une

1. Lionnois, II, 8-9.
2. *Id.,* II, 207.

Digitized by Google

des plus achalandées de Nancy. A travers ces bâtiments sera percée, après la mort du roi de Pologne, la rue des Michottes. A l'ouest des halles, quelques particuliers construisirent des maisons en pierre ; ce furent des conseillers à la Cour souveraine, de Riocour, Pillement de Russange et le médecin Chanot. Ces maisons devinrent plus tard la propriété de M. Rouot, conseiller à la Cour, à qui la ville les acheta le 24 mars 1734, pour y installer l'hôpital militaire (1) [nos 66-68 actuels]. Un peu plus loin, une autre maison et des bâtiments parasites barraient, en travers, la rue Stanislas et fermaient la place de Grève ; la maison appartenait à Pierre, baron de Neuvron, conseiller du roi, président à mortier du parlement de Metz (2). Du même côté, en dehors du mur d'octroi, s'était élevée la vénerie de Léopold et on venait, en 1748, de transférer dans ces bâtiments la manufacture de draps de Maréville, où travaillaient les « libertins et libertines » (3).

Quand la Place Royale eut été construite, les baraques en bois disparurent et furent remplacées par des maisons en pierre. Stanislas racheta la maison de M. de Neuvron avec le jardin qui y attenait, en face des Minimes, et une série de remises, par acte notarié du 23 mai 1752 ; il fit aussi l'acquisition d'autres bâti-

---

1. Lepage, *Les Archives de Nancy*, III, 120 (*1724* est une faute d'impression).

2. Elle avait été construite sous Léopold par Joseph Bernard de La Pommeraye, écuyer-major des villes et citadelle de Nancy. Lionnois, II, 15.

3. Lionnois, II, 234. Devant la vénerie était une glacière que l'Hôtel-de-Ville établit en 1731.

Digitized by Google

ments (1); le tout fut abattu et la rue prolongée jusqu'à l'endroit où, en 1762, se dressera la porte Saint-Stanislas (aujourd'hui *porte Stanislas*).

Il faut observer que, de la place à la porte, les maisons se succédaient sans interruption les unes aux autres en une large bande. La rue des Michottes, nous l'avons dit, ne sera percée qu'après 1768; la rue d'Amerval, qu'après 1808. Il faut ajouter que la rue Saint-Stanislas fut abaissée en 1762, car on voulait donner à la voie une pente plus douce de l'ouest à l'est; aussi, pendant longtemps, les maisons restèrent-elles surélevées sur la rue et on y accédait par des marches en pierre (2). Les propriétaires de ces maisons purent établir par derrière des jardins sur les anciens fossés de la ville, qui furent en partie comblés.

Dans l'intervalle entre le côté sud de notre rue Gambetta et le côté nord de la rue Stanislas, une nouvelle rangée de maisons s'était peu à peu alignée au dix-huitième siècle, ainsi qu'il a été dit. Sans doute, dès 1663, les Grandes-Carmélites avaient obtenu de Charles IV l'autorisation de s'établir sur le cimetière entre les deux villes, dans le carré qui serait formé de nos jours par les rues Gambetta et Stanislas, les

---

1. *Compte général de la dépense*, p. 64. Lionnois, II, 201, me paraît s'être trompé sur l'emplacement de cette maison de M. de Neuvron. Le *Compte général* dit bien qu'elle était située à Nancy « Ville-Neuve, au haut de l'Esplanade, sur la place de Grève ». Pour former cette rue Saint-Stanislas au delà de la place de Grève, on démolit la maison de Claude Villermin, menuisier à Nancy, celle des héritiers de Menuet, celle des héritiers de feue Mme Reboucher; on prit un terrain au sieur Dupont.

2. Lionnois, II, 9.

Digitized by Google

rues des Carmes et de la Visitation ; mais, quand Louis XIV eut relevé les fortifications, les religieuses avaient dû retourner dans leur ancien couvent de la rue des Quatre-Églises. C'est à l'est de la rue des Carmes que s'éleva, sur cette voie, la première maison en pierre qui dura. Elle fut bâtie par un riche banquier juif, Samuel Lévy, dont le duc Léopold avait fait son trésorier général. Elle fut achevée en 1717 ; le 15 septembre de cette année, Samuel Lévy y célébra avec ostentation la fête du nouvel an, que le vulgaire appelle la fête des Trompettes. Les Nancéiens purent suivre la cérémonie des remparts de la Ville-Vieille, en arrière des remises du duc ; le scandale fut dénoncé à la Cour souveraine, et ce fut le début des infortunes du célèbre banquier (1). Ses biens furent confisqués et le magnifique hôtel — correspondant au n° 27 actuel — fut adjugé à M. de Riocour qui l'agrandit : ce sera désormais l'hôtel de Riocour. A l'est et à l'ouest de cette demeure, Léopold céda, en 1723 et en 1725, du terrain sur l'Esplanade à divers particuliers, à charge par eux de bâtir sur les deux voies, qui commençaient à se dessiner. Charles Gillet de Vaucourt, prévôt et lieutenant de police de la ville, dut procéder à la distribution définitive en juin 1725, comme les commissaires de la fin du seizième siècle avaient fait pour les terrains de la ville de Charles III. Il adjugea à Jean-François de Tervenus et à Doré de Crépy l'espace jadis occupé par les

1. Sur Samuel Lévy, voir surtout Baumont, *Études sur le règne de Léopold*, pp. 403 et suiv.

Digitized by Google

Grandes-Carmélites, entre les rues de la Visitation et des Carmes ; à Dubois de Riocour l'espace entre la rue des Carmes et la rue Saint-Dizier ; celui-ci rétrocéda une partie de ce terrain à onze particuliers qui y élevèrent des maisons. De la rue Saint-Dizier à la future place, les concessionnaires furent Marc-Antoine Mathieu, Dominique Mirouf et Humbert Cébrad, maître cordonnier ; Nicolas Boitier dit Dumont, maître charpentier ; Jean Lebrument, entrepreneur de la manufacture de draps et teintures pour le service de S. A. R. ; Mathieu Taillandier, jardinier ; F. Ricard et N. Henry, maîtres tailleurs ; Henry Chicaneau, fayencier, et enfin le sieur Jacquet (1). A l'ouest de la rue de la Visitation, aucune distribution ne fut faite ; la place resta vide : ce fut la place de Grève. En 1770, sur une partie de cette place, s'éleva, aux frais de la Lorraine, le bâtiment de l'Université.

Les particuliers que nous venons de nommer durent construire des maisons de pierre d'une hauteur de 30 pieds, et ils remplirent leurs engagements. Marc-Antoine Mathieu vendit bientôt (1732) sa demeure à la ville, qui convertit le rez-de-chaussée en poissonnerie et l'étage en salle de comédie, plus tard en renfermerie pour les femmes de mauvaise vie. Cet immeuble a donné le nom à l'une de nos deux rues, rue de la Poissonnerie (*Gambetta*). En 1751, quand les plans de la Place Royale furent dessinés, on donna aux propriétaires des maisons entre les rues de la Poissonnerie et Stanislas un accroissement de terrain

1. Nous ne connaissons ce document que par Lionnois, II, 13.

Digitized by Google

de 13 pieds sur cette dernière rue, pour que la voie fût dans l'alignement des beaux hôtels de la place. Les façades des maisons sur la rue Stanislas furent alors reconstruites. Ces propriétaires devaient en somme tout à la libéralité de Léopold et de Stanislas; la voie nouvelle devenait l'une des plus belles de Nancy (1).

1. L'un de ces propriétaires fut François Guillot, connu par ses images en cire. En reconstruisant sa maison en 1779, il voulut exprimer sa gratitude et prépara l'inscription suivante : *Leopoldo I munificentissimo concedente, omni censu sublato 1725; Stanislao I augente et ornante 1751, Ludovico XVI feliciter regnante 1779, ædificavit et hoc monumentum posuit Franciscus Guillot una cum Margareta et Joanna filiabus suis.* Lionnois, II, 15. Le cens supprimé en 1725 est celui que les possesseurs du terrain payaient au génie militaire.

Nous devons achever tout de suite l'histoire de la rue de la Poissonnerie et de la rue Saint-Stanislas. La rue de la Poissonnerie ne changea pas de vocable sous la Révolution : les harengères, paraît-il, ne l'auraient pas permis. La Poissonnerie demeura du reste, près de cette rue, aux nos 1 et 1 bis de la rue Saint-Dizier, jusqu'en 1817. C'est à ce moment que le rez-de-chaussée fut transformé en magasin pour les pompes et seaux d'incendie. En 1829, on plaça sur la façade de cette maison, sur la rue Saint-Dizier, une fontaine monumentale qui fut démolie en 1838 et transportée dans la cour du château de Ludre. Sous la Révolution, les maisons des Carmes devinrent propriétés privées. L'hôtel de la rue de la Poissonnerie, qui avait pris l'enseigne des Dames de France, lors du passage des princesses Adelaïde et Victoire en 1762, devint l'hôtel du Temple de la Paix, puis l'hôtel de l'Aigle Impérial; ici l'impératrice Joséphine avait l'habitude de s'arrêter deux fois par an, en allant aux eaux de Plombières et au retour. Les couvents de la Visitation et des Minimes furent réunis pour former le lycée, et la partie de la rue Notre-Dame qui les séparait jadis fut supprimée. Les bâtiments des Petites-Carmélites devinrent des casernes; seule la chapelle resta debout, et, au dix-neuvième siècle, on continua d'y dire la messe. Les dépendances de l'ancien couvent barraient, à l'ouest, la voie, qui était un cul-de-sac. En 1882, la municipalité décida de percer la rue, et un arrêté de M. Volland, du 4 janvier 1884,

Digitized by Google

Les deux rues Gambetta et Stanislas étaient ainsi à peu près dessinées, lorsque le roi de Pologne résolut de poser sa statue et de créer une place à l'extrémité orientale de ces deux voies. Mais l'espace qu'il convoitait n'était pas vide ; quelques constructions s'y étaient élevées de-ci de-là, au hasard. Léopold avait fait bâtir son bûcher à peu près sur le terrain entre la statue et l'hôtel des Fermes (*évêche*) ; puis ces baraques avaient été vendues. A elles s'étaient ajoutées quelques petites maisons en pierre, celle de

---

lui donna le nom de rue Gambetta. La percée s'accomplit en 1883 ; des murs et des grilles séparèrent le lycée de la voie ; à la place de la chapelle des Petites-Carmélites s'éleva la succursale de la Banque de France ; plus à l'ouest furent élevées par M. Jasson des maisons élégantes.

La rue Saint-Stanislas existait dans toute sa longueur depuis que le roi de Pologne avait élevé à son extrémité occidentale la porte Saint-Stanislas ; seulement en 1770 la place de Grève fut diminuée par la construction du bâtiment de l'Université, qui aujourd'hui abrite la bibliothèque municipale. Le 27 octobre 1793, la rue et la porte deviennent la rue et la porte de Paris ; peu de temps après, on les nomme la rue et la porte de la Montagne. Après la réaction thermidorienne, ce vocable est remplacé par celui de rue et porte de Toul. En 1814, on dit : la rue de l'Esplanade : en 1831, après l'inauguration de la statue du roi de Pologne, la rue Stanislas.

En 1768, l'hôpital militaire fut transféré de la rue Saint-Stanislas sur les débris du bastion Saint-Thiébaut, et l'ancienne brasserie Hoffmann s'installa dans une partie des locaux que l'hôpital laissa vacants. Son entrée était aux nos 3-5 de la nouvelle rue des Michottes. Sur une autre partie de l'emplacement se construisirent des demeures privées et c'est dans l'une d'elles, au no 66, que naquit le célèbre agronome Mathieu de Dombasle. Sa statue se dresse place de Grève (aujourd'hui place Dombasle), en face de sa maison natale. Le no 5 de la rue a été habité par le peintre Claudot. Voir Courbe, *Les Rues de Nancy*, I, pp. 239 et suiv., II, pp. 218 et suiv. Badel, *Dictionnaire historique des rues de Nancy*, I, p. 202.

Digitized by Google

Terraillon, marchand, qui, en 1750, appartenait à Pierre Dugny. On y voyait encore, à cette dernière date, le billard du sieur Robert et, vers notre rue Sainte-Catherine, les remises du marquis de Gerbéviller(1). A l'endroit où, plus tard, se dressera la Comédie, étaient deux baraques appartenant au sr de Croissy. Le premier soin de Stanislas dut être d'acquérir ces immeubles et de les abattre. Les terrains non bâtis appartenaient à des particuliers ; on verra tout à l'heure comment les propriétaires furent indemnisés.

Les constructions de la nouvelle place comprennent : au sud, l'hôtel de ville avec sa longue façade ; les deux hôtels Jacquet et de la Comédie, à l'ouest ; l'hôtel Alliot et l'hôtel des Fermes, à l'est ; les petits pavillons, au nord. L'hôtel de ville fut bâti aux frais de Stanislas sur l'emplacement des hôtels privés qu'il avait achetés ; mais la ville de Nancy lui paya une somme de 50 000 fr. au cours de France et lui abandonna le prix des matériaux provenant de la démolition de l'ancien hôtel de ville (2). Le terrain de cet hôtel resta à la cité qui en profita pour augmenter la place du Marché : elle créa la place qui fut nommée un peu plus tard place Mengin. Le 9 février 1759, Stanislas fit don du nouvel hôtel de ville à Nancy, qui désormais en resta propriétaire (3). Le sieur Jacquet

1. Lionnois, II, pp. 7-8.

2. *Compte général de la dépense,* pp. 8 et 9.

3. Pourtant le côté est appartenait à un particulier, le sieur Billecard. Pour l'histoire détaillée des grands et petits pavillons, nous renvoyons à notre étude : *Les bâtiments de la place Stanislas,* qui doit paraître prochainement.

Digitized by Google

possédait, dans l'alignement de la rue des Dominicains, entre la rue de la Poissonnerie et la rue Stanislas, une maison d'assez belle apparence (1). Stanislas lui céda une bande de terrain en avant de la demeure et, sur cette bande, il construisit à ses frais les façades de l'hôtel sur la place et les rues de la Poissonnerie et Stanislas; il ne laissa que la disposition intérieure à la charge de Jacquet, qui demeura propriétaire de tout l'immeuble (2). Le pavillon suivant était double; sur la place fut installé le collège royal de médecine, et, en arrière, on construisit une salle de comédie; les deux bâtiments furent élevés aux frais exclusifs du roi de Pologne. Ils furent cédés à la ville par un arrêt du Conseil des finances que nous venons de citer, du 9 février 1759 (3). Stanislas bâtit aussi à ses dépens les « basses faces ou petites maisons appelées les trotoires » (4); puis il les concéda, moyennant un cens annuel et perpétuel, à vingt-six personnages. On donna la préférence aux anciens propriétaires des terrains, qu'on indemnisa de la sorte pour la non-jouissance de ces terrains, durant l'intervalle où s'élevèrent les constructions. Le grand pavillon suivant fut cédé à M. de La Borde, fermier général; mais on ne stipula pas très exactement si la concession était faite à la ferme générale ou à M. de La Borde personnellement, et ce fut la source de nombreuses diffi-

1. Cf. *supra*, p. 37.
2. *Compte général de la dépense*, p. 20.
3. Il est imprimé à la suite du *Compte général*.
4. *Ibid.*, p. 35.

Digitized by Google

cultés (1). Stanislas livra le terrain gratuitement et bâtit à ses frais les façades sur la place et la rue Sainte-Catherine ; M. de La Borde se chargea des constructions intérieures et des murs du côté du jardin. Le dernier pavillon devint la propriété de M. Alliot, conseiller aulique de Stanislas et intendant de sa maison, que ses démêlés avec Voltaire ont rendu célèbre. Ici encore Stanislas donna le terrain et construisit trois façades à ses frais, celles sur la place, la rue Sainte-Catherine et la rue d'Alliance ; bien plus, il gratifia M. Alliot d'une somme de 6 000 livres pour subvenir à la construction de l'intérieur (2).

Après ces détails matériels qui nous paraissaient nécessaires pour orienter le lecteur, il nous faut considérer le plan de Héré en son ensemble et admirer la belle ordonnance de tous ces édifices. Nous n'insistons pas ici sur le plan de chaque hôtel isolé. Ce plan, nous l'avons dit, n'est pas original ; Héré s'est inspiré pour la disposition générale de ses façades de l'hôtel de Craon, sur la place de la Carrière, et aussi du Louvre qui s'élevait à l'extrémité de cette même place et qui a été détruit avant qu'il fût terminé. Pour les éléments de sa place, il doit beaucoup à Boffrand ; mais il a su grouper ces éléments de la façon la plus harmonieuse, et il a créé un ensemble qui est unique au monde, et pour lequel il n'a trouvé nulle part de

1. Meaume, *L'Hôtel des Fermes à Nancy*, dans les *M. S. A. L.*, 1885, pp. 243-278.

2. *Compte général de la dépense*, p. 30.

Digitized by Google

modèle(1). Il a eu l'idée d'opposer à la vaste façade de l'hôtel de ville les petits pavillons à l'italienne — les mansardes ont été ajoutées après coup sur les terrasses du toit — qui, tout en fermant la place, ouvrent la perspective sur la Carrière ; et, entre ces pavillons, il a dressé l'Arc-de-Triomphe, comme de superbes propylées. Pour eux, il réserva le terrain situé en avant des anciens fossés de la Ville-Vieille, qui n'aurait pas pu supporter de plus lourdes constructions. En outre, il a calculé avec une grande justesse la hauteur des grands pavillons, pour qu'ils n'écrasassent pas la statue centrale. Et il importe de remarquer que les limites de la place lui étaient imposées, sans qu'il pût les dépasser (2), que cette place qu'il nous a fait paraître si régulière manque en réalité de symétrie ; — le côté de l'hôtel de ville est plus étendu que celui des trottoirs. Au nord étaient encore debout les débris des bastions d'Haussonville et de Vaudémont ; Héré les dissimula à l'aide des belles fontaines de Guibal et des grilles de Jean Lamour ; oui, ces magnifiques trophées étaient à l'origine des écrans destinés à masquer des

1. *Le Compte général des dépenses,* p. 115, porte bien une somme de 4 950 livres payée à Héré « pour frais de voyage et autres dépenses à l'occasion des bâtiments de Nancy ». Mais ces voyages sont sans doute de petits voyages aux carrières, des excursions à Lunéville, etc. Les vingt quittances que donna Héré à ce sujet s'espacent entre le 30 mars 1752 — après que le plan de la place eût été formé — et le 19 août 1758. La plus forte dépense est de 630 livres. Morey suppose à tort, selon nous, que Héré est allé à Bordeaux « étudier sur place l'effet des édifices construits en 1730, en l'honneur de Louis XV, par Gabriel ».

2. La largeur de la place était déterminée par les deux bastions d'Haussonville et de Vaudémont.

Digitized by Google

laideurs. Enfin, l'architecte devait tenir compte des anciennes voies, de la rue des Dominicains, de la rue de la Congrégation, dont toutefois il modifia la direction, afin de mettre le portail de la Primatiale en rapport direct avec la place. Les difficultés étaient très grandes ; Héré en triompha comme en se jouant ; il nous a laissé une place unique où tous les détails concourent au charme de l'ensemble, grands et petits pavillons, fontaines, grilles dorées, massifs de verdure et statue centrale — j'entends celle de Louis XV, et non pas l'affreux monument de Stanislas. — Héré a valu véritablement à Nancy son épithète de Nancy la Belle ; il a fait de la cité de Stanislas une ville Louis XV, sans maniérisme ni mièvrerie ; il s'est même gardé de tous les enfantillages de Lunéville ou de Commercy ; son maître Boffrand, dont il s'est inspiré, semble l'avoir préservé ici de ces défauts ; il a mêlé heureusement au style Louis XV les lignes sévères du grand siècle dont Boffrand lui fournissait le modèle(1). Un critique qu'on cite toujours avec plaisir, M. Auguin, a écrit : « Pour le visiteur qui sort de la Ville-Vieille et entre sur la place Royale par l'Arc-de-Triomphe, l'impression est

1. Mélange du style Louis XIV, pour les bâtiments, et du style Louis XV pour la décoration, telle nous paraît être la caractéristique de la place Stanislas. Il est vraiment singulier qu'un critique d'art, Philippe Burty, *De Paris à Bade,* dans la *Gazette des beaux-arts,* 1864, p. 103, ait pu écrire : « La place Stanislas est d'un style Louis XV franco-allemand. » G. Save. *La place Stanislas,* dans la *Lorraine Artiste,* 1891, p. 313, observe justement le contraste entre les édifices, où l'on ne voit pas la moindre rocaille, et les grilles de Jean Lamour où « le fer est modelé en fleurs délicates, en élégantes frondaisons s'enroulant aux rinceaux amoureusement entrelacés ».

Digitized by Google

charmante. Il n'existe pas en France une ville qui, comme Nancy, puisse offrir l'exemple d'une place construite par le même architecte avec une pareille unité de conception et de style décoratif. Tout y est marqué au coin de cet esprit français, d'une élégance suprême, qui n'a été égalé par aucune nation, même par l'Italie. Lorsqu'on a parcouru Venise, Florence ou Rome, on retrouve avec joie et presque avec fierté nationale cet ensemble de constructions uniques dans leur légèreté et dans leur noblesse. Tout concourt à l'effet que Héré a visé par des moyens simples, avec une sûreté de goût infaillible (1). »

Il y a plus. Le plan de la Place Royale n'est qu'une partie d'un plan plus vaste ; la construction de cette place entraînait d'autres desseins. La place de la Carrière fut modifiée, les façades des maisons reconstruites aux frais du roi de Pologne, et la Nouvelle-Intendance, le palais du Gouvernement actuel, forme, pour qui regarde sous l'ouverture de l'Arc-de-Triomphe, un magnifique pendant à l'hôtel de ville (2). La cité de Nancy s'arrêtait autrefois au bastion de Vaudémont; mais ce serait un paradoxe qu'une place semblable à la Place Royale ne fût pas centrale. On prolongea donc la ville du côté de l'est; tandis que la rue Saint-Stanislas se bordait de part et d'autre de belles maisons, on construisit en face une nouvelle voie qui reçut le nom de rue Sainte-

1. Auguin, *La Lorraine illustrée. Meurthe,* p. 474.

2. Nous consacrerons un article spécial à la place de la Carrière.

Digitized by Google

Catherine, la patronne de la reine Catherine Opalinska, décédée en 1747(1). A l'extrémité de ces voies, on bâtit des portes triomphales, les portes Saint-Stanislas d'un côté, Sainte-Catherine de l'autre (2). De ces portes, on voyait la statue de Louis XV, si bien que, de quelque côté qu'on se présentât, l'image du roi de France frappait les regards. Cette voie Saint-Stanislas et Sainte-Catherine devint la plus fréquentée de la ville. Pour créer la rue Sainte-Catherine, Stanislas fit renverser le mur d'octroi qui, en oblique, allait de la porte Saint-Georges au bastion de Vaudémont. Du côté nord de cette nouvelle voie, on voyait d'abord les dépendances de l'hôtel des Fermes, constructions basses avec deux portes cochères qui subsistent encore; puis un jardin qui fut attribué au conseiller Alliot (3); enfin l'hôpital où Stanislas avait installé, en 1750, les frères Saint-Jean-de-Dieu. La façade de cette maison, avec son fronton triangulaire, fut refaite à ce moment dans l'alignement. Au delà s'étendaient, jusqu'à la porte, les vastes jardins de l'hôpital. Du côté sud, le sieur Hocquet, qui avait cédé à Stanislas sa maison sur la place de la Carrière pour

---

1. Pourtant, pendant un certain temps, la rue à l'est de la place fut considérée comme le simple prolongement de la rue Saint-Stanislas; le nom de rue Sainte-Catherine ne prévalut qu'après la construction des portes. On l'appelle quelquefois la rue Neuve-Sainte-Catherine, pour la distinguer d'une autre rue Sainte-Catherine, qui est aujourd'hui la rue Jeannot.

2. Voir l'histoire et la description de ces portes dans le *Pays lorrain*, 1904-1905.

3. Dans la suite, il fut acquis par le sieur Dureteste, directeur des postes.

Digitized by Google

l'établissement de la Bourse des marchands, avait obtenu un immense terrain dont il abandonna une partie au sieur Durcteste ; puis on voyait une maison de l'architecte Gentillâtre (1). La ville s'arrêtait à l'origine en deçà du jardin botanique et des casernes Sainte-Catherine. C'est au moment où l'on éleva ces casernes, quelque temps avant la mort de Stanislas, que la porte Sainte-Catherine fut transportée davantage vers l'est, au delà du jardin et des casernes (2).

Stanislas ne voulait pas que la rue Sainte-Catherine ne fût qu'une longue bande de la cité enfoncée dans la campagne ; il désirait donner à la ville du corps du côté de l'est. Sur l'ancien potager royal de Léopold, qu'avait planté le jardinier Bailly, il créa une seconde place, la place Saint-Stanislas, plus petite, plus discrète, qui devait célébrer le beau-père comme la Place Royale célébrait le gendre, et dans les proportions voulues. Cette place, à son tour, fut entourée de magnifiques hôtels dont Héré dessina les façades uniformes et indiqua la hauteur (3). Ainsi le plan de 1750 ne se réduisait pas à l'unique Place Royale ; c'était un ensemble qui comprenait encore la place de la Carrière, les rues Saint-Stanislas et Sainte-

1. Lionnois, II, 200-201.

2. Par délibération du Conseil général de la commune, cette rue Sainte-Catherine reçut le nom de rue des Volontaires nationaux (ces volontaires s'étaient réunis dans la caserne, située sur cette voie) ; le 18 fructidor an III, elle devint la rue de la Garde nationale ; on lui rendit son ancien vocable sous le premier Empire. Courbe, *Les Rues de Nancy*, II, 150.

3. Voir notre étude sur la place d'Alliance dans le *J. S. A. L.*, octobre 1905.

Digitized by Google

Catherine, la place Saint-Stanislas, plus tard place d'Alliance. Notre admiration pour l'architecte s'accroît avec l'étendue même de ce plan; peut-être jamais artiste n'a fait sortir de son cerveau une telle conception.

Digitized by Google

III

Pose de la première pierre de la place. — Marche des travaux. — Nombre et nationalité des ouvriers. — La statue de Louis XV posée sur son piédestal le 18 novembre 1755. — Préparatifs de la fête d'inauguration. — Entrée de Stanislas à Nancy le 26 novembre. — La panique à l'hôtel de ville. — Les discours. — La représentation théâtrale : le *Cercle* de Palissot. — Le bal et les illuminations. — La médaille. — Les députés lorrains chez le roi de France. — Manifestation des vieux Lorrains le 26 novembre 1755. — Conclusions.

Le plan de Héré fut arrêté en ses lignes générales en 1750-1751, et on se mit à l'ouvrage au début de 1752. Avant que Stanislas eût acheté les hôtels de Rouerke, de Juvrécourt et de Gerbéviller, on commença à creuser les fondations pour le pavillon Jacquet et à poser, au milieu de la place, les substructions qui devaient porter la statue de Louis XV. Le 18 mars 1752 — la date mérite d'être retenue — le duc Ossolinski, grand maître de la cour de Lunéville, posa la première pierre du pavillon et, dans cette pierre, on plaça l'inscription suivante :

Stanislaus primus
Rex Poloniæ et magnus Lithuaniæ dux
Et
Dux Lotharingiæ et Barri,
Forum hoc Regium,
Amplissimis undique edificiis
Exornatum,

Digitized by Google

Augusta Ludovici XV effigie
Insignitum,
Ad
Urbis primariæ ornamentum
Et
Commoda publica
Extrui curavit
Anno M.D.C.C.L.II.

Primum hunc lapidem
Solemniter posuit,
Plaudentibus civibus,
Franciscus Maximilianus Dux de Tenczin
Ossolenski,
Supremus Aulæ Regiæ in Lotharingia Præfectus,
Regiorum Galliæ Ordinum
Eques torquatus (1).

Malgré l'inscription qui parle des applaudissements des citoyens, la fête manqua de solennité, et on n'en trouve aucune description chez les auteurs contemporains. Les Nancéiens continuaient de bouder le roi de Pologne, qui bouleversait leur ville, et étaient tout disposés à critiquer ces bâtiments qu'il construisait. Stanislas ne se laissa pas arrêter dans ses projets par cette indifférence. En 1752 et en 1753, les travaux se poursuivirent. Les hôtels qui devaient céder la place à l'hôtel de ville furent en partie démolis. Bientôt on construisit de tous les côtés à la fois. On était occupé tout ensemble aux hôtels de la Place Royale et de

1. Nous donnons l'inscription d'après PATTE, *Monuments de Louis XV,* p. 156. Elle est rapportée d'une manière incorrecte dans LIONNOIS, II, 41.

Digitized by Google

la place Saint-Stanislas, à l'Arc-de-Triomphe, aux façades des maisons de la place de la Carrière, au palais de la Nouvelle-Intendance. Quatre cents ouvriers étaient sans cesse sur les chantiers. Stanislas préférait aux étrangers les ouvriers lorrains, comme il s'adressait plus volontiers aux artistes du pays. Le *Compte général de la dépense* porte : « Malgré les facilités que le roi a eues de trouver partout d'habiles artistes, sa bonté, sa tendresse pour ses sujets lui ont fait préférer les Lorrains, et ceux qui par un long séjour en Lorraine y étaient comme naturalisés (1). » En 1753, les travaux étaient déjà avancés. Un voyageur de Dijon qui, en cette année, visita Nancy, nous donne ces détails : « Le roi destine le milieu de cette place à la statue pédestre de Louis XV. Dans cette même place qui est toute bâtie en pierres de taille sera construite... la salle de Comédie. Cet immense bâtiment est déjà bien avancé... ; une partie des façades des portiques et galeries en terrasse est presque déjà finie. Le tout est parfaitement symétrisé et décoré au mieux : c'est un des plus beaux cadres d'architecture qui puisse s'employer. Six balustrades de fer (2) achèveront d'embellir cette place et de lui ménager différents points de vue ; ... à la Vieille-Primatiale (3)

1. P. 17-18. Ces derniers mots font allusion à Guibal et Cyfflé. Cf. Lionnois, II, 26.

2. Il s'agit ici des belles grilles de Jean Lamour. L'auteur ajoute : « Chaque porte aura ses couronnements qui doivent être dorés et représenter des emblèmes allégoriques aux conquêtes de notre roy. »

3. C'est la seconde église primatiale provisionnelle, qui avait été abandonnée en 1742 et qui servit d'atelier à Jean Lamour.

Digitized by Google

sont des ateliers immenses de serruriers qui travaillent à ces balustrades. De là nous entrâmes dans l'atelier des marbriers qui travaillent à force à polir les marbres destinés à servir au piédestal qui doit porter la statue de Louis XV (1). » Par lettres patentes du 18 août, entérinées à la Chambre des comptes le 31, les petits pavillons en voie de construction étaient partagés entre vingt-six concessionnaires. En 1755, le gros œuvre était à peu près fini. Tous les pavillons étaient debout : on ne s'occupait plus que de la décoration intérieure. Le 17 juin 1755, Durival, revenant à Nancy d'un voyage dans la Lorraine allemande, put écrire en son journal manuscrit : « L'Arc-de-Triomphe se finit. On commence à poser les bois de la Nouvelle-Intendance. Joly achève la salle de Comédie. Girardet peint celle de l'hôtel de ville ; la magnifique grille de Lamour qui tient à la Comédie est entièrement posée. On commence à paver la place(2). » On n'attendait, pour faire l'inauguration, que la statue de Louis XV. Elle fut enfin coulée le 15 juillet (3). L'opération ne prit pas plus de trois minutes. Stanislas, qui était alors à Commercy, en apprit la nouvelle avec un plaisir fort vif : il fit aussitôt tirer un feu d'artifice en réjouissance. Le 15 novembre suivant, on chargea cette statue dans l'endroit où elle

1. Ms. de la Bibliothèque de Nancy, n° 1270 (783), fol. 6. Copié sur l'original qui appartient à M. E. Petit. Cf. *J. S. A. L.*, 1887, p. 62.

2. Journal manuscrit, t. IV, fol. 15.

3. Journal manuscrit de Durival, t. IV, fol. 16. Lionnois a imprimé à tort le 15 juin.

Digitized by Google

avait été fondue, et on la transporta devant le château de Lunéville. Le 16, à 8 heures et demie du matin, elle partit de Lunéville sur un chariot fait à dessein et qui fut traîné par trente-deux chevaux. A 8 heures du soir, elle était devant la porte Saint-Georges; et on l'introduisit dans Nancy le lendemain 17. Le 18, à midi, elle était posée sur son piédestal, qui était déjà accompagné de ses quatre figures allégoriques; et, chose curieuse! ce jour-là même, Nancy apprit que la Dauphine était accouchée d'un prince; ce fut le comte de Provence, le futur Louis XVIII (1)!

Cependant, à Nancy, on hâta les préparatifs pour la fête d'inauguration, qui fut fixée au 26 novembre. Le lieutenant général de police, M. Thibault, qui remplissait les fonctions d'un véritable maire de Nancy, se multiplia, pour que tous les détails fussent réglés et pour que tout le monde fût satisfait (2). Il acheta

---

1. Durival, Journal manuscrit, t. IV, fol. 20 *verso*. Cf. *Les statues de la place Stanislas* dans l'*Annuaire de Lorraine*, 1905.

2. Pour montrer tous les tracas que ces préparatifs donnèrent à Thibault, nous publions la lettre suivante qu'il adressa à Stanislas le 24 octobre 1755 :

En conséquence des ordres de Votre Majesté, qui m'ont été donnez par M. Héré et le sr Piton, maître de sa chapelle, je vais luy rendre compte de ce que j'ay fait et de ce que je crois qu'il convient de faire.

Mme Vautrin Saint-Urbain est à Nancy, et la médaille sera frappée pour être présentée à V. M. Le Prologue en musique qui doit être donné en place d'un concert est en estat; et j'envoye le Sr Surat, très habile homme, qui en est le compositeur, pour le faire exécuter lundy dans le cabinet de Votre Majesté; il aura le dimanche précédent pour en faire faire les répétitions aux musiciens et musiciennes. La nouvelle comédie suivra le prologue, et j'en ay fait passer tous les rôles à la troupe qui se rendra à Nancy le 12 novembre au plus tard.

Le temps s'avance, Sire, et il ne nous en reste pas au delà du nécessaire, pour remplir les vües de Votre Majesté, au sujet des préparatifs

Digitized by Google

10 000 résaux de blé dont il remplit les magasins de la ville, pour que tous les étrangers, que la solennité attirait, pussent trouver leur nourriture. Le 21 novembre, Stanislas se rendit lui-même de Lunéville à La Malgrange, pour surveiller les derniers apprêts. Il y apprit l'affreux tremblement de terre qui venait de frapper la ville de Lisbonne, et cette nouvelle l'affligea

---

de la fête du 26. La raison est que, dès à présent, toutes les auberges sont arrêtées à Nancy par les étrangers qui s'y rendront en foule. Je connais des traiteurs qui, outre leurs propres appartemens, en ont loué jusqu'à cinquante chez des bourgeois.

Votre Majesté concevra aisément que cette multitude de curieux augmentera considérablement le prix de toutes choses et que, si nous manquions à faire dès à présent nos approvisionnements, il nous en coûteroit peut-être le double. L'œconomie que je dois observer dans l'administration des revenus de la ville ne me permet pas de dissimuler à Votre Majesté toutes ces circonstances et d'y ajouter que rarement les choses se font bien, lorsqu'elles se font à la hâte.

Il est d'usage dans les grandes fêtes, et c'est ce qu'a fait Monsieur le Maréchal de Belleisle dans la ville de Metz, à la naissance de Monsieur le duc de Bourgogne, de régaler toute la garnison, officiers et soldats; il y avait alors quatorze battaillons et quatre escadrons, et cette dépense ne l'effraya pas. Combien à plus forte raison dans une cérémonie qui sera honorée de la présence de Votre Majesté, et où il est question d'un monument élevé à la gloire du Roy, son gendre, Colonel du Régiment du Roy, ne doit-on pas se dispenser de suivre un pareil exemple?

Si, comme je n'en doute pas, Votre Majesté prend cette résolution, il faut laisser par entreprise le régal à faire aux troupes, ce qui communément monte à vingt sols de France par soldat; l'effectif du régiment peut être de deux mille; je m'en suis fait instruire.

Quant aux tables de l'hôtel de ville, elles ne peuvent trop bien répondre à l'honneur que nous fera Votre Majesté et à l'idée que les étrangers des diverses villes du royaume doivent prendre de notre façon de penser pour Sa Majesté Très Chrétienne.

Dans ces sortes de fêtes, on doit accüeillir tous les honnêtes gens; et la distinction que l'on feroit entre la haute noblesse ou les personnes qui ont des grades militaires et celles qui n'ont pas cet avantage, quoyque gentilshommes, ou possédant des emplois relevéz dans la Magistrature, ne serviroit qu'à faire beaucoup de mécontens, tandis que tout le monde doit être également satisfait. Je supplie donc Votre Majesté de me faire donner des ordres précis à cet égard; ils doivent m'être intimés naturellement par Monsieur le Chancellier, mais incessamment. Si Votre Majesté vouloit bien tomber d'accord avec luy de tout ce que je dois faire, ou me donner un ordre général de faire le tout pour le mieux, de concert

Digitized by Google

beaucoup(1). Mais, après tout, Lisbonne était loin, et, comme les réjouissances étaient commandées, on passa outre. Les cérémonies commencèrent, le 25, par un service d'actions de grâces pour la naissance du comte de Provence et par des prières pour la santé de Louis XV. Stanislas y assista ; le primat, Mgr de Choiseul-Beaupré, archevêque de Besançon, revêtu de ses habits pontificaux, reçut et complimenta le roi à la porte de l'église, tandis que les canons tonnaient sur les remparts (2). Le lendemain, mercredi 26, fut la grande journée(3). Le matin, le roi assista à une messe que célébra le primat à Bonsecours, tandis que l'évêque de Toul, pour montrer son zèle, officiait pontificalement à Saint-Roch. A midi, Stanislas fit son entrée à Nancy

---

avec les officiers de l'Hôtel-de-Ville, je tacheray de ne faire crier personne.

Que Votre Majesté me permette de luy rappeller qu'elle a eu la bonté de nous promettre de participer à la dépense de la fête, quoiqu'elle voulût que nous en eussions tous les honneurs. Je la supplie donc de fixer sa libéralité et de me le faire sçavoir, pour que j'agisse en conséquence.

Je suis, etc...

A. D., C. 177. Voir encore dans le même dossier la série de questions que Thibault posa au chancelier La Galaizière le 12 novembre 1755. Il se plaint discrètement de ce que le chancelier ne soit pas encore venu à Nancy ; il demande des pouvoirs plus étendus pour agir seul.

1. Durival. Journal manuscrit, *ibidem*.

2. *Mandement de Mgr le primat de Lorraine pour faire chanter le* Te Deum *dans l'insigne église primatiale, en actions de grâces de la naissance de Mgr le comte de Provence*. Nancy, Pierre Antoine, 8 p. Le mandement est daté du palais primatial, 23 novembre 1755. Le mandement est suivi d'une prière pour le roi de France, qui a été aussi imprimée à part. 3 pages in-4°.

3. *Relation de la dédicace de la statue pédestre de Sa Majesté Très-Chrétienne, érigée par S. M. le Roy de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, dans la ville de Nancy, le 26 novembre 1755*. Nancy, Pierre Antoine, 15 p. in-4°. Cf. Lionnois, II, 41-48.

Digitized by Google

dans un magnifique carrosse que suivaient six autres. A droite et à gauche marchaient ses heiduques; ses gardes à cheval précédaient et formaient l'arrière-garde. Une partie du régiment du roi, alors en garnison à Nancy, faisait la haie depuis la porte Saint-Nicolas jusqu'à la Place Royale; l'autre partie était en bataille sur la place même. Le long de l'hôtel de ville se tenait un détachement des gardes lorraines, l'arme au pied, sous les ordres du chevalier de Beauvau. Trois salves d'artillerie saluèrent l'arrivée du roi: et naturellement Stanislas, entrant dans l'hôtel de ville, alors en sa blanche nouveauté, dut essuyer un discours. Le lieutenant général de police Thibault prononça la harangue d'usage. Membre de la nouvelle Académie de Nancy, il savait l'art de balancer les phrases; il opposa à Louis le *Bien-Aimé* Stanislas le *Bienfaisant;* historien savant, il rappela et Agésilas et Titus et Trajan. D'un pas lourd, le roi de Pologne gravit le superbe escalier que Jean Lamour avait orné d'une merveilleuse rampe, tandis que des deux côtés étaient rangées cinquante de ses gardes du corps, et il pénétra dans le salon carré. A ce moment eut lieu un incident assez grave, que les relations officielles passent sous silence, mais qui nous est révélé par le Journal manuscrit de Durival (1). Le plâtre du vestibule venait d'être posé fraîchement; quelques morceaux se détachèrent du plafond et tombèrent sur les dalles. On crut que le salon carré s'effondrait, et il se produisit une véritable

1. Tome IV, fol. 29. Nous avons publié ce passage dans notre introduction au *Journal du libraire Nicolas, M. S. A. L.*, 1899, p. 227.

Digitized by Google

panique. Quelques zélés s'emparèrent du roi et le poussèrent vers la porte; mais l'affluence était si grande qu'on ne put avancer. Le capitaine des gardes du corps, le prince de Chimay, mit l'épée à la main pour ouvrir passage au souverain. Les personnes plus éloignées, voyant des épées en l'air, crurent qu'on voulait attenter à la personne de Stanislas et dégainèrent à leur tour. Il y eut quelques moments de trouble et de confusion extraordinaires. Une demoiselle, Mlle Endreselle, et le marquis de Lenoncourt voulurent se précipiter au bas du grand escalier, et on eut beaucoup de peine à les retenir. On calma enfin cette frayeur; Stanislas alla se poster sur le balcon, et la cérémonie d'inauguration put commencer.

La place avait été entièrement évacuée; mais les fenêtres de tous les pavillons, comme bien on pense, étaient garnies de spectateurs; beaucoup d'autres étaient montés sur les toits plats. Sur un signal donné, le héraut d'armes, précédé par les trompettes et les timbales, partit de l'Arc-de-Triomphe, fit le tour de la place et, s'arrêtant devant chaque pavillon, lança à chaque fois cette proclamation : « Messieurs, c'est aujourd'hui que le roi fait la dédicace du monument que S. M. a fait ériger, comme un gage de son amour pour le roi, son gendre. Vive le Roi ! » Le cri fut à chaque fois répété par la foule. Quand on l'eut entendu une dernière fois devant l'hôtel de ville, Guibal et Cyfflé enlevèrent le voile qui couvrait la statue, tandis que tonnait l'artillerie des remparts. Puis la place fut ouverte au peuple, qui se précipita sur les fontaines lançant du vin.

Digitized by Google

Stanislas rentra dans le salon carré et ce fut le moment des discours. Le comte de Bressey, mestre de camp de cavalerie, parla au nom de l'Académie de Nancy dont il était directeur (1); mais le plus éloquent fut le gouverneur de Toul, M. de Tressan (2), représentant à la cérémonie ce roi de France dont on venait d'inaugurer l'image. M. de Tressan reçut plus tard les compliments de Voltaire (3); mais combien aujourd'hui nous semble creuse sa harangue ! M. Thibault avait parlé de Titus; M. de Tressan rappelle, outre cet empereur, Lycurgue, Marc-Aurèle, et les triomphes de Paul-Émile et de Scipion l'Africain.

Après avoir essuyé toute cette éloquence, Stanislas et les autorités se rendirent à la Comédie; on y avait déjà donné quelques représentations; mais c'en fut alors l'inauguration officielle. On entendit d'abord un prologue « analogue à la cérémonie du jour », dit le procès-verbal officiel; il était composé pour les paroles par Palissot de Montenoy, et pour la musique par Surat, tous deux Lorrains (4). Sur le théâtre on voyait une série de statues de grands hommes : au fond, Bélus, Alexandre, les conquérants; sur le devant,

---

1. *Compliment prononcé le 26 novembre 1755, à l'occasion de la statue élevée par Stanislas le Bienfaisant à Louis le Bien-Aimé.* Nancy, P. Antoine, 10 p. in-4°.

2. *Discours prononcé en présence de S. M. Polonaise Stanislas Ier, dit le Bienfaisant, le 26 novembre 1755.* Nancy, P. Antoine, 13 p. in-4°. Cf. H. Druon, *Le comte de Tressan* dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1889, p. 329.

3. Lettre du 18 décembre 1755. *Œuvres complètes,* éd. Garnier, t. XXXVIII, p. 524.

4. *Prologue en musique analogue à la cérémonie du jour,* plaquette de 5 pages, numérotées 9 à 13.

Digitized by Google

Titus, Trajan, Marc-Aurèle, Antonin, les législateurs. Deux femmes, la Gloire et Minerve, se disputent sur le mérite des conquérants et des législateurs. La Gloire finit par reconnaître la supériorité des seconds, et, à ce moment, se dressent sur la scène les bustes de Louis XV et de Stanislas que Minerve couronne, et ce fut touchant, et cela excita beaucoup d'applaudissements (1). Ce prologue fut suivi d'une *première* du même Palissot, une comédie très courte intitulée *le Cercle*. On voyait défiler, au *jour* d'une dame, une série d'originaux qui débitaient des choses plus ou moins spirituelles; on s'en amusa et on applaudit. On ne se doutait pas de l'orage que ce petit acte allait soulever. Parmi les originaux mis en scène par Palissot, se trouvait le *philosophe;* l'on n'eut aucune peine à reconnaître dans le type représenté Jean-Jacques Rousseau. D'Alembert, au nom de la philosophie, affecta une vive indignation; il exigea un châtiment. Le comte de Tressan, qui cherchait des voix pour l'Académie française, se joignit à lui. Il fit si bien que la Société royale de Nancy enleva à Palissot son titre d'associé étranger. Rousseau se donna le beau rôle, et, grâce à son intervention auprès de Stanislas, son détracteur put rester académicien de Nancy (2).

---

1. Le chœur chante à la fin :

Obéissons à la voix de la Gloire,
Chantons, chantons Stanislas et Louis;
Inscrivons-les au Temple de mémoire,
Célébrons-les par nos jeux et nos ris.

2. Sur cet incident, voir Édouard Meaume, *Palissot et les philosophes,* dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1863, p. 454, et surtout Émile Krantz, *Palissot et son Cercle,* dans les *Annales de l'Est,* 1887, pp. 160 et 409.

Digitized by Google

Pendant qu'au nouveau théâtre on entendait la prose de Palissot, les grands sauteurs de la foire Saint-Germain firent leurs tours et dansèrent leurs pantomimes, dans la salle de la Comédie, derrière le palais ducal, devant une foule nombreuse accourue à ce spectacle gratuit (1).

Le roi de Pologne, qui peut-être avait un peu sommeillé à la représentation du *Cercle,* ne se doutait pas des tracasseries que cette pièce allait lui causer, lorsque au sortir de la Comédie, il revint à l'hôtel de ville. Un bal magnifique y fut donné; on admira les toilettes les plus éclatantes; les nobles de Lorraine s'étaient ruinés pour mieux faire leur cour. Le roi de Pologne ouvre le bal par une contredanse, et y demeure une demi-heure; après son départ, la fête se poursuit. Au bal paré succède un bal masqué; et, à la fin, il y eut un *ambigu.* On entendait par là un repas où se servaient à la fois les viandes et le dessert. Sur le buffet, nous dit la relation officielle, « il y avait deux cent cinquante plats variés de toutes sortes de volailles, de gibiers, gros et menus, poissons de mer, d'eau douce, huîtres, etc., continuellement remplacés à mesure de la consommation ».

Pendant qu'on dansait, Stanislas regagnait La Malgrange. En passant rue Saint-Dizier, il vit sur la place du Marché les soldats du régiment du roi, assis à de longues tables, éclairées par cinq pyramides, l'une au centre, les autres aux côtés. Les soldats faisaient ri-

1. Ce fut la condition du privilège que le lieutenant de police Thibault accorda à cette troupe pour six semaines. Lettre de Thibault à La Galaizière, du 12 novembre 1755. *A. D.,* C. 177.

Digitized by Google

paille et buvaient à la santé du roi (1); les officiers les regardaient avec intérêt, à leur tête le colonel de Guerchi.

De grandes illuminations devaient éclairer Nancy pendant la nuit; mais la pluie se mit à tomber, et cette partie de la fête fut remise au lendemain. Stanislas revint admirer du balcon de l'hôtel de ville les quatre-vingt mille lampions que Héré avait disposés autour de ses édifices (2); ils firent encore mieux ressortir, par une nuit noire, l'architecture de la place. A ce moment, le lieutenant de police Thibault présenta à Stanislas une médaille qu'avait gravée Mme Vautrin de Saint-Urbain, la fille du graveur (3). Elle montrait d'un côté la tête du roi Stanislas, de l'autre la statue de son gendre, avec la légende : *Utriusque immortalitati,* « Pour l'immortalité de l'un et de l'autre » (4). Stanislas, en quittant l'hôtel de ville, se rendit sous le péristyle de l'Arc-de-Triomphe, pour bien voir le feu d'artifice à l'extrémité de la place de la Carrière. A vrai dire, le feu marcha très mal, car la pluie avait mouillé la poudre (5).

1. Le 12 novembre 1755, dans une lettre de M. Thibault à La Galaizière, il avait demandé que le régal eût lieu devant les quartiers. On avait changé de dessein.

2. *Relation* citée.

3. M. Vautrin, son mari, était procureur du roi au bailliage royal de Château-Salins. On consultera : *Réflexions de l'auteur du revers de la médaille frappée à l'honneur de Stanislas et de Louis XV.* Nancy, P. Antoine, 7 pages in-4°.

4. Au droit, on lisait en exergue : *Stanislaus I, Rex Poloniæ, Magnus Dux Lithuaniæ, Lotharingiæ et Barri.* Au revers : *Civitas Nanceiana.* M. DCC. LV.

5. Durival. Journal manuscrit, t. IV, fol. 22. En note de la *Chanson alternativement chantée par un paysan des Vosges et*

Digitized by Google

Naturellement, cette grande journée fut célébrée en vers et en prose. Un auteur qui signe L. J. (Louis Jamet, à ce moment secrétaire particulier de La Galaizière ?) présenta, le jour même de la dédicace, une ode au roi de Pologne, faite selon toutes les règles du genre. Il invoque la céleste Uranie, pour célébrer dignement la ville de Nancy :

Quelle Cité rassemble en une même enceinte
Tant de travaux parfaits ?

Il vante et Jean Lamour et Barthélemy Guibal :

Quel prodige ! Des dons de Flore et de Pomone,
Quand l'Aquilon fougueux dépouille nos guérets,
Vulcain les fait renaître, et ce fer qu'il façonne
Nous rend tous leurs attraits.

Le bronze, sous la main d'un nouveau Praxitèle,
Bouillonne, coule et montre un Héros à nos yeux ;
Dans l'essai de son art il en offre un modèle
A nos derniers Neveux.

Il ne tarit pas sur l'éloge du roi de Pologne et du

---

par un citoien de Nancy, dont il sera question plus loin, on lit cette description, bien exagérée, du feu d'artifice : « Toutes les maisons de la ville étoient illuminées : l'illumination de la place Royale étoit des plus singulières et des plus brillantes. On voyoit des devises et des emblèmes liés par des guirlandes de feux qui couronnaient les chiffres et les armes du Roi ; des lampions étoient disposés de façon qu'en différens endroits, par intervalle, on pouvoit lire en traits de feu : Vive Louis ! vive Stanislas ! Le feu d'artifice, exécuté par François Parisot, fut tiré avec beaucoup de goût, de vivacité et de précision. Au haut du Temple de mémoire, élevé et peint par François Foisse, partirent d'abord des fusées sans nombre, des ballons d'eau, des fontaines de feu ; mais, ce qui causa le plus de surprise et d'admiration, ce fut un soleil s'élevant dans les airs et tournant sur son axe ; ses rayons réfléchissaient sur la statue pédestre, dont la tête étoit toute rayonnante de lumière. »

Digitized by Google

roi de France (1). En même, temps M. de Menoux, supérieur des Missions Royales, composait une chanson où un paysan des Vosges, en patois, et un citoyen de Nancy, en français, célébraient dans des strophes alternées Stanislas et Louis XV (2). Le roi de Pologne, qui avait toujours défendu le jésuite, tout en accordant sa protection à Voltaire, fut très sensible à la cantate et redoubla de bienfaits envers la maison des Missions.

La fête ne fut pas particulière à Nancy ; pendant toute la journée du 26 novembre, il y eut des réjouissances publiques dans toutes les villes de la Lorraine et du Barrois (3).

---

1. L'ode a paru en plaquettes de 5 pages in-4°. Une autre *Ode sur l'érection de la statue de Louis XV à Nancy* eut pour auteur M. Lemoine, avocat à la cour, 2 pages in-4°. Elle est de facture très médiocre ; nous y signalons cette strophe :

Cette Place où le goût est joint à la richesse,
Immortalise deux grands Rois ;
L'un y signale sa tendresse ;
Et l'autre y voit graver ses glorieux exploits.

2. *Chanson alternativement chantée par un paysan des Vosges et par un citoien de Nancy, sur l'air du Devin de village :* Ici de la simple nature, *à l'occasion de la statue pédestre élevée dans la Place Royale de Nancy, le 26 novembre 1755.* — Nous signalons encore : *Chanson villageoise en dialogue sur l'air de Brugnette. Garo. Lubin.* (XXVI strophes). — *Sur la statue pédestre de Louis XV, élevée dans la Place Royale de Nancy, par le Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar.* Cinq pages in-4°. Nous en détachons ces vers :

De tels Rois dans nos cœurs que les droits sont puissants !
L'on ne sçait qui des deux mérite plus d'encens :
L'un et l'autre, adoré de son peuple fidèle,
Offrent à l'Univers un charmant parallèle ;
L'air retentit partout de ce cri séduisant :
Vive le Bien-Aimé ! Vive le Bienfaisant !

3. *Arrest de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois qui ordonne des réjouissances publiques pour la Dédicace de la*

Digitized by Google

La fête eut aussi un épilogue. Quelques jours après, M. Thibault, lieutenant général de police, accompagné du conseiller de la noblesse, le sieur Breton, d'un conseiller et du trésorier de l'hôtel de ville, les sieurs Puiseur et Richer, se rendit à Versailles pour offrir à Louis XV la précieuse médaille en or, avec la relation de la fête. Stanislas les avait recommandés à M. de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre, au duc de Fleury, gouverneur de la Lorraine et du Barrois, au comte d'Argenson, sous-secrétaire d'État, qui avait la Lorraine dans son département. Les députés obtinrent audience du roi, le dimanche 14 décembre ; ils étaient en grand habit de cérémonie. Thibault fit trois révérences et adressa au roi « des compliments fort courts et qui ont paru bien » (1). Le roi, en échange de la médaille et du livre, donna à la ville de Nancy son portrait, peint par la femme du graveur François, d'après Vanloo, et qui longtemps s'est trouvé dans la salle de délibération de l'hôtel de ville ; le bataillon des fédérés le brûla le 12 novembre 1792. M. Thibault reçut une tabatière avec le portrait du roi en miniature et un brevet de 1 200 livres de pension viagère sur le trésor royal. Ces députés se rendirent ensuite chez la reine, le dauphin, la dauphine, les princes et princesses de la famille royale qui reçurent la médaille. Ce fut ensuite le tour des maréchaux, des ministres, des conseillers d'État, du prévôt

statue du Roi Très-Chrétien, du 19 novembre 1755. Nancy, N. Charlot, 7 pages in-4°. Des feux devaient être allumés dans chaque ville et bourg du ressort.

1. De Luynes, *Mémoires*, t. XIV, p. 336.

Digitized by Google

des marchands de Paris ; celui-ci, en échange, envoya l'image de Louis XV qu'on se proposait de dresser au bout du pont tournant des Tuileries, sur la place qu'on appellera plus tard la place de la Concorde. Les députés obtinrent une dernière audience de congé du roi et rentrèrent, le 19 janvier 1756, à Lunéville, pour rendre compte à Stanislas du succès de leur mission (1). Ils portèrent ensuite des médailles d'or aux grands personnages de la Lorraine (2). Ce voyage à Paris coûta à la ville de Nancy la somme de 16 216 livres 8 sols (3).

Après la fête du 26 novembre, le roi de Pologne était revenu à Lunéville, fort enchanté de ce qu'il avait vu. Il avait oublié, avec son insouciance ordinaire, la panique de l'hôtel de ville, et peut-être n'a-t-il jamais connu un autre incident qui s'était produit à Nancy au moment de l'inauguration. Tandis que les soldats du régiment du roi banquetaient en plein air, quelques fidèles Lorrains, attachés à la vieille dynastie, s'étaient réunis chez le libraire Nicolas, dans une maison correspondant au n° 39 de la rue Saint-Dizier ; là ils s'en-

1. Lionnois, II, 47-48.

2. Huit médailles d'or furent distribuées en Lorraine : au roi de Pologne ; au duc Ossolinski ; au duc de Fleury ; au maréchal de Belle-Isle ; à l'évêque de Toul ; à M. de Choiseul, archevêque de Besançon et primat de Lorraine ; au chancelier de La Galaizière ; à M. de Lucé, frère du chancelier, ministre du roi de France auprès du roi de Pologne. Le comte de Tressan, gouverneur de Toul, ne reçut qu'une médaille d'argent, et il en fut très vexé. Voir la charmante lettre qu'il envoie à ce sujet à La Galaizière, en février 1756, dans Druon, *Le comte de Tressan, l. c.*, p. 332. (Le P. de Menoux n'était pas compris dans cette générosité : Tressan était mal informé.)

3. Voir le détail *A. D.*, C. 177. On y remarque cet article : « Achat de huit paires de bas d'estame écarlatte. »

Digitized by Google

tretinrent de Léopold et de ses fils, puis, en file, ils sortirent de la boutique et se rendirent devant la maison en face qu'en l'année 1706 le juge-consul Hanus avait fait décorer d'un buste de Léopold — on peut encore le voir; — là ils donnèrent une sérénade et chantèrent des airs lorrains[1]. La démonstration était inoffensive et n'eut aucune suite; mais elle n'en est pas moins caractéristique. Tandis que le monde officiel célébrait Stanislas et Louis XV, le maître d'aujourd'hui et celui de demain, le fond de la population se souvenait encore de l'antique famille qui, sept cents années durant, avait régné sur Nancy. Dédaigneux des honneurs et des places, ces citoyens de la Lorraine se rattachaient au passé et affirmaient au grand jour que tous les événements produits depuis 1735 étaient considérés par eux comme nuls et non avenus!

Ces citoyens avaient sans doute tort dans leur fière intransigeance. Malgré eux, se fera la fusion entre deux peuples de même race, de même langue, de mêmes mœurs. Peut-être tous ces beaux monuments qui s'élevaient ont-ils réconcilié les habitants de Nancy avec le nouveau régime. Il ne nous déplaît pas de penser que, dans une certaine mesure, Emmanuel Héré a servi de trait d'union entre la Lorraine et la France.

---

1. Noel, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Lorraine*, n° 5, p. 250.

Digitized by Google

LE

PORTRAIT DES ESPRITS

(*Icon animorum*)

DE

JEAN BARCLAY

PAR

M. ALBERT COLLIGNON

Entre les deux écrits principaux de Jean Barclay, l'*Euphormion,* roman satirique, et l'*Argenis* (1), roman politique et allégorique, s'intercale l'*Icon animorum* qui, bien que ne rentrant pas dans le même genre, participe cependant quelque peu de l'un et de l'autre. La satire et la politique ont leur place en ce petit livre où l'auteur, faisant œuvre de moraliste, retrace les caractères des hommes, non seulement dans les divers âges et conditions, mais encore dans les différents pays de l'Europe. Toutefois, c'est à tort que, dans toutes les éditions de l'*Euphormion,* depuis celle de Jean Hess (Strasbourg, 1623), on a pris l'ha-

1. Voir mes *Notes sur l'Euphormion* (*Annales de l'Est,* années 1900, 1901) et mes : *Notes sur l'Argenis* (*Mémoires de l'Académie de Stanislas,* année 1901-1902).

Digitized by Google

bitude de comprendre l'*Icon* comme en constituant la quatrième partie (1).

En réalité, l'*Icon animorum* est absolument distincte de l'*Euphormion* et se rattache à un genre qui, illustré en France par Montaigne, avait pris déjà et allait prendre en Angleterre un notable développement. « Vers la fin du règne d'Élisabeth, écrit M. J. Jusse-« rand (2), le portrait, les « caractères », l'analyse « psychologique du prochain et de soi-même, les tra-« vaux des moralistes étudiant de près l'esprit humain « et les différentes manières de le former ont un pu-« blic plus ample et plus avide que jamais. On aime à « vérifier et contrôler ; on note les mouvements de « son âme et de son cœur : on trace le tableau des « mœurs du voisin. » La psychologie et la morale se mêlent même dans une certaine mesure aux relations de voyages. Ainsi « les souvenirs de voyage de sir « Thomas Overbury (3) sont plutôt des essais sur les

1. La troisième partie est l'*Euphormionis Satyrici Apologia pro se*, Parisiis, apud Franciscum Huby via Jacobæa sub signo viridis Folliculi — MDCX cum Privilegio regis. — Dans cette apologie, dédiée à Charles-Emmanuel, duc de Savoie, Barclay se défend d'avoir eu la moindre intention de tourner en ridicule le duc et la duchesse de Lorraine, non plus que d'autres personnages, et d'avoir attaqué injustement les jésuites, ses anciens maîtres de l'Université de Pont-à-Mousson.

On pourrait établir quelques rapprochements entre cette apologie et la justification que présente La Bruyère dans la *Préface* de son *Discours prononcé dans l'Académie française*. Une certaine analogie dans les situations suffit à expliquer ces rencontres d'ailleurs rares et superficielles.

2. *Histoire littéraire du peuple anglais*, Paris, F. Didot, 1904, t. II, p. 860.

3. *Sir Thomas Overbury, his observations in his travels*. A. D., 1609, 1re éd. 1626, réimpr. par Arber, *English Garner*, IV, p. 297.

Digitized by Google

« mœurs des peuples qu'une description d'objets « matériels » (1).

L'influence de Montaigne avait été considérable en Angleterre. Il y compta des lecteurs et des admirateurs nombreux, parmi lesquels se distinguent Shakspeare, Ben Johnson et Bâcon. Les *Essais* sont traduits en anglais par John Florio en 1603 (2); mais dès 1597 Bâcon avait cité Montaigne et lui avait emprunté son titre pour le donner au plus célèbre et au premier en date des recueils d'essais en anglais (3), qui eut beaucoup d'imitateurs, entre autres Hall (4) et Overbury (5).

L'*Icon animorum* a donc sa place dans une série d'œuvres de morale et ne se présente pas à nous comme une production isolée. Elle paraît en 1614 à Londres, chez John Bill, *ex officina Nortoniana*, sous ce titre : *Ioannis Barclaii Icon animorum*. C'est un volume petit in-12 de 336 pages. Les éditions postérieures, pour relier par un fil, si ténu et fragile qu'il pût être, l'*Icon* à l'*Euphormion*, ont substitué dans la dédicace du livre à Louis XIII le nom d'*Euphormio* à celui de *Barclaius*, de sorte qu'il semble qu'Euphormion lui-même se transforme ici en moraliste (6).

Il me faut d'abord donner une idée de l'ouvrage de

1. J. Jusserand, *ibid.*, p. 862.

2. Traduction rééditée chez Natt en 1693.

3. *Essays. Religious Meditations. Plans of persuasion and dissuasion*, London, 1597.

4. *Characters of Virtues and Vices*, 1608. Traduit en français en 1610 sous ce titre : *Caractères des vertus et des vices.*

5. *Characters*, 1614. *Miscellaneous Works*, éd. Rimbault, London, Smith, 1856.

6. Voir page 326 de l'édition de Hack. Leyde, 1674.

Digitized by Google

Barclay par une analyse succincte, mais qui n'omettra rien d'essentiel des seize chapitres dont il se compose. J'insisterai moins sur la partie où il traite de l'homme en général que sur celle, plus neuve et plus intéressante, où il décrit les mœurs et les caractères des nations de l'Europe.

L'auteur dédie son livre à Sérénissime et très-puissant prince, Louis XIII, roi très chrétien de France et de Navarre, auquel il souhaite Bonheur, Victoires, Triomphes — *Felicitatem, Victorias, Triumphos.* — Dans sa préface, écrite en un latin très soigné, il lui expose le dessein de son ouvrage, qui est la peinture des esprits et des mœurs ; il l'offre, quoique étranger, *externæ gentis homo,* au roi de France, ami du roi de la Grande-Bretagne. Peut-être lui sera-t-il donné de retracer un jour l'image de Louis XIII lui-même, appelé à égaler les vertus et la gloire de son illustre père (1).

Le tableau des quatre âges de l'homme qui forme le premier chapitre de l'*Icon* mérite de figurer en assez bonne place parmi les morceaux si nombreux, soit en vers, soit en prose, qui traitent ce lieu commun (2). Il a de l'agrément à défaut d'originalité, car on y reconnaît plus d'un trait emprunté à la *Rhétorique* d'Aristote ou à l'*Épître aux Pisons* d'Horace. Sur un point

1. Dans le projet énoncé ici on peut voir une conception, encore vague et confuse, de l'œuvre qui, longtemps méditée, deviendra l'*Argenis*.

2. Noël et Laplace en ont donné des extraits dans leurs *Leçons latines modernes de littérature et de morale*. Paris, Le Normant, 1820, t. I.

Digitized by Google

cependant, Barclay apporte des vues qui semblent plus personnelles, c'est quand il parle de l'éducation et de l'instruction de l'enfant. Sa pédagogie est indulgente et pleine de sens. Comme Montaigne, il veut qu'on laisse à l'adolescence les jeux et les ébats qui conviennent à cet âge (1). Il insiste avec raison sur un principe trop souvent méconnu par les modernes réformateurs, sur la nécessité de cultiver beaucoup la mémoire dans le jeune âge : c'est quand le cerveau est encore tendre que les langues s'apprennent avec une facilité singulière (2). Pour utiliser cette heureuse disposition de l'enfance, il esquisse un programme d'études élémentaires très raisonnable et affranchi du pédantisme qui régnait alors (3).

Après avoir indiqué comment l'âge modifie le caractère de l'homme, Barclay examine de quelle manière il est également modifié par la diversité des siècles et des pays. Cette étude est précédée d'un curieux chapitre où il nous raconte une promenade à Greenwich, sur les bords de la Tamise, et nous fait part des réflexions qu'elle lui a suggérées. Je traduis ce morceau (4) :

« Greenwich est une très ancienne résidence des « rois d'Angleterre, à quatre milles au sud de Lon-

1. P. 4. Nous renvoyons toujours à l'édition *princeps*.

2. Cf. La Bruyère, chap. XIV. *De quelques usages*, 71. « L'on ne peut guère charger l'enfance de la connaissance de trop de langues, sq. ».

3. Ce pédantisme, il l'a aussi combattu dans un chapitre de l'*Euphormion* (L. I, ch, 20), qu'il faudrait réunir à celui-ci, si l'on voulait, ce qui en vaudrait peut-être la peine, faire une étude spéciale des idées pédagogiques de Barclay.

4. P. 24, chap. II.

Digitized by Google

« dres, sur les rives de la Tamise. Le palais est dominé
« par une montagne dont le sommet, d'une moyenne
« élévation, regarde la ville et le fleuve. L'on y monte
« par une succession de petites collines qui mènent à
« un plateau d'une grande étendue. Le hasard m'y
« avait conduit un jour, de très bon matin ; autour de
« moi la solitude était profonde ; personne qui pût
« interrompre le cours de mes pensées, qui vaguaient
« et se jouaient avec la plus délicieuse liberté.
« Mais, plus promptement peut-être que mes yeux,
« mon esprit fut ravi par le charme d'un panorama
« qui est le plus beau non seulement de l'Angleterre,
« mais on pourrait dire de toute l'Europe. C'est
« d'abord une vaste plaine qui est comme suspendue
« à quelques petites collines, puis des montagnes
« formant une sorte de cirque qui, sans borner aus-
« sitôt la vue, ne la laissaient cependant pas se perdre
« dans l'immensité du ciel. La Tamise répand parmi
« le voisinage l'abondance féconde de ses eaux, et
« ses flots, décrivant une courbe au pied de la mon-
« tagne, y font une sorte de presqu'île. Partout, sur
« son cours, on aperçoit des navires et toute espèce
« de bateaux de transport. Je voyais complètement les
« plus rapprochés de moi ; mais, pour ceux qui station-
« naient plus loin ou que me cachait en partie la hau-
« teur de la berge, leurs mâts et leurs vergues m'ap-
« paraissaient comme une forêt que l'hiver a dépouillée
« de son feuillage. Rien n'est plus verdoyant que cette
« contrée. Le profit qu'on tire des pâturages la sous-
« trait à la culture des céréales, et presque en aucun
« autre lieu la terre ne produit avec une telle fertilité

Digitized by Google

« de luxuriants herbages. Les domaines des particu-
« liers, suivant un usage traditionnel, sont entière-
« ment ceints de fossés sur les bords desquels il y a
« presque toujours un rideau d'arbres. Les grandes
« routes sont des deux côtés bordées de hauts peu-
« pliers, si bien qu'en regardant la plaine du haut de
« la montagne il semble qu'il n'y ait qu'une suite
« ininterrompue de jardins et de bosquets disposés
« pour le plaisir de la promenade. Ce qui est remar-
« quable, c'est la variété de la verdure, qui revêt
« presque toutes les nuances. Car celle qui est à l'ho-
« rizon est colorée d'un bleu sombre par le ciel qui
« l'enveloppe ; plus près, le feuillage épais des arbres
« se détache en noir sur le vert brillant et clair des
« gazons. Mais le plus admirable spectacle, c'est la
« ville elle-même qui me le présentait, cette ville de
« Londres, célèbre entre toutes les cités de l'Europe
« et dont les maisons innombrables peuvent à peine
« contenir la population. Elle s'étend au loin sur une
« des rives de la Tamise, où elle enclôt les villages voi-
« sins et prolonge sur un espace de quatre milles des
« bâtiments presque continus. Ce vaste espace ne com-
« prend pas seulement des maisons particulières, mais
« on voit s'élever les faîtes de nombreuses églises, et
« le centre de la cité est marqué par la masse du temple
« principal qui le domine de son dôme (1). »

1. Littéralement, *tamquam umbone* doit se traduire par : « comme la bosse d'un bouclier ».

Un traducteur du dix-septième siècle rend ainsi ces mots : « par la masse du grand Temple qui paraît au-dessus comme « un parasol ».

« La foudre avait abattu en 1561 la flèche de Saint-Paul. Mais

Digitized by Google

En présence de ce paysage qui le ravit, Barclay se prend à réfléchir que ce qui l'a tant charmé pendant cette promenade, c'est la diversité même des spectacles qu'il a eus sous les yeux. Cette variété éclate partout dans les œuvres de la nature, où les contrastes abondent, où la plaine s'oppose à la montagne, les terrains arides aux champs fertiles. Elle nous frappe aussi dans les caractères des hommes, qui changent avec les époques. Chaque siècle en effet a son génie qui porte les esprits à de certaines inclinations (1). Jetant un rapide coup d'œil sur l'histoire du monde, Barclay signale les changements accomplis après qu'aux civilisations grecque et romaine la barbarie a succédé. Mais la Renaissance est venue dissiper les ténèbres du Moyen Age. C'est par la science, l'amour des lettres, la politesse des mœurs, l'*humanitas* en un mot, que se caractérise le siècle présent. Mais peut-être celui qui le suivra sera-t-il plus grossier et plus rude, pour être remplacé à son tour par une nouvelle période de haute culture intellectuelle.

Si chaque époque a son génie propre, on constate qu'il en est de même pour chaque pays :

Les climats font souvent les diverses humeurs,

ainsi que l'écrit Boileau.

« l'immense cathédrale dominait encore, toute découronnée « qu'elle fût, la ville entière, rappelant, avec ses arcs-boutants « légers, ses belles rosaces, ses vitraux et sa profusion de sta« tues, nos grandes églises de Rouen et d'Amiens. » JUSSERAND, *Histoire littéraire du peuple anglais*, L. V, chap. I, 5.

1. *Nam omnia sæcula genium habent qui mortalium animos in certa studia solet inflectere*, p. 30.

Digitized by Google

Par l'hérédité se transmettent les traits dont chaque peuple est marqué et que Barclay se propose d'esquisser. Il espère qu'aucune des nations dont il va parler ne s'offusquera si, rapportant avec fidélité les qualités de chacune, il indique ses défauts avec la même franchise. Il bornera son étude aux peuples qui habitent l'Europe, les seuls qui aient entre eux des rapports constants et qu'il y ait profit à connaître. Que sait-on au surplus de l'Afrique, en dehors du littoral et des régions traversées par le cours supérieur des grands fleuves ? En Asie, combien les Perses sont éloignés de nous, aussi bien par l'impiété de leurs superstitions que par la distance des lieux ! L'Inde est peu visitée, sauf par les Portugais. Les Espagnols se réservent l'Amérique et ne permettent presque à aucun autre peuple d'y pénétrer. Que dire de la Tartarie ? de la Chine, qui se refuse à tout commerce avec les étrangers ? Barclay ne sortira donc pas de l'Europe, et encore avec le très vif regret d'y rencontrer les Turcs.

Comme son livre est dédié à Louis XIII, la courtoisie lui fait un devoir de commencer par la France sa revue des nations (1). Après un résumé sommaire de l'histoire de la Gaule, il vante la richesse et la fertilité du sol, la variété des productions, les ressources qu'offre à la navigation ce pays baigné par l'Océan et la Méditerranée. Quelle puissance ne pourrait-il pas acquérir sur mer, si les Français étaient aussi capables de soutenir leur effort qu'ils le sont d'agir par de

1. Chap. III.

Digitized by Google

soudaines impulsions ! Si Barclay n'était pas mort avant l'âge, il aurait pu voir Richelieu créer notre marine et prouver que l'esprit de suite et la persévérance dans les desseins ne sont point étrangers au caractère français.

Cependant, il faut reconnaître que, d'une manière générale, Barclay a raison quand, après avoir célébré la vaillance, la loyauté de nos aïeux et leur attachement à leurs rois, il leur reproche une légèreté et une insouciance qui ne leur ont pas permis de conserver leurs conquêtes. Ils se sont laissé aller à un excès de confiance en leur ascendant ou de dédain pour leurs ennemis mal soumis, ou encore à des abus de pouvoir. Par là, ils ont perdu la Lombardie, Naples, la Sicile, qui avaient été le prix de leurs brillantes victoires.

Les Français ont en propre une politesse et une élégance que souvent, mais avec maladresse, s'ingénient à copier les autres nations, en singeant leurs modes et leurs gentilles manières. Mais, entre toutes les qualités des Français, celle que les étrangers doivent le plus apprécier, c'est leur bienveillance, leur amabilité si accueillante.

« Non, écrit Barclay (1), le monde ne pourra jamais « remercier assez cette France hospitalière qui semble « ouvrir à l'humanité un temple où peut trouver asile « la fortune de tous les étrangers. Dans un homme, « c'est la valeur personnelle qu'elle considère, et non « pas le lieu où il est né ; elle ne partage pas le pré-

1. P. 52.

Digitized by Google

« jugé commun aux autres États qui punissent leurs « habitants étrangers ou leurs hôtes du hasard qui les « a fait naître en d'autres contrées. Elle aime la vertu « d'un amour plein de candeur et de franchise, et « admire, sans envie, tous les honnêtes gens, de « quelque part qu'ils viennent ; elle se plaît à les voir « s'enrichir de son opulence et, pour prix d'une si « grande générosité, elle reçoit d'abord les louanges « de toutes les nations, puis elle participe à la fortune « et à la renommée de tous ces hôtes qui entrent dans « la famille française et qu'elle adopte non sans hon- « neur et sans profit. Là, les étrangers n'ont pas « besoin de désapprendre les mœurs de leur patrie « pour se plier à la façon française : il suffit qu'ils « n'aient ni morgue ni grossièreté barbare. Car c'est « assez de se déclarer étranger pour solliciter la curio- « sité d'une nation avide de connaître, qui juge avec « moins de parti pris ce qui vient d'un autre pays que « ce qui lui appartient en propre (1), et qui va jusqu'à « faire un mérite de certains travers ou de certains « défauts physiques, pourvu qu'ils soient importés du « dehors. N'avons-nous pas vu, en effet, l'éloquence « d'un étranger s'attirer la faveur publique par de « fréquentes impropriétés de langage ? Et plus d'un a « passé pour un grand savant parce qu'on ne le com- « prenait pas. »

---

1. Cf. Bonaventure des Periers, *Nouvelles Récréations*. Nouv. 88. « D'un singe qu'avait un abbé », p. 222, éd. Delahaye. Paris, 1858 : « Les François ont toujours eu cela de bon (entre « autres mauvaises grâces) de prester plus volontiers audience « et faveur aux estrangers qu'aux leurs propres. »

Digitized by Google

Et plus loin (1) :

« La parfaite courtoisie des Français n'est ni une « feinte ni un piège perfidement tendu à ceux mêmes « qu'elle flatte. La trahison et les haines secrètes leur « sont inconnues (2); ils traitent avec égards tous ceux « qui demandent à leur être présentés et à lier com- « merce avec eux, et chacun se voit choyé par eux « suivant sa condition. »

Passant aux diverses classes de la société en France, Barclay nous montre la noblesse française pleine de fierté, faisant plus de cas des honneurs que de la fortune et leur sacrifiant la vie elle-même. Elle méprise en revanche tout travail qui pourrait l'enrichir ; de là résultent souvent une pauvreté et même une gêne qui la portent parfois aux séditions et au crime.

En France, le commerce n'est pas considéré autant qu'il devrait l'être. L'Angleterre a des sentiments tout autres ; là, un gentilhomme ne se croit nullement ravalé pour se livrer au trafic, tandis qu'un noble français en rougirait. Que dis-je ? En France, les marchands eux-mêmes, dès qu'ils ont amassé de l'argent, se

---

1. P. 65.

2. Parlant du Français, Duclos écrit : « La frivolité qui nuit au développement de ses talens et de ses vertus le préserve en même temps des crimes noirs et réfléchis. — La perfidie lui est étrangère, et il est bientôt fatigué de l'intrigue. » (*Considérations sur les mœurs.*)

Mon intention n'est pas de multiplier les rapprochements de ce genre, ce qui serait facile. En ce qui concerne la France, je me bornerai à renvoyer au livre de M. Alfred Fouillée, *Psychologie du peuple français* (Paris, Alcan, 1898). Voir en particulier le chapitre VI du livre III, *L'esprit français jugé par les étrangers.*

Digitized by Google

hâtent de diriger leurs fils vers des carrières qu'ils estiment plus brillantes. C'est ainsi qu'ils recherchent pour ceux-ci les charges honorifiques. On s'endette à l'envi, on se ruine en France pour acheter des offices peu lucratifs, ou qui ne le deviennent que si on se livre à des actes illicites, — offices dont les enchères opiniâtres ont depuis longtemps exclu la vertu des pauvres (1). Ainsi la vénalité des charges, profitable au Trésor, fait arriver aux honneurs des hommes d'extraction assez basse, fils de négociants enrichis (2).

La jeunesse française, exubérante, frivole, moqueuse, impertinente, se laisse emporter par une folle impétuosité. Quelques-uns, il est vrai, affectent une gravité froide et prudente ; mais, sous ce masque, la légèreté naturelle ne tarde pas à reparaître. Barclay constate cependant chez les jeunes Français l'existence d'un caractère mixte qui, réunissant les qualités des deux autres, a tout ce qu'il faut pour plaire. Suit une re-

---

1. *A quibus pervicax licitatio jamdiu egentium virtutes exclusit.* P. 56.

2. « Le marchand et l'artisan, s'il est une fois riche, pousse « ses enfants sur les sièges de la justice et croit que sa famille « est bien parée, si quelqu'un des siens peut porter une robe « de conseiller. Des avocats, qui sont sans langue, sans cause « et sans sac, des procureurs, des clercs, des greffiers, des no- « taires et des sergents inutiles, on en ferait une armée assez « puissante pour porter la terreur jusqu'au Levant. »

Louis Coulon, *l'Ulysse françois ou le Voyage de France, de Flandre et de Savoye*. Paris, chez Gervais Clousier, 1643, 8°, cité par A. Babeau (*Les Voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution*. Paris, F. Didot, 1885), p. 90. M. Babeau fait remarquer que Barclay a été mis à contribution par Louis Coulon pour le portrait qu'il trace des habitants de la France.

Digitized by Google

marque qui est sans doute le fruit de l'expérience personnelle de Barclay et dont la justesse s'est trop souvent vérifiée. Les Français, si hospitaliers chez eux aux étrangers, ont le défaut d'être, en dehors de leur pays, jaloux les uns des autres et incapables de vivre en bon accord. Aussi leurs disputes et rivalités leur font-elles beaucoup de tort aux yeux des nations qui leur donnent asile.

Un vice funeste des Français, c'est la passion des duels qui sévit parmi eux. Pour les causes les plus futiles, une plaisanterie innocente, une querelle dont l'objet est insignifiant, ou même pour le simple désir d'acquérir de la réputation, on voit la jeunesse se porter à des meurtres affreux qui détruisent l'espoir des familles. Que de sang versé en pleine paix sans nul profit pour le pays ! « Quelle est cette démence, s'é-« crie Barclay, de venger ses injures non par raison, « mais par violence, à la façon des bêtes féroces ? « Quelle folie de remettre le jugement de son bien et « de sa vie à un art qui est presque un art de bate-« leurs, et à la fortune qui souvent trompe l'art lui-« même, si bien que c'est le succès des armes qui fait la « justice de la cause ! » Apostrophe véhémente où plus d'une expression est empruntée à l'invective de la *Pharsale* contre la guerre civile. C'était l'époque où la fureur du duel, arrivée à son paroxysme, allait appeler les sanglantes répressions de Richelieu. L'*Argenis* contiendra de même une sévère condamnation du duel. Au reste, il serait aisé de signaler dans la littérature du temps mainte page indignée contre cette coutume homicide.

Digitized by Google

En vain, poursuit Barclay, pour légitimer le duel, dont on doit chercher l'origine dans l'ancien jugement de Dieu, invoque-t-on l'utilité qu'on en retire pour apprendre, en vue de la guerre, le maniement des armes. La science raffinée et compliquée de l'escrime ne rend aucun service dans les combats réels. Mais voici où la frénésie des duellistes ne connaît plus de bornes. Les seconds eux-mêmes en viennent aux mains, sans l'ombre d'une raison, volontairement, par un vain et impertinent point d'honneur, pour faire parade de leur mépris de la vie.

Toutefois, ces vices et quelques autres encore qui se peuvent rencontrer dans le caractère français ne sont que des taches légères et doivent être comptés pour peu de chose en comparaison de tant de grandes qualités.

On ne sera pas étonné si la note de l'éloge domine aussi dans le portrait que Barclay nous donne des Anglais et surtout de ses compatriotes les Écossais (1).

Il célèbre la grandeur de l'Angleterre qui, au sein de l'Océan, forme en quelque sorte un monde à part. Après un rapide coup d'œil jeté sur son histoire, il en décrit l'aspect général, si agréable aux yeux qui le contemplent, à cause du beau vert de ses pâturages et des arbres de diverses sortes que son sol nourrit. Le fourrage abonde en ses champs gras et fertiles et entretient de nombreux troupeaux de bœufs et de menu bétail. L'air y est doux et l'hiver même clément. Aussi la terre reçoit-elle et conserve-t-elle toute espèce de

1. Chapitre IV.

Digitized by Google

semences. On y voit croître le laurier, le romarin. La vigne peut y mûrir ; car les belles collines de Cantorbéry, la région de Wilton, d'autres encore qui regardent le midi et le levant ont eu autrefois des vignes, qui ont été arrachées et ont fait place à des pâturages, parce que le vin qu'on tirait de la Gascogne revenait à meilleur compte. L'extension des pâturages a eu aussi pour cause la disparition des loups, exterminés par les chasseurs (1). Or les loups étaient le fléau du bétail, qui constitue aujourd'hui une des principales sources de richesse pour l'Angleterre.

Ce pays a eu de plus cette bonne fortune que depuis longtemps son sol n'a eu à souffrir d'aucune invasion étrangère. Non moins grande est sa sécurité à l'intérieur, car les troubles civils y sont rares et de courte durée. Constatation qui devait cesser d'être vraie moins d'un demi-siècle après la date où Barclay la faisait. Au moment où il écrit, Cromwell a quinze ans.

Une des conséquences de la grande prospérité de l'Angleterre est que les artisans n'y apportent pas au travail autant d'application qu'ailleurs. Une fois reçus maîtres, ils abandonnent volontiers la besogne aux

---

1. Le Fontaine fait ainsi parler le loup, dans sa fable *Le loup et les bergers,* L. X, 6 :

> Le loup est l'ennemi commun :
> Chiens, chasseurs, villageois s'assemblent pour sa perte ;
> Jupiter est là-haut étourdi de leurs cris ;
> C'est par là que de loups l'Angleterre est déserte :
> On y mit notre tête à prix.

« Edgard, roi d'Angleterre, vers l'an 961, convertit le tribut d'argent que les habitants du pays de Galles payaient à son prédécesseur en une redevance annuelle de 300 têtes de loups. L'île entière en fut délivrée. » (Note de Walckenaer.)

Digitized by Google

apprentis, pour se livrer à divers jeux. Le peuple a de la fierté et de l'indépendance, mais respecte les nobles. Les dignités de ceux-ci sont héréditaires. Ils jouissent de certains privilèges : ainsi ils sont exempts de la contrainte par corps pour leurs dettes et ne subissent pas la torture, même lorsqu'ils ont commis les plus grands crimes.

Un des traits distinctifs du caractère des Anglais est la gravité et l'orgueil national. Ils font d'excellents marins et aussi de bons soldats sur terre, quands ils trouvent la nourriture qui convient à leur vigoureux appétit, disons mieux, à leur gloutonnerie. Ils méprisent tous les périls, même la mort, ainsi que le prouve une anecdote, narrée par Barclay, qui se rapporte à la guerre de l'indépendance des Provinces-Unies (1).

Les lois des Anglais, qui leur viennent des Normands, sont en langue française ancienne et fort différente du français moderne. Mais la plupart du temps, c'est la coutume qui décide. Ce peuple est très subtil, chicaneur et processif, retenant en cela l'esprit de ses ancêtres normands. De là vient le dicton populaire qu'ils sont pourvus d'un appendice caudal, sans doute

---

1. Vingt-quatre soldats de l'armée espagnole ont été fait prisonniers ; huit, dont les noms seront tirés au sort, doivent être pendus. Parmi les prisonniers se trouve un Anglais, qui a la chance de tirer d'abord un bon numéro lui assurant la vie sauve. Mais, témoin du désespoir d'un Espagnol qui n'ose se décider à plonger la main dans le casque contenant les billets, il fait marché avec celui-ci pour 10 écus et se substitue à lui avec une parfaite insouciance. Cette fois encore la fortune le favorise. P. 76.

Digitized by Google

parce qu'ils sont assimilés pour l'astuce à des renards ou à des singes (1).

Les réflexions que fait Barclay, en les appuyant d'exemples, sur le respect religieux des Anglais pour leurs coutumes et leurs traditions, n'ont rien perdu de leur actualité, depuis près de trois siècles écoulés.

Il n'en est pas de même des observations que lui suggère le goût de ses compatriotes pour la philosophie et les sciences. Il leur reproche de se laisser entraîner aux opinions les plus invraisemblables. Ainsi, certains d'entre eux ne s'avisent-ils pas de croire que la terre tourne autour du soleil? Nous sommes en 1614. L'année suivante, pour avoir soutenu cette affirmation, Galilée comparaîtra devant le tribunal de l'Inquisition. Au reste, il s'écoulera du temps encore

---

1. On donne à cette fable une autre origine. Les habitants d'une ville anglaise, raconte la légende, avaient coupé la queue du cheval de l'évêque Thomas de Cantorbéry, alors qu'il traversait cette ville, fuyant la colère de Henri II. Depuis lors, en punition de cette acte de dérision impie, leurs enfants et petits-enfants étaient tous venus au monde avec une queue au bas du dos.

On lit dans : *Les illustres proverbes* de Fleury de Berlingen (Paris, Pépingué, 1665, t. II, p. 45) :

« On peut aussi rapporter ce sobriquet aux lois qui furent « données à l'Angleterre par les Rois qui lui vinrent de Norman- « die, lesquelles sont toutes ambigües et sujettes à tant de di- « verses interprétations qu'après les plus mûres décisions, les « chicaneurs y trouvent encore à redire; de sorte qu'on peut « dire et qu'on dit en effet avecque raison, qu'il y a toujours « quelque queüe : ce qui donne une ample ouverture à la pro- « longation des procès; joint que, comme dit Barclay en son « Tableau des Esprits, l'esprit couvert et caché de ce peuple, « comme tenant de l'habitude de son origine, qui est Normandie, « est prompt aux subtilités, lesquelles remplissent les cours de « procès, d'où est venüe, comme il est vraisemblable, la fable « vulgaire, que les Anglais ont des queües. »

Digitized by Google

avant que la découverte scientifique de Copernic soit acceptée de tous. Dans l'édition de l'*Euphormion* de 1674, le bon Bugnot, commentateur de Barclay (1), place au bas de ce passage une note qui respire la plus entière méfiance à l'égard de ce prétendu mouvement de la terre. Il aime mïeux s'en rapporter à la Bible.

Barclay consacre quelques pages à la situation religieuse de l'Angleterre. Il s'élève contre la richesse excessive des couvents, contre la multiplicité des sectes rivales, dont l'opiniâtreté inouïe ne redoute ni les juges, ni les tourments, ni la mort. N'a-t-on pas vu un père constituer une Église qui ne comprenait que ses trois fils et lui-même ! Et encore, au sein de cette petite Église, des dissidences n'ont pas tardé à éclater ; à la suite d'excommunications réciproques, elle a fini par se scinder en trois sectes nouvelles. Voilà où les Anglais ont été conduits, par l'orgueil de vouloir être plus sages que les autres et par « le *plaisir de dogmatiser* sans être repris ni contraints par aucune autorité ecclésiastique ni séculière » (2).

---

1. Dom Gabriel Bugnot, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Dizier, en Champagne, professa la rhétorique dans différents collèges de son ordre et mourut prieur de l'abbaye de Notre-Dame de Bernay, le 21 septembre 1673. Il faisait bien les vers latins et parlait la langue grecque avec facilité. Outre plusieurs ouvrages demeurés manuscrits, on a de lui : 1° *Vita et regula S. Benedicti carminibus expressæ.* Paris, 1662, in-12, réimprimé en 1665 et 1669 ; 2° *Sacra Elogia sanctorum ordinis S. Benedicti versibus reddita.* Paris, 1663, in-12 ; 3° *J. Barclaii Argenidis pars secunda et tertia,* sous le titre d'*Archombrotus et Theopompus.* Paris, 1669, in-8°, continuation de l'*Argenis*, qui fait le deuxième volume de l'édition *Variorum.* (D'après Moréri.)

2. L'expression est de Bossuet, dans l'oraison funèbre de Hen-

Digitized by Google

Barclay termine par quelques conseils aux étrangers sur la manière de se comporter avec les Anglais. Aux injures et aux violences des gens du peuple, souvent avinés, il faut opposer le flegme, une contenance énergique, et compter que les tribunaux feront bonne justice. Quant aux grands, on rencontre chez eux beaucoup de civilité et même de courtoisie.

L'Écosse a bien des traits communs avec la France, sauf toutefois la fertilité du sol. Barclay esquisse une description sommaire de son pays d'origine, riche surtout en bestiaux et fort giboyeux. Il n'est pas rare d'y voir des troupes de trois cents cerfs. Aussi les princes y trouvent-ils des chasses magnifiques.

Sur cette terre ingrate, la noblesse elle-même est pauvre, mais n'en étale pas moins, avec une ostentation qui prête à rire, ses titres dont elle est très fière. Des querelles intestines divisent la nation; les clans se mesurent parfois en de véritables batailles rangées. Les haines se transmettent héréditairement et de terribles représailles s'exercent, vengeant le meurtre par le meurtre, les incendies par les incendies; de vastes forêts ont ainsi été détruites par le feu. Heureusement, les efforts du roi Jacques sont parvenus à mettre fin à ces sortes de guerres civiles.

Vifs, courageux, plus propres à amasser des biens qu'à les conserver, les Écossais montrent une grande aptitude à la guerre et savent d'ailleurs se plier à

---

riette de France. Mais ne traduit-elle pas bien les termes de Barclay ? « Itaque quos hæc cepit superba suavitas præter ceteros sapiendi in varia nomina abierunt, legesque diversas non ipsa hominum authoritate, aut numero, sed pertinacia sancitas », p. 81.

Digitized by Google

toutes les conditions. Ils sont remarquablement doués pour la poésie. Mais, à l'étranger, ils ont le défaut d'importuner ceux de leurs compatriotes dont ils font rencontre, en leur réclamant des subsides comme si c'était un dû. Il semble bien que Barclay a eu personnellement à souffrir de cette mendicité superbe (*superba mendicitas*), et s'est vu parfois contraint à pratiquer une hospitalité par trop écossaise.

De l'Irlande il parle brièvement. Il dit la pauvreté des habitants, leurs misérables demeures, leur nourriture sordide, leurs vices, leur paresse extrême, mais aussi leur orgueil, leur endurance qui les rend insensibles aux intempéries, surtout lorsqu'ils se livrent à leur exercice favori, la chasse, leur amour de l'indépendance qui leur fait accepter cette existence si peu enviable. Toutefois, chez ceux qui habitent les villes ou les parties les plus tempérées de l'île, on rencontre des mœurs plus polies et un genre de vie plus civilisé.

Le chapitre V sur l'Allemagne débute, comme les précédents, par une esquisse géographique. Ce vaste pays, qui s'étend des Alpes à la Pologne, jadis sauvage, aujourd'hui embelli de nombreuses cités, est coupé en deux parties presque égales par le Danube, « prince des fleuves de l'Europe, qui chaque année grossit la masse puissante de ses eaux et ruine les ponts élevés sur ses rives » (1).

Puis, nous avons quelques indications sur les hôtelleries du pays et sommes avertis que, si sur le Rhin

1. Pæne mediam Ister intersecat, in Europa fluminum Princeps, maremque alveum in annuorum pontium ruinam attollens, p. 97.

Digitized by Google

et dans le voisinage des Alpes on en trouve d'assez confortables, en revanche, celles de l'Allemagne du Nord sont fort sales et mal plaisantes. Barclay nous prévient aussi que la chaleur des poêles est pénible à supporter pour l'étranger et que, de plus, ils dégagent une mauvaise odeur qui se mêle à celle de la nourriture, au point de rendre parfois l'air irrespirable(1).

Le vice qui frappe le plus Barclay chez les Allemands, c'est leur amour excessif et inextinguible de la boisson(2). C'est en leur tenant tête à table, le verre

---

1. « Un Allemand me fist plaisir à August (Augsbourg) de « combattre l'incommodité de nos fouyers par ce même argu- « ment de quoi nous nous servons ordinairement à condamner « leurs *poyles*. Car, à la vérité, ceste chaleur croupie, et puis la « senteur de ceste matière reschauffée, de quoi ils sont com- « posés, enteste la pluspart de ceux qui n'y sont expérimentés ; « moi non. Mais au demeurant estant cette chaleur égale, cons- « tante et universelle, sans lueur, sans fumée, sans le vent que « l'ouverture de nos cheminées nous apporte, elle a bien par « ailleurs de quoi se comparer à la nostre. »

MONTAIGNE, *Essais*, L. III, chap. XIII.

2. Cf. Sébastien MUNSTER, *Cosmographia*, édit. latine de 1552, p. 326 : .

« Quantum vero attinet ad rationem hodierni victus, sciendum plerosque Germanos hodie in conviviis bellaces et strenuos esse, præsertim cum noctes et dies bibendo æquaverint ac omnes cyathos exsiccaverint. Nullas possunt nuptias, nulla convivia, nullos celebrare conventus, nisi ad extremam ebrietatem alter alterum ad pocula invitet atque ita repleat, ut, quod dictu etiam pudendum est, coram servis ac vernaculis rursum potum evomat vinum, sub mensaque impudice meiat, non sine bonorum et Deum timentium virorum summa exsecratione. Et cum semiamens, imo demens potius in stratum collocatur, tum triumphus ingens excitatur, tum risus, tum cachinnus exoritur... sq. »

Cf. aussi DE LANCRE, *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses*. Paris, Ve L'Angelier, 1610, L. IV, disc. II, p. 399 sq. « Que l'Alemant est plus amy de Bacchus que toute autre nation. »

Digitized by Google

en main, que souvent on conquiert la faveur des princes. Convier à boire est la plus grande civilité de ce pays; alliances et amitiés se scellent en buvant.

A côté de ce défaut, le caractère allemand présente de sérieuses qualités, la franchise, le respect de l'autorité et des magistrats. Cette nation a la bonne fortune de n'être pas agitée par les querelles religieuses, comme la France et l'Angleterre. Il faut faire exception cependant pour l'Autriche et la Bohême.

Barclay définit fort bien la science allemande : l'esprit un peu massif de ce peuple le rend propre aux travaux de longue durée qui exigent de la constance, si bien que les autres peuvent mieux savoir, eux savent davantage (1).

Les Allemands aiment les voyages et retiennent pour l'imiter ce qu'ils ont vu au dehors, mais n'accordent chez eux aucune dignité aux étrangers.

De nouveau sont louées leurs qualités, loyauté, simplicité, pudeur, bonhomie, courage, esprit industrieux. N'est-ce pas en Allemagne qu'ont été inventées l'imprimerie et la poudre à canon ? On ne saurait dire d'ailleurs si c'est pour le bonheur ou pour le malheur de l'humanité.

Mais, ce qu'il y a de plus magnifique en cette nation, c'est qu'elle a hérité du nom et de l'aigle de l'empire romain. Toutefois, si l'empereur impose par la grandeur de son titre, sa puissance effective s'est singulièrement réduite. Tandis qu'en France et en Angleterre

1. Vis mentium ut opaca, ita ad æternitatem laborum est robusta, ut cæteri melius quidem scire, illi vero plura possint, p. 103.

Digitized by Google

le pouvoir des seigneurs a été abattu et la royauté fortement constituée, en Allemagne les princes se sont rendus indépendants et plusieurs villes ont formé des républiques particulières. L'autorité de l'empereur est donc assez limitée. Barclay insiste sur ce point et conclut judicieusement que la division de l'Allemagne fait sa faiblesse.

Notons encore ses remarques sur l'orgueil des nobles de ce pays et sur le formalisme pointilleux qu'on y observe par rapport aux titres qu'il faut donner à chacun selon sa dignité(1).

L'ancienne Belgique s'est divisée. Une partie, les Provinces-Unies (Hollande), a secoué le joug espagnol; l'autre, la Flandre, est demeurée fidèle à la couronne d'Espagne. Ceux qui se sont constitués en république, les Bataves, ont trouvé dans leur marine leur principale force et leur richesse. On doit leur reprocher, ainsi qu'aux Flamands, dont les mœurs sont les mêmes, la passion qu'ils ont pour la boisson. Pour sevrer les enfants, ils leur font teter de petites bouteilles de bière en forme de mamelles. C'est ainsi que, dès l'âge le plus tendre, ils prennent goût à ce breuvage et contractent un besoin de boire d'autant plus vif que la bière ne désaltère pas comme le vin. Malgré ces libations immodérées, ces peuples sont essentiellement actifs, vigoureux, industrieux, commerçants. Tout, dans les villes, indique l'aisance, et les mendiants y sont fort rares. Cette nation se distingue

1. Nec ulla gens tam conceptis formulis agit, etiam eorum memoriam fallentibus, quos a puero illa ars et tot discriminum superstitio exercet, p. 116.

Digitized by Google

par la franchise, la droiture, l'aversion pour toute perfidie; elle a produit quelques hommes éminents dans la politique ainsi que dans les lettres. Si les mœurs chez les Bataves sont républicaines, on trouve au contraire chez les Flamands une passion très vive pour les honneurs et les titres, qui les rend fort accessibles aux louanges et aux flatteries.

Dans les deux pays, le peuple fait plus de cas des marques extérieures de l'égalité que de l'égalité elle-même. C'est par l'affable simplicité de ses manières que Guillaume d'Orange sut se créer une popularité si grande. Comme quelqu'un le blâmait de se montrer si familier avec des gens du peuple : « Ce n'est pas « acheter un homme trop cher, dit-il, que de le payer « d'un coup de chapeau : *Hominem bene emi, qui sa-* « *lutatione constaret.* »

L'Italie (qui fait l'objet du chapitre VI) jouit d'un grand renom, surtout, ajoute aussitôt Barclay, en raison de son passé glorieux ; car c'est un pays surfait. A part la Lombardie, il est pauvre en moissons comme en troupeaux, mais abonde en oranges, grenades et figues qu'il exporte.

Pour la plupart bien situées, les villes sont belles d'aspect, avec ces maisons de marbre, décorées de statues, auxquelles on donne le nom de palais. Mais les fenêtres, au lieu de vitres, n'ont que du papier huilé ou une toile grossière. On admire la magnificence des églises, leurs mosaïques, leurs colonnes de marbre, leurs autels richement ornés ; mais le soleil n'y pénètre pas assez librement. Il est vrai que les Italiens ont voulu cette obscurité, parce qu'ils croient

Digitized by Google

que la tristesse de la nuit exalte le sentiment religieux, tandis que le charme de la lumière le dissipe[1].

Mais, si les étrangers sont séduits par la beauté des monuments de l'Italie, ils jugent, en revanche, fort déplaisantes la saleté des hôtelleries, la détestable cuisine qu'on y sert, la malpropreté des lits pleins de poux et de punaises, la mauvaise humeur des hôteliers et l'extrême cherté des prix.

Néanmoins, les voyageurs viennent en grand nombre en ce pays. Les jeunes gens des diverses nations y lient aisément connaissance et s'y créent de fort agréables relations, se constituant ainsi comme une sorte de patrie commune et temporaire.

Extrêmement polis, les Italiens accentuent encore leur courtoisie par une gesticulation exubérante. Ils ont des amitiés très vives et des haines très tenaces, d'autant plus dangereuses qu'ils savent les dissimuler, guettant l'heure propice à la vengeance. La subtilité d'esprit de cette nation la rend très défiante ; elle est aussi fort cruelle, ainsi que le prouvent de nombreux empoisonnements, meurtres, actes de brigandage exécutés avec une férocité inconnue aux voleurs de grand chemin de France et d'Angleterre.

Malgré la communauté de la langue, l'Italie présente une grande variété de mœurs, par suite de son morcellement en beaucoup d'États, de la diversité des gouvernements et des traces qu'ont laissées les occupations étrangères. Rome, après son passé si glorieux,

---

1. Adeo religionis sensum putant tristitia noctis elatum et per lucis jucunditatem expirare, p. 130.

Digitized by Google

tombée dans l'abjection à la suite des invasions barbares, est aujourd'hui réduite sous la puissance des papes et impose encore le respect au monde par la majesté non plus des armes, mais de la religion. Le royaume de Naples se distingue par le faste de sa noblesse. Une oligarchie opulente domine en souveraine la république de Venise. Mais les autres républiques ont dû se placer sous la protection des rois et des princes qui, en échange, exigent d'elles de grands subsides; d'où la nécessité pour ces Etats de s'enrichir. Le Milanais offre un mélange heureux des qualités du génie français et du génie italien, mais de leurs défauts aussi.

On ne saurait refuser aux Italiens la finesse, la vigueur, la persévérance, la sobriété, l'économie, l'aptitude à la conduite des affaires de la république. Beaucoup d'entre eux, écrivant bien le latin, le parlent mal, et même l'italien, par la façon dont ils le prononcent, semble n'avoir plus de conformité avec le latin, dont il provient. Leurs poètes sont justement renommés, qu'ils aient écrit en latin ou dans la langue vulgaire. L'histoire doit aussi beaucoup à ce peuple(1), ainsi que la théologie et la philosophie, en un mot, tout ce qui est du domaine des muses. Pour conclure, l'Italie donne le spectacle des plus saintes vertus et des pires forfaits. Ainsi qu'on l'a dit de l'Attique, nulle part la ciguë n'est plus vénéneuse, nulle part les abeilles ne remplissent leurs cellules d'un miel plus doux.

1. Barclay désigne, sans les nommer, mais d'une manière assez claire, Machiavel et Guichardin, p. 142.

Digitized by Google

Comme toujours, c'est par une rapide description du pays que s'ouvre le chapitre VII sur l'Espagne. Barclay signale surtout la pauvreté, la sécheresse, la stérilité du sol, sauf en quelques parties arrosées et fertiles, la rareté des villes et des hôtelleries. La race espagnole est robuste, patiente, apte à supporter les fatigues et les privations de la guerre. Essentiellement belliqueuse, elle a, depuis les temps anciens, combattu pour son indépendance contre Rome, contre Carthage, contre les Maures. Barclay résume en quelques pages l'histoire de ces guerres et des agrandissements successifs de l'Espagne en Europe et dans le Nouveau Monde, jusqu'au règne de Philippe II. De là, chez cette nation, un immense orgueil, une gravité altière qui va jusqu'à une emphase et une bouffissure choquantes. Les Espagnols sont sobres et fort économes, sauf en ce qui concerne leurs vêtements ; car ils aiment à paraître. Si un peu de pain et de salade leur suffit d'ordinaire, ils sont gens à se régaler très volontiers et amplement, quand c'est aux frais d'autrui. Chez les pauvres, même fierté et même arrogance que chez les riches. Ainsi, on a vu un savetier mourant donner à son fils, savetier comme lui, ce conseil suprême : « Souviens-toi de te maintenir à la hauteur de la majesté de ta maison (1). » En somme, les Espagnols, malgré leurs grands airs d'hidalgos, se contentent souvent de situations fort modestes.

1. Ut, inquit, memineris in majestatem assurgere familia tua dignam, p. 151.

Barclay place encore ici une autre anecdote, également caractéristique.

Digitized by Google

On n'est pas peu surpris du jugement nettement défavorable que porte Barclay sur l'état des lettres en Espagne. Il ne voit guère que la philosophie, la jurisprudence et la théologie qui y soient cultivées avec zèle (1). Mais cette politesse que donne l'étude des lettres grecques et latines n'y est pas recherchée ; l'*humanitas* et l'élégance sont bannies de l'enseignement. Barclay semble tenir assez peu de compte des ouvrages écrits par les Espagnols en leur propre langue, qu'ils aiment, dit-il, à avoir pour la dignité de leur nation. Ici Bugnot proteste, à juste titre, et réclame en faveur des romans de chevalerie. Il eût pu réclamer également pour Lope de Vega, pour Cervantès, qui a publié en 1605 la première partie de son *Don Quichotte,* pour nombre d'autres auteurs qui, à l'époque où écrit Barclay, font de la littérature espagnole une des plus riches et des plus brillantes littératures de l'Europe. L'amour du grec et du latin aveugle un critique plus avisé en d'autres matières. Au reste, dans le chapitre sur l'Angleterre, j'ai vainement cherché le nom de Shakspeare.

Un autre trait du caractère des Espagnols, c'est la lenteur et la dissimulation qu'ils apportent dans leurs conseils. Habiles à couvrir du prétexte de la religion leurs menées ambitieuses, ils se posent en exécuteurs de la volonté divine et envoient de préférence comme ambassadeurs des moines.

---

1. Bugnot indique en note quelques-uns des théologiens, philosophes et savants espagnols : Averroës, Avicenne, Suarez, Mendoza, etc., et vante les universités de Salamanque, d'Alcala de Henarez, et celle de Coïmbre, fondée par Jean II, roi de Portugal.

Digitized by Google

C'est un sujet d'étonnement que, avec très peu d'hommes, ils puissent conserver un empire si vaste, dispersé sur toute la surface du globe, et que, grâce au renom de la richesse des Indes, qu'exploite une grandiloquence habile et rusée, ils arrivent à maintenir leur crédit.

Cette vanité, cette enflure ne choquent pas chez les Espagnols, parce qu'elles sont naturelles et n'ont rien d'affecté. Très polis et très affables, ils veulent aussi qu'on les aborde avec courtoisie et même cérémonieusement. La flatterie les séduit, mais on doit se garder de croire aux promesses dont ils sont prodigues.

Le chapitre VIII traite des Hongrois, Polonais, Moscovites et autres nations septentrionales. La Hongrie, riche en céréales et en bétail, exporte chaque année plus de cent mille bœufs en Allemagne et dans les pays d'alentour. Elle produit des vins excellents ; l'air y est salubre, sauf en automne, où des précautions sont à observer pour les étrangers, en raison des nuits très froides succédant à de très chaudes journées. Barclay en parle par expérience, ayant visité le pays. Les Turcs ont infligé de grands désastres à la Hongrie et en ont conquis une partie. Les soldats étrangers venus à son secours ont fait pénétrer chez les indigènes quelque chose de leur humeur, altéré les mœurs nationales et introduit parmi les populations des campagnes des habitudes de brigandage. Chez les nobles se sont conservés des sentiments plus élevés. Ces *magnats* se présentent avec un aspect vraiment majestueux, vêtus de longues robes à la mode orien-

Digitized by Google

tale, principalement de couleur rouge ou bleue, et le cimeterre au côté. Cavaliers superbes, fiers, riches, indépendants, attachés fortement à leurs privilèges, ils nourrissent contre les Turcs une haine opiniâtre et sont hostiles aux Allemands. Leur loyauté au demeurant est douteuse.

Il existe chez eux un magistrat qu'ils nomment le Palatin, dont le rôle est fort important ; car il a le droit d'opposer son *veto* aux décisions du roi concernant la chose publique.

Les Illyriens et les Dalmates habitent un pays hérissé de montagnes sur lesquelles règne un perpétuel hiver ; les vallées, assez peuplées, jouissent d'une température plus douce. Ces peuples dépendent de maîtres divers dont ils ont adopté les mœurs. Seuls, les ports sont un peu fréquentés par les étrangers.

Braves et audacieux, les Illyriens et les Dalmates fournissent d'excellents soldats aux armées turques et quelques-uns font partie du corps des janissaires à Constantinople.

Dans les immenses plaines de la Pologne, où le vent du nord se donne libre carrière, n'étant arrêté par aucune montagne, sévissent des hivers extrêmement rigoureux ; terre, fleuves, tout est gelé. Mais de vastes et profondes forêts prodiguent le bois nécessaire au chauffage et abritent des animaux dont les peaux donnent de très précieuses fourrures. On y trouve aussi de nombreux essaims d'abeilles sauvages, qui produisent en abondance un très bon miel, d'où l'on tire l'hydromel, boisson fort appréciée des Polonais.

Digitized by Google

Sur la glace des rivières et des marais, ils circulent en traîneau ; c'est le moment des échanges commerciaux ; ils trafiquent surtout de cire et de pelleteries. Leurs maisons sont pour la plupart construites en bois et couvertes de paille. De leurs hôtelleries, Barclay donne une triste idée, dépeignant les chambres vides, aux murailles percées de trous par où pénètre la lumière, ouvertes aux vents et au froid. Ni lits ni tables ; de la paille étendue par terre et, pour tout mobilier, des clous fixés au mur où les hôtes de ce logis si peu engageant accrochent leurs effets. Aussi, pour voyager en Pologne, doit-on, en quelque sorte, transporter avec soi sa maison, lit et literie, vivres, etc.

Cette nation farouche et portée à la licence a renoncé à grand'peine à la loi barbare qui permettait le rachat du meurtre par une petite somme d'argent. Elle est fort libre en matière religieuse et très présomptueuse.

Comme la Pologne, la Russie ou Moscovie subit, pendant de longs mois d'hiver, les rigueurs d'un froid aigu et pénétrant. L'été y éclate avec violence et, par sa chaleur soudaine, mûrit les fruits, même les melons. Ici encore, les forêts couvrent d'immenses territoires, donnant aux habitants la cire et le miel ainsi que la dépouille des animaux sauvages. La population, quoique nombreuse, est loin d'être en rapport avec l'étendue du pays. Cette nation née pour la servitude, féroce si elle voit quelque trace de liberté, paisible si on la contraint, accepte le joug de son prince, dont elle se reconnaît l'esclave, lui accordant tout pouvoir

Digitized by Google

sur la vie, les corps et les biens de ses sujets (1). Cette obéissance absolue, ils l'imposent aux étrangers eux-mêmes. Les grands font peser sur leurs inférieurs leur autorité, comme le souverain fait peser la sienne sur eux. Profonde est l'ignorance de ce peuple. Souvent en lutte avec les Tartares ou les Polonais, récemment aussi en proie à des dissensions civiles, ils aiment la guerre ; leur armée, toute composée de cavalerie, attaque avec une grande impétuosité. Mais, dès qu'ils tombent dans le découragement, ils n'opposent plus aucune résistance et se laissent tuer sans demander quartier. Nation prudente, rusée, suspecte à bon droit aux marchands, adonnée à l'ivresse. En Russie, les épouses, soumises à une longue captivité, ne se croient bien aimées de leurs maris que quand elles sont bien battues. Barclay le prouve en contant l'anecdote suivante : Un Allemand, appelé Jordann, ayant pris femme en Moscovie, voyait, malgré toutes les marques d'amour qu'il lui donnait, sa moitié mécontente et triste. Comme il lui demandait la cause de son chagrin, il apprit d'elle qu'elle ne se croyait pas aimée, parce qu'il ne l'avait jamais battue. Jordann alors la traita selon son désir, la bâtonna, et même au delà de ses vœux, puisqu'il lui rompit certain jour un bras et une jambe.

De la Chersonèse Cimbrique (Danemark), sont sortis les Cimbres, les Goths, les Vandales, qui ont ravagé une partie de l'Europe et de l'Afrique, ainsi

1. Servituti gens nata, ad omne libertatis vestigium ferox est ; placida si prematur. Ultro fatentur Principi se servire ; illi in suas opes, in corpora vitamque jus esse, p. 170.

Digitized by Google

que les Northmans, qui possédèrent longtemps l'Angleterre et la Neustrie, appelée de leur nom Normandie. Comment donc s'est tarie cette source de peuples (*velut fons gentium*) qui paraissait inépuisable ? Car en ce pays, maintenant, les villes sont rares, les habitants peu nombreux. La raison en est que, si jadis l'excès de population sur un sol assez pauvre obligeait la jeunesse d'aller chercher d'autres contrées où se fixer, aujourd'hui l'habitude de boire et de manger avec excès a affaibli la force génératrice de ce peuple ; à peine se reproduit-il assez pour les besoins de son propre pays. Les Danois boivent plus que les Allemands et, du matin au soir, absorbent eau-de-vie, vin et bière, au point qu'on est obligé souvent de les reporter en leur logis. Au reste, c'est une nation honnête et fidèle à sa parole.

La Norvège ne compte aussi que peu d'habitants. Nulle part ne poussent de plus beaux arbres pour la construction des navires. Ce peuple est rude, mal famé et pratique la sorcellerie, jusqu'à vendre le vent à ceux qui sont sur le point de s'embarquer. Combien y est cruelle la rigueur de l'hiver, c'est ce que le roi Jacques I^er^ éprouva. Il s'était fiancé à Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemark ; mais, quand celle-ci voulut se rendre en Écosse, les vents contraires la rejetèrent plusieurs fois sur les côtes de Norvège ; c'était l'effet des maléfices d'une sorcière qui fut, peu de temps après, punie de son crime. Jacques, que l'amour rendait impatient, se décida alors à aller trouver sa fiancée et, quoique l'on fût déjà en plein hiver, il partit. Après avoir essuyé mainte tempête, il arrive en

Digitized by Google

Norvège, mais il y trouve un tel froid qu'il a un doigt gelé et comme mort. Il le guérit en le plongeant dans un vase plein de neige. Barclay raconte avec un grand luxe de détails la mésaventure de ce doigt royal ; nul doute qu'il ne les ait recueillis de la bouche même de l'auguste victime que ne respectèrent point les frimas norvégiens.

C'est dans une haine commune qu'il réunit les Turcs et les Juifs pour en faire le sujet de son neuvième chapitre. La farouche nation des Turcs est née pour la ruine des cités, des arts et des sciences, mais doit ses succès plutôt à nos vices qu'à ses vertus. Ils ont un dévouement aveugle et fanatique à leurs princes, sous la conduite desquels ils ont conquis tant de pays. L'histoire de ces conquêtes est ici résumée, jusqu'à la prise de Bude et au siège de Vienne. Quelle honte pour l'Europe de n'oser rien entreprendre contre les Turcs et de leur envoyer des ambassadeurs !

Cette nation s'est amollie dans la prospérité ; on voit les sultans marquer ouvertement leur préférence pour des fils et filles de parents chrétiens, qu'on leur a ravis et qu'on élève dans la foi de Mahomet. C'est parmi ceux-ci qu'ils prennent leurs confidents, leurs capitaines, les sultanes et les concubines. Le caractère des Turcs est grossier, bas, indigne de la liberté. Ils se livrent à l'élève des troupeaux, habitent des maisons incommodes et sans ornements. Les chrétiens n'ont pas en Turquie de plus cruels ennemis que les renégats. Nulle part on n'a poussé plus loin l'art de l'empoisonnement, ainsi qu'en témoigne l'anecdote longuement narrée qui nous montre le gou-

Digitized by Google

verneur d'Alep se débarrassant par le moyen d'un mouchoir empoisonné du successeur que lui avait envoyé la Sublime Porte.

Toutefois, on ne saurait méconnaître chez les Turcs certaines qualités. Charitables pour les pauvres et pour les étrangers, ils ont fondé des hôpitaux d'où ne sont même pas exclus ces *chiens de chrétiens ;* ils portent à leurs parents un grand respect. Mais la licence des mœurs va chez eux jusqu'à l'extrême, et leur corruption les livre aux passions les plus infâmes (1).

On constate chez eux, chez les janissaires même, la décadence de l'esprit militaire, à l'exception cependant des troupes de l'Égypte, qui ont souvent à guerroyer contre des bandes de brigands pillards. Il est douteux que les Turcs puissent résister maintenant à une armée européenne ; ils ne savent même plus se servir des arcs qui les avaient autrefois rendus si redoutables et dont Barclay a pu *de visu* constater la puissance, chez un lord anglais qui, pendant son séjour à Constantinople, avait reçu des leçons d'un vieux soldat de Soliman.

Donc, le moment est venu de reprendre à ces barbares les riches provinces qu'ils ont assujetties et d'imiter les ancêtres qui ont fait les croisades (2). Si

1. A ce propos, Barclay raconte l'histoire d'un sultan qui tua son mignon dans un accès de furieuse jalousie, p. 195.

2 Dans la dédicace qu'il fait à Louis XIII de son *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effets* (1620), Nicolas Coeffeteau prêche aussi la croisade contre les Turcs. Il dit au roi : « Devant que de laisser son diadème à ses successeurs, Votre Majesté emplira l'Orient des marques de sa valeur

Digitized by Google

celles-ci ont échoué, c'est par suite des divisions qui ont éclaté entre les nations de l'Occident, entre Richard Cœur de Lion et Philippe-Auguste, Édouard III et Philippe de Valois, qui chacun ont eu des torts. Aujourd'hui, un seul de ces princes suffirait pour vaincre les Turcs. Un homme éminent ne faisait-il pas naguères à son roi la proposition de conquérir en deux ans le Péloponnèse, l'Eubée et une grande partie de la Grèce, et cela avec 30 000 hommes seulement ? Un autre général, mort depuis, garantissait aussi le succès dans les mêmes conditions. La vraie tactique consiste à ne pas rester sur la défensive, mais à aller porter la guerre chez les Turcs, et malheureusement, pour les rencontrer, il y a peu de chemin à faire. L'ennemi nous presse ; le jeune Achmet menace la Transylvanie. Prenons garde que, à l'exemple de Charles le Téméraire, d'abord pacifique comme lui, il ne finisse de même par être possédé du démon de la guerre. Ainsi Barclay, dénonçant à l'Europe le péril turc, l'appelle à s'unir contre les infidèles.

La transition lui est, dit-il, facile des Turcs aux Juifs. L'un de ces derniers, interrogé par lui, a répondu qu'il aimerait mieux obéir aux Turcs qu'aux chrétiens, parce qu'au moins les Turcs sont circoncis. La nation juive, errante de par le monde, âpre à la

---

et de son courage, et après avoir reconquis Constantinople, elle ira planter la croix dans la Palestine et arracher le sépulcre du Sauveur du monde d'entre les mains des infidèles. » Il revient encore dans sa préface et dans le corps de l'ouvrage sur cette idée qui d'ailleurs, à cette époque, a été assez fréquemment exprimée.

Digitized by Google

poursuite des richesses, diligente en tous les trafics, pratiquant l'usure, est partout esclave et s'est accoutumée à la sujétion, quoique ayant au cœur l'amour de l'indépendance. Les Juifs adoptent les mœurs des pays qu'ils habitent, mais n'en conservent pas moins avec ténacité le caractère de leur race et sont obstinément attachés à leurs superstitions. Ils répandent une odeur particulière, sont sales en leurs maisons et en leurs habits, même les plus riches d'entre eux. Il ne leur est permis de posséder ni armes ni biens-fonds. C'est d'ailleurs avec raison qu'on affaiblit les forces d'un peuple ennemi qui, s'il était le maître, nous traiterait d'une manière pire encore : *Recte vires adimuntur hostili populo et nos pejus, si polleret, mulctaturo.* C'est sur cette déclaration antisémite, digne du contreseing d'Édouard Drumont, que se termine la revue des différentes nations (1).

Barclay va passer maintenant aux divers caractères et aux passions qui se rencontrent chez tous les peuples, sans distinction de pays. Nous revenons donc à des généralités qui offrent beaucoup moins d'intérêt que les pages précédentes et qu'il me suffira d'analyser très brièvement.

En étudiant au chapitre X les caractères de ceux qui sont prompts aux saillies et aux plaisanteries, de ceux qui ont une merveilleuse facilité d'élocution, de ceux au contraire dont l'esprit et la parole sont lents,

1. Il est à remarquer que Barclay ne dit rien de la Suisse. De Lancre (*op. cit.*) ne l'a pas omise, p. 446, liv. IV, disc. IV. *Comparaison des Suisses avec les François et autres nations, et de leur inconstance.*

Digitized by Google

Barclay pourrait bien avoir surtout en vue certaines personnalités de la cour. Il se pose la question suivante : à qui faut-il accorder la supériorité, aux esprits propres aux lettres ou à ceux qui sont aptes au gouvernement de l'État ? Sur ce point et sur d'autres, les considérations que présente Barclay manquent en général de précision ainsi que de profondeur. De même, les trop rares portraits qu'il crayonne n'ont pas l'unité, la netteté, la cohésion qu'il faudrait. Un des meilleurs est celui du trop grand parleur, où peut-être il se souvient de Théophraste. Il est juste d'ajouter que l'élégance de la latinité relève d'ordinaire ce que les idées ont de peu original.

On pourrait encore signaler dans ce chapitre un développement ayant pour but d'établir que certains lettrés refusent à tort aux hommes d'État la capacité de bien administrer, s'ils ne sont versés aux lettres et aux sciences. Barclay affirme, et il a quelque mérite à le faire puisqu'il est lui-même un lettré, la supériorité de l'art et de la pratique des affaires sur le savoir d'école et les études que les anciens appelaient *umbratiles*. La Bruyère combattra le préjugé opposé : « Il est savant, dit un politique, il est donc incapable d'affaires ; je ne lui confierais l'état de ma garde-robe, » et il a raison. Ossat, Ximénès, Richelieu étaient savants : étaient-ils habiles ? ont-ils passé pour de bons ministres ? » (1).

Les réflexions que contient le chapitre XI sur les esprits courageux, téméraires, timides, superbes,

1. Chap. XII. *Des jugements*, 19.

Digitized by Google

bas, languissants et renfermés, gais, inconstants, etc., sont d'une psychologie quelque peu superficielle, et la banalité des pensées a bien besoin d'être dissimulée par les agréments du style. De temps à autre, une anecdote vient réveiller l'intérêt, celle par exemple dont La Trémouille est le héros (1).

On peut goûter dans le chapitre XII, relatif aux esprits adonnés à l'amour, la façon dont sont analysées les variétés de cette passion selon la fortune et le rang de chacun, ainsi que l'histoire spirituellement contée d'un tout jeune homme que l'amour rendit ardent au travail, de paresseux et musard qu'il était auparavant. Citons encore cette phrase, d'un sentiment assez ému et d'un tour heureux, sur l'amour sans espoir qui, avec une mélancolique volupté, se nourrit de sa propre peine : « *Sin vero fortuna severior aut spem in longum produxerit aut hanc quoque sustulerit, tunc etiam placet, et sibi ipsi miserabilis animus suam cladem inter suspiria recognoscens, liquescit in delicatæ tristitiæ voluptate* (2). » Quant à l'amour entre personnes du même sexe, Barclay le juge bien hasardeux, mais paraît en admettre la légitimité, à la condition qu'il reste chaste.

Le chapitre XIII commence l'étude des caractères dans les différentes situations sociales. Voici d'abord les princes. Autres sont les passions chez les princes légitimes et chez les tyrans, chez ceux dont le pouvoir est héréditaire et chez ceux qui le tirent de l'élection.

1. P. 246.
2. P. 266.

Digitized by Google

Nous n'accompagnerons pas notre auteur dans une suite de lieux communs politiques, qui seront repris avec plus d'ampleur dans la délibération de l'*Argenis* sur la meilleure forme de gouvernement. De même ici l'avantage est accordé à la royauté sur la république et l'oligarchie, mais à la royauté héréditaire. Les pays qui élisent leurs rois s'exposent à de graves inconvénients. Exception cependant doit être faite en faveur du roi actuel de Pologne, Étienne Bathory, dont Barclay célèbre la sagesse. La royauté héréditaire, sans qu'il soit besoin de chercher à approfondir le mystère d'un pouvoir qui vient de Dieu, représente donc la meilleure forme de gouvernement. Nulle thèse n'était plus de nature à plaire au roi Jacques Ier.

Au sujet des grands, rien de saillant, sauf peut-être le portrait assez vigoureusement tracé du favori tout puissant, en qui Bugnot reconnaît Nogaret de Valette, duc d'Épernon.

Les analogies que l'on pourrait à la rigueur saisir entre quelques passages du chapitre XIV sur la cour et le chapitre correspondant de La Bruyère demeurent vagues et approximatives. Mais, étant donné le sujet, quelques rencontres d'idées devenaient à peu près inévitables.

Quoi de plus naturel que de trouver ici comme là le portrait du courtisan, l'énoncé des moyens de s'avancer à la cour, lieu de plaisir en apparence, mais en réalité foire ou marché où s'exerce un laborieux trafic ? Souvent, la faveur a une bien modeste origine ; elle naît d'un caprice du hasard, d'une occasion saisie au vol. *Adeo sæpe levi subitoque susurro admonemur*

Digitized by Google

commodi venti qui, si audiamus, navem impellat ad vota supra spem ac pæne invidiam sublimia. Quelle patience, quelle souplesse il faut au courtisan pour seconder la fortune, c'est ce que Barclay expose, en homme qui connaît l'art de faire sa cour aux rois. Il peint avec humour la joie orgueilleuse du novice auquel le prince a adressé la parole (1), la folle prodigalité de ceux qui se ruinent pour soutenir leur rang, l'attitude des gentilshommes pauvres, les uns exhalant des plaintes, les autres s'efforçant de faire bon visage. Une anecdote agréablement contée fait ressortir les différences de caractère qui existent entre ceux qui sont nés riches et les enrichis. L'histoire de Mella et de Cæpion (2), où se retrouvent sans doute des souvenirs personnels de Barclay, c'est déjà comme une première ébauche du conte charmant de Voltaire, *Jeannot et Colin.*

L'excessive vanité est un défaut auquel, pas plus que les enrichis, les militaires n'échappent, mais on le pardonne plus aisément aux vieux officiers qui ont bien servi leur pays.

En traitant au chapitre XV des magistrats et des avocats, Barclay commence par s'élever contre la vénalité des charges et des offices. Tout au moins, puisqu'elle ne peut être évitée, les juges devraient-ils s'acquitter de leur tâche avec conscience et impartia-

---

1. Quid si illos perfunctorio Principis nutu, aut verborum comitate, beari contigerit, tunc vero solutis superbo gaudio articulis pæne labare; qui adfuerint, quos tantæ gratiæ testes habuerint, vix se tenentibus oculis perlustrare, p. 309.

2. P. 315.

Digitized by Google

lité. On les voit au contraire se laisser séduire par la flatterie, par les supplications et la feinte humilité des clients, et avoir pour leurs amis de funestes complaisances. Sans doute, ceux-là sont en petit nombre qui obéissent ouvertement à leur cupidité. Mais d'autres, par des artifices de procédure, font traîner indéfiniment les procès : les plaideurs sont livrés en proie à la rapacité des clercs des juges et des avocats, qui s'engraissent de leurs misères, *clientum miseriis saginantur*. Aussi faut-il plaindre ceux qui se confient aux tribunaux.

Que la plupart des magistrats soient honnêtes, pieux, équitables, Barclay ne le conteste pas. C'est un beau spectacle à contempler que celui d'une audience de ce corps grave et vénérable, mais à contempler de loin, sans avoir rien à attendre ni à craindre de la justice. On pourra, dans ces conditions, se divertir aussi de l'aspect animé qu'offre une salle de tribunal, avec ses allants et venants, affairés, agités, bourdonnants, tristes ou gais, véritable théâtre de la folie humaine, *humanæ dementiæ scenam* (1).

A Rome, c'était un honneur de défendre ses clients en justice, sans en tirer aucune rémunération. Aujourd'hui, les avocats exercent un véritable métier et leur éloquence est mercenaire. Leur ingéniosité est grande à trouver dans la loi même de quoi éluder le bon droit. Si, chez les peuples où règne le droit romain, que nous appelons droit civil, la connaissance de cette science est nécessaire aux avocats, dans les pays

1. P. 331.

Digitized by Google

de droit coutumier, ils négligent cette étude. En Angleterre, ils ignorent souvent jusqu'aux rudiments du latin, se bornant à déchiffrer les lois écrites en vieux langage français et se contentant pour le reste de la pratique et des conseils des anciens. Au reste, en ce pays où le barreau mène aux honneurs et à la fortune, les avocats abondent. Ils s'affublent de robes qui leur tombent jusqu'aux talons, avec des parements fourrés de peaux de lapin ; on les voit dehors tout bottés, la robe battant sur les éperons.

En France, après avoir passé quelque temps dans les universités, les ignorants arrivent aussi bien que les plus instruits à se faire recevoir avocats ; car ils achètent les suffrages des docteurs chargés de conférer les diplômes. Beaucoup de ceux-là se résignent à croupir en quelque obscur tribunal de province. En revanche, ceux qui unissent au savoir le talent de la parole sont l'honneur de l'ordre entier des avocats ; rarement, on trouve ailleurs autant de distinction, une culture littéraire aussi complète. Certains ont le défaut, pour vouloir trop briller, de déployer une éloquence parfois déplacée et de perdre de vue la cause de leur client.

Le seizième et dernier chapitre est intitulé : *Des théologiens et des prêtres*. Que les esprits barbares et incultes raillent la majesté des lettres, s'écrie Barclay, elle ne s'en impose pas moins à eux ! Si elles règnent dans les tribunaux, c'est encore parmi les esprits cultivés par elles que se recrutent ceux qui ont la charge des religions et de choses saintes. Combien est grande leur puissance, puisqu'on a vu en ce siècle des hommes

Digitized by Google

sans armes, forts seulement de leurs livres, qui, logés en d'étroites chambrettes, ont fait combattre entre eux ces contempteurs des Muses, sonnant pour ainsi dire la charge aux princes et aux peuples, pour les exciter à une guerre funeste, ruineuse, qui n'a pas encore épuisé nos maux ni consumé toutes les semences de sa cruauté !

Il est donc important de considérer quels sont les hommes qui, en ces multiples tempêtes du monde, tiennent le gouvernail des religions. Barclay met d'abord à part ceux qui les ont fondées, soit que, comme Moïse et Jésus-Christ, ils représentent la vérité, soit qu'ils aient usé d'imposture, comme Mahomet. Puis il s'attaque aux hérétiques et en particulier aux protestants. Il reconnaît que les vices de l'Église et le relâchement de la discipline ont pu justifier les premiers mouvements des réformateurs. Mais, ajoute-t-il, l'orgueil et l'ambition de créer une secte nouvelle les ont ensuite égarés.

Au sujet des prêtres et des prélats, il constate qu'un trop grand nombre ne pensent à rien moins qu'à la piété et au travail et font de leurs richesses un mauvais usage. Les biens donnés pour les hôpitaux et l'entretien des pauvres, ils les emploient à acheter des tableaux ou des antiquités, ou bien encore à satisfaire de pires passions. Ils se croient quittes envers le ciel quand ils ont dit chaque jour les prières qui leur sont prescrites. Barclay s'indigne contre ce coupable oubli de leurs plus saints devoirs envers les ouailles qui leur sont confiées.

D'autres ne se servent de leur savoir, qui est réel,

Digitized by Google

que pour défendre leurs prérogatives et c'est leur ambition dissimulée qui les rend éloquents. Alors qu'ils semblent regarder le ciel seul et plaider la cause du ciel, à peine se séparent-ils de la terre (1).

En face de ceux-là, Barclay place le portrait du véritable prêtre, tel qu'il existe heureusement, qui, se conformant à l'idéal de sainteté qui lui est proposé, est digne de tous les respects.

Puis il signale la passion, l'acharnement et, parfois même, la mauvaise foi des théologiens dans la controverse, se souvenant des polémiques de son père et des siennes propres contre divers adversaires, entre autres le cardinal Bellarmin. Mêmes querelles, au surplus, même âpreté de disputes chez les jurisconsultes, chez les médecins, qui pratiquent, chacun à leur manière, l'*odium theologicum*.

Pour conclure, Barclay divise en deux catégories tous les savants et lettrés, d'une part ceux qui vivent presque exclusivement dans les livres, assez sots au dehors et assez malpropres chez eux : de l'autre, ceux qui, outre qu'ils sont instruits, ont vécu dans le monde et se sont mêlés aux affaires. Sa préférence va sans hésitation à ceux-ci, bien qu'il admette que les premiers ne sont pas inutiles, à la condition que l'on sache de ce sable tirer de l'or.

Telle est dans ses grandes lignes l'œuvre par laquelle Barclay s'est inscrit sur la liste, fort longue, des moralistes du dix-septième siècle. Parmi ceux-ci, ses con-

---

1. Eo modo videntur omnes cælum intueri, unius cæli causam agere, tunc etiam a terra vix recedunt, p. 352.

Digitized by Google

temporains lui ont assigné un rang assez honorable. Il a eu du succès surtout auprès du public lettré, capable d'apprécier l'élégance de son style, auquel on doit toutefois reprocher un peu d'obscurité, quelque diffusion et l'abus des termes abstraits. Sa latinité est d'ordinaire puisée aux bonnes sources et offre de fréquentes réminiscences des auteurs classiques, de Tacite en particulier. Mais je remarque que l'*Icon* ne porte que très peu de traces directes de l'imitation de Pétrone (1), dont l'*Euphormion* au contraire s'inspire en maint passage, ainsi que je l'ai montré ailleurs. Les souvenirs du *Satiricon* seront de même assez rares dans l'*Argenis*.

Il faut nous demander maintenant ce que vaut chez Barclay le peintre des mœurs et des caractères, et dans quelle catégorie de moralistes il convient de le ranger. A juger l'œuvre dans son ensemble, on voit aisé-

---

1. Voici quelques traces de cette imitation directe que j'ai notées au cours de ma lecture de l'*Icon*. Plusieurs se trouvent dans l'histoire de Mella et Cæpion, où Barclay semble se souvenir de la façon de conter du *Satiricon*.

P. 39. Igitur sequestri animo *injecturi contemplationem* in indolem populorum.

Cf. Pétrone, *Satiricon*, 12. Invicem Ascyltos *injecit contemplationem* super umeros rustici emptoris.

L'emploi de *cæpit* avec l'infinitif, si caractéristique du style de Pétrone, n'est pas rare dans l'*Icon*.

P. 114. Rogare dominum cæpit. — P. 173. Largos gemitus cæpit effundere. — P. 319. Cæpitque rogare. — *Ibid.* Instare acrius cæpit.

P. 264. Ne... vel *inter* æquales *traduceretur*.

Cf. Pétrone, 87. Se derisum *traductumque inter* condiscipulos.

P. 265. Hæc non *perfunctorie* agitantem.

P. 317. Tanquam *perfunctoria* gravitate.

Cf. Pétrone, 11. Et me *cæpit* non *perfunctorie* verberare.

Digitized by Google

ment qu'il n'est pas de ces moralistes subjectifs qui analysent leur *moi* pour y saisir l'infinie complexité et les contradictions des passions et des sentiments de l'homme. On ne saurait donc l'inscrire parmi les disciples de Montaigne, bien qu'il ait lu les *Essais* (1). Barclay n'est pas davantage un moraliste systématique et dogmatique, partant de principes arrêtés et poursuivant une fin d'utilité pratique ou d'édification. Il faut le considérer comme un observateur avisé, qui a pris plaisir à contempler le spectacle offert par la diversité des caractères humains et à en reproduire le tableau, en montrant que toutes ces nuances variées se combinent harmonieusement pour réaliser une beauté qu'il appelle *varietatis venustas* (2). Nous le classerons donc parmi ces moralistes en quelque sorte objectifs, qui aiment à peindre ce qui est autour d'eux et à esquisser des portraits à la façon de Théophaste (3). Mais il cherche déjà, ce qui sera la caractéristique du dix-septième siècle, le général dans le particulier. La Bruyère offrira le modèle accompli et demeuré inimitable de ces moralistes littérateurs, dont le but est moins d'améliorer les mœurs que d'intéresser et d'instruire.

La partie de l'*Icon* où Barclay traite de l'homme en général et des caractères selon les âges, les tempéra-

1. M. Ph. Aug. Bekker, *Johann Barclay* (1582-1621). *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte*. Berlin, Felber, 1903, a relevé quelques rapprochements entre l'*Icon* et les *Essais*. Note 1 de la page 45 du tirage à part.

2. Bekker, *op. cit.*, p. 40 sq.

3. Barclay a lu Théophraste, que Casaubon avait édité en 1598 avec un commentaire, et dont s'étaient inspirés déjà en Angleterre Joseph Hall et sir Thomas Overbury.

Digitized by Google

ments et les conditions, n'est pas celle qui nous agrée le plus aujourd'hui. Elle provoque en effet de trop redoutables comparaisons avec les grands moralistes. Sans doute, la fréquentation des cours avait habitué Barclay à une observation attentive, et d'ordinaire son coup d'œil a de la justesse et de la perspicacité. Mais peut-être, à l'âge où il entreprenait d'écrire l'*Icon,* ne possédait-il pas encore, par sa propre expérience, une connaissance des hommes assez complète pour en tracer des caractères vivants, forts et définitifs. Aussi le voit-on plus habile à saisir les dehors qu'à analyser les âmes et à en pénétrer les replis. En plus d'un passage, enfin, on éprouve le sentiment qu'on est en présence de réminiscences plus ou moins conscientes des auteurs anciens.

L'intérêt de son livre est bien plutôt pour nous dans les chapitres consacrés aux divers peuples de l'Europe. Là est aussi son originalité. Ce n'est pas à dire qu'il soit le premier à avoir abordé cette matière. Mais ceux qui s'y sont exercés avant lui sont, pour la plupart, demeurés obscurs, ou ne s'imposent pas, comme les moralistes, par une incontestable supériorité. En outre, Barclay a sur ces questions des lumières personnelles. Les hasards de sa destinée l'ont rendu quelque peu cosmopolite. Écossais d'origine, il a vécu en Lorraine, en France, en Italie, en Angleterre. Il a été chargé de missions auprès de plusieurs souverains, Mathias, roi de Hongrie et Charles-Emmanuel, duc de Savoie (1) ; à la cour de Jacques Ier, il s'est

1. Dans mes *Notes sur l'Argenis,* p. 10, j'avais mis en doute,

Digitized by Google

trouvé en contact avec des étrangers de tous les pays, et de leur bouche a recueilli de précieux renseignements. Il a pris soin plusieurs fois de nous avertir qu'il tenait tel détail d'une personne bien informée ou ayant visité le pays. Il s'est donc jusqu'à un certain point documenté par lui-même :

...Mores hominum multorum vidit et urbes (1),

et, pour le reste, a su écouter et retenir, sans parler de ce que lui ont appris les livres. Le sujet qu'il traite est d'ailleurs bien à sa portée (2). Les types représentatifs de chaque nation qu'il s'est plu à esquisser ont des traits accusés ; tout les différencie, le costume, le climat,

---

d'après plusieurs des biographes de Barclay, la réalité des ambassades à lui confiées par le roi Jacques Ier auprès de Mathias, roi de Hongrie, et de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Il est certain cependant que le roi, sans le charger proprement d'une ambassade, lui avait donné mission de porter à ces princes son *Avertissement aux rois et potentats de la chrétienté*. Ce voyage eut lieu en 1608 ou 1609. Nous avons une preuve formelle de la visite de Barclay au duc de Savoie. Il rappelle, dans la dédicace qu'il lui fait de l'*Apologia Euphormionis pro se* (1610), qu'il a naguères été reçu par lui : « Capacissimus animus tuus, et per omnem eruditionem lævigatus, nuper mihi in sacrario tuo, velut de maturis et ad vera negotia otiosis litteris, pulcherrime eluxit. » (Éd. de Hack, p. 288.)

1. « Il connut les mœurs et les villes d'hommes nombreux. » Horace, *Ep. ad Pisones*, vers 142.

2. Il ne faut pas oublier non plus que Barclay, dans l'*Euphormion*, avait tracé déjà, mais dans un esprit surtout satirique, le tableau de diverses cours et de divers peuples. Bosius a écrit, non sans emphase, au sujet de cet ouvrage : « Acutissimus politicus, Barclaius juvenis, viginti annorum, sub Euphormionis nomine, ea prudentia et majestate omnium rerum publicarum vitia et virtutes satirico sale perstrinxit ut universum orbem in stuporem dederit. » (*Introductio in notit. rerump.*)

Digitized by Google

le genre de vie, les usages, la forme du gouvernement, la religion, la race. La peinture des mœurs est descriptive autant que psychologique. On est d'autre part soutenu par l'histoire, la politique, la géographie. Ne soyons donc pas surpris si cette partie de l'*Icon* est celle où Barclay a le mieux réussi à nous intéresser ainsi que ses contemporains, car elle offrait aux lecteurs du dix-septième siècle un attrait tout particulier, comme l'indique Bugnot dans l'introduction de l'édition de Hack :

« Accepte donc, cher lecteur, ce présent littéraire à « l'aide duquel tu pourras parcourir, même en restant « assis, l'univers entier et considérer les pays et les « mœurs des divers peuples, aussi bien ceux qui, « ignorants de toute culture, vivent encore au sein de « la barbarie que de ceux que la civilisation a formés « et polis (1). »

Le succès de l'*Icon* fut assez grand au dix-septième siècle et se prolongea jusqu'au dix-huitième, comme le prouve l'*Appendice bibliographique* qui fait suite à cette étude. On y trouvera la liste des éditions et des traductions en plusieurs langues de cet ouvrage. Beaucoup se placent entre 1623 et 1630, c'est-à-dire peu d'années après l'apparition de l'*Argenis*, qui dut appeler l'attention du public sur les productions antérieures de Barclay.

En France, nous n'avons que deux traductions de

1. Accipe ergo, mi Lector, hoc litterarium munus, cujus ope totum percurrere orbem possis vel sedens, et in situm moresque populorum intueri seu barbarica feritate incultorum seu politiori rerum agendarum disciplina informatorum.

Digitized by Google

l'*Icon animorum,* toutes deux du dix-septième siècle. L'auteur de la première, Nanteuil de Boham, fait, dans sa préface, un vif éloge du livre de Barclay, où, dit-il « personne ne peut être exempt de se trouver « despeint par un des plus beaux esprits qui ait jamais « entré en France, lequel, pour estre estranger, l'a mis « en langue latine, ce qui a été cause qu'il n'a pas été « cogneu.

« Ce qu'il a fait convient à toutes les conditions, « car d'avantage l'imagination du livre est bigearre, « subtile et véritable. Il fait la représentation des es- « prits de plusieurs courtisans, capitaines, soldats, « escoliers, Iuges, advocats, poetes, orateurs et méde- « cins. »

Si cette traduction contribua à donner l'idée de lire dans l'original le livre de Barclay, ce fut, ou peu s'en faut, son unique mérite. Tout d'abord, elle est incomplète. Nanteuil omet, au chapitre I, tout ce qui est relatif à la vieillesse depuis ces mots : *Excipit juventutem stata ætas.* Il supprime radicalement le chapitre XVI : *De divinarum scientiarum peritis deque Præfectis Religionum.* Au chapitre XIV, de *la Cour,* et ailleurs encore il pratique des coupures ou opère des transpositions. Ainsi, ce qu'il laisse subsister du chapitre I devient le chapitre XXVI et dernier et prend ce titre : *Nourriture et instruction des enfants.*

Ces infidélités ne sont pas rachetées, loin de là, par les qualités du style du traducteur. Il est difficile en effet d'en imaginer un qui soit plus lourd, plus pénible, plus rocailleux. Combien il a raison de s'excuser

Digitized by Google

par avance, en ces termes, dans son épitre à Mgr le duc de Genevois et de Nemours :

« Mais si ce Portrait n'est mis en langue si coulante « que les écrivains d'aujourd'huy sçavent bien faire, « vous vous resouviendrez, s'il vous plaist, que ma « profession n'est pas de la plume, ayant eu l'honneur « en nostre ieunesse d'estre vostre soldat. »

Laissons-là ce cacographe. De beaucoup supérieure est la traduction qui a été publiée en 1625, à Paris, chez Jean Petit-pas, et dont l'auteur est inconnu. Cette version, pour être souvent verbeuse, n'en a pas moins les qualités essentielles, la fidélité, l'exactitude consciencieuse et la clarté. J'ai pu, en plusieurs passages, en tirer parti pour ma propre traduction.

Parmi les jugements portés sur l'*Icon,* quelques-uns sont à noter. Dans sa *Bibliographia politica,* Gabriel Naudé s'exprime sur ce livre en termes vraiment enthousiastes. Après avoir énuméré les écrivains qu'on peut considérer comme les précurseurs de Barclay, il dit : « Des labeurs et des découvertes de ces auteurs « sortit enfin, comme l'or de la marcassite (1) et la « perle de la coquille d'huître qui lui donne naissance, « l'*Icon animorum* de Jean Barclay. Cet écrivain a non « seulement une éloquence singulière, mais encore « réunit tous les genres de mérite que peut donner « une culture littéraire très élégante ; aussi, même « parmi ces illustres auteurs romains de l'antiquité, il « n'en est pas un que je lui préfère (2). »

1. *Marcassite,* cristal de pyrite de fer sulfuré, pierre d'un jaune d'or.

2. « Horum autem ex laboribus et inventis prodiit tandem, velut

Digitized by Google

Vossius, dans ses *Institutiones oratoriæ,* ainsi que dans son *Atlas Magnus,* loue et cite souvent Barclay (1).

La renommée de l'*Icon,* dit Bugnot, avec quelque exagération, a égalé celle de l'*Argenis.*

Un passage de Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne) nous apprend qu'à la fin du dix-septième siècle l'*Icon animorum* avait encore en France de nombreux lecteurs. Et, ce succès persistant, il l'attribue aux mêmes causes qui ont fait la vogue des *Caractères* de la Bruyère. « J'avoue pourtant, dit-il (2), « en honnête homme et en critique sincère, que le « livre de M. de La Bruyère est d'un caractère à se « faire lire. De tout temps ceux qui ont écrit contre « les mœurs de leur siècle ont trouvé des lecteurs en « grand nombre, et des lecteurs favorables, à cause « de l'inclination que la plupart ont pour la satire, et « du plaisir que l'on sent à voir à découvert les défauts « d'autrui, pendant qu'on se cache ses propres défauts « à soi-même. Quoique l'*Euphormion* de Barclée (*sic*) « ne touche les vices des cours de l'Europe qu'en géné- « ral et assez légèrement, on a lu ce livre avec avidité « et on le lit encore tous les jours. Il en est de même « du *Giges,* du *Genius sæculi* (3) et des autres livres

aurum ex marchasita, et uniones ex matrice concha, Icon animorum Joannis Barclaii. Cui ego auctori, non modo præstanti facundia, sed omni genere laudis, quæ ex literarum studiis elegantioribus provenire solet, ne ex illis quidem veteribus Romanis quemquam antepono. » (Cité par Bugnot, *Euphormion,* éd. de Hack, 1674, p. 328.)

1. Bugnot, *ibid.*

2. *Mélanges d'histoire et de littérature,* recueillis par M. de Vigneul-Marville. Paris, Besoigne, 1699.

3. Ouvrages du P. Zacharie de Lisieux (Petrus Firmianus).

Digitized by Google

« semblables. » Dans l'*Euphormion,* Vigneul-Marville comprend sans aucun doute l'*Icon animorum,* qui complète ce que le roman nous apprend sur plusieurs États de l'Europe.

A la tête des *Traités préliminaires pour l'étude de l'histoire moderne et du droit public par rapport à l'histoire* (chap. X de sa bibliographie [1]), l'abbé Lenglet Dufresnoy place l'*Icon animorum.* « Ce petit ou-« vrage, écrit-il, est utile pour connaître les caractères « de chaque nation ; chose nécessaire pour commencer « l'étude de l'histoire moderne. »

Après avoir parlé des écrivains politiques, Morhof, dans son *Polyhistor,* ajoute : « En cette classe se peu-« vent encore ranger les auteurs qui ont écrit sur les « mœurs des nations. Car ils sont très utiles aussi pour « former à la connaissance de la politique soit un am-« bassadeur, soit un homme qu'on établit en quelque « magistrature. En ce genre je ne vois pas d'ouvrage « très recommandable, à l'exception de l'*Icon animo-« rum* de Barclay (2). »

On aura remarqué que la plupart de ces jugements visent surtout la partie de l'*Icon* où sont décrites les mœurs des divers pays et à laquelle ce livre a dû

1. *Méthode pour étudier l'histoire.* Paris, Gandoin, 1729, t. III, p. 50.

2. Referri huc etiam possunt auctores qui de *moribus gentium* scripserunt. Nam et illi multum conferunt ad prudentiam civilem, vel Legati, vel Hominis in Magistratum constituti. Quo in genere nihil novi, quod magnopere commendari debeat, præter Joh. Barclaji *Animorum Iconem.*

Danielis Georgii Morhofii *Polyhistor Literarius, Philosophicus et Practicus,* editio tertia.

Lubeck, P. Bœckmann, 1732, t. III, L. II, 16, p. 501.

Digitized by Google

principalement la durée de sa vogue. C'est là, en effet, nous l'avons dit, que Barclay se montre le plus original, car ce thème n'est pas de ceux que les moralistes du seizième siècle se sont appliqués à traiter. C'est au hasard des causeries où il s'engage que Montaigne relève parfois un trait de caractère propre à telle ou telle nation. Des Italiens, par exemple, il dira « qu'ils « se vantent, et avecque raison, d'avoir communément « l'esprit plus esveillé et le discours plus sain que les « aultres nations de leur temps » (1). Mais les observations de ce genre sont en somme assez rares chez lui. Même dans son *Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne, en 1580 et 1581,* s'il note avec soin les curiosités qu'il rencontre, ainsi que les détails qui marquent la diversité des pays et des coutumes, il ne formule aucune appréciation d'ensemble sur le caractère des différents peuples qu'il a visités (2).

Quant à Bodin, il se contente, au chapitre I du cinquième livre de sa *République,* d'indiquer par des exemples les rapports qui existent entre les qualités physiques et morales des nations et leur forme de gouvernement (3).

---

1. Éd. J.-V. Le Clerc. Paris, Garnier, 1865, t. I, p, 449.

2. Cette appréciation n'entrait pas dans le dessein de son œuvre, car nul n'eût été plus apte que lui à la donner. Comme le fait justement observer M. Paul Bonnefon, « c'est un des « traits les plus saillants de la nature de Montaigne que le désir « de connaître en détail l'histoire et l'humeur des peuples étran- « gers. On peut affirmer que sa bibliothèque contenait tout ce « qui avait paru en son temps de plus propre à satisfaire cette « curiosité... sq. » *Montaigne et ses amis* (A. Colin, 1898), t. I, p. 258, L. III, chap. 1, « Montaigne chez lui ».

3. Voici les écrivains anciens ou modernes que Gabriel Naudé

Digitized by Google

On verra aussi les principaux moralistes du dix-septième siècle se borner à étudier l'homme en soi, ou, s'ils le situent en un lieu déterminé, c'est, comme le fait La Bruyère, à Versailles ou à Paris(1). Pour

---

nomme parmi les prédécesseurs de Barclay dans la peinture des caractères des peuples :

« Pour ce qui est des inclinations des peuples et de leurs « diverses complexions, eu égard à la situation des lieux où ils « habitent et à leur tempérament, elles sont enseignées par « Hippocrate en son livre : *De l'air, des lieux et des eaux*, par « Albert le Grand, en son *Traité de la nature des lieux ;* par Jean « Bodin, en sa *Méthode de lire l'histoire,* en sa *République* et en « l'*Apologie* qu'il a faite pour la défendre ; et par Frédéric Bona- « venture, en son livre de l'*Enfantement à huit mois,* lequel « contient une agréable diversité avec une très grande doctrine. « Au regard des mœurs et des qualités que les peuples tiennent « d'ailleurs et qui prennent leur origine de divers accidents « particuliers, elles se trouvent amplement exprimées par les « *Auteurs des géographies,* par *Garcias* et par l'auteur sans « nom du livre intitulé : *Les questions Sfortianes,* dont le pre- « mier a dépeint par le menu tout ce qui est du naturel, de l'hu- « meur et de l'esprit des Espagnols et des Français ; comme « l'autre a particulièrement exprimé les artifices et les ruses des « Italiens et leurs façons communes de vivre et de se comporter « dans les affaires, et en chaque ville, et cela avec tant de dili- « gence qu'il ennuie et donne du dégoût assez souvent aux lec- « teurs les plus patients. » (*La Bibliographie politique* du Sr Naudé, traduit par Charles Challone, écuyer Sr de Messalines. Paris, 1632, p. 136.)

J'ai eu entre les mains l'ouvrage de *Fredericus Bonaventura : De partus octomestris natura* (éd. de Francfort, typis Melchioris Hartmanni, Impensis Nicolai Bassæi, in-fol., 1601), dont l'objet est de prouver, au milieu de digressions sans fin et de toute nature, qu'un enfant naît viable à huit mois. Au livre IV, on trouve quelques considérations sur la diversité des tempéraments selon les régions et les climats, mais où rien, même de loin, ne rappelle l'*Icon*. Je n'ai pu me procurer ni Garcias, ni les *Sfortianæ quæstiones*.

1. « Sous le long règne de Louis XIV, la société française était restée presque exclusivement nationale : la cause en est essentiellement dans l'état de guerre perpétuel où nous étions alors

Digitized by Google

celui-ci, les mœurs des autres nations semblent n'avoir aucun intérêt. Il n'a pas voyagé hors de France, et les particularités que pourrait présenter la psychologie d'un Italien, d'un Hollandais ou d'un Moscovite n'éveillent en aucune façon sa curiosité. Il n'a pas prêté grande attention aux touristes anglais ou allemands auxquels sont « en proie » (1) les monuments que l'on visite et, si les ambassadeurs siamois, qui firent sensation, lui inspirent une remarque, c'est que « la rai« son est de tous les climats », et que « l'on pense juste « partout où il y a des hommes » (2).

Le thème des caractères des divers peuples semble avoir été abandonné au dix-septième siècle à des écrivains de second ordre comme Quillet qui, au livre IV de son poème latin *la Callipédie* (Leyde, 1655), nous donne les portraits des Anglais, des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Français. Dans la peinture qu'il trace de ces derniers, j'incline à reconnaître des réminiscences de Barclay (3).

---

avec les trois quarts des puissances, à quoi s'ajoutait cet orgueil, ancré dans l'âme des sujets du grand Roi, qui leur faisait considérer la France comme l'unique foyer des lumières, tandis que les peuples voisins végétaient dans les limbes d'une demi-barbarie. » Marquis DE SÉGUR, *Julie de Lespinasse. Revue des Deux-Mondes,* 1er juillet 1905, p. 51.

1. Chap. XIII, de la *Mode*, 2.

2. Chap. XII, des *Jugements*, 22.

3. On peut indiquer encore, au nombre des écrivains qui ont touché à ce sujet, Pierre DE LANCRE, déjà cité plus haut, auteur du *Tableau de l'inconstance et instabilité de toutes choses...*, avec un livre nouveau de l'*Inconstance de toutes les nations principales de l'Europe. Et la comparaison entre elles*. Paris, 1610, chez la veuve Abel L'Angelier.

BALZAC traite la question partiellement dans le *Prince ;*

Digitized by Google

Mais, avec le dix-huitième siècle, un vif intérêt s'éveillera chez nous pour tout ce qui concerne l'étranger. Les institutions, les mœurs, les caractères des divers peuples feront la matière de maint écrit de Montesquieu, de Voltaire, de Duclos, de Raynal, de beaucoup d'autres.

Barclay est donc un des premiers moralistes un peu connus qui, arrêtant son regard sur les différentes nations de l'Europe, ait essayé de définir le génie de chacune d'elles. L'*Icon animorum* est une contribution, assez modeste encore, mais qui ne doit pas être omise, à cette science de la psychologie des peuples que l'on cultive de nos jours avec tant de savoir, de méthode et de profondeur (1).

Dans sa maturité, l'auteur de l'*Icon* entreprit-il, comme on l'a prétendu, de composer une histoire de l'Europe ? Crasso l'affirme et dit même que le manuscrit existait encore au moment où lui-même écrivait(2), c'est-à dire en 1656. Selon Francisco Pona, Barclay laissa en mourant une *Histoire de la conquête de Jé-*

La Mothe le Vayer écrit un : *Discours de la contrariété d'humeur qui se trouve entre de certaines nations et singulièrement entre le Français et l'Espagnol.* Paris, 1636, in-8, etc., etc.

1. Je songe aux beaux livres de M. A. Fouillée, *Psychologie du peuple français* et *Esquisse psychologique des peuples européens ;* de M. Demolins, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au dix-neuvième siècle,* etc.

2. Historiam Europæ totius Italica lingua orsus erat Joh. Barclajus, qui tamen illud opus non complevit. Manuscriptus ille liber hodie superest, teste Crasso in ejus Vita. Pars I, p. 205. (Morhoff, *Polyhistor,* t. III, L. IV, chap. 1. *De Historiæ scriptoribus,* 7, p. 514.)

Digitized by Google

rusalem (1) et quelques feuilles de l'*Histoire de l'Europe*. J'ignore s'il est resté quelque chose de ces manuscrits. Mais rien n'empêche d'admettre que le projet de ce dernier ouvrage ait été réellement conçu par Barclay, et même ait reçu un commencement d'exécution. Les chapitres de l'*Icon* où est esquissée la physionomie de chaque nation européenne pourraient en effet être considérés comme une sorte d'introduction à l'histoire de l'Europe.

J'ai voulu, par cette courte étude sur l'*Icon animorum,* réparer une omission que commettent la plupart des historiens de la littérature. On néglige cette œuvre, — parce qu'elle a été écrite dans une langue morte, — quand on établit la suite des moralistes au dix-septième siècle. L'*Argenis* est chez nous le plus souvent victime du même injuste oubli, lorsque l'on trace le tableau du genre romanesque au même siècle. Son tort fut aussi d'avoir été composée en latin, et par surcroît, assez méchamment traduite.

On s'est demandé si, parmi nos moralistes, La Bruyère, dont le genre s'éloigne le moins de celui de l'*Icon,* avait lu ce petit livre. M. Dukas (2) a signalé quelques points de ressemblance entre la seconde partie de l'ouvrage de Barclay et les *Caractères*. « Les « sept derniers chapitres de l'*Icon,* dit-il, se compo- « sent de dissertations sur les diverses natures d'es-

1. He lasciato dopo se l'Historia de *Bello sacro* ch'è la medesima c'ha il Tasso cantato nel suo Goffredo. (Vie de Jean Barclay.)

2. *Etude bibliographique et littéraire sur le Satyricon* de Jean Barclay. Paris, Techener, 1880, p. 25.

Digitized by Google

« prit, sur leurs aptitudes aux fonctions variées de la « vie sociale, sur les qualités requises pour prétendre « à ces dernières, et aussi sur les travers qu'on ob- « serve chez ceux qui les exercent. »

Il est vrai qu'on pourrait, à la rigueur, et en laissant de côté tout ce qui est relatif aux nations de l'Europe, établir, à partir du chapitre x, une sorte de parallélisme tout extérieur entre le livre de Barclay et celui de La Bruyère. Très lointainement, ce chapitre x (1) répondrait à celui des *Ouvrages de l'esprit,* le xi^e^ (2), à celui du *Mérite personnel,* le xii^e^ (3) aux chapitres du *Cœur* et des *Femmes,* le xiii^e^ (4) à ceux du *Souverain et de la République* et des *Grands,* le xiv^e^ (5) à celui de la *Cour.* Les chapitres de la *Ville* et des *Jugements* auraient leur équivalent dans le xv^e^ (6) de Barclay. A celui de la *Chaire* et des *Esprits forts* ferait pendant le xvi^e^ (7) de l'*Icon.* Enfin, le chapitre i (8) de ce dernier ouvrage pourrait devenir le x^e^ de La Bruyère, de l'*Homme.*

---

1. De ceux dont l'esprit excelle aux vives et plaisantes saillies, ainsi qu'aux sentences bien aiguisées. De ceux dont l'éloquence naturelle se répand avec prolixité, etc., etc.

2. Des âmes courageuses. Les téméraires, les timides, les superbes, etc.

3. Des esprits adonnés à l'amour, etc.

4. Différence des sentiments chez les tyrans et chez les princes légitimes; chez ceux dont le pouvoir est héréditaire et chez ceux qui sont rois élus. Du caractère des grands qui jouissent de la faveur des princes.

5. Des passions des courtisans, etc.

6. Des magistrats. Des avocats.

7. Des théologiens et des prêtres.

8. Les quatre âges de l'homme.

Digitized by Google

Pour instituer ces rapprochements, il faut s'en tenir, ou peu s'en faut, au titre des chapitres et ne considérer que quelques idées générales communes à la plupart des moralistes. Si dans le plan de La Bruyère on arrive, en y mettant de la bonne volonté, à entrevoir une vague analogie avec celui de Barclay, c'est l'effet d'une simple coïncidence (1). Dans les *Caractères* de La Bruyère, je n'ai pas entrevu un trait, une pensée qui puisse faire croire à une imitation ou à une réminiscence de l'*Icon*. On sait d'ailleurs combien est délicat le problème des sources de La Bruyère. Nul ne mit plus d'art à s'approprier ses emprunts en les frappant à la marque si personnelle de son style. A-t-il lu par hasard, lui qui lisait beaucoup, cette *Icon animorum,* œuvre assez démodée pour la génération littéraire à laquelle il appartenait ? Est-ce un des livres qui ont pu lui suggérer l'idée, si toutefois il a eu besoin que cette idée lui fût suggérée, de peindre non seulement l'homme en général, comme on l'avait fait surtout jusque-là, mais encore dans les diverses conditions sociales ? Cette hypothèse serait très flatteuse pour Barclay ; mais je l'estime bien invraisemblable.

1. M. E. Roy note également quelques rapports pour le plan entre les *Caractères* de La Bruyère, et le livre de la *Prudence,* de Charles Sorel, qui fait suite au *Chemin de la Fortune*. (*La vie et les œuvres de Charles Sorel*. Paris, Hachette, 1891, p. 391.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. — ÉDITIONS

Ioannis Barclaii Icon animorum. Londini ex officina Nortoniana apud Iohannem Billium. MDCXIV. Cum Privilegio, in-12. 4 feuillets. 356 pages.

La vignette en bois du titre représente un Mercure vêtu en guerrier romain, avec le casque ailé et les talonnières, le *paludamentum*, et le caducée à la main, le pied gauche posé sur le globe terrestre. C'est l'édition *princeps*.

Ioannis Barclaii Icon animorum. Parisiis, 1614, apud P. Mettayer. In-8. 356 pages.

Ioannis Barclaii Icon animorum juxta exemplar impressum Londini apud Joannem Billium. Parisiis. MDCXVII. In-12, chez François Huby, 4 feuillets et 273 pages.

Euphormionis Lusinini sive Ioann. Barclaii Satyricon *quadripartitum* num demum recognitum emendatum et mirifice illustratum. Adjecta clavi sive obscurorum et quasi ænigmaticorum nominum in hoc opere passim occurrentium dilucida explicatione. Augustæ Trebocorum apud Ioannem Hessium. Anno MDCXXIII. In-12, 653 pages.

C'est dans cette édition de Strasbourg que, pour la première fois, l'*Icon animorum* est ajoutée à l'*Euphormion*, dont elle constituera désormais la 4e partie, bien qu'elle n'ait aucun lien avec cette satire.

Nous jugeons inutile d'énumérer les nombreuses éditions de l'*Euphormion* qui ont suivi et où l'*Icon animorum* est également comprise. Nous nous bornons aux éditions séparées de ce dernier ouvrage.

Digitized by Google

Ioannis Barclaii Icon animorum, Francofurti apud Danielem et Davidum Aubrios et Clementem Schleichium. Anno MDCXXV. 187 pages in-8°.

Ioannis Barclaii Icon animorum. Lugd. Batav. apud Elzevir. 1625. In-24.

Catalogue Claudin, janvier-février 1906, avec la note suivante : « Petit volume rare et curieux, non mentionné par Willems. C'est, selon nous, un faux Elsevier. »

Joannis Barclaii Icon animorum quæ est quarta pars Satyrici. 1625. In-12. Londres(?) [R. Watt. *Bibl. britt.*].

L'existence de cette édition, qui ne se trouve pas au British Museum, est contestée par Dukas, *op. cit.*, p. 48.

Ioannis Barclaii. Icon animorum emendata novissime. Mediolani, typis Ludovici Montiæ, 1664, petit in-12.

Ioannis Barclaii Icon animorum. Francofurti et Marpurgi. Sumpt. Christiani Hermsdorffii, typis Hummii. 1668, In-12.

Ioannis Barclaii Icon animorum. Editio Indice capitum, Rerum et Verborum auctior. Francofurti. Sumpt. Christiani Hermsdorffii, Literis Wurtianis. Anno 1675, petit in-12, 182 pages. Index de 43 pages (non paginé).

Le frontispice représente une Minerve tenant de la main droite un écusson dont le bord pose à terre et où on lit : *Joannis Barclaji Icon animorum.* A sa main gauche est suspendu un miroir ovale sur lequel sont inscrits ces mots : *Suum cuique* et où, avec des gestes de surprise, un noble et un gueux à la Callot regardent leurs images. Au bas de la gravure : J. P. Thélott sc.

Ioannis Barclai Icon animorum celeberrimi Viri Augusti Buchneri Notis adjecto Rerum indice illustrata cum Privilegio Electorali Saxonico. Dresdæ. Martini Gabr. Hübneri sumtibus excud. Christian Bergen. Anno Christi MDCLXXX.

Frontispice : Une main dans les nuages présente à une foule cosmopolite qui se presse dans une plaine un grand miroir

Digitized by Google

hexagonal où elle contemple son image. Ce miroir est suspendu au pouce de la main par une petite chaîne ornée d'un nœud et d'un ruban amplement déroulé, où on lit : « *Sic vos pernoscite gentes* » en grosses lettres.

C'est la première édition qui contienne les notes de Buchner (1).

P. 2 à 6. Épître dédicatoire de Jo. Fridericus Hekelius (J.-F. Heckel) annonçant que le libraire Martin-Gabriel Hübner a obtenu des héritiers de Buchner l'autorisation de publier diverses œuvres inédites de ce savant, entre autres ces Notes historico-philologiques sur l'*Icon animorum*.

Pages 1-5 (pagination ordinaire). Épître dédicatoire de Barclay à Louis XIII.

Pages 5-10. Notes sur cette épître.

Pages 11-446. Texte de l'*Icon*. Les notes sont au bas des pages, presque toujours en latin, avec cependant un certain nombre de passages en allemand. Ces notes sont amples et intelligentes. C'est une véritable édition *classique* (2).

Enfin, mais sans pagination, un *Index Rerum*, plus complet que celui de l'édition de Francfort (1675).

Icon animorum ad usum Scholarum cum notis Aug. Buchneri et Chr. Junckeri, ed. Th. Grabener. Dresdæ et Lipsiæ. G. Leschius. 1733. 8°.

Icon animorum. Editio indice capitum auctior. Aug. Vindel. (Augsbourg), chez Doll, et Landshut, chez Krüll, 1774, 8°.

---

1. Cf. l'ouvrage du Dr Wilhelm Buchner : *August Buchner* (1591-1661), Professor der Poesie und Beredsamkeit zu Wittenberg, sein Leben und Wirken. Hannover, 1863, page 99.

2. Morhof l'apprécie avec une injuste sévérité (*Polyhistor sive de notitia auctorum et rerum commentarii*. Kiel, 1688-1692, t. II, page 63) : « Quod vel videas ex Aug. Buchneri scriptis, quorum multa in viri istius opprobrium edantur, et Joh. Barclaii *Icon animorum*, cum ejus notis plane puerilibus et ad tirocinia scholarum relegandis. »

Digitized by Google

II. — TRADUCTIONS

Allemandes.

J. B. *Gründliche Beschreibung der menschlichen Gemüths-Verirrungen*, etc., ubers. d. J. Seyferten von Ulm. Brême, 1649, in-12 (Græsse, *Trésor de livres rares*, I).

J. B. *Spiegel menschlicher Gemüths-Neigungen* aus dem Lateinischen ins Hochteutsch versetzt, von H. J. Wynckelmann, Frankfurt, 1660. In-12.

Ce livre, imprimé à Francfort, a été publié à Brême chez Erhard Berger.

Johann Barklai Seelengemälde aus dem Lateinischen von Pfingsten — nebst des Herrn von Saint-Evremont Beobachtungen über die verschiedenen Charaktere der Römer in den verschiedenen Zeitaltern ihres Standes. Pages 16-342. Pesth, Eggenberger, 1784, grand in-8(1).

J. B. *Gemälde der menschlichen Charactere, nach Verschiedenheit der Alter, Zeiten, Länder*, etc., aus dem Latein, von A. Weddige. Münster, chez Theissing, 1821. In-8. Græsse, *Trésor*, et Kayser, *Index locupletissimus*.

Spiegel des menschlichen Geistes, pages 403 à 605 de la traduction de l'*Euphormion*, par le Dr G. Waltz. Heidelberg, 1902. Carl Winter's Universitätsbuchhandlung. In-8.

---

1. Le traducteur, Jean-Hermann Pfingsten, qui mourut vers 1798 ou 1799, était minéralogiste, chimiste, et probablement aussi médecin. Dukas, *op. cit.*, p. 85.

Digitized by Google

Anglaises.

THE MIRROUR OF MINDES or B (*arclay*) 's Icon animorum. Englished by Th. M (*ay*), Esq. 2 parties, in-12. London. J. Norton. Printed for Th. Walkley. Dedicated sq. 1631.

La deuxième partie a une pagination spéciale, mais la table des matières est commune aux deux parties.

Id. Deuxième édition, *ibid.* London. 1633. In-12. Même titre.

Françaises.

LE POURTRAIT DES ESPRITS de Jean Barclai, mis en François, à Reims chez N. Constant, Imprimeur du Roy, N. Hecart et F. Bernard, Imprimeurs en l'Université. MDCXXIII, in-12. 3 feuillets non paginés (Dédicace à Mgr le duc de Genevois et de Nemours)[1], 430 pages.

L'auteur de cette traduction est Nanteuil de Boham, d'une ancienne famille de Champagne.

LE POURTRAIT DES ESPRITS de Jean Barclai mis en François. Se vend à Paris chez Nicolas Buon, rue Saint-Jacques, à Saint-Claude et au Sauvage. MDCXXV. Avec privilège du Roy. 3 feuillets non paginés et 430 pages, petit in-12.

C'est la même édition que la précédente, avec un titre différent.

Le privilège, du 23 novembre 1624, est aussi au nom de Samuel Thiboust. L'exemplaire de la bibliothèque Mazarine, n° 28,422, porte : *Se vend à Paris, chez Samuel Thiboust, au Palais, en la Gallerie des Prisonniers,* et le reste comme ci-dessus. (Dukas *op. cit.* p. 66.)

---

1. Henri de Savoie, duc de Genevois et de Nemours, frère utérin de Henri de Guise et du Cardinal qui furent assassinés à Blois, mort en 1632.

Digitized by Google

Le Tableau des Esprits de M. Jean Barclay, par lequel on cognoist les humeurs des nations, leurs advantages et defaux, les inclinations des hommes, tant à cause de leurs propres naturels que des conditions de leurs charges. Nouvellement traduit du latin en françois. A Paris, chez Jean Petit-pas rue S. Iaques à l'Escu de Venise près les Mathurins. 1625, 8°, 443 p.

J'ignore quel est l'auteur de cette traduction, dont M. Dukas (*op. cit.*, p. 69) a tort de mettre en doute l'existence. L'imprimeur avertit le lecteur qu'il « a fortuitement rencontré dans le « cabinet d'un homme d'honneur (décédé depuis quelque temps) « cette traduction du Tableau des Esprits de Barclay, ainsi que « sa Satyre d'Euphormion de Lusine ». Il ajoute qu'elle n'a pas été revue par l'auteur, « mais que si l'on goûte ce Tableau des « Esprits, il la fera revoir et polir par une meilleure main ».

Ces derniers mots semblent devoir s'appliquer à la traduction de l'*Euphormion*, publiée également en 1625, chez le même Jean Petit-pas, sous les initiales I. T. P. A. E. P. (voir Dukas, *op. cit.*, p. 69-71).

III. — OUVRAGES RELATIFS A L' « ICON ANIMORUM »

Polonia defensa contra Joann. Barclaium (in his *Icon animorum*, chap. VIII), ubi occasione ista de Regno Genteque Polona multa narrantur, hactenus litteris non tradita, par L. Opalinski, 138 p. G. Förster. Dantisci, 1648, in-4°.

Polonia defensa sq., réimpression du précédent. 1747. Cf. Ostrowski Dancykowicz (J.) Swada Polskay Lacinska, t. II, 1747.

Les trois dissertations suivantes sont des thèses de l'université de Wittemberg, soutenues en 1680 et 1682. Elles ont pour sujets des chapitres de l'*Icon*, dont l'édition avec les notes de Buchner, professeur en cette université, venait de paraître en 1680.

1° De Galliarum genio ac dotibus ad Iconem animorum Joann. Barclaj, Illustrissimi Scriptoris, præside Georgio

Digitized by Google

Caspare Kirchmajero Orator. Prof. Publ. Disseret in Auditor. Maj. Wittebergæ. A. MDCLXXX ad. d. XXIV Novemb. Jacobus Eberhardus Rolfinck Holmia Soecus. Typis Christiani Schrödteri, 32 p., petit in-4°.

2° De Britanniæ Magnæ Speciatim Angliæ et Scotiæ genio, dotibus ac moribus ad Iconem Animorum Joann Barclaj, præside Georg. Casp. Kirchmajero Orator. Prof. Publ. In Electoral. Acad. Witteberg. Audit. Maj. Ann. MDCLXXXII. Ad. d..... Junii disseret Johannes Güthreus, Aberbrothensis Scoto-Britannus. Ex officina Brüningiana, 22 p., petit in-4°.

3° De Angliæ regni genio, dotibus ac moribus, separatim ad Johann. Barclaj Icon Animor., præside Georg. Casp. Kirchmajero, Orat. in Electoral. Sax. Acad. Wittenberg. Prof. Publ. Disseret in Auditor. Majori, ad. d..... Julii anno MDCLXXXII Petrus Theodorus Le Cerf, Magister Parisiensis, Cadomo-Gallus. Medicinæ cultor. Wittenbergæ. Imprimebat Matthæus Henckelius, Acad. Typogr. 22 pages, petit in-4°.

Ces trois thèses sont des commentaires dépourvus d'intérêt de deux chapitres de l'*Icon*. Elles nous font du moins voir que le livre de Barclay, enrichi des notes d'A. Buchner, était en grande faveur à l'université de Wittemberg et, à ce qu'il semble, plus particulièrement auprès du professeur Kirchmajer, président des trois thèses. C'est en des termes dithyrambiques que l'auteur de l'une d'elles, Rolfinck, s'exprime sur l'*Icon* :

« Quod inter fortunæ bona aurum, inter auri ornamenta annulus, in annulo est gemma pretiosior, id inter scriptores ævi « nostri est Barclajus, in Barclajo Icon animorum, in Icone « Galliarum elegans delineatio. »

Digitized by Google

APPENDICE

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR L' « ARGENIS »

Je profite de cette étude sur l'*Icon animorum* de Barclay pour compléter ou rectifier sur quelques points mes *Notes sur l' « Argenis »* du même auteur publiées dans ces *Mémoires* (année 1901-1902), 5e série, tome XIX.

Il est question (p. 436) de « l'amour qu'avait Guez de Balzac pour l'*Argenis* ». Or, F. Ogier indique une imitation de Barclay par Balzac :

« Hominum sagacium et commodorum rebus humanis major est annona. Barclaius in *Argenide,* lib. I. »

« C'est seulement de gens sages et capables de gouverner les Estats que la stérilité est grande. »

(*Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent.*) *Œuvres de Balzac,* édition de 1665, t. II, p. 160.

Pierre Corneille, dans son *Discours sur la tragédie,* prouve qu'il a lu et apprécie l'*Argenis :*

« Nous savons, dit-il, quels pays arrosaient le Rhône et la « Saône avant qu'il (César) vînt dans les Gaules, mais nous « ne savons que fort peu de chose, et peut-être rien du tout, « de ce qui s'y est passé avant sa venue. Ainsi nous pouvons « bien y placer des actions que nous feignons arrivées avant « ce temps-là, mais non pas, sous ce prétexte de fiction « poétique et d'éloignement de temps, y changer la distance « naturelle d'un lieu à un autre. C'est de cette façon que « Barclay en a usé dans son *Argenis,* où il ne nomme au- « cune ville ni fleuve de Sicile, ni de nos provinces, que « par des noms véritables, bien que ceux de toutes les

Digitized by Google

« personnes qu'il y met sur le tapis soient entièrement de « son invention aussi bien que leurs actions (1). »

J'ai rappelé (p. 437) que Leibnitz goûtait l'*Argenis*, et que ce livre est un de ceux qu'il avait eus entre les mains peu avant sa mort. Voici un passage d'une de ses lettres qui nous montre en quelle estime il tenait Barclay. Elle est datée du 7 juillet 1711 et adressée à Bierling, professeur de philosophie et de théologie à Rinteln (Hesse-Nassau) :

« Barclaii stylum grallis adeo incedere aut tumere, non animadverto : nemo recentiorum felicius Petronium expressit, et ignoscendi sunt immisti aliqui gallicismi, quos jam Scaligerana in Euphormione animadvertunt, in quibus male impressus, Bardæus pro Barclaio. Sed Argenis maturior et castigatior est, et mihi non mediocriter satisfacit. Vellem multa sic scripta habeamus (2). »

Un autre correspondant de Leibnitz, Greiffencranz, lui cite l'*Argenis* dans une lettre datée du 2 octobre 1709, où il lui apprend que Charles XII n'a pas été tué à Pultava :

« J'appliquerai à ce propos un passage de Barclajus : Vivit Poliarchus et sentiet Argenis eum vivere (3). »

Dans sa jeunesse, Jean-Jacques Rousseau avait lu Barclay, comme on peut le voir par un vers d'une pièce intitulée *le Verger des Charmettes*, qui doit être de l'automne de 1736 :

> Dans mes loisirs aussi vous trouvez votre place,
> Claville, Saint-Aubin, Plutarque, Mézerai,
> Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, *Barclai*.

---

1. Éd. Marty-Laveaux. *Grands écrivains de la France*, Paris, Hachette, 1862, t. I, p. 90.

2. Leibnitii... opera omnia, éd. Dutens, Genève, 1768, t. V, p. 368.

3. L. Davillé. *Le séjour de Stanislas à Deux-Ponts*, d'après la correspondance de Leibnitz avec Greiffencranz. *Annales de l'Est*, 1904, p. 450 (note de la page 449).

Cf. *Argenis*, éd. de Hack, 1664, p. 73. Vivit, o domina, inquit, valetque Poliarchus.

Digitized by Google

Un travail de M. Karl Fr. Schmid (1) indique plusieurs éditions latines de l'*Argenis* qui ne figurent pas dans ma Bibliographie. Ce sont les suivantes :

Éditions allemandes.

Joannis Barclaij *Argenis*. Francofurti apud Aubrios et Clementem Schleich, in-8. 1622.

(Schmid, p. 10, n° 12.)

Joannis Barclaii *Argenis*. Francofurti. Sumptibus Danielis et Davidis Aubriorum et Clementis Schleichij. 1623. in-8.

(Schmid, p. 10, n° 13.)

Ioannis Barclaii *Argenis* figuris æneis adillustrata suffixo clavi, hoc est nominum propriorum explicatione. Norimbergæ, 1687, in-12, 708 p.

(Schmid, p. 24, n° 33.)

Joannis Barclaii *Argenis*, Figuris æneis adillustrata, suffixo Clave, Hoc est nominum propriorum Explicatione atque Indice locupletissimo. Cum Privilegio Sac. Cæs. Majestat. et Electoris Saxoniæ, Norimbergæ, Impensis B. W. M. Endteri Consortium, et Vid. B. Jul. Arnold Engelbrechti, in-12.

(Schmid, p. 26, n° 37.)

Cette édition ressemble entièrement à celle d'Endter de 1724. Date incertaine. F. Schmid dit que, sur l'exemplaire qu'il a eu entre les mains, se trouve l'indication que le livre a été donné en prix en 1795. Mais, évidemment, il n'en résulte pas que 1795 soit la date de l'impression. Les nos 38 et 39 mentionnent la même édition avec de légères diffé-

1. Barclays Argenis. Eine literarhistorische Untersuchung. Inaugural-Dissertation einer Hohen philosophischen Fakultät Sektion I der Ludwig-Maximilian Universität zu München. Rudolstadt. 1903. F. Mitzlaff.

Digitized by Google

rences dans le titre : *Explicatio Nominum Fictorum* au lieu de : *Explicatio Nominum Victorum* (n° 38), *Elucidatione* au lieu de : *Explicatione* (n° 39).

Éditions italiennes.

Io. Barclaii *Argenis*. Editio novissima. Cum nominum propriorum elucidatione hactenus nondum edita. Superiorum permissu. Venetiis, 1657, ex Typographia Christophori Tomasini.

(Schmid, p. 29, n° 45.)

Ioannis Barclaii *Argenis*. Editio Postrema. Mediolani apud Bidellium, 1626, in-12.

(Schmid, p. 30, n° 47.)

Éditions anglaises.

Joannis Barclaii *Argenis*. Londini, 1622, in-8°. Publiée par la *Societas Bibliopolarum*.

(Schmid, p. 31, n° 49.)

Joannis Barclaii *Argenis*. Secunda Editio. Summa Fide et Cura concinnata, et perutilis Indicis accessione priori locupletior. Londini, Pro Societate Bibliopolarum, MDCXXII, in-8°.

(Schmid, p. 31, n° 50.)

Ioh. Barclaij *Argenis* in Compendium missa, verbis ipsius Authoris, operâ J-E-S. a K. Frankofurti, apud Joh. David. Zumerum. Typis Heinrici Frisii, 1676, 8°.

(Schmid, p. 31, n° 50.)

Ce petit livre est, non pas une édition, mais un abrégé de l'*Argenis*. Pour les éditions françaises, j'ai omis de dire que, à la date de 1625, Buon en a publié deux, l'une de 1088 pages, l'autre de 782 pages.

D'autre part, on doit retrancher de ma Bibliographie une édition de 1701 de la traduction allemande de l'*Argenis*

Digitized by Google

par Martin Opitz (p. 497), qui y a été insérée à tort d'après un renseignement erroné. Mais il faut ajouter une traduction de l'*Argenis* en langue danoise par Paus, Copenhague, 1744. (Bekker, *op. cit.*, p. 86.)

Enfin, parmi les critiques ou historiens de la littérature qui se sont occupés de l'*Argenis*, j'ai négligé de mentionner John Dunlop, *The history of fiction*. London, Longman, Hunt, etc., 1814.

Dans le chapitre x du tome III (p. 112-114), l'*Argenis* est placée au nombre des romans politiques à la suite de la *Cyropédie* de Xénophon et de l'*Utopia* de sir Thomas More. Les quatre pages qui lui sont consacrées ne contiennent rien qui ne soit connu par ailleurs.

Digitized by Google

L'ECCLÉSIASTE

PAR

LA MARQUISE H. D'EYRAGUES

L'héritage littéraire d'Israël ne contient pas seulement des hymnes, des prières, des récits héroïques, des prophéties, des lois, des rites sacrés, des proverbes, des chroniques, il renferme aussi quelques pages de philosophie morale. Israël a eu, en effet, sa conception particulière de la vie, ses vues sur la destinée humaine, son trésor d'expériences intimes, son mode de raisonnement sur les grands problèmes auxquels s'est appliquée la sagesse antique. Sans doute, on ne retrouvera pas ici la merveilleuse floraison de systèmes, de doctrines, d'écoles, qui, de Socrate à Marc-Aurèle, ont illustré Rome et la Grèce, mais, pour être moins féconde en théories originales, l'éthique sacrée offre sur les points qui captivent, aujourd'hui encore, la génération contemporaine, des aperçus profonds pleins de justesse, d'éternelle vérité.

C'est ce qui donne à cette partie de la littérature biblique un intérêt tout particulier ; elle révèle une forme plus rare du génie hébreu et permet de comparer les solutions des vieux auteurs israélites à celles

Digitized by Google

que proposent la philosophie et la littérature modernes.

Deux livres ont gardé la trace des efforts tentés, au cours des siècles, par la conscience juive, pour déchiffrer l'énigme de la destinée humaine : Job et l'Ecclésiaste, écrits différents par l'âge et la langue, en réalité semblables sous le rapport du fond. « L'auteur « de l'Ecclésiaste, c'est l'auteur du livre de Job ayant « vécu six ou sept cents ans de plus (1). »

Tandis que le premier cherche à pénétrer le mystère de la douleur, à lui trouver un sens, une raison, à le concilier avec un Dieu juste, équitable, bon, le second, poursuivant le même sujet, s'attache à découvrir quelle est, pour l'homme, la meilleure voie où il puisse engager l'inguérissable douleur de l'existence.

I

Qôhélét, tel est le titre hébreu du livre que les Septante et la Vulgate appellent Ecclésiaste. Ces deux noms sont d'ailleurs synonymes; ils désignent l'un et l'autre, dans leur langue respective, « celui qui parle à une assemblée ». La racine *qâhal* renferme, comme le verbe grec ἐκκαλεῖν, l'idée d'appeler, de convoquer. Ainsi l'Ecclésiaste ou *Qôhélét* indique, d'une façon voilée, un personnage inconnu dont la fonction est de parler à la foule pour lui donner des conseils de sagesse.

La forme féminine du terme hébreu n'est pas un

1. RENAN, *L'Ecclésiaste*. Paris, 1890, p. 23.

Digitized by Google

obstacle à cette interprétation, qu'on y voie une personnification de la sagesse, ou qu'on en fasse une sorte d'antonomase pour relever le caractère de celui qui entre en scène. Toutefois, la première opinion ne peut guère se soutenir; *Qôhélét* n'est pas une abstraction, c'est une individualité cachée sous un nom symbolique, il se donne des attributs qui supposent un personnage réel, historique (1).

Une question se pose donc tout d'abord : Quel est ce personnage ? Qui est l'Ecclésiaste ? L'origine salomonienne de l'Ecclésiaste a été admise par toute l'antiquité juive et chrétienne. Pour la tradition patristique, reflet de la tradition juive, l'identité réelle de *Qôhélét* et du grand roi d'Israël n'a jamais fait de doute. On ne saurait s'en étonner. Les Pères ne donnaient pas aux discussions de « haute critique » l'importance qu'elles ont aujourd'hui. Ils s'attachaient moins à rechercher l'auteur de tel ou tel livre inspiré qu'à faire ressortir son origine divine. Leur exégèse, presque toujours oratoire, avait surtout un but moral et religieux. En outre, des connaissances philologiques imparfaites ne leur permettaient pas de discerner, au moyen de la langue, l'âge d'un écrit; on conçoit, dès lors, qu'ils aient pris à la lettre ce qui, dans l'Ecclésiaste, est dit de Salomon.

Plus tard, quand la critique littéraire, guidée par la philologie, entreprit de relever les dissemblances linguistiques des divers livres de l'Ancien Testament, elle s'aperçut que la langue de l'Ecclésiaste se distin-

1. Eccl., I, 1-12.

Digitized by Google

quait de l'hébreu salomonien par diverses particularités. A son tour, la critique historique reconnut que plusieurs passages du texte se comprenaient mieux, s'expliquaient plus naturellement, écrits par un autre que par Salomon.

C'est ainsi que l'opinion traditionnelle, combattue pour la première fois par Luther(1) et, plus d'un siècle plus tard, par Grotius (2), a été abandonnée par la critique moderne.

Si, dans les deux premiers chapitres de l'Ecclésiaste, le personnage mis en scène se présente et parle comme s'il était Salomon, l'identification est limitée à un très petit nombre de pages. Dans toute la suite du livre, la personnalité royale disparaît complètement. Il est difficile de reconnaître, dans les traits sous lesquels se peint l'Ecclésiaste, le Salomon de l'histoire, tel que le livre des Rois l'a fait connaître; plus difficile encore d'adapter, au règne de celui qui su faire de l'organisation de son royaume un modèle de prudence et de sagesse, des faits qui seraient la plus sévère condamnation de son gouvernement. Comment concilier l'idée si haute que Salomon avait de la judicature suprême, attribution essentielle de la royauté, avec l'avilissement dans lequel, au dire de l'Ecclésiaste, étaient tombées les fonctions judiciaires (3)?

Le Roi, qui avait demandé à Jahvéh *un cœur atten-*

---

1. Pineda, *In Eccles. Præf.*, cap. 1. Paris, 1620, p. 4. — Luther, *Werke*, éd. d'Erlangen, t. LXII, p. 128.

2. Grotius, *Annotationes ad Vet. Test.*, t. I des *Opera Theologica*, p. 258. Bâle, 1732.

3. Eccl., III, 16.

Digitized by Google

tif pour juger son peuple et discerner le bien et le mal (1), se fût-il contenté de déplorer l'injustice au lieu de la réprimer? Celui qui offrait à Jahvéh des holocaustes sans nombre (2) pouvait-il nommer les sacrifices l'*offrande des insensés* (3)? Il n'est pas question, dans l'Ecclésiaste, de la construction du Temple ni de la splendeur de son culte. Pas une fois, Jahvéh, le nom théocratique par excellence, n'est mentionné; rien ne rappelle le peuple d'Israël, la nation choisie.

Enfin, si, comme on l'a pensé, l'Ecclésiaste était l'œuvre de la vieillesse de Salomon, comment expliquer le silence du Roi au sujet de cette tolérance de l'idolâtrie que l'école prophétique représente comme le crime de sa vie, quand il élevait des autels à Chamos et à Moloch (4)? On chercherait en vain, dans des pages écrites, soi-disant, au seuil du tombeau, un signe, un écho de l'humble repentir de David (5).

Non, le véritable Ecclésiaste n'a jamais favorisé l'idolâtrie; il se dégage, au contraire, de son livre un tel accent de sincérité, une croyance monothéiste si ferme, si forte, qu'il est impossible de lui imputer une pareille aberration.

Le règne de Salomon, pris dans son ensemble, resplendit de trop de gloire pour qu'il puisse s'harmoniser avec ce que l'Ecclésiaste rapporte de la vie sociale et politique de son époque.

1. I Rois, III, 9.
2. I Rois, VIII, 5.
3. Eccl., IV, 17.
4. I Rois, XI, 7.
5. II Samuel, XII, 13.

Digitized by Google

Salomon eût-il fait de son gouvernement une satire aussi implacable, de son administration une critique aussi acerbe (1)?

L'homme qui a flétri le despotisme d'un pouvoir odieux est un de ceux qui en ont été victimes (2), et non pas le souverain qui d'un mot, d'un ordre, pouvait abolir la tyrannie et venger le droit. « L'auteur « n'a rien des sentiments d'un roi ou d'un patriote « israélite (3). » Il vit dans un temps de servitude, d'anarchie, dans un pays troublé, en proie à l'intrigue, à la cupidité, à l'oppression (4). Le livre reflète, en effet, les idées d'un esprit qui subit les conditions déprimantes d'une époque où la grande voix des prophètes restait muette et que ne soutenait plus une foi invincible à la vocation divine d'Israël.

Mais, si l'auteur du livre n'est pas le *fils de David* (5), pourquoi le lui attribuer?

On a ici l'exemple d'un procédé littéraire fréquent dans l'antiquité, procédé dont Platon a usé en faisant tenir, à Parménide et à Timée, le langage propre à leurs écoles, et Cicéron, en choisissant Caton pour exprimer ses vues personnelles dans les traités *de Senectute* et *de Amicitia*. De même *Qôhélèṯ*, sans aucune intention de supercherie ni de fraude, mais pour donner à son livre une forme plus vivante, a voulu

1. Eccl., IV, 13-16; VIII, 4-9; X, 5-7, 16, 20.

2. Eccl., IV, 1; V, 7.

3. DRIVER, *Literature of the Old Testament*. Edimburgh, 1898, p. 470.

4. Eccl., III, 16; V, 8; VIII, 9.

5. Eccl., I, 1.

Digitized by Google

mettre en scène le roi Salomon. C'est Salomon blasé, lassé d'avoir parcouru le cycle de toutes les jouissances de ce monde, qui se sert de son expérience des hommes et des choses pour dire ce qu'il pense de la vie et proclamer que *tout est vanité, pâture de vent.*

D'ailleurs, la fiction est transparente. Après avoir fait de la renommée de Salomon comme l'enveloppe de son idée, l'auteur, loin de soutenir son personnage, se trahit à chaque instant. Au lieu de se poser en roi d'Israël, il se donne pour ce qu'il est, un Israélite sincère, un observateur avisé, un sage qui aime la vérité, un homme enfin, qui, troublé par les anomalies de la vie, cherche à se rendre compte de tout ce qu'il y a d'inexpliqué et de si mystérieux dans l'existence.

L'origine salomonienne une fois écartée, la critique s'est trouvée unanime à voir, dans l'Ecclésiaste, une œuvre postérieure à l'exil. Ici, plusieurs opinions sont en présence, Ewald, Delitzsch, Ginzburg, de Wette, Knobel, Driver ont adopté la fin de la domination persane (332 avant Jésus-Christ) ; Nöldeke, Kuenen Hitzig, Wildboer, Cornill, la période grecque, soit avant, soit après l'an 200 avant Jésus-Christ. Aucune donnée historique ne vient toutefois à l'appui de l'une ou de l'autre opinion.

Il faut donc renoncer à fixer, sur un fait positif, l'époque de la composition de l'Ecclésiaste, mais la critique peut diriger, vers d'autres points encore, ses patientes investigations. Il lui reste la langue et le style du livre, ainsi que les idées qui l'ont inspiré.

La langue de l'Ecclésiaste présente tous les traits d'une époque relativement moderne. La structure de

Digitized by Google

la phrase, certaines modifications des formes verbales de l'ancien hébreu (1), un emploi différent des temps, des modes, des pronoms et des particules, un grand nombre d'aramaïsmes (2), quelques mots perses ou iraniens (3), l'apparition de termes philosophiques et abstraits inconnus jusqu'alors (4), un style qui n'a plus le caractère ferme, nerveux, serré de l'hébreu classique, ne permettent pas de rattacher l'Ecclésiaste à la grande époque de la littérature biblique. Particularités philologiques si fortes, que Delitzsch n'a point hésité à déclarer que, si l'Ecclésiaste était de Salomon, il n'y aurait plus d'histoire de la langue hébraïque (5).

En effet, son évolution, sa décadence même sont ici très sensibles. L'hébreu de l'Ecclésiaste (6) n'a plus ni la force ni le ressort de la langue préexilienne; il marque la transition entre l'hébreu classique et l'idiome talmudique; c'est un mélange d'expressions, de mots en usage dans l'ancien hébreu, de locutions, de termes que l'on retrouve dans les livres d'Esdras, de Néhémie, des Chroniques, d'Esther, ainsi que de

---

1. Driver, *A treatise on the use of the tenses in hebrew.* 1874, chap. ix, p. 175.

2. *Medinâh,* ii, 8; v, 7, province. *Šalat,* ii, 19; v, 18, dominer.

3. *Pardes,* ii, 5, parc, jardin, paradis. *Pitgam,* viii, 11, décret.

4. *Yéš,* ii, 21; viii, 14, l'être. *Siklut,* i, 17; ii, 3, folie.

5. Delitzsch, *Hoheslied und Qôhélét.* Leipzig, 1875, p. 197-210, et Kaulen, *Einleitung in die Heilige Schrift,* A *und* NT, 3e éd. 1890, p. 323.

6. Voir dans Siegfried, *Prediger und Hoheslied.* Göttingen, 1898, p. 20, une étude très complète sur les particularités linguistiques de l'Ecclésiaste.

Digitized by Google

vocables et d'idiotismes propres à la langue de la Mischna. On remarque aussi quelques hellénismes qui feraient penser à la période grecque.

Il reste à examiner les influences qu'aurait subies l'Ecclésiaste. S'est-il inspiré de la philosophie grecque ? Relève-t-il, comme plusieurs l'ont pensé (1), d'Épicure, de Zénon, d'Héraclite ou d'Aristote ? Tout s'explique-t-il, au contraire, par « le développement logique de la pensée juive (2) » ?

Il semble bien prouvé que la mentalité de l'auteur est éminemment sémite (3), sa conscience faite d'inébranlable fidélité aux dogmes de la religion théocratique ; cependant, il faut reconnaître que les efforts de l'Ecclésiaste pour rendre, en dépit d'une langue rebelle, les idées abstraites, les conceptions générales, ne peuvent s'expliquer que par une action, au moins indirecte, de la culture hellénique.

Ainsi, rien n'oblige à supposer des emprunts d'idées ; tout se réduit à de simples modes d'expression, à des formes de langage dues aux conditions de l'ambiance. *Qôhélét* a vécu dans l'atmosphère grecque. L'opinion qui incline à placer vers le second siècle la composition de l'Ecclésiaste repose donc sur des arguments sérieux.

On ne saurait préciser à quel moment l'Ecclésiaste fut inséré au Canon. Les contradictions du texte avaient, à plusieurs reprises, soulevé des difficultés

1. PFLEIDERER, TYLER, PLUMPTRE, PALM.

2. RENAN, *L'Ecclésiaste*, p. 62.

3. Pour la démonstration, voir ZAPLETAL, *Das Buch Kohelet*. Freiburg (Schweiz), 1905, p. 43-61.

Digitized by Google

dans les milieux juifs. « O Salomon, où est ta sagesse ? où est ta sottise ? Non seulement tes paroles contredisent celles de David ton père, mais elles se contredisent elles-mêmes (1). » On se demandait si l'Ecclésiaste était inspiré de l'Esprit Saint, ou seulement l'œuvre humaine de Salomon (2).

Dès le milieu du premier siècle avant Jésus-Christ, une controverse, provoquée par les tendances épicuriennes de l'Ecclésiaste, s'éleva entre les écoles rivales d'Hillel et de Schammaï. Ce débat se prolongea jusqu'à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Il est important de remarquer qu'il ne s'agissait pas alors d'insérer l'Ecclésiaste dans le Canon, mais de l'en exclure (3). La question fut résolue au synode de Jamnia (90) ; l'Ecclésiaste, maintenu au Canon et compris dans les *Kétubim,* garda sa place dans la liturgie de la synagogue. Il se lit le troisième jour de la fête des Tabernacles.

C'est donc dans le trésor des livres sacrés d'Israël que l'Église primitive à trouvé l'Ecclésiaste. Aucune voix ne s'éleva pour en contester l'inspiration jusqu'au cinquième siècle. C'est alors que Théodore de Mop-

---

1. Talmud, *Schabbath,* 30, a.

2. *Eduyoth,* v, 3.

3. La canonicité du livre a toujours trouvé des défenseurs parmi les rabbins. Voir l'*Aboth,* de Rabbi Nathan, 69, a, 69, b ; *Commentaire du traité Aboth. Yadaim,* iii, 5 ; *Eduyoth,* v, 3 ; *Megilâh,* 7, a. Le traité *Baba Bathra,* fol. 4, note que *Qôhélét* était cité comme livre inspiré au temps d'Hérode le Grand. Consulter aussi Sinaï Scheffer, *Das Buch Kôhélét nach der Auffassung der Weisen des Talmud und Midrasch und der judischen Erklärer des Mittelalters,* in-8. Leipzig, 1844, p. 73, 74, 77-104.

Digitized by Google

sueste soutint que le livre n'avait pas été écrit avec l'esprit prophétique, mais suivant une prudence humaine. Le deuxième concile de Constantinople, en le condamnant, fut ainsi amené à se prononcer, d'une manière explicite, en faveur de l'inspiration de l'Ecclésiaste. Il a toujours fait partie du Canon de toutes les églises chrétiennes.

Les contradictions (1) qui avaient inquiété les docteurs juifs n'ont pas suscité seulement une querelle d'écoles, elles ont servi de prétexte pour combattre l'unité de l'Ecclésiaste. Bickell a donné, de ces contradictions, une explication plus ingénieuse que probante ; il a prétendu qu'une interversion de feuillets, difficile à comprendre quand il s'agit d'une *Megillâh*, avait jeté le désordre dans le texte. D'autres ont essayé de reconstituer un dialogue entre plusieurs personnes représentant des points de vue opposés, parfois même contradictoires. Enfin, on a imaginé que l'opuscule primitif, limité aux chapitres I et II, avait été successivement augmenté, revisé, remanié par divers auteurs, ce qui porterait à un chiffre plus ou moins élevé le nombre des *Qôhélét* (2).

La vérité est peut-être moins complexe : ces fluctuations ne sont-elles pas comme le va-et-vient d'un esprit entre deux pôles, la raison et la foi ? De là, ces mouvements contraires, ces oscillations de la pensée. Il faut tenir compte aussi d'un trait particulier de

---

1. VIII, 15, semble en opposition avec II, 2 ; IV, 2 avec IX, 4 ; II, 13 avec IX, 13, etc.

2. SIEGFRIED, *Prediger und Hoheslied*, p. 6-12.

Digitized by Google

la littérature orientale, l'habitude d'insérer dans le texte des sentences, des adages, des maximes dont on ne distingue pas toujours le rapport avec ce qui précède. Ces éléments hétérogènes nuisent au développement des idées et brisent l'ordre logique de la pensée.

II

Vanité des vanités, tout est vanité ; tel est le thème général ou ce que l'on pourrait appeler le « leit-motiv » du livre.

A la perpétuelle instabilité des générations qui se succèdent et passent, l'Ecclésiaste oppose la permanence des phénomènes terrestres dans leur cycle invariable (1). Cette thèse, l'Ecclésiaste la développe et la précise, au moyen d'une connaissance expérimentale très étendue, très large, qui lui a fait successivement découvrir la vanité de la science (2), la vanité de la richesse et des plaisirs (3), la vanité de la sagesse (4). Il connait le néant de l'homme (5), son impuissance, l'inutilité de ses efforts pour acquérir le bonheur. Il a vu la justice aux mains de l'iniquité (6), les innocents opprimés par les méchants (7), la jalousie et l'envie s'attaquer au succès (8), le bonheur accordé à l'im-

1. Eccl., I, 3-11.
2. Eccl., I, 12-18.
3. Eccl., II, 1-11.
4. Eccl., II, 12-16.
5. Eccl., IV, 1-6 ; V, 7, 19 ; VI, 10, 12.
6. Eccl., III, 16.
7. Eccl., IV, 1 ; VIII, 9.
8. Eccl., IV, 4.

Digitized by Google

pie (1), le malheur départi au juste (2), l'instabilité, les vicissitudes de l'existence (3), l'inéluctable force de la destinée (4), l'inévitable terme de la vie, la mort qui attend toutes les créatures (5).

L'expérience de l'Ecclésiaste, ses réflexions sur les conditions de la vie humaine le conduisent à formuler des conseils pleins de modération, de sagesse, de prudence. Agir avec circonspection, garder en toutes choses une juste mesure (6), s'attacher à la sagesse (7), éviter la séduction des femmes (8), rester patient quand règnent l'injustice et l'oppression (9), parce que le temps et le jugement appartiennent à Dieu (10), se montrer généreux (11), travailler avec vaillance (12), jouir de l'heure présente (13), ne pas oublier toutefois, dans l'usage des biens de ce monde, les jours de ténèbres qui approchent (14), et se rappeler que *l'esprit retournera à Dieu qui l'a donné* (15).

C'est le mystère de la vie que l'Ecclésiaste cherche à pénétrer, c'est l'énigme de la vie qu'il veut décou-

---

1. Eccl., VII, 15c; VIII, 10a.
2. Eccl., VII, 15b; VIII, 10b.
3. Eccl., IX, 3, 12.
4. Eccl., VIII, 1.
5. Eccl., VIII, 3-6.
6. Eccl., VII, 15-24.
7. Eccl., X, 1.
8. Eccl., VII, 25, 29.
9. Eccl., VII, 7-14; VIII, 1-14.
10. Eccl., VIII, 6; XI, 9.
11. Eccl., XI, 1-2.
12. Eccl., IX, 10.
13. Eccl., XI, 8.
14. Eccl., XI, 8.
15. Eccl., XII, 7.

Digitized by Google

vrir, c'est le problème de la vie qu'il veut résoudre. On conçoit le puissant attrait d'un tel livre sur cette génération du dix-neuvième et du vingtième siècle, au cœur agité, à la pensée inquiète, qui plus encore, peut-être, que le Faust de Gœthe, éprouve l'angoisse de la destinée, s'épuise à la recherche du bonheur, subit la même lutte entre le désir individuel et l'ordre immuable, hésite entre l'égoïsme et le sacrifice, le renoncement et la jouissance, passe de l'ardent espoir au morne désenchantement, des chimères de l'imagination aux réalités de la vie. L'Ecclésiaste dissipe les illusions, montre la fragilité de toutes les joies humaines, le vide infini de la créature, le néant de ce qui est périssable, l'irrésistible besoin, pour l'homme, de s'attacher à l'immuable, à l'éternel.

Pourtant, il ne faut pas s'attendre à trouver, dans l'Ecclésiaste, une thèse de philosophie traitée avec méthode ; l'exposition des idées ne se poursuit pas dans un ordre logique, leur connexité est assez difficile à saisir ; l'auteur passe sans transition d'un sujet à l'autre, il se laisse aller à des réflexions sans liaison avec le thème principal (1), ses vues ne sont pas suivies, le plan manque de solidité ; de là, un certain flottement de la pensée, qui donne l'impression de contradictions perpétuelles. Pour s'en étonner, il faudrait avoir oublié la tendance marquée du génie sémitique à procéder par sentences détachées, par aphorismes, par affirmations, par juxtapositions ; il ignore l'analyse, la déduction ; il manque presque

1. Eccl., IV, 4-6.

Digitized by Google

totalement de la facilité qui sait réduire à l'unité les conceptions multiples. L'esprit hébreu n'est nullement métaphysicien, il ne sait ni abstraire ni généraliser. L'art de composer, c'est-à-dire d'analyser une idée, d'en montrer les parties, de les coordonner, de les relier entre elles, lui est inconnu, comme tout ce qui a rapport au développement rationnel.

En outre, la langue est impropre aux idées abstraites. « Admirable pour exprimer la passion, l'hébreu n'a aucune souplesse pour le raisonnement » (1); presque dépourvu de syntaxe, privilège des langues indo-européennes, il ne possède pas les nuances d'expression qui permettent de rendre les formes diverses de la pensée.

C'est donc avec un instrument défectueux et une certaine impuissance native pour les spéculations métaphysiques, que l'Ecclésiaste aborde le problème de la vie ; aussi est-ce moins avec sa raison qu'avec ses facultés sensibles qu'il finira par rendre, dans une certaine mesure, logique ce qui est illogique.

L'Ecclésiaste a exploré toutes les conditions de la vie humaine ; il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il sait, dans l'ordre où les souvenirs se présentent à sa mémoire, où les pensées s'offrent à son esprit ; ses arguments sont des tableaux, ses démonstrations des images ; sa conception de la vie n'est qu'une longue expérience.

L'Ecclésiaste a scruté la vie, il a sondé les mystères du cœur humain et son propre cœur ; son âme est

1. RENAN, *L'Ecclésiaste*, p. 78.

Digitized by Google

une sorte de champ clos où la raison entre en lutte avec la foi, où les sentiments opposés se combattent, sans que jamais la croyance en Dieu soit ébranlée ni les principes de la morale sacrifiés. Ces quelques traits de la physionomie morale de l'Ecclésiaste sont intéressants à saisir, au moment d'examiner les accusations portées contre lui par la critique rationaliste.

Renan a particulièrement insisté sur le scepticisme de l'Ecclésiaste ; sa pensée suivait, avec complaisance, les mobiles et flottantes impressions d'un sage qu'il eût voulu présenter comme le précurseur de ses propres hésitations, de ses fluctuations, de ses doutes.

Quelques passages séparés, isolés de leur contexte, semblent, il est vrai, indiquer une tendance au scepticisme (1), mais « c'est un scepticisme toujours tem-« péré, limité par la barrière infranchissable que lui « oppose le dogme qui fait la base et le culte du ju-« daïsme » (2).

Partout, l'Ecclésiaste maintient sa croyance inébranlable à l'existence de Dieu, non pas d'un Dieu indifférent et lointain, n'ayant aucune relation avec le monde, mais, au contraire, gouvernant le monde, œuvre de sa puissance et de son vouloir. Il voit l'homme soumis à une volonté qui lui est supérieure, tous les événements réglés par l'ordre de Dieu ; il semble même que, par instants, sa foi réussit à passer

---

1. Eccl., I, 2, 8-18 ; III, 9-11 ; VI, 8, et surtout VIII, 16-17.

2. DEREMBOURG, *Notes sur l'Ecclésiaste. Revue des Études juives,* oct.-déc. 1880, p. 176.

Digitized by Google

au travers des ombres de l'ignorance et du doute, pour surprendre l'éclat et la sublimité des desseins éternels, en dépit du mystère qui les enveloppe.

Ce serait une erreur plus grave encore de faire de l'Ecclésiaste un adepte du matérialisme (1). Quand il déclare que *le sort des enfants des hommes est pareil au sort de la bête* (2), lorsqu'il se demande *si le souffle de l'homme monte en haut et si le souffle de l'animal descend en bas vers la terre* (3), on ne saurait se prévaloir, de ces textes, contre la survivance de l'homme. L'auteur ne s'éloigne pas de la théologie traditionnelle. Ses idées s'accordent, en substance, avec la croyance de ses pères.

Or, l'idée qui domine tout l'Ancien Testament, au sujet de la mort, c'est qu'elle n'est jamais regardée comme une disparition totale de l'être humain, mais comme un changement de vie. La mort ne détruit pas l'individu ; il continue à subsister dans le *še'ôl ;* son mode d'existence semble être un pâle reflet, une faible imitation de la vie terrestre, sorte d'immortalité souterraine qui se continuait indéfiniment. Les *refa'im* étaient des êtres sans force (4), pourvus encore d'une vague sensibilité, réduits à une existence indécise, indéterminée, assez semblable à celle des mânes de l'antiquité grecque et latine.

Le lieu de leur séjour est en bas, dans les profon-

1. HARTMANN, *Das Lied von Ewigen,* 1859, p. 12.

2. Eccl., III, 19.

3. Eccl., III, 21.

4. Ps. LXXXVIII, 5 ; PROV., II, 18 ; IX, 18 ; XXI, 16 ; Job., XXVI, 5 ; Is., XIV, 10.

Digitized by Google

deurs de la terre ; on descend pour s'y rendre (1) ; c'est le pays des ténèbres, de l'obscurité, le royaume de l'ombre et du chaos (2), où le riche et le pauvre, le roi et l'esclave mènent, dans l'égalité d'une même condition (3), une vie morne qui paraît être sans terme, sans issue. Le *še'ôl* n'inspirait donc qu'effroi, répugnance ; dès lors, pourquoi s'étonner, si les sentiments de l'Ecclésiaste, conformes à l'antique croyance juive, se traduisent par un tableau d'une très sombre couleur ? Quand l'Ecclésiaste compare l'homme et la bête dans ce qu'ils ont de semblable, il n'a pas en vue leur destinée finale, mais le terme naturel de la vie physique, vouée à l'inexorable loi de la mort ; idée souvent exprimée dans la Bible :

L'homme dans sa splendeur n'a pas de durée, il est semblable aux bêtes qui périssent (4).

Quant à la forme dubitative du verset 21 (5), elle laisse percevoir le changement qui commence à s'opérer dans les conceptions juives du *še'ôl*. Les premiers signes de cette évolution apparaissent au second siècle avant l'ère chrétienne. On voit alors se dessiner une nouvelle conception de la vie future. Les vieilles croyances se modifient peu à peu. L'idée de rétribution, limitée jusqu'alors à la vie présente, est reportée maintenant au delà du tombeau. Le sort des âmes, après la mort, n'est plus le même pour tous. Les

1. Nomb., XVI, 31, 33 ; I Rois, II, 9 ; Prov., V, 5 ; VII, 27, etc.
2. Job, X, 21, 22.
3. Job, III, 13, 19 ; Is., V, 14, XIV, 11, XXII, 13 ; Ps. LXXXIX, 49.
4. Ps. XLIX, 23.
5. Eccl., III.

Digitized by Google

écrits de cette époque parlent d'une distinction de séjour, d'une différence de destinée pour les bons et les méchants.

Le livre d'Henoch, le premier en date et le plus curieux des apocryphes palestiniens, corrobore ce développement des idées eschatologiques. Transporté par un tourbillon aux extrémités du ciel, Henoch voit les âmes des justes, séparées des autres et réunies dans un lieu de repos où un éclat divin les environne, tandis que les impies, refoulés dans une vallée maudite, habitent les ténèbres (1). Des idées analogues se trouvent dans le psautier de Salomon.

Telles sont les doctrines qui se propagent dans les derniers siècles avant Jésus-Christ. L'Ecclésiaste les connaît, mais, attaché aux croyances de l'antique judaïsme, il n'y adhère pas. Longtemps encore, les deux courants suivront une marche parallèle, sans se confondre ; le vieux conservatisme hébreu maintiendra sa ligne et se retrouvera dans l'Ecclésiastique (2), tandis que les idées nouvelles se préciseront dans le livre de la Sagesse, l'œuvre la plus parfaite du judaïsme alexandrin.

L'Ecclésiaste serait-il, comme on l'a pensé, favorable au déterminisme ? Certains passages le feraient croire (3). Cette nécessité qui règne partout n'est-elle

---

1. Livre d'Henoch, XXVII, 1.

2. Ecclés., XIV, 16. L'*Ecclésiastique,* composé vers l'an 180 avant J.-C., reproduit les anciennes idées sur la rétribution terrestre, ainsi que les notions primitives sur le *še 'ôl.* XL, 13-16; X, 12-13; XL, 1, 3, 4, etc.

3. Eccl., I, 4, 11, 14-16; IX, 1, 2, 11.

Digitized by Google

pas un écho du *fatum* des anciens, force aveugle, irrésistible, souveraine, qui enserrait le monde et les dieux eux-mêmes dans un cercle de lois infranchissable ?

Pour l'Ecclésiaste, l'univers n'est qu'un perpétuel recommencement de phénomènes toujours semblables, un cycle d'événements qui se déroulent avec une précision mathématique, le présent et l'avenir, une simple reproduction du passé.

Dans un tel système, aucune place pour la spontanéité, le progrès, la liberté, la responsabilité. L'homme lui-même n'échappe point à cette inflexible tyrannie. Les actes qui semblent relever de son libre choix lui sont en réalité imposés de force, conditionnés qu'ils sont par une foule de circonstances, plus imprévues, plus impérieuses les unes que les autres. C'est ainsi qu'il naît, meurt, sème, plante, récolte, jouit, souffre, lutte, triomphe, succombe. Tout dépasse ses prévisions ou contrarie ses désirs. L'homme n'est ici, suivant la définition d'Huxley, qu'un automate conscient. S'il a, sur les autres êtres, quelque privilège, c'est tout au plus d'analyser ce qui se passe en lui. Le plaisir, la douleur, la pensée, le sentiment ne sont que de simples indices psychologiques du mécanisme de la vie. Mais est-ce bien là l'opinion de l'Ecclésiaste ? De pareilles doctrines n'ont pas même effleuré son esprit. S'il connaît l'ἀνάγκη des Grecs, il n'a garde de l'introduire dans sa théodicée ; son Élohim, il est vrai, gouverne toutes les actions de l'homme, mais, en même temps, elles se meuvent dans une sphère assez large pour mériter, dès cette vie, la peine ou la récompense.

Digitized by Google

De là, ces appels réitérés au jugement de Dieu, afin de tenir l'homme en éveil, ces avis, ces conseils qui, dans l'hypothèse déterministe, n'auraient aucune raison d'être.

Le reproche d'épicuréisme serait-il mieux fondé ? Si l'Ecclésiaste, en dépit de son « vanité des vanités », trouve que la lumière est douce et qu'il est délicieux pour les yeux de voir le soleil (1), s'il donne à l'homme le conseil de goûter le fruit de son travail (2) pendant les jours de la vie que Dieu lui a donnés (3), de manger son pain dans la joie et de boire son vin dans l'allégresse, de jouir de la vie pendant les jours de son existence fugitive (4), loin de faire de la jouissance le but de la vie, il recommande simplement d'user des biens de ce monde avec modération et, ce qui est décisif, en les considérant comme un don de Dieu (5). Dès lors, qui songerait à condamner une morale peut-être élémentaire, mais irréprochable ?

Une dernière accusation, portée contre le livre de l'Ecclésiaste, c'est d'être le code du pessimisme. On a fait de son auteur le précurseur de Schopenhauer. Assurément, le livre reflète les idées d'un esprit enclin à la tristesse, porté à désespérer de lui-même et de son époque.

L'Ecclésiaste n'a rien de l'exaltation religieuse, du noble enthousiasme des prophètes ; on chercherait en

1. Eccl., XI, 7.
2. Eccl., II, 24.
3. Eccl., VIII, 15.
4. Eccl., IX, 7-9.
5. Eccl., III, 13.

Digitized by Google

vain, chez lui, cette foi triomphante dans la vocation d'Israël, espérance et force des générations qui avaient traversé les épreuves de la captivité et connu les luttes héroïques qui ont suivi le retour. Aucun écho du messianisme ardent qui, dès cette époque, allait faire éclore les apocalypses et les livres sibyllins.

C'est la vie, telle qu'il l'a expérimentée et vécue, que l'Ecclésiaste décrit; il l'a vue par ses côtés douloureux. Le spectacle du monde, des hommes et des événements, la tyrannie des grands, les larmes des opprimés, la misère et la souffrance des faibles lui font éprouver non seulement l'inexorable ennui de la vie, mais ce qu'un philosophe pessimiste a nommé « le tourment de l'existence » (1).

L'impuissance à modifier la marche des choses et la destinée des hommes lui fait dire : *Les morts qui sont déjà morts sont plus heureux que les vivants, et plus heureux que les uns et les autres, ceux qui ne sont pas encore nés* (2). Avant lui, Job vouait déjà à la malédiction le jour de sa naissance (3). En conclure que l'Ecclésiaste ouvre la voie aux doctrines pessimistes serait donner au texte une signification qu'elle n'avait pas dans la pensée de l'auteur israélite. Le découragement de la vie se retrouve à toutes les périodes de l'histoire du monde. Il est facile d'en relever les traces dans le cours des siècles. C'est Homère qui s'écrie :

« Il n'y a rien de plus misérable que l'homme, de

1. VENETIANER, *Schopenhauer als Scholastiker*. Berlin, 1873, p. 275.

2. Eccl., IV, 2, 3.

3. Job, III, 3-10.

Digitized by Google

tous les êtres qui respirent ou se meuvent sur la terre (1). » C'est Sophocle qui déclare que « ne pas naître est ce qu'il y a de plus raisonnable » (2). Pour Horace, « la vie est une ombre, quelque chose d'éphémère ». Pour Sénèque (3), « l'ensemble de la vie humaine est lamentable ». Pour Marc-Aurèle, « tout est songe, fumée, néant » (4).

Dans la littérature moderne, les plaintes sur le vide et l'instabilité de la vie se font encore plus amères, plus âpres, plus tragiques. C'est Byron, « le grand inspiré de la mélancolie » (5), qui répète la même conclusion attristée :

> Compte les heures de joie que tu as vues,
> Compte les jours exempts d'angoisse,
> Et sache, quoi que tu aies été,
> Qu'il est quelque chose de mieux : ne pas être (6).

Personne n'a poussé aussi loin que Leopardi la théorie de l'*infelicità ;* il en a fait une doctrine ; pour lui, il ne s'agit pas de chanter comme Byron, Heine, Lamartine, Musset, la tristesse qui est en lui-même, son désenchantement, sa désespérance ; il se plaît à découvrir « la misère des hommes et des choses, à fouiller les secrets maudits et terribles de la vie » (7).

---

1. Iliade, XVI, 446-447.
2. *Œdipe à Colonne.*
3. *Ad Marciam,* chap. X.
4. *Pensées,* liv. II, XVII ; liv. X, XXXI.
5. Alfred DE MUSSET, *Poésies nouvelles.* Paris, 1860, Lettre à Lamartine, p. 75.
6. The complete works of Lord Byron, *Occasional pieces.* Paris, 1837, p. 176.
7. LEOPARDI, *Epistolario,* I, p. 352-353.

Digitized by Google

« La vie humaine n'est qu'un tissu de douleur et d'ennui, on ne se repose de l'une de ces souffrances qu'en tombant dans l'autre (1). »

Amertume et ennui, voilà la vie,
Elle n'est rien d'autre, le monde n'est que fange (2).

Le plus heureux est de ne pas vivre...
Ne pas voir la lumière
Serait, je crois, le meilleur (3).

Pendant que le poète italien exhalait, en vers harmonieux, l'amertume de sa pensée, un disciple de Kant, Schopenhauer, faisait de la douleur la base même d'un nouveau système de philosophie. A ses yeux, « la vie de l'homme n'est qu'une longue série de souffrances, notre marche n'est qu'une chute incessamment arrêtée, de même que la vie de notre corps n'est qu'une agonie sans cesse suspendue, une mort d'instant en instant reculée » (4). C'est dans l'analyse des conditions de l'existence que la vie est apparue à Schopenhauer comme « un pendule qui oscille entre la douleur et l'ennui » (5). Pour lui, toute vie se meut dans un océan de douleur; donc l'existence est un mal. Ce mal, il faut l'anéantir ; mais

1. Leopardi, *Dialogue du Tasse et de son génie familier*, trad. F. A. Aulard, *Poésies et œuvres morales*, t. II, p. 209.
2. Leopardi, *A lui-même. Op. cit.*, t. II, p. 49.
3. Leopardi, *Op. cit.*, t. II, p. 55.
4. Schopenhauer, *Die Welt als Wille und Vorstellung*. Leipzig, 1873, I, 367.
5. Schopenhauer, *Lichtstrahlen aus seinen Werken*. Leipzig, 1874, p. 72.

Digitized by Google

comment ? Le suicide, qui semble être la conséquence naturelle et fatale d'une pareille théorie, supprimerait quelques individualités, mais n'affranchirait pas le genre humain (1).

C'est en inspirant l'horreur de l'être et le goût du néant que Schopenhauer espère amener, d'abord, une réaction contre cette force qui réside au plus profond de l'être, le vouloir-vivre ; ensuite, tarir par le célibat et l'ascétisme les sources mêmes de la vie (2), enfin, anéantir la volonté dans le nirvâna (3).

Ici apparaît la connexité entre les doctrines de Schopenhauer et le bouddhisme. La misère de la vie humaine est le point de départ des deux systèmes ; le sentiment que tout est souffrance les domine. Le pessimisme bouddhique ne déplore pas seulement le mal qui est dans les choses, mais déplore l'existence même des choses, comme un mal.

La souffrance naît dans l'homme parce que l'homme s'attache à l'être. Il y a, dans l'homme, une *soif* (4) non seulement des jouissances de la vie, mais de la vie même, de l'être en général. Comme l'existence est essentiellement douloureuse, la souffrance subsistera tant que les hommes auront goût à la vie. Pour se libérer de la souffrance, il faut parvenir au nirvâna. Le nirvâna, pour le bouddhiste, c'est l'extinction du désir, le repos de l'âme, l'indifférence absolue, la

1. SCHOPENHAUER, *Lichtstrahlen*, p. 186.

2. SCHOPENHAUER, *Lichtstrahlen*, p. 178, 186.

3. SCHOPENHAUER, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, II, p. 607.

4. *Tanhâ ;* sanscrit : *trshnâ*.

Digitized by Google

tranquillité, la paix, l'immutabilité, la béatitude suprême (1)

Ne rien penser, ne rien sentir, ne rien vouloir, échapper à la douleur, s'abîmer dans l'inconscience, s'affranchir de la vie, arrêter le développement de l'humanité, tel est donc le terme de la morale bouddhique comme de la morale de Schopenhauer. Un simple parallèle avec l'Ecclésiaste en fera voir les différences radicales. Pour l'un, la vie est essentiellement un mal, le néant vaut mieux que la vie (2). Perpétuer la vie, c'est perpétuer la douleur; donc il faut s'attacher à détruire « l'erreur fondamentale de notre être (3), le tourment « instinctif de perpétuer sa race » (4).

Pour l'autre, au contraire, la vie est un bien, un don de Dieu. La vie est moins une douleur sans remède qu'une jouissance, jouissance traversée, il est vrai, de déceptions, d'amertumes, mais jouissance qui fait équilibre aux maux de l'existence. L'Ecclésiaste préfère la vie à la mort (5). Loin de souhaiter l'anéantissement de sa race, l'Ecclésiaste plaint celui qui n'a pas de postérité, qui est seul (6).

Comme on le voit, le pessimisme de Schopenhauer est absolu; celui de l'Ecclésiaste n'est que relatif. Si

---

1. Voir CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, *Histoire des religions*, trad. franç., Paris, 1904, p. 380-391, et OLDENBERG, *Buddha*, Paris, p. 129 et suiv.

2. SCHOPENHAUER, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, II, 536.

3. SCHOPENHAUER, *Lichtstrahlen*, p. 91.

4. SCHOPENHAUER, *Die Welt als Wille und Vorstellung*, I, 368.

5. Eccl., V, 17; IX, 4, 9.

6. Eccl., IV, 7, 9.

Digitized by Google

les misères de la vie, la douleur du monde arrachent, aux deux auteurs, un même cri d'angoisse, une même plainte désolée, si leurs sentiments sont parfois identiques, leurs conclusions finales offrent une divergence de vues absolue, irréductible : l'un considère la vie comme un mal sans mélange, l'autre, comme un bien mêlé de mal.

C'est l'œuvre néfaste du pessimisme de méconnaître le prix de la vie et le sens profond de la douleur. La vie est un effort, un combat, une lutte, une victoire à remporter ; elle a pour loi fondamentale de ne pouvoir subsister ni dans la langueur, ni dans la stagnation, ni dans l'isolement, ni dans l'égoïsme. La douleur a un rôle moral dans la vie parce qu'elle sert à former l'homme ; « elle est la noblesse unique » (1). Il faut avoir rencontré l'obstacle, la contrainte, la déception, les aiguillons de la souffrance.

Tu fais l'homme, ô douleur ! oui, l'homme tout entier,
Comme le creuset l'or, et la flamme l'acier...
Qui ne te connut point ne sait rien d'ici-bas (2).

Dans vos cieux, au delà de la sphère des nues,
Au fond de cet azur immobile et dormant,
Peut-être faites-vous des choses inconnues
Où la douleur de l'homme entre comme élément (3).

*
* *

Si l'Ecclésiaste a évité l'écueil des fausses doctrines, a-t-il du moins résolu le problème de la vie ? Avec les

1. BAUDELAIRE, *Fleurs du mal.*
2. LAMARTINE, *Harmonies poétiques, Hymne à la douleur.*
3. Victor HUGO, *Contemplations,* IV, 15.

Digitized by Google

seuls principes religieux de l'Ancien Testament, il n'y pouvait réussir complètement, mais on est en droit d'affirmer que ses recherches ont été loyales, sincères. Il a ouvert son cœur, il en a montré les incertitudes, il en a révélé l'anxiété profonde; pourtant, il n'a rien sacrifié de ses croyances religieuses. Il a su maintenir l'équilibre entre le découragement de la vie et les espérances de sa foi. S'il a relevé d'étranges anomalies, il avait comme l'intuition d'une unité supérieure dans laquelle se résolvaient les oppositions les plus irréductibles.

Le problème qui s'est posé devant la conscience de l'Ecclésiaste se pose, avec plus d'intensité encore, devant la conscience moderne. Deux voies s'ouvrent devant elle : la science et la foi. Depuis que la science a pris un essor qui laisse si loin les expériences imparfaites de l'Ecclésiaste, le problème se présente avec un énoncé nouveau.

Une méthode qui a pour guide et pour contrôle l'observation, l'expérimentation, a multiplié ses conquêtes et enrichi le trésor des connaissances humaines. Séduite par la réalité tangible des faits, la génération contemporaine, travaillée par le doute, par l'incertitude, se demande avec anxiété si la science ne résout pas seule l'énigme de la vie, ou s'il lui faut une autre lumière, venue du dehors, pour éclairer le mystère de la destinée humaine.

Harnack terminait, par cet aveu, ses études sur l'essence du christianisme : « C'est la religion, l'amour de « Dieu et du prochain qui prêtent un sens à la vie; la « science ne le peut. Je parle ici de ma propre expé-

Digitized by Google

« rience, comme un homme qui, pendant trente ans,
« a appliqué son esprit à l'une et à l'autre. La science
« pure est une chose merveilleuse, et malheur à celui
« qui l'amoindrit ou chez qui s'affaiblissent les facul-
« tés de la connaissance ! Mais à ces questions : D'où
« viens-tu ? où vas-tu ? pourquoi es-tu ici-bas ? la
« science aujourd'hui ne donne pas plus de réponses
« qu'elle n'en donnait il y a deux ou trois mille
« ans. Elle nous instruit lorsqu'il s'agit de faits, elle
« nous explique ce qui semblait être des contradic-
« tions, elle coordonne des phénomènes et rectifie les
« illusions de notre imagination. Elle ne nous apprend
« pas où commence la courbe du monde ni celle de
« notre propre vie, — dont nous n'apercevons qu'une
« minime portion — et non plus où conduit cette
« courbe (1). »

Pasteur, la plus grande gloire des sciences exactes au dix-neuvième siècle, qui avait su concilier la foi traditionnelle avec la rigueur des méthodes expérimentales, reconnaissait, lui aussi, dans une page restée célèbre, l'impuissance de la raison à franchir le seuil de l'infini : « Poussé par une force invincible, l'es-
« prit humain ne cessera jamais de demander : Qu'y a-
« t-il au delà ? Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit
« dans l'espace ? Comme le point où il s'arrête n'est
« qu'une grandeur finie, plus grande seulement que
« toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-
« t-il à l'envisager que revient l'implacable question,

1. HARNACK, *L'Essence du christianisme*. Conférences faites aux étudiants de toutes les facultés de l'université de Berlin. Trad. française, 1901, p. 316.

Digitized by Google

« et toujours, sans qu'il puisse faire taire le cri de son « âme. Il ne sert à rien de répondre : au delà sont des « espaces, des temps ou des grandeurs sans limites. « Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame « l'existence de l'infini, et personne ne peut y échap- « per, accumule dans cette affirmation plus de surna- « turel qu'il n'y en a dans toutes les religions. Tant « que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée hu- « maine, des temples seront élevés au culte de l'infini « et, sur la dalle de ces temples, on verra des hommes « agenouillés, abîmés dans la pensée de l'infini[1]. »

Il est doux de faire naufrage dans cette mer[2].

1. PASTEUR, *Discours de réception à l'Académie française.*
2. LEOPARDI. *L'Infini* (*Poésies et œuvres morales,* t. I, p. 270).

Digitized by Google

LAVOISIER

ET LE

GENRE ISOETES

DANS LES VOSGES

PAR

P. FLICHE

Correspondant de l'Institut
Ancien professeur à l'École nationale forestière

Dans mon mémoire sur les *Isoetes* des Vosges (1), en faisant l'historique de la découverte de ces plantes dans les Vosges, j'ai rappelé une lettre, en date du 23 janvier 1828, de Nestler à Maurice Engelhardt, citée par Kirschleger dans sa *Flore d'Alsace* (2); on y lit ce passage : « Cette plante (l'*Isoetes lacustris*) nous intéresse à un autre titre ; c'est l'infortuné Lavoisier qui en fit la découverte, il y a plus de quarante ans, avant 1788, dans le lac de Gérardmer, en y venant de Plombières. Mougeot retrouva l'*Isoetes* en 1816 (3),

1. *Les Isoetes des Vosges*. Nancy, 1879 (tiré à part des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1878, 4e série XI, p. 177).

2. *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes*, III, 1862, p. 370.

3. Il est assez singulier, on peut le faire remarquer en passant, de voir Nestler, le collaborateur de Mougeot, donner cette

Digitized by Google

sans avoir connaissance de la découverte de Lavoisier, mentionnée dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie des sciences. » Kirschleger, à la suite de cette citation, déclare qu'il lui a été impossible de retrouver ce mémoire, et dans le travail déjà cité je devais reconnaître que je n'avais pas été plus heureux, bien qu'une édition nouvelle et complète des œuvres de Lavoisier eût été publiée. Plus récemment, M. P. Boyé, dans son important ouvrage sur les Hautes-Chaumes (1), cite ce que dit Kirschleger et ajoute que lui non plus n'a pu trouver le mémoire dans lequel Lavoisier aurait signalé sa découverte.

Cependant, Nestler n'en était pas moins dans le vrai pour le fond, mais ses souvenirs n'étaient pas très précis quant aux détails; on le verra dans ce qui va suivre. Lorsque j'ai rédigé le travail sur les *Isoetes* des Vosges, j'avais négligé les ouvrages de Buc'hoz sur la flore de Lorraine, d'une part à raison de leur peu de valeur, de l'autre parce que je voyais Kirschleger, si au courant de tout ce qui concerne l'histoire de la botanique en Alsace et en Lorraine, le passer sous silence et affirmer qu'on ne connaissait d'une façon précise les *Isoetes* dans les Vosges que depuis les recherches de Mougeot. J'avais eu doublement tort; il est toujours bon de vérifier, lorsqu'on veut

---

date, car le deuxième fascicule des *Stirpes cryptogamæ*, paru en 1811, contient l'*Isoetes lacustris* et, comme je l'ai exposé dans le mémoire cité plus haut, M. A. Mougeot a établi que la récolte des matériaux de ce fascicule était antérieure à cette date et remontait probablement au plus tard à 1808, peut-être même à 1804.

1. P. Boyé, *Les Hautes-Chaumes*, p. 337.

Digitized by Google

traiter une question à nouveau, les énonciations des auteurs, même les plus dignes de confiance, qui l'ont traitée avant vous, et il n'est pas d'ouvrage si médiocre qui ne puisse fournir un détail intéressant. C'est ce qui a eu lieu au cas particulier. Ayant eu à parcourir le *Traité historique des plantes, etc.* (1), j'y ai trouvé la solution de la difficulté dans le passage suivant : « MM. Guettard et Lavoisier, membres de l'Académie royale des sciences à Paris, dans leurs courses d'herborisations et d'ornithologie, qu'ils ont faites dans les montagnes des Vosges pendant le courant de l'année 1767, ont observé sur le lac de Retournemer une plante fort rare et fort curieuse que Linneus nomme *Isoetes lacustris-Marsilea foliis subulatis semicylindricis, articulatis.* Elle est connue dans l'*Histoire des mousses* de Dillenius sous le nom de *Calamaria folio longiore et graciliore* et dans les ouvrages de Ray sous celui de *Subularia lacustris seu calamistrum herba aquatica alpina.* » L'auteur fait suivre ces lignes de la description de la plante telle qu'il était à même de l'exécuter. En outre, dans l'atlas qui accompagne son ouvrage, une planche la représente. Cet atlas ne constitue pas un ensemble régulièrement continu. Buc'hoz en faisait tirer les planches, au hasard, à mesure qu'il avait obtenu, pour en faire les frais, des subsides de personnes auxquelles il s'adressait et dont, en général, en témoignage de reconnaissance, il faisait figurer les armes au bas du dessin. Celle qui concerne l'*Isoetes*

1. *Traité historique des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Évêchés,* par M. P. J. Buc'hoz, médecin naturaliste lorrain, etc. Tome X. Paris, 1770, p. 491.

Digitized by Google

porte en suscription: *Isoetes Linn.* Pl. dernière Txx, et en bas simplement: aux frais de M. Lavoisier, de l'Académie des sciences. C'est la plus médiocre comme exécution matérielle; elle ne l'est pas moins, au point de vue de la valeur des figures; deux pieds d'*Isoetes* sont représentés accompagnés de feuilles isolées l'une avec un macrosporange, l'autre avec un microsporange. Les feuilles peu allongées, ondulées, feraient plutôt songer à l'*I. echinospora* qu'à l'*I. lacustris* et peut-être l'artiste qui a exécuté la planche avait-il réellement sous les yeux des pieds de la première espèce, puisque celle-ci existe aussi dans les lacs des Vosges. Il est probable que cette apparence est due plutôt au peu de souci d'un dessin très exact qu'on constate encore souvent à l'époque, même en des ouvrages supérieurs à celui de Buc'hoz.

Comme on le voit d'après tout ce qui précède, la mémoire de Nestler l'avait bien servi, lorsqu'il attribuait la découverte de l'*Isoetes lacustris* dans les Vosges à Lavoisier; mais tous les détails dont il accompagne cette assertion sont inexacts; ce qui n'est pas très étonnant, quand on constate le peu d'exactitude que Nestler apporte dans ce qu'il dit de son collaborateur Mougeot à propos du même sujet. Ce n'est pas de Plombières où, dans la pensée de Nestler, il avait évidemment fait un séjour, que Lavoisier est venu découvrir l'*Isoetes* dans un des lacs de Gérardmer, mais bien, comme le dit Buc'hoz, au cours d'un vrai voyage scientifique dans les Vosges dont on trouve les traces dans certains de ses travaux; ainsi il donne l'analyse de l'eau du lac de Gérardmer, il fournit des détails

Digitized by Google

géographiques importants sur ces montagnes et les pays environnants. Ce sont certainement ces mémoires, dont Nestler avait gardé un vague souvenir, qui lui ont fait dire que Lavoisier avait, dans l'un d'eux, mentionné la découverte de l'*Isoetes lacustris*.

Enfin, la date de la découverte est précisée par Buc'hoz, tandis qu'elle reste dans le vague pour Nestler, si bien que Kirschleger en donne deux différentes, 1788 à la page 319 de son troisième volume et 1787 à la page 332 du même tome.

La question du véritable auteur de la découverte du genre *Isoetes* dans les Vosges n'a pas une grande importance; il m'a cependant semblé qu'en ce qui concerne l'histoire de la botanique en Lorraine, il n'était point sans intérêt de l'élucider, puisqu'elle se trouvait concerner un des hommes les plus illustres dont la science française ait le droit de s'enorgueillir et le genre de plantes le plus intéressant, peut-être, de la chaîne des Vosges, à raison de sa distribution géographique et de sa structure, fort isolée dans la création actuelle, qui le rattache au contraire à un des types les plus remarquables de la flore primaire.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

STANISLAS LESZCZYNSKI

DUC DE LORRAINE ET DE BAR

AVEC LES ROIS DE PRUSSE

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier ET FRÉDÉRIC II

(1736-1766)

PAR P. BOYÉ

Si peu spontanée, si peu désintéressée même qu'eût été à son début, en juillet 1734, l'hospitalité accordée par Frédéric-Guillaume Ier à Stanislas évadé de Danzig, elle n'en avait pas moins permis au prince fugitif de trouver, durant vingt mois, dans les murs de Kœnigsberg, un asile inviolable. Sans doute, l'amitié du roi de Prusse était faite surtout de son inimitié pour Auguste III. Elle n'avait crû que du dépit de s'être senti joué par la Russie et par l'Autriche, que de l'humeur de n'avoir personnellement rien tiré de l'affaire de la Succession de Pologne. L'abandon où la France laissait le père de sa reine, l'ignorance où les ministres le tinrent de leurs négociations, les affres d'une abdication brutalement imposée, avaient cepen-

Digitized by Google

dant peu à peu introduit dans la complexité des sentiments de Frédéric-Guillaume une plus franche compassion, une certaine bonté. Qu'il en pénétrât ou non les mobiles, Leszczynski ne pouvait méconnaître le bénéfice de cet accueil. Dans la ville ouverte à son infortune, il avait rassemblé ses partisans ; il avait prolongé l'espoir. Oublié de ceux mêmes que sa situation eût dû davantage toucher, il semblait que sa perte fût complète. D'un geste agacé et rude, son hôte avait alors montré quelle compensation s'offrait, sur les bords de la Meurthe, pour ce souverain sans trône (1).

Aussi, quand mandé par le cardinal de Fleury, le futur duc de Lorraine arriva à Berlin, le 16 mai 1736, et s'y arrêta pour prendre congé du roi, la plus parfaite cordialité présida-t-elle aux effusions. Dans la succession des fêtes données en son honneur, Stanislas sait trouver les loisirs nécessaires pour coucher par écrit l'expression de ses remerciements. « C'est avec un sensible plaisir que j'ai vu par le mémoire de Votre Majesté, du 17 de ce mois », lui répond sous la même forme Frédéric-Guillaume, « la favorable disposition où Elle se trouve à mon égard, et que vous êtes satisfait des marques que j'ai pu vous donner jusqu'ici de ma sincère amitié. Je prends une part infinie à la révolution présente, qui m'ôte la satisfaction d'avoir un

1. Sur les sentiments et l'attitude du roi de Prusse et du Kronprinz durant la guerre de la Succession de Pologne, comme pour des détails sur le séjour de Stanislas à Kœnigsberg, voir notre livre : *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne*. Paris, 1898, in-8°.

Digitized by Google

voisin tel que Votre Majesté, dont l'union aurait pu faire le bonheur de nos royaumes. » Déjà, quelques semaines plus tôt, sur le point de quitter à jamais le château de Kœnigsberg, Leszczynski avait adressé au maître le témoignage de sa gratitude. Et voici qu'une dernière pipe fumée en compagnie du roi-sergent, après une dernière étreinte, le voyageur, continuant sa route et parvenu à la limite des États prussiens, ne manque pas de renouveler à son bienfaiteur la formule d'une inaltérable reconnaissance.

Mais une autre lettre fut également écrite par Stanislas, de cette étape de Gueldre. Elle était pour le Kronprinz. Le monarque a juré au père un profond attachement. Il assure le fils de sa grande estime pour ses rares qualités, et de la véritable tendresse qu'il a vouée à sa personne. Stanislas et Frédéric s'étaient vus, pour la première fois, à la fin du mois de septembre précédent. Envoyé dans la province pour en étudier l'économie, le prince royal avait passé plusieurs jours à Kœnigsberg. Connaître celui dont les retentissants malheurs occupaient l'Europe, devait séduire le jeune homme. Il n'avait pas l'autorisation de rendre visite au roi de Pologne. Mais des rencontres en milieu neutre avaient été ménagées, et de ces entrevues on était sorti mutuellement satisfait. Leszczynski avait plu à Frédéric par une rondeur affectée, que le ministre français à Berlin, le marquis de La Chétardie, avait en hâte recommandée. Frédéric avait charmé Stanislas par ses propos philosophiques et l'envie, non dissimulée, de faire la guerre de concert avec la France. Les heures vécues ensemble, tant dans

Digitized by Google

la capitale qu'à Potsdam et à Monbijou, venaient de confirmer cette impression favorable.

Ce fut là l'origine des relations peu nourries, mais affectueuses, qu'allaient entretenir, pendant près de trente années, les cours de Lunéville et de Berlin, et qui méritent d'être rappelées.

Dans l'émotion du départ, Stanislas avait insisté sur son vif désir d'acquitter, autant que les circonstances le permettraient, la lourde obligation contractée envers son hôte. Il n'aurait pas, à l'avenir, d'objet plus pressant que ce qui intéresserait ses amis de Prusse. Frédéric-Guillaume Ier et le Kronprinz étaient d'esprit trop pratique pour ne pas recueillir soigneusement cette déclaration. Ils eussent d'ailleurs eu mauvaise grâce à ne jamais rappeler au duc de Lorraine les promesses de l'exilé, puisque, par ce silence, ils l'eussent privé du soulagement qu'éprouve le débiteur à se libérer.

La souveraineté qui attendait Stanislas au delà des Vosges était cependant à ce point illusoire, qu'à la première prière adressée par Frédéric-Guillaume au successeur de François III, la bonne volonté de celui-ci fut plus réelle qu'efficace. Un certain nombre de familles protestantes, luthériennes et calvinistes, étaient, au dix-huitième siècle, établies sur la frontière orientale des duchés : dans la principauté de Lixheim et la baronnie de Fénétrange ; dans la prévôté de Bouquenom, enclavée en plein Nassau. Louis XIV, qui occupait en 1685 ces contrées, y avait appliqué dans sa rigueur la révocation de l'édit de Nantes. Après le traité de Rys-

Digitized by Google

wick, les convertis par force étaient retournés en masse à leur ancienne foi, et les émigrés revenus dans leurs foyers, sans que Léopold et François, soucieux de la repopulation de leurs États, s'avisassent de les inquiéter. Mais cette tranquillité était relative. Ces gens se voyaient refuser la jouissance de leurs privilèges de jadis. Ils n'avaient plus de temples. Ils revendiquaient sans succès leur droit à des pasteurs et à des écoles. Las de soumettre au duc d'inutiles suppliques, les luthériens de Lixheim avaient cherché en 1709 un protecteur illustre. A leur requête, Frédéric Ier de Prusse avait parlé pour eux. Et Frédéric-Guillaume Ier lui-même, saisi à son tour des doléances de ses lointains coreligionnaires de la principauté, avait essayé, en 1713, d'améliorer leur sort. Ces démarches furent vaines. Les réponses de Léopold ne laissaient pas d'équivoque. Sous des phrases respectueuses, où perçait l'effroi de déplaire à Versailles, le plus catégorique refus se déguisait à peine. Cependant, en 1737, on pouvait croire à Berlin le changement de domination propice à une troisième démarche. En plaidant sans retard auprès de Leszczynski la cause de ses nouveaux sujets de religion réformée, le roi de Prusse ne doutait guère du salutaire et prompt effet de cette entremise. Il en douta moins encore lorsque Stanislas protesta de son amour de l'équité. Le moment était en vérité mal choisi d'intercéder pour les dissidents du Saarland. Frédéric-Guillaume avait compté sans les clauses secrètes de la déclaration de Meudon qui privait le duc nominal de toute initiative ; Leszczynski, sans l'opposition du chancelier-intendant

Digitized by Google

La Galaizière, résolu à invoquer la sévérité des ordonnances. Loin d'obtenir le libre exercice de leur culte, les réformés lorrains allaient souffrir de maintes vexations, connaître dans sa sécheresse l'intolérance administrative. L'intervention qu'en 1749 Frédéric II, mieux instruit des véritables maîtres du duché, ordonnera à son chargé d'affaires à Paris, le baron Le Chambrier, de tenter auprès du ministère français, sera elle aussi infructueuse. Jusqu'à l'édit de 1787 qui marqua leur relèvement moral, la situation des communautés protestantes de Lixheim, de Fénétrange et de Bouquenom ne se modifiera pas. Elle demeurera, à très peu de chose près, identique à celle des calvinistes et des luthériens du reste du royaume.

En exauçant une autre demande, Stanislas eut la joie de bien servir la cour amie. On sait la passion de Frédéric-Guillaume Ier pour les soldats de haute taille. Fritz n'avait pas de meilleur moyen de dérider ce front farouche, qu'en flattant sa manie. Il recherchait avec ardeur des grands hommes, soit pour les offrir à son père, soit pour les incorporer dans le régiment d'infanterie dont il avait pris le commandement en avril 1733. C'est ce qu'il appelait, non sans ironie, des arguments de six pieds. De tous côtés, au dehors, les deux princes sollicitaient la permission d'enrôler des colosses. Ils priaient avec insistance les gouvernants de seconder la tâche de leurs recruteurs. Mais tous les pays n'étaient pas disposés à contenter cette fantaisie. A l'inverse de l'officieuse Autriche, la France manquait de complaisance. Elle se dérobait aux concessions arrachées à son représentant à Berlin. « Je vou-

Digitized by Google

drais qu'on agît plus catégoriquement que l'on n'a fait par le passé », écrivait Frédéric à Camas en 1734, « les belles promesses de M. de La Chétardie m'ayant coûté un argent infini, et n'ayant été que de la fumée (1). » Tout expédient était donc bon pour atteindre au but. Moins encore que leurs maîtres, les agents montraient de scrupule. A Kœnigsberg, Stanislas avait été témoin d'un incident caractéristique. Afin de sortir de cette ville où le retenaient ses créanciers, un confédéré polonais, le staroste Kruszwicki, avait engagé au gouverneur de la place, le lieutenant général Katt, un jeune enfant, le fils de sa belle-mère. Le prix du rachat était deux hommes de forte stature. D'autant plus indigné de ce marché, qu'il considérait déjà la victime comme un page pour Marie Leszczynska, le roi de Pologne avait, à son passage à Berlin, dénoncé le fait à Frédéric-Guillaume. Il avait réclamé la délivrance du tendre otage, se déclarant prêt d'ailleurs à remplir les conditions souscrites par l'odieux traitant : « Il se ferait un vrai plaisir de faire avoir à Sa Majesté les deux grands hommes, et plus encore s'il le pouvait. » Plus encore s'il le pouvait : bienheureuses paroles! Voilà des mots qui ne furent pas perdus. Stanislas est à peine installé à Lunéville, qu'un des plus habiles recruteurs du Kronprinz, le capitaine Plötz, y arrive dans l'été de 1737 et se met à l'œuvre. Sur un tel terrain, l'effort était facile. « Non seulement je l'assisterai dans sa commission », affirme

1. Lettre sans date, été de 1734. (*Œuvres de Frédéric le Grand*, édit. Preuss, t. XVI, p. 130.)

Digitized by Google

Leszczynski à Frédéric, « mais je voudrais m'associer avec lui pour qu'il la puisse exécuter à votre satisfaction ». L'officier fut accablé de prévenances, et sa tournée si productive que Plötz ne se borna pas à ce voyage. Il opérait à nouveau dans les duchés en janvier et en août 1738. Nous l'y retrouvons en décembre de cette même année. Il y travaille encore en février 1739. C'est par son canal que Voltaire et la marquise du Châtelet communiquent volontiers avec leur auguste correspondant. Les paquets et les lettres de Frédéric parviennent à Lunéville sous le nom de Plötz et sont par ses soins réexpédiés à Cirey. Entre temps, ce succès a mis le roi de Prusse en appétit. Il réclame crédit pour son propre pourvoyeur, un lieutenant du régiment du prince Henri, qu'il veut envoyer simultanément quérir des grands hommes en Lorraine. Et Stanislas d'affirmer qu'il ne tiendra pas à lui qu'il ne réussisse. Pour un peu, le monarque s'avouerait fournisseur ordinaire de la maison de Hohenzollern. Ici, plus n'est besoin de détours, de menées louches ou d'agents déguisés. Plus d'inquiétude d'être exposé, par le zèle des subalternes, à des complications diplomatiques. Sous l'œil bienveillant du roi de Pologne, les duchés sont devenus la féconde pépinière où le père et le fils s'approvisionnent à leur gré. Les enrôlements vont bon train. La complicité de Stanislas ne fut assurément pas étrangère à ce cri d'orgueil, échappé au roi-sergent quand, à l'issue des revues de 1739, devant sa famille, les princes et les généraux, il félicitait Fritz du soin mis à embellir son régiment : « *Es steckt ein Friedrich Wilhelm in Dir ;* il y a en toi un

Digitized by Google

Frédéric-Guillaume (1) ! » Elle ne sera pas étrangère, non plus, aux mélancoliques constatations des fonctionnaires lorrains, lors des prochains tirages au sort pour la milice. « J'ai vu le temps où les hommes de ce pays-ci étaient grands », déclare le subdélégué de Gondrecourt, « et ils sont à présent aussi rares qu'ils y étaient autrefois communs (2). » On estimera peut-être que la gratitude de Stanislas eût pu se manifester de toute autre façon qu'en envoyant ses plus superbes sujets de la veille coiffer la mitre de cuivre et défiler au son des fifres. Ce n'est pas que cette obsédante préoccupation du nombre de pouces ne fît sourire Leszczynski. Sa bonhomie caustique raillait dans l'intimité les colosses de son frère de Brandebourg. Une dame qui vient de parcourir la série des billets écrits par le duc à Hulin, son ministre en cour de France, note, en retournant ces papiers à leur possesseur, plusieurs détails piquants, entre autres ce qu'y dit Stanislas « sur le plaisir de procurer au roi de Prusse des grands hommes, et comme il plaisante là-dessus (3) ». Idée fixe, qu'importe ! Leszczynski n'aurait garde de ne pas s'y prêter. Les recruteurs peuvent à loisir dégarnir ses États pour Neu-Ruppin et Potsdam. Comment payer trop cher le capiteux encens qu'en

1. Cf. Ernest Lavisse, *Le Grand Frédéric avant l'avènement*. Paris, 1893, in-8°, p. 259.

2. Archives de Meurthe-et-Moselle, C. 258. Cf. Pierre Boyé, *La milice en Lorraine au dix-huitième siècle*. Paris, 1904, in-8° ; p. 93.

3. Recueil ms. n° 2719 de la Bibliothèque du Musée Czartoryski, à Cracovie.

Digitized by Google

retour de sa courtoisie Frédéric, perspicace, commence à lui prodiguer ? Ne vante-t-il pas son « caractère aimable et divin », son « esprit bienfaisant », sa magnanimité vraiment royale », ses « vertus » ? A pareil compte, c'est être une seconde fois l'obligé. L'affection du Polonais s'en accroît. Il aime le prince royal de tout son cœur. Nul ne l'ignore à Lunéville ; nul ne l'ignore à Versailles. Dans une lettre du 5 août 1738 à Frédéric, Voltaire s'en porte garant. Par bonheur pour la Lorraine, cette ruineuse recherche allait prendre fin. Frédéric-Guillaume Ier meurt au printemps de 1740. C'en est fait du triomphe de ses « enfants chéris ». Son héritier se promet toujours de dépeupler la France de grands hommes. Mais ceux-là, son académie les attend, et non plus ses casernes. Le régiment des grenadiers géants va être licencié.

Stanislas ne fut pas des derniers à saluer le nouveau maître de la Prusse. Personne au monde n'est plus digne de régner. Et Frédéric, avec sa froide connaissance de l'âme humaine, Frédéric qui s'adresse à un souverain déchu et inconsolable, de toucher la corde sensible, de prononcer la phrase peut-être secrètement espérée. Si le ciel distribuait les couronnes, une autre tête que la sienne en serait chargée : « Mais un certain hasard qui paraît se jouer des choses les plus graves de l'univers, les distribue pour le plus souvent selon la bizarrerie de son caprice. » Moins d'un an plus tard, des félicitations encore arrivent à Frédéric II. A Mollwitz, ses troupes l'ont emporté sur celles de Marie-Thérèse. Les lignes qu'à cette nouvelle, trace

Digitized by Google

aussitôt Stanislas, sont d'autant plus chaleureuses que l'événement est dans l'ordre de ses sympathies politiques. L'heure n'a pas sonné où, par le ciseau de ses artistes, le duc célébrera, sur une place de Nancy, l'alliance de la France et de l'Autriche. Après s'être assuré de la Silésie, avoir dévasté la Moravie, le conquérant s'est rabattu sur la Bohême. L'affaire de Czaslau (17 mai 1742) ravit d'aise Leszczynski. « Je ne saurais, mon cher Vauchoux », écrit-il à un vieux confident, « vous répondre plus au juste au compliment que vous me faites sur la joie que m'a donnée la victoire du roi de Prusse, qu'en vous faisant le mien sur le plaisir que vous aura donné celle de M. le maréchal de Broglie (1). »

Chez Stanislas, cette affectueuse admiration procédait à la fois de la reconnaissance, de l'amour-propre caressé et d'une inclination naturelle. En multipliant ses assurances de singulière estime, Frédéric continuait de donner une interprétation excessive à la pitié quelque peu égoïste éprouvée pour la victime de l'« infâme Fleury ». Avec son père, avec le Nord, il avait protesté hautement contre la réserve insultante des ministres au cours des Préliminaires de Vienne. Malgré sa réconciliation, ses coquetteries avec l'Éminence, un relent d'amère rancune remonte en lui. Être berné, dupé, trahi, c'est « jouer le rôle du roi Jacques et de Stanislas (2) ». De longtemps il n'oubliera cette

1. Lettre du 31 mai 1742. (Collection Henry Gauthier-Villars.)

2. Frédéric II au ministre d'État comte de Podewils à Berlin, 6 août 1743. (*Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, n° 1161; t. II, p. 396.)

Digitized by Google

« paix de 1735 que fit le cardinal de Fleury, sans consulter les rois d'Espagne, de Sardaigne, ni le pauvre Stanislas (1) ». L'auteur de *Zaïre* sait trouver un fidèle écho à Potsdam, quand il flétrit « la cacade devant Danzig (2) ».

Ce n'est pas que Frédéric admette la légitimité de la première élection du staroste d'Odolanow, lui qui dénonce à tout propos l'entrave apportée par les alliés à la libre unanimité de la seconde. Il ne conserve aucune illusion sur le caractère du monarque. Il a jugé à sa valeur l'ancien vice-roi que Charles XII n'employa qu'à défaut d'outil mieux trempé. Il n'ignore pas la médiocre confiance qu'eut plus tard le cabinet de Versailles en son candidat, alors que « l'abbé de Livry fit seul toutes les corruptions à son gré de l'argent de la France, sans en dire un mot au roi Stanislas et sans lui en donner un sol entre les mains (3) ». Son dédain se dissimule peu quand il parle dans l'*Anti-Machiavel* de « ce roi de Pologne toujours élu et toujours détrôné (4) ». Stanislas a été élevé par la violence.

1. Instruction pour milord Maréchal, août 1751. (*Ibid.*, n° 5072; t. VIII, p. 439.)

2. Voltaire à Frédéric, 26 janvier 1740. — « Quel exemple pour l'Europe que la paix secrète que fit le cardinal de Fleury à l'insu de l'Espagne et du roi de Sardaigne! Il abandonna le beau-père de Louis XV, et acquit la Lorraine. » Frédéric II à Voltaire, 15 septembre 1743.

3. Frédéric II à la reine de Suède, 25 avril 1765. (*Politische Correspondenz*, n° 15517; t. XXIV, p. 177.)

4. *Anti-Machiavel*, chap. XIII (*Œuvres*, t. VIII, p. 105). En se reportant à la *Réfutation du prince de Machiavel*, rédaction initiale publiée plus tard d'après le manuscrit autographe du prince, on verra que les passages en question furent tous de premier jet.

Digitized by Google

Son protecteur fut l'usurpateur. Or, si « l'usurpateur ne méritera jamais de gloire », que penser de quiconque lui sert d'instrument (1) ? « Rien n'est plus séduisant que le mauvais exemple... Cet homme extraordinaire, ce roi aventurier digne de l'ancienne chevalerie, ce héros vagabond dont toutes les vertus, poussées à un certain excès, dégénèrent en vices, Charles XII, en un mot, portait depuis sa plus tendre enfance la vie d'Alexandre le Grand sur soi, et bien des personnes qui ont connu particulièrement cet Alexandre du Nord, assurent que c'était Quinte-Curce qui ravagea la Pologne, que Stanislas devint roi après Abdolonyme, et que la bataille d'Arbelles occasionna la défaite de Poltawa (2). » Et ce que Frédéric disait, dans ce livre, de Charles XII et de Leszczynski, et ce qu'il disait de la Pologne : « tonneau des Danaïdes » que les plus généreux ne parviendraient jamais à remplir, pays où l'on « trafique si grossièrement du trône qu'il semble que cet achat se fasse aux marchés publics (3) », tout cela devait froisser, exaspérer Stanislas, fort chatouilleux sur son passé et dont les malédictions poursuivirent sans trêve l'impartial historien Seyler, coupable d'avoir osé entreprendre la vie d'un prince vivant, sans son aveu.

---

1. « Il est vrai, d'ailleurs, que des princes qui ont voulu élever d'autres princes avec violence se sont abîmés eux-mêmes ; notre siècle en a fourni deux exemples. L'un est celui de Charles XII qui éleva Stanislas sur le trône de Pologne..... Je conclus donc que l'usurpateur ne méritera jamais de gloire..... » *Anti-Machiavel*, chap. III (*Œuvres*, t. VIII, p. 72).

2. *Réfutation*, chap. VIII (*Ibid.*, p. 197). — *Anti-Machiavel*, chap. VIII (*Ibid.*, pp. 87-88).

3. *Anti-Machiavel*, chap. XX (*Ibid.*, pp. 130).

Digitized by Google

Chose curieuse, Stanislas n'eut entre les mains l'*Anti-Machiavel,* paru à La Haye chez Jean van Duren à la fin de septembre 1740, que longtemps après sa publication. Frédéric a été promptement démasqué comme l'auteur de l'ouvrage. Plusieurs éditions ont suivi la première. Le duc-roi n'a en rien songé à s'émouvoir. Voici que Voltaire s'avise d'une fâcheuse expérience, et soudain le pacifique monarque de bondir hors de sa quiétude.

« Je vous suis redevable des compliments du roi de Prusse et de ceux que vous lui avez faits de ma part », mandait, le 31 janvier 1749, Stanislas à Voltaire. « Notre gent est d'accord sur votre sujet, et je suis bien flatté d'avoir les mêmes sentiments qu'un prince que j'aime et estime beaucoup. C'est à vous à partager les vôtres entre nous sans exciter notre jalousie. » Ce programme de compensations était louable. Mais déjà l'équilibre se trouvait compromis. Depuis des années, Frédéric brûle de posséder le glorieux poète. « Que Berlin devienne Athènes, j'en accepte l'augure », s'était-il écrié en 1737. « Pourvu qu'elle soit capable d'attirer M. de Voltaire, elle ne pourra manquer de devenir une des villes les plus célèbres de l'Europe[1] ! » Avances et cajoleries, supplications et promesses sont cependant demeurées sans effet. Le Virgile de la France n'a rendu au Salomon du Nord que de courtes visites. Vingt fois, il prétexta l'absorbante amitié de Mme du Châtelet, la douce intimité de Cirey. Une femme tient en échec le contempteur de la femme.

1. Lettre à Voltaire, 7 avril 1737.

Digitized by Google

Newton-Vénus donne tort à Gott-Frédéric. L'audience de Clèves, les voyages de Rheinsberg et de Berlin, en 1740 et 1743, n'ont fait qu'aviver chez le citoyen de Sans-Souci le désir d'avoir tout à lui son « adorable maître ». Frédéric n'acceptait donc plus qu'avec un dépit grandissant l'éternelle excuse, il s'étonnait aussi d'un silence inaccoutumé, quand, à son extrême déception, il avait indirectement appris que l'écrivain et la marquise étaient les commensaux du duc de Lorraine. Pendant presque toute l'année 1748,

Le savoir d'Émilie et l'esprit de Voltaire

fixent sur Lunéville l'attention générale. Un prince « sans peuple et sans couronne » a eu la préférence. N'étant ni à Cirey, ni à Paris, Arouet ne serait-il pas mieux à Potsdam ? Qu'a de si séduisant la tabagie du souverain bourgeois ? « A propos du roi Stanislas, je trouve qu'il mène une vie fort heureuse. On dit qu'il enfume Mme du Châtelet et le gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XV(1). » Taire cette impatiente envie eût été de bonne politique. « Le roi de Prusse m'écrit tous les huit jours, il veut absolument que j'aille encore le voir(2). » Le jeu enchantait Voltaire. Au début de 1749, son insistance à parler de Stanislas, dont il fait d'ailleurs assez bon marché, a agacé au dernier point Frédéric(3).

1. Frédéric II à Voltaire, 29 novembre 1748.

2. Voltaire à Thiériot, 17 mars 1749.

3. Sur les séjours de Voltaire à la cour du roi de Pologne et la manière plaisante dont l'écrivain stimulait la jalousie de Fré-

Digitized by Google

En vain le roi de Prusse renouvelle-t-il ses tendres appels. Voltaire et son amie reprennent la route des duchés. Le 4 juillet, ils s'arrêtent au château de Commercy, occupé par Stanislas. Ils en repartiront le 16 pour Lunéville, où le prince ne doit les rejoindre que plus tard. Or, c'est précisément durant ces douze jours passés par le poète dans sa résidence d'été, que Leszczynski parcourut l'*Anti-Machiavel*. Voltaire a jugé divertissant de mettre aux prises les deux monarques ses « amants ». Sur un livre trop connu, son doigt malicieux s'est posé.

L'explosion fut prompte. Le choc plus rude qu'on ne s'y attendait. « Il n'y a pas longtemps qu'un prince, en lisant une nouvelle édition de votre *Anti-Machiavel*, fut fâché de ce que vous y dites de Charles XII. « Il a « beau faire, dit-il en colère, il ne l'effacera pas. » On lui répondit : « Charles XII a été le premier des grena- « diers, et le roi de Prusse est le premier des rois (1). » Dans son amour-propre surtout Stanislas s'était senti atteint (2). Quand le duc rentre à Lunéville, le 14 août,

---

déric, voir notre étude : *La cour de Lunéville en 1748 et 1749, ou Voltaire chez le roi Stanislas*. Nancy, 1891, in-8° ; plus particulièrement pp. 48 et sq.

1. Voltaire à Frédéric II ; de Lunéville, 28 juillet 1749.

2. Pour le roi de Pologne, les éloges que Frédéric accordait dans le même ouvrage aux princes de la dynastie lorraine, aggravaient, sans aucun doute, la sévérité du jugement porté sur lui-même. Leszczynski n'entendit jamais qu'avec humeur vanter la popularité de Léopold et rappeler, quoiqu'il eût affecté de s'en réjouir, la fameuse scène du 6 mars 1737 où, peu avant sa propre entrée à Lunéville, une foule éperdue avait essayé de s'opposer au départ de la duchesse douairière et de ses filles. « Quelle différence de ces Napolitains aux Lorrains ! » avait écrit Frédéric, après avoir montré les sujets des royaumes de Naples

Digitized by Google

la plaie est loin d'être cicatrisée. Contrit du coup violent porté à son hôte, chargé par Leszczynski de négocier la suppression des malencontreuses phrases, Voltaire adresse à Frédéric le pressant plaidoyer qui suit : « Sire, voici une des tracasseries que j'eus l'honneur de vous prédire il y a dix ans, lorsqu'après avoir envoyé votre *Anti-Machiavel* en Hollande, par les ordres de Votre Majesté, je fis ce que je pus pour supprimer cet ouvrage. J'avais tort, à la vérité, de vouloir étouffer un si bel enfant, qui s'est conservé malgré moi, et qui est un des plus beaux monuments de votre génie et de votre gloire. Mais vous vous exprimez dans cet ouvrage avec une liberté qui n'est guère permise qu'à un homme qui a cent mille hommes à ses ordres. Je courus, vous le savez, Sire, chez l'imprimeur et j'osai raturer sur le manuscrit des endroits dont David pourrait se plaindre s'il revenait au monde, et ceux qui pourraient être désagréables à des princes contemporains, et surtout à des têtes couronnées que vous avez toujours aimées. Votre Majesté peut se souvenir que le fripon Van Duren, qui se dit aujourd'hui votre

---

et de Sicile espérant toujours trouver des libérateurs dans leurs nouveaux maîtres. « Lorsqu'ils ont été obligés de changer de domination, toute la Lorraine était en pleurs ; ils regrettaient de perdre les rejetons de ces ducs qui, depuis tant de siècles, furent en possession de ce florissant pays, et parmi lesquels on en compte de si estimables par leur bonté, qu'ils mériteraient d'être l'exemple des rois. La mémoire du duc Léopold était encore si chère aux Lorrains, que, quand sa veuve fut obligée de quitter Lunéville, tout le peuple se jeta à genoux au-devant du carrosse, et on arrêta les chevaux à plusieurs reprises ; on n'entendait que des cris, et on ne voyait que des larmes. » (*Anti-Machiavel,* chap. II. Cf. *Œuvres,* t. VIII, p. 68.) C'en était certes assez pour augmenter le dépit du susceptible monarque.

Digitized by Google

libraire, n'eut pas plus d'égard à mes ratures que le grand-pensionnaire à mes représentations. Ce coquin avait fait transcrire le manuscrit, et je ne pus obtenir des chefs de la république, qu'on l'obligeât à rendre pour de l'argent ce qu'on lui avait donné *gratis*. Le livre parut donc, malgré tous mes efforts réitérés, et il parut avec quelques passages contre la personne d'un roi que vous avez imité par vos victoires, et contre un autre monarque que vous chérissez, et qui eût été votre allié naturel contre les Russes, si les Polonais avaient été assez heureux et assez fermes pour soutenir celui qu'ils ont si légitimement élu. Ses vertus et son alliance avec la maison de France sont des nœuds qui vous unissent avec lui. Ce monarque est très affligé de la manière dont vous vous êtes expliqué sur Charles XII et sur lui-même. Il est très aisé de réparer ce qui peut être échappé à votre plume sur ces deux princes qui vous sont chers. Je vous supplie, Sire, de faire une édition qui sera la seule authentique, et dans laquelle je ne doute pas que Votre Majesté ne rende plus de justice à deux rois ses amis. Votre Majesté doit approuver aujourd'hui plus que jamais le dessein qu'avait Charles XII de chasser les Russes de la Livonie et de l'Ingrie, et de mettre une barrière entre eux et l'Europe. Si le roi de Pologne était sur le trône où il doit être, les Polonais pourraient alors se souvenir de ce qu'ils ont été, et contribuer à renvoyer les ours moscovites dans leurs forêts ; ce sont là vos sentiments et vos désirs. Quelques lignes, conformes à vos idées, et qui rendraient justice aux deux monarques, feraient un effet désiré de tous

Digitized by Google

ceux qui admirent votre livre; et votre plume serait comme la lance d'Achille, qui guérit la blessure qu'elle avait faite (1). »

Voltaire en fut pour son éloquence. De méchante humeur, Frédéric n'a souci d'être agréable à qui lui porte ombrage. La cour de l'ex-roi polonais, la grossesse importune de Mme du Châtelet : thèmes quotidiens à sa mordante satire. A Potsdam comme à Lunéville, on a des griefs et l'on boude. Interprète repentant des grondeuses doléances de Stanislas, Voltaire revient à la charge. Sous le couvert du duc de Lorraine, il pousse, non sans quelque brusquerie, une autre pointe au roi de Prusse : « Votre Majesté se souvient d'un certain *Anti-Machiavel,* dont on a fait une vingtaine d'éditions. Une de ces éditions est tombée entre les mains du roi à la cour de qui on accouche. Il y a deux endroits où l'on rend une justice un peu sévère au roi de Suède, et où le monarque dont j'ai l'honneur de vous parler est traité un peu légèrement. Il y est infiniment sensible, et d'autant plus qu'il sent bien que le coup part d'une main trop respectable et faite pour peser les hommes. Vous vous en tirerez, Sire, comme vous voudrez, parce que les héros ont toujours beau jeu; mais moi, qui ne suis qu'un pauvre diable, j'essuie tout l'orage; et l'orage a été assez fort (2). »

Dix jours après mourait la divine Émilie. Voltaire s'éloigne de Lunéville. Pénétré de la sympathie que lui témoigna Stanislas, des consolations que le prince

1. Lettre non datée; mais de Lunéville, fin août.
2. De Lunéville, 31 août 1749.

Digitized by Google

en personne daigna lui apporter dans sa chambre, il n'est pas sans remords. Il voudrait racheter l'étourderie de Commercy. Le 15 octobre, c'est-à-dire dans la première missive écrite à la cour de Prusse après l'événement qui désoriente sa vie, il s'efforce de persuader, de toucher Frédéric : « Le roi de Pologne est sensiblement affligé, et je vous conjure, Sire, de sa part et en son nom, de permettre une nouvelle édition de l'*Anti-Machiavel,* où l'on adoucira ce que vous avez dit de Charles XII et de lui : il vous en sera très obligé. C'est le meilleur prince qui soit au monde ; c'est le plus passionné de vos admirateurs, et j'ose croire que Votre Majesté aura cette condescendance pour sa sensibilité, qui est extrême. Il est encore très vrai que je n'aurais jamais pu le quitter pour venir vous faire ma cour, dans le temps que vous l'affligiez et qu'il se plaignait de vous (1). »

Ces successives requêtes ne furent pas entendues.

---

1. De Paris, 15 octobre 1749. — Si Stanislas pardonna difficilement à Frédéric II les jugements de l'*Anti-Machiavel*, il donna au contraire sa pleine et élogieuse approbation au *Charles XII* de Voltaire. Voulant même fortifier, dit-il, par le secours de son témoignage, la créance que mérite le livre, il fait dresser à Commercy, le 11 juillet 1759, par le comte de Tressan, un *certificat* constatant « l'exacte vérité des faits contenus dans cette histoire ». Cette attestation fut jointe à la première partie de l'*Histoire de Pierre Ier* qui allait paraître. Il est curieux de comparer les lignes dont Voltaire la fit précéder, à la lettre que le philosophe avait adressée à Frédéric le 28 juillet 1749 : « Il n'y a pas longtemps que le roi de Pologne, duc de Lorraine, se faisant relire cet ouvrage à Commercy..... » Le 16 août 1760, Voltaire écrivait à Tressan : « J'espère bientôt vous envoyer le premier volume de l'*Histoire de Pierre Ier*. Vous savez que c'est un hommage que je vous dois ; je n'oublierai jamais certain petit certificat dont vous m'avez honoré. »

Digitized by Google

Frédéric se montra de glace. Le cœur gros, les larmes aux yeux, volontiers le duc eût pris à son compte l'épigramme décochée par Voltaire au marquis de Brandebourg :

> Quel diable de Marc-Antonin !
> Et quelle malice est la vôtre !
> Égratignez-vous d'une main,
> Lorsque vous *caressez* de l'autre (1) ?

Pour que le nuage se dissipât, il fallut cette séduction câline dont savait à propos user Frédéric. Les relations entre Lunéville et Potsdam, quelques mois suspendues, se renouent. Comme naguère le capitaine Plötz, le bailli de Froulay, ambassadeur de Malte à Paris, et le ministre suédois Scheffer vont se charger de plusieurs plis de Stanislas. Frédéric qui, dans l'intervalle, savoura la revanche d'accaparer le poète, cause réciproque de la brouille, affirme à Leszczynski son empressement à cultiver une amitié qui lui est si chère. Stanislas, que cette détente soulage, évoque le charme de l'entrevue de 1735. Elle lui est toujours trop présente « pour que l'absence et la longue durée des temps puissent jamais lui en faire oublier la douceur ». Alors Frédéric de surhausser le ton, de renchérir à outrance : « Je vois que vous vous rappelez ces moments qui me sont toujours précieux, où j'ai eu la satisfaction de vous voir à Kœnigsberg soutenir l'adversité avec un cœur plus grand et plus ferme que n'en déployait votre rival, qui n'avait pour lui que la fortune. J'ai été témoin de ce que peut la vertu sur le cœur des hommes, et

1. Voltaire à Frédéric II, 26 juin 1750.

Digitized by Google

j'ai vu cette cour de Polonais que rassemblait à Kœnigsberg, non pas la force, non pas l'espérance, mais l'amour pour le meilleur des rois et pour le plus généreux des citoyens qu'ait eu cette république. Puissiez-vous vivre longtemps heureux à Lunéville et jouir de toutes les bénédictions que les Lorrains vous doivent pour vos bienfaits, également porté à faire du bien aux hommes de quelque nation et de quelque qualité qu'ils soient! Puissiez-vous en recueillir toutes les récompenses! Pour moi dont le style, peut-être trop libre, ne s'assujettit que rarement à l'étiquette des chancelleries, je vous dirai naïvement que je vous aime de tout mon cœur, et que j'estime bien autrement dans Votre Majesté l'homme bienfaisant que le roi. Pardonnez-moi ces écarts qui partent de l'enthousiasme que m'inspirent d'aussi belles qualités, et soyez persuadé, tout roi que vous êtes, que les plus grands intérêts ne m'auraient pas fait tenir ce langage, si ce n'était pas la vérité qui parlât ainsi dans mon cœur. » Stanislas n'avait pas le sens de la mesure. La délirante épître le combla. Aux faux accents de ce lyrisme, tout soupçon d'aigreur disparut. Leszczynski avait salué dans le Kronprinz « le modèle accompli de toutes les perfections ». Il continue de rendre hommage au « suprême mérite » du roi de Prusse.

Au reste, ces deux princes de caractère si opposé, de valeur si inégale, celui-ci d'une mobilité hésitante, celui-là raide comme la raison pure, ce vaincu retraité et ce hardi conquérant, n'étaient pas sans des traits communs. Toutes proportions gardées, d'indiscutables ressemblances les unissent. Aspirant à des suc-

Digitized by Google

cès identiques, s'étudiant à des rôles analogues, écrivains et sages couronnés, protecteurs des talents, bâtisseurs de palais, ils s'observent avec soin ; et parfois l'émulation est visible. Le vif éclat jeté par la petite cour de Lunéville a fait malgré tout monter le duc de Lorraine dans l'estime du roi de Prusse. A mesure que la réputation de Frédéric augmente, davantage il en coûterait à Stanislas d'être négligé de lui. Des flatteurs ont rapproché leurs noms : « Nous vivons dans l'âge heureux où les princes ont une idée juste de l'héroïsme », déclare le plat Fréron. « Ils ne le font plus consister dans la gloire meurtrière des armes. Le bonheur des peuples est devenu l'objet de leur ambition. La philosophie et l'humanité président à leurs conseils ; et ce siècle est celui des véritablement grands rois. Louis en France, en Prusse Frédéric, Stanislas en Lorraine, hommes sur le trône, semblent se disputer à qui répandra le plus de bienfaits sur la terre (1). » Si Leszczynski rappelle Abdolonyme, les *Lettres d'un Suisse à un Génois* et *à un noble Vénitien* procèdent, pour la forme, de la *Lettre d'un Suisse à son correspondant en Hollande* ou de la *Lettre d'un Suisse à son ami*. En tout cas, l'édition des *Œuvres du Philosophe de Sans-Souci* suggéra l'édition des *Œuvres du Philosophe bienfaisant*. Les démarches multipliées par Solignac, pour la création dans la capitale lorraine d'une société littéraire, ont occupé Frédéric : « Je m'intéresse trop particulièrement à la gloire de l'auguste fondateur de l'Académie de

1. *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. III, 1750, p. 267.

Digitized by Google

Nancy », écrivait-il, peu après la séance inaugurale, au comte de Tressan, « pour ne pas vous savoir gré de la marque d'attention que vous m'avez donnée en m'envoyant les discours qui y ont été prononcés (1). » Le roi de Prusse arrachait volontiers leurs secrets aux correspondances qui empruntaient ses États. Un jour de l'hiver de 1757-1758, durant la campagne de Silésie, un pli, adressé de Warmie dans la résidence ducale de Lorraine, l'intrigua. N'ayant pas résisté au désir d'en faire sauter le cachet, il y trouva une nomination à la petite cure de Bénaménil, expédiée au Père Barthelémy Poincelet, prieur conventuel des chanoines réguliers de Lunéville, par l'abbé commendataire de cette maison, le Polonais Mathy. Déçu et amusé, Frédéric II d'ajouter au bas du document, de sa propre main : « Je n'empêche que ledit Poincelet soit curé de Bénaménil. » Le titulaire eut la surprise de recevoir son brevet enrichi d'une mention inattendue (2).

Frédéric avait tenté l'impossible pour arracher Voltaire à Stanislas. Le roi de Pologne n'eut jamais l'ambition d'enlever Maupertuis au roi de Prusse. Il eût cru néanmoins voir faiblir son prestige, si le président de l'Académie de Berlin ne lui avait payé un tribut

---

1. De Potsdam, 30 mars 1751. Lettre citée dans les *Souvenirs du comte de Tressan*, publiés d'après des documents inédits par son arrière-petit-neveu, le marquis DE TRESSAN. Versailles, 1897, in-8°, p. 90. Cette pièce fait partie de la collection d'autographes de l'auteur.

2. CHATRIAN, *Anecdotes ecclésiastiques du diocèse de Nancy*, vol. IV, *d. cit.* (Ms. n° 184 de la Bibliothèque du grand séminaire de Nancy.)

Digitized by Google

d'hommages. Tout meurtri encore de la lanière de l'*Akakia,* le 13 mai 1753 le docte géomètre, se rendant à Saint-Malo, s'arrêtait au château de Lunéville, y soupait chez la princesse de Talmont avec leur ami Tressan, puis continuait son chemin vers sa ville natale. Fort dépité fut Leszczynski quand, trop tard, le lendemain, il apprit la discrète et courte présence sous son propre toit d'une illustration à laquelle Frédéric n'avait pas craint de sacrifier le premier des poètes. Pour interrompre d'abondants reproches, M. de Tressan dut promettre une réparation. Elle eut lieu l'année suivante, au prochain voyage de Maupertuis en France. Frédéric interrogera le visiteur sur le maître et sa cour. Il faut frapper son imagination. Le grand maréchal des logis prépara l'auteur de la *Vénus physique* à saluer Stanislas. La leçon lui fut faite sur « la fécondité de son génie, l'étendue de ses connaissances, l'élévation d'une âme au-dessus des coups les plus injustes de la fortune ». On lui peignit le prince s'employant sans cesse « à rendre ses sujets heureux, à prévenir leurs besoins et leur oisiveté, à embellir sa capitale en l'enrichissant de tous ses revenus ». On lui montra ce bras puissant « animant, soutenant et perfectionnant les sciences et les arts ». On lui fit lire l'*Entretien d'un Européan avec un insulaire du royaume de Dumocala,* ouvrage dont il paraissait une deuxième édition et dans lequel, pour leur plus parfait bonheur, le monarque proposait aux hommes de nouvelles lois. On étala sous ses yeux les vastes planches du recueil où l'architecte Héré et le graveur François venaient de reproduire la série des châteaux

Digitized by Google

habités en Lorraine par Leszczynski et celle de tous les monuments édifiés par son ordre. De telles précautions étaient superflues pour rendre l'audience solennelle. En ces occasions, le Jupiter tonnant de l'Académie de Berlin, qu'à certains jours les soupers si libres de Frédéric ne déridaient même pas,

Tout riait à sa table, excepté Maupertuis,

était la gravité incarnée. Raidi dans sa morgue figée, le Breton se prêta à merveille à la mise en scène. Il tombe aux pieds du duc-roi ; il baise ses mains avec transport; il vénère cette Majesté en qui s'assemblent toutes les vertus ! Le titre de membre-associé de l'Académie de Nancy récompensa le respect du savant. Maupertuis retourna à Berlin porteur d'un billet de Stanislas pour Frédéric et des atlas de Héré, offerts par « son très bon frère » au « suprême juge de tous les arts (1) ».

Une curiosité plus grave engageait Stanislas et Frédéric à ne pas se perdre de vue. Sur le chapitre de la

1. Le comte de Tressan lui-même a rappelé, en un style de circonstance, cette visite de Maupertuis au roi de Pologne. « Ce fut en 1754, pendant un de ses voyages en France, qu'étant venu passer quelques jours chez moi, je voulus faire partager à mon illustre ami le bonheur dont je jouis..... Pénétré d'une espèce de respect qui tient du culte même, saisi de cet amour qu'inspire la vertu la plus sublime, M. de Maupertuis tomba aux pieds de notre auguste Fondateur; je le vis baiser avec transport ces mains dignes de porter les plus beaux sceptres de l'univers, et ce fut ce moment même que Stanislas choisit pour se l'attacher, en l'admettant dans l'Académie qu'il venait de fonder. (*Éloge de M. Moreau de Maupertuis, prononcé dans l'assemblée publique de la Société royale de Nancy, le 10 janvier 1760.* Nancy, Leseure, in-8°, pp. 33-35.)

Digitized by Google

Pologne, le duc de Lorraine était intarissable. Le second mariage du dauphin l'a fait, en 1747, grand-père d'une fille d'Auguste III. Il serait étonnant que, dans ses considérations sur l'avenir où chacun peut aisément l'entraîner, Leszczynski, dirigé par un interlocuteur adroit, ne s'abandonnât pas à d'utiles indiscrétions. Que connaît-il au juste des intentions des cabinets de Versailles et de Dresde ? L'ambassadeur de Prusse à Paris est chargé de profiter des voyages annuels du monarque à la cour de France pour le sonder habilement. A l'automne de 1750, Le Chambrier ayant résumé à son souverain une conversation de ce genre qu'il a eue avec Leszczynski, Frédéric II de répliquer que peu lui importe « si un duc de Parme, un prince de Saxe ou quelque Piast vient à succéder à la couronne de Pologne quand elle vaquera. Vous ne manquerez pas de faire un usage convenable de tout ceci, s'il arrive que le roi Stanislas vous parle encore à ce sujet, auquel vous ne laisserez pas de dire toutes les choses les plus obligeantes de ma part, aussi souvent que l'occasion s'y présente[1] ».

Mais on n'était pas à ce point indifférent à Berlin sur le futur maître à imposer à la République. Et Stanislas qui s'en doute bien, Stanislas qui n'envisage pas sans une émotion inquiète l'éventualité du décès de l'Électeur-roi, se berce de cet espoir que, les circonstances aidant, Frédéric II après Charles XII deviendra l'arbitre du Nord. Le fils de Frédéric-Guil-

1. Lettre du 10 octobre 1750. (*Politische Correspondenz*, n° 4548; t. VIII, p. 97.)

Digitized by Google

laume Ier pourrait-il alors ignorer le vieil ami de Kœnigsberg ?

A l'ouverture de la guerre de Sept ans, après la brusque agression d'août 1756, Stanislas s'imagina que ses excellents rapports avec l'envahisseur de la Saxe allaient enfin lui valoir un solide avantage. Naïf calcul d'un chimérique esprit. En dépit de sa confiance vivace, Leszczynski doit redescendre de ce rêve d'une restauration. Mais comme, au mois de décembre 1759, il est question de la paix et d'un congrès où seraient résolues les difficultés pendantes entre belligérants, le prince juge l'occurrence propice pour remettre son nom en vedette. Nancy est la ville qui convient pour ces solennelles assises. Ce lui serait une consolation que, dans sa capitale et sous ses auspices, le conseil des rois, où sa place n'est plus, consente à délibérer. Stanislas exposa d'abord son désir à George II. Une démarche identique auprès de Frédéric ne fut pas sans l'embarrasser. Il eut besoin de l'encouragement de Louis XV et de Choiseul. C'était toutefois par pur scrupule diplomatique ; car, au fond, il comptait bien que, sa lettre reçue, le prince « ne s'éloignerait pas d'acquiescer à une pareille proposition ». Marie-Thérèse et Élisabeth, Auguste III et Adolphe-Frédéric seront de même pressentis. Les réponses furent défavorables. L'Impératrice-reine et le roi de Suède ne formulaient pas d'objections précises. Mais le roi d'Angleterre exprima ses regrets que Nancy ne fût pas à proximité suffisante des États engagés dans la lutte. Auguste III projetait d'indemniser l'infortunée cité de Leipzig, en demandant qu'on la choisît pour

Digitized by Google

siège de la conférence. La plus énergique, l'excuse du roi de Prusse était la plus flatteusement conçue. Frédéric est reconnaissant à Sa Majesté Polonaise de son offre. Malheureusement, les cours de Vienne et de Pétersbourg « ont refusé d'une manière inouïe d'entrer dans les mesures » que celles de Londres et de Berlin leur ont soumises, et « il y a apparence qu'elles entraîneront le roi de France à la continuation de la guerre dont elles seules se promettent tous les avantages ; au moins seront-elles les seules causes de l'effusion de sang à laquelle leur refus donnera lieu. — Si les souverains avaient tous l'humanité de Stanislas, sa bonté et sa justice, le monde ne serait pas exposé, comme il l'est, à la désolation, le ravage, le meurtre et les incendies. » Communiquée sans retard au cabinet de Saint-James, cette fin de non-recevoir effaroucha Pitt et ses collègues. Les ministres anglais redoutaient le mécontentement des cours impériales, si ce texte violent venait à transpirer. Dans une dépêche adressée, le 12 mars 1760, à son représentant à Londres, le baron de Knyphausen, le signataire s'en explique. « Au reste, ajoute-t-il, ma réponse n'a été faite qu'au roi Stanislas dont la connaissance personnelle que j'ai de lui, ne me fait pas douter un moment qu'il en fera jamais un mauvais usage (1). » Entre tant de flagorneries, c'est là le plus bel éloge, le seul sincère peut-être, rendu par Frédéric à Leszczynski.

Les lettres échangées perdent ensuite de leur intérêt. Elles ne contiennent guère que des renseigne-

1. *Politische Correspondenz*, nº 11 904; t. XIX, pp. 164-165.

Digitized by Google

ments de chancellerie, qu'accompagnent toujours, néanmoins, des congratulations réciproques, de persistants rappels d'amitié. Frédéric n'accorde plus à l'octogénaire et à sa cour désertée qu'une attention distraite. Stanislas a cessé de compter sur Frédéric pour un changement final dans sa destinée. Le sénile mirage d'une suprême révolution de fortune s'est évanoui. Auguste III disparu, la Pologne, une fois encore, reçoit de l'étranger son chef, en la personne de Poniatowski. Et, l'élection consommée, le roi de Prusse peut féliciter la Tsarine « d'avoir obtenu de cette fière république des Sarmates, les titres que leur arrogance avait obstinément refusés à ses ancêtres (1) ».

Désabusé, maussade, le vieillard cependant n'oublie pas le jeune homme dont la grâce savante lui causa, trente ans plus tôt, une si profonde impression. Dans la dernière missive envoyée à Frédéric, fleurit comme un regain de tendresse : « Il n'est point de lettres de Sa Majesté qui n'augmentent en lui toute la vivacité des sentiments d'estime et d'admiration qu'il lui a voués. » Au château ducal, dans la salle du trône, un grand portrait prouvait déjà aux visiteurs en quelle considération Leszczynski tenait le roi de Prusse. Mais, dans sa chambre à coucher, au-dessus de la cheminée où maintenant il réchauffe ses membres engourdis, le maître a fait suspendre l'image du Kronprinz tel qu'il le vit à Kœnigsberg. Lorsque, le 5 février 1766, négligé de ses serviteurs, Stanislas tombe dans son foyer,

1. Lettre du 10 septembre 1764. (*Ibid.*, nº 15 240; t. XXIII, p. 488.)

Digitized by Google

c'est sous l'impassible regard de Fritz, souriant, que se déroule la scène d'horreur qui termine cette existence tourmentée.

La correspondance du roi de Pologne et des deux rois de Prusse est la plus importante que, depuis la Lorraine, Stanislas ait entretenue avec une cour étrangère. Nous nous sommes appliqué à en rassembler les vestiges. Les Archives secrètes du royaume de Prusse, à Berlin, nous ont fourni, en originaux, minutes et copies, les principaux éléments de cette série. A Nancy, les collections du Musée historique lorrain (1) et de la Bibliothèque municipale (2) nous ont permis,

1. Quatre lettres originales de Frédéric II à Stanislas, dont les minutes subsistent à Berlin. Au décès de Stanislas, ces lettres devinrent, avec plusieurs autres papiers et en vertu d'un privilège de sa charge, la propriété de Joseph de Jankowitz, contrôleur de la maison du roi de Pologne. La baronne de Jankowitz, née Falconet, sa belle-fille, qui mourut en 1865 sans héritier direct, les légua au Musée lorrain. Dans le *carton Jankowitz* de ce dépôt, nous avons également retrouvé, avec la copie d'une lettre de Frédéric-Guillaume Ier, une copie de l'*Épître dédicatoire au prince de Prusse,* son frère, dont Frédéric II fit précéder, en octobre 1751, l'édition de luxe des *Mémoires pour servir à l'histoire de Brandebourg,* exécutée au Donjon du Château. Cette circonstance donnerait à penser que cette édition, comprenant toutes les parties jusqu'alors séparées de l'ouvrage et destinée seulement aux amis de l'auteur, ne fut pas envoyée à Stanislas. Leszczynski venait de se plaindre amèrement de l'*Anti-Machiavel.* Or, bien qu'il n'y ait dans l'*Épître dédicatoire* aucun passage dont le roi de Pologne eût pu personnellement s'offenser, Frédéric y restait dur pour Charles XII.

2. Une lettre originale de Frédéric II à Stanislas et un billet du même prince au duc Ossolinski, billet dont la matière concerne étroitement notre sujet. Ces pièces faisaient primitivement partie, ainsi que plusieurs dépêches adressées par d'autres sou-

Digitized by Google

tout en laissant subsister de trop évidentes lacunes, de préciser ou de compléter cet apport. Les lettres de Frédéric-Guillaume Ier à Leszczynski et celles de Leszczynski à Frédéric-Guillaume Ier sont inédites. Il en est de même, une seule exceptée, des lettres écrites au fils par le duc-roi. Des lettres de Frédéric II à Stanislas, quelques-unes furent de bonne heure données au public. En 1778, Durival en insérait une dans sa *Description de la Lorraine et du Barrois* (1). L'abbé Proyart en faisait connaître une autre, dans son *Histoire de Stanislas Ier*, en 1784 (2). Mme de Saint-Ouen une troisième, en 1825, à la suite des *Œuvres choisies* du prince (3). La correspondance familière comprise dans la belle édition des *Œuvres de Frédéric le Grand*, à laquelle l'historiographe Preuss attacha son nom, ne contient aucune lettre adressée à Stanislas. C'est par une expédition de Berlin que les compilateurs du magnifique monument qu'est la *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen*, ont connu la lettre reproduite par Proyart. Les lettres imprimées par Durival et par Mme de Saint-Ouen leur ont échappé. Ils en ont, par contre, exhumé deux nouvelles. Les lettres inédites que nous y joignons formeront un modeste complément à ces vastes répertoires (4).

---

verains à Leszczynski, d'un recueil relié. Nous ignorons à quel moment et dans quelles conditions cet ensemble fut versé à la Bibliothèque de Nancy.

1. La lettre du 2 juillet 1754.

2. La lettre du 10 février 1760.

3. La lettre du 6 juillet 1740.

4. A Paris, aux Archives du ministère des Affaires étrangères, existe en original une lettre de Frédéric II à Stanislas, datée de

Digitized by Google

Les relations de Leszczynski avec Frédéric II offrent sans doute un épisode attachant de son règne nominal dans les duchés. Mais comme à l'ombre écrasante du grand roi tout pâlit et se rapetisse, ce sera peut-être l'intérêt primordial de ce travail, de restituer plusieurs numéros à sa prodigieuse correspondance. De ces billets, il s'en trouve de fort caractéristiques, d'une frappe éminemment personnelle. Quand Frédéric, par exemple, évoque la « simplicité de son cœur ». Quand il proteste de la « vérité de son langage ». Quand il tient à dire « naïvement » à Stanislas à quel point il le chérit. N'est-ce pas là ce qu'il ap-

---

Berlin, 16 septembre 1763, qui, signée cependant de la main du roi de Prusse, n'a en rien par sa teneur le caractère d'une correspondance personnelle, comme en témoigne de plus la forme matérielle et les contreseings. Le début et la fin de cette pièce, où l'on appelle l'attention de la chancellerie lorraine sur une affaire de succession ouverte à Nancy et dans laquelle sont intéressés des sujets de Frédéric, méritent néanmoins d'être transcrits ici. Dans ce genre de mémoires même, il y avait place pour l'habituelle louange. « Monsieur mon Frère, Votre Majesté ayant toujours été le généreux protecteur des orphelins, il ne me reste aucun doute qu'Elle n'accorde également sa protection à Corneille et Bernhardine Ordonnowanne, à Strehlen en Silésie..... Comme je ne demande rien qui ne soit conforme aux sentiments de justice et d'équité que je connais à Votre Majesté, je me flatte aussi qu'Elle voudra bien répondre à mes désirs et me donner par là une nouvelle marque de son amitié, dont je connais tout le prix et que je tâcherai toujours de cultiver par les sentiments d'estime et de considération avec lesquels je ne cesserai jamais d'être, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère. Federic. » Le précis de la réponse, soumis à l'approbation de la cour de Versailles, porte : « Sa Majesté Polonaise sera toujours très attentive à justifier l'opinion flatteuse que Sa Majesté Prussienne a de ses sentiments, et à faire ressentir à ses sujets les effets de la protection spéciale dont elle les honore. » (*Correspondance, Lorraine,* vol. 145, fol. 118 et 119.)

Digitized by Google

pelait « restaurer la candeur » ? Pour sensible qu'il fût à tout mode d'éloges, Leszczynski prisait les compliments de son puissant ami à une bien autre valeur que ceux de ses courtisans, de ses jésuites, ou d'un Fréron. Il s'enorgueillissait de ce commerce épistolaire. Il en communiquait les pages à sa maison. Des copies avaient bientôt circulé de la lettre dans laquelle Frédéric remercie Stanislas de l'envoi des albums de Héré. L'entourage du duc-roi ne doit pas ignorer que Sa Majesté Prussienne aime le maître autant qu'elle l'admire. Au décès du prince, dans un tiroir de son secrétaire, parmi ses papiers précieux, avec les lettres de sa fille, de son gendre et de ses petits-enfants, se retrouvèrent les plus chaleureuses lignes qu'avait signées Frédéric.

Mais ces louanges, qu'on ne s'y trompe pas, ne sauraient servir à une apologie de Stanislas, non plus qu'à faire juger sévères les appréciations portées depuis sur le roi de Pologne. A peine ont-elles plus de consistance que les flatteries mythologiques dispensées à la divine Émilie. Heureuse, la marquise du Châtelet est couverte de fleurs. Morte, elle est soufflétée d'une épitaphe cinglante. Qu'on se souvienne de Voltaire, choyé aujourd'hui, demain déchiré, et que sous les embrassements de Sans-Souci guette l'avanie de Francfort. Frédéric, on l'a dit, « écrit sur le ton de la confiance et de la confidence et de la parfaite estime à des hommes qu'il méprise (1) ». Soyons sûrs que

1. Cf. E. Lavisse, *Le Grand Frédéric avant l'avènement*, p. 169.

Digitized by Google

dans sa « galerie des princes » le Bienfaisant n'occupa jamais qu'une place médiocre. Il n'en est pas moins vrai que ces éloges ravissaient le destinataire. Complaisamment colportés, multipliés, grossis, ils en suscitèrent d'autres. Et ainsi Frédéric, s'il ne contribua pas, comme l'espéra longtemps Stanislas, à rendre au monarque déchu sa couronne, fut de son vivant même un des premiers ouvriers, le plus illustre artisan de la légende.

Digitized by Google

1 (1)

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier

Monsieur mon Frère, Ma principale attention au moment de mon départ, c'est d'assurer Votre Majesté par cette lettre, avant que j'aurai le plaisir de le faire en personne, de la très parfaite reconnaissance que je Lui dois pour tous les agréments que j'ai eus par ses ordres, pendant mon séjour dans ce pays ici, que je quitte avec grand regret, m'éloignant de votre voisinage et des occasions les plus capables à vous témoigner l'estime, la considération, que je dois à un Prince respectable, et l'attachement particulier que j'ai pour votre personne (2). Je pars cependant

1. *Observations générales.* — Comme nous l'avons fait pour notre édition des *Lettres de Stanislas à Marie Leszczynska*, nous éviterons au lecteur la fatigue de l'orthographe si fantaisiste, souvent même presque incompréhensible, du roi de Pologne, sauf pour certains noms propres qu'il y aura lieu d'identifier et dont la véritable forme sera indiquée en note. Par contre, nous respecterons scrupuleusement toutes les incorrections de syntaxe. Ces règles seront appliquées aux lettres des deux rois de Prusse, le principe du rétablissement de l'orthographe normale ayant du reste été adopté par les éditeurs des *Œuvres de Frédéric le Grand* et de la *Politische Correspondenz*.

Quand il s'agit d'un original, l'abréviation *aut.* indique que la lettre est entièrement autographe ; sinon, elle est simplement signée.

2. Le 27 janvier précédent, Stanislas avait publié à Kœnigsberg l'acte de son abdication. Il avait ensuite attendu plusieurs semaines les instructions des ministres de Louis XV. Las d'un silence persistant, il s'apprêtait à quitter le château royal, sa résidence depuis juillet 1734, pour regagner Versailles. Mais, au dernier moment, un ordre du cardinal de Fleury devait lui parvenir, l'obligeant à demeurer en terre prussienne. Pour se distraire, Stanislas se rendit alors à Angerburg (aujourd'hui province de Prusse, présidence de Gumbinnen), dans un domaine du duc Ossolinski. Ce n'est qu'après la signature à Vienne de la Convention du 13 avril 1736, que le roi de Pologne obtint enfin l'autorisation de se mettre en route pour la France.

Digitized by Google

avec cette consolation que, dans telle situation qu'il plaira au Seigneur de me placer, vous pouvez compter sur celui qui ne cessera jamais d'être de Votre Majesté le très bon frère et très fidèle ami.

A Kœnigsberg, le 25 de mars 1736.

STANISLAS Roy.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

2

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier

Mémoire pour Sa Majesté le Roi de Prusse (1)

Si je pouvais être assez heureux de présenter ici mon cœur pénétré de reconnaissance, Sa Majesté le roi de Prusse pourrait juger combien il est sensible à tant de marques de sa précieuse amitié, toutes les expressions ne pouvant jamais assez faire connaître ce que je ressens pour toutes les obligations dont je ne pourrai jamais m'acquitter aussi pleinement que je le désire. La plus vive douleur qui m'accable de la présente révolution, est celle de me voir éloigné des occasions, en quittant la Pologne, qui auraient pu marquer à Sa Majesté mes véritables sentiments, par l'union la plus étroite des deux royaumes voisins et par tout ce qui aurait pu contribuer à l'avantage de Sa Majesté.

Pour toute ma consolation, je prie le Roi d'être fortement persuadé que, dans la situation où je me trouverai,

1. Stanislas, qui avait quitté Angerburg le 5 mai et avait été escorté jusqu'à la frontière du Brandebourg par le gouverneur de Kœnigsberg et cinquante cuirassiers, était arrivé à Berlin le 16. Sous le nom de comte de Lingen, il était descendu chez l'ambassadeur de France, le marquis de La Chétardie. Sur ce voyage de Leszczynski, son séjour dans la capitale prussienne et les fêtes données en son honneur, voir notre *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne*, pp. 443-445.

Digitized by Google

je n'aurai d'objet plus pressant qu'à tout ce qui pourra l'intéresser, me flattant que, suivant les conjonctures qui se pourront présenter, Sa Majesté emploiera mes facultés avec cette confiance qu'il m'a tant témoignée, et à laquelle je répondrai toujours avec tout l'empressement et attention possibles.

Je me donne la liberté, en joignant ici le mémoire du comte Ossolinski, grand trésorier de la Couronne (1), de prier Sa Majesté d'accorder sa grâce, comme à son vassal et très dévoué serviteur, qui consiste en trois articles.

1. Une lettre protectionnelle pour une petite terre, appelée Reysen, qu'il a en Prusse (2), afin qu'en son absence personne n'ose lui faire aucune chicane comme à un étranger, quand il aura satisfait en tout aux ordonnances du roi son souverain. Et comme il a déjà quelque discussion, il demande très humblement une commission, et que les sieurs Szliwen de Birckenfeld et Grabowski (3) soient nommés commissaires pour examiner ce qui peut troubler la tranquille possession de cette petite terre.

2. Ce même comte Ossolinski, grand trésorier de la Couronne, supplie Sa Majesté qu'Elle ait la grâce de prendre connaissance d'un procès que le sieur Gröben le poursuit devant la justice de Kœnigsberg sur la plus injuste prétention, voulant rendre responsable sa femme, ma cousine (4), d'une dette de la République, qu'il prétend devoir être acquittée par les successeurs de mon grand-père, alors grand général de la Couronne Jablonowski (5) ; et ce qui est de plus, est que ma cousine, la grande trésorière, n'a pas touché un sou de dot, comme il est prouvé par des

1. François-Maximilien comte de Tenczyn et d'Ossolin-Ossolinski, maréchal général de la diète de Pologne en 1725.

2. Cf. p. 211, n. 2.

3 En 1754 Adam-Stanislas de Grabowski était évêque d'Ermeland.

4. Catherine-Dorothée Jablonowska, qu'Ossolinski avait épousée en secondes noces à Varsovie, le 21 mars 1732. Son père, le prince Jablonowski, était l'oncle maternel de Stanislas.

5. Jean-Stanislas Jablonowski, palatin de Russie, dont la fille, Anna Jablonowska, fut la mère de Stanislas.

Digitized by Google

certificats authentiques. Je suis persuadé que la justice de Sa Majesté garantira la grande trésorière de cette persécution qui n'est fondée sur aucune raison légitime.

3. Quand ledit trésorier de la Couronne s'est transporté de Danzig auprès de moi, à Kœnigsberg, les Moscovites se sont emparés de ses équipages, où, entre autres précieux effets, ils ont pris des papiers de conséquence (1). Tout cela est en dépôt chez M. Keyserling (2), à Varsovie. Je ne sais s'il ose supplier Sa Majesté pour qu'Elle ait la bonté de faire témoigner par M. Maderfeld (3) à la Czarine qu'elle ferait plaisir à Sa Majesté de faire restituer ses effets au seigneur polonais qui a l'honneur d'être sous sa protection (4). Mais surtout si cela n'oblige pas Sa Majesté à quelque démarche qui La gêne en quelque façon à la cour

---

1. L'exposé des faits n'est pas absolument exact. Le roi de Pologne a soin de passer sous silence la défection temporaire d'Ossolinski. Après la prise de Danzig, le grand trésorier de la Couronne ne s'était pas rendu directement à Kœnigsberg. Il avait fait, à Oliva, sa soumission à Auguste. Il s'était même déclaré un des adversaires les plus résolus de la cause stanislaïste. C'est seulement à la fin de juillet, que, se ravisant, il s'était soudain enfui vers Kœnigsberg avec les registres du Trésor et de nombreux joyaux de la Couronne. Les Russes avaient réussi à arrêter une partie de ces bagages, près de Braunsberg, et à s'emparer ainsi des meubles, de la vaisselle et de la chancellerie. Cf. notre *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne*, pp. 293-296.

2. Hermann-Charles baron de *Keyserlingk*, conseiller d'État, ministre plénipotentiaire et extraordinaire de Russie auprès de la République de Pologne.

3. Lire *Mardefeld*. Le baron Axel de Mardefeld, conseiller privé d'État, envoyé extraordinaire de Prusse à Pétersbourg.

4. La comtesse Ossolinska avait déjà tenté, mais en vain, en s'adressant directement à la Tsarine, de rentrer en possession des objets confisqués et déposés alors au château de Braunsberg. Des minutes de la lettre qu'elle écrivit à cet effet à Anna Ivanovna, le 7 décembre 1734, ont été conservées dans les papiers des Ossolinski. (Bibliothèque publique de Nancy, *Ms.* n° 406, I, fol. 147-148; Bibliothèque Ossolinski à Lemberg, *Ms.* n° 307, pièce 82.)

Digitized by Google

de Russie, en quel cas je ne voudrais pas causer la moindre peine à Sa Majesté.

4. Je crois que Sa Majesté est instruite comme un certain *starosta* (1) Kruszwicki (2) a indignement engagé, pour s'esquiver de Kœnigsberg (3), un jeune enfant dont la mère est mariée à son père, à M. le lieutenant général Katt (4), jusqu'à ce qu'il ait donné deux hommes d'une certaine taille. Cet enfant qui depuis un an est destiné pour page de la reine de France, ne pourra jamais être relâché, par le peu de souci que le *starosta* Kruszwicki aura de s'acquitter de son engagement, suivant qu'il a été condamné par la justice, si le Roi, par sa clémence, n'aura pitié de cette victime innocente à laquelle Sa Majesté aura, j'espère, d'autant plus attention, sachant ce jeune homme au service de la reine de France. Sur ce point-là, Sa Majesté doit être persuadée qu'à la première occasion que je trouverai de remplir la promesse du *starosta* Kruszwicki, je

---

1. Mot polonais; en français : staroste. On sait que le staroste est le gentilhomme ayant reçu en fief, avec droit de juridiction, un bien de la couronne, une starostie (*starostwo*).

2. Paul Kruszwicki, ou mieux *Kruszewski*. Il s'intitule *pocillator terræ Bielscencis, consiliarius palatinus Podlachiæ,* dans le manifeste que cent cinquante-six seigneurs polonais, retirés à Kœnigsberg auprès de Stanislas, adressèrent de cette ville, le 30 juillet 1735, à toutes les cours de l'Europe. Cf. *Stanislas Leszczynski et le Troisième traité de Vienne,* p. 352.

3. Lors de l'abdication de Stanislas, la plupart des confédérés groupés autour de lui à Kœnigsberg se voyaient sans ressources. Déjà un agent français, l'abbé Langlois, écrivant au garde des sceaux le 13 décembre 1735, les montre : « ruinés de fond en comble..... se trouvant sans sou ni maille, et presque tous avec des dettes forcées dans une terre étrangère où l'on ne paraît pas disposé à leur faire quartier ni grâce..... » (Archives du ministère des Affaires étrangères; *Correspondance, Pologne,* vol. 224.) Quand ils voulurent se disperser, leurs créanciers firent saisir leurs bagages aux portes de la ville. Plusieurs furent emprisonnés. Il y en eut qui, pour recouvrer leur liberté, recoururent, comme Kruszewski, aux plus étranges expédients.

4. Le lieutenant feld-maréchal Katt était gouverneur de Kœnigsberg.

Digitized by Google

me ferai un vrai plaisir de faire avoir à Sa Majesté les deux grands hommes, et plus encore si je pouvais.

Au reste, je prie Sa Majesté de n'oublier jamais celui qui ne négligera point tout ce qui peut lui assurer son cher souvenir.

STANISLAS Roy.

A Berlin, le 17 de mai 1736.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

3

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier A STANISLAS

Monsieur mon Frère, C'est avec un sensible plaisir que j'ai vu par le mémoire de Votre Majesté du 17 de ce mois, la favorable disposition où Elle se trouve à mon égard, et que vous êtes satisfait des marques que j'ai pu vous donner jusqu'ici de ma sincère amitié. Je prends une part infinie à la révolution présente qui m'ôte la satisfaction d'avoir un voisin tel que Votre Majesté, dont l'union aurait pu faire le bonheur de nos royaumes. Mais comme on ne doit pas murmurer contre le destin, il me suffira de chercher toutes les occasions propres pour vous convaincre de mes sentiments.

Quant aux points de votre mémoire, je n'ai pas manqué de les accorder, comme Votre Majesté le pourra voir par la copie ci-jointe de l'ordre que je viens de donner pour cette fin (1). Je suis et serai toute ma vie, avec la plus parfaite considération, de Votre Majesté le bon frère.

F. GUILLAUME R.

A Berlin, ce 19e maii 1736.

D'après une copie des papiers de Stanislas conservés au Musée historique lorrain, à Nancy.

---

1. Le texte de cette pièce ne s'est retrouvé ni dans les papiers de Stanislas, ni annexé à une seconde copie de la lettre de Frédéric-Guillaume Ier, conservée aux Archives de Berlin.

Digitized by Google

4

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1er

Monsieur mon Frère, Me trouvant sur les confins des États de Votre Majesté, je ne saurais les quitter sans L'assurer que chaque pas que j'y ai fait, m'a rappelé et imprimé le doux souvenir de tous les agréments que j'y ai reçus. Le colonel Trux (1) en s'acquittant de vos ordres, avec tout le soin et attention possibles, m'a donné à chaque moment de mon voyage occasion à une nouvelle reconnaissance que je dois à Votre Majesté (2). Je suis très persuadé que l'exactitude avec laquelle il a exécuté sa commission, lui fera un nouveau mérite dans la protection de Votre Majesté à Laquelle le zèle pour son service le rend recommandable. Je le prie d'assurer Votre Majesté qu'en m'éloignant d'Elle, je vous laisse, pour gage de tout ce que je vous dois, un cœur dévoué et pénétré de reconnaissance pour toutes les marques de votre précieuse amitié ; que l'objet particulier sera, de ma vie, de me la conserver et de prouver, en tout ce qui vous intéresse, mon attachement inviolable pour votre personne, avec lequel je ne cesserai jamais d'être, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et très fidèle ami.

STANISLAS Roy.

A Gueldre, le 31 de mai 1736.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

---

1. Frédéric-Sébastien-Wunibald *Truchsess*, comte de Walbourg, colonel, puis major général. Frédéric II le nomma, en juin 1740, son envoyé extraordinaire à Hanovre, et, en décembre suivant, son ministre plénipotentiaire à Londres.

2. C'est sous la conduite du colonel Truchsess, qu'en quittant Berlin, le 21 mai, Stanislas avait poursuivi sa route. Le voyage s'était continué par Magdebourg et Hildesheim où le prince était le 24. Le 31, on le voit, il faisait étape à Gueldre. Il rentrera en France par le Hainaut et Valenciennes, et sera à Meudon dès le 4 juin.

Digitized by Google

5

STANISLAS A FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL

S'il suffit, mon très cher Prince, de vous connaître pour vous être attaché, à quel point ne le dois-je pas être, me pouvant flatter, par tout ce que vous m'avez témoigné, d'avoir acquis votre chère et précieuse amitié dont j'emporte le doux souvenir, en laissant à Votre Altesse Royale un cœur pénétré de reconnaissance, qui me portera toujours à m'acquitter de tout ce que je Lui dois par la véritable tendresse que j'ai pour votre personne, et véritable estime pour vos rares qualités. C'est dans ces sentiments que je veux vivre et mourir, toujours inviolablement de Votre Altesse Royale le très affectionné cousin et ami.

STANISLAS Roy.

A Gueldre, le 31 de mai 1736.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

6

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier A STANISLAS

Très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très amé bon Frère. C'est pour reconnaître solennellement Votre Majesté en qualité de roi de Pologne et de grand duc de Lithuanie, que nous avons l'honneur de Lui écrire cette lettre (1), priant en même temps Votre

1. En vertu d'une clause des Préliminaires de Vienne, Leszczynski devait, après son abdication, être reconnu en tant que souverain et conserver les titres de roi de Pologne et de grand duc de Lithuanie. Par la signature même apposée à l'acte du 3 octobre 1735, l'empereur Charles VI avait accompli cette formalité. La reconnaissance de la part d'Auguste III et de la Tsarine donna lieu à de longues difficultés, et les actes n'en avaient été remis à Vienne que le 23 novembre 1736. Au moment où nous sommes, Stanislas habitait provisoirement le château de Meudon.

Digitized by Google

Majesté de nous continuer toujours les sentiments d'amitié et d'affection qu'Elle a eus jusqu'ici pour nous et auxquels les nôtres répondent dans un si éminent degré de perfection, qu'il n'y a rien au monde que nous ne soyons prêt de faire, avec plaisir et empressement, pour Lui en donner des preuves également essentielles et agréables.

Nous nous rapportons, au reste, à ce que le sieur de Chambrier, notre ministre à la cour de Sa Majesté Très Chrétienne (1), dira encore de plus particulier là-dessus à Votre Majesté, et nous nous promettons qu'Elle voudra bien l'écouter favorablement et ajouter foi entière à ce qu'il Lui représentera de notre part. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait, très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très amé bon Frère, en sa sainte et digne garde.

Écrit à Berlin, le 15 décembre 1736.

Votre bon frère.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

7

FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL, AU DUC OSSOLINSKI

Monsieur, J'envoie mon capitaine de Plötz (2) pour faire quelques recrues, et je vous prie, Monsieur, de vouloir

1. Le baron Jean Le Chambrier ou de Chambrier (1686-1751), conseiller de la principauté de Neuchâtel et pendant près de trente années, jusqu'à sa mort, ministre de Prusse à la cour de France.

2. Jean-Ernest de Plötz, officier du régiment du Prince royal, fut un de ses principaux recruteurs. Dans l'été de 1734, Frédéric écrivait à M. de Camas : « Je vous rends mille grâces de votre prompte réponse, et pour vous rendre la revanche, je vous dirai que l'enseigne Plötz est de nouveau à Brisach, et qu'il s'y arrêtera jusqu'à ce qu'il plaise à M. de La Chétardie de lui donner un passeport pour continuer son chemin jusque dans l'Alsace française..... » Puis, dans une autre lettre de la même année, mais également sans date précise : « Je vous prie d'aller chez

Digitized by Google

bien lui accorder votre assistance (1), et d'être entièrement persuadé de ce que je saisirai toutes les occasions pour vous en marquer ma reconnaissance et l'estime avec laquelle je suis, Monsieur, votre très affectionné ami.

FEDERIC Pr. R. D. P. (2)

A Ruppin, ce 5 de juillet 1737.

A M. le duc d'Ossolinski (3).

D'après l'original de la Bibliothèque municipale de Nancy.

8

STANISLAS A FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL

Monsieur mon Frère et Cousin, Rien au monde ne m'est plus agréable que d'avoir reçu les marques de votre cher souvenir. Le bonheur que j'ai eu de connaître en vous tout ce qui peut le plus tendrement attacher, a fait une impres-

---

La Chétardie, et de le prier en mon nom d'avoir la bonté d'écrire en sa cour si l'on ne voulait point donner la permission à mon enseigne Plötz d'oser acheter quelques grands hommes des troupes françaises..... » (Cf. *Œuvres de Frédéric le Grand*, édit. Preuss, t. XVI, p. 130.)

1. Des lettres analogues, sollicitant l'autorisation de faire des « hautes recrues » en France, lettres écrites par Frédéric à Chauvelin le 10 octobre 1733, et à Fleury le 8 septembre 1737, ont été publiées par E. LAVISSE, *Le Grand Frédéric avant l'avènement*, appendice, n° XXII, pp. 369-370. La dernière de ces lettres montre que, tandis que Plötz opérait en Lorraine, le chevalier de Bodenbourg se rendait pour le même motif dans le royaume.

2. Jusqu'au 1er juin 1737, le prince avait signé : *Frederic*, sans accents. Il s'avisa ensuite d'adoucir son nom en supprimant l'*r* et orthographia : *Federic*.

3. Stanislas était arrivé à Lunéville le 3 avril précédent. Ossolinski, qui prit en Lorraine le titre de duc, y avait été fait grand maître de la maison du roi de Pologne. Comme Leszczynski, il avait connu Frédéric à Kœnigsberg et à Berlin.

Digitized by Google

sion dans mon cœur qui ne s'effacera qu'avec ma vie. Je vous prie d'être très persuadé que toutes les occasions vous prouveront les sentiments de ma plus parfaite amitié, et que je n'aurai jamais de plus vif empressement qu'à me conserver la continuation de la vôtre. Quant au capitaine Plötz, non seulement je l'assisterai dans sa commission, mais je voudrais m'associer avec lui pour qu'il la puisse exécuter à votre satisfaction (1). C'est sur quoi je me rapporte sur son témoignage, quoiqu'il ne pourra assez le rendre à l'extrême désir que j'ai de vous donner des preuves de l'attachement avec lequel je suis de Votre Altesse Royale le très affectionné frère, cousin et ami.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, le 13 d'août 1737.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

9

FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL, A STANISLAS

A Remusberg (2), ce 14 de novembre 1737.

Monsieur mon Frère et Cousin, Je ne saurais laisser partir le capitaine Plötz sans renouveler à Votre Majesté les assurances de mon tendre et parfait attachement, et Lui témoigner en même temps ma reconnaissance des attentions qu'il Lui a plu d'avoir pour le capitaine Plötz pendant le séjour qu'il a fait à Lunéville (3).

Votre Majesté ne me veut laisser aucun lieu de douter de son amitié. Elle ne se contente pas d'être amie par des paroles, comme c'est la coutume de la plupart des princes, mais Elle m'en donne des marques indubitables. Aussi peux-je assurer Votre Majesté que personne ne connaît

1. Cf. lettre 7.

2. On sait que c'est le nom donné par Frédéric à Rheinsberg.

3. Cf. lettres 7 et 8.

Digitized by Google

mieux que moi le prix de son amitié et que je me fais un devoir de la cultiver avec tout le soin possible.

Les sentiments que j'ai pour sa personne, sont si éloignés de ceux que l'intérêt ou la politique inspirent, que si Votre Majesté n'était qu'un simple particulier, je ne L'en estimerais pas moins. C'est ce caractère aimable et divin de Votre Majesté, cet esprit bienfaisant, cette bonté et cette magnanimité vraiment royale, qui me rendent son amitié si précieuse ; ce sont ces vertus qui m'intéressent si vivement à tout ce qui peut avoir relation avec sa personne ; et ces vertus m'inspirent l'attachement sincère et inviolable avec lequel je suis à jamais, Monsieur mon Frère et Cousin, de Votre Majesté le très dévoué frère, cousin et serviteur.

FEDERIC.

P.-S. Je ne manquerai pas d'employer mes bons offices pour le soldat à la liberté duquel Votre Majesté a daigné s'intéresser. Je voudrais pouvoir y réussir, mais je voudrais encore plus donner à Votre Majesté des marques plus éclatantes des égards que j'ai pour sa personne.

D'après l'original du Musée historique lorrain, à Nancy. Aut.

10

FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1er A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Les communautés protestantes des seigneuries de Vinstingen, Lixheim et Bockenheim (1),

1. *Finstingen* est le nom allemand de Fénétrange, aujourd'hui Lorraine annexée et avant 1871 chef-lieu de canton de l'arrondissement de Sarrebourg (Meurthe). Libre baronnie du Saint-Empire, la seigneurie de Fénétrange appartenait pour moitié, dans le cours du XVIe siècle, aux rhingraves de Salm et à la marquise de Havré, Diane de Dommartin. En 1665, Charles IV acheta de son descendant la part de celle-ci, pour la donner au prince de Vaudémont, son fils, qui la céda lui-même à Léopold en 1708. A l'arrivée du roi de Pologne, la seigneurie de Fénétrange rele-

Digitized by Google

m'ont imploré d'écrire à Votre Majesté en leur faveur, pour le libre exercice de leur religion. La confiance que ces

---

vait ainsi en partie du duc de Lorraine et en partie du prince de Salm-Salm, héritier des rhingraves, ses cousins. Par convention du 21 décembre 1751, le prince de Salm-Salm abandonna à Stanislas et à Louis XV, en échange des territoires lorrains situés sur la rive gauche de la Plaine, tout ce qu'il possédait dans la baronnie. Dès lors totalement lorraine, la seigneurie de Fénétrange fut érigée en bailliage.

C'est en 1565 que les rhingraves, ayant embrassé la Réforme, avaient introduit le culte luthérien dans cette seigneurie. Le petit-fils de la marquise de Havré fut l'évêque luthérien de Camin, qui se réfugia au château de Fénétrange pendant la guerre de Trente ans. L'aïeul du prince de Salm-Salm, au contraire, était retourné au catholicisme. A la révocation de l'Édit de Nantes, Louis XIV occupait le pays. Les conversions en masse y furent ordonnées. Il n'y a plus de protestants dans la seigneurie jusqu'au traité de Ryswick, date à partir de laquelle leurs communautés se reformèrent peu à peu. Sous Stanislas, on comptait des communautés luthériennes et calvinistes à Fénétrange même et dans les villages de Bettborn, Büst, Metting, Mittersheim, Niederstinzel, Postroff, Schalbach, Wieberswiller et Wolfskirchen.

Bâtie en 1608 par l'Électeur palatin Frédéric IV, pour servir de place de sûreté aux réformés français, la ville de *Lixheim*, aujourd'hui Lorraine annexée et avant 1871 localité du canton de Phalsbourg (Meurthe), fut achetée en 1623, avec quelques villages voisins, par le duc Henri II, qui donna cette terre en apanage à la princesse Henriette de Lorraine-Vaudémont, femme de Louis de Guise, prince de Phalsbourg, pour qui elle fut érigée, en 1629, en principauté d'Empire. Propriété du dernier mari d'Henriette, François de Grimaldi, la principauté de Lixheim passa à son neveu, le gentilhomme génois Alexandre de Grimaldi, mort sans postérité en 1702. Elle fit alors retour à la couronne ducale. Lixheim était en 1737 le siège d'une prévôté, qui fut transformée en bailliage en 1751.

Sous Léopold, François III et Stanislas, il y avait des protestants dans quelques villages près de Lixheim, et surtout dans cette ville même et à Hellering.

Saar-Bockenheim ou Bouquenom, sur la rive gauche de la Sarre, alors siège d'une prévôté du bailliage de Sarreguemines, complètement enclavée dans le Nassau. Après un procès séculaire, la Chambre impériale de Spire avait rendu, en 1628, une

Digitized by Google

gens mettent en moi, et la part que je prends aux intérêts de ceux de mon Église, sont des motifs trop puissants pour pouvoir me dispenser d'intercéder pour eux, et de prier Votre Majesté de vouloir bien, par une clémence paternelle envers ses fidèles sujets, leur permettre la liberté de leur conscience, si conforme aux principes du christianisme, et faire redresser les griefs et souffrances qu'ils ont essuyés ci-devant (1).

---

sentence tranchant la question du comté de Saarwerden en litige entre les ducs de Lorraine et les princes de Nassau. Ceux-ci avaient obtenu tout le comté sauf les villes de Bouquenom et de Saarwerden, laissées à leurs adversaires. Après l'annexion à la France, en 1794, du comté de Saarwerden, Bouquenom fut réuni à la ville de la rive droite, Neu-Saarwerden, et la double localité prit, en raison du beau pont jeté sur la Sarre, le nom de Saar-Union. Saar-Union était avant 1871 chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saverne (Bas-Rhin).

De même qu'à Fénétrange et à Lixheim, Louis XIV avait été maître de ce pays jusqu'au traité de Ryswick. Rentré en possession de ses seigneuries du Westrich, le prince de Vaudémont avait cédé, en 1705, Bouquenom et Saarwerden à Léopold. Sous Stanislas, la population de Bouquenom était pour un tiers protestante; à Saarwerden, on comptait douze familles luthériennes et six familles calvinistes.

1. Si, depuis le traité de Ryswick, les protestants du Saarland, rentrés dans leurs villages ou revenus à la foi de leurs pères, avaient été tolérés par Léopold et François III, jamais ils n'avaient pu obtenir le libre exercice du culte, relever leurs temples abattus et rappeler leurs pasteurs. La proximité du Nassau et de l'Alsace rendait, toutefois, cette situation moins pénible. Les luthériens de Fénétrange reconnaissaient pour pasteur celui de la cure de Pisdorf, et, à partir de 1756, celui de Diedendorf, au comté de Nassau. Les calvinistes de la principauté de Lixheim se rendaient également aux offices dans le Nassau, à Rauwiller. Les luthériens, moins nombreux, à Wintersbourg, comté de la Petite-Pierre, Alsace. Pour les luthériens de la prévôté de Bouquenom, le culte se célébrait à Neu-Saarwerden, et pour les calvinistes à Diedendorf ou à Bourbach.

Les protestants de Lixheim supportaient plus difficilement que leurs coreligionnaires de Fénétrange ou de Bouquenom, l'état de choses. L'acte de vente, en 1623, de leur seigneurie, par l'électeur palatin au duc Henri II, stipulait que les sujets se-

Digitized by Google

Je connais assez les sentiments justes et équitables de Votre Majesté en fait de tolérance (1), pour être persuadé qu'Elle sera portée d'Elle-même à protéger ses peuples en tout ce qui fait leur félicité ; et les étroites liaisons d'amitié dans lesquelles j'ai l'honneur de vivre avec Votre Majesté, ne me laissent aucunement douter qu'en ceci Elle donnera aussi quelque chose à mes instances (2), comme à son tour Elle peut toujours disposer de ce qui dépend de moi, quand il s'agit de Lui faire plaisir. Je suis avec toute sorte d'estime et de considération, etc.

Fait à Berlin, ce 16 décembre 1737.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

11

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier

Monsieur mon Frère, J'ai reçu avec un plaisir sensible la lettre de Votre Majesté au sujet des communautés pro-

---

raient toujours maintenus dans l'exercice de leur religion réformée. Mais inutilement se prévalaient-ils de cette clause. — Nous avons dit, dans notre Introduction, que déjà Frédéric Ier de Prusse était intervenu en leur faveur. Sa lettre à Léopold est du 3 février 1710 ; la réponse, du 10 avril suivant. Ces deux lettres, ainsi que la réponse de Léopold, en date du 13 juillet 1713, à la nouvelle requête qu'aussitôt après son avènement Frédéric-Guillaume Ier s'était, à son tour, empressé d'adresser au duc de Lorraine, ont été publiées par A. Benoit dans son étude : *Le duc de Lorraine Léopold et les réformés de Lixheim*. Strasbourg, 1888, in-8°. Extrait de la *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine et du Rhin*, année 1887-1888, pp. 361-431.

1. Personnellement Stanislas était, en effet, très disposé à la tolérance. Des protestants jouissaient à sa cour de la plus grande liberté. Son premier médecin, le Suédois Rönnow, et le premier médecin de la reine de Pologne, le Strasbourgeois Kast, étaient tous deux luthériens.

2. Voir, sur cette question, les lettres 11 et 13.

Digitized by Google

testantes qui sont établies en Lorraine (1). Je voudrais qu'indépendamment de la justice de la cause, je puisse donner à Votre Majesté des marques de l'empressement que j'ai à La satisfaire en ce qu'Elle désire, puisque dans cette occasion l'équité seule exige de mon devoir à maintenir chacun dans ses droits, outre la particulière attention que j'aurais, par l'intérêt que Votre Majesté y prend, de ne pas souffrir qu'ils soient en aucune façon violés. Ils s'en ressentiront sûrement, ces communautés, de la protection de Votre Majesté, toutes les fois qu'ils trouveront des raisons à me faire leurs plaintes. Je profite de cette occasion pour vous demander toujours la continuation de votre chère amitié, en vous assurant du tendre attachement avec lequel je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et ami.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 29 décembre 1737.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

12

STANISLAS A FRÉDÉRIC II, PRINCE ROYAL

Monsieur mon Frère, Je ne sais si le capitaine Plötz a eu le bonheur de s'acquitter de sa commission à la satisfaction de Votre Altesse Royale (2), mais il est certain qu'il m'a rendu un grand service en me procurant le plaisir du monde le plus sensible, par la lettre qu'il m'a apportée de Votre Altesse Royale (3). Je voudrais me pouvoir flatter

1. Cf. lettre 10.

2. Cf. lettres 7, 8 et 9.

3. « Monseigneur », écrivait de Cirey, quelques jours plus tard, en janvier 1738, Voltaire à Frédéric, « Je reçois à la fois les plus agréables étrennes qu'on ait jamais reçues : deux bons gros paquets de Votre Altesse Royale, l'un venant par la voie

Digitized by Google

de tout ce que vous me dites. Du moins vous devez être persuadé que des sentiments d'un si digne prince que vous êtes, sont capables de m'exciter à l'ambition de les mériter et de vous imiter, si je pouvais, comme le modèle accompli de toutes les perfections. Au défaut d'y pouvoir atteindre, je me contenterai de les admirer, en me faisant gloire de cette seule perfection que je reconnais dans la tendre amitié avec laquelle je serai, toute ma vie et de tout mon cœur, de Votre Altesse Royale le très bon frère et fidèle ami.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 29 décembre 1737.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

13

FRÉDÉRIC-GUILLAUME 1er A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Je rends mille grâces à Votre Majesté de ce que, par la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire, en réponse à celle que je Lui avais adressée en faveur des communautés protestantes établies sous la domination de Votre Majesté, Elle m'assure si obligeamment

---

de M. Thiériot, l'autre par celle de M. Plötz, capitaine dans votre régiment, qui m'adresse son paquet de Lunéville. C'est par ce même M. Plötz que j'ai l'honneur de faire réponse à Votre Altesse Royale. » Plötz devait faire d'autres séjours encore à Lunéville et dans les duchés. Des lettres de Voltaire et de Mme du Châtelet au Kronprinz, du mois d'août et du 29 décembre 1738, des 12 janvier, 16 et 28 février 1739, prouvent qu'à ces dates l'officier recruteur se trouvait en Lorraine. « Je prie Votre Altesse Royale de m'écrire toujours par M. Plötz », recommandait nôtamment la marquise à son auguste correspondant, le 16 février 1739. (*Œuvres de Frédéric le Grand*, édit. Preuss, t. XXI, pp. 134, 138, 225 et 273 ; t. XVII, pp. 8, 11 et 18.)

Digitized by Google

de vouloir, eu égard à mes recommandations, leur accorder sa protection royale (1).

---

1. Cf. lettres 10 et 11. — La confiance de Frédéric-Guillaume Ier dans l'intercession de Stanislas devait être déçue. Le souverain nominal s'était trop avancé en parlant de « maintenir chacun dans ses droits ». Ses recommandations, si du moins il en fit, demeurèrent sans effet. Le chancelier-intendant La Galaizière et son fils se montrèrent très durs pour les protestants lorrains. Plusieurs mesures vexatoires furent prises à leur égard. A Fénétrange, on ne recevra plus, à partir de 1765, de bourgeois de la confession réformée. Voir sur cette question A. Benoit, *Les protestants lorrains sous le roi Stanislas, 1737-1766. Baronnie de Fénétrange, principauté de Lixheim, comté de Saarwerden, etc.* Strasbourg, 1886, in-8°. Extrait de la *Revue d'Alsace,* nouvelle série, t. XIV et XV, années 1885 et 1886. Benoit n'a pas eu connaissance de la démarche de Frédéric-Guillaume Ier auprès de Stanislas, mais il a publié, d'après les archives de Lixheim, la lettre écrite par Frédéric II, au début de 1749, à son ministre à Paris, le baron Le Chambrier, au reçu d'une supplique que le pasteur de Saarbrück lui avait envoyée au nom des réformés de la principauté. Comme cette lettre ne figure pas dans la *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen,* il n'est pas superflu de la reproduire ici : « Vous recevrez à la suite de la présente une requête qui m'a été adressée, en date du 20e d'octobre de l'année passée, de la part des sujets réformés de Lixheim en Lorraine. Ne pouvant, à l'exemple de mes ancêtres, me dispenser de m'intéresser pour cette communauté protestante, et surtout que la cause me paraît à tout égard juste et raisonnable, ma volonté est que vous vous interposiez en sa faveur auprès du ministre de Sa Majesté Très Chrétienne, que vous lui recommandiez de ma part le redressement de ses griefs, et que vous fassiez les démarches nécessaires pour qu'elle soit restituée dans ses anciens droits, immunités, prérogatives et privilèges. Vous n'oublierez pas de m'informer en son temps de l'effet que produiront ces remontrances. A Berlin, ce 18e de janvier 1749. » Cette sollicitude de Frédéric, nous l'avons dit, n'apporta aucune amélioration au sort des protestants de Lixheim. Le titre de leur fondation resta méconnu. Longtemps encore ils réitéreront leurs plaintes et, avec ceux de Fénétrange et de Bouquenom, ne ressentiront quelque soulagement qu'à la promulgation de l'édit de tolérance de 1787. Ce n'est enfin qu'après la Révolution que, l'égalité des cultes proclamée, ils auront le droit d'avoir un pasteur, un maître d'école et un temple.

Digitized by Google

Votre Majesté me donne par là une nouvelle preuve de son amitié envers moi, qui m'est et me sera toujours si chère qu'il n'y a rien au monde que je ne sois prêt de faire, lorsqu'il s'agira de convaincre Votre Majesté, de plus en plus, de la sincérité des sentiments d'estime et de considération avec lesquels je suis passionnément, etc.

Berlin, ce 18 janvier 1738.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

14

STANISLAS A FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier

Monsieur mon Frère, Rien ne me flatte davantage que la persuasion où est Votre Majesté de mes sentiments à son égard et de ma vraie inclination à Lui faire plaisir. C'est aussi avec bien de l'empressement que, voulant satisfaire à ses désirs, j'ai donné permission au lieutenant du régiment du prince Henry d'engager de grands hommes dans mes États (1). Il ne tiendra pas à moi qu'il ne réussisse, et il n'est aussi aucune autre occasion où je ne m'estime également heureux de donner à Votre Majesté les plus fortes preuves de la constante et sincère amitié avec laquelle je suis véritablement, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté, le très bon frère et ami.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, ce 15 septembre 1738.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

15

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Mon empressement à faire connaître à Votre Majesté mes sentiments à l'occasion pré-

1. Cf. lettres 7, 8, 9 et 12.

Digitized by Google

sente, ne souffre point de délais, et la tendre amitié que j'ai pour sa personne ne se tient point à des formalités ordinaires. Ce qui fait qu'ayant appris le décès de Sa Majesté le Roi votre père (1), je ne saurais différer d'un moment à vous marquer la part que je prends à votre douleur, et en même temps la joie inexprimable à votre avènement à la couronne, connaissant par moi-même que personne au monde n'est plus digne de la porter. Je joins les vœux les plus ardents pour la prospérité de votre règne, en vous assurant que je ferai toujours consister la mienne dans votre chère amitié et à vous prouver que je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et ami.

STANISLAS Roy.

A Trianon, le 23 de juin 1740.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

16

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

A Charlottenbourg, ce 6 de juillet 1740.

Monsieur mon Frère, L'attention de Votre Majesté à tout ce qui me regarde, ne peut que m'être extrêmement agréable ; aussi y suis-je sensible autant qu'on le peut être, et je puis L'assurer que je saisirai, avec un extrême empressement, toutes les occasions qui se présenteront pour Lui marquer l'amitié sincère et l'estime que j'ai pour votre personne (2). Si le ciel distribuait directement des couronnes, ce serait assurément votre tête qui en serait plutôt

1. Frédéric-Guillaume Ier était mort à Berlin le 31 mai. Les portes de la capitale prussienne ayant été fermées pendant deux ou trois jours, le retard des courriers fut sensible, et l'on n'avait eu connaissance de l'événement à la cour de France que le 8 juin. (Cf. duc DE LUYNES, *Mémoires*, t. III, p. 194.) Stanislas se trouvait à Trianon depuis le 29 mai ; il en repartira pour la Lorraine le 26 juin.

2. Réponse à la lettre précédente.

Digitized by Google

chargée que la mienne. Mais un certain hasard qui paraît se jouer des choses les plus graves de l'univers, les distribue pour le plus souvent selon la bizarrerie de son caprice. Je ne saurais mieux justifier ce choix qu'en vous assurant que ce changement extérieur n'altérera jamais ces sentiments d'estime et de cordialité avec lesquels je suis à jamais de Votre Majesté le très bon frère et ami.

FEDERIC.

D'après l'original de la Bibliothèque municipale de Nancy. Aut. (1).

17

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Au bruit des glorieuses armes de Votre Majesté, le sieur Gadomski, gentilhomme polonais, ayant passé trois années dans la Compagnie de mes cadets (2), excité par le zèle de La servir, m'a demandé cette

1. Mme DE SAINT-OUEN a publié pour la première fois cette lettre dans son ouvrage : *Œuvres choisies de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, de Bar, etc., précédées d'une notice historique*. Paris, 1825, in-8°, p. 446. Nous rectifions cette transcription défectueuse, reproduite par la marquise DES RÉAULX, *Le roi Stanislas et Marie Leczinska*. Paris, 1895, in-8°; p. 409.

2. Stanislas avait transformé l'Académie créée par le duc Léopold à Nancy en 1699, puis installée à Lunéville en 1709, en une école pour une compagnie de quarante-huit cadets gentilshommes, partagés en quatre brigades, deux de Polonais et deux de Lorrains. « Notre dessein dans cet établissement », expliquait Leszczynski, dans une ordonnance du 30 décembre 1738, « a été de donner à notre patrie de Pologne et à nos États de Lorraine des marques essentielles de notre bienveillance, en faisant élever des sujets qui puissent rendre des services signalés à leur patrie, et par leurs conseils, et par leurs armes. » Pour être admis dans ce corps, il fallait justifier par titres, devant le conseil aulique, de plusieurs quartiers de noblesse, et être âgé de quinze à vingt ans. De l'École des cadets, licenciée à la mort du roi de Pologne, sortirent des officiers de valeur,

Digitized by Google

recommandation que je ne saurais lui refuser, par la connaissance que j'ai de sa capacité et par le plaisir que je ressens de l'inclination qui le porte à offrir ses services à Votre Majesté. J'espère donc qu'Elle agréera son zèle et en même temps les assurances de l'inviolable amitié avec laquelle je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère et ami.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 9 de février 1741.

D'après l'original des Archives d'Etat de Berlin. Aut.

18

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Au bruit des armes victorieuses de Votre Majesté, la part que je prends à la gloire et à la conservation de votre personne est trop vive au fond de mon cœur pour se contenir en silence et pour ne vous pas faire mon compliment sur vos glorieux exploits(1), me flattant que vous êtes toujours persuadé de mes inviolables

---

dont plusieurs devaient se signaler en Allemagne, en Amérique, dans les guerres de la République et de l'Empire.

Pour plus amples détails, voir *Recueil des ordonnances de Lorraine*, t. VII, supplément, pp. 30-40. — Arthur BENOIT, *L'École des cadets-gentilshommes du roi de Pologne à Lunéville, 1738-1766*. Lunéville, 1867, in-8°.

1. Il s'agit de la bataille livrée le 10 avril 1741, près d'Ohlau, contre les Autrichiens, et connue sous le nom de victoire de Mollwitz. Si ce combat fut gagné par les Prussiens, il fut en réalité perdu par Frédéric II que le maréchal de Schwerin, inquiet sur le succès de la journée, avait décidé à s'éloigner. « Dès le premier choc, dit Voltaire (*Mémoires*), le roi, qui n'était pas accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Opeleim (*Oppeln*), à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. » Cette retraite valut sur le moment au monarque, qui d'ailleurs ne tarda guère à prendre amplement sa revanche, le surnom injurieux de « coureur de Mollwitz ».

Digitized by Google

sentiments pour tout ce qui vous intéresse, et de la parfaite amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le très bon frère et ami.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 3 de mai 1741.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

19

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Rien ne saurait égaler la joie que j'ai ressentie en voyant par la lettre de Votre Majesté la manière tout obligeante dont Elle a bien voulu s'intéresser aux bons succès que le ciel a accordé à mes armes (1). Ces sentiments d'affection et les suffrages de Votre Majesté me paraissent trop flatteurs pour ne Lui en faire pas mes remerciements, et je vous prie de vouloir bien être persuadé de ma vive reconnaissance, comme aussi de la parfaite amitié avec laquelle je suis de Votre Majesté le très bon frère et ami.

FEDERIC.

Au camp de Mollwiz, ce 20e mai 1741.

D'après l'original du Musee historique lorrain, à Nancy. — La minute aux Archives d'État de Berlin.

20

STANISLAS A FRÉDÉRIC II (2)

Stanislaus Dei gratia rex Poloniæ, magnus dux Lithuaniæ, Russiæ, Prussiæ, Mazoviæ, Samogitiæ, Kioviæ,

1. Voir la lettre précédente.

2. Bien que ne rentrant pas dans le cadre de la correspondance, plus intime, que nous publions, cette pièce nous a paru assez intéressante pour prendre place dans ce recueil. On a là, en effet,

Digitized by Google

Volhyniæ, Podoliæ, Podlachiæ, Smolensciæ, Livoniæ, Severiæ et Czernichoviæ, dux Lotharingiæ et Barri, marchio Mussiponti et Nomenii, comes Valdemontii, Albimontii, Sarwerden et Salm, etc., etc., serenissimo et potentissimo Principi ac Domino Friderico, regi Borussiæ, marggravio Brandeburgensi, Sacri Romani Imperii archicamerario et principi electori, supremo Silesiæ duci, principi supremo Arausionensi, Novi Castri et Valengiæ, nec non comitatus Glacencis, Geldriæ, Magdeburgi, Cleviæ, Juliaci, Montium, Stetini, Pomeraniæ, Cassubiorum, Vandalorum et Megapolis, nec non Crosnæ duci, burggravio Norimbergensi, principi Halberstadii, Mindæ, Camini, Vandalii, Suerini, Raceburgi, Ost-Frisiæ et Mursii, comiti Hohenzolleræ, Ruppini, Marcæ, Ravensbergi, Hohenstenii, Fecklenburgi, Suerini, Lingæ, Buræ et Leerdami, domino Ravenstenii, Rostochii, Stargardæ, Lauenburgi, Butoviæ, Arlayæ et Bredæ, etc., etc., salutem.

Serenissime et potentissime Princeps ac Domine, Frater et Amice noster clarissime. Cum summo omnium rerum moderatori et arbitro visum fuerit serenissimam et potentissimam principem conjugem nostram dilectissimam Dominam Catharinam, reginam Poloniæ, magnam ducissam Lithuaniæ, Russiæ, Prussiæ, Mazoviæ, Samogitiæ, Kioviæ, Volhyniæ, Podoliæ, Podlachiæ, Smolensciæ, Livoniæ, Severiæ et Czernichoviæ, nec non ducissam Lotharingiæ et Barri, marchionissam Mussiponti et Nomenii, comitissam Valdemontii, Albimontii, Sarwerden et Salm, etc., etc., ex hac vita eripere et ad meliorem evocare, quæ postquam aliquot menses ex morbo elanguerat, decimo nono hujus mensis fatis concessit, et Nos acerbissimo luctu oppletos reliquit, officii nostri esse duximus tristis hujus funeris Majestatem Vestram certiorem facere, nulli dubitantes quin pro comperto Majestatis Vestræ in Nos, nostroque erga Majestatem Vestram studio, mœrori nostro condolitura sit Majestas Vestra (1). Deum optimum maxi-

---

au préambule près, le texte commun et jusqu'ici inédit de la notification, aux différentes cours de l'Europe, du décès de la reine de Pologne.

1. Catherine de Bnin, comtesse d'Opalenice-Opalenska ou Opa-

Digitized by Google

mum interim precamur, ut Nos tam gravi vulnere afflictos sustineat, utque a Majestate Vestra, domoque Ejus regia, sinistra quævis longissime avertat, et Eidem continuam rerum omnium prosperitatem largiatur. Dabantur in palatio nostro Lunevillano, die vicesimo secundo mensis martii anno Domini 1747.

Majestatis Vestræ bonus frater et amicus,

STANISLAUS Rex.

Ad regem Borussiæ Fridericum.

LE DUC DE TENCZYN OSSOLINSKI.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

21

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Très haut, etc., La lettre que Votre Majesté Nous a écrite le 22e de mars passé, pour Nous faire part du décès de la Reine, son épouse, Nous a été bien rendue (1).

Nous compatissons véritablement à la perte que vous venez de faire, et Nous partageons avec Votre Majesté la douleur qu'Elle en ressent à si juste titre, ne doutant point que Votre Majesté ne soit persuadée de la sincérité de ces sentiments aussi bien que de ceux, pleins d'amitié et de considération, que Nous aurons toujours pour Elle. Sur ce, Nous prions Dieu de vous tenir, très haut, etc.

Écrit à Berlin, ce 11e d'avril 1747.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

---

linska, qui avait épousé Stanislas, alors palatin de Posnanie, en 1698, était née le 5 novembre 1680. Peu après son arrivée en Lorraine, la reine de Pologne avait été atteinte d'hydropisie et, six ou sept mois avant son décès, elle avait presque complètement perdu la raison. Elle était morte à Lunéville, à cinq heures et demie du soir, et l'on venait de l'inhumer la veille, 21 mars, à Nancy, dans le caveau royal de Notre-Dame de Bonsecours.

1. Voir la lettre 20.

Digitized by Google

22

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Les sentiments de justice et d'équité dont Votre Majesté fait profession, m'autorisent à Lui recommander la prétention légitime que le grenadier de mes Gardes, Hauberdon, natif de Lorraine, forme à la charge de sa mère et de son frère aîné, auxquels il a prêté les arrhes de son enrôlement montant à 700 livres de France, sous la condition expresse que si le capital et les intérêts ne lui étaient pas remboursés au bout de quatre ans, le bien paternel qu'on lui avait assigné pour la sûreté de ladite somme, lui appartiendra en propriété, ainsi que Votre Majesté pourra le voir plus en détail par la requête ci-jointe en copie dudit grenadier (1).

Comme il s'est écoulé quinze ans sans qu'il ait pu rien tirer jusqu'ici, ni du capital, ni des intérêts, sa demande me paraît si juste à tous égards, que j'ai lieu de me persuader qu'indépendamment de mon intercession, Votre Majesté trouvera chez Elle des motifs plus que suffisants pour La porter à faire la grâce au suppliant d'ordonner qu'il soit entièrement satisfait. Je saisirai de mon côté avec empressement les occasions qui pourront se présenter pour Lui en marquer ma reconnaissance, aussi bien que la parfaite considération avec laquelle je suis, etc. (2).

Berlin, 1er février 1751.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

23

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, J'aurais répondu plus tôt à la lettre que Votre Majesté s'est donné la peine de m'écrire le 1er février (3), s'il ne m'avait fallu du temps pour prendre

1. Cette pièce ne s'est pas retrouvée.
2. Sur cette affaire, cf. les lettres 23 à 26, 36 et 37.
3. Voir la lettre 22.

Digitized by Google

des informations touchant l'affaire qu'Elle s'est fait un plaisir de me recommander. Ne trouvant rien de si juste que la prétention du grenadier des Gardes de Votre Majesté, Hauberdon, j'étais sur le point de faire contraindre sa mère et son frère aîné ou à lui rembourser le capital et les intérêts des arrhes de son engagement montant à la somme de 700 livres au cours de France, ou à lui céder le bien paternel qui lui a été assigné pour la sûreté de cette somme. Mais, sur le point d'agir, j'ai été informé que le lieu d'Albus, auprès de Blâmont, où est situé le bien que j'allais donner ordre de saisir, appartient à la France, ainsi que plusieurs autres de tout temps enclavés dans nos Etats (1). Dans cette conjoncture, j'ai écrit à M. de Creil, intendant de Metz (2), dans le département duquel est le village d'Albus, et je l'ai prié de prendre en main les intérêts d'Hauberdon et de lui faire rendre incessamment la justice qu'il mérite. Je ne doute point qu'il ne réponde à mes désirs avec autant d'empressement que j'en avais d'obliger Votre Majesté en une chose si légitime et qui m'a fait voir avec plaisir combien Elle s'affectionne à tous ceux qui ont l'honneur de La servir. Tout ce que je vois en Votre Majesté contribue à augmenter la haute estime que j'ai de ses vertus, et la parfaite considération avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS ROY.

A Lunéville, ce 10 mars 1751.

A Sa Majesté le Roi de Prusse.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

---

1. Blâmont (chef-lieu de canton, arrondissement de Lunéville) était alors chef-lieu d'une prévôté qui fut précisément érigée en bailliage royal au mois de juin suivant. Cette localité est désignée dans d'anciennes chartes sous le nom d'*Albus mons*. Quant au « lieu d'Albus », qu'un peu plus loin Stanislas qualifie de « village », il ne figure dans aucune nomenclature topographique et il nous a été impossible de l'identifier. Ce n'était tout au plus qu'une cense située non loin de Blâmont, en sol évêchois.

2. Le marquis de Creil-Bournezeau, conseiller d'État ordinaire, occupa avec honneur cette place importante de 1721 à 1754.

Digitized by Google

24

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Je n'ai point perdu de vue l'affaire de Nicolas Hauberdon, grenadier des Gardes de Votre Majesté (1). Ayant fait écrire par mon chancelier, le sieur de La Galaizière, au sieur de Creil, intendant de Metz, pour avoir à cet égard les informations nécessaires, j'ai eu la satisfaction d'apprendre que ce Nicolas Hauberdon peut recouvrer aisément les 700 livres de son engagement, qu'il avait prêtées à sa mère. La lettre de l'intendant de Metz, dont je joins ici copie, et l'acte qu'il a envoyé en même temps et que je joins ici pareillement (2), tel qu'il a été fait à Lorquin (3), achèvera de convaincre Votre Majesté de mon empressement à La satisfaire. Je souhaite avoir souvent des occasions de Lui marquer la parfaite considération avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, ce 5e avril 1751.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

25

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Les soins obligeants que Votre Majesté a bien voulu prendre en faveur du grenadier Hauberdon de mon Régiment-Gardes, et du succès desquels il Lui a plu de m'informer par ses lettres du 10e mars passé

1. Cf. lettres 22 et 23.

2. Ces pièces ne se sont pas retrouvées.

3. En allemand, *Lœrchingen,* bourg des Trois-Évêchés, bailliage de Vic. Aujourd'hui Lorraine allemande, et avant 1871 chef-lieu de canton de l'arrondissement de Sarrebourg (Meurthe).

Digitized by Google

et du 5e du mois courant (1), m'engagent à Lui en témoigner ma reconnaissance.

Comme par les bons offices que Votre Majesté a eu la bonté d'employer dans cette affaire, Elle m'a donné un nouveau gage de son amitié pour moi, je La prie d'être persuadée que je compterai parmi les moments les plus agréables de mon règne, ceux où je pourrai convaincre Votre Majesté de mon empressement à cultiver une amitié qui m'est si chère, et à Lui marquer, par des preuves essentielles, les sentiments de considération avec lesquels je ne cesserai point d'être, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

FEDERIC R.

A Berlin, ce 19e avril 1751.

A Sa Majesté le roi Stanislas de Pologne.

D'après l'original du Musée historique lorrain, à Nancy. — La minute aux Archives d'État de Berlin.

26

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Je m'étais flatté que depuis les ordres que Votre Majesté a eu la bonté de donner en faveur du grenadier de mes Gardes, Hauberdon, au sujet de sa prétention en Lorraine, on n'aurait pas tardé à lui rendre prompte et bonne justice. Il s'y est attendu avec d'autant plus de confiance que l'intendant de Metz a non seulement trouvé rien à redire à la demande du suppliant, mais qu'il a marqué encore que les biens de la famille de celui-ci étaient suffisants pour le satisfaire (2). Cependant les espérances dudit Hauberdon n'ayant point été réalisées jusqu'ici à cet égard, je compte trop sur l'amitié de Votre Majesté pour penser qu'Elle voudra bien continuer à le protéger dans une affaire qui, par un seul mot de sa part,

1. Voir les lettres 23 et 24.

2. Cf. lettres 22 à 25.

Digitized by Google

ne manquera pas d'être terminée aussitôt. J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus parfaite, etc.

A Berlin, ce 1er de février 1752.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

27

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Le désir infini de me rappeler à votre souvenir, et l'occasion que je saisis avec empressement du départ de M. l'ambassadeur de Malte auprès de Votre Majesté (1), concourent à vous renouveler les sentiments de ma plus parfaite amitié. Je les ai toujours gravés au fond de mon cœur, et ressentis vivement à vos glorieux événements auxquels j'ai toujours pris plus de part que personne, par le bonheur que j'ai eu de connaître personnellement votre suprême mérite. Ce précieux moment m'est toujours trop présent pour que l'absence et la longue durée des temps puissent jamais m'en faire oublier la douceur et cette sensible satisfaction que je fais consister à

1. Louis-Gabriel de Froulay (1694-1766), connu sous le nom de bailli de Froulay, grand-croix et commandeur de l'Ordre de Malte, ambassadeur extraordinaire de la Religion en France depuis 1741, était alors sur le point de partir pour Berlin, afin d'y négocier la restitution de six ou sept commanderies que l'Ordre possédait en Silésie et dont Frédéric avait disposé lorsqu'il s'était emparé de cette province. « Voilà le véritable objet du voyage de M. de Froulay », note le duc de Luynes; « mais il sera dit seulement que l'Ordre ayant des commanderies dans les États du roi de Prusse, envoie lui demander sa protection et lui rendre une espèce d'hommage. » (*Mémoires*, t. XII, pp. 340-341.) Le 8 juillet précédent, Frédéric II avait écrit au lord maréchal d'Écosse à Paris : « Quant au bailli de Froulay, je verrai toujours mieux qu'en venant à ma cour de la part de l'Ordre de Malte, il ne prenne d'autre caractère que celui de ministre plénipotentiaire, celui d'ambassadeur ayant trop de gênant et d'embarrassant à tous égards. » (*Politische Correspondenz*, n° 5518; t. IX, p. 158.)

Digitized by Google

vous assurer de l'inviolable attachement avec lequel je suis, de tout mon cœur, de Votre Majesté le très bon frère.

STANISLAS Roy.

Le 15 d'août 1752, à Lunéville.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

28

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Quoique ce ne soit pas le commandeur de Froulé (1), mais le baron Chefer (2) qui m'a rendu la lettre de Votre Majesté, elle ne m'en a pas fait moins de plaisir. Je vois que vous vous rappelez ces moments qui me sont toujours précieux, où j'ai eu la satisfaction de vous voir à Kœnigsberg soutenir l'adversité avec un cœur plus grand et plus ferme que n'en déployait votre rival, qui n'avait pour lui que la fortune. J'ai été témoin de ce que peut la vertu sur le cœur des hommes, et j'ai vu cette cour de Polonais que rassemblait à Kœnigsberg, non pas la force, non pas l'espérance, mais l'amour pour le meilleur des rois et pour le plus généreux des citoyens qu'ait

1. Voir la lettre 27. Retenu par le mauvais état de sa santé, le bailli de *Froulay* s'était cru obligé de différer son départ pour Berlin, départ déjà précédemment retardé. Cf. duc DE LUYNES, *loc. cit.*

2. Le baron Charles-Frédéric Scheffer, ambassadeur de Suède à Paris depuis 1744 et qui venait d'être remplacé à ce poste par son frère cadet, le baron Ulric. Le 18 août, il avait pris congé de Louis XV et, en septembre, était reparti pour Stockholm où l'attendait un siège de sénateur. (*Ibid.*, t. XII, pp. 112-113.) Scheffer s'arrêta quelque temps à Berlin et eut avec Frédéric II plusieurs entretiens. La veille même du jour où le roi de Prusse accusait à Stanislas réception de sa lettre, le diplomate suédois venait de terminer un mémoire secret sur la situation des affaires en France, dont Frédéric le remerciait dès le 27. (Cf. *Politische Correspondenz*, n° 5607; t. IX, p. 219.)

Digitized by Google

eu cette République. Puissiez-vous vivre longtemps heureux à Lunéville et jouir de toutes les bénédictions que les Lorrains vous doivent pour vos bienfaits, également porté à faire du bien aux hommes de quelque nation et de quelque qualité qu'ils soient ! Puissiez-vous en recueillir toutes les récompenses ! Pour moi dont le style, peut-être trop libre, ne s'assujettit [que] rarement à l'étiquette des chancelleries, je vous dirai naïvement que je vous aime de tout mon cœur, et que j'estime bien autrement dans Votre Majesté l'homme bienfaisant que le roi. Pardonnez-moi ces écarts qui partent de l'enthousiasme que m'inspirent d'aussi belles qualités, et soyez persuadé, tout roi que vous êtes, que les plus grands intérêts ne m'auraient pas fait tenir ce langage, si ce n'était pas la vérité qui parlât ainsi dans mon cœur. Ce sont des sentiments qui m'attacheront toujours à vous, étant bien sincèrement de Votre Majesté le bon frère.

FEDERIC.

A Potsdam, ce 26 de septembre 1752.

D'après l'original du Musée historique lorrain, à Nancy. Aut.(1).

29

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Rien ne m'aurait pu faire plus de plaisir que la lettre que je viens de recevoir de la part de Votre Majesté par le bailli de Froullay (2). Elle est remplie

1. Cette lettre a été publiée dans la *Politische Correspondenz* (n° 5606; t. IX, p. 218), d'après une copie du cabinet de la chancellerie de Berlin.

2. Enfin rétabli, Froulay avait été admis en audience de congé par Louis XV le 24 avril précédent. Il était arrivé dans la capitale prussienne le 13 juin et avait été reçu par le roi le 17. Outre la lettre de Stanislas, qui ne s'est pas retrouvée à Berlin, Froulay était porteur d'une lettre du roi de France, à laquelle Frédéric avait répondu le 28. Cf. duc DE LUYNES, *op. cit.*, t. XII, p. 422. *Politische Correspondenz*, nos 5917, 5919 et 5939; t. IX, pp. 444, 445 et 460.

Digitized by Google

de tant d'expressions obligeantes, que je ne saurais assez marquer à Votre Majesté combien j'ai été pénétré des sentiments d'amitié qu'Elle a bien voulu me renouveler en cette occasion. Je La prie d'être persuadée de la sincérité de ceux que j'aurai toujours pour Elle, aussi bien que de l'attachement inviolable avec lequel je ne cesserai d'être, etc.

FEDERIC.

Berlin, 29 juin 1753.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin. Cf. *Politische Correspondenz*, nº 5940; t. IX, p. 461.

30

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, L'estime dont vous honorez M. de Maupertuis, m'a fait désirer sa connaissance et m'a procuré la satisfaction de voir un homme plein de mérite et éclatant par celui de son attachement à votre personne, mérite dont je me pique particulièrement (1). Je saisis cette occasion pour vous en renouveler les assurances, ayant prié M. Maupertuis de suppléer de bouche au défaut de la plume qui ne saurait assez exprimer les sentiments de mon cœur. Je me donne en même temps la liberté de vous envoyer les plans des ouvrages que j'ai fait construire, ayant employé les moments tranquilles dont je jouis, à dissiper l'oisiveté. Je m'expose à vous les présenter, sachant que vous êtes le suprême juge de tous les arts (2). Mais je ne

1. Sur le passage de Maupertuis à Lunéville en 1753 et son entrevue avec Stanislas en 1754, voir notre Introduction.

2. « Les deux premiers volumes du *Recueil* grand atlas *des bâtiments et édifices de Stanislas*, gravés à Paris par François, paraissaient depuis 1752 par les soins de M. Héré dont le nom a été donné à la collection entière. Sa Majesté Polonaise les avait envoyés au roi de Prusse... », rapporte DURIVAL, *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, p. 216. Voici le titre exact de ces deux volumes, contenant 79 planches : *Recueil des plans*,

Digitized by Google

saurais me refuser le plaisir d'espérer que, quand vous y jetterez un coup d'œil, vous vous ressouviendrez de celui qui est, de tout son cœur, de Votre Majesté le très bon frère et très affectionné ami.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, le 15 de juin 1754.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin. Aut.

élévations et coupes, tant géométrales qu'en perspective, des châteaux, jardins et dépendances que le Roy de Pologne occupe en Lorraine, y compris les bâtiments qu'il a fait élever, ainsi que les changements considérables, les décorations et autres enrichissemens qu'il a fait faire à ceux qui étoient déjà construits. Le tout dirigé et dédié à Sa Majesté par M. Héré, son premier architecte. A Paris, chez François, graveur, s. d. — A lire le passage ci-dessus de Durival, on pourrait croire que le troisième atlas de ce recueil magnifique, atlas intitulé : *Plans et élévations de la Place royale de Nancy et des autres édifices qui l'environnent, bâtie par les ordres du roy de Pologne, duc de Lorraine.* Dédiés au Roy de France par Héré, premier architecte de Sa Majesté Polonaise (MDCCLIII, à Paris, chez François, graveur, 16 planches), que ce troisième atlas, disons-nous, n'était pas encore paru au mois de juin 1754. En réalité, les tomes précédents étaient, comme l'atteste un prospectus extrait des *Mémoires de Trévoux*, à la disposition du public en janvier 1752, moins la planche représentant le tombeau de la reine de Pologne, qui, annoncée dès cette époque, fut seulement tirée en 1756 pour être placée à la fin du deuxième volume. Quant au troisième album, il ne fut nullement postdaté. En décembre 1753, les mêmes *Mémoires de Trévoux* le décrivent avec complaisance. Comme il est consacré à l'œuvre principale de Héré, qu'il reproduit les constructions dont Stanislas avait lieu d'être le plus fier, il est bien peu probable que ce prince ait négligé de le joindre aux autres. Malgré la phrase quelque peu ambiguë de Durival, nous sommes au contraire persuadé que c'est l'ouvrage complet qui fut offert à Frédéric II.

Quoi qu'il en soit, cet envoi dut être bien reçu par le roi de Prusse. Frédéric, qui fut le créateur de Sans-Souci, qui décora d'édifices divers Berlin et Potsdam, avait, en effet, formé, pour y puiser des inspirations, une volumineuse collection de documents architecturaux, où se trouvait groupé tout ce que chaque peuple offrait de chefs-d'œuvre, depuis la grande époque de la Grèce jusqu'à la période contemporaine.

Digitized by Google

31

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

A Potsdam, ce 2 juillet 1754.

Monsieur mon Frère, Rien ne pouvait me rendre le retour de M. Maupertuis plus agréable que la lettre dont Votre Majesté a bien voulu le charger pour moi (1). L'estime que j'ai conçue pour votre personne, lorsque j'ai eu la satisfaction de vous voir à Kœnigsberg et Berlin, ne finira qu'avec ma vie, et il m'est bien doux de voir que Votre Majesté ne m'a pas oublié. Je La remercie de tout mon cœur du livre de plans qu'Elle a bien voulu m'envoyer; les grandes choses qu'Elle exécute avec peu de moyens en Lorraine, doivent faire regretter à jamais à tous les bons Polonais la perte d'un prince qui aurait fait leur bonheur. Votre Majesté donne en Lorraine l'exemple à tous les rois de ce qu'ils devraient faire. Elle rend les Lorrains heureux, et c'est là le seul métier des souverains. Je La prie d'être persuadée que je L'aime autant que je L'admire, et que je serai toute ma vie, avec les sentiments les plus distingués, de Votre Majesté le bon frère et très affectionné ami.

FEDERIC.

D'après la copie du Journal manuscrit de Nicolas Durival (2).

---

1. Voir la lettre précédente.

2. *Ms.* nº 863 de la Bibliothèque publique de Nancy, vol. III, fol. 94 (août 1754). Cf. *Description de la Lorraine et du Barrois*, t. I, p. 216. — Mme DE SAINT-OUEN paraît comprendre cette lettre au nombre des pièces dont la Bibliothèque de Nancy possède les originaux (*op. cit.*, pp. 424 et 447). Jamais la réponse de Frédéric II n'a enrichi la collection d'autographes de ce dépôt, et il est évident que Mme de Saint-Ouen n'en a connu le texte, — la note dont elle accompagne sa transcription le démontre d'ailleurs, — que par la *Description de la Lorraine et du Barrois*. Cf. Mise DES RÉAULX, *op. cit.*, p. 409.

Digitized by Google

32

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Le nommé Jean-Adam Klein, quittant avec sa famille la Lorraine, il y a seize ans, pour s'établir dans mes États (1), sa femme Anne-Élisabeth Uterin, native de Schalbach, village qui dépend du bailliage de Finstinge (2), y laissa la portion de son héritage paternel entre les mains de sa mère, Marguerite Sisone, à condition de la lui faire tenir au lieu de son établissement futur. Cette condition cependant n'a pas été remplie jusqu'ici, et depuis six ans sa mère n'a plus donné aucune de ses nouvelles, apparemment parce qu'elle n'est plus en vie.

Dans ces circonstances, ledit Klein et sa femme ont été contraints de recourir à ma protection, et comme je ne saurais me dispenser de la leur accorder, Votre Majesté permettra que j'aie l'honneur de recommander à son amour pour la justice les intérêts de ces suppliants, La priant de donner les ordres nécessaires pour qu'on leur délivre sans difficulté l'héritage en question, ainsi que celui qui pourra leur être échu en cas de mort de la Marguerite Sisone, leur mère, qu'ils font monter ensemble à la somme de 163 écus (3).

Votre Majesté peut s'attendre à une parfaite réciproque de ma part dans des cas semblables, et être persuadée des sentiments de considération les plus parfaits avec lesquels je suis, etc.

A Berlin, ce 23 d'août 1756.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

---

1. Dans l'été de 1740, de nombreux sujets du roi de Pologne, réduits à la misère par la surcharge des impôts, commencèrent à passer à l'étranger. Ces émigrants, presque tous habitants de la Lorraine allemande, gagnaient de préférence la Hongrie ou la Toscane.

2. Schalbach, aujourd'hui Lorraine allemande, et avant 1871 commune du canton de Fénétrange. Rappelons que *Finstingen* est le nom allemand de Fénétrange.

3. Sur la suite de cette affaire, voir les lettres 33, 38 et 39.

Digitized by Google

33

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, J'ai reçu la lettre que Votre Majesté s'est donné la peine de m'écrire le 23 août dernier, touchant une portion d'héritage paternel qu'Anne-Élisabeth Uterin, femme de Jean-Adam Klein, expose avoir laissé, en quittant la Lorraine, entre les mains de Marguerite Sisone, sa mère, et pour le recouvrement de laquelle ledit Jean-Adam Klein, devenu sujet de Votre Majesté, a réclamé sa protection auprès de moi (1). Pour répondre à ce que désire Votre Majesté, j'ai ordonné à un de mes officiers royaux d'entendre, sur l'objet de cette répétition, Marguerite Sisone elle-même, encore vivante. Elle a déclaré formellement qu'Anne-Elisabeth sa fille, ni son mari, ne lui avaient confié en partant aucune portion de succession et que leur prétention à cet égard n'avait nul fondement. D'un autre côté, j'ai fait vérifier que cette veuve caduque ne jouit d'aucun bien, ni revenu, et que, dans son indigence, elle ne subsiste que par les secours qu'elle reçoit de ses autres enfants, ce qui détruit l'espoir d'une succession future sur laquelle Jean-Adam Klein, son gendre, paraît jeter les yeux. D'ailleurs, quand même il y aurait quelque chose à espérer après le décès de cette veuve, ce qui n'est pas, les créanciers que ledit Klein a laissés en grand nombre dans ce pays-ci, ne manqueraient pas de faire saisir tout ce qui pourrait lui advenir.

Je prie Votre Majesté d'être persuadée de l'attention que je donnerai toujours à tout ce qui pourra me venir de sa part, ainsi que des sentiments de considération les plus parfaits avec lesquels je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, ce 16 octobre 1756.

Au Roi de Prusse.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

1. Voir la lettre précédente.

Digitized by Google

34

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Dans l'espérance où je suis que les puissances belligérantes, touchées des malheurs d'une guerre qui se rallume de plus en plus, voudront bien concourir mutuellement à l'éteindre, je me donne la liberté d'offrir à Votre Majesté ma ville de Nancy, comme une des villes la plus propre à la tenue d'un congrès, la plus capable de contenir un grand nombre de personnes, et, par sa situation, la plus à portée des puissances intéressées au grand ouvrage de la paix. Je me flatte que le Roi mon gendre à qui je vais faire aujourd'hui la même proposition, voudra bien y donner les mains (1), et je désire passionné-

1. En réalité, Louis XV avait été le premier informé de ce projet. M. de Lucé, ministre de France à Lunéville, ayant, dès le 20 décembre précédent, fait part à Versailles du désir de Stanislas, Choiseul lui avait répondu, le 1er janvier 1760 : « S'il se tenait un congrès, j'aurais un vrai plaisir de pouvoir procurer à la ville de Nancy l'avantage d'être le siège de l'assemblée, puisque ce serait faire chose agréable au roi de Pologne. Mais il n'y a guère d'apparence que nos ennemis veuillent consentir au choix d'une ville qui est sous la domination de la France. Cependant, lorsqu'il sera question de déterminer le lieu de l'assemblée, je verrai s'il est possible d'exécuter l'idée du roi de Pologne, et, si cela est praticable, j'emploierai tous mes efforts pour faire accorder la préférence à la ville de Nancy... » Au reçu de cette autorisation tacite, Stanislas avait sur-le-champ écrit au roi d'Angleterre. « Ce qui prouve, Mgr, l'activité que Sa Majesté Polonaise met à cette affaire », expliquait le 7 janvier M. de Lucé à Choiseul, « c'est qu'Elle m'a fait l'honneur de me dire qu'Elle écrirait de même au roi de Prusse, au cas que vous jugiez que cette démarche fût nécessaire. Elle a ajouté qu'Elle comptait aussi sur l'amitié de ce prince pour présumer qu'il ne s'éloignerait pas d'acquiescer à une pareille proposition. » Après avoir pris connaissance de la lettre envoyée par Stanislas à George II, le secrétaire d'État des Affaires étrangères avait enfin répliqué : « Je ne vois aucun inconvénient à ce que ce prince écrive au roi de Prusse sur le même sujet. Mais s'il fait cette démarche, il me paraît nécessaire qu'il écrive de même à l'Impératrice-reine qui, sans cela, pourrait croire qu'on la néglige,

Digitized by Google

ment, pour l'honneur de ma capitale, qu'elle puisse servir de monument à la prospérité d'une paix si utile et si nécessaire même dans les calamités où tant de peuples se trouvent réduits. Je suis, avec les sentiments de l'amitié la plus distinguée, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, ce 20 janvier 1760 (1).

D'après une expédition des Archives d'État de Berlin et une copie du Dépôt des Affaires étrangères à Paris. Cf. *Politische Correspondenz*, no 11820; t. XIX, p. 81.

---

et qui d'ailleurs, comme partie belligérante à l'égard du roi de Prusse et principalement alliée de la France, mérite cette attention de la part de Sa Majesté Polonaise. » (Archives du ministère des Affaires étrangères; *Correspondance, Lorraine*, vol. 144, fol. 179 et sq.)

1. C'est le 19 janvier que Stanislas avait arrêté la teneur de cette lettre qui, de même que la lettre destinée à Marie-Thérèse, fut datée du lendemain. Le 31 janvier, aussi, sur le conseil de son gendre, Leszczynski écrira en termes absolument identiques à la Tsarine, au roi de Suède et à l'Électeur-roi. L'abbé Proyart a le premier publié, mais avec quelques inexactitudes, ce texte commun, dans son *Histoire de Stanislas Ier, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*. Lyon, 1784, 2 vol. in-12; t. II, p. 170. Au contraire de ce que laisserait supposer le silence de cet auteur, plus spontanée, la lettre adressée à George II différait sensiblement. Il est intéressant de rapprocher cette pièce, jusqu'ici inédite, de la lettre-circulaire envoyée aux cinq autres souverains : « Monsieur mon Frère, Dans l'espérance où je suis que les puissances belligérantes, touchées des malheurs d'une guerre qui s'enflamme de plus en plus, voudront bientôt concourir mutuellement à l'éteindre, je me donne la liberté de vous offrir pour le congrès ma ville de Nancy dont la situation, par sa proximité aux États intéressés à ce grand ouvrage, me paraît très favorable, ayant d'ailleurs toutes les commodités pour contenir une grande assemblée. Je présume que cette proposition que je fais aussi au Roi mon gendre, lui sera agréable comme à Votre Majesté. Je vous assure que je serai très ravi que ma capitale puisse servir de glorieux monument à la postérité, du rétablissement de la concorde et de la tranquillité si désirée de toute l'Europe. » (Archives du ministère des Affaires étrangères; *Ibid.*, fol. 220.)

Digitized by Google

35

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, J'ai reçu avec bien du plaisir la lettre de Votre Majesté (1). Je ne refuserais certainement pas l'offre qu'Elle me fait de sa ville de Nancy pour l'assemblée d'un congrès de paix, si cela ne dépendait que de moi. Toutes les négociations qui se feraient sous ses auspices ne pourraient prendre qu'un tour favorable et heureux. Mais Votre Majesté saura peut-être à présent que tout le monde n'a pas des sentiments aussi pacifiques que les siens. Les cours de Vienne et de Russie ont refusé d'une manière inouïe d'entrer dans les mesures que le roi d'Angleterre et moi nous leur avons proposées, et il y a apparence qu'ils (2) entraîneront le roi de France à la continuation de la guerre, dont eux seuls se promettent tous les avantages. Au moins seront-ils les seules causes de l'effusion de sang à laquelle leur refus donnera lieu. Je n'en aurai pas moins de reconnaissance des offres que Votre Majesté me fait. Si les souverains avaient tous son humanité, sa bonté et sa justice, le monde ne serait point exposé, comme il l'est, à la désolation, le ravage, le meurtre et les incendies.

Je suis, avec des sentiments de la plus haute estime et de l'amitié la plus sincère, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

FEDERIC.

A Freyberg, ce 10 de février 1760 (3).

D'après une copie des papiers de Stanislas conservés au Musée historique lorrain, à Nancy. Cf. *Politische Correspondenz*, n° 11 820; t. XIX, p. 82.

1. Voir la lettre précédente.

2. *Sic.*

3. La proposition de Stanislas n'était parvenue à Frédéric II que ce même jour 10 février, par le canal du ministre de France à Berlin. Le roi de Prusse écrit, à cette date, à son représentant à Londres, le baron de Knyphausen : « C'est contre toute attente

Digitized by Google

36

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très amé bon Frère.

Nous n'avons point perdu de vue l'affaire du nommé

---

que je viens de recevoir une lettre du roi de Pologne Stanislas, dans laquelle il me parle de la paix avec la France, contre tout ce que j'aurais attendu de sa part. Je n'ai point voulu manquer de vous communiquer incessamment, à la suite de cette dépêche, la copie de cette lettre avec la réponse que je lui ai faite d'abord, dans l'intention que vous en communiquiez au plus tôt avec le chevalier de Pitt et avec ces autres ministres anglais qu'il trouvera convenable, pour me marquer au plus tôt mieux leur sentiment sur tout ce qui fait le sujet de cette lettre, tout comme la réponse que j'y ai faite. » (*Politische Correspondenz*, nº 11 821 ; t. XIX, p. 82.) Voir aussi le compte-rendu secret que l'envoyé anglais Mitchell adressait de Freiberg, le 12 février, au secrétaire d'Etat Holdernesse, après un entretien qu'il avait eu avec Frédéric II et au cours duquel le prince lui avait parlé de la demande de Stanislas. (*Ibid.*, nº 11 827 ; t. XIX, p. 88.) Leszczynski ayant fait passer sa lettre à George II par l'intermédiaire du comte d'Affry, ambassadeur de Louis XV dans les Pays-Bas, le chargé d'affaires prussien à La Haye, Von der Hellen, en avait averti Frédéric dans un rapport du 2 février. « Je vous sais gré au reste, lui répondait son maître le 11 du même mois, des nouvelles que vous m'avez marquées au sujet de la lettre écrite du roi Stanislas de Pologne au roi d'Angleterre. » (*Ibid.*, nº 11 822 ; t. XIX, pp. 82-83.) Voici enfin comment, le 12 mars, dans une nouvelle missive à Knyphausen, Frédéric II s'expliquait sur les termes de sa lettre à Leszczynski : « J'ai reçu, par le courrier que vous m'avez dépêché, vos rapports du 26 et du 29 février dernier. Si le ministère anglais n'a pas tout à fait applaudi à l'endroit de ma réponse au roi Stanislas, où je dis que les deux cours impériales avaient refusé le congrès, il faut considérer que, dans le temps que j'écrivais ma susdite lettre, tous mes avis étaient que ces deux cours ne voulaient point adopter la proposition qui leur avait été faite de paix et de congrès ; que ces avis furent assez confirmés par la réponse indécente que la cour de Pétersbourg avait fait remettre à ce temps à M. Keith (le ministre

Digitized by Google

Nicolas Hauberdon, l'un des grenadiers des Gardes de Votre Majesté, qu'Elle Nous recommanda par une de ses lettres en 1751, à dessein de lui faire restituer une somme de 700 livres qu'il avait prêtée à Madeleine Stenier, sa mère (1).

Le soin que Nous eûmes de lui faire rendre justice, en-

---

anglais auprès de la Tsarine), et qu'au surplus cette réponse à la déclaration ne nous a pas été rendue jusqu'à ce moment-ci; et que nous n'avons d'autre indice de la recevoir encore que par ce que le comte d'Affry nous en a dit discursivement. Au reste, ma réponse n'a été faite qu'au roi Stanislas dont la connaissance personnelle que j'ai de lui, ne me fait pas douter un moment qu'il en fera jamais un mauvais usage. » (*Ibid.*, nº 11 904; t. XIX, pp. 164-165.)

La réponse de George II à Stanislas est datée de Saint-James 8 février 1760; celle d'Auguste III, de Varsovie 23 février; celle d'Adolphe-Frédéric, de Stockholm 12 mars; et celle de Marie-Thérèse, de Vienne 2 avril. (Archives du ministère des Affaires étrangères; *Correspondance, Lorraine,* vol. 144, fol. 227 et sq.) Proyart a publié ces différentes lettres ainsi que celles de Frédéric II à Stanislas (*op. cit.*, t. II, pp. 171-175). Nous relevons dans ces transcriptions plusieurs inexactitudes de détails et d'assez importantes lacunes en ce qui concerne la lettre de l'Électeur-roi, dont il faut ainsi reconstituer la fin, relative à la ville de Leipzig : « Le concours d'un grand nombre de ministres et d'étrangers pourrait, en attendant qu'on lui procure un autre dédommagement, la soulager un peu, et d'ailleurs les cours de Pétersbourg et de Vienne y ont aussi consenti. L'amitié que Votre Majesté m'a toujours témoignée et les sentiments d'humanité qui composent le fonds de son caractère, me font espérer qu'Elle voudra bien agréer ma proposition. Je ne l'ai faite que dans la vue d'obliger nos alliés et dans l'intention de procurer quelque soulagement à une ville qui gémit sous l'oppression la plus cruelle et la plus inouïe. » Nous n'avons pas trouvé trace d'une réponse directe d'Élisabeth de Russie.

On sait que ce congrès, pour lequel on mit également en avant les noms de Bréda et d'Augsbourg, ne s'ouvrit que le 31 décembre 1762, à Hubertsbourg, pour aboutir à deux traités : celui de Paris, concernant la paix entre l'Angleterre d'une part, la France et l'Autriche de l'autre; et celui d'Hubertsbourg, signé entre la Prusse, l'Autriche et la Saxe (10 et 15 février 1763).

1. Voir les lettres 22 à 26.

Digitized by Google

gagea ledit Hauberdon à confier ses intérêts par procuration à Nicolas Mansuy, son tuteur, résidant au village de Lorquin. Aujourd'hui ce tuteur Nous marque avoir besoin pour le soutien des droits de son pupille, d'une assurance qu'il vit encore, et il demande une attestation des officiers de l'état-major du régiment où il a servi jusqu'à présent. N'ayant rien tant à cœur que de contribuer au bien de tous ceux en qui Votre Majesté s'intéresse, Nous prenons la liberté de Nous adresser directement à Elle et de La prier d'ordonner que cette attestation Nous soit envoyée.

Après l'attention qu'Elle donne au moindre de ses sujets, Nous ne pouvons rien négliger de tout ce qu'Elle désire pour leur avantage, et Nous prions Dieu qu'il vous ait, très haut, très excellent et très puissant Prince, notre très cher et très amé bon Frère, en sa sainte et digne garde. Fait à Commercy, ce 22 août 1763 (1).

Le bon frère :

STANISLAS Roy.

D'après l'original des Archives d'Etat de Berlin.

37

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Très haut, etc., Il n'y a rien de plus généreux que la manière obligeante dont Votre Majesté a bien voulu se souvenir de notre intercession de 1751, en faveur de Nicolas Hauberdon, grenadier du premier bataillon de nos Gardes (2). Nous y reconnaissons d'un côté ces grands sentiments d'humanité que Nous avons toujours admirés en Votre Majesté ; et Nous y trouvons de l'autre une nouvelle marque bien agréable de l'amitié qu'Elle Nous a conservée et qui Nous est toujours infiniment précieuse. Mais Nous regrettons que le susdit Hauberdon ne peut plus profiter

1. Stanislas séjournait à Commercy depuis le début de juillet. Il en repartira le 3 septembre.

2. Voir la lettre précédente.

Digitized by Google

des gracieuses intentions où Votre Majesté est à son égard. Il est mort sans héritiers, de ses blessures, à Czaslau, en Bohême, au mois de juillet 1757, et pour en mieux constater la vérité, Nous en avons fait dresser l'extrait mortuaire ci-joint en bonne et due forme.

Nous ne sommes cependant pas moins obligé à Votre Majesté de l'attention qu'Elle a bien voulu prêter à notre intercession, et Nous ne manquerons jamais d'en user avec une parfaite réciprocité dans toutes les occasions qui se présenteront. En attendant, Votre Majesté peut être très persuadée qu'on ne saurait rien ajouter aux sentiments de considération et d'amitié que Nous Lui portons; et que c'est de bien bon cœur que Nous prions Dieu qu'il vous ait, très haut, etc.

Berlin, ce 14 d'octobre 1763.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

38

FRÉDÉRIC II A STANISLAS

Monsieur mon Frère, Votre Majesté se rappellera peut-être que je m'intéressai, il y a quelques années, auprès d'Elle pour une femme domiciliée dans mes États, nommée Anne-Elisabeth Uterin, qui sollicitait le payement d'une somme de 163 écus 52 qui lui était échue de la succession de son père, mort à Schalbach, village dépendant du bailliage de Fingstinnen (1). Elle avait, en quittant la Lorraine pour s'établir avec le nommé Klein, son mari, en Prusse, laissé cette somme en dépôt à Marguerite Sisone, sa mère. Mais n'ayant depuis reçu aucune nouvelle de celle-ci, elle implora ma protection et je crus devoir en conséquence recommander ses intérêts aux bontés de Votre Majesté par ma lettre du 23 d'août 1756. Je suis persuadé qu'elle n'aurait pas manqué d'en ressentir les heureux effets, si la difficulté des correspondances particulières dans

1. Lire *Finstingen,* Fénétrange. — Cf. lettres 32 et 33.

Digitized by Google

les troubles survenus immédiatement après (1), lui avaient permis de faire pour cet effet les démarches nécessaires du fond du royaume où elle se trouvait. Je vois par une requête qu'elle vient de me présenter, qu'elle est encore privée de la susdite portion de son héritage, et que cette perte est d'autant plus triste pour elle, que la mort de son mari vient de la plonger dans la dernière indigence avec une famille de sept enfants. Le tableau de sa misère qui vient de m'être fait, m'engage de prier Votre Majesté de nouveau, avec une entière confiance, d'ordonner qu'on lui délivre, sans plus de délais, la susdite succession et ce qui pourrait d'ailleurs lui être tombé en partage du côté de sa mère qui n'est probablement plus en vie. Je sais le plaisir qu'Elle trouve à soulager les malheureux, et dans cette occasion-ci Elle pourra satisfaire à la fois l'amour qui L'anime pour la justice et le penchant qu'Elle a à faire des heureux. C'est toujours avec plaisir que je vois revenir les occasions de témoigner à Votre Majesté les sentiments de l'estime et de l'amitié inviolable que je Lui ai voués et avec lesquels je ne cesserai d'être, etc.

Berlin, le 28 septembre 1765.

D'après la minute des Archives d'État de Berlin.

39

STANISLAS A FRÉDÉRIC II

Monsieur mon Frère, Il n'est point de lettres de Votre Majesté qui n'augmentent en moi toute la vivacité des sentiments d'estime et d'admiration que je Lui ai voués. Aussi celle du 28 du mois dernier, que je reçois actuellement (2), ne m'étonne point, et j'y vois avec plaisir que les intérêts des moindres de ses sujets La touchent autant que les siens

1. Six jours après que Frédéric II eut écrit à Stanislas la lettre en question, le 29 août 1756, les Prussiens, en effet, étaient brusquement entrés en Saxe, et cette incursion avait été le signal de la guerre continentale.

2. Voir la lettre précédente.

Digitized by Google

propres. Plus les détails où Votre Majesté veut bien entrer en leur faveur paraissent petits, plus ils font voir en Elle l'étendue de ses vues et, ce qui est plus merveilleux encore, la bonté de son cœur. L'affaire que Votre Majesté me rappelle, m'est aussi présente à l'esprit qu'elle l'était en 1756, lorsque Votre Majesté voulut bien m'écrire pour la première fois. Je ne pourrais à présent que répéter ce que je Lui en mandai alors d'après les informations que mon chancelier eut ordre d'en prendre sur les lieux mêmes. Rien n'étant changé depuis, il ne me reste qu'à joindre ici la copie de ces informations et de la réponse que je fis en ce même temps à Votre Majesté (1). Vraisemblablement cette lettre et ces informations furent alors égarées par la difficulté des correspondances causée par les troubles survenus peu après. Dans les pièces ci-jointes Votre Majesté pourra voir et mon exactitude à répondre à ses premiers désirs et le peu de fondement des espérances d'Anne-Élisabeth Uterin qui réclame un bien laissé par elle dans sa patrie. J'aurais souhaité de tout mon cœur qu'elle ait pu retirer ce qu'elle prétend. Je n'ignore pas le plaisir qu'en aurait Votre Majesté, par celui qu'Elle ressent à faire des heureux. Puissé-je en toute autre occasion concourir à ce noble penchant. C'est le seul moyen que j'aie de Lui prouver efficacement combien je suis sensible aux tendres sentiments qu'Elle a toujours eus pour moi, et auxquels je ne cesserai de répondre par la haute considération et l'inviolable et très constante amitié avec laquelle je suis, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère.

STANISLAS Roy.

A Lunéville, ce 12 octobre 1765.

A S. M. le Roi de Prusse.

D'après l'original des Archives d'État de Berlin.

1. Lettre 33.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS PROPRES CITÉS DANS LA CORRESPONDANCE

Les chiffres indiquent le numéro des lettres.

Albus (Lieu d'), près de Blâmont, 23.
Angerburg (Ville d') 1 (note).
Angleterre (Le roi d'), *voir* George II.
Anna Ivanovna, impératrice de Russie, 2.

Berlin (Ville de), 31.
Birckenfeld (Le sieur Szliwen de), 2.
Blamont (Ville de), 23.
Bockenheim ou Bouquenom (Prévôté de), 10, 13 (note).
Bohême (La), 37.

Catherine Opalinska, femme du roi Stanislas, 20, 21.
Chambrier (Le baron Jean Le), ministre de Prusse à la cour de France, 6, 12 (note).
Chancelier (Le) de Stanislas, *voir* La Galaizière.
Couronne de Pologne (La), *voir* Pologne.
Couronne (Le grand général de la), *voir* Jablonowski.
Couronne (Le grand trésorier de la), *voir* Ossolinski.
Couronne (La grande trésorière de la), *voir* Jablonowska.
Creil-Bournezeau (Le marquis de), intendant de la généralité de Metz, 23, 24.
Czaslau, ville de Bohême, 37.

Danzig (Ville de), 2.

Fénétrange ou Finstingen (Seigneurie et bailliage de), 10, 13 (note), 32, 38.
France (La), 23.
France (Le roi de), *voir* Louis XV.
France (La reine de), *voir* Marie Leszczynska.
Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, 15 (outre les lettres écrites par lui et à lui adressées).

Digitized by Google

FROULAY (Louis-Gabriel, dit le bailli de), ambassadeur de Malte en France et envoyé plénipotentiaire de la Religion auprès de Frédéric II, 27, 28, 29.

GADOMSKI, gentilhomme polonais, cadet à Lunéville, 17.
GARDES (Régiment des) du roi de Prusse, 22, 23, 24, 25, 26, 36, 37.
GEORGE II, roi d'Angleterre, 35.
GRABOWSKI (Le sieur de), 2.
GRÖBEN (Le sieur), 2.
GUELDRE (Ville de), 4, 5.

HAUBERDON (Nicolas), Lorrain, grenadier des Gardes de Frédéric II, 22, 23, 24, 25, 26, 36, 37.
HAUBERDON (N.), frère aîné du précédent, 22, 23.
HAUBERDON (La femme), mère des précédents, *voir* Stenier.
HENRI (Régiment du prince), 14.

IVANOVNA, *voir* Anna Ivanovna.

JABLONOWSKA (Catherine-Dorothée), *voir* Ossolinska.
JABLONOWSKI (Jean-Stanislas), grand général de Pologne et grand-père du roi Stanislas, 2.

KATT, lieutenant feld-maréchal prussien, gouverneur de Kœnigsberg, 2.
KEYSERLINGK (Le baron Hermann-Charles de), ambassadeur de Russie à Varsovie, 2.
KLEIN (Jean-Adam), Lorrain établi en Prusse, 32, 33, 38, *voir* Uterin.
KŒNIGSBERG (Ville et région de), 1, 28, 31.
KRUSZEWSKI (Le staroste Paul), 2.

LA GALAIZIÈRE (Antoine-Martin DE CHAUMONT DE), chancelier de Stanislas et intendant de Lorraine, 24, 39.
LESZCZYNSKA (Marie), *voir* Marie Leszczynska.
LIXHEIM (Principauté de), 10, 13 (note).
LORQUIN (Bourg de), 24, 36.
LORRAINE (La), 11, 14, 22, 23, 31, 32, 33, 38, 39.
LORRAINS (Les), 28.
LOUIS XV, roi de France, 6, 34, 35.
LUNÉVILLE (Ville et cour de), 9, 28.

MALTE (L'ambassadeur de), *voir* Froulay.
MANSUY (Nicolas), habitant de Lorquin, 36.
MARDEFELD (Le baron Axel de), envoyé extraordinaire de Prusse à Pétersbourg, 2.
MARIE LESZCZYNSKA, reine de France, 2.
MAUPERTUIS (MOREAU DE), 30, 31.
METZ (L'intendant de), *voir* Creil-Bournezeau.
MOLLWITZ (Bataille de), 18 et note, 19.
MOSCOVITES (Les), 2.

NANCY (Ville de), 34, 35.

OPALINSKA (Catherine), *voir* Catherine Opalinska.

Digitized by Google

Ossolinska (La duchesse Catherine-Dorothée), née Jablonowska, cousine du roi Stanislas, 2.
Ossolinski (François-Maximilien, duc d'Ossolin-), grand trésorier de la couronne de Pologne, puis grand maître de la cour de Lunéville, mari de la précédente, 2, 7, 20.

Plötz (Jean-Ernest de), officier et recruteur prussien, 7, 8, 9, 12.
Pologne (La), 2, 28, 31.
Polonais, *voir* Pologne.
Polonais (Les) confédérés à Kœnigsberg, 2 (p. 215, n. 3), 28.
Protestants Lorrains et leurs communautés, 10, 11, 13.
Prusse (La) et les États prussiens, 2, 4, 32, 38.

Reisen (Domaine de), près d'Angerburg, 2.
Russie (Cour de), 2, 35.

Schalbach (Village de), 32, 38.
Scheffer (Le baron Charles-Frédéric), ambassadeur de Suède en France, 28.
Sisone (Marguerite), Lorraine, 32, 33, 38.
Stenier (Madeleine), épouse Hauberdon, Lorraine, 22, 23, 24, 36.
Szliwen de Birckenfeld, *voir* Birckenfeld.

Tsarine (La), *voir* Anna Ivanovna.
Truchsess (Frédéric-Sébastien-Wunibald), comte de Walbourg, colonel prussien, 4.

Uterin (Anne-Élisabeth), épouse Klein, Lorraine établie en Prusse, 32, 33, 38, 39.
Uterin (N.), père de la précédente, 38.

Varsovie (Ville de), 2.
Vienne (Cour de), 35.

Digitized by Google

BOBBIO

L'OMBRE D'UN GRAND NOM

PAR

L'ABBÉ EUG. MARTIN

J'écrivais la vie de saint Colomban (1), ce grand Irlandais, à la physionomie si originale, qui fonda, chez nous, Luxeuil et mourut, en 615, à Bobbio, dans l'Apennin, et, comme je m'étais adressé à l'évêché de cette dernière ville, pour avoir quelques renseignements, l'évêque, Mgr Pasquale Morganti, aujourd'hui archevêque de Ravenne, m'invita fort aimablement à venir en pèlerinage au tombeau de mon saint. « Le chemin le plus direct, me mandait-on de sa part, est de pousser par la voie ferrée jusqu'à Plaisance et, de là, avec un peu de tramway à vapeur et un peu de voiture, vous arriverez à Bobbio. » *Un' poco di tramway a vapore e un' po' di vettura !* en tout, cinq

1. Cette biographie a paru, en 1905, dans la collection *Les Saints,* éditée par la librairie Victor Lecoffre.

Digitized by Google

heures bien sonnées; et qu'on dise encore que l'hyperbole est une figure tout italienne ! C'était évidemment une précaution délicate pour ne point effrayer mon courage. Il est vrai que la distance atteint le chiffre respectable de 45 kilomètres; de plus, il y a changement de train à Grazzano, bifurcation de la ligne de Bettola, puis transbordement à Rivergaro, point terminus du tramway; enfin, ce qui met le comble aux agréments du voyage, les cochers de la péninsule ne sont pas moins qu'ailleurs attentifs à procurer à leurs chevaux le loisir de souffler. Autant d'*osterie,* autant de haltes : vraiment, il serait trop cruel de faire tant peiner les pauvres bêtes, quand la poussière est si altérante et quand le *vino bianco* sourit doré dans les verres !

Dirai-je que j'admirais, après je ne sais quel penseur, les attentions de la Providence qui disposa si nombreuses les auberges sur les grand'routes ? non ; mais pourtant je ne songeais point à me plaindre, ni de la fréquence des étapes, ni de la lenteur de l'équipage. Sans doute, le paysage est assez monotone : d'abord, la plaine du Pô; puis une vallée étroite, aux versants à moitié dénudés; mais, dans cette contrée, les souvenirs se lèvent en foule de tous les temps, compagnons charmants pour la mémoire intéressée.

Bobbio, en effet, est situé sur la Trébie. Or, cette rivière, ou mieux ce torrent, qui dévale du sud au nord et qui se jette dans le Pô, à 3 kilomètres en amont de Plaisance, possède, au point de vue militaire, une valeur trop considérable pour n'avoir pas été témoin de nombreux engagements. Elle barre, à l'est,

Digitized by Google

cet étranglement qui se profile, aux environs de Stradella, entre la rive droite du Pô et les contreforts de l'Apennin, à cet endroit très rapprochés du fleuve, et qui forme le nœud des communications entre la Ligurie et l'Émilie, comme entre les deux bassins, supérieur et inférieur, du grand cours d'eau cisalpin.

Le consul Publius Cornélius Scipion en avait bien compris l'importance : au lendemain de sa défaite sur les bords du Tessin, il avait franchi le fleuve, puis remonté, durant quelques milles, la rive gauche de la Trébie et il s'était adossé à la montagne, tout à la fois pour attendre son collègue, Tibérius Sempronius Longus, que le Sénat s'était hâté de rappeler de Sicile, et pour ne point abandonner à l'ennemi une telle position stratégique. Où se retrancha-t-il ? archéologues et tacticiens discutent et discuteront longtemps encore ; les uns veulent que ce soit près de Campremoldo (*campo de' morti*) ; d'autres, à San-Nicolo, non loin de Plaisance ; d'autres, à Bobbio, et le journal *La Trebbia,* qui se publie dans cette ville, arbore comme frontispice, en face du *Ponte-San-Columbano,* le tableau du vainqueur de Sempronius exhortant ses troupes avant le combat : c'est d'un patriotisme obligé ! mais le commandant Hennebert, dans son *Histoire d'Annibal,* se prononce, non sans fortes probabilités, pour Rivalta, localité assise sur un tertre qui domine la Trébie (son nom l'indique), à l'endroit où la vallée s'épanouit et se perd dans la vaste plaine de la Lombardie. D'après lui, Annibal, après avoir passé le Pô, en aval de Plaisance, aurait pris position, entre la Nura et la Trébie, à une dizaine de milles en face de

Digitized by Google

son adversaire. Il n'ignorait point que l'autre consul arriverait par l'Adriatique et, croyant qu'il prendrait le chemin de la plaine par le territoire des Boïens, il se tenait là pour empêcher la jonction. Mais, à cette route trop découverte, Sempronius avait préféré un itinéraire plus long, mais plus sûr qui, de Rimini, par Florence et Lucques, l'amenait sur la Rivière du Levant; de là, par Toriglia, il était passé dans la vallée de la Trébie et, après un *tractus* — les modernes diraient un *raid* — de vingt jours, il avait placé son camp à proximité de celui de Cornélius Scipion : Hennebert veut que ce fut à la hauteur de Statto, à quelque sept milles en amont de Rivalta.

La prudence commandait aux consuls de ne point combattre : on était en décembre; la rivière qui les protégeait, roulait en torrent; le temps était brumeux, pluvieux et froid, et Scipion restait fort gêné par une blessure qu'il venait de subir au Tessin. C'était l'avis de ce dernier : rendu plus circonspect encore par une triste expérience, il penchait pour cette tactique de temporisation qui devait si bien réussir à Fabius; mais, autant il était calme et réfléchi, pesant tout et ne livrant rien au hasard, autant Tibérius était hardi et téméraire. Ambitieux, uniquement préoccupé de sa gloire personnelle, celui-ci se trouvait possédé par un immense orgueil. L'époque des élections consulaires approchait : il ne voulait point laisser à un successeur l'honneur d'exterminer, comme il se flattait de le faire, l'armée carthaginoise. Quelle joie pour lui « d'être vainqueur, dans un genre de combat où Cornélius avait été vaincu » ! Vraiment son collègue

Digitized by Google

était encore « plus infirme d'esprit que de corps » ; il le redisait à qui voulait l'entendre ; or « fallait-il languir avec un malade ? pourquoi remettre ? pourquoi perdre le temps ?... Quelle ne serait point la douleur des anciens Romains, s'ils voyaient leurs descendants, deux consuls, deux armées consulaires, au cœur même de l'Italie, se cantonner par crainte dans leur camp ! (1) »

Le général carthaginois comptait sur cette fougue et, pour la provoquer, il usa d'un stratagème. Après avoir examiné le terrain et pris tout à loisir les dispositions nécessaires, il embusqua Magon avec une cohorte d'élite dans un ravin caché par des buissons et de hautes herbes — selon toute apparence, dans la vallée de la Trebbiola, aux environs de Niviano — et, par une froide matinée d'hiver où la neige tombait dans une brume glacée, il envoya des cavaliers numides insulter le camp de Sempronius. A cette invite grossière, le consul commit la faute de répondre ; les Numides se dérobèrent et les soldats, entraînés à leur poursuite, franchirent la rivière.

> Rougissant le ciel noir de flamboiements lugubres,
> A l'horizon brûlaient les villages insubres.
> On entendait au loin barrir un éléphant,
> Et, là-bas, sous le pont, adossé contre une arche,
> Hannibal écoutait, pensif et triomphant,
> Le piétinement sourd des légions en marche (2).

Les Romains, en effet, quand ils engagèrent le com-

1. Tite-Live, XXI, 53.
2. J. M. de Hérédia, *Trophées. Rome et les Barbares.*

Digitized by Google

bat, avaient les membres raidis par ce passage à travers des eaux glaciales ; dans leur précipitation, ils n'avaient point pris le temps de se donner quelque nourriture : ils étaient vaincus d'avance. Malgré des prodiges de valeur que le patriotisme de Tite-Live a soin de relater, ils ne purent résister aux troupes puniques ; les éléphants, cette terreur des légions, mirent le désarroi dans la cavalerie et, de leurs pieds énormes, écrasèrent les malheureux fantassins. Arrivant à l'improviste sur les derrières de la ligne de bataille, Magon acheva la déroute et la Trébie, qui continuait à monter, devint pour beaucoup le tombeau.

> Corporibus, clipeisque simul galeisque cadentum
> Contegitur Trebia et vix cernere linquitur undas

écrit Silius Italicus (1), en des vers où l'on retrouve une cadence virgilienne, et le poète, en bon Romain qu'il est, imagine que la rivière obéit, comme jadis Éole, aux prières de l'implacable Junon « *precibus Junonis suscitat undas* (1) », et il peint le consul maudissant ses flots perfides : « O Trébie, lui fait-il s'écrier (1), tu porteras la juste peine de cette trahison ; par des canaux, je disperserai tes ondes dans la plaine et je t'enlèverai ton nom de fleuve ; je fermerai ta source ; il ne te sera plus donné de baigner tes rives et de te jeter dans le Pô. Mais aussi, quelle rage tout à coup te rendit l'alliée du Carthaginois ! »

Vaines imprécations ! La Trébie ne cessa point de couler et cette plaine que traverse, au sortir de Plai-

1. Chant IV.

Digitized by Google

sance, le tramway de Rivergaro, marquetée de cultures grasses et variées, cloisonnée de saules, de vignes et de mûriers, semée de grandes fermes, de châteaux jadis forts, de riches domaines, cette plaine devait servir de terrain à plus d'un autre combat.

C'est là qu'en 922 se vida la querelle de Bérenger, duc de Frioul, et de Rodolphe, le roi de la Bourgogne transjurane. C'est là que, dépêché par Louis XV, pour appuyer les généraux de l'infant Don Philippe, dans l'affaire de la succession des duchés de Parme et de Plaisance, contre les Autrichiens et les Piémontais confédérés, Jean-Baptiste Desmarets, marquis de Maillebois, fut défait, le 16 juin 1746, par le prince de Lichtenstein et que l'armée franco-espagnole, les *Gallispans,* comme l'on disait, perdit une douzaine de mille hommes.

C'est là encore que, cinquante-trois ans plus tard, jour pour jour, dans les sanglantes rencontres des 17, 18 et 19 juin 1799, Macdonald disputa vainement à Souvarof le passage de la Trébie. Venu de Naples au secours de Moreau, il ne put opérer sa jonction et dut rebrousser chemin. Cet échec fut vengé l'année suivante, en ce même mois de juin. Dans l'effort que tenta l'Autrichien Mélas pour occuper la place de Plaisance, le régiment de Klébeck, avant-garde du corps de Gottestein, se fit écraser, à la descente de Bobbio, par la division Boudet : c'était l'avant-veille de Montebello et sept jours avant Marengo !

Dans cette plaine historique, bien souvent, j'imagine, le laboureur, courbé sur la charrue, a dû trouver des javelots et des sabres que rongeaient les morsures

Digitized by Google

de la rouille, heurter du soc des casques et des cuirasses ou, puisqu'il est convenu que les anciens étaient grands et robustes, s'étonner de la taille des ossements qu'il ramenait à la lumière « *Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris* ».

De ces combats, les trois principaux, ceux d'Annibal, de Lichtenstein et de Souvarof sont mentionnés en ces termes pompeux qu'affectionne le style lapidaire, sur une stèle, à l'extrémité du beau viaduc que fit jeter, en 1825, sur la Trébie, à la sortie de Plaisance, l'archiduchesse Marie-Louise, l'ancienne impératrice des Français, devenue duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla(1).

Le dix-neuvième siècle faillit, lui aussi, avoir sa journée de la Trébie. C'était en 1859. Napoléon III, malencontreusement engagé dans les intérêts du Piémont, débarqua le 12 mai à Gênes ; le 14, il était à Alexandrie. Giulay, le général autrichien, jeta dans la

---

1. Voici cette inscription :

MARIA LVDOVICA
IMP · FRANCISCI · CÆS · FILIA
ARCHIDVX · AUSTRIÆ
DVX · PARM · PLAC · VAST
TREBIÆ
QVAM · HANNIBAL · AN · V · C · DXXXV
LICHTENSTENIVS · AN · CHR · MDCCXLVI
SOVWAROFIVS · ET · MELAS · AN · CHR · MDCCXCIX
BELLO · VICTORES
ILLVSTRARVNT
PRINCEPS · BENEFICENTISSIMA
FACTA · PONTIS · COMMODITATE
GLORIAM · FELICIOREM
ADJVNXIT
ANNO · MDCCCXXV

Digitized by Google

région de Rivergaro un détachement chargé de couvrir la Stradella; mais, presque au même moment, la division d'Autemarre était dirigée vers Bobbio, au fur et à mesure de son débarquement à Gênes. Dès le 14, le régiment de zouaves arrivait dans la petite cité; huit jours après, le 75e régiment de ligne l'y rejoignait et Giulay, se sentant menacé, se replia sur le Tessin: la défaite n'était que reculée: le 4 juin, fut livrée la bataille de Magenta.

Le bassin de la Trébie, pour qui remonte le cours de cette rivière, ne commence vraiment qu'à une quinzaine de kilomètres de Plaisance, entre Rivalta et Rivergaro. Formé de collines, puis de montagnes qui s'étagent jusqu'à des altitudes relativement considérables (de 500 à 1 600 mètres), il ne consiste guère, sauf dans sa partie supérieure, qu'en une vallée longue et resserrée vers laquelle dévalent des rigoles de torrents. Autrefois, les deux versants étaient couverts de belles et vastes forêts; les terres les plus fertiles étaient aménagées à des cultures variées et le fond de la vallée, où serpentait la rivière, se trouvait tapissé de verdoyantes prairies. Pour les domaines qu'ils mettaient eux-mêmes en valeur autour de Bobbio, les moines de *San-Columbano* recueillaient, au neuvième siècle, quatre cent dix mesures de céréales, cent cinquante amphores de vin et six cents voitures de fourrage (1). Le souci bien naturel d'étendre le domaine agricole encouragea le

1. Sur la situation économique de Bobbio, on peut consulter Ludo Moritz Hartmann, *Zur Wirtschaftsgeschichte Italiens im frühen Mittelalter*. Gotha, Perthes. 1904 : *Die Wirtschaft des Klosters Bobbio in IXen Jahrhundert*.

Digitized by Google

travail du défrichement et ce qui resta de bois, fut exploité à l'aventure ou laissé en pacage : au neuvième siècle, le procureur de *San-Columbano* croyait estimer le revenu des taillis de son monastère en relatant qu'ils étaient capables de nourrir deux mille porcs. Ainsi disparurent les forêts, et le déboisement, « ce fils bâtard de la civilisation » comme l'appelle Victor Hugo, produisit, là comme ailleurs, ses effets pernicieux. Les eaux sauvages, n'étant plus retardées, entraînèrent la terre végétale et les parties les plus meubles ; elles se creusèrent des ravins; elles mirent à nu le rocher ; elles affouillèrent des gorges abruptes et profondes ; elles se grossirent en torrents furieux, la Dorba, la Dorbida, dont l'étymologie n'est point difficile à trouver, le Bobbio, le Curiasco, etc., et la Trébie, de claire et de somnolente qu'elle se montre encore en ses bons jours, devint, plus qu'elle ne paraît l'avoir été jadis, un cours d'eau capricieux, dont les colères soudaines et mugissantes emportent tout sur leur passage. Les endroits ne sont point rares où son lit, vrai chaos de pierres et de blocs roulés, occupe tout le fond de la vallée, sur une largeur de 100 à 150 mètres, et le vieux pont *San-Columbano,* à Bobbio, est un curieux témoin des dévastations de la terrible rivière : les ondulations de son tablier, longue et étroite bande de plus d'un hectomètre, rappellent les sinuosités d'un sentier de montagne ; mais ce profil bizarre atteste que les ingénieurs médiévaux, à plus d'une reprise, ont dû reconstruire plus larges et plus hautes certaines arches trop basses que la fureur du courant s'obstinait à briser.

Digitized by Google

L'ensemble de la région se présente donc sous un aspect grisâtre. Cette teinte un peu morne est relevée pourtant par le coloris diapré des cultures. On y distingue des champs de céréales, de pommes de terre, de maïs surtout : ne sommes-nous pas au pays de la *polenta ?* Les coins les mieux arrosés s'épanouissent en grasses prairies ; sur les flancs des collines, s'étagent les vignes, les pommiers, les pêchers, les amandiers, les figuiers, les châtaigniers. Dans cette verdure, les villages apparaissent clairsemés : ce sont plutôt des hameaux, perchés sur des escarpements auxquels on accède par des sentiers de chèvres : la route nationale de Rivergaro à Bobbio, sur une longueur de 26 kilomètres, ne rencontre qu'une église, celle de Périno, et, sur les deux versants, l'œil ne découvre guère plus de cinq ou six clochers. La nature des matériaux de construction donne aux maisons une apparence plutôt minable : les pierres ont été ramassées dans le lit du torrent et entassées, à peine dégrossies, et le crépi, quand il y en a, se tache, se boursoufle ou tombe en larges plaques, sous l'effet de la pluie ou de la perméabilité des murs.

De fait, les habitants de ces montagnes n'atteignent point tous, il s'en faut, à cette *aurea mediocritas,* le rêve du bon Horace, et la culture, leur unique gagne-pain, n'est pas des plus rémunératrices. Aussi beaucoup vont-ils chercher au loin des ressources moins chétives : c'est par milliers et par milliers que pourrait se compter le chiffre des émigrants, durant les vingt-cinq dernières années du dix-neuvième siècle, pour les cinquante-deux paroisses du petit diocèse de

Digitized by Google

Bobbio. Heureusement ! les familles restent nombreuses ; « les fils, selon le mot du Psalmiste (1), se tiennent, autour de la table paternelle, serrés comme les rejetons de l'olivier », et le progrès de la dépopulation n'est point aussi prononcé que dans nos Alpes françaises. Parmi les *chierici* du séminaire de Bobbio, j'en ai trouvé bien peu qui n'eussent des parents aux États-Unis ou dans la république Argentine : je souhaite que ces parents réalisent à leur endroit le type de l'oncle d'Amérique. Ces émigrés, d'ailleurs, s'ils ont quitté le pays sans esprit de retour, n'oublient point la mère-patrie : dans le seul numéro de la *Trebbia* du 18 juin 1905, j'ai relevé deux collectes, l'une de 2 000 *lire,* pour la décoration de l'église d'Allegrezze ; l'autre de 5 000 *lire,* faite dans la colonie bobbienne de New-York, pour la reconstruction de l'église de San-Stefano d'Aveto.

Le moyen le plus efficace d'enrayer ce courant de l'émigration, de rendre quelque prospérité à ces régions montagneuses et de parer aux dangers des inondations, c'est le reboisement. L'État y songe depuis quelques années ; l'administration des forêts consolide les berges par des fascines et des plantations de peupliers ; elle contrarie par le clayonnage la formation des torrents ; elle fait des semis sur les terres domaniales et communales ; elle tient gratuitement à la disposition des particuliers des plants et des graines, et des sociétés, telles que l'*Associazone nazionale Pro Montibus,* l'émule de l'*Association* française *pour l'aménagement des mon-*

1. Ps. CVII, 3.

Digitized by Google

tagnes, de Paul Descombes, organisent des tournées de conférences pour gagner l'opinion à cette œuvre bienfaisante. C'est que là, comme chez nous, comme partout ailleurs, le grand ennemi du reboisement, c'est le montagnard lui-même. Il ne voit que son intérêt immédiat : comment nourrira-t-il ses chèvres, ses porcs, ses brebis ? et il ne comprend pas que l'on vienne réglementer l'usage que, de mémoire d'homme, ses aïeux ont fait des bois et des pâtis communaux. Dernièrement encore, la *Trebbia,* en applaudissant aux tentatives des sylviculteurs, signalait les sérieux dommages que la classe pauvre de Bobbio, sous le prétexte de se procurer le combustible, continuait de causer au « *bosco del commune* ». « Il y a seulement dix ans, concluait-elle [1], on trouvait encore dans cette futaie des matériaux pour de petites constructions ; aujourd'hui, on y chercherait longtemps de quoi faire un manche de pioche. » Ainsi, malgré tant d'efforts louables, le travail entrepris fait des progrès bien lents : il faudra encore plusieurs années pour persuader aux populations de ces lieux déshérités que le reboisement est chose facile, utile pour le présent et profitable à l'avenir.

Ce fut dans ce vallon, alors ombragé de profondes et mystérieuses forêts que, en l'année 614, l'Irlandais Colomban vint chercher une retraite pour ses moines et pour lui. Chassé de Luxeuil par Brunehaut, il avait erré, ne sachant où se prendre, de l'embouchure

1. 21 mai 1905.

Digitized by Google

de la Loire à l'extrémité du lac de Constance ; puis il avait passé les Alpes, trouvé un sympathique accueil à la cour du roi des Lombards, le prince arien Agilulf, et de son épouse, la pieuse Théodelinde.

Singulière figure que celle de ce moine, à l'âme impulsive, à l'imagination prompte et inquiète, à l'esprit ouvert et cultivé, mais facilement pris par une idée, à la volonté ferme et tenace, au zèle hardi, rude et inlassé ! « Qu'êtes-vous allés voir au désert ? demandait le Sauveur à ses apôtres (1). Un roseau agité par le vent? Mais, qu'êtes-vous allés voir? Un homme vêtu de fines étoffes ? Les hommes à vêtements précieux et à bonne chère sont dans les palais des rois. Mais qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? » Oui, un « prophète ». Comme à Jean-Baptiste, entendu dans le sens large et complexe de « porte-parole de Dieu » qu'il conserve dans l'Écriture, c'est bien le terme qui convient à saint Colomban.

Uniquement possédé par la passion de la justice et de la vérité, passion chez lui souvent étroite, mais combien ardente, combien intrépide, audacieuse, téméraire, ce n'était point les personnes qu'il regardait — il le déclarait lui-même (2) — mais bien ce qui lui paraissait être la raison et l'équité. Les évêques gaulois s'étaient assemblés pour le juger sur l'irritante question de l'échéance paschale : avant de leur présenter ses arguments, il leur rappela le grand devoir

1. Math., XI, 7-9.

2. *Epist. V, ad Bonifatium IV,* dans *Monumenta Germaniæ historica, Epist., III.*

Digitized by Google

qu'ils avaient de tenir régulièrement les synodes et de donner à leurs troupeaux l'exemple en même temps que la leçon. « Que chacun d'entre vous examine, leur écrivit-il (1), si l'on peut reconnaître en lui un vrai disciple de Jésus-Christ. Je touche légèrement cet article en passant; mais, si vous entendez nous enseigner comme vos inférieurs, souvenez-vous que les ouailles n'écoutent point celui dont la voix est en désaccord avec celle du vrai pasteur. » L'insinuation était transparente et pourtant, dans la circonstance, il s'agissait de l'existence même de Luxeuil et de ses fondations de la Vôge !

Sur ce litige de la fixation des solennités paschales qui le mettait ainsi aux prises avec l'épiscopat burgonde, il consulta Grégoire le Grand; mais, dans la conviction où il s'obstinait que ses maîtres, les savants de l'Érin, lui avaient transmis les seules règles véritables, il mit le souverain pontife en demeure de condamner le canon de Victorin d'Aquitaine, suivi dans les Églises des Gaules. « Comment donc, vous qui êtes si sage, vous dont l'intelligence irradie l'univers, tolérez-vous une Pâque ténébreuse? » lui demandait-il (2) et, se laissant emporter par le sentiment qu'il avait de la justesse de sa thèse, il ajoutait ces paroles étranges : « Excusez et condamnez votre Victorin ; mais sachez bien que, si vous le justifiez, vous entrez en contradiction avec saint Jérôme... Veillez à ne point vous heurter à ce grand docteur; peut-être hésiterions-nous

1. *Epist. II* (*ibid.*).
2. *Epist. I, ad Gregorium Papam* (*ibid.*).

Digitized by Google

sur ce point entre vous et lui. Épargnez à notre faiblesse cette tentation de nous mettre en dissentiment avec vous. En toute simplicité, je vous avouerai que, pour les Églises d'Occident, — lisons de l'Irlande — s'élever contre l'autorité de saint Jérôme, c'est courir le risque de se voir rejeter comme hérétique. »

Et quand, à sa descente des Alpes, il trouva le nord de la Péninsule désolé à la fois par l'hérésie d'Arius et par le schisme des *Trois Chapitres,* point ne fut besoin de le solliciter longuement pour qu'il jetâtle cri d'alarme et réveillât Boniface IV de ce que son zèle ardent considérait comme une dangereuse sécurité : « Veillez, ô Père, s'écria-t-il (1), veillez ! car la mer est en furie... Veillez, car l'eau est déjà dans la barque et l'esquif est en péril... Ce serait un sujet de douleur et de larmes que le trône apostolique ne gardât point la foi. » Et, de la prière humble et filiale, passant brusquement à l'attaque hardie, il osait ajouter, en blâmant la conduite imprudente du pape Vigile : « C'est votre faute si vous avez dévié... A bon droit, vos enfants vous résistent ; à bon droit, ils ne communiquent plus avec vous... Si tout ce que l'on rapporte est plus voisin de la réalité que du mensonge, les rôles sont renversés : vos fils sont à la tête et vous, à la queue : ce m'est une grande douleur de le dire. Ceux-là donc seront vos juges qui toujours sont restés fidèles à la foi, même s'ils se trouvent être vos enfants. »

Certes, le propos était téméraire, et l'on comprend que certains historiens, surpris ou mal informés, aient

1. *Epist. V* (*ibid.*).

Digitized by Google

pu considérer l'abbé de Luxeuil comme « un adversaire de la Papauté, qui descendit en Italie combattre le pape, menaça Rome d'un schisme et inspira des craintes à Grégoire le Grand » (1) : ils s'en tinrent aux paroles et ne connurent point Colomban. Cette âme ardente et impressionnable, une fois qu'elle subissait une idée, s'imaginait posséder la vérité et, dans son désir de répandre, de faire triompher cette vérité, elle haussait le ton, elle forçait la note, pour emporter la persuasion. Ce n'était point l'esprit de révolte qui l'animait, c'était l'amour, c'était le zèle : « Nous autres, Irlandais, nous sommes attachés à la chaire de Pierre, déclarait-il dans cette même lettre, — et c'était une vibrante profession de foi. — Si grande, en effet, si renommée que soit Rome, c'est par cette chaire seule qu'elle est illustre dans nos contrées. Quoique le nom de l'antique cité, gloire de l'Ausonie, se soit au loin répandu par le monde, au milieu d'un enthousiasme trop ardent, comme s'il eût été souverainement auguste, c'est depuis que le Fils de Dieu a daigné se faire homme que Rome est devenue plus noble et plus glorieuse... Les deux grands apôtres lui ont valu d'être presque une cité céleste. »

Et cet homme, qui prétendait défendre la Papauté contre elle-même avec si peu de ménagements, se dressait terrible devant les puissants du monde, tel Élie devant Achab et Jézabel, quand les droits sacrés de la morale se trouvaient engagés. L'ambition jalouse

---

1. Michelet, *Hist. de France* (1835), I, 153. — Ampère, *Hist. litt. de la France au douzième siècle*, II, 409, etc.

Digitized by Google

de l'altière Brunehaut s'accommodait fort bien du libertinage de Thierry II, son petit-fils : tant que le roi de Bourgogne s'oublierait avec des femmes d'infime condition, elle n'aurait point à redouter de rivale. Mais Colomban s'indignait de ces tristes calculs : Eh quoi ! le beau sang de Clovis allait-il s'appauvrir dans ces commerces indignes ? Il jetait le remords dans l'âme du jeune prince et la régente, qui redoutait son influence, essaya vis-à-vis de lui d'une tactique bien féminine. Un jour qu'il se présentait à la ville royale de *Brocariacum,* elle prit avec elle les enfants que Thierry avait eus de ses femmes et s'en fut au-devant de lui. S'il étendait la main pour les bénir — ce dont elle ne doutait point — il leur conférerait aux yeux de tous une sorte de légitimité et les scrupules de Thierry seraient calmés d'autant. « Qui sont ces enfants ? » demanda Colomban, dont la prudence se tenait en garde. « Ce sont les fils du roi, répondit Brunehaut ; veuillez les fortifier par votre bénédiction. » Mais le prophète de s'écrier : « Jamais, entendez-le bien ! jamais ces enfants ne porteront le sceptre : ils sont les fils de l'incontinence et du crime ! »

Un autre soir qu'il arrivait à la villa d'Époisses où se trouvait la cour, il refusa d'entrer et, comme Thierry II, moitié crainte, moitié respect, lui envoyait un repas d'honneur : « Il est écrit, déclara-t-il, que le Seigneur réprouve les présents des impies » et il jeta sur le pavé et les plats et les coupes, au grand scandale des courtisans, mais à la profonde épouvante du jeune roi et de son aïeule : ils étaient donc bien coupables, pour s'attirer un tel mépris ! Et, le lendemain

Digitized by Google

— ils n'auraient osé le soir même — tous deux vinrent s'humilier devant l'implacable censeur. C'était par de tels coups que les abbés et les évêques faisaient l'éducation des barbares. Mais quels trésors de haine s'amassaient dans le cœur de l'altière princesse ! Le prophète eut la récompense des prophètes : l'exil. L'heure sonna, douloureuse, où la main d'un soldat le sépara de sa famille monastique et l'entraîna loin de ce Luxeuil qu'il avait aimé durant vingt ans, comme le lieu de son choix, et où il avait pensé s'endormir, quand il plairait à Dieu, auprès de ses fils. Ce fut pour lui un jour d'amères souffrances, car, sous cet extérieur un peu rude, se cachait un cœur de père, et, plus tard, à Nantes, au souvenir de cette épreuve, cet homme de fer se surprenait à baigner de ses larmes la lettre qu'il écrivait à ses moines.

La rancune de Brunehaut le voulait rendre à son île, lui et tous ses Irlandais ; la Providence en disposa autrement : elle les mena en Italie. Dans la vallée de la Trébie, à l'endroit même où dévale le torrent du Bobbio, s'élevait une vieille église dédiée à l'apôtre Pierre. L'édifice tombait en ruines ; mais les montagnes et le lit de la rivière offraient en abondance et le bois et la pierre ; les champs étaient fertiles ; les prairies, verdoyantes ; les ondes, poissonneuses ; la solitude, parfaite. Barré, en amont comme en aval, par des gorges étroites et profondes, ce cirque de hautes collines, dominé à l'est par le *Monte-Scabiazza* (1 307^{m}) et à l'ouest par le *Monte-Penice* (1 452^{m}), était vraiment un coin prédestiné pour vivre seul avec Dieu. L'exilé y fut conduit par Joconde, un habitant de la contrée,

Digitized by Google

et, aussitôt, il se sentit gagné par l'attirance du site. Comme tous les moines de l'Érin, il aimait en effet les paysages gracieux en même temps que sauvages. Le pittoresque de la nature l'avait charmé à Luxeuil : là, par les échappées de la clairière, se profilaient, d'un bleu si tendre, les molles sinuosités des ballons vosgiens ; il avait un instant fixé sa course vagabonde à Brégenz, où son regard ne quittait, ébloui, les neiges de l'Arlberg, que pour se perdre, rêveur, à l'horizon lointain, avec les vagues azurées du grand lac ; il le séduisit, plus romantique encore, en cette vallée de la Trébie. Tertres et collines, dans la vaste forêt, ruisselaient de fraîches eaux ; la rivière, d'idéale clarté, heurtait doucement ses ondes cristallines aux blancs galets de son lit ; noyers touffus, châtaigniers aux troncs énormes s'étageaient sur les pentes ; dans des profondeurs pleines de mystère fuyait l'épaisse mêlée des hêtres, des pins et des mélèzes ; la bise du nord, ni le brûlant sirocco, brisés dans leur élan par tant de puissantes ramures, ne soufflaient point dans cet Éden et, du haut des cimes qui enserraient le vallon, la pensée, sans peine, s'élevait jusques aux cieux ou bien encore s'envolait vers l'inconnu, à la suite de tant de héros de la patrie celtique, les Brandan, les Arthur, les Fursy, les Oweins qui visitèrent les royaumes de féerie, le purgatoire de saint Patrick ou les îles fortunées, séjour des bienheureux.

Voilà pourquoi le Celte qui survivait en Colomban fut gagné par cette retraite du Bobbio. Agilulf, à sa prière, s'empressa de lui octroyer ce domaine, et la troupe des exilés, après trois ans et plus de pérégrina-

Digitized by Google

tions, put s'abandonner à la joie bien douce d'avoir enfin trouvé une demeure permanente. Le monastère fut vite construit : une église en bois ou en pierres brutes, quelques cabanes, un mur d'enceinte en grosses roches, une chapelle extérieure pour les habitants du pays. On pourrait encore, sans trop de bonne volonté, reconnaître dans la configuration de la petite ville de Bobbio les grandes lignes de la topographie du monastère primitif : l'église abbatiale, avec sa crypte antique, marquerait la place de l'ancien sanctuaire des moines, et la cathédrale, celle de l'oratoire extérieur, destiné au service des gens de la vallée.

Et, dans ce cloître, la vie monastique reprit, telle qu'on l'observait à Luxeuil, vie austère pénible, car, rude à lui-même, le patriarche ne l'était pas moins pour les autres, et sa règle, inspirée de celles de Bangor et des autres monastères de l'Érin, ne visait à rien moins qu'à réduire les forces corporelles, trop exubérantes en ces races robustes, à briser l'orgueil de l'esprit, à dompter l'indépendance de la volonté, en un mot, à supprimer le moi, poussant jusqu'à l'excès le conseil du Sauveur : « Qui veut me suivre, renonce à lui-même ! » Ce n'est que rompu de fatigue, vaincu par le sommeil, à peine restauré par une chétive nourriture que le disciple de Colomban regagnait sa chaumière et, ce repos si durement acheté, si parcimonieusement mesuré, était coupé, chaque nuit, durant de longues heures, par l'office de la psalmodie et brusquement interrompu dès l'aube par la cloche importune. Le moine ne s'appartenait plus : sa pensée, son entendement, sa conscience, sa vie entière, il les

Digitized by Google

soumettait à l'absolue direction de son abbé et, au moindre mot d'un ancien, sans murmurer, sans protester, sans faire entendre une observation même juste, il devait obéir, si rude, si impossible même fût la chose qu'on lui commandait. Sur ce point de la docilité aveugle, l'intraitable supérieur n'admettait pas de ménagements. Un jour qu'il se recueillait dans une solitude voisine, il avait appris qu'à Luxeuil la maladie sévissait, si générale et si intense qu'il ne restait plus d'hommes valides pour le service d'infirmiers. Il accourut ; il ordonna à tous de se lever et d'aller battre le grain sur l'aire, et ceux qui l'écoutèrent furent guéris, nous dit Jonas, le biographe du saint, et les autres durent regretter d'avoir plutôt cédé aux calculs de la prudence humaine. Quand il résolut de quitter Brégenz, se jugeant appelé par la Providence à travailler ailleurs, saint Gall, son disciple de prédilection, anémié par la fièvre, lui demanda l'autorisation de rester en ces lieux. « O mon frère, lui répliqua-t-il, croyant à un acte d'indépendance, je vois qu'il vous est pénible de vous charger pour moi de si lourds fardeaux; eh bien! avant de nous séparer, je vous avertis de ne plus avoir la présomption de célébrer la messe, tant que je vivrai en ce monde terrestre. » Pour ce maître austère de la vie spirituelle, la mesure de l'obéissance, il le déclarait lui-même, c'était d'être « sans mesure ». Et si parfois la volonté chancelait, la verge était là et elle ne chômait point ; proférer des paroles oiseuses, six coups ; sortir de sa case sans avoir sollicité la bénédiction de l'ancien, douze coups ; chercher à s'excuser devant une réprimande, cinquante coups. Les pecca-

Digitized by Google

dilles ou les imprudences plus graves étaient punies de jeûnes au pain et à l'eau ou de carêmes supplémentaires.

Et pourtant, si dure, si pénible fût-elle, cette règle de Colomban, loin de rebuter, attirait les natures âpres et ardentes, comme il s'en rencontrait en cette période de formation. Alors, on ne faisait rien à demi et tels, dégoûtés des turpitudes du siècle, se donnaient avec autant d'impétuosité à la recherche de la perfection, qu'ils se seraient en d'autres circonstances, qu'ils s'étaient même plongés peut-être dans le sang, le plaisir et le vice. Toute cette époque, en Gaule comme en Italie, est faite de ces oppositions : c'était alors la jeunesse de la civilisation chrétienne et les âmes neuves de ces barbares, en qui bouillonnaient des passions si violentes, renfermaient des trésors d'héroïsme.

Colomban du reste entraînait ses fils par la parole et surtout par l'exemple. N'estimant point la règle assez austère, il se plaisait à mener dans une solitude complète une vie encore plus mortifiée. On montre à Bobbio, comme aux environs de Luxeuil, des grottes presque inaccessibles dans lesquelles il aimait à se retirer. Et là, comme les pères de l'Irlande, il se délassait du pieux labeur de l'oraison dans la compagnie des hôtes de la forêt. A sa voix, relate Jonas, les oiseaux volaient sur son épaule et s'enhardissaient à manger dans sa main ; les fauves accouraient et s'abandonnaient à ses caresses ; les ours le suivaient dociles ; les écureuils descendaient de la cime des arbres et se jouaient dans les plis de ses vêtements.

Digitized by Google

Comme le *Poverello* d'Assise, cet homme avait si bien dompté la chair qu'il était remonté à la condition primitive d'Adam ; il vivait, charmant tableau, le Cantique des Enfants dans la fournaise : « Bénissez le Seigneur, monts et collines... Bénissez le Seigneur, oiseaux du ciel; bêtes privées et sauvages, bénissez le Seigneur (1). »

Et c'est là, dans cette pittoresque vallée, après un an de séjour à peine, qu'il mourut plein de mérites, le 23 novembre de l'année 615 ; mais son œuvre ne disparut point avec lui. Luxeuil fut durant le septième siècle une source intarissable de vie monastique et, entre tous les cloîtres, Bobbio se distingua par sa régularité, son zèle pour la vraie doctrine, son attachement à la chaire apostolique. Une nuit que Wandrille, l'un des seigneurs de la cour de Dagobert, en quête de perfection, s'était endormi, enveloppé d'un cilice, un ange le transporta sous un ciel inconnu — c'est la légende qui le raconte — et lui montra, perdue dans la verdure d'une profonde vallée, une abbaye, vivante image de la Jérusalem céleste : c'était Bobbio. Et, sur les indications de l'ange, Wandrille prit un âne et trois serviteurs et, par delà les Alpes, remonta la Trébie. Et bien d'autres, après lui, suivirent le même chemin, avides de s'édifier dans la compagnie des saints.

A l'exemple d'Agilulf, les monarques lombards, Adaloald, Luitprand, Didier, entourèrent cette pieuse retraite de leur royale munificence ; de son côté, Honorius, fidèle à cette tradition de la Papauté qui déjà se

1. Daniel, III, 75, 80, 81.

Digitized by Google

préparait dans les moines des auxiliaires dévoués, l'exempta de la juridiction épiscopale et Bobbio, rattaché directement au Saint-Siège, était, au temps de la conquête carolingienne, le cloître le plus riche, le plus peuplé, le plus réputé de l'Italie septentrionale. Charlemagne et ses successeurs ne lui ménagèrent point non plus leurs faveurs, et son abbé, puissant feudataire de l'Empire, acquit, par cette prescription, cette usurpation latente que l'on rencontre partout à cette époque, le comté de la ville et du ban royal qui s'étendait autour du monastère. Au neuvième siècle, les domaines de saint Colomban — car, en ces âges de foi, c'était au saint que la piété des fidèles adressait ses donations — se rencontraient, non seulement dans le bassin de la Trébie, mais dans les régions de Plaisance, de Milan, de Brescia, de Bergame, jusque dans le Trentin et le duché de Frioul, et par delà les Apennins, jusqu'à Pise, à Lucques et à Pistoie. Bon an, mal an, ses champs produisaient à l'abbaye 14 000 boisseaux de céréales; ses prairies, 1 600 voitures de fourrage; ses olivèdes, en particulier celles du lac de Côme, 3 000 livres d'huile; ses vignes, plus de 2 000 amphores de vin; ses forêts nourrissaient 5 500 porcs; la Trébie, le lac de Garde et jusqu'aux lagunes de Comaccio, si fameuses pour leurs anguilles, lui apportaient leur tribut de poisson; ses châtaigneraies, ses vergers et ses troupeaux lui fournissaient en abondance fruits, châtaignes et fromages :

Mitia poma, castaneæ molles et pressi copia lactis,

précieuses ressources pour l'alimentation des moines.

Digitized by Google

Elle avait 300 fermiers ou *librarii ;* 350 *massarii,* serfs ou colons attachés à leurs tenures, et 33 arimans. Il y aurait certes à tenter sur les registres du procureur de Bobbio — si toutefois l'*Archivio di Stato,* à Turin, les conserve en assez bon état — un travail analogue aux *Prolégomènes* que rédigea Guérard pour l'édition du *Polyptique* de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, Irminon : le sujet en offrirait d'autant plus d'intérêt que le cloître de saint Colomban fut la première et la plus importante création monastique des souverains lombards.

A la règle de leur fondateur, trop rude et trop rigide, les religieux de Bobbio, comme d'ailleurs leurs frères de Luxeuil, préférèrent de bonne heure la règle de saint Benoît, plus pratique, plus positive et surtout plus pondérée : ce ne fut point le relâchement qui les y poussa, mais le souci d'assurer à leur œuvre une organisation plus parfaite et plus stable ; car le disciple de Comgall, uniquement curieux de la sanctification individuelle, s'était à peine préoccupé des questions, pourtant majeures, de l'administration de l'abbaye et du gouvernement de la communauté. Bientôt, néanmoins, la richesse nuisit à la ferveur : c'est la loi fâcheuse de toute entreprise où l'homme a sa part. A la pratique de la règle bénédictine, vrai miroir de perfection chrétienne, insensiblement, dans le cours des années, la routine et le nonchaloir apportèrent des ménagements et, sans qu'il s'y produisît — que je sache — de regrettables désordres, cette Jérusalem qu'avait admirée saint Wandrille était redescendue des sublimes hauteurs de l'héroïsme et du renoncement absolu.

Digitized by Google

Mais elle avait gardé le culte des lettres sacrées et profanes : ce culte, Colomban le lui avait légué. Sensible aux charmes de la nature, l'austère Irlandais ne le fut pas moins aux douceurs de la science, aux grâces des Muses. Dès sa jeunesse, sous la direction de son maître Senell, il avait composé, « en bon latin », nous remarque Jonas, un commentaire du livre des Psaumes, commentaire que possède peut-être encore la Bibliothèque Ambrosienne de Milan (C. 301), sous ce titre trompeur, écrit postérieurement : « *Hieronymi in Psalmos commentaria.* » Dans ses courses, dans ses voyages, il portait constamment, suspendu sur son épaule dans un sachet de cuir, une copie des saints Évangiles ; ses lettres étincelaient de sentences de l'Écriture, de maximes des Pères, de réminiscences d'auteurs païens et, quand il écrivait à ses disciples, pour leur prodiguer les conseils de sa paternelle affection, souvent sa phrase adoptait le rythme métrique. Hexamètres et adoniques se pressaient alors sous sa plume et il ne dédaignait point le labeur patient des acrostiches. « Ces fils bien-aimés, disait-il (1), doivent être fréquemment exercés, et ces délassements littéraires les aideront à surmonter les amertumes du combat spirituel. — Par ces petits vers, alléguait-il ailleurs (2), comme s'il voulait s'en excuser, Sapho, l'illustre muse, aimait à charmer ses contemporains ; pour un instant, elle préférait ces futilités à de plus doctes poèmes. » Il invitait ses correspondants à lui répondre sur le

1. *Epist. VII* (*Mon. Germ. hist., Epist., III*).
2. *Ad Fidolium* (*ibid.*).

Digitized by Google

même rythme et il leur décrivait en des tournures fort ingénieuses, qui font songer à Horace, les règles de sa métrique.

Le premier fonds de bibliothèque apporté par les bannis était nécessairement fort peu considérable (1) : peut-être, faut-il y rapporter les *Evangelia secundum Marcum et Matthæum,* le célèbre *codex k* (G. VII, 15) sauvé, non sans quelque dommage, du terrible incendie qui ravagea, dans la nuit du 25 au 26 janvier 1904, la Bibliothèque Nationale de Turin; l'*Antiphonaire de Bangor,* cette rareté de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan (C. 5 *infr.*), que la Société Henry Bradshaw a publiée, en planches photogravées, voici quelque douze ans; le *Sacramentaire Gallican* qui, des rayons de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés où Mabillon l'apporta, est passé dans le cabinet des manuscrits de notre Bibliothèque Nationale (Fonds latin, 13246); et encore, mais avec moins de probabilité, les *Augustini sermones de diversis titulis* qui, sur une note authentique, sont marqués comme ayant appartenu à Babolène, l'un des compagnons d'exil,

---

1. Sur la bibliothèque de Bobbio, je renvoie, pour plus amples détails, aux travaux de A. Peyron, *De Bibliotheca Bobbiensi,* préface de ses *M. T. Ciceronis Orationum Fragmenta inedita,* Stuttgard et Tubingue, 1824; — de Otto von Gebhart, *Ein Bücherfund in Bobbio,* dans *Centralblatt für Bibliothekswesen,* 1888; — de Otto Seebass, *Handschriften von Bobbio in der Vatikanischen und Ambrosianischen Bibliothek* (même revue, 1896); — d'Achille Ratti, *Le Ultime Vicende della Bibliotheca e dell' Archivio di S. Colombano di Bobbio,* Milan, Hæpli, 1901, et l'*Inventario dei codici superstiti... della Bibliotheca Nazionale di Torino,* dans *Rivista di Filologia...* de Stampini, Turin, 1904.

Digitized by Google

et qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane (n° 5738).

Ce fonds, les moines de Bobbio se mirent sans retard à l'augmenter; ils copièrent en onciales ou de cette belle cursive que longtemps on nomma écriture lombarde, des livres de la sainte Bible, des ouvrages des Pères de l'Église latine, des actes de conciles œcuméniques, des vies de saints ou de pères du désert, des règles monastiques, des recueils de lois, les Pandectes par exemple et les *Leges Longobardorum;* des hymnes de poètes chrétiens, le *Cathemerinon* de Prudence ou le *Carmen paschale* de Sedulius, que saint Colomban semble avoir beaucoup prisé. Ils copièrent aussi des ouvrages de science, les livres de Boèce sur l'arithmétique et sur l'astronomie, l'opuscule de saint Augustin sur la musique et, ce qui est naturel chez les disciples d'un aussi rude champion d'un système de calendrier, les traités de Denis, d'Anatole, de Victorin, etc., sur l'échéance de la fête de Pâques et sur le comput ecclésiastique. Ils copièrent encore, et d'une plume inlassée, des auteurs profanes, les uns illustres comme Horace, Virgile, Juvénal, Perse..., Cicéron, Pline le Jeune, etc.; les autres, plus obscurs, comme Julius Valérius, le traducteur des *Res gestæ Alexandri Magni,* ou, chose assez piquante, comme ce Rutilius Namatianus, l'adversaire des moines qui, dans son *Itinerarium de reditu suo,* s'élevait contre les « lucifuges » (d'aucuns diraient aujourd'hui les « ignorantins, les éteignoirs », que sais-je encore ?) et qui déclarait en des vers à rendre jaloux nos modernes fils de la Veuve, que le monachisme lui semblait le produit naturel de

Digitized by Google

la secte qui « abêtit les âmes ». Certes, le jargon des anticléricaux n'a guère changé depuis cet intellectuel du cinquième siècle et les religieux de Bobbio n'étaient point d'esprit étroit.

Mais — ce qui devait attirer plus tard sur leur bibliothèque l'attention du monde lettré — ils apportèrent un zèle extrême à transcrire les ouvrages que produisit nombreux, aux temps de la décadence de la littérature latine, l'érudition des grammairiens. Il est à remarquer, en effet, que c'est aux siècles où l'on commence à mal écrire que l'on se montre le plus curieux des règles du beau style. Sur un catalogue qui fut dressé au dixième siècle et que Muratori publia au tome III de ses *Antiquitates Italicæ* (1), on peut relever une vingtaine de noms plus ou moins connus : Virgile (rien du poète), Donat, Fortunatianus, Phocas, Sosipater, Cassius Sacerdos, etc., sans compter certains recueils, analogues à celui-ci : « *Libros diversorum de Grammatica viginti.* » Ainsi fournie de ces dissertations « *de Littera, de Analogia, de Flatili nota seu Aspiratione, de Consensu nominum et verborum, de ultimis Syllabis,* etc., la « librairie » de Bobbio devint, en cette période de dépression intellectuelle et scientifique, le refuge de la grammaire délaissée. Plusieurs de ces livres, et non des moindres, doivent à la diligence de ses copistes, au zèle de son bibliothécaire, de n'être point allés grossir le monceau, combien énorme ! des travaux à jamais disparus.

De tous les manuscrits que mentionne le précieux

1. T. III, *Dissert. 43.*

Digitized by Google

inventaire, un nombre relativement considérable provenait de pieuses libéralités. Le prêtre Pierre, le prêtre Théodore, Dungall, noble Scot, avaient été les plus généreux ; chacun d'eux avait bien donné une vingtaine de volumes : chiffre énorme pour l'époque ! Du frère Adalbert, on avait reçu un Psautier et un Antiphonaire complet ; du frère Smaragde, neuf ou dix livres (était-ce l'abbé de Saint-Mihiel ? quelques indices permettraient de le supposer) ; d'un certain Fulgence, une bonne douzaine, entre autres, le traité, alors si recherché, de Martianus Capella, sur les *Noces de Mercure et de la Philologie ;* du Lombard Boniprand, un *Évangile de l'enfance du Sauveur,* une dissertation sur le Comput et un exemplaire de la règle de saint Benoît, etc. Les noms de tous ces Mécènes étaient soigneusement indiqués, dans l'inventaire, à la suite du codex ou bien en tête des fonds qu'ils avaient légués : n'étaient-ils point, à plus de titres encore que les donateurs de champs ou de vignes, les bienfaiteurs de la communauté ? Parfois, quelques vers, intéressants témoins de la métrique d'alors, se lisaient sur l'un ou sur l'autre de ces volumes et témoignaient des sentiments de foi qui inspiraient les âmes : la faveur de saint Colomban était si puissante et les prières des lecteurs, tant désirables !

Obtulit ut maneat sacrum per tempora munus,

lisons-nous sur les *Canons du huitième concile de Constantinople,* parchemin du neuvième siècle, aujourd'hui à la Vaticane, n° 5749.

Digitized by Google

Supplex et humilis abbas Agilulfus acris,
Christe, tibi magnoque patrono, nempe Columbæ.
Quo miserante, jugi floreat auxilio...
Sedulo quem volvens Christum petat ore modesto
Pavendis flammis eripiat famulum.

Si importants toutefois que fussent et les dons, et les legs, la généralité des manuscrits qui se pressaient sur les rayons de la bibliothèque était due au labeur patient des calligraphes de la maison. A cette époque, le parchemin était rare et coûteux; aussi, les copistes ne se faisaient-ils point scrupule d'insérer dans le même codex des ouvrages absolument disparates. Elles ne sont point rares, dans le catalogue, les mentions telles que la suivante : « *In Genesi librum primum, in quo continetur Ars cujusdam de Grammatica, et Synonyma et Chronica Apostolorum* » : bref, une vraie macédoine ! Et, comme le procureur, soucieux d'économie, ne pouvait remplir leurs chartriers au gré de leurs désirs, les moines écrivains se voyaient forcés d'utiliser des volumes devenus inutiles, des cahiers dont l'encre avait pâli ou des feuillets détachés d'ouvrages dépareillés (1). Ils les soumettaient à des lavages réitérés, les usaient à la pierre ponce, les raclaient avec le grattoir et, sur ces membranes ainsi rajeunies, ils continuaient leur travail silencieux. Quelles découvertes ne devait point faire, à force d'industrie et de perspicacité, sous ce revêtement postérieur, l'érudition des temps modernes? A. Pey-

1. Em. Chatelain, *Les Palimpsestes latins,* dans *Annuaire de la Bibliothèque de l'École des Chartes,* 1904.

Digitized by Google

ron raviva des fragments inédits des discours de Cicéron pour Scaurus, pour Tullius et contre Clodius, cachés sous la *Controverse de saint Augustin et de l'hérésiarque Maximim,* et Angelo Maï, presque dans les mêmes années, au début du dix-neuvième siècle, eut la joie de découvrir, malheureusement incomplet, sous les *Enarrationes in Psalmos* du grand évêque d'Hippone, le texte de la *République* du même Cicéron que l'on croyait à jamais perdu et qu'il édita, à Rome, en 1822, sous ce titre modeste : « *M. T. Ciceronis de Republica quæ supersunt.* » Ce n'était point, de la part de ces religieux, méconnaissance de l'antiquité profane, comme d'aucuns l'ont prétendu qui se plaisent à tonner gratuitement contre un fanatisme moyenâgeux qui aurait effacé, avec une rage imbécile, pour leur substituer des vies de saints ou de mystiques platitudes, les chefs-d'œuvre des lettres païennes. Chose inattendue ! sous les palimpsestes de Bobbio, les procédés chimiques ou photographiques ont fait reparaître plus de passages d'auteurs sacrés, même de la Bible et des Pères, que de lambeaux d'écrivains profanes, et parfois, comme cela se présente pour les *Actes du Concile de Chalcédoine* (Ms. E 147 *sup.* de la Bibliothèque Ambrosienne), des morceaux de discours de Cicéron, avec commentaires d'Asconius, des fragments du *Panégyrique de Trajan* et d'une dissertation du grammairien Fronton ont fourni au copiste la matière première, concurremment avec des passages de la Bible d'Ulphilas et d'un traité théologique arien. A des lambeaux dépareillés des *Recognitiones Clementis Papæ,* d'un *De arboribus pomiferis* de Gorgia-

Digitized by Google

lius Martialis, d'une *Hippiatrica de Pelagonius,* voire même des *Verrines* ou d'un commentaire anonyme sur saint Luc, les bibliothécaires de Bobbio ont cru bien faire de préférer des ouvrages qu'ils avaient l'occasion de transcrire en entier. Il nous est libre de regretter que le besoin où ils se trouvaient de parchemin ne leur ait point permis de conserver tous ces feuillets dans leurs archives; mais pouvons-nous les accuser de fanatisme, quand nous les surprenons substituant à des passages des *Actes des Apôtres* ou de la version latine de la Bible par saint Jérôme, les ouvrages des grammairiens Probus, Sacerdos ou Flavius Sosipater ? Ne serait-il pas plus juste alors de crier au sacrilège : ce dont je me garderai bien.

On conçoit l'enthousiasme que Gerbert, le moine d'Aurillac, dut éprouver quand, vers l'année 980, la faveur de l'empereur Othon II lui procura cette belle abbaye. D'autres l'avaient précédé sur le trône abbatial qui avaient tenu un rang considérable dans l'Église et dans l'Empire : Wala, l'oncle de Charlemagne, l'adversaire de Louis le Pieux; Hilduin, archevêque de Cologne; Amalrich, évêque de Côme; Otbert, l'un des chefs de la maison d'Este, etc. Quelle fascination pour un paysan de l'Auvergne, un scolastique besogneux, un amant insatiable de la science, de se voir appelé à régir ce riche, ce savant, ce fameux monastère ! A son âme ravie, se présentaient de radieuses perspectives : des disciples à maintenir, à pousser dans la voie de la perfection religieuse, comme sur les mille sentiers des connaissances humaines; des

Digitized by Google

écoles à rendre célèbres et fréquentées; une bibliothèque considérable à développer encore et, dans le recueillement de la cellule, des travaux à compléter, à entreprendre qui feraient passer son nom à la postérité : il ne tiendrait point à lui que Bobbio ne devienne, en peu de temps, le centre intellectuel de la péninsule italique.

Sans doute, il n'ignorait pas que l'administration de Pétroald, son prédécesseur, avait été lamentable. Comme dans beaucoup de cloîtres italiens à cette époque, des contrats peu légitimes, baux à longs termes ou ventes simulées, avaient aliéné les biens-fonds; sous le couvert de donations, les meubles avaient en partie disparu : bref, la cupidité et la ruse s'étaient donné la main, pour dilapider au mieux de leurs intérêts le beau patrimoine de saint Colomban. Mais Gerbert avait plus vécu avec les livres qu'avec les hommes; il ne se doutait pas qu'en Lombardie, clercs et laïcs acceptaient difficilement la domination de l'étranger et il croyait pouvoir compter sur le prestige que l'amitié de l'empereur devrait lui donner aux yeux de tous. Il remonta donc plein d'espoir la vallée de la Trébie et, en bon parent qu'il était, il s'était fait accompagner d'un certain nombre de ses proches.

Cette prise de possession était plutôt maladroite : les moines, qui avaient à peine de quoi se sustenter et se vêtir, ne virent point sans déplaisir cette invasion d'Auvergnats, et les détenteurs des possessions aliénées eurent alors des armes contre ses revendications. Les *lazzi* ne tardèrent point — le thème en cette ma-

Digitized by Google

tière est toujours si facile ! — et bientôt, envie et malice aidant, ils se changèrent en propos odieux : on alla jusqu'à dire qu'il s'était procuré cet opulent bénéfice pour assurer la fortune de ses fils. Hélas ! il n'était plus guère opulent, ce bénéfice : magasins et greniers étaient vides, non moins que la bourse du procureur, et, quelles que fussent cette science et cette habileté qui devaient lui attirer ailleurs le fâcheux renom de magicien, le moine de Saint-Géraud ne parvenait point à faire payer les fermages. Le produit des ventes s'obstinait à ne point rentrer — et pour cause — et l'on s'autorisait de droits prétendus, pour enlever, au temps de la fenaison, les fourrages du monastère. « Trêve aux paroles, mais des actes, écrivait l'abbé à Boson, l'un de ces pillards (1) ; ni pour de l'argent, ni pour de l'amitié, nous ne vous cédons le bien sacré du Seigneur et, s'il vous fut donné par d'autres, nous n'en reconnaissons point la donation. Le foin que vos hommes ont ravi au bienheureux Colomban, vous le rendrez, si vous ne voulez éprouver ce que nous pouvons, avec la faveur de l'Empereur, l'aide et le conseil de nos amis. A cette condition seulement nous acceptons votre amitié. » Et à Pierre, évêque de Pavie, archichancelier de l'Empire, lequel possédait aussi quelques domaines de son monastère, il écrivait sur le même ton (2) : « De ce que nous semblons posséder l'abbaye de saint

1. Lettre IV, d'après l'édition de Duchesne, *Hist. Franc. script.*, II.

2. Lettre V.

Digitized by Google

Colomban, nous n'en savons gré à aucun Italien. Que si vous nous avez loué devant notre suzerain, nous vous en rendons les actions de grâces méritées. Vous nous demandez des entrevues et vous ne cessez de piller notre Église. Vous partagez entre des soldats, comme s'ils vous appartenaient, des biens que vous eussiez dû au contraire travailler à réunir. Pillez, ravissez, unissez contre nous les forces de l'Italie; le temps est propice, puisque notre seigneur est occupé par la guerre ! » ton Ce comminatoire ne lui réussissait guère : de son amitié, l'on n'avait cure, pas plus que de ses récriminations et de ses menaces. Alors, accablé par ces ennuis, pour lui si nouveaux, il se prenait à regretter les loisirs et le calme dont il jouissait naguère pour l'étude; bien en témoigne une lettre navrée qu'il écrivit à Hugues, l'un de ses intimes. « Selon la grandeur de mes désirs, mon souverain m'enrichit de très grands honneurs : quelle région en effet de l'Italie ne renferme point de domaines de saint Colomban ? lui mandait-il, en s'appelant — combien suggestif est ce terme ! — « Gerbert, autrefois scolas-« tique (1) ». Ces honneurs, la libéralité et la bienveillance de notre César me les ont procurés; mais la fortune en a disposé tout autrement. Selon la grandeur de mon ami, elle m'a chargé de très grands ennemis. Mes forces sont inférieures à celles de l'Italie. Ils me garantissent la paix, si je me résous à la spoliation et à l'esclavage; si je me redresse, ils me poursuivent, le glaive nu, et, quand ils ne me peuvent frapper du

1. Lettre XII.

Digitized by Google

glaive, ils me lancent les javelots de leurs injures... Comme je ne veux point reconnaître cette dilapidation du patrimoine monastique, ils m'appellent perfide, cruel, tyran... et l'Empereur, ils osent le comparer à un âne ! »

Othon pourtant que, toujours impatients du joug de l'étranger, ils traitaient de loin avec si peu de respect, ces Italiens, bons diplomates, le circonvenaient contre leur adversaire ; ils lui répétaient tous les bruits qui circulaient en la défaveur de celui-ci ; ils l'accusaient de népotisme et de cupidité ; ils défendaient les contrats passés par l'abbé Pétroald et ils mettaient sur le compte de cet ambitieux, de ce brouillon de Gerbert l'agitation qui troublait une vallée jusque-là si tranquille. Toujours la grande maxime du pouvoir vis-à-vis de ses subordonnés fut et sera celle-ci : « Pas d'affaires ! » mais, dans la circonstance, le monarque allemand s'irritait d'autant plus de tous ces démêlés, que son autorité sur les peuples de la péninsule était sortie amoindrie d'une cruelle défaite, subie à Bazentello, en Calabre, de la part des Sarrasins et des Grecs. Sur le point de s'engager dans une campagne de revanche, il voulait, à force de concessions et de faveurs, amener les princes et les évêques italiens à reconnaître, pour son successeur, son fils Othon, encore en bas âge. Aussi trouvait-il que ce moine, sa créature, était bien maladroit, et surtout bien intransigeant : l'abbé ne venait-il pas, et en quels termes ! de repousser une requête que la sainte impératrice Adelaïde lui avait adressée pour l'un de ses protégés ? « Comment reprendre demain la terre que nous donnâmes hier à

Digitized by Google

nos fidèles? lui avait-il écrit(1). Que faisons-nous à Bobbio, si tout le monde y commande? et si nous donnons tout, que nous restera-t-il? » Aussi, la réponse que Gerbert reçut de la cour, en retour de ses plaintes et de ses dénonciations, fut tout autre qu'il l'espérait : on le pria d'avoir plus de ménagements à l'égard de son prédécesseur et de respecter les actes que ce dernier avait passés. Il s'était trop vanté de l'appui, de la bienveillance de l'empereur, pour n'être point atterré d'une telle décision : sur qui donc maintenant pourrait-il se reposer? car il ne pouvait se résoudre à laisser ainsi au pillage les biens et les revenus de son bénéfice. Son ancien voisin, l'évêque de Pavie, venait d'être élu pape, en novembre 983. Il ne l'avait point ménagé naguère; mais il se persuada que Jean XIV oublierait les injures adressées à l'archichancelier Pierre, et il recourut à lui, comme à son dernier espoir. « Où me tournerai-je? hélas! lui écrivit-il, en s'appelant « Gerbert, abbé seulement de nom « du cloître de Bobbio(2) ». Si j'en appelle au Siège apostolique, on se rit de moi. Je ne puis, à cause des ennemis, ni venir à vous, ni sortir librement de l'Italie. Et demeurer ici est chose difficile, quand, à l'intérieur et au dehors du monastère, il ne me reste rien que la crosse pastorale et la bénédiction apostolique. » Où étaient les espérances d'antan? « Je suis attristé, indigné, lui mandait-il quelques jours plus tard(3), de

1. Lettre VI.
2. Lettre XIV.
3. Lettre XXIII.

Digitized by Google

voir envahi, pillé le sanctuaire du Seigneur qui m'a été confié par la sainte Église apostolique et romaine. Qu'y aura-t-il désormais de solide, si l'on détruit, du consentement du prince, avec le choix des évêques, de par la volonté des clercs et du peuple, enfin par la consécration du plus haut placé parmi les hommes, du Souverain-Pontife ? Si les chartes sont violées, les privilèges méprisés, il n'y a plus de lois divines ou humaines. »

Il n'avait point perdu la confiance qu'Othon II lui donnerait enfin raison ; mais, au moment où il se demandait s'il ne serait point opportun de gagner Rome, pour intéresser à sa cause et le pape, et l'empereur qu'il savait être dans le sud de la péninsule, la nouvelle lui parvint foudroyante du trépas de son bienfaiteur. La partie dès lors lui sembla pour longtemps compromise ; l'audace de ses adversaires, l'indépendance de ses moines allaient s'accroître encore : il jugea donc prudent de se dérober. Son prédécesseur Pétroald n'était point mort ; il n'avait même pas quitté Bobbio : il lui remit le soin de sa communauté ; puis, après avoir confié ses meubles à quelques fidèles, il redescendit furtivement la vallée, dans les derniers jours de l'année 983. Où allait-il ? il avait d'abord pensé à Aurillac ; mais il revint à Reims où tant de souvenirs le rappelaient. Il comptait y reprendre ses chères études ; il y trouva des embarras et des soucis autrement graves que ceux qu'il venait de fuir.

Ce n'était point toutefois un adieu définitif qu'il avait adressé à la Trébie. Il n'abdiqua pas son bénéfice et il conserva la direction suprême de l'abbaye. Il cédait

Digitized by Google

prudemment à l'orage ; mais il ne prétendait pas abandonner ses droits et il comptait bien les faire triompher, à la confusion de tous ses ennemis. Quelques religieux dévoués entretenaient avec lui un commerce de lettres et il les chargeait de lui faire copier, à l'insu de tous et à ses frais, des ouvrages tels que l'*Astrologie* de Manilius, la *Rhétorique* de Victorin ou le traité de Démosthène sur l'*Ophtalmie :* il semblait qu'il eût la nostalgie de cette bibliothèque si riche et si variée ! Le jour parut même se lever, au milieu de ses ennuis de Reims, où ses vœux se réaliseraient. Déjà, il avait mandé son espoir à ses fidèles; mais la Providence obliqua d'un autre côté sa course aventureuse. Au lieu de la montagne, il revit la plaine ; au bonnet abbatial de Bobbio, fut substituée la mitre archiépiscopale de Ravenne et, quelques années plus tard, la tiare pontificale. La cité de saint Colomban ne crut point, comme d'autres, que, pour devenir pape, Silvestre II eût vendu son âme au diable ; sans le considérer comme un saint, elle se plut à le regarder comme l'une de ses gloires les plus hautes. Son souvenir resta gravé dans les mémoires, et ce fut sous son patronage que se plaça, vers la fin du dix-neuvième siècle, le cercle d'études qui réunit les catholiques dans l'une des salles du palais épiscopal, et, quand, tout récemment, Mgr Morganti quitta Bobbio pour le siège archiépiscopal de Ravenne, on ne manqua point de lui souhaiter de suivre Gerbert jusqu'au bout : l'à-propos s'imposait ; mais pourquoi le souhait ne se réaliserait-il pas ?

Troubles et difficultés ne firent que se compliquer

Digitized by Google

dans la suite. L'abbaye, nous l'avons vu, était soumise directement au Saint-Siège ; de par la force des choses, en ces temps d'usurpations, il en fut de même du territoire, et la haute vallée de la Trébie forma dès lors une enclave indépendante entre les diocèses voisins ; nul évêque ne pouvait y remplir les fonctions de son ordre sans en être prié par l'abbé, et ce serait peu connaître l'histoire ecclésiastique du Moyen Age que se figurer que les abbés des monastères exempts, si jaloux de leurs pouvoirs, consentaient volontiers à une visite épiscopale, ne fût-ce que pour assurer à leurs sujets les grâces du sacrement de confirmation. Le pieux empereur Henri II, zélé créateur d'évêchés, entreprit de régulariser la situation (1) : il obtint de Benoît VIII, en 1014, l'érection d'un siège épiscopal dans la cité de saint Colomban, et les noms des deux premiers évêques, Othon et Siegfried, montrent clairement que, s'il procurait le bien surnaturel des âmes, le saint monarque n'oubliait point les traditions de ses prédécesseurs : les titulaires des sièges italiens étaient, pour les Césars allemands, les représentants et les défenseurs de l'autorité impériale. Mais, dans une aussi petite ville que Bobbio, la cathédrale et l'abbaye étaient trop rapprochées pour ne point entrer en conflit : les religieux prétendaient demeurer exempts, eux et leurs hommes — on disait alors leurs *ministériaux* — et l'évêque, s'il se trouvait forcé de reconnaître l'indépendance de la communauté, ne pouvait,

1. Ughelli, *Italia sacra,* Bobbio. — Capelletti, *Le Chiese d'Italia,* Bobbio. — Rosetti, *Bobbio Illustrato.* Turin, 1795.

Digitized by Google

au risque de n'avoir point de sujets, étendre cette concession à tous les serviteurs du cloître; de plus, il avait reçu de la munificence du souverain le comté de la ville épiscopale ; mais l'abbé restait comte du territoire : il fallait être du Moyen Age pour imaginer de telles complexités ! La solution la plus rationnelle eût été, semble-t-il, d'unir les deux crosses dans la même main : on s'en avisa au douzième siècle ; mais les choses n'allèrent jamais plus mal. Les moines, en bons logiciens, affectèrent de distinguer l'évêque et l'abbé : à celui-ci, ils devaient l'obéissance ; à celui-là, ils n'accordaient que le respect ; mais les évêques-abbés, Siméon Malviani surtout et son neveu, Ogliero Malviani, n'admirent point cette distinction subtile et la lutte aboutit alors à une véritable persécution : il faut lire en quels termes la chronique de Bobbio parle de ces deux prélats.

Ces dissensions n'étaient rien moins que favorables à la discipline régulière comme à la prospérité du monastère, et, dans le cours du quinzième siècle, la décadence s'accusa si profonde que, d'un commun accord, l'évêque Martianus de Bucariis et l'abbé Jean Malaspina demandèrent au pape Nicolas V l'autorisation d'agréger Bobbio à la congrégation de Sainte-Justine de Padoue, la même qui, plus tard, devait s'installer au Mont-Cassin, et grouper, dans une pratique plus rigoureuse de la règle de saint Benoît, la plupart des abbayes italiennes. Le bref fut accordé en 1048 et la réforme commença.

Durant toutes ces vicissitudes, le travail des co-

Digitized by Google

pistes continuait, autant que le permettaient le nombre et les ressources, et à la cellule d'un religieux de Bobbio pourrait s'appliquer une gravure naïve que nous présente un incunable de 1490. Dans un coin, une table avec le livre des Évangiles ouvert sur un pupitre ; devant, un prie-Dieu surmonté d'une croix et d'un bénitier ; à la muraille, une image de la Vierge et, en gros caractères, le mot *silentium ;* enfin, dans l'autre coin, les lunettes au front, courbé sur son écritoire, un religieux transcrivant un livre. Pourtant, chez nos moines, les goûts s'étaient modifiés. Grammaires et commentaires d'auteurs profanes reposaient sur les rayons, respectés comme de savants grimoires ou de vénérables reliques du passé ; mais, faute de pouvoir les lire et les comprendre, on les laissait « combattre tristement les vers et la poussière ». On n'allait point jusqu'à négliger complètement les travaux philologiques, car nous trouvons, parmi les manuscrits emportés de Bobbio au Vatican, en 1618, la *Summa grammaticalis* du dominicain Jean de Gênes († 1298) ; mais ce qu'on recherchait surtout, c'étaient les livres liturgiques ou hagiographiques, les œuvres des pères et des docteurs, les recueils de décrétales, les ouvrages ascétiques et, ce qui pourrait étonner quiconque ne connaîtrait point les préoccupations du clergé à cette époque, les traités de médecine comme le *Liber canon medicinæ* ou le *Galianus, super aphorismis Hippocratis,* tous deux aujourd'hui à l'Ambrosienne de Milan. Après comme avant la Réforme, la bibliothèque resta le trésor jalousement gardé. Les bénédictins venus de Sainte-Justine entreprirent tout

Digitized by Google

d'abord d'en marquer les livres de cette mention bien connue des bibliophiles : *Liber Scti Columbani de Bobbio* — pour ces hommes de foi, rappelons-le-nous, le livre appartenait au saint patron; puis, ils dressèrent un nouveau catalogue que Peyron retrouva dans la Bibliothèque nationale de Turin et qu'il publia à la suite des *Prolégomènes* de son édition des fragments inédits de Cicéron. La Renaissance fut d'abord marquée dans l'Italie du Nord par une poussée d'érudition grammaticale et philologique : si Bobbio n'eût point été perdu dans un vallon reculé de la montagne, il fût sans doute devenu ce que Gerbert avait rêvé, le centre intellectuel de tout le bassin du Pô : sa « librairie » renfermait un tel nombre de ces manuscrits, que l'avide curiosité des humanistes recherchait avec tant d'amour ! mais, quelle que pût être leur bonne volonté, leur ardeur pour l'étude, ses religieux n'étaient point assez nombreux pour suffire à la tâche et surtout ils manquaient d'une formation spéciale et des connaissances indispensables pour comprendre et mettre en valeur l'héritage grammatical que leur avait légué la science philologique de leurs devanciers. Quel moine érudit eût consenti à monter s'ensevelir dans cette forêt profonde et sauvage ? Qui même soupçonnait alors, dans le monde lettré, les trésors qui se dérobaient sous une couche épaisse de grise poussière ? Il fallut un de ces hasards, comme il s'en rencontre dans l'histoire des découvertes humaines, pour attirer l'attention sur ce monastère presque oublié.

En 1482, Georges Mérula avait été rappelé de Venise,

Digitized by Google

où il professait depuis 1464, à Milan, par Ludovic Sforza, dit le Maure, pour y tenir la chaire de littérature latine et grecque et composer l'histoire de la maison de Visconti. Désireux de plaire à son protecteur et de composer un ouvrage qui leur fît honneur à tous deux, le savant humaniste envoya partout ses secrétaires fouiller les archives et les bibliothèques. Dans le courant de 1493, l'un d'eux, Georges Galbiato, poussa jusqu'à Bobbio. Quel ne fut point son étonnement, il serait plus juste de dire son scandale, d'y trouver ensevelies dans une poussière sordide tant de raretés? A cette époque, où les érudits, soucieux de surprendre les secrets du style cicéronien et plus encore de se faire un nom par des découvertes sensationnelles, étaient à l'affût de toutes les raretés, Galbiato se figura la joie, le ravissement de Mérula, l'envie de tous ses rivaux. Non sans un mépris secret pour l'ignorante négligence de ces moines arriérés, il s'empressa de dresser une liste de vingt-quatre manuscrits qui lui parurent les plus dignes d'intérêt, et, ne pouvant les transcrire tous cette fois, il sollicita de l'abbé Luchinus de Trottis l'autorisation de déchiffrer et de copier les traités de Terentianus, *de Metris et Syllabis Horatii;* de Fortunatianus, *de Carminibus Horatii;* de Velius Longus, *de Orthographia;* d'Adamantius, *de Orthographia,* et les *Catholica* de Probus, et les *Elegantiæ* de Cornélius Fronton. La permission, il faut le reconnaître à la louange des religieux, lui fut gracieusement octroyée; peut-être même, les calligraphes de la maison l'aidèrent-ils dans ce labeur de transcription, tout en trouvant bien singulier qu'on attachât tant d'im-

Digitized by Google

portance à des cahiers aussi barbares, et Galbiato redescendit, dans les derniers jours de décembre, chargé de ses précieuses copies. A la vue de ce butin, l'allégresse de Mérula tient du délire ; jusqu'alors les lauriers du Pogge l'avaient empêché de dormir : il avait donc maintenant de quoi éclipser tous ses rivaux ! « Très illustre prince, s'empressa-t-il d'écrire dès le 31 décembre à Ludovic le Maure (1), de la vallée de la Trébie, récemment, sous vos auspices, par notre vigilance et notre activité, des écrivains viennent d'être rappelés à la lumière et à la vie. Les uns sont obscurs ; les autres, presque inconnus ; mais c'est une contribution considérable à la connaissance de la méthode par laquelle les anciens grammairiens formaient les jeunes gens. Certains hommes, en ces dernières années, ont acquis du renom pour avoir restitué des moitiés de livres. Sans doute, leur travail fut profitable ; mais il a duré tout un siècle ! Tandis que nous, sous vos auspices, en quelques jours, nous avons tiré des gorges de l'Apennin des trésors, c'est-à-dire les reliques des Lombards ! Quel prince, soit de notre temps, soit du temps de nos pères, éprouva un tel bonheur ? je n'en connais point. Jouissez donc de votre vivant d'une telle gloire ! félicitez le destin et notre siècle de ce que, sous votre règne, de Milan, le salut des lettres se soit levé. » Vraiment, qu'eût-il écrit, s'il lui avait été donné de déchiffrer les hiéroglyphes de Karnacq ou les briques d'Assurbanipal ? Et il ajoutait, pour termi-

1. Le texte de cette lettre et des suivantes a été donné par HOFFMANN, *Lebensbilder berühmten Humanisten*, 1re série. Leipzig, 1837, p. 152 et sq.

Digitized by Google

ner ce pompeux dithyrambe : « Que celui-ci renonce à sa superbe d'antiquaire ! — le plus vain des deux n'était point celui qu'il s'imaginait — que cet autre ne m'objecte plus ses bibliothèques ! Je vous envoie les titres de ces ouvrages. Dans le même monastère, sont conservés des diplômes et des lettres des rois lombards et aussi des chartes impériales qui nous attestent combien sont étendus les droits et les biens de ce cloître et quel fut jadis l'état des choses en Italie. Les religieux que je vous recommande vous les apporteront sous peu. Telles sont les étrennes que je vous adresse. Salut, ô prince, aujourd'hui sauveur des lettres ! »

Cette joie hautaine — Mérula le voulait ainsi — était de nature à exciter l'envie des ennemis qu'une excessive vanité et de virulentes invectives lui avaient attirés. Ne savait-on point par expérience que ces découvertes, qu'il prônait si brillantes, serviraient moins au progrès de la science qu'à l'égoïste satisfaction de son orgueil. « J'avoue, lui mandait de Florence, à la fin de janvier 1494, Ange Politien, l'un des créateurs de la bibliothèque Laurentienne, j'avoue que j'ai été fort surpris de ce que m'ont écrit plusieurs de tes amis : je ne leur ai point répondu par honneur pour toi ; ils prétendent que tu t'élèves contre tous les professeurs de notre temps parce que tu aurais trouvé récemment quelques opuscules et que tu fais le fier comme si tu avais, selon le proverbe, bu du lait de poule. Je croirais volontiers que ces propos sont l'œuvre de tes ennemis ; car ils ne conviennent point à tes cheveux blancs. Qu'as-tu donc à mépriser dans

Digitized by Google

ce siècle, o Mérula ? pourquoi te glorifier d'avoir trouvé ces livres, sous les auspices de Ludovic Sforza ? Supprime sa protection... et tu verras certes s'élever contre toi une forte accusation. Du reste, c'est à toi de décider, car tu peux et tu dois, mieux que nous, savoir quel est ton devoir. »

A cette lettre plutôt aigre-douce, car les humanistes, comme les poètes, étaient gens irritables, Mérula répondit avec une ironie triomphante, le 24 février : « D'ailleurs, pour en revenir aux livres que, sous les auspices de Ludovic, prince très excellent, j'ai arrachés à la poussière et à une perte prochaine, pourquoi me crois-tu susceptible de reproche, comme si je voulais supprimer le bienfait que j'ai reçu. J'ai publié les noms des auteurs et les titres des ouvrages. Les ombres et les mânes de ces écrivains tressaillent, j'imagine, car la sollicitude et le zèle de Mérula ont dû parvenir jusqu'à elles. Penses-tu donc que je sois, sinon comme toi, du moins comme ces gens qui auraient enfoui à nouveau ces trésors, s'ils les avaient exhumés ? Tu m'objectes mes cheveux blancs ; ils ne me sont point importuns ; il me reste la vigueur de l'âme, la force du corps, l'activité de l'esprit : il me reste en outre une mémoire ample et tenace des lettres, comme des événements. » Et, à Sforza, deux jours plus tard, il écrivait : « Ce qui pique cet homme au vif, c'est que je n'ai point envoyé à Florence les livres que ma diligence a découverts sous vos auspices. Par deux fois, ils me les ont demandés. Bientôt, ils seront publiés et la postérité vous saura gré de ce que, sous vos auspices, les lettres latines renaîtront. »

Digitized by Google

Mais la mort guettait l'érudit aux cheveux blancs et aux trop longs espoirs : elle l'emporta, le 18 mars. « Il t'a laissé comme testament une étreinte et un baiser », manda à Politien Jacopo Antiquario : l'humaniste florentin, désarmé par ce souvenir suprême, eût pourtant préféré que son ancien ennemi lui eût confié le soin d'éditer les trésors emportés de Bobbio. Il s'offrit à Ludovic le Maure, pour reprendre la double mission de Mérula ; mais il se vit éconduire en termes polis et il ne tarda point, lui non plus, à subir le sort commun : il mourut le 24 septembre de cette même année 1494 ; vraiment, les grammairiens de Bobbio ne portaient point chance à qui s'occupait de leurs œuvres et de leurs manuscrits ! Le *Terentianus : de Litteris, syllabis et metris Horatii* parut enfin, en 1497, chez Ulrich Seinzenzeler, typographe milanais, par les soins de Georges Galbiato. Cet incunable est aujourd'hui excessivement rare ; on n'en connaît qu'un exemplaire : celui de la bibliothèque du *Joachimsthalschen Gymnasium,* à Berlin. La préface, écrite en des termes pompeux et méprisants pour l'ignorance des moines que Mérula n'aurait point désavoués, annonçait la prochaine apparition des cinq autres codex transcrits en 1493 ; mais, je ne sais pour quelle raison, le projet n'eut point de suite.

L'attention, dès lors, fut attirée sur Bobbio. Thomas Inghirami, le futur bibliothécaire du Vatican, y vint, « comme à une foire de livres », écrit Peyron, pendant qu'il séjournait, en l'année 1496, avec le légat Bernardin Carvajal, au camp de Vigevano, entre Milan et Pavie. Son compatriote et son contemporain,

Digitized by Google

Raphaël Volaterra, ajoute, au livre XXXVIII de ses *Commentaria urbana* (Rome, 1506), qu'Inghirami en remporta vingt-cinq manuscrits; il en donne même la liste, mais cette liste ressemble trop à celle que dressa Georges Mérula pour ne point exciter quelques doutes, et ces doutes se changent en incrédulité, quand l'on constate que plusieurs des ouvrages indiqués par le chroniqueur étaient encore à Bobbio dans le courant du dix-huitième siècle. Les moines de Saint-Colomban ne furent point aussi négligents de leurs trésors livresques que d'aucuns se le sont figurés : ils restaient fiers de leur bibliothèque, et les visites intéressées qu'ils recevaient des humanistes auraient suffi à exciter la défiance, même des moins prévenus.

Ce fut donc encore sur une copie que Jean-Paul Parisio, en humanisme Aulus Janus Parrhasius, dut éditer, à Milan, en 1501, aux frais de Janus et de Castellianus Cotta, le *Carmen paschale* de Sedulius; puis, en 1504, dans la même ville, chez Jean-Ange Seinzenzeler, les *Instituta artium* de Probus et d'autres œuvres de grammairiens. Les religieux semblent même s'être prêtés difficilement cette fois à ce demi-pillage, car, dans une de ces préfaces hautaines coutumières aux érudits de l'époque, Parisio se félicite de ce que la protection d'Étienne de Poncher, évêque de Paris et chancelier de Louis XII pour le duché de Milan, lui ait permis « de ramener à la lumière, du seuil de la mort où ils se trouvaient, des trésors exhumés depuis si peu d'années ». J'ignore par quel prodige d'adresse il parvint pourtant à se faire donner le *Liber*

Digitized by Google

Sosipatri, de Subtilitatibus Grammaticalium, aujourd'hui au Musée Bourbon, de Naples.

Était-ce aux difficultés que leurs bibliothécaires opposaient à l'impatience des érudits, que les moines de Bobbio durent de n'être point tourmentés durant le reste du seizième siècle? je ne sais; pourtant, on n'avait nullement perdu le souvenir de leurs richesses: le cardinal Frédéric Borromée le leur fit bien voir. En 1601, six ans après que Clément VIII l'eût élevé au siège archiépiscopal de Milan, il avait commencé à rassembler les collections de sa bibliothèque Ambrosienne; savants et fureteurs étaient envoyés par lui, jusqu'au delà des mers, à la découverte des manuscrits, et, vers la fin de 1605, le juriste et humaniste Jean-Jacques Valeri vint frapper à la porte de l'abbaye de Saint-Colomban et témoigna le désir d'en visiter la bibliothèque. On lui en fit les honneurs sans grand empressement; mais, comme il avait de bons yeux et une mémoire plus excellente encore, il put, de retour dans sa chambre à l'hôtellerie, dresser une liste de quatre-vingt-six manuscrits antiques, dont vingt-deux en caractères lombards et cinquante-huit autres d'une très grande ancienneté. Il envoya subrepticement cette liste au cardinal, en y ajoutant cette note suggestive (1) : « Il y a en plus beaucoup de livres grecs, mais tous modernes, bien reliés; d'où je conjecture — en cela, les inventaires lui donnent tort — que les anciens manuscrits ont été enlevés et remplacés par des copies. Il en reste aussi plusieurs dans

1. Cette lettre est citée par Seebass, *op. cit.*

Digitized by Google

plusieurs caisses ; mais, comme ces pères ne me les ont point montrés, je n'ai point voulu paraître désirer les voir contre leur gré. » Ce fut sur les indications de Valeri que le cardinal entreprit ses négociations. Une première lettre, qui sollicitait l'échange de manuscrits antiques contre des livres imprimés, resta sans effet : l'abbé était absent et le prieur ne se croyait point autorisé à conclure une affaire aussi grave. Borromée revint à la charge ; l'abbé se laissa persuader, et plus de soixante manuscrits descendirent à Milan. Le dépôt accumulé par le patient labeur des siècles et jalousement conservé jusque-là se trouvait dès lors entamé, et l'on peut croire que ce ne fut point sans verser de larmes, sans élever même des protestations, que les moines virent charger sur une charrette ces codex si vénérables. La possession de beaux livres neufs, bien imprimés, utiles et intéressants, ne leur parut point une compensation de la perte de leurs trésors. Aussi, un second échange proposé par Valeri ne fut-il point accepté et pourtant, s'il faut en croire le négociateur, les conditions étaient magnifiques. Mais plus de soixante volumes avaient émigré dans la ville de saint Charles et de saint Ambroise, entre autres l'*Antiphonaire de Bangor,* ce contemporain probable des fondateurs, et un missel monastique (D. 84), curieux témoin des rites et des prières en usage dans les colonies irlandaises.

La Bibliothèque Vaticane ne put voir sans envie l'Ambrosienne s'enrichir de dépouilles aussi riches. En 1618, nous révèle un papier que Peyron découvrit dans les cartons de l'abbé Carisius, de Bobbio, le

Digitized by Google

pape Paul V obtint, de l'abbé Paul Silvarezza, un lot de vingt-huit codex : c'étaient surtout, comme aussi le cardinal Borromée, des ouvrages de patristique, d'hagiographie et de liturgie : notons-y le *Commentaire de saint Grégoire le Grand sur Ezéchiel,* livre dont saint Colomban avait tant souhaité la lecture, les sermons de Jacques de Voragine, cet archevêque de Gênes auquel on attribue la *Légende dorée,* et le traité fameux de Paschase Radbert, *de Corpore et sanguine Domini.* De ces vingt-huit manuscrits, sortis alors de Bobbio, un, l'*Officium mortuorum,* était, dès Plaisance, marqué comme disparu, par Jules de Milan, prieur de Saint-Sixte, intermédiaire des deux partis, et il ne fut point retrouvé, que je sache ; et un autre, l'*Exposé,* rédigé par *Nicolas Tréneth, des histoires étrangères des auteurs poétiques touchées par saint Augustin, dans son œuvre de la Cité de Dieu,* bien qu'il ait été immatriculé sous le numéro 5770, a subi depuis le même sort. Il est navrant de constater combien facilement s'égarent des volumes surveillés pourtant avec un soin jaloux ; les conservateurs de nos grands dépôts pourraient en dire long sur ce point ! ainsi, des vingt-quatre manuscrits dont Galbiato, nous l'avons vu, avait dressé la liste pour son maître Mérula, dix seulement ont survécu, plus ou moins intacts ; huit ne se sont conservés que dans une transcription et six sont regardés comme irrémédiablement perdus. N'est-ce point le cas de répéter, mélancoliques, avec Horace : « *Debemur morti nos nostraque ?* » Paul V ne manqua point de remercier Silvarezza de son filial et précieux envoi ; il le félicita de ce que son noble désintéresse-

Digitized by Google

ment ait mis à la disposition du monde catholique des livres cachés jusque-là dans une si profonde retraite et — ce à quoi Borromée n'avait point songé — il lui promit d'en former un fonds spécial, avec la mention de Bobbio.

La brèche ainsi faite, puis élargie, la distribution continua, au gré de l'abbé et de ses hôtes de distinction, et, insensiblement, le nombre des manuscrits diminua sur les rayons de la librairie; j'ignore si le nombre des imprimés augmentait en raison inverse. Mabillon, qui vint à Bobbio dans le dernier quart du dix-septième siècle, attiré par un renom glorieux, se déclara fort déçu : « Ce n'est plus que l'ombre d'un grand nom » écrivit-il dans ses *Musæi italici* (1). Il remarqua toutefois dans la bibliothèque une belle copie du *de Imitatione Christi* et un codex de liturgie gallicane, transcrit en majuscules splendides. Il s'empressa d'en proposer l'échange contre des livres imprimés; on ne le lui refusa point, et c'est ainsi que Saint-Germain-des-Prés acquit le *Sacramentaire gallican,* aujourd'hui l'un des trésors de la Bibliothèque Nationale, de Paris.

Les volumes de prières ou de spiritualité ne tentèrent point Bonneval, lieutenant du prince Eugène, lors de son passage à Bobbio, après la délivrance de Turin, au mois de septembre 1706. Soit que l'auteur en fût son compatriote, soit qu'il partageât ses idées sur les moines, il préféra l'*Itinéraire* de Rutilius Namatianus. Il l'emporta, comme une dépouille prélevée sur le monachisme, avec un autre cahier dont le titre

1. *Mus. ital.,* I, 213.

Digitized by Google

ne nous fut point conservé ; mais il perdit l'un et l'autre dans ses marches et ses contremarches. Fort heureusement pour nous, l'exemplaire qu'il possédait n'était point le seul qui subsistât du curieux voyage de ce rhéteur du V^e^ siècle : Namatianus — et vraiment c'eût été dommage — serait demeuré dans un éternel oubli.

Malgré toutes ces soustractions, et bien d'autres que nous avons d'excellentes raisons de soupçonner, le chiffre des manuscrits restait encore relativement considérable. Rosetti, qui fut abbé de *San-Colombano* de 1790 à 1792, écrivait, dans son *Bobbio illustrato* (Turin, 1795), que le nombre des codex dépassait la centaine ; il protestait, non sans véhémence, contre l'application que Mabillon n'avait pas craint de faire à son abbaye du mot de Lucain sur Pompée, et il se plaisait à rêver pour le vieux cloître d'un avenir digne de son passé : *Multa renascentur, quæ jam cecidere,* avait-il inscrit en exergue au frontispice du monument que son amour et son admiration venaient d'élever à la gloire d'un monastère jadis si fameux, victime d'un dédain aussi peu mérité.

Mais la cognée était au pied de l'arbre. La Révolution française allait franchir les Alpes et déborder plus loin encore que les profondeurs de l'Apennin. Or, ses principes, si orgueilleusement proclamés et si brutalement mis en pratique, ne permettaient point aux institutions monastiques de subsister sur les territoires qu'elle prétendait émanciper. L'œuvre de saint Colomban fut dès lors frappée de mort et, en attendant qu'un décret du vainqueur dispersât les religieux — ce qui ne tarda point — Paul Malchiodi,

Digitized by Google

syndic de la commune, et Marie-Joseph Olmi, juge de paix du canton, agissant par mandat du sous-préfet de l'arrondissement de Bobbio, apposèrent les scellés, le 21 fructidor an IX (7 septembre 1801), sur l'archive et la bibliothèque du monastère (1). La mesure n'avait pas été à ce point imprévue qu'il ne nous soit permis de supposer que les bénédictins ou leurs amis, puis les soldats et les fonctionnaires de la République, cachèrent ou détournèrent auparavant nombre de volumes intéressants ou précieux. La chose toujours se produisit dans des circonstances analogues : nous en avons des exemples récents ; il serait trop étonnant qu'elle ne se fût point produite dans le désarroi qui suivit l'occupation de la Lombardie et des duchés de Plaisance et de Parme : ce qui pourrait expliquer la dispersion de tant de manuscrits de Bobbio dans nombre de bibliothèques européennes.

Quoi qu'il en soit, les scellés furent levés par les mêmes commissaires, le 16 floréal an XI (6 mai 1803) et l'on procéda incontinent à l'inventaire et à l'estimation des volumes et des parchemins, puis des meubles qui les renfermaient. Pour cette opération, Paul Malchiodi et Marie-Joseph Olmi s'étaient donné pour assesseurs les citoyens Calvi, instituteur, et Jean-Baptiste Majolo, menuisier : il y avait à estimer des livres et des armoires, et les dignes magistrats se défiaient de leur propre expertise ! Quelle délicatesse de conscience chez ces prédécesseurs de nos modernes liqui-

1. Le texte intégral de ces procès-verbaux est donné par Ratti (*op. cit.*) d'après les originaux conservés aux archives épiscopales de Bobbio.

Digitized by Google

dateurs ! ils dépouillaient des moines étrangers, en dépit des droits les moins contestables de propriété ; mais ils entendaient le faire avec la plus exacte équité. Vraiment, à lire les procès-verbaux que le docteur Ratti vient de tirer des archives de l'évêché de Bobbio, on ne peut s'empêcher de songer aux cinglants anathèmes du Sauveur contre les Pharisiens qui payaient, sans y être tenus, « la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin » et négligeaient ce que la loi naturelle a de plus sacré, « la justice et la miséricorde ». Donc, « après un examen scrupuleux des livres », qu'ils trouvèrent « au nombre de six cent seize » (ce sont les termes mêmes du procès-verbal), les deux commissaires, éclairés par les lumières de Calvi, l'instituteur promu expert en bibliothèques, reconnurent « qu'ils étaient de faible valeur, étant presque tous dépareillés, la plus part (*sic*) usés et avec plus ou moins de feuilles manquans (*sic*) » et ils se crurent obligés « de les estimer en masse, pour le papier seulement, à la somme de cinquante francs », n'espérant pas les vendre « plus avantageusement au détail ». Un inventaire, malheureusement plus que succinct, qui fut sans doute dressé lors de l'apposition des scellés, relate que, dans ce nombre de six cent seize volumes, se trouvaient vingt et un fragments de vieux manuscrits et beaucoup d'autres encore, anciens ou récents. Les titres et les diplômes ne furent point compris dans l'estimation, réservés qu'ils étaient, suivant la loi, aux dépôts publics d'archives — ils sont aujourd'hui à l'*Archivio di Stato,* à Turin —; mais les soixante-quinze tiroirs qui les contenaient, et plu-

Digitized by Google

sieurs rayons de différentes grandeurs, furent cotés par le menuisier Majolo quarante-huit francs. Le total de la mise se montait donc au chiffre énorme de quatre-vingt-dix-huit francs, et il avait fallu quatre hommes pour le fixer ! O merveille de scrupules !

Sur ces données, établies avec tant de précautions, le 28 floréal an XI (18 mai 1803), à 9 heures du matin, dans la salle même de la bibliothèque du ci-devant monastère, F. Longuet, receveur de l'enregistrement et du domaine national, à Bobbio, en présence du citoyen Paul Della Cella, de ladite commune, commissaire nommé par la sous-préfecture de Bobbio, procéda, selon les formalités requises, à l'adjudication « des livres et des boiseries ». Les enchères furent peu disputées, car le citoyen Butler, de Bobbio — ce nom britannique égaré dans l'Apennin semble révéler l'un des religieux expulsés — obtint le lot des six cent seize volumes, pour la somme de cinquante-trois francs : c'étaient trois francs de plus que ne portait l'estimation du citoyen Calvi ; mais quelle fin pour une aussi fameuse collection ! ses derniers débris à peine vendus pour le prix du papier !

Et voilà par quelles vicissitudes, durant le cours de trois siècles, se dispersèrent les manuscrits copiés avec tant de science, de zèle et de constance par les calligraphes de Bobbio. Il serait sans doute exagéré de répéter, après A. Peyron (1), que l'illustration des bibliothèques Ambrosienne et Vaticane, comme aussi de la Bibliothèque Nationale, de Turin, leur est venue

1. *Op.* et *loc. cit.*

Digitized by Google

du seul Bobbio ; mais il n'en demeure pas moins vrai que la fondation du cardinal François Borromée se félicite grandement de posséder *soixante-treize* codex de Bobbio ; que la Vaticane regrette d'en avoir seulement *vingt-huit* et que le monde savant apprit, non sans joie, dans l'angoisse qui l'étreignait, que, sur les *soixante-dix* manuscrits de Bobbio dont s'honorait la Bibliothèque Nationale de Turin, *cinquante-sept* avaient pu être arrachés aux flammes, dans la nuit sinistre du 25 janvier 1904. Florence montre avec orgueil, comme venant de Bobbio, son *Virgile Médicis ;* le Musée Bourbon, de Naples, son commentaire *de Subtilitatibus Grammaticalium et de Metrorum compositione,* cette œuvre de Sosipater qui lui vint de Parisio et sous laquelle fut ravivé un texte de Gargialius Martialis, *De Arboribus pomiferis ;* la Bibliothèque Nationale, de Paris, son *Sacramentaire Gallican* et son manuscrit de l'*Imitation ;* la Bibliothèque Palatine, de Vienne, ses traités de Probus, *de Arte grammatica ;* de Sergius, *de Littera, de Syllaba, de Pedibus... ;* de Maxime Victorin, *de Ratione Metrorum,* etc., etc. ; la bibliothèque du château de Wolfenbuttel, ses livres des grammairiens Agenius Urbicus, Hyginus, Balbus, Vitranius, etc. Le plus ancien manuscrit de la bibliothèque municipale de Nancy est une grammaire écrite au onzième siècle et marquée de l'*ex-libris* bien connu : « *Liber Sancti Columbani de Bobbio* (1). » On signale encore des codex bob-

1. A. Collignon. *Note sur une grammaire latine manuscrite du septième siècle, appartenant à la Bibliothèque de Nancy* (*Revue de Philologie,* 1883).

Digitized by Google

biens à l'Escurial, à Parme, à Cambridge... et combien d'autres dont la provenance est ignorée ou qui ont à jamais disparu ! Si Bobbio, dès le temps de Mabillon, ne semblait plus être que l'ombre d'un grand nom, il faut déclarer en toute justice que ce nom fut et doit rester grand, non seulement dans les annales monastiques, mais dans les fastes de la littérature et de la philologie. Moins encore que tous les autres religieux, les fils de saint Colomban, même dans ce que l'on est convenu d'appeler les ténèbres du Moyen Age, méritèrent ce terme de « lucifuges » que Rutilius Namatianus déjà décochait à leurs aînés du cinquième siècle.

Avec ses moines qu'elle ne devait plus revoir, et les derniers débris de sa bibliothèque dont il ne lui reste même plus un seul manuscrit, Bobbio, cette même année, perdit encore son évêché. Durant quatorze ans, elle ne fut qu'une simple paroisse du diocèse de Casale : il est vrai qu'elle eut un sous-préfet impérial du département de Marengo ! Enfin, en 1817, son siège épiscopal et son diocèse lui furent rendus.

C'est un diocèse minuscule que ce diocèse de Bobbio : trente-deux mille quatre-vingt-quatre habitants, si mon calcul est bien exact ! et ce n'est pas encore le plus petit de la péninsule italique : dans les anciens États de l'Église et dans ce qui fut autrefois le royaume de Naples, il en est de plus exigus : Acquapendente et Bova n'ont chacun que 19 000 âmes; Fossombrone, comme San-Severino, n'en compte guère plus de 17 300, et Porto et Sainte-Rufine, dont le titulaire est l'un des

Digitized by Google

sept cardinaux-évêques du Sacré-Collège, n'en possède que 4 652 (1). A Milan, à Turin, à Bergame, à Bologne, à Gênes, etc., le clergé est écrasé par la besogne : la population de ces diocèses est trop considérable ! mais, dans tous les territoires de 30 000 à 50 000 habitants qui sont la généralité sur les deux versants de l'Apennin, prêtres séculiers et réguliers n'ont vraiment pas de quoi s'occuper : que peuvent bien faire, à Montefiascone, par exemple — le siège où végéta, bien malgré lui, le cardinal Maury, — avec 25 641 habitants et 18 paroisses, 78 prêtres séculiers et 29 religieux? et il est des diocèses où la proportion est encore plus exagérée. Tôt ou tard, comme chez nous à la fin de l'Ancien Régime, un remaniement de la carte ecclésiastique s'imposera en Italie : l'Église assurerait par là une meilleure répartition des œuvres et des ouvriers. Les séminaires dont alors le nombre se trouverait réduit, avec celui des sièges épiscopaux, seraient plus peuplés; l'émulation y gagnerait, ainsi que l'ampleur des idées, et l'enseignement y serait donné plus complet, plus approprié aux exigences de la société de demain, par des professeurs, uniquement adonnés à cette mission et préalablement soumis à une formation spéciale. N'en déplaise aux louangeurs du bon vieux temps, l'éducation intellectuelle et scientifique du clergé fut trop négligée, en deçà comme au delà des Alpes, dans un trop grand nombre de diocèses. On prête à Pie X — que ne lui prête-t-on

1. Ces chiffres sont tirés de l'*Annuaire pontifical catholique*, de Mgr Battandier. Paris, Maison de la Bonne-Presse, 1905.

Digitized by Google

point ? — le projet d'établir en Italie des séminaires régionaux où seraient centralisés, pour y suivre les cours de philosophie et de théologie, les jeunes clercs des petits diocèses limitrophes. La mesure serait excellente, surtout si l'enseignement était, comme le besoin s'en fait parfois sentir, notablement relevé et mis à un degré qui préparât l'accord tant désiré de la science et de la religion : seules, les cathédrales y perdraient peut-être en beauté des chants et en pompe des cérémonies; mais, on pourrait y créer des chorales et des maîtrises, et cette lacune serait vite comblée.

A Bobbio, pourtant, le clergé séculier suffit à peine aux exigences du saint ministère. Il n'y a point de couvent d'hommes dans la circonscription diocésaine, et soixante-dix ou soixante-quinze prêtres ont de quoi s'employer dans la desserte des cinquante-deux paroisses, peu considérables sans doute — vingt-cinq n'atteignent point cinq cents âmes — mais très étendues et dispersées à travers des terrains accidentés. Et encore, de ce contingent déjà restreint, il faut retrancher les vieillards et les infirmes et prélever un chapitre de douze chanoines. Certes, je le dis à leur honneur, les chanoines de la cathédrale Saint-Pierre de Bobbio ne rappellent en rien ceux dont Boileau s'égaya. Loin de laisser « à des chantres gagés le soin de louer Dieu », ils chantent eux-mêmes ou récitent tout l'office au chœur; ils fournissent le corps professoral du séminaire et plusieurs d'entre eux sont encore membres de l'administration diocésaine ou chapelains d'églises de la banlieue : le prévôt du chapitre est à la fois vicaire général, professeur de physique et archi-

Digitized by Google

viste capitulaire ; tel autre est professeur de théologie morale et de droit canon, promoteur de l'officialité épiscopale et économe spirituel — nous dirions administrateur — de Saint-Christophe, groupement paroissial de 130 habitants, à quelque distance de la cité. Si, comme l'insinuent certains — en France, l'on aima toujours à se moquer des moines et des chanoines — le Sauveur institua les chapitres, quand il dit à ses apôtres : « Dormez désormais et reposez-vous », exception doit être faite pour les chanoines de Bobbio. Et, comme prébende, ils touchent par an sept cent cinquante *lire,* y compris les jetons de présence au chœur, et leur service au séminaire leur vaut un supplément de cent *lire* (la *lira* équivaut à notre franc) : c'est à peine de quoi vivre ! Les dignitaires de l'église de Bobbio ont moins que les curés des plus modestes paroisses dont la portion congrue vient d'être portée à mille *lire,* pour tout le royaume, par l'économat des biens de l'Église.

A lui seul, le labeur de l'enseignement absorberait toute l'activité des chanoines. Les élèves, il est vrai, sont peu nombreux au séminaire — quarante-deux, l'an passé, et c'était, paraît-il, un beau chiffre —; mais, comme les maisons de formation cléricale, en Italie, comprennent toutes les classes, depuis les éléments des langues anciennes jusqu'à la théologie et à la pastorale, les matières sont variées et les heures de cours multipliées. Tous ces *chierici,* comme leurs condisciples de la péninsule, ont la soutane, même les bambins de treize ans, « grands comme ma bouteille », me disait l'évêque en souriant ; mais, il faut en félici-

Digitized by Google

ter leurs maîtres — en Italie, on aime tant le galon ! — ils n'arborent point la soutane violette, comme c'est la mode ailleurs, ni même les boutons rouges; tout au plus, le dimanche et dans les grandes circonstances, portent-ils une ceinture de laine violette. Je ne voudrais point que l'on appliquât au séminaire de Bobbio ce que j'ai écrit plus haut : non seulement l'esprit en semble excellent, mais les études y sont aussi bonnes que le permettent des ressources forcément restreintes et, ce que je ne m'attendais point à rencontrer dans une ville aussi reculée, on initie et on exerce les futurs pasteurs des âmes à l'apostolat moderne.

Le peuple des montagnes de l'Apennin ligure a la foi robuste et l'habitude des pratiques religieuses; mais la presse antichrétienne pénètre jusque dans les hameaux cachés au fond des vallées, et la poussée de l'émigration met brusquement le paysan déraciné en contact avec une civilisation trop souvent matérialiste et athée. Le grand souci du clergé doit donc être d'éclairer, de fortifier cette foi et de la mettre en garde contre les sophismes de l'erreur et les séductions du socialisme — chez nos voisins, ce mot embrasse toutes les doctrines antichrétiennes. — Aussi, les derniers évêques de Bobbio, Mgr Morganti en particulier, ont vivement encouragé leurs collaborateurs, non seulement à multiplier les instructions et les catéchismes, mais à créer des associations d'hommes et de jeunes gens, et ils ont formé leurs séminaristes en conséquence. Déjà, plusieurs paroisses ont leur cercle catholique ou leur comité paroissial et, dans le palais épiscopal, le « Cercle Sylvestre II » est un foyer très

Digitized by Google

fréquenté de conférences et d'études. Un journal existait, mais à tendances plutôt douteuses : il avait pour titre *Le Bobbio* et, comme sous-titre, *qui se jette dans la Trébie.* Cette vérité topographique, car le torrent du Bobbio est un affluent de la grande rivière, devint une prophétie, au grand désespoir des rédacteurs. Le journal catholique, *La Trebbia,* fondé depuis deux ans, n'a point tardé à recevoir et à retenir la clientèle et, faute de lecteurs, *le Bobbio* s'est desséché : c'est un succès plein de réconfort et d'espérances !

L'action du clergé est grandement facilitée dans ces régions par le respect et la confiance que les fidèles témoignent à leurs curés : le *paroco,* on le sent, est vraiment le père de son peuple ; il ne se voit pas gêné, comme trop souvent le prêtre chez nous, par un réseau de suspicions. J'étais assez sceptique jusqu'ici sur la profondeur et l'importance du mouvement religieux en Italie, même dans l'Italie du nord : ce que j'ai vu à Bobbio et ce que j'ai entendu raconter, par des personnages autorisés, de Plaisance, de Milan, de Bergame, a totalement modifié mes sentiments. Je crois à un bel avenir du catholicisme dans le bassin supérieur du Pô ; plaise à Dieu que je ne me trompe point, et qu'il en soit de même aussi dans toute la péninsule et dans nos diocèses de France.

La vie est assez monotone dans cette petite et tranquille cité. Sauf ses souvenirs qui attirent de temps à autre des érudits et des chercheurs, Bobbio ne possède guère ce qui peut attirer le touriste. Sa cathédrale

Digitized by Google

pourtant, de style romano-lombard, mérite une visite, avec sa nef malencontreusement surhaussée d'une cinquantaine de centimètres, sa crypte et ses vestiges de constructions plus anciennes. Malgré sa large galerie ouverte sur un jardin, l'antique monastère n'a rien de cette ampleur grandiose que recherchaient nos Bénédictins de Saint-Maur ou nos Prémontrés ; il est occupé par le tribunal et, chose navrante ! l'on ignore même quelle fut la salle de la bibliothèque ! L'église abbatiale *San-Colombano,* actuellement centre d'une paroisse, vaste édifice des quinzième et seizième siècles, offrirait un bel aspect si, au bout d'une nef longue et élevée, accostée d'un transept, de bas-côtés et de nefs latérales, ornée de rinceaux et de fresques d'une facture remarquable qui ne demanderaient qu'à être ravivées, ne se voyait un chœur de style baroque, à la décoration tapageuse, dont le mur de fond est déshonoré par un buffet d'orgue peint en vert, et quel vert ! La crypte, très ancienne, conserve, sous un dais de pierre, la châsse du saint fondateur, des bas-reliefs de style lombard et une grille en fer forgé, aux volutes d'une finesse exquise. Quant au trésor, il est plutôt modeste : outre un buste de saint Colomban, en argent, et quelques autres reliquaires, on y montre une coupe en bois — Luxeuil en conserve une semblable — et un couteau qui passent tous deux pour avoir servi au saint patriarche, et une urne en albâtre, d'un galbe fort gracieux, que l'on voudrait avoir été l'une des six amphores de pierre qui servirent au Sauveur pour opérer son premier miracle.

Cette urne aurait été donnée par saint Grégoire le

Digitized by Google

Grand au fondateur de Bobbio, lors d'un pèlerinage que ce dernier aurait fait au tombeau des apôtres. Le malheur est que saint Colomban ne semble point avoir poussé jusqu'à Rome ses courses aventureuses et que l'on ne compte pas moins de trente-six vases — et le chiffre n'est point définitif — de formes et de matières différentes, dispersés à Aix-la-Chapelle, à Cologne, à Magdebourg, à Beauvais, au Louvre, à l'Escurial, etc., etc., pour lesquels on revendique le même honneur... avec, d'ailleurs, le même succès (1). Parmi ces trente-six vases, dits de Cana, celui de Quedlimbourg rappellerait celui de *San-Colombano :* il est, comme ce dernier, en albâtre translucide, richement veiné de jaune et de noir. Or, son histoire nous est connue et peut nous fournir quelques indications. Il fut rapporté d'Orient par l'impératrice Théophanie, femme de l'empereur Othon II, avec un autre, aujourd'hui à Hildesheim. Cet autre, en porphyre rouge, fut donné par Théophanie à l'évêque Bernward, le collègue de Gerbert dans l'éducation du jeune Othon III. Dès lors, serait-il téméraire de faire remonter à cette même époque la possession de leur urne précieuse, par les religieux dont Gerbert fut l'abbé ? Du reste, ce n'est point son origine qui fait la valeur de ce vase ; pour n'être point l'une des six amphores de Cana, il n'en reste pas moins un beau spécimen de l'art antique ; à défaut de trésor d'une sacristie, sa place serait dans un musée. Mais la vénération populaire n'admettrait

1. F. de Mély, *Les Vases de Cana,* dans *Monuments de la Fondation Piot,* X, 145.

Digitized by Google

point ce qu'elle considérerait comme une profanation... et il n'y a point de musée à Bobbio.

*
* *

Coïncidence singulière, car je ne crois pas que, de sa part, il y ait eu calcul, saint Colomban établit ses deux principales fondations près de sources minérales. Luxeuil est l'une de nos bonnes stations balnéaires et Bobbio, en amont comme en aval de son vieux pont si pittoresque, possède, à Piancasale et à San-Martino, des eaux salso-iodiques, abondantes autant que salutaires. Elles n'ont été jusqu'ici connues et fréquentées que par les habitants du pays ; mais on rêve d'y créer un établissement et d'attirer, dans la vallée de la Trébie, la clientèle de Tabiano et de Salsomaggiore : ce serait assurer au pays des ressources et du profit. Mais, il faudrait pour cela que Bobbio ne fût plus au bout du monde, à cinq heures de voiture, « *un' po di vettura,* » de Plaisance et à dix de Gênes ! On parle bien d'un projet de chemin de fer qui relierait directement Gênes et Plaisance et formerait, plus tard, la voie la plus directe entre le grand port méditerranéen et l'Autriche, par le col du Brenner ; mais ce projet se réalisera-t-il et la ligne ferrée passera-t-elle par Bobbio ? De tout ceci, les gens de la vallée, en retard d'un siècle, comme me le répétait un de ceux qui les connaissent le mieux, semblent se désintéresser complètement et ne soupçonnent même point qu'il y a des ambitions rivales. Les désirs sont modestes à ceux qui restent dans leurs montagnes et ceux que poursuit une ardeur

Digitized by Google

plus inquiète émigrent à New-York ou à Rio-de-Janeiro. Chaque semaine, *La Trebbia,* dans un article invariablement intitulé : « *Verso la Ferrovia* », dénonce « le déplorable phénomène de léthargie chronique » qui pèse sur la contrée, et s'efforce de réveiller cette torpeur, de secouer cette inertie. Mais l'Italie est la patrie de la patience : tout voyageur s'en est aperçu, et il serait bien hardi de déterminer le temps qui s'écoulera avant qu'une locomotive, ou tout au moins un tramway électrique — la « houille blanche » ruisselle partout si facile à capter ! — amène les baigneurs à l'établissement thermal de Piancasale. Le travail de reboisement, si lent pourtant, sera peut-être alors en majeure partie réalisé et de vertes forêts, égayant les coteaux, fourniront de jolies promenades et procureront une délicieuse fraîcheur à ce cirque, si ombreux jadis et si romantique, dont les charmes et le mystère ravirent l'âme poétique du patriarche irlandais.

Digitized by Google

RECUEIL
DE REMEDES
FACILES
ET DOMESTIQUES,

CHOISIS, EXPERIMENTEZ, & tres-approuvez pour toutes sortes de Maladies internes & externes, inveterées, & difficiles à guerir.

Recüeillis par les ordres charitables d'une illustre & pieuse Dame, pour soulager les pauvres malades.

Augmenté de plusieurs secrets, corrigé & mis dans un meilleur ordre que les Impressions precedentes.

Tres-utile & necessaire dans toutes sortes de Familles, pouvant faire les remedes soy-mesme, & à peu de frais.

Imprimé à Dijon, & se vend
A PARIS,
Chez ESTIENNE MICHALLET, ruë Saint Jacques, à l'image Saint Paul, prés la Fontaine S. Severin.

M. DC. LXXVIII.
Avec Privilege du Roy, & Approbation.

Digitized by Google

LE RECUEIL DE REMÈDES

DE

MADAME FOUCQUET

LA MÈRE DES PAUVRES

PAR

ALEXANDRE DE ROCHE DU TEILLOY

PREMIÈRE PARTIE

LE LIVRE

Par une riante matinée du mois de mars 1902, je remontais la rue Stanislas, à Nancy, morne et découragé : le parfum des violettes, le chant des oiseaux, tout invitait à la gaieté ; mais, après avoir fouillé les boutiques des marchands de vieux livres, je n'avais rien découvert à mon goût, à ma portée : c'était ou négligeable ou trop dispendieux. Un chasseur fier et passionné peut-il rapporter au logis sa charge de poudre ? De dépit, ma main vide et impatientée, au dernier étalage qui s'offrit à elle, saisit, pour quelques sous, dix à peine, un modeste et timide bouquin, petit in-12, dédaigné ; le dos, payant encore de mine, étalait l'or des fers et des filets, peu défraîchi, et les lettres gauches, irrégulières de son titre incomplet « Recueil de Remèdes ». (Peut-être est-ce providen-

Digitized by Google

tiel ? s'il renfermait un remède contre ma folle manie !) Mais le plat, en plein veau, frotté, usé, déteint, trahissait de fréquents déplacements. Heureusement, le papier sec n'a ni tache, ni piqûre ; la tranche, légèrement jaspée, nette, propre, luisante, atteste que ces remèdes n'ont pas eu beaucoup de clients, d'amateurs. Je l'ouvre : déjà la date MDCLXXVIII, avec privilège du Roy et approbation, m'a égayé ; voici que les feuilles naissantes des arbres me semblent charmantes, le cri des pinsons, divertissant. « Imprimé à Dijon et se vend à Paris, chez Estienne Michallet, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-Paul, près la Fontaine S. Severin. » Michallet, l'ami, l'éditeur de La Bruyère ! Quelle trouvaille ! Voyez comme je m'excitais ! Qui de vous aurait la cruauté de railler cet enfantillage de bibliomane ? Regardons le titre entier.

Quel remède dulcifiant déjà, quelle potion tonifiante, que ce titre onctueux ! La Bonne Dame ! Y en a-t-il encore comme cela dans notre siècle incrédule et corrompu ? (Voyez : je deviens partial, injuste !) Décidément, il n'y a de bon que le dix-septième siècle, et les livres de cette époque ! Mais quelle était cette Dame charitable ! On la dit illustre et pieuse. Quelques-unes ont mérité cette triple épithète ; en tout cas, pieuse veut dire vertueuse, pure, n'est-ce pas ? mon cercle se resserre ; n'en déplaise à sa modestie ; son nom se trahira bientôt. Eh bien, pas du tout, mon enquête n'aboutissait point ; une des trois qualités faisait toujours défaut ; telle, que vous connaissez illustre et pieuse, n'avait guère les moyens d'être très charitable ; telle autre, il est vrai... mais elle fut presque

Digitized by Google

libertine ; je crois tenir une candidate sérieuse, mais quelles mœurs ! grand Dieu ! Quel scandale elle a donné à la ville, à la cour !

Le haut de la page portait, tracé à la main, d'une belle grande écriture aristocratique, un peu jaunie, comme le visage d'une vieille marquise : « Tout en croissant. » N'est-ce pas une écriture de femme, de la Dame voilée ?

Ce doit être une devise. Mais oui : La famille de Kérangarz, en Bretagne, portait : « D'azur au croissant d'argent » avec la devise : « Tout en croissant. » Mais laquelle des dames de Kérangarz avait une si belle main ? On distingue, vous le savez, Messieurs, les Kérangarz de Bélair, les Kérangarz de Crec'Hourion, les Kérangarz de Penendreff, les Kérangarz de Roudouziel. Je m'y perds. Je ne les distingue plus du tout. Toutes me sont également sympathiques. D'ailleurs, elles ne sont guère illustres. Alors, grimpant à mon échelle, je mets ma Dame illustre et pieuse en pénitence, près du plafond, dans un coin.

D'heureuses découvertes que je fis plus tard furent cause que je l'oubliai jusqu'au 30 octobre.

Ce jour-là, comme tous les vendredis, je m'empressai de lire dans *le Journal des Débats* l'article d'André Hallays, cet esprit curieux et pénétrant qui, « en flânant » — c'est le titre de ses études, — nous instruit et nous charme par ses découvertes à travers la province. Le flâneur venait de visiter le château d'Oiron, en Poitou, un des plus curieux de France, entre Thouars et Loudun. Après une description enthousiaste, il ajoute : « Le 13 avril 1700, M^me^ de Montespan acquit

Digitized by Google

pour la somme de 340 000 livres le château et les terres d'Oiron... Elle avait alors cinquante-neuf ans. Depuis vingt ans, elle n'était plus la maîtresse de Louis XIV. Depuis dix ans, elle avait quitté la cour. Elle était « dans la pénitence ». Même au temps où elle était aimée du roi, elle n'avait jamais renoncé aux pratiques de la dévotion. Elle quittait souvent son amant pour aller prier Dieu ; elle observait les jeûnes prescrits et « faisait tous les carêmes » avec une grande austérité... Elle se retira dans le couvent des Dames de Saint-Joseph. » Mais, me dis-je, c'est une illustre et pieuse Dame ! Il n'y a pas à nier : les faits sont là ; toutefois il faut encore que mon inconnue soit charitable. Celle-ci le fut-elle ? Mais attendons la fin. Après avoir cité une lettre de la mélancolique châtelaine d'Oiron, où elle affirme qu'elle est « vide de désirs », M. André Hallays, pour faire bien voir ses dernières années, reproduit cette belle page de Saint-Simon : « Peu à peu, elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. « (Je brûle ! m'écriai-je, et vite, descendant mon volume oublié, je le mis avec précaution à portée de ma main.) « Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers comme des chemises... sa table qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés. Ses macérations étaient continuelles, ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer qui lui faisaient souvent des plaies ; et

Digitized by Google

sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence (1). » Suivent les détails sur les affres de la mort qui la tourmentaient. Je n'avançais guère, car, en somme, rien encore ne donne un ferme témoignage de son amour pour les pauvres, ni de son ingéniosité à leur procurer des remèdes.

« Il est encore, poursuit M. André Hallays, un autre document qui raconte à sa manière les derniers jours de Mme de Montespan, c'est l'inventaire des « meubles « meublants étant dans le château d'Oiron, restes du « décès de feue très haute et très puissante dame, « Mme Françoise de Rochechouart, marquise de Mon- « tespan, chef et surintendante des conseils et maison « de la feue reine, d'heureuse mémoire ». Cet inventaire fut rédigé par-devant Jean Clergeaux, sieur de La Barre, licencié ès lois, avocat, sénéchal des fief, seigneurie et haute justice d'Oiron, le 22 juillet 1707, deux mois après la mort de la marquise. Cet inventaire, découvert dans les archives d'Oiron, par M. Hugues Imbert, en 1867, a été, en 1868, reproduit par Pierre Clément dans son savant ouvrage : *Madame de Montespan et Louis XIV.* »

Parmi tous les objets, meubles, peintures, miroirs, énumérés par Jean Clergeaux, M. André Hallays s'en tient aux livres : « Ce sont eux, dit-il justement, qui nous renseigneront le mieux sur les préoccupations de la maîtresse du logis. Presque tous sont des ouvrages de piété ou de théologie. *Catéchisme de Grenade,*

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon,* t. IV, p. 10 de l'édition Chéruel, in-12.

Digitized by Google

Abrégé de la Vie de Jésus-Christ, Mémorial de la Vie chrétienne, Confession de saint Augustin, le Guide des pécheurs, Motifs de conversion, Histoire des Juifs, Instruction pour les jardiniers, Méditations sur les principales vérités chrétiennes, Œuvres de Jansénius, Pharmacopée universelle, Un Cours de chimie, le Médecin et Chirurgien des pauvres, le Recueil des Remèdes faciles, la Vie des saints Pères du désert, par Arnauld d'Andilly, *les Psaumes de David, les Contes des Contes, les Contes nouveaux ou Fées à la mode,* etc., etc. Bref, la bibliothèque d'une vieille dame dévote et charitable, et un peu janséniste... On ne trouve point les livres de ces poètes que la favorite triomphante se faisait gloire de protéger et dont elle aimait les louanges délicates : pas un Boileau, pas un Racine, pas un La Fontaine. »

Avez-vous remarqué, au passage, mon petit livre dont un mot du titre seulement a été défiguré, *Recueil des Remèdes faciles ?* si c'était mon exemplaire ! Est-ce que, cette fois, je ne tiens pas mon illustre et pieuse Dame charitable ? On dirait que M. André Hallays va au-devant de mon désir : écoutez-le encore : « A l'extrémité du village d'Oiron, s'élève un hospice, fondé en 1704 par Mme de Montespan sous l'invocation de la Sainte Famille. Elle était généreuse et charitable et avait déjà construit, quelques années auparavant, près du monastère de Fontevrault, une maison pour cent vieillards et orphelins. Lorsqu'elle eut acheté son nouveau château, elle voulut transférer ses pauvres à Oiron. Les bâtiments de cet hospice n'ont pas été modifiés... Des religieuses passent dans les jardins.

Digitized by Google

Des vieillards se chauffent au soleil... Chaque soir et chaque matin, grêle et claire, la cloche de la petite chapelle invite les pauvres à prier pour le repos de l'âme de Mme de Montespan. » Mais cela a été écrit il y a plus d'un an. Les religieuses passent-elles encore dans les jardins ?

Je m'empressai de transmettre à M. André Hallays mes espérances, mes incertitudes. Immédiatement, sans que j'eusse l'honneur de le connaître, avec le plus cordial empressement, il me répondit : « Je vous remercie du renseignement précieux que renferme votre lettre. L'inventaire d'Oiron porte bien : *Recueil des Remèdes ;* mais c'est évidemment le même livre que celui qui est en votre possession. *L'illustre et pieuse Dame* est-elle Mme de Montespan ? Je le croirais volontiers. Le livre est de 1678 ; or, précisément, cette année-là, Mme de Montespan fondait un hôpital à Saint-Germain-en-Laye. »

Ai-je eu tort de croire un peu témérairement que Mme de Montespan a pu inspirer, commander, composer même peut-être, en partie, ce recueil de remèdes ? Qui de vous me jettera la première pierre ? On croit si aisément ce qu'on désire ! Ayons donc la foi, et permettez-moi d'ouvrir ce volume qui a pu, sinon guérir, du moins soulager tant de malades ! Ne rions pas trop de la naïveté de ces remèdes ! Étaient-ils inefficaces ? Un profane comme moi ne saurait le décider. Ils sont simples, faciles, empruntés aux choses de la nature, qui sont à la portée de tous. Ne

Digitized by Google

revient-on pas beaucoup à ce genre de médecine ? Et puis :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Si la main royale de Louis XIV avait reçu de Dieu la vertu de guérir les écrouelles, la fine main qui, si souvent, a touché la sienne ne pouvait-elle pas communiquer aux remèdes qu'elle offrait généreusement, une efficacité merveilleuse ?

Lisons d'abord « L'Epistre » et la « Preface » et, presque au hasard, recueillons quelques recettes proposées, pour les recommander, s'il se peut à l'occasion, sans nuire à la Faculté, ou même pour les essayer au besoin.

Epistre aux dames pieuses et charitables (1).

Mesdames,

Ce Recueil de remedes est un present dont (*sic*) une des plus illustres, et des plus devotes, Dames du Royaume a

1. J'ai scrupuleusement gardé, dans les citations, le style, l'orthographe, l'accentuation et la ponctuation de l'imprimeur de Dijon.

En 1678, à Paris, l'orthographe commençait à se rajeunir ; mais, en province, elle gardait encore ses formes archaïques très régulières, très curieuses, qui, malheureusement, ne se sentent presque pas à l'oreille. Ces textes portent très peu d'accents graves ; il n'y en a guère que sur la proposition *à*.

Dans son savant rapport sur la simplification de l'orthographe adressé au ministre de l'instruction publique en juillet 1904, le président de la commission, M. Paul Meyer, membre de l'Institut, directeur de l'École des chartes, signale que c'est le grand Corneille qui, en 1664, proposa l'accent grave pour désigner le son ouvert de l'*e* ; mais cette réforme ne semble pas avoir été connue ou goûtée par Ressayre, l'imprimeur de Dijon. L'accent aigu, introduit pour la première fois dans l'imprimerie par Geoffroy Tory en 1529, est même peu employé dans notre livre.

Digitized by Google

donné aux Pauvres ; Je serois coupable envers eux, si ayant pris dessein d'en donner une nouvelle impression augmentée de plus de moitié, je ne la dedios aux Protectrices des Miserables. Tout le monde sçait, MESDAMES, les raros qualitez que vous possedez ; et les actions continuelles de vos Vertus ; les Pauvres qui en sont le principal objet, en ressentent tous les jours les effets ; car vous n'adoucissez pas seulement l'amertume de leurs maux en les consolant, lors qu'à l'imitation de saint Paul, par vos zeles ingenieux vous entrez dans la participation de leurs souffrances, mais vous soulagez aussi leurs necessitez par vos liberalitez, qui sont d'autant plus agreables à Dieu, que vous les dispersez secretement dans une humilité admirable. Vos Charitez ardentes et infatigables, animent par leurs exemples celle des autres à secourir ceux que Dieu a choisis pour ses Predestinez, en les éprouvant et (*sic*) purifiant, comme l'or et l'argent dans la fournaise de la pauvreté. Vous ne pouvez douter, MESDAMES, que Dieu n'ait fait un choix de vos Personnes pour exercer sa misericorde envers ses enfans, par les occasions precieuses qu'il vous en donne ; et que ces saintes inclinations, dont vos cœurs sont remplis, ne soient des gages certains de vostre Predestination ; puisque ces Pauvres abandonnez sont des bouches continuellement ouvertes, qui attirent du Ciel, sur Vous et sur vos familles toutes sortes de benedictions et de prosperitez. J'ose, MESDAMES, joindre mes souhaits aux prieres de ces puissans intercesseurs, et vous supplier d'agréer cette marque du profond respect avec lequel je suis,

MESDAMES,
Votre tres humble, et
tres obéissant serviteur,
J. R.

Ces initiales désignent « le sieur Ressayre, Marchand Libraire de nôtre ville de Dijon, » dit le « Privi-

Digitized by Google

lège du Roy, donné à Versailles, le troisième jour de Juin l'an de grâce 1677 ». Est-ce le marchand libraire qui a rédigé cette épître ? Il a pu en être capable. Les libraires du dix-septième siècle étaient, en général, fort lettrés et gens de goût.

Cette épître est suivie d'une « Preface à Messieurs les Curez et a toutes personnes charitables ». Il peut être curieux de voir quelles qualités et quels défauts avait, à cette époque, la langue de ceux qui s'occupaient de ce qui s'appelle aujourd'hui les œuvres d'assistance publique et de solidarité. Elle ne semble pas perdre à la comparaison. La voici d'ailleurs :

La Foy sans les œuvres est morte et la Pieté oisive est un arbre sans fruit ; et pour cette raison, entre les Vertus Chretiennes l'Apôtre donne la preéminence à la Charité, parce qu'elle consiste dans une action continuelle de faire le bien, et qu'elle est le lien qui unit les autres vertus à la perfection. Ce Livre qu'on donne au Public, plus ample que tous ceux qui ont paru jusqu'icy, vous fournit le moyen de pratiquer cette Vertu avec avantage, en vous appliquant à secourir les pauvres malades, par la dispensation des Remedes qu'il contient. Vous ne sçauriès mieux employer vôtre argent, que de soulager par ces Remedes les pauvres affligés, qui sont les membres de JÉSUS-CHRIST, puisque par cet employ vous le prêtés à interêt à Dieu même, qui s'oblige a vous en faire la retribution en ce monde par ses Graces, et en l'autre par la possession de la felicité Eternelle ; c'est la recompense de la misericorde qu'on exerce envers les pauvres.

JÉSUS-CHRIST, pour fondement de la Mission de ses Disciples, leur recommanda tres-expressement, « *curate infirmos* » ayés soin des malades : *Qui soulage les corps*

Digitized by Google

guerit aisément l'ame. Et il est certain, que par la guerison du corps on peut souvent guerir des ames, comme par des sermons et de bons avis; c'est pourquoy vous êtes obligés de procurer des remedes aux Pauvres quand ils sont malades, aussi-tôt que tout autre secours. Il en dit de même aux Pasteurs, quand il leur recommande d'avoir soin partout des malades, *in quamcunque civitatem intraveritis curate infirmos :* Et c'est pour cela qu'il canonise le samaritain, d'avoir bandé les playes de cet homme blessé dans le grand chemin, et qu'il prononce anatheme contre le Prêtre pour ne l'avoir pas fait; et lui ordonne de le faire à l'avenir : *Vade et tu, fac similiter.*

Tout ce qui invite à rechercher un Remede se rencontre dans ceux qu'on vous presente; y en ayant plusieurs pour les mêmes maladies, qu'on peut experimenter les uns aprés les autres; car il arrive souvent que les uns font ce que les autres ne peuvent faire, à cause de la diverse complexion des corps et de la diversité des parties où les tumeurs se forment, ou le mélange des humeurs qui les produisent, et de plus qu'on peut trouver facilement les Drogues pour l'un qu'on ne peut trouver pour l'autre. Le peu de dépense pour l'achat d'icelles, la facilité de les preparer, et de les mettre en usage, et le succés certain de leur operation, se connoistra par la lecture de ce Livre, qui vous persuadera la verité des avantages de ces Remedes, puis que les Drogues en sont si communes, et à si mediocre prix. Et quant à leur vertu et bonté, Monsieur de L'Escure, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, qui a donné son Approbation à ces Remedes, a temoigné publiquement qu'un Chirurgien de la ville d'Agde qui perdoit la veuë, s'étant inutilement servi des Remedes ordinaires, avoit été guery par ceux-cy. Monseigneur de Treguier, atteste que dans sa Ville Episcopale on a donné de ces Remedes à vingt-huit personnes en une semaine, dont vingt-quatre avaient été gueris (*sic*) le même jour qu'ils les prirent, et principalement un vieillard de quatre vingts ans de la fievre quarte qui le travailloit.

Digitized by Google

Monseigneur de Gap a écrit que les Curez de son Diocese qui distribuent de ces Remedes, passent pour des faiseurs de miracles; et principalement au sujet de la cure d'un enfant dont le visage ne paroissoit depuis deux ans qu'une masse de chair pourrie, qui l'empêchoit de voir, et lequel fut guery en quinze jours : tous ceux de la Ville qui le furent voir par admiration, en sont témoins.

Aprés tant d'illustres témoignages, on est persuadé que la charité que vous avés pour aider le prochain, vous fera embrasser avec joye l'occasion de soulager les pauvres affligez, qui gemissent sous le poids d'une infinité de maux; l'un étant devoré des écroüelles inveterées; l'autre comme noyé et suffoqué par l'abondance des eaux qui s'engendrent dans son corps; celui-cy tourmenté d'une cuisante brulure; et celui-la tirannisé (*sic*) par une Nephretique dont la douleur ne se peut exprimer, et tant d'autres qu'ils (*sic*) souffrent et qui meurent souvent faute de recevoir de legers secours. Puisque Dieu vous a laissé le pauvre, le pupil (*sic*) et l'orphelin pour vôtre partage, *Tibi derelictus est pauper, pupillo et orphano tu eris adjutor,* Psal. x, xv, 14 je croy que vous n'aurez pas d'autres sentimens pour les secourir, me persuadant que vous étes les très-parfaits imitateurs de JÉSUS-CHRIST et de ses Apôtres. »

Quel singulier mélange de la pure et noble éloquence des Pères de l'Église, de Pascal, de Nicole, de Bossuet, de Bourdaloue, et des boniments vulgaires, sarcastiques, de la satire Ménippée et des comédies de Molière! Mais prenons garde de nous laisser entraîner au profane plaisir de railler et de rire. Ce qui domine ici c'est une ardente charité, une foi invincible dans l'efficacité de la science, quand elle est pratiquée par des mains pures. Est-ce à nous de nous en plaindre? L'auteur anonyme de cette préface n'a pas peur

Digitized by Google

d'être soupçonné d'hérésie en mentionnant ces Curez qui « passent pour des faiseurs de miracles » quand ils guérissent, avec les remèdes de « l'illustre et pieuse Dame », la chair pourrie d'un enfant; ou plutôt il rapporte à Dieu cette guérison merveilleuse.

Mme de Montespan a-t-elle écrit ou, au moins, inspiré cette préface ? Il serait difficile de rien préciser là-dessus ; la prose de tous les écrivains de la première moitié du dix-septième siècle se ressemble fort : la langue est noble, simple, énergique, mais encore dure et lourde : bientôt elle s'assouplira pour acquérir la suavité de Racine, la douceur de Fénelon, la finesse de La Bruyère. En traitant de grandes questions, elle s'inspire plus de l'Écriture sainte que de l'antiquité grecque ou latine : quand il s'agit de charité, l'illustre et pieuse Dame peut avoir oublié qu'elle avait tout l'esprit des de Rochechouart Mortemart, qu'elle était la femme la plus spirituelle de France. Ce qui se voit encore plus clairement quand elle donne les recettes de ses remèdes, si c'est elle qui en a rédigé les ordonnances. Quant à son orthographe, les échantillons qu'en cite malicieusement M. Augustin Gazier(1) attestent qu'elle était ridicule, pitoyable ; mais cela n'avait pas d'importance. Feuilletons un

1. *Mélanges de littérature et d'histoire. L'orthographe de nos pères,* 1904, p. 336 : « Je suis bien fâchée que les soupsons de vostre Altesse roialle est eu desy juste fondeman et que vous soiies an nestat de perdre un homme quy me parest si nesaisere au personne auquelle il est attaché... Je puis asest vous dire la part que je prans à vostre douleur. Toutte selle que vous avest me sont très sansible et selle s'y me parest si resonable que je la sans doublement. »

Digitized by Google

peu le *Recueil de remèdes faciles et domestiques* qui remplissent 384 pages, choisissant surtout ceux que chacun de nous peut soi-même appliquer contre les maux qui, pour n'être pas dignes de la science d'un docteur, n'en sont pas moins pénibles. Ce ne sera pas un exercice illégal de la médecine, mais il est indispensable que nous ayons la foi.

REMÈDES CONTRE LE MAL DE TÊTE

1er remède : *Drogues.*

Prenés Roses seiches, ou pain de Roses, ce que vous voudrés, son de froment autant que de Roses, Vin blanc, ce qu'il faut.

Préparation.

Faites bouillir le tout ensemble dans un plat jusqu'à ce que le vin soit consommé, et que les Roses soient quasi seiches; puis mettez ces Roses entremy des Estoupes, et les appliqués sur la Tête du malade.

2e Contre les Bruits de tête, le mal de cœur, et pour rafraîchir.

Drogues.

Prenés eau commune à boire, une chopine et demie (*cela fait à peu près 75 centilitres*).

Racine de patience, douze onces (*l'once est la seizième partie de l'ancienne livre*).

Racine de Buglose, 4 onces.

Régalice (*sic*) coupée par morceaux, 1 once.

Préparation.

Il faut bien laver ces racines, et les couper par rouëlles, et les mettre dans un coquemar d'argent, ou de terre, avec l'eau commune, et les faire bouillir jusqu'à la diminution

Digitized by Google

d'un tiers ; après, vous jetterés dedans la Régalisse (*sic*), et retirerés le coquemar du feu : laissés infuser tout cela ensemble, pendant toute la nuit, le lendemain vous le coulerés.

Comment il en faut user.

Il faut prendre chaque matin à jeun un plein verre de cette Décoction, avec une cuillerée de *sirop violat* que vous mêlerés ensemble, et ne pas manger jusqu'au diner.

AUTRES REMÈDES CONTRE LE MAL DE TÊTE APPELÉ MIGRAINE

1° Il faut prendre trois grands verres d'eau, et après les avoir avalés, vous vous promenerés quelque temps, et vous verrés que la douleur cessera.

2° Faut prendre la tête d'une Corneille, la faire cuire sur les charbons ou autre part ; étant cuite, vous prendrés la cervelle, et la mangerés ; il n'y a point de douleur de tête qu'il ne fasse cesser, si grande qu'elle soit.

C'est plus simple, moins coûteux, et plus prompt que les pilules Pinck qui ont difficilement triomphé de la migraine « d'un membre de la Société des auteurs » dont la quatrième page des journaux nous représentait, naguère, la face douloureuse. Et puis, cette tête de corneille ne manque pas de poésie !

Voici un remède contre un mal moins fréquent, mais il n'en sera que plus précieux, car, en notre siècle, la *Psychiatrie* est une science qui en est encore à se former.

POUR CEUX QUI ONT PERDU L'ESPRIT, POURVU QUE CE NE SOIT DE RACE

Drogues.

Prenés feuilles de Lierre, de celui qui rampe par terre, 3 poignés ; vin blanc, une chopine, huile d'olive, six onces.

Digitized by Google

Préparation.

Mettés dans un pot neuf vôtre vin blanc, avec les fëuilles de Lierre ; faites les boüillir pendant cinq ou six heures, à petit feu, le remuant diverses fois avec une cuillière (*sic*), jusqu'à ce que le tout ne revienne qu'à la moitié d'un tiers, ou un peu davantage ; après pilés le tout dans un mortier fort longtemps, et mêlés bien tout ensemble, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement incorporés pour l'usàge suivant. Faites tondre le poil du malade, deux travers de doigts, tout à l'entour du front, ensuite trempés vos doigts dans le jus ou suc des matieres contenuës dans le pot, et frottés en le front du malade pendant un quart d'heure. Après prenés la cinquiéme partie du marc qui reste dans le pot, mettés le entre deux linges, et faites en un bandeau qui couvre la partie tonduë du front, et les temples (*sic*). Continuez cette onction et cette application cinq fois, commençant le soir, puis le matin, et continuer les cinq fois de même.

Le remède contre le mal caduc est très compliqué, très long ; notons seulement qu'il doit être pris le dernier jour de la lune, pilé, mis en poudre fort subtile, avec *le crâne humain* que vous pilerez séparément... N'insistons pas ; c'est peu clair, et semble même macabre. Il y entre aussi un peu de vin blanc !

Pour guérir la Rusche, voici un remède infaillible :

Il faut prendre un gros crapau (*sic*), le mettre dans un pot de terre verny, et l'y laisser pendant vingt-quatre heures, bien bouché, après ayés un pot tout prêt, presque plein d'eau bouillante, jettés ce crapau dedans, bouchés bien le pot, et faites le boüillir à petit feu, jusqu'à ce que vous connoîtrés que le Crapau soit consumé et tout brisé. *Etc.*

Digitized by Google

De quoi guérir les crampes et stupeurs des membres. *Remède excellent :*

Prenés des limaces ou limaçons rouges, une bonne quantité, mettez les dans une serviete (*sic*), et couvrés les avec une assez bonne quantité de sel, mediocrement pulverisé : que deux personnes tiennent les deux bouts de la serviete, en remuant pendant une heure les limaçons et le sel dans la serviete ; pendés cette serviete ainsi jointe en quelque lieu propre, et mettés au dessous une écuelle, ou un autre vase convenable, pour en recevoir la liqueur qui en decoulera, et avec cette liqueur, vous frotterés chaudement les parties attaquées et engourdies, soir et matin, aussi l'épine du dos, depuis le col jusqu'à l'os appellé (*sic*) *sacrum*, voisin du fondement.

Qui n'a besoin de bons remèdes *pour les nerfs ?* Ils sont nombreux ; n'en prenons qu'un ; il est peu connu et semble mystérieux. « On peut aussi s'en servir pour les *goutes* (*sic*) *et sciatiques*. »

Drogues.

Prenés huile d'olive, 4 livres.
Fleurs d'Hypericon, demie (*sic*) livre.
Gros vin noir, un tiers.
Vers de terre, une livre.
Deux petits chiens en vie de l'âge de quinze jours.

Préparation.

Mettés l'huile et les fleurs d'Hypericon dans une bouteille de verre, que vous exposerés au soleil, l'espace de trente jours, pendant la Canicule, ou l'espace de quinze jours sur les cendres chaudes. Ce temps passé, il faut remettre le tout sur le feu, et y ajouter le tiers du gros vin noir, et le mettre sur le feu, jusqu'à ce qu'il boüille : après

Digitized by Google

il faut jetter (*sic*) dedans les deux petits chiens et la livre de vers de terre que vous laverés auparavant avec du gros vin, et couvrirés le pot, jusqu'à ce que le vin soit consumé. Ensuite vous le coulerés et garderés ce Baume dans une bouteille de verre, pour vous en servir au besoin.

La recette suivante est pour les dames :

Il peut arriver quelquefois que l'on sera piqué en quelque partie nerveuse par une épingle, une aiguille, ou par quelque épine (*sic*), d'où il s'ensuit une douleur assés facheuse. Pour l'appaiser (*sic*), il n'est rien de meilleur que cet excrement jaunâtre, qui s'engendre naturellement dans les oreilles. Il le faut tirer par l'introduction du petit doigt, ou de quelque autre chose, et l'appliquer sur la partie piquée, continuant cette application de temps en temps.

Les nerfs « retirés et racourcis » se rallongent infailliblement avec un onguent dans lequel entreront la « mouële et la graisse de trois têtes de mouton et de quatre pieds de bœuf ». Notez que ce remède peut s'appliquer aussi aux chevaux. C'est une médecine de cheval, sans en avoir l'air.

Et « pour purger la Mélancolie, Bile et Pituite » il n'est rien de plus souverain qu'une décoction de « sommités d'houblon ou pommes de renette, coupées en tranches, etc., si vous avez soin d'y ajouter douze grains d'Hellebore préparé ou des tendrons de couleuvre ».

Je laisse de côté, sans les dédaigner, les médicaments que l'usage a consacrés. S'ils figurent encore

Digitized by Google

au Codex, peut-être est-il juste d'en faire honneur à notre dame illustre et pieuse.

La surdité ne résistera pas à des œufs de fourmy broyés dans de l'huile d'olive ou à du jus de chou. (Cette dernière recette semble empruntée à Caton l'ancien qui, vous le savez, fait du chou une panacée.) Pour que les remèdes indiqués contre les maux d'yeux aient bon succès, « gardez-vous de manger des épiceries et viandes chaudes ». Ce serait trop long de détailler les dix remèdes prescrits pour conserver ou rendre la vue. Contre la fièvre quarte et la rage, outre six traitements très utiles, l'auteur préconise l'Orviétan : « De tous les remèdes que Dieu a révélés aux hommes pour la conservation de leur santé, celui qui a fait le plus de bruit. » « De la corne de cerf près de la tête » et du trochisque de vipère entrent dans sa préparation très compliquée.

Que ne donnerait-on pas pour se guérir « du Rhumatisme » ? Écoutez, et instruisez-vous, *Et nunc intelligite, eruditmini,* comme dirait Bossuet, après le psalmiste.

Le meilleur remède pour ces maux opiniâtres, est de suer dans un Tonneau couvert, ayant de l'eau de vie dans une écuelle de terre où le malade mettra le feu étant dans ledit Tonneau, la remuant avec un bâton. Notés que la sueur de Tonneau guerit aussi plus promptement les fievres. On entrera nud dans le Tonneau et on prendra huit onces d'Eau tiède.

Ce remède a-t-il vieilli ? ou notre auteur aurait-il pu dire, comme plus tard Senac de Meilhan, le fils du mé-

Digitized by Google

decin de Louis XV : « Hâtez-vous de prendre ce remède à la mode, pendant qu'il guérit. »

Rien n'est à signaler contre les maux de dents, sinon que, déjà, à cette époque, comme aujourd'hui, les remèdes indiqués étaient nombreux, probablement parce que aucun d'eux n'était d'un effet sûr. L'un des meilleurs semble avoir été « Du vitriol de Chypre qu'il faut tenir un peu dans la bouche, pendant l'espace d'un *Ave Maria.* » Auriez-vous le courage d'en essayer ?

Recommandation précieuse pour ôter les verrues :

Conservés les deux moitiés de pomme avec lesquelles vous avés frotté la verrue, dans un lieu bien fermé, qu'aucun animal ne les puisse manger; car dés aussi-tôt qu'elles commenceront à pourrir, les verrues commenceront à guérir, et quand elles seront tout-à-fait pourries, les verrues seront tout-à-fait gueries. Que si avant d'être pourries, quelque animal les mangeait, les verrues ne gueriroient pas.

Ce précepte me fait penser à une bonne femme du village de Laxou, près de Nancy, qui, quand j'étais enfant, me recommandait bien de rompre et de ne pas couper le pain dans ma tasse de lait, parce que « cela ferait mal aux vaches ».

Cette vieille paysanne était sincère. Et, à ce propos, demandons-nous si les donneurs des recettes qui remplissent mon volume méritent le même éloge. Y avait-il chez eux autant de charlatanisme que de naïveté ? Ils ne se faisaient pas payer, c'est déjà beaucoup. L'important serait de savoir s'ils guérissaient quelquefois

Digitized by Google

leurs malades et s'ils ne les tuaient jamais ! Les chiffres nous manquent. En tout cas, la mortalité ne semble pas avoir été excessive au dix-septième siècle et il y avait déjà beaucoup alors de *miséreux* très âgés et qui mouraient de vieillesse. Plusieurs de ces remèdes se retrouveront dans le *Medicinæ compendium in usum exercitationis domesticæ, digestum a Joanne de Gorter A. L. M. Medicinæ doctore et professore ordinario,* petit in-4, publié à Venise en MDCCLI à l'enseigne de l'*Aurore Apud Laurentium Basilium Superiorum permissu et privilegio,* avec un beau portrait de l'auteur gravé par Zucchi.

Avant que je m'arrête, car ce n'est ni gai ni réconfortant d'entendre si longtemps parler de maladies et d'apothicaireries, surprenons encore au passage une recette jolie et séduisante :

Au chapitre XLVI de la seconde partie c'est tout un bouquet :

Pour faire la véritable Eau de la Reyne d'Hongrie, qui guérit le mal des yeux, mal d'estomac, mal de poitrine ; guérit les goutes (*sic*) Paralisies (*sic*), et toutes sortes de douleurs et membres infirmes, renouvelle les forces, fait bon esprit, nettoye les moëlles des os, fortifie les esprits de la vie en leur nouvelle opération ; elle est bonne pour les maladies qui trainent en langueur, et donne une parfaité beauté aux femmes et très-souveraine pour plusieurs autres maux

(Ne dirait-on pas la douce Revalescière du Barry ?) Gorgibus et Harpagon lui auraient peut-être fait grâce, pourvu qu'elle ne servît pas à la toilette.

Digitized by Google

Drogues.

Prenés de l'Eau de vie distilée (*sic*) quatre diverses fois 30 onces.

Fleurs de Romarin, 20 onces.

(C'est la plante funèbre et solennelle de la chanson de Malbrough composée en 1709.

A l'entour de sa tombe, Romarin l'on planta;
Sur la plus haute branche, le rossignol chanta.)

Préparation

Mettez le tout dans un vase convenable, bouchés le bien, et l'y laissés pendant deux jours; et ensuite de cela, vous distillerez cette liqueur dans un alambic au Bain-marie, et la conserverez dans de (*sic*) bouteilles bien bouchées, pour vous en servir.

Manière de s'en servir.

La dose de cette Eau est une dragme (*c'est-à-dire un gros, ou la huitième partie de l'once*), que vous prendrez mêlée dans quelqu' (*sic*) autre liqueur, soit vin ou boüillon, une ou deux fois la semaine, et c'est generalement pour tous les maux cy-dessus mentionnés; comme aussi de les en froter (*sic*). Notés que lorsque vous voudrés vous servir de ce Remede, soit pour le prendre, soit pour s'en froter, il ne faut pas le faire chauffer.

Cette Recepte fut donnée à Izabelle, Reyne d'Hongrie, par un Hermite, qu'elle n'avoyt jamais veu ny connu, ni ne peut voir après qu'il lui eut (*sic*) baillée, c'est pourquoy elle creut que ce fut par un Ange : laquelle Recepte l'on trouva écrite dans ses heures : et comme elle était gouteuse (*sic*) et infirme de tous ses membres, elle s'en servit pendant un an et fut parfaitement guerie, même elle s'en lavoit le visage, ce qui la rendit très-belle (1).

1. Ce doit être au treizième ou au quatorzième siècle; il y a trois Élisabeth ou Isabelle reines de Hongrie : la première, femme

Digitized by Google

Regrettons que ce soit à peu près la seule « recepte » dont l'origine historique ait été indiquée. Il nous plairait que les autres eussent aussi une origine miraculeuse qui serait un garant de leur vertu. Si M. Anatole France avait connu cette légende, il nous l'aurait sans doute racontée de la même plume qui a célébré si délicieusement la merveilleuse aventure du Jongleur de Notre-Dame, et elle aurait peut-être aussi séduit et tenté la tendre imagination d'un Massenet.

Je ne dirai rien des douze recettes que l'illustre et pieuse Dame a pris la précaution de recommander pour les femmes « qui sont en travail d'enfant ». Mme de Montespan a pu les utiliser successivement pour ses deux enfants légitimes et pour les huit bâtards qu'elle a donnés à Louis XIV.

Que n'a-t-on, dans la dernière maladie de Mme de Montespan, consulté notre livre qui avait été justement placé dans sa petite bibliothèque d'Oiron ? Mais elle prenait les eaux à Bourbon-l'Archambault. Saint-Simon raconte que : « Mme de Montespan, dans une très bonne santé, se trouva si mal une nuit, que ses veilleuses (qu'elle avait toujours au pied de son lit, par crainte de la mort) envoyèrent éveiller ce qui était chez elle. La maréchale de Cœuvres accourut des premières qui, la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l'instant donner de l'émétique de son autorité, mais une dose si forte que l'opération

d'Étienne V, morte en 1292 ; la deuxième, femme de Ladislas II, fille de Ladislas Ier, roi de Naples, mariée en 1286 ; la troisième, femme de Louis Ier le Grand, fille d'Étienne, Ban de Bosnie, morte en 1386.

Digitized by Google

leur en fit une telle peur, qu'elle résolut à l'arrêter, ce qui peut-être lui coûta la vie (1). » La table des matières du *Recueil de remèdes* ne mentionne jamais l'emploi de l'émétique que pourtant Dusausoi d'Abbeville avait très heureusement administré à Louis XIV, en 1658. J'espère donc que ce n'est pas ce livre qui a tué la malade et que la maréchale n'y a pas eu recours.

Voici le remède que la Dame charitable recommandait contre l'apoplexie.

D'abord que vous verrés une personne quelle qu'elle soit, attaquée de ce cruel et dangereux mal, il faut lui ouvrir les dents avec une cuillière (*sic*) et luy remplir la bouche de *gros sel*. Cela fait il le (*sic*) faut seigner tout-à-l'heure même, c'est à dire au beau commencement, et dans le premier moment, car icy la diligence est tout.

Dés que le malade sent ce sel, il jette quantité de Pituite, crasse, épaisse et visqueuse, que le sel attire dans sa bouche, à cause de l'acrimonie du sel.

Ce gros sel eût-il été plus efficace ? Il était au moins anodin.

Les bons remèdes font penser aux mauvaises, aux méchantes drogues, et nous ne pouvons oublier que le nom de M^me^ de Montespan se trouva fortement compromis dans l'*Affaire des poisons*. J'ai le droit de ne pas m'en occuper ici et je veux croire qu'elle ne s'est jamais servie de sa science, si elle en eut, que pour sauver la vie des pauvres malades. Du reste, il n'est heureusement pas prouvé qu'elle ait fait célé-

1. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, tome II, p. 322 de l'édition Chéruel, in-12.

Digitized by Google

brer des Messes noires, ni qu'elle se soit débarrassée par un crime de sa dangereuse rivale, la jeune et séduisante Fontanges. Aussi bien cette question ne rentre-t-elle pas dans mon sujet. M. Jules Loiseleur et M. Frantz Funck-Brentano l'ont amplement traitée avec un vif souci de la vérité. Je vous y renvoie. Aujourd'hui j'ai pu ne vous dire que du bien d'une dame charitable qui mériterait même qu'on en dît davantage encore. Du reste, si quelques-uns d'entre vous ont confiance dans les ordonnances de mon Recueil, autres que les précédentes, *doctior cum libro,* je suis toujours à leur disposition.

P.-S. — J'ai fini par où il eût été prudent de commencer : consulter le savant *Dictionnaire des anonymes* de Le Barbier ; or, il n'hésite pas à attribuer le *Recueil des remèdes faciles* à M^me^ Foucquet. Voilà donc toutes mes suppositions détruites ! M'est-il permis pourtant de concevoir quelque espoir, quelques doutes ? Le Barbier ne donne aucune preuve. Quelle était cette dame Foucquet ? C'est ce qu'il faut rechercher. Elle a échappé jusqu'ici à mes investigations ; mais si elle a mérité les titres de pieuse, illustre, charitable, il ne devra pas être impossible, espérons-le, de retrouver sa trace. Vous me permettrez de vous communiquer les résultats de mon enquête ; si M^me^ Foucquet est bien réellement l'auteur de notre livre anonyme, elle aura le mérite d'avoir rehaussé sa bonté par sa modestie.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

L'AUTEUR

Je m'étais donc complu dans l'idée que l'auteur anonyme du *Recueil de remèdes faciles,* qualifié par l'éditeur de « Dame illustre et pieuse », était la marquise de Montespan ; bien que les femmes de cette qualité fussent nombreuses au dix-septième siècle, plusieurs indices semblaient désigner la trop célèbre favorite à ma préférence. Sans lui pardonner ses fautes, l'histoire doit reconnaître qu'elle s'appliquait à conserver intacte la vertu de la charité, comme une expiation capable de fléchir le jugement des hommes et de Dieu. Heureusement, je n'avais rien osé affirmer, car mon illusion ne fut pas longue. La Bibliothèque municipale de Nancy possède de ce petit livre une édition postérieure à la mienne, que je n'avais pas été à même de consulter. Le hasard malin voulut qu'elle me fût signalée trop tard. Or, cette édition porte le nom de l'auteur : « Madame Foucquet. » De plus, l'*Index-catalogue de la librairie,* publié à Washington, donne, au volume consacré à la médecine, une liste de très nombreuses éditions de cet ouvrage, et de traductions qui en furent faites notamment en allemand et en anglais, toutes attribuées à M^me^ Foucquet, sans compter ce que disent les diverses biographies de cette dame. Naturellement, d'abord, je regimbai : il est si pénible

Digitized by Google

d'avouer qu'on a été trompé, davantage encore, qu'on s'est trompé soi-même !

> L'homme est de glace aux vérités ;
> Il est de feu pour les mensonges.

La Fontaine l'a bien vu, et a eu le courage de le proclamer. Qui sait si ce n'est pas un prête-nom ? La marquise de Montespan, née de Rochechouart Mortemart, ne se croyait-elle pas trop grande dame pour signer un livre de médecine ? On a prétendu que Scipion Émilien était le véritable auteur des comédies attribuées à Térence (Boileau lui-même l'a cru) (1) ; que Shakespeare avait prêté ou vendu son nom au chancelier Bacon. *La Relation de l'Ile imaginaire, la Princesse de Paphlagonie, Zaïde* et *la Princesse de Clèves* ont paru sous le nom de Segrais, quand on en connaît maintenant les vrais auteurs, M^lle^ de Montpensier et M^me^ de La Fayette. Aujourd'hui encore, ces arguments d'avocat me touchent un peu. Il me sembla pourtant plus sage et plus commode, pour en finir, de me condamner moi-même, avec la satisfaction du reste d'arriver enfin, à peu près, à la certitude, et de pouvoir conclure : c'est donc convenu : le livre n'est pas de M^me^ de Montespan ; tout au plus y a-t-elle, peut-être, collaboré, comme d'autres dames pieuses et charitables, et l'ouvrage a été signé par celle qui a tenu la plume, qui a

1. Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis sous le nom de Térence
Sut-il mieux badiner que toi ?
(Boileau, *Stances à M. Molière.*)

Digitized by Google

inscrit, codifié, distribué les remèdes; cette œuvre collective, successivement revue, augmentée, se réédita longtemps après la mort de son auteur, ou de ses auteurs; le nom inscrit à la première page serait alors ce qu'on appelle un *pavillon,* tel Napoléon Landais, qui n'a jamais existé; tel l'abbé Claude Le Ragois qui composa, pour le duc du Maine, une *Histoire de France,* imprimée en 1684, et dont j'ai sous les yeux une édition, publiée toujours sous le même nom, en l'année 1836. Cela s'était fait déjà, dit-on, pour l'*Épitome* de Florus, continué jusqu'à Trajan. Mais ne vais-je pas recommencer à m'entêter? Non, n'ayez pas peur; l'auteur est bien Mme Foucquet; mais laquelle? Il y en eut trois; la mère et les deux femmes du surintendant. Écartons tout de suite la première des deux épouses, Louise Fourché, dame de Quehillac, très riche héritière de Bretagne, qui est une figure effacée. La seconde femme était Marie-Madeleine de Castille Ville-Mareuil. Le choix devient assez difficile entre dames, chacune d'une piété et d'une charité remarquables. Aucun biographe pourtant n'a hésité pour désigner Mme Foucquet la mère, connue sous le nom de la mère des pauvres, et cette décision paraît juste.

En feuilletant au hasard les écrivains du dix-septième siècle qui parlent de leurs contemporains, voyons d'abord si ce qu'ils disent d'elle confirme cette réputation. Mme de Sévigné a dû fréquenter Mme Foucquet; et, de fait, la mentionne souvent. Suivons l'ordre des dates (1):

1. Toutes les citations des lettres de Mme de Sévigné sont

Digitized by Google

Le jeudi 20e novembre 1664. A M. de Pompone.

Mme Foucquet la mère a donné un emplâtre à la Reine, qui l'a guérie de ses convulsions, qui étaient à proprement parler des vapeurs. La plupart, suivant leur désir, se vont imaginant que la Reine prendra cette occasion pour demander au Roi la grâce de ce pauvre prisonnier ; mais pour moi qui entends un peu parler des tendresses de ce pays-là, je n'en crois rien du tout. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait de cet emplâtre, disant que c'est une sainte que Mme Foucquet, et qu'elle peut faire des miracles.

M. Monmerqué met en note : « On a de cette dame, qui s'occupait surtout de bonnes œuvres, un recueil de recettes (1665, in-12). » D'après le *Manuel du Libraire et de l'Amateur de livres,* de Brunet, la première édition anonyme donnée à Villefranche est, non pas de 1665, mais de 1675 ; la mienne est de 1678.

Le lundi 24e novembre. A M. de Pompone.

J'ai vu la mère de M. Foucquet : elle me conta de quelle façon elle avait fait donner cet emplâtre par Mme de Charost (*fille du premier mariage de Foucquet*) à la Reine. Il est certain que l'effet en fut prodigieux. En moins d'une heure, elle rendit sa tête dégagée et il se fit une évacuation si extraordinaire, et de quelque chose de si corrompu, et de si propre à la faire mourir la nuit suivante dans son accès, qu'elle-même dit tout haut que c'étoit Mme Foucquet qui l'avoit guérie ; que c'étoit ce qu'elle avoit vidé qui lui avoit donné ces convulsions dont elle avait pensé mourir la nuit d'auparavant. La Reine mère en fut persuadée et le

faites d'après l'édition de M. Monmerqué dans la collection des *Grands écrivains de la France,* donnée par la maison Hachette et Cie.

Digitized by Google

dit au Roi qui ne l'écouta pas. Les médecins, sans qui on avait mis l'emplâtre, ne dirent point ce qu'ils en pensoient et firent leur cour aux dépens de la vérité. Cependant cette vérité est dans le cœur de tout le monde. Voilà encore de ces choses dont il faut attendre la suite.

Dimanche au soir 21e décembre 1664. A M. de Pompone.

Ce matin le Roi a envoyé le chevalier du guet à Mmes Foucquet, leur commander de s'en aller toutes deux à Montluçon, en Auvergne (*c'est plus exactement en Bourbonnais, mais tout près de l'Auvergne, aujourd'hui dans le département de l'Allier*), le marquis et la marquise de Charost à Ancenis, et le jeune Foucquet à Joinville en Champagne. La bonne femme a mandé au Roi qu'elle avoit soixante et douze ans, qu'elle supplioit Sa Majesté de lui donner son dernier fils, pour l'assister sur la fin de sa vie, qui apparemment ne seroit pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol, car le Roi change l'exil en une prison. On lui refuse sa femme, contre toutes les règles.

Lundi au soir, 22e décembre 1664. A M. de Pompone.

On a séparé de M. Foucquet, Pecquet.

Dans une note, M. Monmerqué dit : « Jean Pecquet, né à Dieppe, anatomiste célèbre, et médecin de Foucquet. On lit dans les *Mélanges* qu'Argonne a publiés sous le nom de Vigneul de Marville, que Pecquet ne pouvait se consoler d'avoir un si bon maître et qu'il disait souvent que *Pecquet* avait toujours rimé, et rimerait toujours avec *Foucquet*. Il fut relégué à Dieppe ; Mme Foucquet obtint son rappel. Il fut nommé membre de l'Académie des sciences, lors de la fondation de cette compagnie. Pecquet était aussi le médecin de Mme de Sévigné. » La *Grande Encyclopédie* des

Digitized by Google

sciences médicales de Dechambre confirme ces renseignements et cite de belles cures qu'il fit dans la famille de Mme de Sévigné. Aurait-il collaboré à notre petit livre ?

Plus loin, dans une même lettre :

On a obtenu que la mère n'ira qu'au Parc, chez sa fille qui en est abbesse. (*Marie-Élisabeth Foucquet, sœur du surintendant, abbesse de Parc-aux-Dames, près de Senlis.*)

Jeudi au soir, 25e décembre 1664. A M. de Pompone.

Enfin, la mère, la belle-fille et le frère ont obtenu d'être ensemble ; ils s'en vont à Montluçon, au fond de l'Auvergne. La mère avait permission d'aller au Parc-aux-Dames avec sa fille, mais sa belle-fille l'entraîne... Je crois que les pauvres exilés sont arrivés présentement à leur gîte.

A Moulins, jeudi 18e juin 1676. A Mme de Grignan.

Nous avons couché chez Mme Foucquet, où une fort jolie femme de ses amies nous vint faire les honneurs. Ces pauvres femmes sont à Pomé (*sic*), une petite maison qu'elles ont achetée, où nous allons les voir après dîner.

...Je vous écrirai de Pomé de grandes particularités qui vous surprendront, de Mme de Montespan : ce qui vous paraîtra bon, c'est que ce seront des vérités, et toutes des plus mystérieuses.

Remarquons ces relations qui seront fréquentes entre Mme de Montespan et la famille Foucquet. Il faudra y revenir.

A Moulins, à la Visitation, dans la chambre où ma grand'mère (Jeanne de Chantal) est morte... ce dimanche après vêpres, 17e de mai 1676. A Mme de Grignan.

J'arrivai hier au soir ici, ma chère enfant, en six jours, très agréablement. Mme Foucquet, son beau-frère et son

Digitized by Google

fils vinrent au-devant de moi; ils m'ont logée chez eux. J'ai dîné ici, et je pars demain pour Vichy..... Mme de Montespan est à Bourbon..... Elle a fait douze lits à l'hôpital; elle a donné beaucoup d'argent; elle a enrichi les Capucins. Elle souffre les visites avec civilité, M. Foucquet (*probablement, dit M. Monmerqué, Gilles Foucquet, frère du surintendant*) et sa nièce (*Mme de Crussal, la deuxième fille du surintendant*) l'ont été voir; elle causa une heure avec lui sur les sujets des plus délicats. Mme Foucquet s'y rendit le lendemain; elle l'écouta avec douceur et avec une apparence de compassion admirable. Dieu fit dire à Mme Foucquet tout ce qui se peut au monde imaginer de mieux, et sur l'instante prière de s'enfermer avec son mari et sur l'espérance qu'elle avoit que la Providence donneroit à Mme de Montespan, dans les occasions, quelque souvenir et quelque pitié de ses malheurs. Enfin, sans rien demander de positif, elle eut un art de faire voir les horreurs de son état, et la confiance qu'elle avoit en sa bonté, qui ne peut venir que de Dieu : ses paroles m'ont paru toutes choisies pour toucher un cœur, sans bassesse et sans importunité : je vous assure que le récit vous en aurait touchée. Le fils de Mme de Montespan est chez Mme Foucquet à la campagne, d'où elle est venue pour me voir. Il a dix ans; il est beau et spirituel; son père l'a laissé chez ces dames en venant de Paris.

(Il s'agit ici du fils légitime de Mme de Montespan, Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, gouverneur de l'Orléanais, lieutenant-général, gouverneur d'Amboise, surintendant des bâtiments. « C'est, ajoute M. Monmerqué, ce courtisan raffiné dont Saint-Simon parle en tant d'endroits.)

A Ponté, samedi 20e juin 1676. A Mme de Grignan.

Toute la sainteté du monde est ici; cette maison est agréable; la chapelle est ornée.

Digitized by Google

A Moulins, dimanche au soir, 21e juin 1676. A Mme de Grignan.

Quel bonheur, ma très chère, de recevoir votre lettre du 17e, en arrivant de Ponté, où j'ai laissé les deux saintes. J'ai amené Mlle Foucquet qui me fait les honneurs de chez sa mère; elle s'en retournera demain matin, quand je partirai pour aller coucher à Nevers..... Mmes Foucquet m'ont chargée de leurs saints compliments.

Qu'était donc cette Mme Foucquet dont Mme de Sévigné parle avec tant d'émotion, de sympathie et d'admiration? Disons d'avance qu'il n'y a qu'une voix sur son compte; fait à peu près unique dans l'histoire, un concert unanime d'éloges. La tendresse passionnée de Mme de Sévigné pour Foucquet l'a, peut-être, rendue un peu partiale à l'égard de la pauvre mère du prisonnier? Vous réclamez des jugements plus désintéressés! Saint-Simon, qui n'avait que six ans quand elle mourut, n'a pas pu la connaître; mais sa malice n'a trouvé aucun moyen de s'exercer sur elle.

La mère de Foucquet, dit-il, qui avait vu mourir quatre de ces fils dont trois ont figuré dans nos *Mémoires,* l'archevêque de Narbonne en 1673, l'abbé et le surintendant, succomba elle-même en 1681 dans un âge très avancé et avec une réputation méritée de vertu et de sainteté. (*Mémoires,* tome XVIII, p. 105. Édition Chéruel. in-12.)

Voici ce que rapporte l'abbé de Chaisy, si volontiers *cancanier et mauvaise langue :*

La Forest alla aussi chez Mme Foucquet la mère dont la vertu et la sainteté méritent l'attention. Elle ne s'était point élevée de la fortune de son fils, toujours occupée de la prière et du soin des pauvres. « Madame, lui dit brus-

Digitized by Google

quement La Forest, M. le surintendant a été arrêté à Nantes. » Elle se jeta aussitôt à genoux et dit : « Je vous remercie, mon Dieu : je vous ai toujours demandé son salut : en voilà le chemin. » Elle était aussi humble que la femme du surintendant était fière et insolente..... (*Mémoires de l'abbé de Chaisy,* livre III^e^, p. 590 de l'édition Michaut et Poujoulat).

Voyons dans l'histoire du dix-septième siècle, comme elle s'écrit aujourd'hui, *sine ira et studio,* avec un scrupule d'impartialité qui n'exclut pas la sympathie pour les malheureux, ce qu'elle dit de M^me^ Foucquet. Sans entrer dans une question étrangère à notre sujet, à savoir si le surintendant méritait les rigueurs cruelles de Louis XIV, deux de nos historiens récents, Chéruel et M. Jules Lair, peuvent à coup sûr être invoqués; l'un, grave, calme, mais visiblement fasciné par Louis XIV, l'autre, consciencieux, ému, suspect, peut-être, d'une pitié assez marquée envers Foucquet. S'ils diffèrent sensiblement sur le compte du surintendant, tous les deux s'accordent à exalter une mémoire à laquelle il est défendu de toucher, la mémoire de M^me^ Foucquet, la mère des pauvres.

Voici des extraits de l'ouvrage de CHÉRUEL, *Mémoires sur la vie publique et privée de Foucquet, surintendant des finances.* (Paris, Charpentier, 2 vol. in-12, 1862). Tome I, pages. 3 et 4.

Du côté maternel, Nicolas Foucquet descendait d'une ancienne famille parlementaire, celle des Maupeou qui a obtenu, au dix-huitième siècle, une triste célébrité, mais qui n'était encore connue, au dix-septième siècle, que par des traditions de vertus domestiques. Marie Maupeou, mère

Digitized by Google

des Foucquet, dont nous nous occupons, contraste par la simplicité et la pureté de sa vie avec l'éclat et la corruption de ses fils. Tandis qu'ils abusaient des plus hautes dignités pour y étaler leur faste et leurs vices, elle prodiguait des secours aux misères qu'avait multipliées la Fronde. Il ne faut pas oublier que, pendant cette époque si agitée par les factions, on vit se déployer, à côté d'effroyables souffrances, une ardente charité, féconde en établissements de bienfaisance. C'est alors que saint Vincent de Paul, que l'on appelait M. Vincent de la Mission, établit à Saint-Lazare des prêtres chargés de prêcher l'Évangile dans les campagnes et institua les sœurs de la Charité. Il fut secondé par Mme Legras (Louise de Marillac), veuve d'un secrétaire des commandements de Marie de Médicis et première supérieure de ces sœurs de la Charité ou sœurs grises qui ne tardèrent pas à se répandre dans toute la France pour soulager les malades et instruire les jeunes filles pauvres. Mme de Miramion, si connue par l'audacieuse tentative de Bussy-Rabutin, fonda, vers le même temps, la maison de Sainte-Pélagie qui offrait un asile aux femmes et aux filles perverties. Marie Maupeou a sa place parmi ces saintes femmes qui se dévouaient au soulagement de la misère et de la souffrance. Elle ne donna à ses fils que des exemples de vertu, qui malheureusement furent peu suivis.

Pour ce qui touche la mère de Foucquet, M. Jules Lair, dans sa savante biographie si documentée : *Nicolas Foucquet* (2 vol. in-8. Paris, Plon et Nourrit, 1890), ne contredit en rien l'austère Chéruel (Tome I, pp. 9 et suiv.) :

Lorsqu'en 1596, après les guerres civiles, Sully entreprit de réorganiser les finances, il constata que la province de Bretagne ne rapportait rien. Les impôts en régie produisaient peu, et ce peu se perdait par les chemins entre Rennes et Paris. Pour remédier au mal, Sully fit choix

Digitized by Google

d'un maître des comptes, Gilles de Maupeou, homme imbu de ses idées, fait en quelque sorte à son image. Gilles se rendit en Bretagne, séjourna plusieurs années à Rennes, trouva dans le parlement un utile concours qui fut continué à son beau-frère Morely, maître des requêtes, intendant en cette même province. On s'explique maintenant comment le jeune conseiller François Foucquet, troisième du nom, épousa, en 1610, Marie de Maupeou, fille de Gilles et de Marie de Morely. Le nouveau marié avait déjà repris au parlement de Paris le siège de conseiller, occupé jadis par son père. Il demeurait rue de Jouy. « Du mardy, après midy, 24 juillet 1640, a été inventorié ce qui suit. En suivent les titres. 1° Traicté de mariage entre François Foucquet et dame Marie de Maupeou, passé par-devant Lenormand et Hault de Sens, notaires à Paris, le 22 février 1610. » (Inventaire après décès des meubles de F. Foucquet ; étude de Me Lefebvre, notaire à Paris.)

La famille Maupeou tenait dans la société un rang au moins égal à celui de la famille Foucquet. Elle était même plus fortement établie. D'après Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* 1850, elle portait : D'azur à un porc-épic d'or (*Armorial de Paris,* Bibliothèque nationale, Ms.). Une branche aînée, anoblie en 1580, comptait parmi ses membres plusieurs conseillers au parlement : un René de Maupeou était conseiller à la Cour des aides ; la branche cadette avait pour chef notre Gilles de Maupeou. Le mariage des jeunes gens s'accomplissait dans un temps fortuné. François Foucquet fut le témoin des premières tentatives de révolte contre l'autorité royale. C'était heureusement un homme bien équilibré, marié à une femme d'un solide caractère. Tous deux, résignés à leur temps, s'en remettaient à la Providence du soin

Digitized by Google

de leur avenir. Dès la première année de leur mariage, un garçon leur vint, qu'on nomma François, comme tous les aînés de la famille ; il fut suivi de deux sœurs, et d'un frère, Nicolas, en 1615, le surintendant, né rue de la Verrerie, dans une maison où ses parents demeurèrent assez longtemps.

Voici son extrait de baptême retrouvé par Jal :

Baptistaire du surintendant au Registre de Saint-Jean en Grève, 27 janvier 1615 : « Nicolas, né rue de la Verrerie, fils de M. maistre François Foucquet, conseiller du Roy en sa court de parlement et commissaire des requêtes du Palais à Paris, et de demoiselle Marie Maupeou, son espouse. Le parrain, noble homme M. Nicolas Morely, S^r de Chenevier, conseiller notaire et secrétaire du Roy ; la marraine, Magdeleine Maupeou, femme de noble homme M. Claude de Bugnon, sg^r. dud. lieu, conseiller trésorier du Roy en la généralité d'Amiens.

La même année, François Foucquet vendit 69 000 livres sa charge de conseiller au parlement, pour en acheter une de maître des requêtes de l'hôtel qui lui en coûta 90 000, afin d'obéir aux indications de son beau-père, alors chef de la famille, qui, l'année suivante, atteignait au sommet de la fortune, nommé contrôleur général des finances par le président Jeannin...

François Foucquet, ayant été choisi avec un autre maître des requêtes, Amelot, pour installer officiellement les jésuites au collège de Clermont, leur confia l'éducation de ses deux fils...

Page 61. M^me Foucquet était une sainte. Lorsque le Père Vincent fonda l'œuvre des Dames de la Charité, elle

Digitized by Google

fut l'une de ses premières assistantes avec Élisabeth d'Aligre, femme du chancelier Séguier, avec Anne Poitou, sœur du président Machaut, avec Mme de Lamoignon. Au point de vue mondain, l'œuvre procurait de belles relations; mais, en vérité, l'amour du bien dominait ces âmes d'élite. Jamais piété ne se montra plus sincère, ni charité plus délicate. Le premier soin de ces nobles femmes fut de libérer les malheureux pauvres de l'obligation de se confesser en entrant à l'Hôtel-Dieu. (*Vie de Mlle Legras*, p. 118.)

En 1635, M. et Mme François Foucquet avaient six fils et six filles; sur seize enfants, douze vivants. La mère était très méthodique. « Bonne, active, intelligente, résolue, vraie femme forte de l'Écriture; au milieu des soins prodigués à ses seize enfants, elle trouvait le temps de visiter les pauvres et de pratiquer sans ostentation toutes les bonnes œuvres (p. 65). » François Foucquet, inhumé en l'église de la Visitation, eut, malgré ses recommandations, de pompeuses funérailles qui coûtèrent 4 000 livres, c'est-à-dire 20 000 fr. Son fils aîné avait vingt-cinq ans; la veuve devait pourvoir encore quatre enfants, de dix-huit, douze, sept et cinq ans.

« Cette Mort, accablée de reproches, a souvent épargné les Foucquet, bien que la mère de famille, Marie de Maupeou, se soit posée comme son ennemie, en soignant les malades, en multipliant les remèdes efficaces. »

•

Cette pensée singulière est extraite de l'*Apologie de la mort* par le R. P. jésuite Cossart, ami et condisciple de Nicolas Foucquet (page 393).

La piété qui inspirait à Mme Foucquet une ardente charité, lui fut aussi d'un grand secours pour accepter, comme une juste expiation, les malheurs de son fils et pour les supporter avec résignation. Témoin ce passage curieux de *La Vie de saint Vincent de Paul*, par

Digitized by Google

Collet, tome III, page 711. Édition abrégée, page 312, cité par M. Jules Lair :

« Elle avait fait placer le petit livre *Davidis suspiria*, du P. des Champsneufs, dans la grande Bibliothèque de son fils (sans doute pour qu'il y puisât de salutaires avertissements); mais, voyant que ces conseils n'étaient pas suivis, la mère de Nicolas, que cette prospérité inquiétait, que la vie fiévreuse et dissipée de son fils alarmait, alla exprimer ses craintes au Père Vincent. Ce saint homme connaissait Foucquet, ses défauts, ses vices, si l'on veut, mais aussi son bon cœur, son incomparable charité pour les pauvres et les missions. Il lui répondit : « Pendant des mois et des années, ni conseils, ni sermons, ne valent. Tout à coup une heure sonne où la voix, longtemps méconnue, se fait entendre aux fils des bonnes mères, où à ces mères chrétiennes Dieu rend bon compte de leurs fils. » Dirons-nous que cette pieuse mère ait été contente d'une catastrophe qui sauvait l'âme de son enfant ? Ce serait peut-être excessif; mais elle en accepta avec reconnaissance les salutaires conséquences.

La grande fortune de son fils ne l'avait pas éblouie. Elle l'inquiétait plutôt, comme en témoignent ses confessions au Père Vincent de Paul. « Donnez la mère et l'enfant à Dieu », lui avait répondu le saint. C'est encore Collet qui cite cette parole : « Quand Laforêt, accourant au galop de Nantes, lui annonça brusquement l'arrestation de son enfant, elle se mit à genoux et dit simplement : « Je vous remercie, mon Dieu, je vous ai toujours demandé son salut. En voici le chemin. » Quelques heures après, cette pauvre grand-mère était chargée du lourd fardeau de ses petits-enfants, à peu près jetés dans la rue par Séguier. »

Voici ce que raconte l'honnête Mme de Motteville :

Ses enfants... furent remis entre les mains de leur grand-mère, qui était une sainte. Quand elle sut le malheur de

Digitized by Google

son fils, elle remercia Dieu de ses disgrâces, espérant qu'elles romproient les chaînes qui le tenoient attaché au péché, et contribueront à son salut. » (*Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche,* p. 228 du tome V de l'édition princeps, 1723.)

Ces paroles de la pieuse dame ont frappé le sceptique Sainte-Beuve qui, au tome V des *Causeries du lundi,* page 250, après avoir relaté la disgrâce de Foucquet, ajoute :

Il sembla d'abord, à Pignerol, justifier le vœu de la respectable et sainte mère, laquelle ne voyait dans les grandeurs du surintendant qu'une occasion de fautes et de chutes et qui, en apprenant son arrestation à Nantes, se jeta à genoux, en s'écriant : « C'est à présent, mon Dieu, que j'espère le salut de mon fils. »

Elle demanda, nous dit M. Ravaisson, dans les *Archives de la Bastille,* que sa belle-fille et ses autres fils l'aidassent à défendre l'accusé : « Seule, vieille, malade, elle y succomberait. » Ici, vous le voyez, l'amour maternel, ce qui est bien permis, reprenait le dessus sur les calculs d'une piété qui paraîtrait inhumaine, si elle n'était chrétienne. On croit déjà entendre Bossuet s'écrier dans l'*Oraison funèbre* de Henriette de France :

Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une, de l'avoir fait (*sic*) chrétienne ; l'autre, Messieurs, qu'attendez-vous ? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils ? Non : c'est de l'avoir fait reine malheureuse... Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix,

Digitized by Google

quand elle a uni le christianisme avec les malheurs ! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentiments de la foi. De là naissent des monstres de crimes, des raffinements de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondements à ces terribles malédictions que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile : « Malheur à vous qui riez ! Malheur à vous qui êtes pleins et contents du monde ! » Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là on expie ses péchés ; là on épure ses intentions ; là on transporte ses désirs de la terre au ciel ; là on perd tous les goûts du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter, les plus expérimentés font des fautes capitales..... Nous voyons que Dieu seul est sage ; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Sénèque avait déjà, dans son *De Providentia,* exprimé, mais d'un ton moins élevé, une partie de ces idées. Sept ans avant Bossuet, Mme Foucquet les professe, sans aucun apprêt oratoire, avec une concision convaincue. George Sand, à un autre point de vue, les répète en écrivant la belle lettre[1] qu'Alfred de Musset s'est à peu près contenté de mettre en vers dans *La Nuit d'Octobre.* Qu'il a dû coûter à cette mère de déclarer qu'elle était contente de voir son fils souffrir ! L'Évangile ne nous dit pas que la Vierge Marie ait eu ce courage au pied de la croix. Mais ce contentement

1. Publiée par *la Revue de Paris,* livraison du 1er novembre 1896.

Digitized by Google

n'empêchera pas Mme Foucquet de vouloir obtenir la grâce du condamné. La même piété héroïque se retrouve chez Mme de Maintenon. M. Alfred Rébelliau, dans une pénétrante étude sur le *Second veuvage de Françoise d'Aubigné,* la fait ressortir très nettement.

« Plus ma fortune s'améliorait, a dit Mme de Maintenon, plus je devenais dévote. » C'est qu'elle est de celles (et ici la marque protestante se sent) chez qui la piété est, en partie, volonté. Puis, à partir de 1680 environ, cette piété s'est accrue de l'idée de sa « mission » auprès de Louis XIV. Trente-cinq années durant, elle est allée chez elle en grandissant, à mesure que cette femme prenait une conscience plus claire, plus exaltée de ce dessein surnaturel en vue duquel ses confesseurs et directeurs lui répètent qu'elle a été « élue » et sans lequel serait inconcevable le prodige inouï de son élévation...

Or, en septembre 1715, il a fini de se réaliser, ce dessein. Elle a rempli sa « mission ». La *Conversion* du grand roi s'est confirmée et couronnée par le dénoûment triomphant, rêve de tout chrétien convaincu : — une bonne mort. — Mme de Maintenon a magnifiquement réussi. Non seulement Louis XIV avait acquis, visiblement, une « piété solide », mais « il a paru, à sa mort, si résigné, si humble, si rempli de piété, de religion, de paix et d'amour de Dieu », il a fini d'une manière si « édifiante », si « sainte », — tous ces mots sont de Mme de Maintenon elle-même, — qu'on peut être certain de son salut éternel. « Personne, parmi les gens de bien, n'en doute. » Mais alors, il faut nous figurer le sentiment qui pénètre la mystique et logique ouvrière de cette œuvre de rédemption. C'est *la joie*... Lorsque Mme de Maintenon, après avoir vu pour la dernière fois et quitté, avec la permission de son confesseur, le Roi qui ne la reconnaissait plus, roulait vers Saint-Cyr dans le carrosse du maréchal de Villeroy, « elle pleura, dit Mlle d'Aumale, qui l'accompagnait, *mais en chrétienne*...

Digitized by Google

Ses larmes étaient de joie. » Ce sentiment revient dans tous ses propos : « Dans le fond du cœur, sa mort chrétienne me donne de la *joie.* » « *Je ne pleure point le roi,* il est maintenant heureux. » « Consolez-vous, écrit-elle au maréchal de Noailles, par le *bonheur* de celui que vous regrettez. » Pour s'abandonner à cette allégresse, elle n'avait pas attendu son dernier soupir. Il n'avait pas encore fermé les yeux qu'elle avait « déjà » — c'est elle qui le déclare — dit plusieurs fois le *Te Deum.* (*Revue bleue* du 3 février 1906, p. 138.)

Le 5 août, rapporte M. Lair, trois femmes se rendent devant la grand'chambre, s'agenouillent, présentant une requête. C'étaient la mère, la femme et la fille de Foucquet qui réclamaient la protection de la Cour pour poursuivre devant des commissaires choisis. Lamoignon leur dit qu'elles eussent à se lever et qu'elles pouvaient présenter la requête sur le bureau qui était près d'elles. Le Parlement esquivait ainsi une acceptation immédiate et formelle de cette protestation. Elles se retirèrent (tome II, p. 164)... La mère récuse en vain deux rapporteurs... sur les 11 heures, on fit monter Foucquet en carrosse, sans lui permettre de voir sa mère, sa femme et ses enfants (tome II, p. 411).

M. Lair fournit de nouvelles preuves de l'entêtement que mit Mme Foucquet à sauver son fils des souffrances matérielles, la leçon donnée par la Providence lui paraissant suffisante : « Le vendredi 19 janvier 1663, la vieille mère de Nicolas, Marie de Maupeou, et sa jeune femme, Marie-Madeleine de Castille, se présentent humblement à l'entrée de la salle de la Chambre de justice, rapporte Ormesson. Averti par un huissier, Séguier perd aussitôt son sang-froid et, découvrant les alarmes de sa conscience, s'écria : « C'est une requête de récusation contre moi ! J'entends soutenir mon privilège ! » Talon s'oppose à l'admission des deux femmes, d'après Pellisson. On envoie Foucault leur notifier cette décision. Mme Foucquet insiste : « Ne pourront-elles parler à un de ces messieurs ? » Nou-

Digitized by Google

velle délibération. Nouveau refus. « Au moins remettre un pli cacheté ? » « — Non. » Alors elles le remettront ouvert ! — La Chambre ne recevra rien des supplications. Qu'elles aient à se retirer et à voir un des commissaires en particulier. Le Roi lui-même défend de les recevoir. » Les deux nobles femmes s'inclinent, écartées, non découragées. L'après-dîner du même jour, accompagnées du président de Maupeou, leur cousin, et de Gilles, frère de l'accusé, elles se rendent chez Ormesson et lui remettent deux requêtes. Ces requêtes contre Talon et Foucault furent rejetées ainsi que les autres. (J. LAIR, *op. cit.*, t. II, p. 201.)

Mme Foucquet avait aussi à sauver ses autres enfants...

Le dimanche 21 décembre 1664, le prévôt de l'Isle enjoignit à Mme Foucquet et à sa belle-fille de se rendre à Montluçon. La pauvre grand'mère supplia le roi de lui laisser au moins son fils Gilles : elle avait soixante-douze ans ; il l'assisterait à la fin d'une vie qui apparemment ne serait pas longue. Gilles, lui-même, abandonné par sa femme, Mlle d'Aumont, déclarait qu'il n'avait pas « pour se nourrir », si on ne le laissait avec ses parents. La permission lui fut accordée. » (J. LAIR, *op. cit.*, t. II, p. 419.)

Les premiers temps avaient été fort durs pour la famille de cet homme possesseur d'un si grand crédit, qu'il ne gardait même pas mille écus en réserve chez lui. Sans Gourville, Mme Foucquet eût manqué du nécessaire. On fut doublement heureux que la vieille grand-mère vécût encore conservant à ses petits-enfants, avec ses bons conseils, sa part de la fortune patrimoniale des Foucquet. Ce fut l'unique abri où se réfugia la famille. » (J. LAIR, *op. cit.*, t. II, p. 442.)

On voit que la piété exaltée de Mme Foucquet, qui aurait pu, semble-t-il, leur inspirer une résignation

Digitized by Google

inerte, un contentement passif, ne lui ôtait rien de son activité, de son énergie, sans qu'il y eût là ni contradiction, ni ostentation.

Plus loin nous apprenons que Foucquet reçut, avec une lettre de sa femme, un billet de sa mère qu'il regarde « comme un miracle et comme une relique ». (LAIR, *op. cit.*, t. II, p. 448.)

Incident curieux, pour nous qui désirons établir que Mme Foucquet est l'auteur du *Recueil de Remèdes faciles :* « Louvois, rapporte M. Lair, demanda un jour de l'eau de casse-lunettes à son prisonnier, *digne fils de sa mère, s'entendant en remèdes et en distilleries.* » « La fleur de bleuet est recommandée en infusion comme légèrement astringente; son eau, distillée, a été préconisée contre les ophtalmies, d'où le nom de *casse-lunettes* donné quelquefois au bleuet. L'Euphrasie officinale, plante herbacée, était employée autrefois pour les maladies d'yeux, sous le nom de *casse-lunettes.* » (BOUILLET, *Dictionnaire des Sciences, des Lettres et des Arts.*)

Cette eau d'*Eufrasie* est recommandée à la page 35 du *Recueil des Remèdes,* édition de 1678; il en indique très minutieusement plusieurs autres aussi.

Et à ce propos, notre confrère, M. Justin Favier, le savant conservateur de la Bibliothèque de Nancy, m'a signalé un passage des *Mémoires* du marquis d'Argenson : « Le 27 novembre 1755, Mme la Dauphine s'en tirera au moyen d'un emplâtre d'onguent de Mme Foucquet. » Ce livre, ajoute, en note, l'éditeur E.-J.-B. Rathery, jouissait encore, comme on le voit, d'un grand crédit dans la seconde moitié du dix-hui-

Digitized by Google

tième siècle (*Journal et Mémoires du marquis d'Argenson,* édités pour la Société de l'histoire de France, tome IX, p. 137, Paris, Vve Jules Renouard, 1868). Le titre indiqué par M. Rathery diffère un peu du nôtre : *Remèdes charitables de Mme Foucquet pour guérir à peu de frais toutes sortes de maux.* Lyon, 1681 ; mais c'est certainement le même.

Nous retrouverons tout à l'heure Mme Foucquet comme dame de charité ; son œuvre de mère n'est pas encore achevée, ne s'achèvera même pas, car elle eut la douleur de survivre à son fils mort le 25 mars 1680, et prolongea sa triste existence près d'une année jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans, en 1681. Il fallut rouvrir le tombeau de la chapelle de famille en l'église de la Visitation Sainte-Marie, rue Saint-Antoine ; on y descendit la mère et le fils. C'est aujourd'hui, dit M. Chéruel, un temple protestant.

Ce serait intéressant, mais trop long, d'entrer dans le détail des singulières négociations, confuses et compliquées, dans lesquelles se trouvèrent engagées Mme de Montespan, la Grande Mademoiselle et la famille Foucquet. La Grande Mademoiselle semble s'être vivement intéressée au sort du prisonnier, avoir pu même l'adoucir et presque obtenir la grâce, en faisant une concession qui intéressait fort Mme de Montespan : abandonner une partie de son immense fortune fournie par le comte d'Eu, qui serait donnée au duc du Maine. Foucquet allait peut-être sortir de sa prison, qu'était venu partager Lauzun, quand il mourut subitement. Retenons seulement ce fait, c'est que Mme de Montespan et Mme Foucquet, la mère, se fréquentaient beau-

Digitized by Google

coup; ce qui explique qu'elles s'associèrent souvent pour des œuvres de charité et purent collaborer au même livre dont la *maternité,* pour ainsi parler, fut laissée à Mme Foucquet. M. Lair a même dit à propos de Louis XIV : « Tout le secret de ces hésitations peu dignes d'un grand prince, c'est que ces grâces accordées ou permises n'étaient qu'un moyen de négociations entre Mme de Montespan et la Grande Mademoiselle. » (J. Lair, *op. cit.,* t. II, p. 468.) Une entrevue fut permise entre le prisonnier et sa famille : « Une personne cependant manquait à cette fête tant désirée : la mère, la sainte Mme Foucquet, trop âgée pour entreprendre ce grand voyage et donner sa bénédiction suprême à son fils dont la conversion lui avait fait oublier et presque bénir l'infortune. » (J. Lair, *op. cit.,* t. II, p. 469.)

Cette conversion paraît avoir été sincère et complète, comme c'est arrivé souvent à de grands pécheurs et à de grandes pécheresses, au dix-septième siècle. Témoin Rancé et La Palatine. D'Auvigny, dans la *Vie des hommes illustres de la France,* assure que Foucquet composa dans sa prison divers ouvrages de piété dont quelques-uns ont été donnés depuis au public, tels que les *Conseils de la sagesse, ou Recueil des maximes de Salomon, les plus nécessaires à l'homme* (Paris, 1677, 2 vol. in-12). On cite encore : *Suite des conseils de la sagesse* (Paris, 1683, in-12); *Méthode pour converser avec Dieu* (Paris, 1684, in-16); *Le Théologien dans les conversations avec les sages et les gens du monde* (Paris, 1684, in-4; Lyon, 1696, in-12). Est-il impossible que le pieux moraliste ait été aidé, ou au moins

Digitized by Google

inspiré par sa mère, aussi habile et empressée à donner des remèdes faciles aux âmes qu'aux corps des malheureux?

Demandons encore, comme vérifications, quelques renseignements à un de ceux qui ont le plus sûrement étudié l'histoire intime du dix-septième siècle, M. François Ravaisson, dans les documents inédits des *Archives de la Bastille* (Paris, librairie A. Durand et Pedone-Lauriel, 1866). Il cite au tome II, pages 12 et suivantes, une lettre de M^me^ Foucquet la mère au roi, écrite le 9 mars 1662. Cette supplique, d'une éloquence digne, émue, majestueuse, conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal, mais très peu connue, mériterait d'être placée dans les anthologies à côté des plus beaux morceaux de la prose française au dix-septième siècle. En voici quelques passages :

FRAGMENTS DE LA LETTRE DE M^me^ FOUCQUET LA MÈRE AU ROI

5 mars 1662.

Sire, Marie de Maupeou, veuve de messire François Foucquet, conseiller d'État ordinaire, la plus malheureuse mère du monde, supplie très humblement Votre Majesté de regarder son extrême affliction d'un œil de pitié, et avec une bonté royale.

Depuis la perte de son mari, très fidèle serviteur des rois prédécesseurs de Votre Majesté, elle souffrait les ennuis d'un long veuvage, consolée seulement par les services que Votre Majesté recevait encore de sa famille, et, ne prenant autre part que celle-là aux choses du monde, ne pensait plus qu'à prier Dieu et à attendre une mort tranquille, lorsqu'elle apprit que celui de ses enfants à qui Votre Ma-

Digitized by Google

jesté avait confié ses finances, avait été arrêté par son commandement, ses biens saisis, sa femme reléguée, trois de ses frères exilés de la cour, ses enfants presque réduits à la misérable condition des enfants exposés, ses amis renoncer (*sic*) publiquement à ses intérêts, ou les trahir en secret, ses domestiques en prison ou en fuite, elle seule, âgée, malade, abandonnée de tous, restée d'une si nombreuse famille pour soutenir le poids de tant de malheurs, sans autre recours qu'à Dieu, en qui elle a toujours espéré, et aux bontés de Votre Majesté qu'elle implore avec tout le respect et l'humilité dont elle est capable.

Dieu est témoin, Sire, que ce qu'elle regrette dans ce malheur n'est pas les biens et la fortune de son fils, où elle a toujours été peu attachée ; toute sa douleur est qu'il ne lui soit plus permis de croire et de dire son fils innocent, quand le plus éclairé de tous les rois semble le traiter en coupable. Et dans l'excès de son affliction, elle lui redemanderait presque la vie qu'elle lui a donnée, si elle n'espérait encore que Votre Majesté le trouvera peut être moins criminel que son malheur ne le fait paraître... Les grâces infinies qu'il a reçues de Votre Majesté donnent lieu de croire que, s'il n'a pu s'empêcher de tomber dans quelque faute, ça été de celles qui sont presque inséparables des hauts emplois, sur lesquelles la justice de Votre Majesté peut fermer les yeux sans se faire tort, et pour laisser quelque matière à sa clémence...

La suppliante ayant été avertie qu'on envoyait des commissaires de la chambre de justice à son fils, demande pour première grâce à Votre Majesté que, sans lui donner d'autres juges, il lui plaise d'être elle-même le seul juge de son administration... quand il faut pénétrer dans ces secrets de l'État que la puissance souveraine a toujours cachés très sagement aux peuples pour leur propre intérêt... n'y ayant que Votre Majesté seule qui puisse connaître ces choses avec pureté, et qui, ne dépendant que de Dieu, est au-dessus de nos intérêts, de nos passions et de nos faiblesses...

Digitized by Google

La suppliante s'assure, Sire, que si Votre Majesté ne fait grâce, comme tout le monde l'attend d'un prince aussi magnanime, au moins personne ne doit-il craindre d'un prince aussi équitable qu'il veuille autre chose que la justice... La suppliante ose encore demander à Votre Majesté qu'il lui plaise d'agréer que la femme de ce fils infortuné et ses frères reviennent en cette ville pour instruire ses juges comme il a été accordé de tout temps, et pour veiller à la conduite d'un si important procès, de peur quo, se trouvant ici seule, malade, sans connaissance des affaires, détachée du commerce du monde, elle ne succombât sous une aussi grande charge, on imputât à sa faute, ou à la faiblesse de ses vieux jours, le malheur de son fils... La suppliante continuera jusqu'au dernier moment de sa vie, qu'elle ne peut croire désormais être fort loin, à mêler aux soins qu'elle a toujours pris des malheureux, ses prières et ses vœux pour le bonheur, pour la gloire, la prospérité et santé de Votre Majesté. (Lettre tirée de la Bibliothèque de l'Arsenal.)

Plus loin, page 18, est insérée une lettre de M. Pierre de Rouille du Coudray, conseiller au grand conseil, qui rapporte que « Mme Foucquet la mère a parlé de son fils à la Reine mère et je crois aussi à la Reine et a présenté quelques placets au Roi ». (Tirée de la Bibliothèque de l'Arsenal.) M. Bouhier fils mande à son père, président à mortier au parlement de Dijon, que « hier 23 mars 1662, Mme Foucquet (M. Ravaisson croit qu'il s'agit ici de la femme du surintendant ; dans le doute, nous pouvons citer la lettre) se jeta aux pieds du Roi, au sortir de son dîner ; elle était conduite par le chevalier de Machault, sans autre suite, et, se jetant aux pieds du Roi, toute baignée de pleurs, elle lui dit seulement ces trois mots : « Sire, Sire, miséricorde ! »

Digitized by Google

et voulait commencer un plus grand discours; mais le Roi ne lui en bailla pas le loisir, et, la relevant, il lui dit seulement deux ou trois mots si bas qu'on ne put les entendre, et passa outre. On remarqua qu'incontinent après, la Reine mère, en parlant au Roi, voulut exciter sa compassion en parlant de Mme Foucquet, et dit ces mots : « La pauvre femme était si trou-« blée qu'elle ne savait quasi que dire, elle fait pitié. » A quoi le Roi ne répondit pas le mot et changea de discours. On dit M. Foucquet perdu. » (Lettre tirée de la Bibliothèque nationale.)

Dans une lettre écrite en latin, l'abbé Bulliaud, à la date du 10 novembre 1662, rapporte à M. Rautenstein, que « la mère du surintendant, qui est une femme modeste et très pieuse, a envoyé dans les couvents et maisons religieuses des lettres par lesquelles elle les supplie de prier Dieu et d'invoquer son assistance afin qu'il inspire aux juges des intentions pures et sincères dans le jugement de son fils ». (Lettre tirée de la Bibliothèque nationale.)

Le 10 octobre 1662, le roi écrit à M. d'Artagnan : « Ayant su que le sieur Foucquet a besoin pour sa santé d'user d'eau de noix et étant bien aise de lui donner tous les moyens pour la recouvrer, je vous écris cette lettre pour vous dire que vous ayez à permettre à celui qui vous rendra la présente de remettre au sieur Pecquet, médecin, lequel est près du sieur Foucquet, deux bouteilles de ladite eau de noix, pourvu que ce soit en votre présence... » Neuf jours après nouvelle lettre, qui permet quatre bouteilles. (Lettre tirée de la Bibliothèque nationale.)

Digitized by Google

Or, aux pages 350 et 351 de notre *Recueil des Remèdes faciles et domestiques,* l'*Eau de noix* est recommandée pour guérir « le mal d'Estomac, les Fièvres, la Peste, l'Hydropisie, et plusieurs autres maux » avec la manière de la préparer et de s'en servir, très soigneusement indiquée.

Le condamné s'est-il montré digne de la sollicitude de sa mère? Lui en a-t-il suffisamment témoigné sa reconnaissance? Voici une lettre qu'il lui écrivit de Pignerol, le 20 février 1679. Elle paraît manquer, sinon de franchise, du moins de naturel et de tendresse.

LETTRE DE NICOLAS FOUCQUET A SA MÈRE

Madame, je ne puis pas mieux user de la liberté d'écrire que la bonté du roi m'a octroyée, qu'en vous rendant, par cette lettre, une partie des respects que je vous dois, en attendant que la même clémence royale, laquelle, à l'exemple de celle de Dieu, se montre quelquefois peu à peu et s'avance par degré, juge à propos de me permettre d'aller consommer le surplus de mon devoir à vos pieds.

C'est là, Madame, que mon cœur, ma bouche et peut-être mes yeux, par leurs larmes, vous expliqueront plus au long ce que vous verrez ici maintenant en deux mots, c'est-à-dire le sensible regret des déplaisirs dont ma mauvaise conduite a troublé le repos de votre honnête vieillesse et donné un pénible exercice à votre vertu; c'est là que je vous demanderai très humblement pardon d'avoir mal pratiqué vos saints enseignements, et pris un chemin tout contraire à celui de vos bons exemples; et c'est là que je vous rendrai les grâces que je suis tenu de vous rendre pour celui que vos dévotes prières m'ont attiré du Ciel, et pour les maux dont elles m'ont préservé; mais c'est dès à présent et sans différer que je vous conjure d'employer ces

Digitized by Google

mêmes efficaces prières envers Dieu pour en impétrer les bénédictions les plus désirables sur la sacrée personne de Sa Majesté, en reconnaissance de la charité que j'en viens de recevoir, sans oublier d'obtenir les vertus qui me sont nécessaires pour mon salut, et pour être digne de la qualité de, etc... (*Archives de la Bastille,* t. III, p. 210, datée de Pignerol, 20 février 1679.) « Bien que la lettre du prisonnier n'engageât point le Roi, elle parut compromettante, on la garda. » (J. LAIR, *op. cit.*, t. II, p. 467.)

Puisque, à propos du *Recueil de Remèdes faciles et domestiques,* c'est surtout la *mère des pauvres* que nous avons voulu considérer en Mme Foucquet, laissons enfin de côté ses relations avec son fils, pour faire éclater sa charité. Elle fut une des amies les plus intimes, une des servantes les plus actives, les plus dévouées de saint Vincent. Ce titre la recommande déjà suffisamment à notre admiration. Il avait su lui donner du courage pour supporter la disgrâce de son fils; il lui apprit aussi à prendre en pitié les souffrances des autres, et, pour l'en récompenser, elle inventa, prépara, distribua des remèdes aux malheureux dont il soignait et guérissait les péchés, en soignant et guérissant, elle, leurs maladies. Telle dut être l'origine de notre modeste livre.

Le Père Vincent avait une première fois groupé plusieurs dames charitables. Collet nous apprend que c'est à une deuxième réunion que prit part Mme Foucquet : « Cette deuxième assemblée fut plus nombreuse que n'avait été la première. Il s'y trouva plusieurs dames aussi distinguées par leur vertu que par le rang qu'elles occupaient. Les plus connues sont : Élizabeth

Digitized by Google

d'Aligre, chancelière de France, Anne Petau, veuve de Messire Renaut, seigneur de Traversai, et Marie Foucquet. Cette dernière s'est fait un nom immortel par son attachement à Dieu, sa tendresse pour les pauvres, son amour pour la prière » (COLLET, *La Vie de saint Vincent de Paul, Instituteur de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité,* in-folio, tome I, page 235, Nancy, chez A. Leseure, imprimeur ordinaire du Roi, proche la paroisse Saint-Sébastien, 1748.)

Des détails très précis ont été fournis sur l'organisation de ces belles œuvres de charité, par les différents historiens de saint Vincent de Paul; je les trouve rassemblés dans un petit volume intéressant, discrètement signé : « Un Membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul » :

Vie de saint Vincent de Paul. Paris, au secrétariat de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, rue Garancière, 6, 1850, in-18.

C'était donc une œuvre délicate, difficile que Vincent était chargé de mener à bien; il réussit néanmoins pleinement. Il assembla quelques grandes dames, puis un plus grand nombre. Transcrivons ici, pour l'honneur de l'humanité et de la religion, les noms de ces femmes fortes et chrétiennes qui se montrèrent dociles au souffle divin, recherchèrent et suivirent fidèlement la direction de l'homme de Dieu qui leur était indiquée, opérèrent dans l'Hôtel-Dieu, en faveur des pauvres de Jésus-Christ, une double réforme morale et matérielle, et donnèrent l'exemple et la pensée d'autres associations charitables de dames obligées de vivre dans le monde, et qui, dès lors et depuis, se vouèrent cependant, sous toutes les dénominations, au service

Digitized by Google

des malheureux. Dans une de ses lettres, Vincent nomme lui-même Mesdames de Villesavin, Bailleul, du Mecq, Sainctot, Pouillalon, de Beaufort. Mesdames Fouquet, de Traverzay, de Nemours, du Perche, de Maignelet, de Lesdiguières, la chancelière de Lamoignon, d'Aiguillon, vinrent ensuite. Bientôt, par les soins de Mlle Legras, sous la présidence de Mme de Goussault et la direction de Vincent, plus de deux cents dames de la plus haute distinction se furent enrôlées dans la nouvelle association, et se partagèrent le soin des malades à l'Hôtel-Dieu et ailleurs. Elles louèrent près de l'Hôtel-Dieu une maison, où l'on préparait les linges, les bouillons et tout ce qu'elles voulaient donner à leurs pauvres clients. Quatre filles de la Charité y furent établies à demeure par Mlle Legras pour cet effet... Quant aux dames de l'association de l'Hôtel-Dieu, elles furent fidèles à venir, à leur jour et à leur heure, à leur petite maison, merveilleusement tenue par les filles de Melle Legras; elles se répandaient de là dans les différentes salles des malades, portant ici des remèdes, là des aliments, partout des consolations. On peut se figurer les bénédictions qui répondaient à leurs soins généreux..... Elles attachèrent à leur œuvre six prêtres qui eurent l'unique, la douce et laborieuse mission de recueillir les fruits de salut qu'elles avaient préparés et mûris. Telle était donc l'économie de cette œuvre: des Filles de la Charité, comme préparation, principe et point de départ; les aumônes et les soins des dames, comme instrument et moyen; le ministère ecclésiastique, comme sanction et couronnement. L'âme, la vie, la règle de cette compagnie, c'était Vincent..... Ces femmes admirables ne se contentent pas de se dépouiller pour les pauvres; elles mettent la main à l'œuvre. Il y a parmi elles des princesses, de riches financières; elles prennent le tablier de service comme les autres; elles présentent à boire aux malades, leur portent à la bouche la nourriture, soulèvent au besoin leurs têtes appesanties, respirent leur haleine suffocante et conta-

Digitized by Google

gieuse ; de leurs mains délicates elles remuent leurs lits, pansent leurs plaies ; et ce service chrétien, ce service héroïque, elles le font, non pas une fois, mais avec persévérance, mais toujours, mais tant que Dieu leur conserve la force, la santé, la vie..... En 1657, vingt ans depuis leur première réunion, quatre ans avant la mort de Vincent, l'assemblée se tenait chez Mme la duchesse d'Aiguillon, présidente de la compagnie en cette année-là. Après avoir récité à genoux le *Veni Creator spiritus,* chacune des dames ayant pris place, Vincent leur adressa la parole..... Il prit en main l'état de la recette et de la dépense et en fit lecture ; il se trouva qu'on était en arrière de 1 500 fr. ; car la dépense avait été de 5 000 fr., et la recette ne s'était élevé qu'à 3 500 fr..... Il rappela que, pendant six ans, jusqu'au jour de la précédente assemblée générale, la compagnie des Dames de Charité avait contribué pour une somme de 348 000 fr., et que, depuis un an, elle n'y avait employé que 19 500 fr., ce qui était peu considérable... Vincent s'occupe enfin des enfants trouvés dont la compagnie prend soin. Il voit par le compte de Mme de Bragelonne, qui en est la trésorière et qu'il lit, que la recette pour la dernière année monte à 16 248 fr., et la dépense à 17 221 fr..... »

Soyons sûrs que le zèle de Mme Foucquet ne se ralentit point, quand la ruine de son fils la força à restreindre ses aumônes. La souffrance l'avait rendue meilleure encore, plus compatissante, plus ingénieuse, plus savante dans la charité ; et s'il ne m'est pas possible de vous fournir des preuves précises de son inépuisable bienfaisance, c'est que la main gauche de cette parfaite chrétienne ignorait ce que donnait sa main droite ; mais elle fut amplement récompensée dès ce monde-ci, puisqu'elle s'entendait nommer *la Mère des pauvres* et que ce nom elle le porte encore aujourd'hui.

Digitized by Google

CONCOURS OUVERTS

ET

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE DE STANISLAS

I

PRIX LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

1° Prix Herpin.

M. le docteur Herpin (Jean-Charles), de Metz, associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, décédé à Nice le 17 janvier 1872, a fondé un prix de 1 000 fr. à décerner tous les *quatre ans* à la suite d'un concours ouvert par l'Académie de Stanislas « sur des questions scientifiques, agricoles, économiques, statistiques ou historiques intéressant particulièrement la Lorraine ou l'ancienne province des Trois-Évêchés ».

Il a été attribué pour la première fois en 1881.

Le concours est ouvert pour 1908.

2° Prix Dupeux.

Fondation par M. François-Raymond Dupeux, ancien professeur, décédé à Rosières-aux-Salines le 19 novembre 1893, d'un prix de 350 fr. à décerner par l'Académie de Stanislas au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé traitant d'histoire ou d'archéologie, se rapportant de préférence à la Lorraine, ou bien traitant un sujet de science ou de linguistique, se rapportant aussi de préférence à la Lorraine.

Ce prix est décerné trois années sur quatre : il l'a été pour la première fois en 1898.

Le concours est ouvert pour 1907.

Digitized by Google

3° Prix Stanislas de Guaita.

En mémoire de son fils Stanislas, décédé au château d'Alteville le 19 décembre 1897, Mme de Guaita a institué un prix *annuel* de 200 fr. ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur, ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine.

II

PRIX DE VERTU

1° Prix Gouy.

Une fondation a été faite par M. Jules Gouy, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 12 février 1892. L'importance en a été accrue par la générosité de ses enfants : M. Albert Gouy de Bellocq-Feuquières et Mme la vicomtesse de Chambrun.

Cette libéralité a mis à la disposition de l'Académie de Stanislas, *chaque année,* depuis 1876, 600 fr. pour récompenser le dévouement maternel et 600 fr. pour récompenser la piété filiale.

Sont admises à concourir les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans.

2° Legs Bourgon.

M. Bourgon, ancien banquier, décédé à Nancy en 1888, a légué à l'Académie de Stanislas, en souvenir de Mlle Jeanne Bourgon, sa fille, une somme de 10 000 fr., payable après le décès de sa veuve, avec mission d'en consacrer les revenus à doter, *tous les cinq ans,* une jeune fille pauvre de Nancy, qui l'aura mérité par sa bonne conduite et par sa piété filiale.

Digitized by Google

3° Prix Mangeon.

En mémoire de son père, M. Mangeon, décédé conservateur des hypothèques en retraite à Nancy, M^lle^ Emma Mangeon a confié, depuis 1893, à l'Académie de Stanislas le soin de décerner, *chaque année,* un prix de piété filiale de 100 fr.

4° Prix René de Goussaincourt.

Prix *annuel* de 300 fr. destiné à récompenser la piété filiale ou exceptionnellement tout acte de vertu et de dévouement, même en dehors des liens de parenté ou d'alliance.

5° Prix du 3^e^ bataillon des mobiles de la Meurthe.

Grâce encore à la générosité de M. René de Goussaincourt, un prix *quinquennal* et indivisible de 500 fr. est destiné à récompenser les actes de dévouement ou de vertu accomplis : en première ligne par d'anciens sous-officiers, caporaux et soldats ayant pris part à la défense de Toul, en 1870, comme appartenant au 3^e^ bataillon des mobiles de la Meurthe (bataillon de Nancy) ; en seconde ligne par d'anciens sous-officiers rengagés, gendarmes, chasseurs forestiers, douaniers, ou par des membres de leurs familles à un degré déterminé. Enfin, ce prix pourrait être décerné pour tout acte de dévouement ou de vertu, soit dans la famille, soit même en dehors de la famille.

Il a été, pour la première fois, décerné en 1899.

Le concours est ouvert pour 1909.

6° Prix Chassignet.

Par son testament en date du 27 janvier 1898, M. Chassignet, membre de l'Académie de Stanislas, décédé à Nancy le 25 février 1898, a fondé un prix *quinquennal* et indivisible de 1 500 fr. en faveur de la femme — fille, épouse ou veuve — jugée par l'Académie de Stanislas la plus méritante et la plus digne d'intérêt.

Digitized by Google

Le généreux abandon fait par Mme Chassignet de son droit d'usufruit a permis d'attribuer ce prix dès 1903.

Le concours est ouvert pour 1908.

7° Prix René de Goussaincourt.

Prix *triennal* et indivisible de 200 fr. « destiné à récompenser le serviteur ou la servante qui, par sa fidélité, par ses soins dévoués et désintéressés, aura donné l'illusion de l'aisance à ses maîtres trahis par la fortune, et, à défaut de ce mérite particulier, à récompenser un mérite analogue apprécié par l'Académie ».

Le concours pour l'obtention de ce prix s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

Le concours est ouvert pour 1907.

8° Prix de Bouxières-aux-Dames.

Prix *triennal* de 200 fr., en vue de récompenser des actes de vertu, institué par M. René de Goussaincourt, au profit des personnes habitant la commune de Bouxières-aux-Dames depuis plus de trois ans.

Ce prix a été décerné pour la première fois en 1901.

Le concours est ouvert pour 1907.

9° Prix René de Goussaincourt.

Prix *biennal* de 100 fr. fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser le dévouement dans la famille ou en dehors de la famille, chez des enfants ou des jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, âgés de moins de vingt et un ans.

Le concours pour l'obtention de ce prix, décerné pour la première fois en 1902, s'étendra à tout le département de Meurthe-et-Moselle.

Le concours est ouvert pour 1908.

Digitized by Google

10° Prix Cardin-Roussel.

En mémoire de ses parents, Mme Cardin-Roussel a fondé un prix *annuel* de 200 fr. destiné à récompenser une fille plus ou moins jeune, ouvrière de son état, remarquable par son dévouement à sa mère veuve et pauvre, vivant ensemble toutes deux, très honnêtes, bonnes catholiques et dignes d'intérêt. Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis dix ans.

Le concours est ouvert pour 1907.

11° Prix des infirmiers militaires.

Prix *biennal* de 100 fr. fondé par M. René de Goussaincourt et destiné à récompenser un homme de troupe de l'armée française, gradé ou non gradé, appartenant au service des hôpitaux militaires ou à celui des infirmeries régimentaires de la place de Nancy, ou y étant temporairement employé à un titre quelconque, et qui se serait signalé par son dévouement, soit dans une circonstance particulière, soit dans la suite de ses services.

Dans le cas où, pour une raison quelconque, le prix ne pourrait être décerné dans ces conditions à l'une de ses échéances, l'Académie en disposerait en faveur de quelque autre dévouement.

Le concours est ouvert pour 1908.

12° Prix Ferdinand Lachasse.

En souvenir de M. Ferdinand Lachasse, de son vivant docteur en droit et secrétaire de la Faculté de droit, Mme Lachasse, sa veuve, a institué un prix *annuel* de 100 fr., destiné à récompenser le dévouement, ce mot étant pris dans son sens le plus large.

Aucune condition particulière n'est imposée à l'Académie, qui appréciera souverainement.

Le concours est ouvert pour 1907.

Digitized by Google

CONCOURS DE 1907

L'Académie décernera en 1907 les prix suivants :

I

PRIX LITTÉRAIRES

1° Concours Dupeux. — Deux prix de 350 fr. chacun attribués aux deux meilleurs ouvrages, manuscrits, ou imprimés depuis le 1er janvier 1900, qui auront été présentés : l'un sur un sujet d'histoire ou d'archéologie, et l'autre sur un sujet de science ou de linguistique, se rapportant de préférence à la Lorraine. Le dépôt des mémoires et des travaux imprimés (ces derniers en triple exemplaire) sera effectué au plus tard le 31 décembre 1906 au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

2° Concours Stanislas de Guaita. — Prix de 200 fr. ayant pour objet de récompenser les efforts et le mérite d'un littérateur ou de venir en aide à un jeune homme se destinant aux lettres. Le candidat devra appartenir à la région lorraine. Les renseignements relatifs aux candidats devront être adressés au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, au plus tard le 31 décembre 1906.

N. B. — Sont de fait hors concours, les ouvrages déjà récompensés par une des Académies de l'Institut de France.

Digitized by Google

II

PRIX DE VERTU

1° **Prix Gouy,** de 600 fr., pour récompenser le dévouement maternel.

2° **Prix Gouy,** de 600 fr., pour récompenser la piété filiale.

(Sont admises à concourir pour ces deux prix les personnes domiciliées à Nancy depuis douze ans.)

3° **Prix Mangeon,** de 100 fr., pour la piété filiale.

4° **Prix René de Goussaincourt,** de 300 fr., pour la piété filiale.

5° **Prix René de Goussaincourt,** de 200 fr., pour récompenser le dévouement d'un serviteur ou d'une servante. (Concours s'étendant à tout le département de Meurthe-et-Moselle.)

6° **Prix Cardin-Roussel,** de 200 fr., pour une ouvrière dévouée à sa mère veuve. (Elles devront être de Nancy et l'habiter depuis six ans.)

7° **Prix René de Goussaincourt,** de 100 fr., pour récompenser des actes de vertu dans la commune de Bouxières-aux-Dames. (Une résidence de trois ans dans cette commune est exigée.)

8° **Prix Ferdinand Lachasse,** de 100 fr., destiné à récompenser le dévouement.

On est prié de faire connaître les concurrents et leurs titres par un rapport écrit, adressé avant le 1er mars 1907, à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1905

Arctowski (H.). — Projet d'une exploration systématique dans les régions polaires. Bruxelles, 1905, 1 br. in-8.

Arendt (K.). — Trinkspruch gehalten beim Festmahle gelegentlich der Frühjahrshauptversammlung des « Eifel-Vereins » zu Vianden, am 4. Juni 1905. Luxemburg, 1905, 1 br. in-18. — Luxemburg. 1 plaq. in-8. — Allgemeines über den Taufritus. — Aelteste Taufstätten im Luxemburger Lande. Luxemburg, 1904, 1 plaq. in-8. — Der Bock-Felsen zu Luxemburg. Luxemburg, 1905, 1 plaq. in-8. — Der alte Freihof zu Steinheim und die mit ihm verbundenen Sagen. Luxemburg, 1905, 1 plaq. in-8. — Die altluxemburgische Bauernwohnung auf der nationalen Ausstellung von 1904. Luxemburg, 1905, 1 album in-4 obl. — Diekirch und seine alte Pfarrkirche. Luxemburg, 1905, 1 plaq. in-8. — Zwei unsere Landesgeschichte interessierende Juwelen kirchlicher Kleinkunst. Luxemburg, 1905, 1 plaq. in-8. — Henri d'Esch s./S., héros luxembourgeois. Luxembourg, 1905. 1 plaq. in-24.

Digitized by Google

AUSTRASIE (L'), n° 1 et supplément. Metz, 1905, 2 br. in-8.

BADEL (E.). — La Protection des sites et des monuments en Meurthe-et-Moselle. Nancy, 1905, 1 plaq. in-18. — L'Église de Varangéville en Lorraine et ses objets d'art. Saint-Dié, 1905, 1 vol. in-8. — Les Cardinaux français du onzième siècle à nos jours. Paris, 1905, 1 plaq. in-18.

BARBOT (Dr J.). — Les Chroniques de la faculté de médecine de Toulouse du treizième au vingtième siècle. Toulouse, 1905, 2 vol. in-8.

BARDY (H.). — Le Docteur Fournier. Belfort, 1905, 1 plaq. in-8. — La Place de Belfort au commencement de la Révolution. Belfort, 1905, 1 br. in-8.

BARRÈS (M.). — L'Appel au soldat; Les Amitiés françaises; Leurs Figures; Les Déracinés; Un Homme libre; Amori et dolori sacrum. Paris, 6 vol. in-18.

BEAUPRÉ (Cte J.). — Compte rendu des fouilles exécutées en 1904 dans les tumulus de Chaudeney (M.-et-M.). Nancy, 1905, 1 br. in-8. — Observations sur les fouilles faites à Scarpone en 1904. Nancy, 1905, 1 br. in-8.

BLED (O.). — Regestes des Évêques de Thérouanne, 500-1553. T. Ier, 3e fasc. Saint-Omer, 1904, 1 vol. in-4.

BLONDEL (R.). — Rapport sur les travaux de la faculté de droit pendant l'année scolaire 1903-1904. Nancy, 1905, 1 br. in-8.

BLUM (M.). — Bibliographie luxembourgeoise, 4e liv. H-J. Luxembourg, 1905, 1 vol. in-8.

BOSSU (L.). — La Pierre tombale de Gilette de Dugny à Saulmory. Paris, 1905, 1 br. in-8.

BOURIANT, LEGRAIN ET JEQUIER. — Monuments pour servir

Digitized by Google

à l'étude du culte d'Atonou en Égypte (t. Ier des Mémoires de l'Institut français d'archéologie). Le Caire, 1903, 1 vol. in-f°.

Boyé (Pierre). — Le Butin de Nancy (5 janvier 1477). Étude d'histoire et d'archéologie. Nancy, 1904, 1 vol. in-8. — Les Coutumiers du bailliage de Bar-le-Duc. Paris, 1905, 1 br. in-8. — Éloge historique du chevalier de Solignac, premier secrétaire perpétuel de l'Académie, 1684-1773. Nancy, 1905, 1 vol. in-18.

Brissaud et Rogé. — Textes additionnels aux anciens fors de Béarn. Toulouse, 1905, 1 vol. in-8.

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale. T. III, fasc. 2, et t. IV, fasc. 1. Le Caire, 1903-1904, 2 vol. in-4.

Caisse des recherches scientifiques. — Rapports scientifiques sur les travaux entrepris en 1904. Melun, 1905, 1 vol. in-4.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. — Départements, T. XXXVII, Tours, 2e partie ; t. XLII, XLIII. Paris, 1904-1905, 3 vol. in-8.

Cinquantenaire des facultés des sciences et des lettres, 1854-1904, et séance de rentrée de l'université de Nancy, 24 novembre 1904. Nancy, 1905, 1 vol. in-8.

Clédat (Jean). — Le Monastère et la Nécropole de Baouît (t. XII, 1er fasc. des Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie au Caire).

Crépin-Leblond. — Annuaire de Lorraine pour 1905. Nancy, 1905, 1 vol. gr. in-8, cart.

Cros (Marcel). — De la notion du transport de contrebande de guerre et de sa répression. Toulouse, 1905, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

CUNY (A.). — Étude d'alignements et création de nouveaux quartiers adjacents à la Pépinière (plan sous cadre en verre). In-f°.

DEIBER (Albert). — Clément d'Alexandrie et l'Égypte. Le Caire, 1904, 1 vol. in-f°.

DURAND (P.). — Contribution à l'étude de la pathogénie des paralysies dans les maladies infectieuses. Toulouse, 1904, 1 vol. in-8.

DUVERNOY (E.) et HARMAND. — Le Tournoi de Chauvency en 1285. Étude sur la société et les mœurs chevaleresques du treizième siècle. Nancy, 1905, 1 vol. in-8.

FANUM APOLLINIS. Accedunt septem poemata laudata. Amstelodami, 1905, 1 vol. in-8.

FLICHE (P.). — Deux observations relatives à la flore des jeunes taillis. Paris, 1905, 1 plaq. in-4. — Note sur des bois fossiles de Madagascar. Paris, 1905, 1 vol. in-8.

FLICHE et ZEILLER. — Note sur une florule portlandienne des environs de Boulogne-sur-Mer. Paris, 1904, 1 br. in-8.

GERMAIN DE MAIDY (L.). — Une Taque de foyer aux armoiries de Bernardin II de Lenoncourt, 1602. Nancy, 1905, 1 plaq. in-8.

GRAND'EURY. — Sur les Graines trouvées attachées au Pecopteris Pluckeneti Schlot. Paris, 1905, 1 br. in-4. — Sur le Rhabdocarpus, les graines et l'évolution des Cordaïtées. Paris, 1905, 1 br. in-4.

GUYOT (Ch.). — Réponse du président, M. Ch. Guyot, aux récipiendaires, MM. Imbeaux et Boyé. Nancy, 1905, 1 plaq. in-8. — Deux questions forestières : la nationalisation du sol forestier; les forêts de protection et le

Digitized by Google

régime des forêts des particuliers. Besançon, 1905, 1 vol. in-8.

HAILLANT (N.). — Comparaison de certains sons de divers patois vosgiens avec les sons russes, allemands, espagnols, arabes et néo-grecs. Épinal, 1904, 1 plaq. in-8. — Les Formes originales des noms de lieu vosgiens et leurs formes officielles. Épinal, 1905, 1 vol. in-8.

HUYGENS (Chrs.). — Œuvres complètes. T. X. La Haye, 1905, 1 vol. in-4.

IMBEAUX (Dr). — Sur la protection de la santé publique. Nancy, 1905, 1 br. in-8.

JADART (H.). — Les Passages et Séjour du roi Henri IV à Reims aux mois de mars et d'avril 1606. Paris, 1905, 1 br. in-8. — Artistes rémois inconnus des quinzième et seizième siècles d'après les renseignements des archives de Reims. Paris, 1904, 1 br. in-8. — Les Remontrances des habitants de Rethel et du bailliage de Vitry-le-François aux états généraux de Blois en 1588. Paris, 1905, 1 br. in-8.

JENKS (A. E.). — The Bontoe Igorot (t. I of the ethnological Survey for the Philippine Islands). Manila, 1905, 1 vol. in-8.

JÉRÔME (Abbé L.). — Compte rendu de l'exercice 1904-1905. Nancy, 1905, 1 plaq. in-8.

LACAU (Pierre). — Fragments d'apocryphes coptes (t. IX des Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire).

LAFAYE, BERGER, LEVI et MÉNANT. — Conférences faites au Musée Guimet en 1903-1904. T. XVI. Paris, 1 vol. in-18.

Digitized by Google

LASTEYRIE (DE) et VIDIER. — Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France. T. IV, 4e liv. Paris, 1905, 1 vol. in-4. — *Idem*, 1902-1903.

LEHR (E.). — De la situation juridique des enfants naturels. Étude de législation comparée. Bruxelles, 1905, 1 br. in-8. — Éléments de droit civil anglais. 2e édit. T. I, II. Paris, 1906, 2 vol. in-8.

LE JOINDRE (Lieutenant-colonel R.). — La Corse et les Corses. Paris, 1904, 1 vol. in-18.

LEPESQUIER (P.). — La France et le Siam. Paris, 1897, 1 vol. in-8.

LEYMARIE (Léo). — La Richesse forestière du Canada confédéré et la pulpe de bois. Paris, 1905, 1 br. in-8. — Une Ancienne Colonie : le Canada français. Paris, 1 br. in-8.

LIÉBAUT (Abbé). — La Mothe, ses sièges, sa destruction. Nancy, 1904, 1 vol. in-8. — Lamourette, prêtre et évêque assermenté, 1742-1794. Nancy, 1894, 1 br. in-8. — Origine en Lorraine des Épines de la sainte couronne de N. S. Nancy, 1898, 1 plaq. in-8. — Les Saintes Épines de La Mothe et de Sion. Réponse à M. l'abbé Didrit. Nancy, 1899, 1 plaq. in-8. — Outremécourt ou l'héritage de La Mothe. Simple notice. Langres, 1883, 1 vol. in-8.

MAIRE (Ch.). — Rimes du clair de lune. Vers et prose. Paris, 1904, 1 vol. in-8.

MARCHAL (le Chevalier Edm.). — L'Ancien Palais de Bruxelles et ses hôtes princiers. Bruxelles, 1905, 1 vol. in-8.

MARGERIE (A. DE). — Le Comte Alexandre de Lambel. Paris, 1905, 1 vol. in-18.

Digitized by Google

MARIN (Abbé). — Vie, travaux, voyages de Mgr Hacquard, des Pères blancs (1860-1901) d'après sa correspondance. Paris, 1905, 1 vol. in-8.

MARTIN (Abbé Eugène). — Saint Colomban (vers 540-615). Paris, 1905, 1 vol. in-18.

MARX (Roger). — Les Médailleurs modernes, 1789-1900. Paris, 1900, 1 vol. in-f°, cart. toile. — Exposition de pastels, lithographies, croquis, esquisses, affiches illustrées de Jules Chéret. Paris, 1889, 1 vol. in-f°. — Edgard Chahine. Paris, 1900, 1 br. in-f°. — Jean Patricot, peintre et graveur. Paris, 1902, 1 vol. in-f°. — La Salle de billard d'une villa moderne. Paris, 1902, 1 vol. in-f°. — Conférence sur Émile Gallé. Nancy, 1904, 1 br. in-8.

MEIXMORON DE DOMBASLE (Ch. DE). — C. Cournault. 1815-1904. Nancy, 1905, 1 br. in-8.

MELIN (G.). — Rapport sur les prix de vertu pour le dévouement des mères de famille et la piété filiale. Nancy, 1905, 1 br. in-8.

MORENO Y ANDA (M.). — Observaciones meteorologicas practicadas en el observatorio astronomico nacional de Tacubaya y en algunas otras estaciones mexicanas durante el año de 1896. Mexico, 1905, 1 vol. in-f°.

NICKLÈS (R.). — Sur l'existence de phénomènes de charriage en Espagne dans la zone subbétique. Paris, 1904, 1 br. in-8. — Sur quelques modifications à la reproduction des cloisons des Ammonites par la photographie. Nancy, 1904, 1 plaq. in-8.

NOTICE sur M. Edmond Piette. Vannes, 1903, 1 plaq. in-18.

PANGE (J. DE). — Introduction au catalogue des Actes de

Digitized by Google

Ferri III, duc de Lorraine, 1251-1303. Paris, 1905, 1 vol. in-8.

Papelier (Alb.). — Discours et allocutions, 1889-1902. Nancy, 1906, 1 vol. in-8.

Parisot (Robert). — Deux Diplômes inédits pour la collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Verdun. Nancy, 1893, 1 br. in-8. — Sigefroy, le premier des comtes de Luxembourg, était-il fils de Wigeric ? Nancy, 1905, 1 br. in-8. — Les Origines du royaume franc de Lorraine. Nancy, 1903, 1 br. in-8. — Le Royaume de Lorraine sous les Carolingiens, 843-923. Paris, 1899, 1 vol. in-8. — De prima domo quæ superioris Lotharingiæ ducatum quasi hereditario jure tenuit (959-1033). Nancy, 1898, 1 vol. in-8.

Pas (J. de). — Cartulaire de la chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde, près Saint-Omer. Saint-Omer, 1905, 1 vol. in-4.

Pascaud (H.). — De la théorie de la valeur et des conséquences économiques des diverses définitions qu'on donne de la valeur. Paris, 1904, 1 br. in-8. — De l'organisation de la tutelle des mineurs et des modifications légales qu'afin de mieux les protéger peut suggérer l'étude des législations étrangères. Paris, 1905, 1 vol. in-18. — Rapport présenté au congrès international pénitentiaire de Budapest, 1905.

Perrout (R.). — L'Histoire locale (discours). Épinal, 1898, 1 br. in-8. — Histoire d'Épinal au dix-septième siècle. Épinal, 1902, 2 vol. in-8. — Histoires lorraines. Épinal, 1903, 1 vol. in-18. — Autour de mon clocher. Épinal, s. d., 1 vol. in-18.

Pfister (Chr.). — La fondation de la Ville-Neuve de

Digitized by Google

Nancy et la distribution des emplacements. Nancy, 1905, 1 vol. in-8.

PIETTE (E.). — Conséquences des mouvements sismiques des régions polaires. Angers, 1902, 1 plaq. in-8. — Gravure du Mas-d'Azil et statuettes de Menton. Paris, 1902, 1 br. in-8. — Sur une Gravure du Mas-d'Azil. Paris, 1903, 1 plaq. in-4. — Études d'ethnographie préhistorique. Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne. Paris, 1904, 1 br. in-8. — Notions complémentaires sur l'asylien. Paris, 1904, 1 br. in-8. — Les Écritures de l'âge glyptique. Paris, 1905, 1 br. in-8.

RECOUVREUR (A.). — En Lorraine. Les artistes de mon temps. 1re, 2e et 3e séries. In-4 br.

REINACH (S.). — La Collection Piette au musée de Saint-Germain. Paris, 1902, 1 plaq. in-8. — Rapport fait au nom de la Commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés aux concours des années 1903 et 1904 et lu dans la séance du 8 juillet 1904. Paris, 1903-1904, 2 plaq. in-8.

ROCHE DU TEILLOY (Alex. DE). — Paul Crépin, 1877-1905. Nancy, 1 plaq. in-8.

ROSNY (Léon DE). — Les Religions de l'Extrême-Orient (leçon d'ouverture). Paris, 1886, 1 br. in-8. — La Méthode conscientielle. Paris, 1887, 1 vol. in-8. — Revue orientale et américaine. Nouvelle série, t. II. Paris, 1878, 1 vol. in-8. — Congrès international des sciences ethnographiques. Paris, 1889, 1 plaq. in-8.

SCHAUDEL. — Les Pierres à sculptures préhistoriques de la Savoie. Le Mans, 1904, 1 plaq. in-8. — Le Préhistorique en Savoie. Chambéry, 1904, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

THIEULLEN (A.). — Éolithes et autres silex taillés. Paris, 1905, 1 br. in-f°.

THOULET (J.). — Résultats des campagnes scientifiques du prince de Monaco. Mémoires océanographiques. 1re série. Monaco, 1905, 1 vol. in-4.

VACANT et MANGENOT (Abbés). — Dictionnaire de théologie catholique. Fasc. XIV, XV, XVI, XVII. Paris, 1904-1906, 4 vol. in-f°.

VANSON (Général). — Crimée, Italie, Mexique. Lettres de campagnes, 1854-1867. Nancy, 1905, 1 vol. in-8.

VIÉ (Louis). — Mobiles et Mobilisés de Muret en 1870-1871. Muret, 1903, 1 plaq. in-12. — Note sur quelques anciennes mesures locales. Saint-Gaudens, 1904, 1 br. in-8.

ZEILLER (R.). — Sur quelques Empreintes végétales de la formation charbonneuse supracrétacée des Balkans. Paris, 1905, 1 br. in-8.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1905-1906

Sociétés françaises

ABBEVILLE. — Société d'émulation.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

AMIENS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

AMIENS. — Société linnéenne du nord de la France.

ANGERS. — Société nationale d'agriculture, sciences et arts (35, boulevard du Roi-René).

ANGERS. — Société industrielle et agricole (7, rue Saint-Blaise).

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BELFORT. — Société belfortaine d'émulation.

BESANÇON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Digitized by Google

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BLOIS. — Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

BORDEAUX. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (3, rue des Trois-Conils).

BORDEAUX. — Société linnéenne.

BORDEAUX. — Société des sciences physiques et naturelles.

BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'agriculture.

BOURG. — Société des sciences naturelles et archéologiques de l'Ain.

BREST. — Société académique.

CAEN. — Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.

CAEN. — Société d'agriculture et de commerce (Hôtel des Sociétés savantes).

CAEN. — Société des antiquaires de Normandie.

CAEN. — Société des beaux-arts.

CAEN. — Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques (34, rue au Canu).

CAHORS. — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.

CAMBRAI. — Société d'émulation (rue Vaucelette).

CARCASSONNE. — Société des arts et sciences.

CHALON-SUR-SAÔNE. — Société d'histoire et d'archéologie.

CHÂLONS-SUR-MARNE. — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir (16, rue Saint-Pierre).

CHERBOURG. — Société académique.

CHERBOURG. — Société nationale des sciences naturelles et mathématiques.

CLERMONT-FERRAND. — Académie des sciences, belles-lettres et arts (à la Bibliothèque).

COMPIÈGNE. — Société d'agriculture.

Digitized by Google

CONSTANTINE. — Société d'archéologie.

DIJON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

ELBEUF. — Société industrielle.

ENGHIEN. — Cercle archéologique.

ÉPINAL. — Société d'émulation du département des Vosges.

ÉVREUX. — Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GRENOBLE. — Société de statistique de l'Isère.

LAON. — Société académique.

LE HAVRE. — Société nationale havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LILLE. — Commission historique du département du Nord.

LILLE. — Société régionale des architectes du Nord de la France (87, rue Nationale).

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LONS-LE-SAUNIER. — Société d'émulation du Jura.

LYON. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industrie (30, quai Saint-Antoine).

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

MACON. — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

MARSEILLE. — Académie des sciences, lettres et arts.

MARSEILLE. — Société de statistique (52, rue Sylvabelle).

MEAUX. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Meaux.

MENDE. — Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

MONTAUBAN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts du département de Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

Digitized by Google

MONTMÉDY. — Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.

MONTPELLIER. — Académie des sciences et lettres.

MOULINS. — Société d'émulation du Bourbonnais.

NANCY. — Club alpin français, section vosgienne.

NANCY. — Société centrale d'agriculture.

NANCY. — Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain.

NANCY. — Société d'encouragement et de bienfaisance pour les campagnes de Meurthe-et-Moselle.

NANCY. — Société lorraine de photographie.

NANCY. — Société régionale des architectes de l'Est de la France.

NANCY. — Société de géographie de l'Est.

NANCY. — Société de médecine.

NANCY. — Société des sciences.

NANTES. — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

NANTES. — Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France (au Muséum).

NICE. — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes (13, rue Saint-François-de-Paule).

NÎMES. — Académie.

ORLÉANS. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Académie de médecine (16, rue Bonaparte, 6e).

PARIS. — Association philotechnique (17, rue Saint-André-des-Arts, 6e).

PARIS. — Association pour l'encouragement des études grecques (12, rue de l'Abbaye, 6e).

PARIS. — Club alpin français (30, rue du Bac, 7e).

Digitized by Google

PARIS. — Société d'anthropologie (15, rue de l'École-de-Médecine, 6e).

PARIS. — Société nationale des antiquaires de France (au Musée du Louvre, 1er).

PARIS. — Société de botanique de France (84, rue de Grenelle, 7e).

PARIS. — Société des études historiques (44, rue de Rennes, 6e).

PARIS. — Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (8, rue des Petits-Champs, 2e).

PARIS. — Société de médecine légale de France (Palais de Justice, 5e).

PARIS. — Société de secours des Amis des sciences (79, boulevard Saint-Germain, 6e).

PARIS. — Société philomathique (45-47, rue des Écoles, 5e).

PARIS. — Société philotechnique (8, rue de la Banque, 2e).

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest (4, rue de l'Étude).

REIMS. — Académie nationale.

ROUEN. — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique vosgienne.

SAINT-DIZIER. — Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie (rue de Bar).

SAINT-ÉTIENNE. — Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie (5, rue Caventou).

SAINT-QUENTIN. — Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.

SAINT-QUENTIN. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.

SOUSSE. — Société archéologique.

Digitized by Google

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres (26, port Saint-Étienne).

TOULOUSE. — Société d'histoire naturelle (17, rue de Rémusat).

TOURS. — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire (4 *bis*, rue Origet).

TROYES. — Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

VALENCIENNES. — Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes (à l'Hôtel de Ville).

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERDUN. — Société philomathique.

VERSAILLES. — Société d'agriculture de Seine-et-Oise (25, avenue de Paris).

VERSAILLES. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise (Hôtel de la Bibliothèque).

VITRY-LE-FRANÇOIS. — Société des sciences et arts.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

Publications françaises

LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon (place de Fourvière).

NANCY. — Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est.

PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques (Ministère de l'instruction publique) [110, rue de Grenelle].

PARIS. — École des Chartes (Bibliothèque de l') [60, rue des Francs-Bourgeois, 3e].

PARIS. — École polytechnique (Journal de l') [5, rue Descartes, 5e].

PARIS. — Journal des savants (Bibliothèque de l'Institut) [quai Conti, 6e].

PARIS. — Revue de l'histoire des religions. — Musée Guimet (place d'Iéna, 16e).

PARIS (et à l'abbaye de Ligugé). — Revue Mabillon (à Chevetogne, par Leignon, province de Namur [Belgique]).

TOULOUSE. — Bulletin de l'Université (2, rue de l'Université).

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENTS

AUXQUELS L'ACADÉMIE ADRESSE SES PUBLICATIONS

Établissements français

Aix. — Annales des facultés de droit et des lettres.
Chaumont. — Bibliothèque de la ville.
Lunéville. — Bibliothèque de la ville.
Paris. — Ministère de l'instruction publique (110, rue de Grenelle, 7e).
Paris. — Académie française (23, quai Conti, 6e).
Paris. — Académie des inscriptions et belles-lettres (23, quai Conti, 6e).
Paris. — Académie des sciences morales et politiques (23, quai Conti, 6e).
Paris. — Académie des sciences (23, quai Conti, 6e).
Paris. — Académie des beaux-arts (23, quai Conti, 6e).
Paris. — Bibliothèque de la Sorbonne (15, rue de la Sorbonne, 5e).
Paris. — Bibliothèque du Ministère de la guerre (231, boulevard Saint-Germain, 7e).
Paris. — Muséum d'histoire naturelle (57, rue Cuvier, 5e).
Pont-a-Mousson. — Bibliothèque de la ville.
Toul. — Bibliothèque de la ville.
Vendôme. — Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

EN RAPPORT AVEC L'ACADÉMIE DE STANISLAS

1905-1906

Sociétés étrangères

AMSTERDAM. — Koninklijke Academie.

ANVERS. — Académie royale d'archéologie de Belgique (53, rue du Transvaal).

BÂLE. — Naturforschende Gesellschaft.

BATAVIA. — Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.

BERLIN. — Königlich-preussische Akademie der Wissenschaften (W. 35. Potsdamerstrasse, 120).

BERNE. — Naturforschende Gesellschaft (Kesslergasse, 41).

BRÊME. — Naturwissenschaftlicher Verein.

BRUNSWICK. — Verein für Naturwissenschaft.

BRUXELLES. — Académie royale de médecine de Belgique.

BRUXELLES. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts.

BRUXELLES. — Commission royale d'histoire.

BRUXELLES. — Société d'archéologie (11, rue Ravenstein).

BRUXELLES. — Société royale malacologique de Belgique (14, rue des Sols).

Digitized by Google

BRUXELLES. — Société des Bollandistes (14, rue des Ursulines).

BUFFALO (N. Y.). — Society of Natural Science.

CAIRE. — Institut égyptien (à la Bibliothèque).

COLMAR. — Société d'histoire naturelle.

CRACOVIE. — Académie des sciences.

DRONTHEIM. — Videnskabers Selskabs Skrifter.

DUBLIN. — Royal Irish Academy.

DÜRKHEIM. — Naturwissenschaftlicher Verein der Rheinpfalz.

FLORENCE. — Reale Accademia della Crusca.

FLORENCE. — Instituti di studi superiori pratici e di perfezionamento.

GENÈVE. — Société de physique et d'histoire naturelle.

GIESSEN. — Oberhessische Gesellschaft für Natur- und Heilkunde.

GOTHENBOURG. — Kungl. Vetenskaps- och Vitterhets-Samhälles Handlingar.

HALLE. — Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ germanicæ naturæ Curiosorum.

HALLEA-SUR-SAALE. — Kaiser Leop. Carol. Akademie der Naturforscher.

HARLEM. — Société hollandaise des sciences.

HEIDELBERG. — Historisch-philosophischer Verein.

KIEL. — Gesellschaft für Schleswig-Holstein-Lauenburgische Geschichte.

KIEW. — Société des naturalistes.

KÖNIGSBERG. — Physikalisch-ökonomische Gesellschaft.

LAUSANNE. — Société vaudoise des sciences naturelles (École de chimie).

LÉOPOL (Galicie). — Société d'histoire.

LIÈGE. — Institut archéologique liégeois (13, rue du Palais).

LIÈGE. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (35, rue Pont-d'Avroy).

Digitized by Google

Liège. — Société géologique de Belgique.
Londres. — Geological Society.
Luxembourg. — Institut royal grand-ducal.
Luxembourg. — Société botanique.
Luxembourg. — Vereine für Geschichte, Litteratur und Kunst.
Madison. — Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.
Madison. — Wisconsin geological and natural history Society.
Meridien (Connect.). — Scientific Association.
Metz. — Académie.
Metz. — Société d'histoire naturelle.
Mexico. — Sociedad cientifica « Antonio Alzate ».
Mexico. — Institut géologique.
Modène. — Reale Accademia di scienze, lettere ed arti.
Mons. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Moscou. — Société impériale des naturalistes.
Mulhouse. — Société industrielle.
Munich. — Königlich-bayerische Akademie der Wissenschaften.
Neuchâtel. — Société neuchâteloise de géographie.
New-Haven. — Connecticut Academy of arts and sciences.
New-York. — Academy of sciences (Seventy-Seventh Street, Central Park West).
Rio-de-Janeiro. — Instituto historico.
Rochester (N. Y.). — Academy of sciences.
Rome. — Reale Accademia dei Lincei.
Rome. — Accademia pontificia dei nuovi Lincei.
Saint-Louis (Missouri). — Academy of sciences.
Saint-Louis (Missouri). — Missouri botanical Garden.
Saint-Pétersbourg. — Académie des sciences.
Saint-Pétersbourg. — Acta horti Petropolitani.

Digitized by Google

SAN-FRANCISCO. — California Academy of sciences.
STOCKHOLM. — Kongliga Svenska Vetenskaps-Akademiens.
STRASBOURG. — Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
STRASBOURG. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
TOURNAI. — Société historique et archéologique.
TRIESTE. — Società adriatica di scienze naturali.
TURIN. — Reale Accademia delle scienze di Torino.
UPSAL. — Geological Institution of the University.
VIENNE. — K. Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Classe).
VIENNE. — K. k. geologische Reichsanstalt.
VIENNE. — K. k. zoologische und botanische Gesellschaft.
WASHINGTON. — Smithsonian Institution.
WASHINGTON. — National Academy of sciences.
WASHINGTON. — Philosophical Society.
WASHINGTON. — United States Geological Survey.
WASHINGTON. — Bureau of Ethnology.
ZAGRA. — Societas historico-naturalis croatica.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A L'ACADÉMIE

Publications étrangères

BERKELEY. — University of California.
CEARA (Brésil). — Revista trimensal do Instituto do Ceará.
CINCINNATI (Ohio). — Bulletin of the Lloyd library of botany, pharmacy and materia medica.
FLORENCE. — Bibliothèque nationale centrale. — Bolletino delle publicazione Italiane.
HARLEM. — Archives du musée Teyler.
KIEL. — Christian-Albrechts Universität in Kiel.
MONTEVIDEO. — Anales del museo naciónal de Montevideo.
RIO-DE-JANEIRO. — Archives du Museum national.

ÉTABLISSEMENTS

AUXQUELS L'ACADÉMIE ADRESSE SES PUBLICATIONS

Établissements étrangers

BRUXELLES. — Bibliothèque royale de Belgique.
METZ. — Bibliothèque de la ville.
STRASBOURG. — Bibliothèque de la ville.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT

L'ACADÉMIE DE STANISLAS [1]

SUIVANT L'ORDRE DE RÉCEPTION

—

Juin 1906

BUREAU

Président : M. l'abbé Eug. Martin.
Vice-Président : M. le Dr Imbeaux.
Secrétaire perpétuel : M. Gabriel Thomas.
Bibliothécaire-Archiviste : M. J. Favier.
Questeur : M. de Metz-Noblat.
Secrétaire annuel : M. Le Monnier.

I

MEMBRE HONORAIRE

1899. 21 Juill. Mgr Mathieu (Son Éminence le Cardinal), Membre de l'Académie française, via delle quattro Fontane, à Rome (Membre titulaire du 23 janvier 1880 au 20 juin 1890).

1. L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue institution d'utilité publique par décret impérial du 21 juin 1864.

Le titre de *membre de l'Académie* est exclusivement réservé par le règlement aux membres honoraires et aux membres titulaires.

La qualification d'*associé-correspondant* est attribuée aux anciens titulaires, aux associés-correspondants nationaux et aux associés-correspondants étrangers.

Digitized by Google

II

MEMBRES TITULAIRES

1876. 17 Mars. M. Fliche (Paul), Professeur honoraire à l'École nationale des eaux et forêts (Associé le 6 mars 1874), 17, rue Bailly, Nancy.

1877. 2 Fév. M. Lederlin (Eugène), Doyen honoraire de la Faculté de Droit, 17, rue Isabey, Nancy.

1881. 5 Août. M. de Metz-Noblat [Antoine] (Associé le 4 juin 1880), 37, cours Léopold, Nancy.

Id. M. Druon (Henri), Proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, Nancy.

1884. 18 Janv. M. Guyot (Charles), Directeur de l'École nationale des eaux et forêts (Associé le 19 janvier 1883), 12, rue Girardet, Nancy.

2 Mai. M. Favier (Justin), Conservateur de la Bibliothèque publique de la ville (Associé le 7 décembre 1883), 2, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

7 Nov. M. des Robert (Ferdinand), Homme de lettres (Associé le 20 avril 1883), 25, rue du Faubourg-Saint-Jean, Nancy.

1885. 6 Mars. M. Germain (Léon), Secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine (Associé le 15 décembre 1882), 26, rue Héré, Nancy.

15 Mai. M. Mellier (Émile), Inspecteur honoraire d'Académie (Associé le 21 mars 1884), 5, rue des Tiercelins, Nancy.

1887. 21 Janv. M. Audiat (Edgard), Président de chambre honoraire (Associé le 4 décembre 1885), 45, rue de la Ravinelle, Nancy.

1888. 21 Déc. M. Millot (Charles), ancien Officier de marine, chargé d'un cours de météorologie à la Faculté des Sciences (Associé le 2 mars 1888), 7, place Saint-Jean, Nancy.

1889. 7 Juin. M. de Meixmoron de Dombasle [Charles] (Associé le 15 juillet 1887), 19, rue de Strasbourg, Nancy.

Digitized by Google

1890. 10 Janv. M. THOMAS (Gabriel), Conseiller à la Cour d'appel (Associé le 2 juillet 1886, Secrétaire perpétuel le 18 novembre 1898), 82, rue Stanislas, Nancy.

1891. 17 Juill. M. MATHIEU DE VIENNE (Maurice), Colonel d'artillerie en retraite (Associé le 18 février 1887), 1, rue d'Alliance, Nancy.

1893. 5 Mai. M. RISTON (Victor), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 8 janvier 1892), 1, rue d'Essey, à Malzéville, près Nancy.

Id. M. THOULET (Julien), Professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences (Associé le 6 mai 1892), 65, rue de Metz, Nancy.

1894. 15 Juin. M. MENGIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 12 mai 1893), 49, rue Stanislas, Nancy.

1897. 5 Fév. M. DE ROCHE DU TEILLOY (Alexandre), Professeur honoraire au Lycée (Associé le 12 mai 1893), 5, rue de Rigny, Nancy.

16 Juill. M. MARTIN (l'abbé Eugène), Professeur à l'École Saint Sigisbert (Associé le 7 juillet 1893), 11, place Carnot, Nancy.

1898. 3 Juin. M. VILLARD (Évrard), Président de Chambre honoraire (Associé le 15 juillet 1892), 68, rue Charles III, Nancy.

Id. M. FLOQUET (Gaston), Doyen et Professeur d'analyse à la Faculté des Sciences (Associé le 3 mars 1893), 21, rue de la Commanderie, Nancy.

16 Déc. M. DÉGLIN (Henri), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 20 novembre 1896), 79, rue Saint-Georges, Nancy.

1900. 27 Avr. M. BOYÉ (Pierre), Avocat à la Cour d'appel (Associé le 18 novembre 1898), 53, rue Hermite, Nancy.

21 Déc. M. COLLIGNON (Albert), Professeur d'histoire de la littérature latine à la Faculté des Lettres (Associé le 17 février 1893), 4, rue Jeanne-d'Arc, Nancy.

1901. 21 Juin. M. BLONDEL (Raymond), Doyen et Professeur de Code civil à la Faculté de Droit (Associé le 16 mars 1900), 13, rue Hermite, Nancy.

Digitized by Google

1901. 25 Oct. M. Imbeaux (le Dr Édouard), Ingénieur des ponts et chaussées (Associé le 22 avril 1898), 17, rue du Montet, Nancy.

1902. 16 Mai. M. Jérôme (l'abbé Léon), Professeur au Grand Séminaire (Associé le 6 mars 1896), 96, rue de Strasbourg, Nancy.

1903. 9 Janv. M. Gross (le Dr Frédéric), Doyen et Professeur de clinique externe à la Faculté de Médecine, 25, rue Isabey, Nancy.

Id. M. Pariset (Georges), Professeur d'histoire moderne à la Faculté des Lettres (Associé le 29 octobre 1897), 15, rue du Pont-Mouja, Nancy.

1904. 1er Juill. M. Schlagdenhauffen (le Dr Frédéric), Associé national de l'Académie de Médecine, Directeur honoraire de l'École supérieure de pharmacie (Associé le 16 mars 1888), 63, rue de Metz, Nancy.

21 Oct. M. Martin (Albert), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen et Professeur de langue et de littérature grecques à la Faculté des Lettres (Associé le 5 décembre 1902), 9, rue Sainte-Catherine, Nancy.

2 Déc. M. Villain (François), Ingénieur des mines en disponibilité (Associé le 21 novembre 1902), 57, rue Stanislas, Nancy.

1905 6 Janv. M. Blondlot (René), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur de physique à la Faculté des Sciences (Associé le 15 juillet 1892), 16, quai Claude-le-Lorrain, Nancy.

Id. M. Le Monnier (Georges), Professeur de botanique à la Faculté des Sciences (Associé le 2 avril 1897), 3, rue de Serre, Nancy.

5 Mai. M. Melin (Gabriel), Avocat, Chargé du cours de Science sociale à la Faculté de Droit (Associé du 16 mars 1900), 39, rue de Boudonville, Nancy.

1906. 5 Janv. M. Le Joindre (Raymond), Lieutenant-colonel d'artillerie en retraite (Associé du 20 janvier 1905), 8, place d'Alliance, Nancy.

Digitized by Google

MEMBRES DONATEURS

M. LALLEMENT (Edmond), Professeur à la Faculté de Médecine, Associé le 22 juin 1866, Membre titulaire le 16 février 1867, décédé le 27 février 1889.

M. LEUPOL (Louis), Homme de lettres, Associé le 30 décembre 1859, Membre titulaire le 7 février 1862, Membre honoraire le 16 juin 1882, décédé le 29 octobre 1896.

M. CHASSIGNET (Modeste), Sous-Intendant militaire en retraite, Associé le 5 mai 1882, Membre titulaire le 4 août 1882, décédé le 25 février 1898.

M. LEJEUNE (Jules), Homme de lettres, Associé le 22 novembre 1872, Membre titulaire le 1er février 1878, Secrétaire perpétuel de l'Académie le 6 juin 1884, décédé le 6 août 1898.

III

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES

1855. 2 Fév. M. BURNOUF (Émile-Louis), Doyen honoraire de Faculté (Titulaire jusqu'au 12 avril 1872), 34, rue d'Alésia, Paris (14e).

16 Fév. M. MÉZIÈRES (Alfred), Membre de l'Académie française, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Paris, Sénateur de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 6 décembre 1861), 57, boulevard Saint-Michel, Paris (5e).

1857. 10 Juill. M. LAFON (A.), Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon (Titulaire du 7 janvier 1859 au 5 janvier 1866), 5, rue du Juge-de-Paix, Lyon-Fourvières.

1863. 23 Janv. M. CHASLES (Émile), Inspecteur général de l'Instruction publique (Titulaire du 27 mars 1863 jusqu'en 1870), 49, rue de Lille, Paris (7e).

Digitized by Google

1863. 23 Janv. M. Liégeois (Jules), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur honoraire à la Faculté de Droit (Titulaire du 27 mars 1874 au 1er avril 1892), 8, rue de la Monnaie, Nancy.

1865. 17 Mars. M. Jalabert (François-Philippe-Victor-Théophile), Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Nancy, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris (Titulaire jusqu'au 9 janvier 1880), 13, rue Saint-Martin, Versailles.

16 Juin. M. Arnault de la Ménardière (Joseph-Camille), Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Poitiers [Vienne] (Titulaire du 16 mars 1866 au 7 janvier 1870).

1866. 16 Fév. M. Jacquemin (Eugène), Directeur honoraire de l'École supérieure de pharmacie, Associé national de l'Académie de Médecine de France (Titulaire du 8 janvier 1875 au 16 décembre 1887), 18, rue d'Amance, villa de l'Ermitage, à Malzéville, près Nancy.

1867. 3 Juill. M. Lefebvre (Eugène), Professeur honoraire au Lycée Hoche (Titulaire du 6 août 1869 au 6 novembre 1874), à Menotey (Jura).

1872. 12 Avril. M. Adam (Lucien), ancien Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes [Ille-et-Vilaine] (Titulaire jusqu'au 9 novembre 1883), boulevard Sévigné, Rennes.

22 Nov. M. Michel (Émile), Membre de l'Institut [Académie des Beaux-Arts] (Titulaire du 5 décembre 1873 au 7 novembre 1879), 9, avenue de l'Observatoire, Paris (5e).

Id. M. Viansson (Lucien-Edmond), ancien Percepteur des contributions directes (Titulaire du 20 avril 1877 au 5 juin 1891), Goussaincourt, par Maxey-sur-Vaise (Meuse).

1873. 10 Janv. M. Pierrot (Émile), Avocat, ancien Magistrat (Titulaire jusqu'au 20 mai 1881), 93, place Saint-Georges, Nancy.

1875. 5 Mars. M. Rousselot (Paul), Inspecteur d'Académie hono-

Digitized by Google

raire (Titulaire jusqu'au 4 janvier 1878), 79, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).

1877. 16 Mars. M. Gigot (Edme-Albert), ancien Préfet de Meurthe-et-Moselle (Titulaire jusqu'au 23 novembre 1877), 49, avenue Malakoff, Paris (16e).

1878. 15 Nov. M. Debidour (Antonin), Inspecteur général de l'Instruction publique (Titulaire du 3 janvier 1879 au 1er mai 1891), 7, rue Nicole, Paris (5e).

1882. 4 Août. M. Ballot-Beaupré (Alexis), Premier Président de la Cour de cassation (Titulaire jusqu'au 16 décembre 1882), 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e).

1886. 2 Juill. M. Pfister (Christian), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Maître de conférences suppléant à l'École normale supérieure (Titulaire du 3 février 1888 au 23 octobre 1902), 72, boulevard de Port-Royal, Paris (5e).

1889. 5 Juill. M. Barthélemy (François), Archéologue (Titulaire du 5 juin 1892 au 29 juin 1900), 2, place Sully, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

1902. 24 Oct. M. Gasquet (Amédée), Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique (Titulaire du 24 octobre 1893 au 23 octobre 1902), 48, rue de Vaugirard, Paris (15e).

IV

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS NATIONAUX (1)

1°

1863. 24 Juill. M. Lambert (Théophile), Professeur honoraire au Lycée de La Roche-sur-Yon (Vendée).

---

1. La liste des Associés-correspondants nationaux est partagée en deux catégories, conformément à l'article premier du Règlement.
La première catégorie comprend les membres qui appartiennent à la circonscription de l'ancienne Lorraine ; la seconde, ceux qui n'appartiennent pas à cette circonscription.

Digitized by Google

1863. 5 Mai. M. Gérardin (Camille), Professeur de Droit romain à la Faculté de Droit de Paris, 73, rue de Rennes (6e).

1867. 15 Mars. M. Gérardin (Charles-Auguste), ancien Inspecteur des établissements insalubres, 34, rue de Vaugirard, Paris (6e).

29 Mars. M. d'Arbois de Jubainville (Alexandre), Conservateur des eaux et forêts en retraite, 57, rue de Toul, Nancy.

21 Déc. M. Dubois (Charles), Homme de lettres, 4, place Vaudémont, Nancy.

1874. 6 Mars. M. Hyver (l'abbé Charles), Vicaire général honoraire d'Alger, villa Croix-du-Val, Meudon (Seine-et-Oise).

18 Déc. M. Depautaine (Léon), Docteur en médecine, à Gondrecourt (Meuse).

1877. 7 Déc. M. Grand'Eury (Cyrille), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), Ingénieur civil des mines, 12, rue d'Amance, Malzéville (Meurthe-et-Moselle).

1879. 2 Mai. M. Sergent (Gustave), Avocat, ancien Magistrat, 21, rue François-de-Neufchâteau, Épinal.

1881. 20 Janv. M. Quintard (Léopold), Président de la Société d'archéologie lorraine, 30, rue Saint-Michel, Nancy.

6 Mai. M. Broilliard (Charles), Conservateur des eaux et forêts en retraite, 1, rue d'Alsace, Saint-Dié.

1883. 16 Mars. M. Bardy (Henri), ancien pharmacien, à Lafeschotte, par Fesches-le-Châtel (Doubs).

15 Juin. M. le comte de Warren (Lucien), ancien Capitaine d'artillerie, 3, place de l'Arsenal, Nancy.

1884. 18 Juill. M. Dinago (François), Avocat, 9, rue des Carmes, Nancy.

19 Déc. M. Haillant (Nicolas), Docteur en droit, Avoué, Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, 21, place de l'Atre, Épinal.

1885. 15 Mai. M. Bouvier (Félix), Chef de Division au Ministère des Finances, 123, rue Mozart, Paris (16e).

Digitized by Google

1885. 20 Nov. M. THIRION (Maurice), Professeur d'histoire au Lycée de Bourges, 9, place Planchal (Cher).

1886. 19 Mars. M. TISSERANT (Henri), Vétérinaire, 3, rue Gilbert, Nancy.

1887. 4 Fév. M. KRANTZ (Emile), Doyen honoraire, Professeur de langue et de littérature françaises à la Faculté des Lettres, 21, rue des Dominicains, Nancy.

16 Déc. M. AMBROISE (Émile), Docteur en droit, Avoué, 16, rue Gambetta, Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

1888. 2 Mars. M. COLLIGNON (le Dr René), Médecin-Major de 1re classe au 25e régiment d'infanterie, 6, rue de la Marine, à Cherbourg (Manche).

13 Avril. M. CHAPELIER (l'abbé Charles), Curé de Mirecourt (Vosges).

29 Juin. M. le baron HULOT (Étienne), Secrétaire général de la Société de géographie de Paris, 41, avenue de La Bourdonnais, Paris (15e).

1889. 3 Mai. M. ROGIE (l'abbé J.), à Vaudoncourt, par Spincourt (Meuse).

1891. 6 Fév. M. CHARAUX (Charles), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Grenoble (Isère), 1, rue Jean-Jacques-Rousseau.

17 Juill. M. DE LANNOY DE BISSY (Victor-Amédée-Richard), Colonel du génie en retraite, au château de Bissy, par Chambéry (Savoie).

1892. 8 Janv. M. BRUNOT (Ferdinand), Professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des Lettres de Paris, 4, avenue d'Orléans (14e).

1893. 17 Fév. M. BUISSON (E.), Professeur, 14, rue Legendre, Paris (17e).

Id. M. POINCARÉ (Henri), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur d'astronomie mathématique à la Faculté des Sciences de Paris, 63, rue Claude-Bernard, Paris (5e).

3 Mars. M. JOURNÉE (Félix-Albert), Colonel commandant le 34e régiment d'infanterie, à Mont-de-Marsan (Landes).

*

Digitized by Google

1893. 7 Juill. M. Diehl (Charles), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur d'histoire byzantine à la Faculté des Lettres de Paris, 4, square du Roule (8e).

1894. 2 Mars. M. Basset (René), Directeur et Professeur d'arabe à l'École supérieure des Lettres d'Alger, 77, rue Michelet, à l'Agha, près Alger.

21 Déc. M. Ferry (René), Docteur en droit et en médecine, 3, avenue de Robache, à Saint-Dié (Vosges).

1895. 21 Juin. M. Lefebvre (Henri), Contrôleur des contributions directes en disponibilité, 17, rue de Rigny, Nancy.

1896. 21 Fév. M. Briot (Félix), Conservateur des eaux et forêts, à Aurillac (Cantal).

6 Mars. M. Poirine (l'abbé Jean-Joseph), Aumônier du Lycée, 2, rue de la Visitation, Nancy.

1897. 7 Mai. M. Bloch (Isaac), Grand Rabbin, 28, rue de l'Équitation, Nancy.

1898. 4 Mars. M. Liégeois (le Dr Charles), Correspondant de l'Académie de Médecine, à Bainville-aux-Saules (Vosges).

22 Avril. M. Henry (Edmond), Professeur de sciences naturelles à l'École nationale des eaux et forêts, 5, rue Lepois, Nancy.

1899. 20 Janv. M. Boppe (Paul), Chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.

1900. 16 Mars. M. Parisot (le Dr Pierre), Professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine, 47, rue Gambetta, Nancy.

28 Juin. M. Nicklès (René), Protesseur adjoint de géologie à la Faculté des Sciences, 41, rue des Tiercelins, Nancy.

1901. 26 Avr. M. de Lallemand de Mont (Pierre), ancien Secrétaire général de Préfecture, Vice-Président de la Société d'archéologie lorraine, 8, rue Isabey, Nancy.

19 Juill. M. Langlois (le général de division Hippolyte),

Digitized by Google

du cadre de réserve, ancien membre du conseil supérieur de la guerre, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, 23, rue Jeannin, Dijon (Côte-d'Or).

1901. 8 Nov. M. Beaupré (le comte Jules), Associé-Correspondant national de la Société des Antiquaires de France, Archéologue, 18, rue de Serre, Nancy.

20 Déc. M. Gillant (l'abbé Jean-Baptiste-Antoine), Curé d'Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).

1902. 10 Janv. M. Arth (Georges-Marie-Florent), Professeur de chimie agricole à la Faculté des Sciences, Directeur de l'Institut chimique, 7, rue de Rigny, Nancy.

20 Juin. M. Brunotte (Camille), Professeur de matière médicale à l'École supérieure de pharmacie, 17, rue Grandville, Nancy.

4 Juill. M. Gebhart (Émile), Membre de l'Académie française, Professeur de littératures de l'Europe méridionale à la Faculté des Lettres de Paris, 9, rue Bara, Paris (6e).

1904. 15 Avril. M. Fournier (le vice-amiral Ernest), Membre du Conseil supérieur de la Marine, 65, avenue Bosquet, Paris (7e).

6 Mai. M. Theuriet (André), Membre de l'Académie française, 6, rue Houdan, Bourg-la-Reine (Seine).

1er Juill. M. de Goussaincourt (René), ancien Officier de mobiles, avenue Lartigue, Givet (Ardennes).

21 Oct. M. Duvernoy (Émile), Archiviste de Meurthe-et-Moselle, 1, rue de la Monnaie, Nancy.

16 Déc. Mme la marquise d'Eyragues, 27, place de la Carrière, Nancy.

1905. 6 Janv. M. Levallois (Henri), Archiviste-paléographe, Attaché à la Bibliothèque nationale, 7, rue des Arènes, Paris (5e).

17 Janv. M. Adam (Charles), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Recteur de l'Université, palais de l'Université, place Carnot, Nancy.

Digitized by Google

1905. 17 Janv. M. Marx (Roger), Inspecteur général des Musées des départements, 2, rue Béranger, Paris (3e).

3 Mars. M. Barrès (Maurice), Membre de l'Académie française, 100, boulevard Maillot, Neuilly (Seine).

Id. M. Liébaut (l'abbé Augustin), Curé d'Outremécourt, par Bourmont (Haute-Marne).

7 Juill. M. Parisot (Robert), Chargé d'un cours d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des Lettres, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.

20 Oct. M. Perrout (René), Avocat, 10, rue Thiers, Épinal.

3 Nov. M. Marin (l'abbé Eugène), Professeur au Collège de La Malgrange, Jarville-La Malgrange, près Nancy.

1906. 27 Avr. M. Ferté (Georges), Proviseur du Lycée, 2, rue de la Visitation, Nancy.

2°

1852. 16 Déc. M. d'Arbois de Jubainville (Henri), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres), Professeur de langues et de littératures celtiques au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris (14e).

1862. 4 Juill. M. Passy (Frédéric), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 8, rue Labordère, à Neuilly (Seine).

1864. 15 Juill. M. Millien (Achille), Littérateur, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

1866. 20 Avr. M. de Rosny (Léon), Directeur à l'École des Hautes-Études, 28, rue Mazarine, Paris (6e).

1869. 19 Fév. M. Terrien de Lacouperie (Albert), Professeur de langue chinoise, 136, Bishop's Road Fulham, Londres.

1870. 17 Juin. M. Lehr (Ernest), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Attaché-Jurisconsulte de l'Ambassade de France en Suisse, Professeur honoraire de législation

Digitized by Google

comparée, villa Saint-Jean, 12, avenue des Toises, Lausanne (Suisse).

1872. 22 Nov. M. PETSCHE (Charles), Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 8 *bis*, chaussée de la Muette, Paris (16e).

1874. 4 Déc. M. GARRIGOU (Félix), Docteur en médecine, 38, rue Valade, Toulouse (Haute-Garonne).

1875. 9 Juill. M. GRAVIER (Gabriel), Homme de lettres, 18, rue Alsace-Lorraine, Rouen (Seine-Inférieure).

6 Août. M. PETITOT (l'abbé Émile), ancien Missionnaire arctique, Curé de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne).

Id. M. VINSON (Julien), Professeur d'hindoustani à l'École des langues orientales, 58, rue de l'Université, Paris (7e).

Id. M. GAFFAREL (Paul), Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon, Professeur d'histoire à l'Université d'Aix-Marseille, 317, rue Paradis, Marseille (Bouches-du-Rhône).

Id. M. DE SÉMALLÉ (René), Homme de lettres, 9, rue de l'Ermitage, Versailles (Seine-et-Oise).

1881. 3 Juin. M. GLASSON (Ernest), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Doyen et Professeur de procédure civile à la Faculté de Droit de Paris, 10, place du Panthéon. École de Droit, Paris (5e).

1882. 5 Mai. M. HANAUER (l'abbé Auguste), Archiviste de la ville de Haguenau (Alsace).

1er Déc. M. BABEAU (Albert), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), 133, boulevard Haussmann, Paris (9e).

1883. 16 Mars. M. DENY (Édouard), Ingénieur civil, Fondé de pouvoirs à la faïencerie de Badonviller (Meurthe-et-Moselle).

7 Déc. M. ANTOINE (Ferdinand), Professeur de langue et littérature latines à la Faculté des Lettres de Toulouse, 1, rue des Teinturiers, à Toulouse (Haute-Garonne).

Digitized by Google

1884. 7 Nov. M. le comte D'HAUSSONVILLE (Othenin), Membre de l'Académie française, 41, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

21 Mai. M. TARDIEU (Ambroise), Homme de lettres, à Royat (Puy-de-Dôme).

1887. 19 Juill. M. DE RAYNAL (Paul), ancien Magistrat, 10, rue Washington, Paris (8e).

1888. 2 Mars. M. JADART (Henri), Secrétaire général de l'Académie de Reims, 15, rue du Couchant, Reims (Marne).

16 Mars. M. DE MAGNIENVILLE (Roger), 15, rue Saint-Lazare, Compiègne (Oise).

27 Avril. M. ALLAIN (l'abbé Ernest), Chanoine honoraire, 39, rue de l'École-Normale, à Caudéran (Gironde).

1889. 4 Janv. M. FOURNIER (Paul), Correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Doyen et Professeur de droit romain à la Faculté de Droit de Grenoble, 11 *bis*, place Victor-Hugo, à Grenoble (Isère).

5 Avril. M. BARTHÉLEMY (Toussaint), Docteur en médecine, 21, rue de Paradis, Paris (10e).

7 Juin. M. THUREAU-DANGIN (Paul), Membre de l'Académie française, 11, rue Garancière, Paris (6e).

1890. 10 Janv. M. CHERVIN (Dr Arthur), Directeur de l'Institut des bègues, 82, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

1893. 17 Mars. M. BOUTROUX (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur d'histoire de la philosophie moderne à la Faculté des Lettres de Paris, Directeur de la Fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, Paris (16e).

12 Mai. M. DOLLFUS (Adrien), Licencié ès sciences naturelles, 35, rue Pierre-Charron, à Paris (16e).

15 Déc. M. PINGAUD (Léonce), Correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Professeur d'histoire et de géographie des temps modernes à la Faculté des Lettres de Besançon (Doubs), 17, rue Saint-Vincent.

Digitized by Google

1894. 5 Janv. M. Mieg (Mathieu), Archéologue, 48, avenue de Modenheim, à Mulhouse (Alsace).

23 Nov. M. Zeiller (René), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Ingénieur en chef des Mines, 8, rue du Vieux-Colombier, Paris (6e).

1895. 1er Fév. M. Ingold (Armand), ancien Notaire, place des Six-Montagnes-Noires, à Colmar (Alsace).

1897. 8 Janv. M. Marichal (Paul), Archiviste aux Archives nationales, avenue de Paris, à Créteil (Seine).

1898. 4 Mars. M. Beaune (Henri), Doyen de la Faculté libre de Droit de Lyon, 21, Cours du Midi, Lyon.

18 Nov. M. Berger (Philippe), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Professeur de langues et de littératures hébraïques, chaldaïques et syriaques au Collège de France, 3, quai Voltaire, Paris (7e).

1900. 1er Juin. M. Lyautey (le général Louis-Humbert-Gonzalve), Commandant militaire du territoire d'Aïn-Sefra (Oran).

1901. 19 Juill. M. Pascaud (Henri), Président de Chambre honoraire à la Cour d'appel de Chambéry (Savoie).

1903. 30 Oct. M. Lefort (Alfred), ancien notaire, 4, rue d'Anjou, à Reims (Marne).

4 Déc. M. Bazin (René), Membre de l'Académie française, 16, rue de la Préfecture, Angers (Maine-et-Loire).

1904. 22 Janv. M. Appell (Paul), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Doyen et Professeur de mécanique rationnelle à la Faculté des Sciences de Paris, 17, rue Bonaparte, Paris (6e).

Id. M. Picard (Émile), Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur d'analyse et d'algèbre supérieures à la Faculté des Sciences de Paris, 4, rue Bara, Paris (6e).

1905. 17 Mars. M. Homolle (Théophile), Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, palais du Louvre, pavillon Mollien, Paris (1er).

Digitized by Google

V

ASSOCIÉS-CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

1854. 15 Déc. M. Van der Straten Ponthoz (le comte F.), 13, rue de la Loi, à Bruxelles.

1869. 17 Déc. M. Muller (E.), Chambellan et veneur de la Cour de S. M. le roi de Danemark, 109, Vestervoldgade, Copenhague.

1871. 17 Mars. M. Bernardakis (Athanase N.), 26, rue de l'Académie, à Athènes (Grèce).

1875. 6 Août. M. Haynes (H. W.), Professeur, Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, 229, Beacon Street, à Boston (États-Unis).

Id. M. Schmidt (Waldemar), Professeur à l'Université royale de Copenhague (Danemark).

M. Chil y Naranjo, Docteur en médecine, à Las Palmas [îles Canaries (Espagne)].

1888. 13 Avr. M. Aagaard, Professeur d'histoire au Collège royal de Frederiksborg, à Hillerod (Danemark).

1889. 5 Juill. M. Marchal (le chevalier Edmond), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, 63, rue de la Poste, Bruxelles.

1891. 20 Fév. M. Langsted (Adolphe), Drengeskole, 50, Vodrofsvej, Copenhague (Danemark).

1892. 15 Juill. M. de Loriol le Fort (Perceval), Géologue, à Fontenex, près Genève (Suisse).

1893. 15 Déc. M. Nœlting (E.), Directeur de l'École de chimie de Mulhouse (Alsace).

1897. 8 Janv. M. Arendt (Charles), Architecte honoraire de l'État, à Luxembourg.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Séance publique du 31 mai 1906.

Pages.

Rapport sur les prix de vertu, discours de réception, par le lieutenant-colonel Le Joindre 1

Rapport sur le concours pour le prix de Guaita, par M. Pierre Boyé XVIII

Henri de Tourville et son œuvre sociale, discours de réception, par G. Melin. XXV

Réponse du président, M. R. Blondel, aux récipiendaires, MM. Melin et Le Joindre CVII

Compte rendu de l'exercice 1905-1906, par M. Pariset, secrétaire annuel. CXXVIII

Mémoires dont la Société a voté l'impression.

Emmanuel Héré et la place Stanislas, par M. Chr. Pfister, associé-correspondant. 1

Le Portrait des Esprits (*Icon animorum*) de Jean Barclay, par M. Albert Collignon, membre titulaire. . . 67

L'Ecclésiaste, par Mme la marquise d'Eyragues 141

Lavoisier et le genre *Isoetes* dans les Vosges, par M. P. Fliche, correspondant de l'Institut, ancien professeur à l'École nationale forestière. 171

Correspondance inédite de Stanislas Leszczynski, duc de Lorraine et de Bar, avec les rois de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier et Frédéric II (1736-1766), par M. P. Boyé. 176

Bobbio. L'ombre d'un grand nom, par l'abbé Eug. Martin, membre titulaire. 260

Le Recueil de remèdes de Madame Foucquet, la mère des pauvres, par M. Alexandre de Roche du Teilloy. 330

Digitized by Google

Pages.

Concours ouverts et prix décernés par l'Académie de Stanislas 387
Concours de 1907 392
Ouvrages imprimés offerts à l'Académie du 1er janvier au 31 décembre 1905 394
Liste alphabétique des Sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas, 1905-1906. Sociétés françaises. 404
Publications périodiques adressées à l'Académie. Publications françaises 410
Établissements auxquels l'Académie adresse ses publications. Établissements français 411
Liste alphabétique des Sociétés savantes en rapport avec l'Académie de Stanislas. 1905-1906. Sociétés étrangères 412
Publications périodiques adressées à l'Académie. Publications étrangères 416
Établissements auxquels l'Académie adresse ses publications. Établissements étrangers 416
Tableau des membres composant l'Académie de Stanislas suivant l'ordre de réception 417

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

La collection des *Mémoires* de l'Académie de Stanislas forme cinq séries distinctes :

1° *Mémoires de la Société royale des sciences et belles-lettres fondée en 1750 par Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar ;* 4 vol. in-12, 1754 à 1759 (très rares).

2° *Précis analytique des travaux de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy ;* 12 fascicules ou volumes in-8°, de 1804 (an XII) à 1833 (en partie épuisés).

3° *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (Académie de Stanislas) ; 35 volumes in-8°, de 1835 à 1866.

4° *Mémoires de l'Académie de Stanislas ;* 15 volumes in-8°, de 1867 à 1882.

5° *Mémoires de l'Académie de Stanislas ;* 20 volumes in-8°, de 1883 à 1902-1903.

6° Le volume de 1903-1904 ouvre une sixième série.

Une table des matières comprises dans les trois premières séries a paru en 1870 ; elle a été rédigée par M. le docteur Simonin père.

Une *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900)*, rédigée par les soins de J. Favier et précédée de l'Histoire de l'Académie, a été publiée en 1902.

Nancy, impr. Berger-Levrault et Cie.

Digitized by Google